UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST NOV 1 5 192

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LX

VIe SÉRIE — TOME X

188729
17.1.24

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXVIII-XX

PC
2
R4
t.60

REVUE

DES

ANGUES ROMANES

LI ROMANS DOU LIS

PANÉGYRIQUE DE LA VIERGE EN VERS DU XIIIe SIÈCLE

Il est toute une littérature de la Vierge Marie au Moyen Age, mais quel abîme entre ces compositions de conception enfantine, de forme à peine ébauchée et les chefs d'œuvre qui ornent nos cathédrales et surtout la suite que l'art italien a inspirée en l'honneur de la Mère du Christ, depuis Giotto couvrant les voutes et les parois de Santa Maria dell'Arena, à Padoue, de l'immense composition qui embrassa la vie du Seigneur et de la Vierge ! Et cependant la suave image est tellement présente à l'esprit que l'on sait gré à ceux qui éditent des poésies consacrées à Marie, si gauches qu'elles soient. L'intention pieuse du vieil auteur a droit au respect, mais quand il s'y ajoute un travail de raisonnement, un essai sincère de choisir librement entre des éléments d'origine très diverse, on ferme les yeux sur des fautes de goût dont la tradition, plus ancienne que les couvents, ne saurait être imputée à une grossière ignorance monacale. De même qu'à propos de l'Invention de la Croix, l'on est heureux de rencontrer l'exemple d'indépendance raisonnée donné par Robert de Saint-Marien (1), de même on note avec plaisir dans le Roman du Lis une tentative de distinguer entre l'authentique et le légendaire, un souci de mentionner ses autorités. Cela m'a paru méritoire et j'ai lu ce panégyrique avec la pensée d'en rendre à d'autres la lecture plus aisée.

Il nous vient des Etats-Unis avec le titre suivant :

Ostrander F. C. *Li Romans dou Lis*. In memoriam. in 8°, VII, 1-154. 1915, New-York. Imprimerie de l'Université Columbia.

(1) V. mon article dans cette *Revue*, tome LIX, p. 17-33.

Cette publication d'une partie d'un manuscrit Barrois-Ashburmam (v. Romania, XXXIV, p. 150, note), possédé actuellement par M. Pierpont Morgan, avait été préparée comme thèse de Doctorat par M. Frédérick Curry Ostrander, professeur de langues romanes aux Etats-Unis : mais, enlevé par la maladie à l'âge de 42 ans, l'auteur n'a pas pu l'imprimer lui-même. Un ami fidèle, M. le professeur Todd, qui avait publié dans les transactions de l'Association des Langues modernes (1904) ,la version en vers de l'Apocalypse qui forme la seconde partie du manuscrit, s'est chargé de surveiller l'édition dont la générosité de M. Pierpont-Morgan a couvert la dépense.

Le joli volume comprend, après une page donnant les renseignements ci-dessus, une introduction, p. 1-22 ; le texte du roman, p. 23-154.

Dans l'introduction l'on a d'abord une note de P. Masson, propriétaire du ms. en 1672, exprimant l'avis que le Roman est dédié à Marie de France, fille aînée de Louis IX, mariée en 1266 à Ferdinand de Castille, qui, fils d'Alphonse X, roi de Castille, mourut après avoir été empereur trois ans. Sa veuve, ayant à se plaindre de son beau-père, rentra en France, se retira au couvent de sainte Claire au faubourg Saint-Marcel et y mourut âgée de 83 ans. Ceci est confirmé dans les premiers vers du poème. L'auteur anonyme, prédicateur « sans renom », offre son œuvre à sœur Marie de France.

La date de la composition tombe donc, entre 1275, date de la mort de Ferdinand de Castille, et 1322 date de la mort de Marie de France. Mais le manuscrit, copie très incorrecte, paraît écrit au XVe siècle.

M. Ostrander a étudié minutieusement la versification et la langue du poème. Il le croit composé vers l'an 1300 et juge l'auteur champenois. Des formes de l'Est émaillent d'ailleurs le texte, mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure le copiste a altéré le dialecte. Ce poème méritait-il d'être publié ? M. O. le croyait parce qu'il remonte à l'an 1300, et qu'il appartient à un genre

littéraire qui fut fécond mais qui n'est représenté que par un petit nombre de manuscrits. Je vais plus loin : l'œuvre vaut plus que l'éditeur ne le soupçonnait.

Le Roman du Lis n'a été conservé qu'en un manuscrit; M. O. n'avait donc pas à réunir de variantes, mais il a mis au bas des pages les leçons qu'il a jugé nécessaire de remplacer dans le texte. L'étude de la versification et de la langue est minutieuse et intéressante, prouve une compétence philologique. Dans la première des deux préfaces en vers par lesquelles commence le roman, l'on trouve une promesse que l'auteur a exactement tenue :

Et ma chançon prose et (metre) rime varie.

La forme est celle de la strophe employée par longues suites et différant pour chacune. Tout relever et classer a coûté du travail à M. O., et l'on ne s'étonne point qu'il dise que l'auteur aurait dû sacrifier beaucoup de la variété métrique à plus de régularité dans les vers. Mais on peut penser autrement.

Cette richesse de la variété métrique, d'allure toute lyrique, concorde avec le caractère des idées successivement abordées. En ceci l'on a le droit de voir plutôt un mérite ; l'on ne saurait blâmer l'auteur de changer de strophe quand la nature du sujet l'y invite. Est-il vraiment responsable des incorrections, des défectuosités que M. O. a relevées ? Leur nombre et leur gravité ôtent-elles tout mérite, tout intérêt au poème ? De toute manière, il faut évidemment faire la part du tort que le copiste a infligé au texte.

Je regrette vivement que, pour le contenu du Roman du Lis, M. Ostrander, se borne dans son introduction (p. 6) à une concordance en 16 lignes avec les Evangiles. Quelle garantie a-t-on que ces 4206 vers méritent d'être lus ? A la p. 7, il s'exprime d'ailleurs ainsi : « Le poème que l'auteur nous a laissé, est de mince valeur, si nous devons le juger d'après nos modèles d'excellence littéraire. Il ne contient rien qui frappe pour raison de son

originalité, nulle part il ne s'élève au-dessus de la médiocrité. La mérite qu'il put avoir aux yeux des contemporains de l'auteur, était dû, il n'y a point de doute, au sujet traité plutôt qu'à la forme. »

Malgré cet arrêt décourageant, j'ai lu le Roman du Lis, et ma conclusion diffère de celle de M. Ostrander.

M .O. avait placé des notes à la suite du texte (1). L'on y avait la concordance avec l'Ecriture pour la fin du poème à partir du v. 3446, d'autres y auraient été nécessaires pour les rapports de la narration avec l'Ancien et le Nouveau Testament et la légende. Mais nous ne trouvons rien dans l'édition, sauf le texte et au bas des pages les leçons rejetées. Il semble vraiment que la fin du travail de M. O. a été perdue. Dans l'analyse qui suit, j'ai marqué les concordances là où cela m'était possible et me paraissait aider à l'intelligence du poème.

Il eût été utile de numéroter les chapitres, qui semblent indiqués au ms. par les rubriques ou citations en prose française de l'Evangile. Le mot lui-même est employé au v. 93 en parlant de saint Luc.

Un erratum était à prévoir. J'ai relevé rapidement les fautes les plus apparentes : v. 277, corr. est au lieu de *es* ; v. 696, corr. mals ou maus au lieu de *mais* : v. 1718, corr. fecundité au lieu de *fecudité* ; v. 2180, corr. exent, au lieu, *d'extent*. L'on a exent aux v. 1304 et 2943 ; v. 3042, corr. L'un le, pour *l'une le* ; v. 3770, corr. morir, pour *moir* ; v. 3962, corr. Jours au lieu de *ours* : il s'agit de l'intervalle compris entre la mort et la résurrection du Christ. P. 101, à la rubrique, l. 2, lisez naistre au lieu de *maistre*. Certaines corrections sont contestables : ainsi au v. 3061, il ne fallait pas remplacer argüe par aigüe. La rime plus que riche ne doit pas surprendre dans ce poème, et parole argüe, *oratio arguta*, peut fort bien être dit de saint Paul.

Mais n'oublions pas que M. Ostrander est mort avant

(1) Introduction, p. 6, l. 31 : the notes that follow the text.

l'impression de son ouvrage et sachons gré à l'ami qui s'en est chargé.

Le plan est simple. L'auteur l'indique assez clairement dans ses préfaces : il s'agit d'un panégyrique de la Vierge à propos de l'enfance de Jésus. Il part exactement du récit de saint Luc, sans s'interdire d'autres sources, mais en mentionnant que la Vierge avait daigné confier à saint Luc ses secrets et ses mystères. Les textes saints donnant peu sur Marie, on verra comment il s'est appliqué à enrichir son sujet. Mais il ne dit rien de la famille, de la naissance ni de l'enfance de Marie.

Ce panégyrique s'interrompt au v. 3450 pour donner place à un sommaire de la vie publique du Sauveur, y compris la Passion et la Résurrection, et se termine par un développement sur la mort et l'Assomption de Marie. C'est donc une tentative de mettre en valeur l'art poétique du temps au profit du sentiment religieux.

L'art français du moyen-âge venait d'atteindre en Champagne son point culminant avec la cathédrale de Reims que le génie de Robert de Coucy y a consacrée à Notre Dame. Notre champenois a dû admirer la merveilleuse façade dans toute sa première, luxuriante splendeur avant que les atteintes du temps y fussent sensibles, avant surtout que les bombes allemandes se fussent fait un jeu idiot et sacrilège de travailler à détruire le chef d'œuvre par excellence de l'art français, c'est-à-dire de l'art chrétien.

« Les sculptures de Reims, dit l'allemand Lubke dans son histoire de l'art, marquent le point culminant de l'art gothique ; le moyen âge n'a rien produit qui en approche ni en noblesse, ni en pureté de style. »

Le monde sait et n'oubliera pas dans quel état vous avez mis ces sculptures admirables de la façade, une des pages les plus belles que le christianisme ait inspirées, la plus belle peut-être.

Passons. On peut présumer que l'obscur prédicateur conçut la pensée de composer le Roman du Lis après

avoir contemplé dans son frais éclat la cathédrale de Reims. Il voulut chanter en l'honneur de Marie. Il connaissait l'Ecriture, la théologie ; il possédait, sinon la maîtrise, du moins le goût et la pratique de la versification. Telle chanson, venue à nous sans nom d'auteur, est peut-être de lui. Il tenta de faire œuvre de poète en un sujet noble et n'hésita point à employer toutes les formes métriques pour offrir à la Vierge un hommage d'un caractère nouveau.

Esprit ingénieux, était-il vraiment doué pour une si ambitieuse entreprise ?

Quand c'est le moment où l'homme va recouvrer sa franchise,

> Quant li temps de Paour fenist
> Et la loy de haute Justice,

Quand la nature s'associe à la joie de l'humanité (1) et qu'Elisabeth est au sixième mois de sa grossesse, Dieu envoie l'ange Gabriel à la vierge, fiancée de Joseph. L'évangile, remarque l'auteur,

> ... fait expresse mention
> Dou temps, dou leu et des personnes.

Dieu est nommé en première ligne parce que seul il peut régénérer la nature humaine.

Le problème essentiel est aussitôt posé : comment Dieu, après avoir châtié nos premiers parents, a-t-il pu se résoudre à revenir sur sa première sentence, à s'incarner en un corps humain et s'offrir à sa justice pour victime expiatoire du péché d'Adam qui a si lourdement pesé sur sa descendance ? L'auteur imagine de présenter en une forme dramatique la délibération du Très-Haut.

Dans le psaume LXXXIV, v. 11, il rencontrait quatre vertus personnifiées, placées en une attitude gracieuse,

(1) La Visitation de la Vierge est célébrée le 2 juillet.

Misericordia et Veritas obviaverunt sibi : Justitia et Pax osculatae sunt.

N'oïstes mais parler d'icelles.

Nées du cœur de Dieu, elles étaient sœurs. Tant qu'Adam demeura dans son premier état d'innocence, elles veillaient sur lui, guidaient ses pas.

Miséricorde tout premier
Le norrissoit de son dous lait,
Car a celi qui estoit fait
Nouvelement, faisoit mestier.

Vérité l'instruisait, Justice le tenait dans le droit chemin, Paix le gardait dans les délices, à l'abri des troubles de l'âme et du corps. Mais dès qu'il pécha et « Jérusalem perdit », Miséricorde et Paix remontèrent au sein de leur père :

Ainssi lessierent le malvais.

Vérité et Justice s'arment contre le coupable et poursuivent le châtiment d'Adam et de sa descendance,

Jusqu'à tant que Pais et Pitié
Qui ou sain le roy habitoient,
En souspirant li susurroient
Qu'Adam pardonnast son pechié.

Mais Dieu leur objecte que Vérité et Justice mourront si Adam est délivré de sa peine :

245 Vos suers morront et vous vivrez

Et diront que je lor fais tort.

Il fait donc comparaître Vérité et Justice pour qu'elles disent leurs raisons. Elles les présentent en trois quatrains véhéments.

Qui assista à ce « parlement » nous dirait que les anges

Ploroient tuit amerement.

Un chérubin intervient et conseille de recourir à Salomon qui terminera le débat. Salomon est la Sagesse elle-même de Dieu le Père, telle sans doute qu'elle est exprimée au Livre de la Sagesse attribué à Salomon.

Dieu inscrit les arguments des parties. D'après son rapport Paix et Pitié demandent qu'il soit fait grâce à Adam, Justice et Vérité soutiennent qu'il doit mourir et être damné.

La conclusion définitive est que pour revivre un homme doit être innocent (1).

L'on déclare cela très sage, mais parmi les vivants nul n'est sans péché. La pensée de tous se tourne alors vers le juge, Dieu, qui seul est parfaitement bon (2).

Hé ! dist-il, ainsi sui je pris,
Bons suis, pour Adam morir vueil.
Se le pris ay seulz de bonté,
La bonne mort vueil bien souffrir
Et ma bonté dou tout offrir.
Amour me vueil abandonner
Et pour Adam morir m'estuet.

Il découvre dans la faute d'Adam des circonstances atténuantes : Dieu le Père avait élu deux créatures « les plus hautes » ; toutes deux ont failli par jalousie, Lucifer de la beauté de Dieu, Adam de sa sagesse. Mais Lucifer a failli de son propre mouvement, Adam « par autrui fallace ». Il est donc digne de pardon.

Sans y penser, l'auteur sort quelque peu de l'orthodoxie, car lorsque Dieu a puni Adam, il savait toutes les circonstances de sa faute, mais il fallait trouver des raisons à la Rédemption.

(1) Sapientia, v. 16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum et cogitatio illorum apud Altissimum, 17 : Ideo accipient regnum decoris et diadema speciei de manu Domini, etc.

(2) C'est la thèse soutenue par saint Anselme dans le traité : *Cur Deus homo ?*

Dieu n'hésite plus et charge Gabriel d'annoncer à Marie qu'il descendra en elle, mais

... tel forme dans li prendrai
que nuz n'aura de moy envie.

Ceci rappelle que Lucifer et Adam ont péché pour avoir été jaloux des perfections divines.

Le désaccord des Vertus n'a plus de raison d'être, elles se réconcilient.

Lors die David, le prophète,
Que Voir et Pitié s'encontrèrent
Et Pais et Droit s'entrebaisièrent

350 Et de l'accord faisoient feste.

C'est la traduction du verset du Psalmiste que nous avons cité plus haut.

.....
Ainsi la Vierge fu eslite
Qui dut porter fruit sans semer,
365 Ainsi con li oistre de mer
Dou ciel conçoit la marguerite.

La comparaison de Marie à l'huître de mer qui reçoit du ciel la semence de la perle infiniment plus précieuse qu'elle, est heureuse en soi. Elle est d'ailleurs tirée de cette histoire naturelle merveilleuse qui faisait les délices du Moyen Age.

Il ne faut pas être surpris de l'importance reconnue au Livre de la Sagesse. Saint Jérôme refusait d'attribuer à Salomon cet opuscule, ajoutant qu'il n'en connaît pas d'original en hébreu, que le style a le caractère grec et que les savants juifs le croient de Philon. Mais au Moyen Age il faisait autorité à l'égal des autres parties de la Bible en raison même de son caractère platonicien qui le faisait paraître supérieur à l'Ecclésiaste. Dieu avait créé l'homme indestructible et à son image, mais la mort est

entrée dans le monde par la jalousie (1) du démon (11, 23-24). Dieu aime les âmes (XI, 27).

Fromentière, y a pris le texte d'un sermon sur la mort de son Avent *Placita enim erat Deo anima illius* etc., *Sap.* IV, 14). Elaguer le Livre saint, supprimer les pièces que l'on juge apocryphes est sage, mais il serait utile de maintenir en appendice celles que les premiers chrétiens croyaient authentiques et qui ont contribué à la formation de la doctrine. Une histoire impartiale du christianisme ne peut éliminer sans plus le livre de la *Sagesse* (2).

Le vestibule où l'auteur nous place, est une conception originale. On ne saurait tout au moins lui refuser le mérite d'avoir compris que l'on ne pouvait chercher en dehors de Dieu une intervention en faveur des coupables: il a mis en scène les personnages allégoriques que le Psalmiste lui offrait en un gracieux verset ; mais quelques siècles plus tard, Milton placera pour conclusion du *Paradis Perdu* le pardon de Dieu le Père accordé à la demande de son Fils qui se dévoue pour triompher de la mort et en sauver Adam et sa postérité.

(1) Le passage classique sur la chute de Lucifer et son ambition est dans Isaïë, XIV, 12 sqq. La Bible anglaise maintient le mot Lucifer que l'on a aussi dans le *Paradis Perdu* de Milton, concurremment avec celui de Satan. Ostervald traduit « astre brillant, fils de l'aurore », sans note qui avertisse que c'est l'équivalent de Lucifer. Milton n'hésite pas à mentionner la légende de Tobie, de l'archange Raphaël et du démon Asmodée. Au point de vue artistique et littéraire, il faut avoir lu Tobie, Judith, les deux premiers livres des Macchabées. La *Judith* de Raphaël au Musée de l'Ermitage est parfaitement belle et son *Héliodore chassé du Temple* (*Macch.* II, III, 8 sqq.) est une des gloires du Vatican. Il serait tout à fait fâcheux que l'on en vînt à ne plus savoir où Sterne a pris le nom de l'aimable oncle Toby, où Lesage a trouvé celui d Asmodée, son *Diable boiteux*.

(2) Saint Jérôme traite dans le *Prolongus galeatus* des livres qu'il faut placer au nombre des apocryphes. Il exclut ainsi du *canon* la *Sagesse* attribuée à Salomon, le livre de Jésus, fils de Syrach. *Ruth, Tobie,* le *Pasteur* [d'Hermas]. Voir aussi dans l'appendice aux Bibles latines sa préface aux livres de Salomon.

C'est la vraie conception chrétienne qu'aurait dû rappeler à notre champenois la seule contemplation de la cathédrale de Reims. « Les sculptures de la façade de Reims témoignent enfin d'un art entièrement mûr, libre et souple, riche et gracieux. Comme à Chartres, les apôtres sont placés sur deux rangs parallèles, de chaque côté du Christ sculpté sur le trumeau central. Ce Christ est un morceau de toute beauté ; son expression à la fois douce et ferme, grave et sereine, fixe par excellence le type du Rédempteur, du Dieu fait homme. »

Je cite Lubke pour rappeler une fois de plus que les Allemands savaient quel crime ils commettaient en prenant pour cible la cathédrale de Reims.

Nos rimeurs du Moyen Age, souvent intelligents et instruits, n'ont pas su imiter ce que l'architecture et la sculpture françaises réalisaient sous leurs yeux de grandeur harmonieuse et de beauté. Voici un prédicateur qui a lu Isaïe, les Psaumes, les Evangiles, qui a le contact permanent de la majestueuse liturgie catholique, qui vit sous les voutes des temples les plus beaux qu'une religion ait jamais édifiés : l'idée lui vient de placer au ciel une sorte de concile ou de cour de justice où sera débattue la grande question de la destinée du genre humain. Mais il n'a pas la notion d'un ensemble à parties ordonnées et hiérarchisées, va de détail en détail en une suite de quatrains, très occupé de trouver des rimes très riches. L'entrée du Roman du Lys pouvait être un haut et large portail orné de belles et vivantes sculptures: on y accède par une sorte de couloir dont la décoration n'est pas sans intérêt, mais où l'on n'est pas saisi et dominé par la grandeur du sujet. Notre auteur a donc les défauts de son temps, mais il n'est dépourvu ni de sens ni d'originalité de pensée.

Nous touchons à ce moment de l'Annonciation où Marie

Son filz conçut seul en parole
Par l'ovre dou Saint Esperit,
Ainsi com à parler perit
370 Dou decevoir Eve la fole.

« L'ouvrage de notre corruption commence par Eve, l'ouvrage de la réparation par Marie ; la parole de mort est portée à Eve, la parole de vie à la sainte Vierge » dit Bossuet vers la fin du sermon pour la Fête de l'Annonciation en tête du parallèle traditionnel d'Eve et de Marie où il n'omet rien des interprétations de saint Irénée et de Tertullien. Notre auteur est donc fidèle à la doctrine reçue. Je doute par contre qu'on l'eût approuvé de poser la question que voici :

Mais de Joseph ici quier je,
Qui tenoit David de lignage,
Pour quoy fu jointe en mariage
Icele perpetue vierge.

Il répond :

Je croy que ce fu fait en fraude
380 Pour li devote escuser,
Et l'enemi faire muser
Au mirour de cele emeraude.

La remarque n'était pas indifférente, car si Marie devait rester toujours, « perpetue », vierge, quel intérêt obligeait à lui donner un époux et précisément Joseph du lignage de David ? L'on est loin de la sérénité confiante des Evangélistes. L'intention de fournir aux dévotes une « excuse » et de tromper l'ennemi, c'est-à-dire le diable, paraît à l'auteur légitimer ce qu'il appelle crûment une « fraude ». Mais cette explication semblera-t-elle toujours suffisante ? A fureter ainsi, on ouvre la voie aux incrédules, à Voltaire, ou bien ministre de l'Evangile, on perd le Nord, on se fait Juif et l'on est brûlé sur la place de Plainpalais, le 20 avril 1632.

Après avoir parlé de Nazareth, l'auteur prend le nom de Marie pour sujet d'un cantique, sorte de paraphrase de l'*Ave, Maris stella* (404-504). Il ne pouvait mieux annoncer l'héroïne du poème.

Dans son oratoire Marie priait, pour que la vanité du monde ne détournât point sa pensée de Dieu et ne corrompît sa virginité.

N'est-ce point le « douz et savoureux » Salomon qui dit dans ses chansons ?

Ainsi comme la flour de lis
Est close entre les espines,
Tout aussi entre ces meschines
M'ami asseure ses deliz.
Dist elle : Li roys m'a mené
Au plus parfont de ses celiers,
Ou l'en livre le vin des ciers.

Ha, luy hay tout mon cuer donné !
La il a m'amour ordené,
Si que riens n'en ay retenu.
Defuer furent les Jouvenceles
Qui as amours estoient noveles,
Et lour cuer tart y est venu.

Tout cela s'inspire de la Bible latine : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. — Introduxit me in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem* (Canticum canticorum, II, 2, 4).

Marie, inconsciente, dans sa ferveur mystique, attendait la venue de l'époux divin qui l'a préférée entre toutes. L'ange paraît.

La virge a face inclinée,
Reveranment l'a saluée,

Et dist, *Ave* ! c'est *Diex te salt* !
Et si la letre bien conceve,
En « Ave » est changée Eve,
Et en se salut ce deffaut.

Le jeu de mots enfantin est déjà à la seconde strophe de l'*Ave, Maris stella.*

L'auteur s'interrompt pour rappeler que le prophète Elisée avait interdit à son serviteur Gyesi (Guéhazi) de saluer personne durant la commission dont il l'a chargé (*Reg.* IIII, IV, 29).

Salut a plusieurs sens : terme de politesse il signifie aussi le salut de l'âme. De toute façon il était à employer et l'ange dit avec raison

Diex te salt ! plaine de grace.

Mais il avait plus grande raison de saluer, car il voyait le Seigneur près de Marie et il eût pu dire :

..... Merveilles voy.
Cilz dont je viens, Virge Marie,
Est ores en ta compaignie,
Car mes sires est avec toi.

Longue bénédiction de Marie dite en *a parte* par l'ange 600-657.

Marie est étonnée de la vue et du salut de l'ange, mais il la rassure longuement, et l'on est à l'annonciation :

757 Tu toute virge concevras.

Cette exception aux lois de la nature ne doit pas surprendre plus que le buisson ardent, mais toujours vert de Moïse, que la rosée sur les toisons de Gédéon, que la verge sèche et fleurissante d'Aaron. Elle ne doit pas s'inquiéter de l'enfantement :

785 Bien en porras rire et chanter !

Il le prouve par des comparaisons, celle du verre que la lumière traverse sans le briser, du miroir où s'enfonce et d'où ressort l'image.

L'enfant sera appelé Jésus, d'où une suite en strophes sur ce nom et sur la grandeur du rôle de Jésus (802-937).

Marie demande comment elle peut être vierge et mère. L'Ange répond que cela s'accomplira par l'action du saint Esprit et par les vertus du Très-Haut qui « en li s'aom-

brera. Ainsi ce que de li naistra Filz de Dieu apelez sera ».
Marie demande une explication.

960 Elle avoit esté à l'escole
Où David a toute sa cithole.

L'ange lui annonce que le fils de roi l'aimera, que le fils de Dieu la prendra pour compagne, mentionne l'appel de Salomon dans le Cantique (VI, 13).

Retourne-toi, prise d'amour.

Le Saint-Esprit et la Trinité affirmeront en elle la sainte humanité, d'où la conséquence :

1005 Car, Virge, quant tu seras mere,
Auras commun avec son pere
Ton fils et le sien et ton frere.

Qu'elle ne s'effraie de rien : la vertu du Très-Haut dissimulera son éclat et viendra en elle « en umbre ».

Il attemprera sa clarté
Et par sa tres grant liberté
1030 Jouera de tel aperté
Que la porte dou temple
Close sera en sa venue
Fermee sera en sa yssue
Si com Ezechiel argue.

Le passage d'Ezéchiel (XLIV, 2,) est-il vraiment applicable à la conception de Marie ? On n'ose trop en juger, puisque Bossuet, dont la compétence est certaine, à la fin du premier sermon sur l'Assomption, après avoir cité un célèbre passage d'Isaïe (VII, 14), continue : « Ezéchiel reconnut cette porte close par laquelle personne n'est jamais entré ni sorti, parce que c'est par elle que le Seigneur des batailles a fait son entrée ». L'autorité de l'illustre évêque couvre le vieux prédicateur, mais je crains que l'un et l'autre n'aient été entraînés par leur imagina-

tion ou qu'ils n'aient puisé dans ces choix dont la formation date de très loin, qui ont pesé sur la prédication pendant des siècles.

Après un rapprochement entre Jonas ombragé sous l'arbre et l'asile qu'offre la Vierge telle qu'un arbre qui verdoie; après un essai de déterminer comment de la Vierge une part est à l'usage de Dieu, l'autre le couvre d'ombre, la rubrique en prose apprend qu'Elisabeth, jusque là stérile, est enceinte de six mois, ce qui prouve qu'à Dieu rien n'est impossible.

Notre auteur s'arrête à ce raisonnement de l'ange : un fait peut rendre plus croyable un autre fait surprenant, mais pourquoi en parler ici puisque Marie ne réclamait aucun signe pour avoir foi en la parole de l'Ange ? D'ailleurs pour diverses raisons il convenait qu'elle fût informée de la venue du Baptiste. Après cette sorte de protestation, notre scholastique rapporte que l'ange s'appuyant sur le fait de la conception d'Elisabeth, établit en un « sillogisme » que Dieu est tout-puissant (1092-1115),

Et si tu veuls, muse, musart,
Car en ce point ne muse
Cils qui de raison use.

L'auteur, qu'il s'en doute ou non, est bien de ces musarts qui tournent et retournent les textes sacrés.

Rubrique en prose : Adonc dist Marie : Voy ici l'ancele de monseignour. Or soit fait en moy selon ta parole. Et tantos li ainges ou ciel s'en retourne.

C'est le thème de 1137 à 1235. La vierge a passé de la certitude à la foi. Elle sent qu'elle ne peut plus résister. Tous la supplient : Adam et sa lignée, les patriarches, par les divers sens de leurs actes, les prophètes par leurs « escritures »,

Et roy et duc qu'ont attendu,
Comme li arc qui est tendu,
Ces bonnes aventures.

Celui qui l'a saluée par la bouche de son ange, la comble de douceurs, empruntant le langage passionné de Salomon (Cantique, I, 2, 15 ; 11, 6 ; VI, 2, 6). Marie ne tarde plus et prononce le don de son cœur et de son corps :

Fiat, dist elle, ainsi soit
Que Verbum en moy se baissoit
Et a homme se ente.

Ainsi les quatre éléments disjoints à l'infini, homme, divinité, mère, virginité, sont unis ensemble.

L'ange joyeux s'envole, négligeant de saluer

..... la pucele
A la fin de sa querele.
Car il porte tel novele
Dont il sera bien vehus
Et a joie receüs
1235 De celui qui le rapele.

La part faite à Marie dans quelques versets du premier chapitre de saint Luc se réduit à bien peu et la développer obligeait à recourir à tous les artifices du commentaire. Mais derrière l'ange et la Vierge, il y avait toute l'interprétation de l'Histoire Sainte, telle qu'elle s'était constituée au Moyen Age ; des éléments d'intérêt en pouvaient être dégagés. L'auteur y a mis son savoir et son ingéniosité. Il continuera dans le même sens.

Quand il en a fini avec l'Annonciation, l'auteur en vient à la visite que Marie fait à Elisabeth. Malgré sa dignité récente, elle garde son humilité, car les choses qui s'élèvent le plus haut sont celles dont la racine descend le plus bas.

Elisabeth, dès qu'elle la voit, vient à sa rencontre et « reveranment la salue : »

Bien croy que l'une l'autre embrace.
Ne peut muer qu'ensi ne face

Fin cuer qui de sainte amour art.
Hé ! Diex, com volentiers saroie
En quelz paroles fu formée
Cele salut et cele joie
Dont par la Virge saluée
Fu icele dont je disoie ;
Qui par honte s'estoit celée.
Bien croy, que furent delitouses
Et de faire si merveillouses
Com la moustrée.

Il pèse à notre auteur que l'Evangile n'ait pas conservé le compliment de Marie aussi bien que la réponse d'Elisabeth ; il méconnaît que cette réponse n'est pas une simple forme de politesse, mais une prophétie.

La voix de Marie a éveillé l'enfant qui dormait au sein d'Elisabeth. Avant de voir le jour, il s'agite, fait un présent de son cœur :

1305 Hé, quant douce est cele enfance
Ou li cuers les membres devance
A reconnoistre son seignour !

La joie de ces enfants dans leurs mères ne cause point à celles-ci de souffrance, tout autre que le conflit des jumeaux au sein de Rebecca (Genèse, XXV, 22).

Le Saint-Esprit éclaire Elisabeth qui bénit Marie et son fruit (1320-1339).

De ce fruit parle la sainte âme dans le cantique de Salomon (II, 3).

Daniel l'annonce (IV, 10, 12). C'est lui que portait l'arbre de vie (Genèse, II, 9 ; III, 22-24) : celui du palmier dont Salomon parle (Cantique, VII, 8).

Il est comparable à ceux que deux Juifs rapportèrent sur une perche de la terre promise (Nombres, XIII, 24, 25).

C'est enfin celui de l'arbre qu'un ange montra à Jean.

1385 Qui sus un fluve fu planté,
Les cui fuelles donnient santé,
Et dou siege Dieu se partoit,
Et tous les moys de l'an un ainge
Sanz defaut de ce fruit portoit.

C'est pris de l'Apocalypse, XXII, 1-2, mais avec altérations. Le fleuve est le fleuve de vie et les feuilles de l'arbre donnent la santé aux gentils ; par contre il n'est point dit qu'un ange dût venir cueillir les fruits.

Tous comprennent maintenant quel fruit signifiaient ces « semblances » :

1405 L'arbre la Virge a esté
Les cui flours sont fruit d'onnesté.
Et son fil est et fruitz et flours
Si comme expose saint Fulberte
Et si est fruit un et pluisours.

Pour parler en poète du corps de Marie

Qui le tresor cloust en son centre
Dont tel connoissance venoit

à Jean dans le sein d'Elisabeth, l'auteur prend deux images au Cantique (VII, 2 ; V, 14), la seconde avec enjolivement cueilli dans quelque Lapidaire :

C'est li saphirs qui dans ses vaines
L'escarboucle luisant tenoit
Ainsi con IX. moys deux semainnes

Nouvelle rubrique en prose achevant les paroles d'Elisabeth qui les paraphrase en vers en témoignant l'émotion et la peur où la jette l'honneur de la visite de la vierge Marie,

La mere de mon Seignour.
1430 Au monde n'en a greignour
N'apartient pas a s'ancelle
Qu'a li viegne la pucelle
Qu'est faite mere de vie.

La frayeur que les âmes saintes ressentent dans de telles circonstances, suggère à l'auteur d'adresser lui aussi à Marie une prière où il sollicite son intercession à l'heure de la mort et du jugement (1441-1481).

Là, se reprochant d'avoir mal placé son amour, il confesse avoir servi Codolamour (1), c'est-à-dire le roi des Elamites que d'après la Genèse (XIV) Abraham surprit dans sa retraite et des mains duquel il délivra Lot, son neveu. Ce nom étrange paraissait sans doute à notre prédicateur symboliser tous les vices. Il ne remarquait point que dans cette guerre les Elamites combattaient les rois de Gomorrhe et de Sodome avec lesquels Lot marchait.

Elisabeth confirme à Marie la haute destinée qui l'attend, et l'on passe à une paraphrase du *Magnificat* en quatrains de vers de sept syllabes. La première partie du développement est placée dans la bouche de l'auteur (1506-1563) ; la seconde est dite par la Vierge (1564-1683). Le rythme et le refrain sont pareils dans les deux parties.

L'auteur passe à l'Evangile de saint Mathieu, Joseph s'étonnait que sa fiancée fût enceinte sans qu'il y eût part. L'on suppose que sachant la pureté des mœurs de Marie Joseph

Croire ne veult ce qu'il voit
1705 Tant presume de sa bonté ;
Herdre l'estuet a ce qu'il croit.
Ainsi sa foy a sormonté.

L'ange lui apparaît en songe et lui révèle le mystère, lui alléguant pour exemples la femme dont parle Jérémie, le buisson qui demeure vert, la pierre sans mains (?), la

(1) Rime plus que riche. La Bible latine donne Chodorlahomor; la Bible anglaise, Chedorlaomer; celle d'Osterwald Kedor-Laomer; Maspero, Koudour-Lagamer. Ce prince est très antérieur à l'an 2000 av. J. C., puisque bien avant cette date, sa dynastie fut vaincue par le babylonien Hammourabi, le premier grand homme de la liste proclamée par Chamberlain dans ses *Assises* et par le Kayser Guillaume en son discours d'Aix-la-Chapelle. (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1904, la Religion impérialiste, 156-179).

verge sèche qui donne du fruit, Daniel affamé dans la fosse aux lions. Joseph est convaincu, mais dès lors il estime si haut l'éclat de la condition de Marie qu'il veut se tenir loin d'elle, ne pouvant supporter sa présence..

L'ange le conforte, obtient qu'il la garde en sa compagnie

Pour la note fuir et deporter,
Le mistere couvrir et faire ombrage,
Pour avoir de li la cure
En cele nativité
Et deffendre sa droiture
En cele virginité.

Il n'est pas de chrétien qui apporte dans la lecture des Evangiles l'attention recommandée par la formule de saint Anselme, *Fides quaerens intellectum*, qui ne se trouve parfois embarrassé en la partie préliminaire que nous parcourons avec notre auteur. Ici il met en avant trois idées personnelles : la foi absolue que tout d'abord Joseph aurait conservée en la pureté de Marie, une raison de respect imaginée pour expliquer qu'il tienne à s'éloigner d'elle, enfin la nécessité de la garder avec lui pour « couvrir le mystère », et pour lui assurer les soins habituels dans une maternité, fût-elle d'apparence irrégulière. C'est un commentaire complétant le discours de l'ange dans saint Mathieu, mais qui peut sembler en altérer le sens.

L'on en vient (v. 1740) au dénombrement ordonné par l'empereur Othonien (sic), et l'auteur constate que le siège de pouvoir était à Rome,

Et là de tout avoit la somme
L'empereur qui partout règne.
1750 Moult fu li temps adont paisible
Quant n'avoit qu'un signeur au munde,
Et sembloit par raison sensible
Qui sus prophecie se funde,
Que dou ciel venoit une pais,

1755 Donnée ou baisier de pais,
Entre Dieu et humain lignage
Selonc ce qu'il fu propheté,
Que quant venroit la majesté,
Pais se donroit à nostre usage.

La grande paix romaine, conciliant en un vaste corps social tous les peuples de l'antiquité, leur donnant l'ordre et la sécurité, fut un bienfait pour le christianisme dont elle favorisa l'expansion. Le stoïcien ou le chrétien, qui croient à l'intervention de la divinité dans les affaires humaines, reconnaîtront ici nécessairement une influence providentielle. Notre prédicateur, d'éducation féodale, voit surtout le grand fait de l'unité de seigneurie dont il traduit l'aspect religieux par une admirable image : Dieu s'inclinant vers l'humain lignage et lui donnant le baiser de paix, — fleur isolée, mais qui exhale tout le parfum de la Rédemption.

L'idée du recensement de la population de l'Empire suggère à l'auteur la pensée d'une digression, d'ordre philosophique, au sujet du livre où sont inscrits à l'avance les noms des élus. Il pose en propres termes la question, dès lors troublante, de la prédestination et de la préordination. Sans tenter de la résoudre, il affirme notre « franc » arbitre et notre responsabilité. Très bien, mais quel besoin, père prêcheur, aviez-vous de rappeler l'embarras en ce point de la religion et de la raison ?

1800 Et combien que de l'escripture
Nus ne puisse estre certain,
Toute voie la conjecture
Puet tel avoir de son gaain,
S'il est de bonne volenté,
1805 Et ou fait prouve sa bonté,
Et contre les maus a victoire,
Il ha un manifeste signe
Qu'avec les ainges dira ligne
A Jhesu Crist en cele gloire.

On ne peut répondre plus sagement aux objections de tous les déterminismes, et l'argument tiré du témoignage d'une conscience pure garde sa force entière, mais mieux valait se refuser la digression.

Joseph et Marie vont se faire inscrire à Bethléem, lieu de naissance de David, ancêtre de Joseph.

Tous les logements étaient retenus, et Marie était sur le point d'accoucher.

Joseph regarda une creche,
Son buef, son asne y atache,
De faim l'a occupée.
1845 La virge en cele voie
Priant et menant joie
C'est ou faim reclinée,

Elle accouche sur le foin, sans souffrance, « sans riens muer coulour » et sans dommage : mention nouvelle du verre que la lumière traverse sans le briser,

Envolepés fu de drapiaus
Li douz enfes, li douz aigniaus
Cui povreté agrée.

Le bœuf et l'âne, reconnaissant leur maître, se mettent, tant qu'ils peuvent et à leur manière, au service du nouveau-né.

Mais reparaissent les citations bibliques : la verge de Jessé, le pain dont il est parlé devant Gédéon (Juges, VII, 13), le pain apporté à Elie sous le genêt (Rois, III, XIX, 5-8), la manne que Moïse fit

A ce pueple cueillir au main
Quant descent la rousée.

La peinture des caresses et des soins que Marie donne à son fils, est agréable dans sa simplicité :

1890 La Virge de ses douz baisiers
Et de ses tenres embraciers

Son esperit recrée ;
Cele douce enfance paist
De son tres pur, de son blanc lait,

1895 Don li cielz fist livree.
La Virge son enfant agaye,
Son cri et ses larmes aquaye
Qu'à ce est ordenee ;
Marie son enfant baigne,

1900 A ce ne quiert compaingne
Par cui soit relevee.

Mais on n'est pas sermonnaire de 1300, sans que cela remonte à la surface.

La Virge moult grant joie mainne,
Car en li a la lune plainne
Ses cornes assemblées ;

1905 Car en ses prerogatives
En grasces superlatives
Autre ne l'a samblee.

L'érudition nous vaut la mention de l'unicorne et du tigre qui « pert ses irours. »

Enfin l'ange annonce aux bergers la naissance du Sauveur, et aussitôt descend du ciel toute la joyeuse « chevalerie » des anges qui chantent

Gloire soit à Dieu
En son très haut lieu
Et pais as personne
De volenté bonne.

L'auteur entonne alors son *Gloria* (1976-2108) où d'abord il nous apprend que dans *losenges* l'on a *Los* au premier, *ainges* au dernier, ce qui permet de définir la louange que les anges adressent à Dieu. Puis il insiste sur la distinction de la gloire de Dieu et de la paix destinée aux hom-

mes de bonne volonté, et en arrive à ceux qui sont exclus de la paix.

C'est à vous, faux ypocrites,
Qui pour la gloire sués,
Qui la gloire atribués
2060 A touz vous tex quex merites,
Car bien n'avés que de fuer.
Ne glore ne pais n'aurez
Car au cuer estes navrés.

Faut-il voir dans cette condamnation de l'hypocrisie un écho des attaques virulentes de Jean de Meun contre Faus Semblant et sa compagne ? La seconde partie du Roman de la Rose venait d'avoir le succès qui dura si longtemps. On ne sait que penser, car l'exemple de dénoncer et flétrir l'hypocrisie religieuse avait été donné par Jésus lui-même : il est impitoyable pour les pharisiens et scribes hypocrites (Matt. VI, 2 ; VI, 16 ; VII, 5 ; XV, 7 ; XVI, 3 ; XXII, 18 ; XXIII, le chapitre ; XXIV, 51. — Luc, XI, 44 ; XII, 1, 26 ; XVIII, 11).

Il n'en faut pas moins savoir gré à un homme pieux de prendre partie contre l'hypocrisie, au risque de passer pour penser comme Jean de Meun.

L'auteur a le soin de noter que « Sainte Eglise » a complété le chant des anges en y ajoutant un bref *memoria* où Dieu est prié de faire merci à ses fidèles.

Les anges s'en sont retournés au ciel. Surviennent alors les bergers qui apportent leur salut à l'enfant. Il ne doit au monde qu'une crèche garnie de foin,

Et le gent solaz de deux bestes
Si courtoises et si honnestes
Qui la l'osoient aprochier.

L'auteur bénit Marie qui gardait dans sa mémoire tous les faits de cette histoire (Luc, 11, 19, 51),

Qui d'errours est quite.

Nous voici à la circoncision, qui depuis Abraham était la loi pour toute sa race. L'enfant s'y soumet. Petit il était,

2225 Mais quand reçut tel sacrement,
Adonques devint-il menour
En gardant ce vies testament
Et de cele loy la tenour,
Combien que de l'obedience

2230 Fust [exent] (1) pour sa reverence.
Moult pitouse fu la doulour
Et croy que la mere de grace
Qui a l'enfanter ot liece,
Lors changa un po la coulour.
La Virge le tient embracié,
En ses bras l'a sove brecié ;
Vers la plaie va remirant
La char copée d'une pierre (2).
Si pot dire en souspirant.

2240 Mes amis m'est faisset de mierre (3),
Ma doulour me va empirant,
Car mon espous voy la blecié,
De son sanc est mon cuer percié ;
Quant iert qu'il le murtriront,

2245 Hélas ! que ferai en cele heure,
Quant de ce ja qu'en li voy, pleure,
Qu'ainsi atirant ja le vont ?

Le sermon sur la circoncision de l'enfant Jésus n'était pas gêné au Moyen âge par plus de scrupules de délicatesse mondaine qu'aux temps de la rédaction de la Bible.

(1) M. O. imprime « extent » qui n'est pas intelligible. L'on a « exent» v. 2943.

(2) On sait que Séphora, épouse de Moïse, circoncit leur fils avec un couteau de pierre. Exode, IV, 24-26.

(3) C'est le *fasciculus myrrhæ* du *Cantic.* 1, 12. On attachait à la myrrhe une idée d'ensevelissement. Voir plus bas ce qui est dit à propos du vers 2839.

On le voit ici. Aux âges de culture raffinée, on tire un voile sur le rite juif, et le développement se limite à des idées générales telles qu'obéissance de Jésus à la loi ancienne, effusion de sang qui est un premier acte de la Passion, etc.

Bossuet, dans son premier sermon sur la Circoncision (prêché à Metz), aborde ainsi son sujet : « Il est le roi Sauveur, il est le pontife Sauveur. Comment est-il Sauveur ? par son sang. C'est pourquoi, en cette bienheureuse journée où il reçoit le nom de Jésus et la qualité de Sauveur, il commence à répandre son sang par la mystérieuse circoncision, pour témoigner que c'est par son sang qu'il est le Sauveur de nos âmes. »

Dans le second sermon sur la Circoncision, « Pourquoi voyons-nous ce sang répandu ?... Il veut que son sang commence à couler afin de nous faire voir son règne établi sur le salut de tous ses sujets et sur l'effusion de son sang. »

Le troisième sermon sur ce sujet mentionne au début que Jésus-Christ a subi une loi servile et porte imprimée en son propre corps la marque de la servitude, « s'assujettissant, dit saint Paul (*Gal.*, V, 3), à toute la loi de Moïse, » mais en même temps il reçoit le nom de Jésus : le sujet du sermon est donc le Mystère du nom de Jésus.

L'on verra un peu plus bas que le nom de Jésus est aussi le sujet d'un développement dans le Roman du Lys.

Notre auteur a exprimé ici l'idée de l'obéissance du Christ à la loi, et a placé dans la bouche de Marie la prévision douloureuse de ce que sera la Passion. Ceci peut être contesté parce que l'ange ne l'a pas avertie de ce que sera la fin de Jésus ; mais Bossuet n'échapperait pas à cette critique (1).

Dans les deux strophes suivantes on nous dit que ce « sacrement moult grevable » ne pouvait durer et qu'il

(1) V. les citations que nous donnons plus bas à propos du v. 2055.

fut remplacé par le baptême, sacrement de grâce qui est comparé à

La Rouge mer espoentable
Qui les cors des pechiés retrace
En la mort des Egyptiens
Et d'Israël ront les liens
2260 Et a lor terre fait la trace.

Puis l'auteur, sans trop redouter la crudité du terme (1), fait entendre que pour les mœurs il n'y a qu'à se retrancher tout excès de certain appétit

Ou apert le hontous desroy,
Qui de raison point ne se membre,
Qui ne doute conte ne roy.
En bien ordenant ses amours

On observerait l'essentiel du vieux sacrement. De là nous passons, sans transition, à une imitation du Cantique des Cantiques (2) dont l'on a la contre partie à la fin du poème (4183-4194).

En mon rosier est une rose
2275 Toute espanie et desclose,
Et en mon verdoiant rosier
La rose est blanche et vermeille
Qu'estoit seul blanche au premier ;
Or est rouge par grant merveille.
Le blanc voy au rouge touchier.
Et de si merveilleuse chose
La sainte ame parloit en prose
Ou je vueil mon metre puisier :
Mes amis est vermaus et blans,
En tous milliers n'est si semblans,
Et de ce ne me doy koysier.

(1) La source est dans S. Aug. De Civit. D. XIV, 16.
(2) *Cantic.* V. 10.

La sainte ame devient donc ici Marie, que l'auteur, lui appliquant le cantique de Salomon, représente tenant à son fils le langage d'une amante. Ce mysticisme est de tradition. Bossuet, au premier point du premier sermon sur l'Assomption, après avoir interprété des pensées d'Amédée, évêque de Lausanne, et de saint Bernard, les complète hardiment, montrant que l'Eternel a fait pénétrer en la Vierge un rayon de son amour pour son Fils. Ainsi l'Union qui est entre Marie et le Christ, a quelque chose de la parfaite unité qui est entre le Père et le Fils. Cette théologie, haute mais subtile, a bien une certaine analogie avec les liens de parenté marqués entre la Trinité et Marie dans le Roman du Lis v. 1005 sqq.

L'enfant reçoit le nom de Jésus dont les mérites sont longuement énumérés (2300-2390) (1).

D'après saint Mathieu, le troisième jour après la nativité, arrivent les trois mages. Le rythme change, prend une allure de gaîté.

Quant vinst au tresime jour,
Selonc lou dit des majour,
Que l'enfance
Prist nascance
2395 De Jhesu nostre Savour,
Devant tous en sa favour
Font voiages
Trois roys sages,
Hoirs, Balaam et Nevour (2).
2400 A lour fu la prophecie
De Balaam adrecie
Sans nul voille
D'une estoille
Qui de Jacob fu partie (3).
. . . . . .

(1) Au sujet du nom de Jésus, cf. Bossuet, premier et second sermons sur la Circoncision. ,

(2) Nachor, frère d'Abraham qui ne quitte pas la Chaldée ?

(3) *Nombres*, XXIV, 17.

Cele estoile ne fu mie
Dou compte d'astronomie
Et sai qu'ele
Fu nouvele
N'a nule phisonomie
Servait ou anathomie

2415 S'influence,
Ne potence
Avoit de mort ne de vie.
Ou ciel n'estoit pas assise
Mais estoit bas en l'air mise

2420 De matiere
Moult legiere
Et clere de trop grant guise...

Il conçoit l'étoile miraculeuse comme un météore ; l'astronome ne l'a point dans son catalogue et les astrologues n'ont pas à déterminer l'influence qu'elle pourrait exercer sur la destinée des habitants du monde sublunaire.

Arrivés à Jérusalem les mages demandent où est né le roi des juifs qu'ils viennent adorer.

Hérode les fait appeler. L'on a ici un résumé de son histoire. Usurpateur de la royauté,

Moult prous et de grant vasselaige,
En fait d'armes hardis et saige,
Et convoitous de gloire

Il voulait effacer le souvenir de ses prédécesseurs; quand il sut ce que disaient les Mages, il craignit que ne fût né des anciens rois un prétendant à la royauté, et les chefs du « Juïsme » partageaient son sentiment. Ils lui apprennent que Christus doit naître à Bethléem où Ruth a épousé Booz (Ruth, I, 19 sqq.), où Rachel a été ensevelie (Genèse, XXXV, 19), d'où est parti David pour être roi (Rois, I, XVI). Hérode invite les trois rois à continuer leur voyage et à lui rapporter ce qu'ils sauront de l'enfant.

Cette dissimulation irrite l'auteur qui compare le roi faux et les trois rois honnêtes.

L'étoile qui les avait quittés à Jérusalem, reparaît et les conduit à Bethléem.

Cele estoile fu la langue dou cier
Qui par raison as roys parloit par signe,
Qui fu faite seulement pour noncier
Ce qu'ils queroient, ce est le ni du cigne,
Qui en naissant sus voz virges fut blans,
2655 Avec sa mere es iaues fut plungiez,
Et criant a sa mort au cigne fu semblans.

Le grand cri que Jésus devait jeter du haut de la croix avant d'expirer, nous vaut ce rappel du chant du cygne.

Enfin l'étoile s'arrête au-dessus du toit de l'étable.

Adont li roy, si con dist le psaltier,
Ou li grant sage (1), si con dist l'évangile,
2665 Qui de païens creürent li premier,
Firent entrée en cel lieu si humile.
Ils se prosternent devant l'enfant, l'adorent
Et lors tresors li ovrent en present
2675 Qui estoient biens de lor contrée
Que aportoient pour lui fere present.
Or et encens et mirre li presentent.

L'auteur avertit que la myrrhe est en prévision de la sépulture de Jésus. Ces sages, il n'a pas omis de le dire, sont les premiers des païens qui crurent, ce sont les prémices des gentils, suivant l'expression connue. Ainsi

Bien sont cil roy alumé d'une estoile
Et li juif cheü en oscurté.
. . . . . .

(1) L'Evangile les appelle Mages (Matth. II), dont grands sages est une traduction de notre auteur.

2705 Atendant sunt juif mal eürez
Et li Breton si lor font compaignie.
Mes li juif sont plus mal asseurez
Qui attendent par si lonc tans Messie ;
Ne li Breton mais Artus ne verront,

2710 Ne li juif, fax et desnaturez,
A lor entente desormais ne venront.

Condamner d'un même coup les espérances judaïques et les rêves du patriotisme breton paraissait naturel et juste au Moyen âge. Toujours curieux l'auteur se demande si Marie a offert un repas aux Mages et si elle les a remerciés ; « encor n'ai pas leü.

Bien croy de mes ne furent envoie.

Il dit seulement qu'une vision les avertit de ne pas revoir Hérode, (Math. II, 12), et qu'ils s'embarquèrent à Tarse pour leur pays, ce qui est une addition au texte.

L'auteur essaie de tirer une leçon des contrariétés qu'il note ainsi dans le voyage des Trois Rois, mais se perd en son raisonnement. Il remarque ensuite que ni Mathieu ni Luc ne disent après le départ des Rois

Se la Virge prist son fils à orer.

Les Rois lui en avaient en effet donné l'exemple. Il faut donc se contenter que l'Eglise en fasse commémoration autre part,

La ou elle chante de son plorer,

Cest-à-dire de sa plainte au pied de la croix.

La plupart de ces questions destinées à rester sans réponse, nous paraissent futiles ; elles trahissent le regret que les Evangiles disent si peu sur la mère du Christ.

Il va être traité de la Purification. La loi de Moïse ordonnait dans le Lévitique que la femme, après ses cou-

ches, devait attendre quarante jours avant d'être admise au Temple : c'était en expiation de l'impureté contractée par le fait du Mariage. Marie offrait les présents exigés des pauvres, des tourterelles, tandis que les riches offraient des agneaux. Mais son fils n'était-il pas lui-même un agneau ? D'ailleurs son or allait lui être nécesaire pour le voyage en Egypte.

La mention du Lévitique (XII, 6-8) et la distinction entre les offrandes riches et les offrandes pauvres, sont dues à notre auteur. Saint Luc n'en dit rien.

Siméon, le vieillard que l'on tenoit à grant proudomme, attendait pieusement la venue du Messie. Vivrait-il assez pour le voir ? Il fut averti par le Saint-Esprit que son désir serait satisfait.

Il va au Temple,

2835 Quant illueques entroit la Vierge
Atout ses oysiaus et son cierge (1)
Pour l'enfant, son douz aignelet ;
Ainsi saint Jehan l'apelet ;
Dont avoit fait un faisselet
2840 Mis entre ses mammelles (2)

Marie a rempli le rite de l'Ancienne Loi et Siméon prend l'enfant dans ses bras. Comment « estimer ou exprimer suffisamment » la valeur d'une offrande qui effaçait la faute du premier homme ? Mais le sacrifice est incomplet :

(1) Dans le Lévitique l'offrande d'un cierge n'est pas mentionnée. C'est sans doute un emprunt à la célébration chrétienne de la Chandeleur. Mais notre texte dit en outre (v. 3010 sqq.) que Marie rachète son fils par l'offrande de cinq deniers. Ceci est pris des Nombres (III, 46-47) où le rachat pour un premier né est de cinq sicles par tête tandis que dans l'Exode (XXX, 13) où il s'agit du dénombrement des enfants d'Israël, le don à l'Eternel est seulement d'un demi-sicle. Notre auteur dit au v. 2847, qu'il regardait aux gloses aussi bien qu'au texte de la vieille loi.

(2) *Cantic.* 1, 12 : *Fasciculus myrrhae dilectus meus mihi ; inter ubera mea commorabitur.*

C'est le sacrifice du main
Que la Virge fist de sa main
2875 En la rousée de sa grace
. . . . . .
Mais quant la vespree venra
Que l'en encor midis tenra,
Que l'aignel soy venra offrir,
Quant li convenra mort souffrir,
2885 Lors sera plus grant li offerte,
Plus evident et plus aperte
Et la porte du ciel ouverte,
Et parfait sacrefices.

Suit un développement en l'honneur de l'œuvre de Marie que David, Salomon, Aggée ont prédite, puis une prière à la Vierge glorieuse. L'épisode écrit en strophes accouplées, rimant ensemble deux par deux, par le dernier vers, comprend de 2801 à 2944.

Siméon, tenant l'enfant, chante un beau cantique avec refrain (2955-3003).

Marie paie cinq deniers pour ne rien omettre. Joseph et la « dame » admiraient l'honneur rendu à Jésus par bergers, rois et Siméon.

Celui-ci les bénit, mais ni leçon ni saint Luc ne disent qu'il leur fit fête de boire et de manger. Enfin il prédit à Marie que plusieurs combattront son fils et en vient à la cruelle prophétie :

En l'âme de toi passera
3055 Par force de compassion
Li glaives de sa passion
Quant li jours de sa mort sera.

Bossuet, dans le premier sermon sur la Purification insiste sur ce que ces prédictions sont d'autant plus graves qu'elles constituent une menace générale, de tous les instants.

Dans le deuxième sermon sur l'Assomption (premier point) Bossuet réunit la citation du cantique que l'on a vue dans notre texte et la prédiction de Siméon : « Son bien-aimé était ainsi pour elle comme un bouquet de myrrhe : *Fascicules myrrhae dilectus meus mihi* ; et la douleur que lui causait son amour devait à chaque instant lui donner la mort. C'est pourquoi l'Ecriture.... compare cette douleur à un glaive tranchant et pénétrant : *Tuam animam gladius pertransibit.* Votre âme sera percée comme par une épée. D'où vient donc qu'elle n'est pas morte étant percée de ce glaive ? C'est que l'amour la faisait vivre. »

Voici encore une rencontre qui frappera. A la fin du deuxième point du sermon sur la compassion de la Vierge, Bossuet, après avoir cité la prédiction de Siméon et mis en contraste toutes les douleurs qu'elle fait prévoir et la constance résignée de Marie, continue : « Marie, alarmée dans sa prévoyance, regarde déjà son fils comme une victime : elle le voit déjà tout couvert de plaies ; elle le voit dans ses langes comme enseveli : il lui est, dit-elle, un faisceau de myrrhe qui repose entre ses mamelles : *fascicules myrrhae dilectus meus mihi.* C'est, dit-elle, un faisceau de myrrhe, à cause de sa mort qui est toujours présente à ses yeux. « Spectacle horrible pour une mère ! »

L'on a vu plus haut (2681) la myrrhe, entre les présents des Mages, interprétée en prévision de l'ensevelissement du Christ. Cette interprétation est également celle de Bossuet. Et de part et d'autre le verset du cantique est cité à propos de Siméon. On se demanderait vraiment si en Lorraine Bossuet n'a pas eu entre les mains un texte du Roman du Lis, mais la commune inspiration est de source plus ancienne.

La sainte famille s'en est retournée à Nazareth. Un ange enjoint à Joseph de partir pour l'Egypte avec Marie et l'enfant : ils y passeront sept ans dans une grotte. Il faut fuir loin d'Hérode qui, pour atteindre Jésus, va faire périr les enfants de son âge. On regrette que l'auteur ne

garde rien du passage si émouvant où saint Mathieu emprunte à Jérémie les belles paroles : « Rachel pleurait ses enfants et elle n'a pas voulu être consolée parce qu'ils ne sont plus. »

L'excuse de ne pas vouloir assombrir l'histoire de l'enfance de Jésus, ne vaudrait rien, car à Marie était réservé le glaive de douleur. Siméon vient de le lui prédire.

L'Evangile ne disait rien du désert, ni d'incidents de voyage, ni de la grotte où la sainte famille aurait trouvé un abri. L'auteur avertit que l'on trouve « en écrit combien ne soit Evangile » qu'à une halte la Vierge s'était écartée et avait pris l'enfant dans son giron :

Et lors istrent d'une basme
Dragons fais pour devorer
Qui le prirent à ourer
3135 Ou giron de la dame.

Les lions et les loups leur montraient la route, surveillaient les bœufs et les agneaux, comme Isaïe l'a prédit. Ils avancent dans le désert, servis par la nature.

Si ont trouvé un palmier
De son fruit haut et entier.

La vierge désire de ses fruits. L'arbre s'incline et les dépose à ses pieds. Tous en eurent leur part et de l'eau à la racine de l'arbre (3145-3153).

Après sept ans un ange leur annonce la mort d'Hérode et les invite à rentrer dans leur pays. Ils obéissent, mais se défiant du successeur d'Hérode, ils arrivèrent de nuit à Nazareth en Galilée.

Jésus sera dit Nazarée: « C'est floris en lor languaige. »

Dans le lexique de noms qui suit les Bibles latines on trouve en effet que Nazareth signifie à la fois sanctifié et fleuri.

Son nom covient li respondre,
Car ce est la flour du monde ;

Mais la flour est encore close,

3320 Encore en rain se repose.
Venra que sera desclose
Et tout penra a ouvrir.

Nous touchons au dernier fait connu de l'enfance de Jésus : sa présence au Temple avec les Docteurs. L'auteur s'arrête pour affirmer sa véracité :

Nus escrips d'auctorité,
Ne fait ramembrance
Fors ce que j'ai recité
Des fais de s'enfance.

Pour Jésus au milieu des docteurs le texte de saint Luc était suffisamment développé. L'auteur y supprime la mention précise de la fête établie par la Loi, et met son soin à expliquer comment Joseph et Marie ont pu perdre l'enfant. Il suppose qu'au sortir du Temple les hommes et les femmes se séparaient en deux bandes, manifestant diversement leur joie. Les enfants suivaient à leur gré le père ou la mère. Marie croyait Jésus avec Joseph, celui-ci le croyait avec Marie. Ils vont ainsi jusqu'à leur maison.

Jésus resta trois jours avec les Docteurs, écoutant et parlant. Mais ses parents ne le retrouvèrent point et Marie s'épouvante. Elle emprunte au cantique de Salomon l'expression de sa plainte :

Helas ! ou est or alés
Mon ami de mon cuer ?
Est montés ou avalés ?

3325 Est il deans ou defuer ?
Avés mon ami vehu ?
Dites nous, pucelles.
Aves ensoignes seü
De lui ne nouveles ?
Dites quelz est vostre amis.

Marie fait le portrait de son ami d'après le Cantique, V, 9-15 (1).

Après cette plainte amoureuse, Marie et Joseph reviennent au Temple, y trouvent l'enfant qui, à leurs reproches, répond qu'il doit « s'entendre à l'evre de son pere ». Ses parents ne comprennent point et le ramènent à Nazareth où il leur était très soumis. L'auteur ajoute un détail qu'il avertit être légendaire :

Et, si comme l'on raconte,
Est la fontaine lay,
Dont li enfes qu'ainsi monte,
L'eau portoit sans delay
3430 A sa mere et sans honte.

Jésus grandissait en vertu et en grâce. Humblement et patiemment il est demeuré dix-huit ans à Nazareth. Ici l'auteur prend « licence » de sa dame et se tourne vers Jésus seul.

A partir du baptême reçu des mains de Jean, l'on a un résumé de l'histoire du Christ jusqu'à la descente du Saint-Esprit qui est racontée au ch. II des Actes (3451-4080) ;

La Vierge n'y reparaît qu'à partir du supplice du Christ.

Jésus, crucifié, pardonne au larron repentant ; ses vêtements ont été tirés au sort ; les juifs continuaient à l'insulter. L'auteur rappelle alors que d'après saint Augustin, Marie assista aux derniers tourments de son fils. Le Roman du Lis a donc lui aussi une lamentation de la Vierge que l'on doit rapprocher du *Stabat Mater* et de la plainte passionnée de Notre Dame dans le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban. Mais notre auteur y garde son originalité.

La plainte de Marie va de 3757 à 3822, comprenant onze strophes de six vers de 10 syllabes (a a b c c b).

(1) Il traduit d'après la Bible latine. Est-il besoin de le rappeler ?

D'abord elle s'effraie à la vue des souffrances de son fils (3757-sqq.).

Quand on le met en croix, son cœur se déchire, et, de la voix qu'elle peut, elle supplie son beau doux fils, la douceur de son cœur, de ne point partir sans l'emmener avec elle. Pour elle, mourir après lui serait vivre (3763-3774).

Elle demande à la mort de la frapper. La douleur qu'elle supporte est trop grande :

Il n'a en moy nul membre qui ne tremble.
(3775-3785)

Toute la joie qu'elle eut à l'enfanter, est trop payée par de telles souffrances (3781-3786).

Pourquoi les juifs, ainsi armés contre le fils, épargnent-ils la mère ? Ils ont renié celui qui dans sa douceur se disait leur frère (3786-3792).

Elle admire la croix « noble sur tous les arbres » dont son fils fait un puissant signe qui chasse les mauvais esprits (3793-3798).

Tout l'honneur de cette croix vient de ce que son fils la colore de son sang (3799-3810).

Elle s'adresse à Jésus, lui demande pitié. Il a ordonné dans la Loi que l'on honore son père et sa mère (3811-3816).

Qu'il fasse à sa mère l'honneur qu'elle meure avec lui. Elle mourra joyeuse, sera en sûreté,, dans un grand bonheur

S'avec son fil la mere est sevelie (3817-3222).

Dans cette plainte l'on ne peut guère contester que la prophétie du caractère que la croix est destinée à prendre, mais qui a lu le sermon de Bossuet sur l'exaltation de la Croix, passera sur cette critique. Le ton est humble et sage, d'une âme pieuse qui raisonne même sa douleur : n'a-t-elle pas le droit de partager le sort de son fils, de descendre dans la même tombe ?

La réponse de Jésus est empreinte d'autorité. Sa mère n'a point à pleurer, car elle sait qu'en prenant en son sein la nature humaine, il devait mourir et sauver le monde par cette croix. Il boira le calice, comme le veut son père, lavera de son sang les pécheurs et, le troisième jour, ressuscitera. Pour la consoler, il la confie à Jean.

Deux parties dans ce petit discours. La première, pas plus que la plainte de Marie, ne repose sur un texte évangélique, mais il était naturel de rappeler que Jésus tient de Marie ses souffrances avec sa qualité d'homme. Dans Arnoul Gréban Notre-Dame reconnaît elle-même que le martyre de Jésus est un héritage maternel :

Hélas ! mon fils, il faut que je le die,
Ce mal, ce deuil, celle grant maladie
Par moy vous vient.

Notre auteur a préféré attribuer au Christ cette remarque qui ainsi paraît tourner au reproche, mais, dans le désarroi où est la Mère de Jésus, pouvait-elle songer à réclamer une responsabilité dans les supplices de son fils ? La seconde partie des paroles du Christ dérive de l'Evangile (Jean, XIX, 25-27) avec modification :

Ves ci Jehan qui est fils de ta suer,
Qui en solas te sera par defuer
Et Gabriel par deans sera garde.
Pour second fil Jehan des or t'asigne
Et par ma mort en sa main te resigne :
Si en sera de tant maindre ta perde.

Jean accepte la charge de la Vierge et les Maries passent ainsi sous le commandement de la mère de Jésus, mais

Quant la Virge ot de son fil le change
A son nevou, chose li fu estrange ;
Si ot adonc en ce pou de confort.

Saint Bernard avait dit de même : « Quel est cet échange ! *O commutationem !* (*serm. domin. inf Oct. Assumpt.* 15). Après avoir cité cette exclamation, Bossuet explique que Marie se résigna par humilité (Premier sermon sur l'Assomption), mais, dans le sermon sur la Compassion de la Vierge, il fait resortir les motifs de l'étonnement de Marie : « *Ecce Filius tuus....* hélas ! quel fils me donnez-vous en votre place ? Ah ! cruel et funeste échange ! triste et malheureuse consolation ! » Il expose ensuite que Marie, sentant l'immensité de sa perte, devient la mère commune de tous les chrétiens, souffre de toutes leurs fautes comme de nouvelles blessures du glaive. C'est la matière de la péroraison éloquente et pathétique du discours.

L'attention arrêtée sur ce point délicat est donc du fait de saint Bernard. L'auteur du R. du L. n'y insiste pas, notant que le « change » parut « étrange » à Marie, elle en reçoit peu de réconfort (1).

Elle adresse un regard à son fils :

> Mais à son filz son douz regart adrece,
> En souspirant voit a[sa] douce face
> Que ses martirs aproce a la mort.

Jésus prie pour ceux qui pèchent envers lui par ignorance (mais l'auteur, avec la loyauté de son temps, intercale une réserve :

> .... rien ne sait de trechours ;)

Demande à Dieu pourquoi « laissiet l'avoit », car Dieu, à lui, comme à chaque martyr (2) ;

> Sa passion en riens ne relevoit.

(1) L'échange proposé a sur Marie le même effet que l'offre à Aude de Louis en place de Roland : il paraît étrange à toutes deux. Aude meurt aussitôt, mais Marie doit traverser toute l'épreuve de la douloureuse « compassion », puis attendre l'heure où elle pourra rejoindre son fils.

(2) Remarque dont le prix est évident.

Il rappelle à Jérusalem ce que Dieu a fait pour elle jusqu'à la reconstruction du Temple, lui reproche de l'avoir si cruellement méconnu (3859-3888).

Il prononce le mot suprême que tout est consommé, remet son âme à son Père, incline la tête vers sa mère et rend l'esprit avec un grand cri.

Tous les instants de la scène sublime sont tellement consacrés qu'y ajouter rien paraît d'abord détonner comme une profanation. Au point de vue de la nature, la pensée de notre auteur est en soi légitime : marquer qu'à son dernier geste Jésus exprime son amour pour sa mère, lui parut excusable, délicat d'intention ; mais il n'en eut pas moins tort, au point de vue strictement chrétien. Cependant quelque liberté n'est-elle pas due au poète ? Le motif est d'ailleurs presque ausitôt remis en vue de manière pathétique, ajoutant à la souffrance poignante qui perce le cœur de Marie. Une fois introduit dans la scène, on ne pouvait avoir le courage de l'effacer.

Marie se tenait au pied de la croix : Elle assiste au bouleversement des éléments, voit de son fils le « douz chief envers soi encliné ».

Par li passa li glaives de son filz
Et arme et cors et tout sunt desconfiz
Si com devant Symeons dit avoit.

Ce glaive signifie ou la parole de Dieu le Père, ou le « fin amour qui a la mort est fort » (1) ou la voix dont Jésus enseignait, ou le coup de lance dont Longis le frappe au côté, ou la douleur qui traverse l'âme de Marie quand elle voit son fils « de soi partir ». En ces « guises » le glaive lui a percé l'âme

3930 Et l'ensaigne fait porter de martir.

. . . . . .

(1) Cantique, VIII, 6.

Marie dont tous les martirs devance.

. . . . . .

Et si con les virges l'ont primichiere.
De touz martirs porte elle la benniere.
Et doctour l'ont chanceliere prouvé.

Bossuet dans le beau sermon consacré à la Compassion de la Vierge prononce lui aussi le nom de martyre et la justifie éloquemment. Il eût approuvé la pensée de réunir les titres que la vénération du Moyen âge décernait à la mère du Christ.

Marie voudrait gravir la croix où pend son fils. Elle ne peut et souffre grand détresse. Elle reçoit avec amour le sang qui s'écoule :

Vermaulz en est trestous son vestement,
Ses mains, ses bras et son vis et sa face.

Ce sang fondera les sacrements de l'Eglise, effacera les péchés des fidèles.

Quand Joseph d'Arimathie enlève le corps,

Les bras reçoit lors la Virge Marie
Et doucement prist les plaies baisier.

Nicodème oint le corps que l'on couche au « monument, »

Et la Virge nus ne puet apaisier.

Les Maries la ramenèrent difficilement à son logis où Jean les confortait.

Après la descente de Jésus en enfer où il délivre les âmes des saints patriarches,

3975 .. au tier jour l'ame lieve de mort.
Quant il morit, ce fu li douz aigniaus,
Mais il lieve con uns drois lionciaus
Cui esvoille le cri dou lion fort (1).

(1) La comparaison au lion et au lionceau est fréquente dans l'Ancien Testament.

. . . . . .

3985 Joieuse fu la résurrection
Et de la nuit de sa dejection
Plus clere fu de trop et glorieuse.
Li arbres sec est floris et verdoie
Et Marie par desous li s'ombroie,

3990 Si en est toute rians et joieuse.

Après la résurrection, l'auteur croit que Jésus se montra d'abord à sa mère

4005 Combien l'escript n'en face mencion,
Quar les tesmoins l'évangile ont mis,
Et uns tesmoins a mere n'est quis
Par cui son fil prouvoit s'entencion.
Lors fu le cuer Marie resclarci

4010 Cui par devant dolor avoit nerci. (1).

Après l'Ascension, Marie vécut longtemps, modèle de vertus. Rien ne pouvait la détourner de la pensée de son Jésus.

Qu'encor les lieus ne visitast par ordre

4095 Ou il avoit nostre salu ovré.

Elle écrivit sur la foi à saint Ignace et à plusieurs autres.

Bossuet, dans le premier sermon sur l'Assomption, reconnaît bien qu'après l'Ascension du Sauveur, Marie demeura encore assez longtemps sur la terre ; mais « De vous dire quelles étaient ses occupations et quels ses mérites pendant son pélérinage, je n'estime pas que ce soit une chose que les hommes doivent entreprendre ». Pour-

(1) Dans le chant des *Arés* mention est faite que Marie vit son fils après sa résurrection et qu'elle fut témoin de son Ascension. V. Langfors, *Notice du manuscrit français* 12483 *de la Bibliothèque Nationale*, p. 150.

quoi ? parce qu'il avait quelque doute sur la valeur des témoignages relatifs à la fin de la biographie de la Vierge. Il se borne à développer magnifiquement que l'amour dont Marie brûlait pour son fils, fait paraître miraculeux qu'elle lui ait survécu longtemps.

Notre auteur, toujours sobre en indications puisées en dehors des sources canoniques, mais dépourvu de l'enthousiasme religieux et oratoire qui couvre les vides d'un récit, fait ici quelques concessions à la tradition et à la légende. L'idée de faire voyager Marie partout où Jésus avait enseigné est certainement très naturelle.

Quand ce fut l'heure de sa mort, Jésus vint, entouré des anges pour couronner sa mère et la récompenser. Au troisième jour, l'âme se rejoignit au corps pour l'Assomption. Mais, avec sa constante bonne foi, l'auteur avertit que l'authenticité du miracle, lequel est donné seulement par un écrit dont il tait le titre, a pour elle l'opinion de saint Augustin et des raisons qui lui paraissent former une présomption suffisante.

Ce fait acroire un escript que l'en trove,
Et par raisons saint Augustin le prove,
Qui a ceci fait grant presumption.
Li sains se dist que cors si presious
Dont Diex parti fais hons substantious
En ciel doit estre, ne çai ne doit porrir.

Les corps des autres saints « qui nous sont demorés » reçoivent les plus grands honneurs. Comment celui de la mère du Christ n'aurait-il point sa part d'honneur auprès de son Fils ?

Donc

Bien poous dire sanz prejudice croire
Qu'au ciel reçus fu li vessiaus de gloire
Ou li corps Deu IX, mois ot habité ;
En quel honnour Salemon si le die,
4140 La gloriouse en la cité.

Il croit donc à l'Assomption sans opinion préconçue mais pour les raisons qu'il a réunies. Nous n'avons pas à en examiner la solidité, nous préférons rappeler que Bossuet au second point de son premier sermon sur l'Assomption présente en un langage admirable les preuves qui le satisfont et dont voici le sommaire.

La virginité parfaite de Marie préserve son corps de la corruption et la fait ressusciter avant le temps ; elle répand sur elle une lumière divine et lui donne la gloire.

Il y a des raisons particulières qui peuvent obliger Dieu d'avancer le temps de la résurrection en faveur de la Vierge. Parmi ces raisons figure celle de notre auteur que l'on vient de lire : Jésus « est venu en cette chair, charmé par sa pureté ; il a aimé cette chair jusqu'à s'y enfermer durant neuf mois. »

Passons au fait lui-même de l'Assomption, à la « cérémonie » suivant le mot qu'emploie Bossuet : sous la voute du temple, il paraît naturel. Notre auteur, conformément à la doctrine chrétienne, distingue deux moments : l'ascension de l'âme, dès qu'elle a rompu ses liens avec le corps, mais ainsi l'opération demeure imparfaite : résurrection complète implique la résurrection de la chair qui ne doit avoir lieu qu'au jugement dernier. A elle pense Bossuet quand il emploie pour l'Assomption de Marie l'expression de résurrection anticipée. Ainsi et seulement ainsi s'explique l'importance donnée dans Bossuet et dans le Roman du Lys à la corruption du corps.

Le chrétien moderne, imprégné de la pensée strictement spiritualiste du *Phédon*,, s'inquiète peu que seul Dante, parmi les personnages de la *Commedia*, projette une ombre.

Notre auteur, soit qu'il s'inspire des représentations plastiques, soit plutôt qu'il veuille étaler sa connaissance des textes sacrés, donne deux descriptions différentes.

La première peint l'effet produit sur les anges par la vue de l'âme de Marie montant au ciel appuyée sur son bien-aimé (Cantique, VIII, 5 : I, 5 ; VI, 10). Bossuet a

pris le premier de ces versets pour texte de son premier sermon pour la fête de l'Assomption : « Qui est celle-ci qui s'élève du désert, pleine de délices, appuyée sur son bien-aimé ? »

Mais le tableau suivant fait penser aux œuvres de Murillo : la clarté solaire enveloppe Marie ; douze étoiles, symboles des vertus, lui forment une couronne ; deux ailes l'aident en son essor : elle tient la lune sous ses pieds.

Ces traits sont empruntés au ch. XII, 1, 2, 14, de l'Apocalypse où est peinte la lutte que la femme soutient contre le dragon. On les retrouve dans les deux sermons de Bossuet sur l'Assomption, moins des ailes qu'il a supprimées par scrupule de goût, à tort au point de vue de l'allégorie et du commentaire ; mais, au commencement du troisième point du sermon sur la Compassion de la sainte Vierge, l'application du passage de l'Apocalypse à Marie est attribuée à saint Augustin (*Serm.* IV, *de Sim. ad Catec.* cap. I) : la citation comprenant les mots « elle faisait de grands cris dans le travail de l'enfantement », Bossuet conclut que si Marie a enfanté le Christ sans douleur comme sans corruption, l'enfantement des pécheurs lui a coûté douleurs et cris, car elle n'a pu être mère des chrétiens qu'en donnant son Fils à la mort. La source commune est donc saint Augustin.

Notre auteur, au terme de sa course, fait ses derniers emprunts au Cantique (IV, 8, 7) :

Lors puet dire Jhesù Crist à Marie :
Vien du Libain, vien t'en, vien t'en, amie.
Vien du Libain, si seras coronée ;

4180 Toute bele ou il n'ot onques tache,
Sus toute riens vuel je que chascun sache
Que tu soies haute et honorée. »
Or est ou ciel la bele flour de lis,
De fuelles blanches et de grains d'or esliz,

4185 Et nous est seul demorez li rosiaus ;
Nostre deduis n'est mais delitious,
Car as jardinz n'a mais riens precious,
N'i venront mais pour chanter li oysiaux.
Montées sunt sus le ciel les 11, roses,

4190 Blanche et vermeille, panies et descloses,
N'a qu'espines mais en nostre rosier ;
Et qui porra dormir sus ses espines (1)
Qui n'ont roses ne doubles n'aiglentines ?
Pour faux confort nous estuet acoisier.

Après la Circoncision nous avons rencontré (2274-2286), quelque peu isolée, une imitation du Cantique où le sujet est une rose blanche et vermeille. Ici reparaissent d'abord le Lys, symbole de la virginité, célébré tout au début du poème, puis les roses ; mais le sentiment et le ton diffèrent. Jésus et Marie ont quitté la terre, le jardin est désert, les oiseaux n'y chantent plus, les rosiers n'ont plus que des épines. La glorification du Christ et de sa mère n'empêche pas le poète de se souvenir qu'il vient de mener leurs funérailles, de garder une amertume du parfum des fleurs de la Passion. Nous attendions un chant de triomphe. L'auteur ne l'a pas écrit, en quoi il fut très coupable. C'est la part de ce péché d'Adam qui survit en nous, disons la part de la Nature. Cependant ne soyons pas trop sévères pour le vieux prédicateur ! Il ne peut sans gémir se séparer de ses héros. Mais il se relève aussitôt de sa défaillance :

4195 La roïne prieroit le roy :

Trai moy, dame, trai moy, sire, apres toy,
Si courons tuit en vostre douce odour.
Touz li mundes nous vient a grant despit,
Pour demorer n'i querons mais respit,

4200 Car nostre cuer enflamme nostre ardour.

(1) Cf. Cantic. 11, 5.

Cette avant-dernière strophe prend son inspiration du Cantique, I, 3 : *Trahe me ; post te curremus in odorem unguentorum tuorum.*

Le roman finit par une prière (4201-4206) à l'impératrice des cieux : qu'elle pardonne à l'auteur ce qu'il a mal dit ; qu'elle attribue à son fils la gloire de ce qu'il a bien dit :

Ainsi porrai ormais cesser d'escripre.

On pourrait conclure de ces mots que l'auteur avait composé plusieurs écrits avant le Roman du Lys.

Cette longue analyse aboutit nécessairement à un jugement sur la valeur de l'ouvrage.

L'auteur s'applique à bien marquer que son récit a pour base les textes canoniques. Dès qu'il y ajoute, il le dit. Peut-être est-ce pour ce motif, qu'il se tait de la naissance et de l'enfance de Marie, prend au point où il a saint Luc pour guide. S'il eût fait autrement nous aurions eu à citer les sources que les éditeurs de Dante mentionnent à propos de sainte Anne au v. 133 du chant XXXII du Paradis. Cette abstention me paraît tout à fait caractéristique parce qu'elle devait être remarquée. Il lui était aisé de puiser dans la littérature abondante des *Miracles* de la Vierge, d'augmenter la part du merveilleux : il ne l'a point fait.

En nombre d'endroits l'on a rencontré la trace d'une recherche méthodique et curieuse de la vérité, c'est donc un esprit critique et par là il est original, parce qu'au Moyen Age ce caractère est très rare.

Il n'hésite point à demander pourquoi Marie destinée à une virginité perpétuelle, épouse Joseph.

Sa curiosité pose des questions peu importantes : saluer lui est motif à dissertation, et il regrette d'ignorer en quels termes Marie salua Elisabeth.

L'on a vu que l'auteur constate que la paix romaine coïncida avec la venue du Christ, et l'on ne peut oublier l'image de Dieu donnant à l'humanité le baiser de paix.

C'est hardiesse de se poser, sans y être forcé, le problème de la prédestination.

Marie allaite son enfant. Il prévoit une objection et y répond par avance que le « ciel lui fist livrée de ce lait. »

La surprise et la douleur de Marie lors de la circoncision de son enfant sont étrangères à toute tradition biblique, appartiennent à une ère nouvelle.

Telle question est de curiosité puérile : Marie a-t-elle offert à dîner aux Trois Mages (v. 2740 sqq.) ? Les a-t-elle remerciés ? Au v. 2755, à l'occasion de l'adoration de Jésus par les Mages, il note que ni Mathieu ni Luc ne disent que la Vierge adora son fils après le départ des Mages. L'Eglise commémore l'adoration du Chrsit par sa mère, « Là où elle chanta de son plorer, » c'est-à-dire au *Stabat*, le dimanche de la Passion.

Pour la fuite en Egypte, il avertit que l'Evangile se tait sur les incidents de voyage et qu'il s'inspire d'un autre source.

A propos de Jésus au milieu des docteurs, il explique de façon ingénieuse comment ses parents se sont séparés de lui sans qu'on ait à leur reprocher de négligence.

A la Passion, c'est un trait de nature que de montrer Marie se résignant à regret à être léguée à Jean.

L'on a vu que Jésus mourant incline sa tête vers sa mère et que cette indication est heureusement reprise plus loin.

La part prise par la mère à la descente du corps, ses dernières caresses ont leur prix.

A la Résurrection il imagine que Jésus a dû d'abord apparaître à sa mère.

Il accepte la discussion de l'authenticité du miracle de l'Assomption.

L'on peut donc conclure que, dans cette œuvre de piété et de foi, l'on a eu germe ce qui sera un jour l'exégèse religieuse.

De prime abord on croirait que l'élément poétique a été puisé tout entier à la source si riche qu'est l'ineffable

(*incomprehensibilis* dit l'argument de la Bible latine) Cantique des Cantiques, bien que la seconde description de l'Assomption soit tracée d'après l'Apocalypse. Mais l'auteur a usé de toutes les ressources que lui offraient et les Ecritures et la liturgie catholique. Parmi les psaumes auxquels il pouvait penser, le XLIVe seul, dont Bossuet a tiré parti, a été laissé de côté.

Cette poésie orientale, avec sa richesse de brillantes images, s'entrelace, du commencement à la fin, dans le tissu du développement, animant de sa vie la forme que l'auteur donne au récit évangélique. On ressent une impression semblable à celle qui émane de ces curieuses étoffes de la Syrie et de l'Inde qui font l'étonnement du coloriste. Pour quelques parties l'analyse, en renvoyant à tous les textes sacrés, permet d'apprécier la continuité d'un procédé auquel notre auteur s'est livré patiemment et non sans intelligence.

Bossuet a noté que la liturgie catholique puisait fréquemment dans le Cantique où d'ailleurs saint Jérôme voyait l'union mystique de l'Eglise et du Christ. J'ai rapproché parfois de mon texte les sermons de notre grand prédicateur en témoignage de la parité de doctrine bien que Bossuet évite plus exactement de troubler la foi de ses auditeurs. Si la fille de saint Louis lut le Roman du Lys, elle s'étonna sans doute de n'y rien voir de la famille de la Vierge, regretta que le mariage de Joseph et l'authenticité de l'Assomption devinssent matière à discussion, que l'on usât de la légende avec parcimonie ou avec des réserves qui en détruisaient l'autorité. Bossuet eût été indulgent pour l'esprit général du roman, mais, par prudence, n'en eût pas recommandé la lecture à ses ursulines de Meaux.

A propos d'un texte de cette date et fort mal conservé, l'on ose à peine parler de style. L'on rencontre des formes heureuses. Tout au début la Peur et la Haute Justice sont assurément au Moyen Age l'expression la plus forte pour définir le régime de sévérité que fut d'abord la

loi religieuse. L'on remarque où le sujet s'y prête, une facilité agile et joyeuse. Mais le désir lui-même de commenter avec sens et nouveauté le récit évangélique créait à un auteur de l'an 1300 des difficultés qu'aggravait encore la nécessité de la rime. Néanmoins le passage sur l'humilité et ses mérites dans la paraphrase du *Magnificat* (v. 1584-1618) est d'une délicatesse incontestable. L'on rencontre des exemples d'analyse fine, de strophes entières, de suites de strophes bien venues. Nos citations ne sont là que pour engager le lecteur à regarder par lui-même.

Le jugement émis par l'éditeur sur les caractères et l'intérêt du Roman du Lys me paraissait défavorable jusqu'à l'injustice. Je crois avoir apporté la preuve que l'auteur, tout en possédant une connaissance suffisante des livres saints et de leurs commentaires, garde l'attitude d'un esprit indépendant et son originalité native. Ces qualités sont toujours précieuses, mais quand on les rencontre chez un théologien ou un prédicateur du Moyen Age, l'on a le devoir d'en avertir. Ainsi se constitue la suite de changements qui forme l'Histoire Littéraire.

Ferdinand Castets.

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

(*Suite*)

CXXXIX

NOUVELLE DE LA FRONTIÈRE. DEMANDE DE POUDRE

1597, 6 octobre,

Illustres Senyors. — Lo que de nou tenim del enemich frances es que lo Duch de Joyosa es en Narbona aont fa molta provisio de forments y altres y mosur de Vented (1) es en Pesanas ab exercit de set o vuyt milia homens, los quals te en Basiers, Pesanas, Agda y altres parts circumvehines, y estan aguardant lo Duc de Montpensier, que ve, ab vuyt o nou milia homens per general de tot lo exercit, y Alfonso Corco esta encara al pont Sant Spirit ab vuytcents o mil cavalls, y que per als 12 o 13 del corrent se han de tenir los Estats (2) en Narbona, y, segons se creu, per a tornar a invadir esta vila y Comtat molt treballada, affligida e inquieta, de tal manera que dexen de conrrear y sembrar. Y encara que alguns han volgut posar dupte si tornaria lo dit enemich al camp y exercit, totavia, teniut lo dit avis, crehem ha de tornar no obstant sobrevinga lo ivern per tenir la retirada molt certa y segura la provisio dels bastiments per al exercit per via de la mar. Si donchs per medi de galeres no se li feya impediment, per quant los passos de la frontera estan sens guarda, supplicam a V. M. que, continuant les merces que de V. M. tenim rebudes y speram rebre, nos vullan affavorir de monicions, com es polvora, de la qual tenim necessitat. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijan. En Perpinya. als 6 de octubre 1597.

Illustres Senyors,
Bezan les mans de V. M.
Les consols de la Vila de Perpinya.

(1) Ventadour.
(2) Les Etats de Languedoc.

CXL

Remerciments et demande nouvelle de poudre

1597, 12 octobre,

Illustres Senyors. — Als nou del corrent, lo senyor Hieronym de Argensola nos dona la carta de V. M. de XXVIIJ y altra de Sa Excellencia de XXVIJ del passat, ab la qual ab effecte havem vist y vehem ab quanta affeccio, amor y voluntat se han V. M. acerca de la proteccio y deffensa de aquesta vila, enviant com nos han enviat tant notable soccorro, acumulant de dia en dia a les merces que de ma de V. M. tenim rebudes, que verament nos tenen pera sempre obligats y per moltes vegades ne besam a V. M. les mans ab lo agrayment y refferiment de gracies ques deu. Estam ab tanta penuria y necessitat de polvora y metxa que es forsat molestar a V. M. pera que nos fassen merce de tota la polvora y metxa poran, que aquella pagarem a tota ordinacio de V. M. per quant en Girona no sen troba per falta de salitre, com aixi nos ho haian scrit los senyors jurats (1). E. Nostre Senyor las illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En Perpinya, als XII de octobre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors.

B. L. M. de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLI

Invasion imminente. Demande de secours

1597, 15 octobre,

Illustres Senyors. — En aquest punt, que son les sis hores del tart havem tingut avis cert y secret de com se

(1) Les jurés de Gerona.

preparen moltes tartanes y dues galeres, que eren en Marcella, y per terra infantaria y cavalleria pera venir invadir alguna vila o fortaleza de aquest Comtat, y axi be per altra via, so es de Avinyo, tenim avis que lo enemich sta arrancat y nos cansa y persevera en son intent, y que en los Estats ques tenen en Narbona y Tolosa, demanan quoranta mi cesters de blat y trescents mil ducats sols en Llengadoch per lo sustento de la guerra avisantnos que fassam bona guarda. Donam a V. M. aquest avis yls pregam se servescan fernos la merce provehir nos de polvora ab nostros diners, de la qual tenim precisa necessitat. Si altra cosa de nou tindrem ne donarem avis a V. M., cuyas illustres persones Nostre Senyor guarde com pot. En Perpinya, als 15 de octubre any 1597.

Illustres Senyors.

Bezan les mans de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLII

Echec d'un coup de main tenté sur la frontière

1597, 17 octobre,

Assi se ha succehit un cas tant grave y de tanta consideratio, quens ha paregut ser cosa convenient ferho entendre a V. M. per nostre descarrech. Y es que don Ferrando de Toledo, loctinent de Capita general en aquest presidi, als tretze tel corrent, trague quasi tots los soldats que estaven en guarnicio del Castell major desta vila y ls envia en França per cobdicia y fer presa de bestiars per aprofitarse de aquells, donnantlos per caps a don Antonio y T. Velarte, alferes, entretinguts assi, enviats per Sa Magestat. Lo succes ha reixit tant mal que fins en est punt falten quasi tots los dits soldats entre morts y captivats, que eren en numero de 163, y los demes fills naturals desta vila y los soldats mes pratichs y destres en la milicia. Y no es de admiratio que los succes haya cor-

respost a la empresa, pus aquella fonch feta sens consulta y sens la consideracio ques devia. Los clamors y plors de les moltes viudes y orffens que de est cas resten son tants y tant llastimosos, ques donen gran afflictio y dolor de animo. V. M. manaran consideraho tot y valer y afavorirnos com de V. M. se confia en servey de Sa Magestat y benefici d'esta vila y terra. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde com desijen. En Perpinya, als 17 de octubre 1597.

Illustres Senyors.
Besen les mans de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLIII

Lettre de créance pour Francés Carles

1597, 1er novembre,

Illustres Senyors. — Lo exhibidor desta es Francés Carles, Consol quart, de aquesta vila, va en Corti de Sa Magestat de part nostre y de aquesta universitat per donar raho à Sa Magestat de alguns negocis concernents lo servey de Sa Magestat y beneffici publich de dita vila. Supplicam a V. M. li donen grata audiencia, fe y crehensa en tot lo que per part nostra y de dita vila explicara a V. M., cuyas illustres personas la Santissima Trinitat guarde com desijan. En Perpinya, al primer de novembre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors.
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CLXIV

Conduite des troupes envoyées de Barcelone a Perpignan

1597, 20 novembre,

Illustres Senyors. — Per relations certes y per lectura de una scriptura fidedigna, havem vista, entes la voluntat he intencio de Vostras Magnificentias, la qual es que los soldats que assi estan per orde de V. M. sen tornen, y be crehem que V. M. no u fan sino per sublevar aqueixa ciutat de guastos. Totavia, nosaltres agrehim a V. M. y vehem en molta merce la bona voluntat y affectio tenen a esta vila en servey de Sa Magestat, jatsie que restarem sols y ab lo mateix cuydado y perill que abans, empero restarem com ha personas que tenen la voluntat que nosa esta vila en servey de Sa Magestat, jatsie que restarem sevey del qual estam promptes perdre nostres vides. Assi havem fet ab los capitans y gent de V. M. lo que nostres forçes han pogut, y no lo que desijavem, en servey de V. M., ultra que ab molta patientia havem tollerats molts desordens y excessos fets per alguns de dita gent, que per ser tant vils y per no offendre lo hoit de V. M. dexam de scriurer. Empero no podem deixar de donar raho a V. M. de la poca ho ninguna correspondencia y poca prudentia que ab nosaltres ha tinguda lo magnifich Hieronim Argensola, coronell de dita gent, y en particular per esser estat occasionat en moltes coses y entre altres en una per raho de la qual, si Nostre Senyor Deu no y hagues provehit, infalliblament se fora succeida una gran ceditio en aquest poble, de la qual aguera resultat molt gran desservey de Deu y de Sa Magestat y dany notable. E la sanctissima Trinitat la illustres personas de V. M guarde y conserve com desijen. En Perpinya als vint de Novembre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors.

A la ordinatio de V. M. promptes

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLV

Utilisation des armes déposées a Collioure

1597, 6 décembre,

Illustres Senyors. -- Per occasio dels avisos, dels quals enviam a V. M. copia, y per la urgent y precissa necessitat tenim de armes y monitions de guerra, havem procurat ab provisio de la Cort del molt illustre governador ques fassa apprehentio de quatre cents arcabussos y de tots los petos forts, alabardes, saladas, polvora, plom y corda de les monitions de guerra que V. M. tenen en Coplliure ; y perque la dita necessitat nons ha donat lloch de ferho entendre a V. M., ab sta los pregam sien servits de tenir a be la dita aprehensio que sta vila restituira dites armes a V. M., o pagara lo just vallor delles. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde com desitjen. En Perpinya als VJ. de dezembre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors.
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLVI

Escarmouches a la frontière

1597, 17 décembre,

Illustres Senyors. — Air, a les honze hores de la nit, reberem avis que era intrada cavalleria e infanteria de França, y en continent dupplicarem les guardes en les muralles ys posaren puestos per tot la circuyt de les muralles de tots staments, y axi, una hora passada mitga nit, se hoyren moltes arcabussades y repicar campanes a la volta de Canet y Sant Nazari, y a punta de alba Don Joan de Queralt, ab sa companya de cavalis, accompa-

nyat de persones de la present vila tots a cavall anant a la volta de Ribesaltes y en la Garriga, trobaren una tropa de cavalleria francesa la qual los nostres acometeren de tal manera que fonch Deu servit, que tots los contraris foren presos y morts sens rebre los nostres ningun dany ni detriment, no obstant que lo enemich feu valida resistencia. Vuy, entre la una y les dues apres mitg dia, per persona de molt credit, los avisos del qual fins assi son estats certs, havem tingut un avis de molta consideracio, copia del qual va en esta (1) y per ser cas de tanta consideracio encontinent havem despatxat lo present home propri per fer entendre a V. M. los dits avisos per nostre descarrech. Pregam a V. M. que en estes occasions y necessitats tant urgents y precises miren per la conservacio y protectio desta vila y terra, que es clau y presidi de tot Cathalunya, perque assi estam sens ningun socorro y sens monicions, y aquest poble esta molt cansat y afatigat de les continues vigilies fa en les murales. E la Santissima Trinitat les illustres persones de V. M. guarde com desijen. En Perpinya als 17 dezembre 1597.

Illustres Senyors.

Besen a V. M. les mans.

Los Consols de la vila de Perpinya.

Avis reçu par les Consuls

Illustes Senyors. — La enemich ques mostra a Clayra tenia a Castellevell de Opol quatre cents homens, los quals se son retirats a Fitor (1) y als llochs circumvehins. Air de mati passaren a Narbona mes de mil cavalls y quatre mil arcabussers y anaren a dormir a Vilaroya, sinch lleugues de assi, y dins tres dies han de esser deu milia, y sera facil cosa que senten, per segur original,

(1) Le texte de cet « avis » suit la lettre dans notre publication.

(1) **Fitou.**

que de Monpeller ensa nos trobe sino gent de guerra, y tot lo exercit del dela diguera ve marxan ; porten morters y moltes scales. Tot asso ha vist qui mo ha dit a mi, jo continuare en lo que entendre etc. A 16 de dezembre 1597.

CXLVII

Menace de nouvelles attaques

1598, 6 janvier,

Illustres Senyors. — La de V. M. de XXVIIII° del passat tenim rebuda y encara que tant per faltar en ella la impressio del sagell y la solita firma del secretari, quant enchara per lo tenor de aquella poguessem fer algun sentiment, tota via confiant usaran V. M. en tot la correspondencia que desijam se tinga entre aqueixa ciutat y estat vila aixi en lo rito com en lo recto al servey de Sa Magestat y beneffici publich, ho passam per dissimulaccio.

Ja scriguerem a V. M. la urgent y precisa necessitat que teniem de armes pera poder resistir al enemich franç̧es qui cominava ab exercit invadir esta vila y Comptat en dit mes de dezembre y per no saber de hont mes promptament provehirnos de aquelles en dita imminent necessitat, se supplica al spectable Governador per dit effecte se servis fer apprehensio de aquelles ; la excusa fonch justa de tal manera que ningu y podia reparar, attes la brevedat del temps y dita imminent necessitat no donava lloch a consulta, y crehem probablement que trobantse V. M. en lloch nostre hagueren fet lo mateix y qualsevol persona sen havia de contentar yls haguera poguts a V. M. tenir per excusats. Segons los avisos havem tinguts y tenim crehem probablement que dit enemich ha de tornar de prompte, y esta vila esta destituida de armes necessaries pera prepararse a la custodia y def-

fensa de aquella, y aixi havem determinat fer esta a V. M. pera que sien servits deixarnos assi dites armes fins a la primavera pera que entretant procure esta vila per altra part ferne provisio, confiant Sa Magestat proveyra per a leshores o abans, y en apres les tornarem y si V. M. de asso no son servits, nosaltres pus no podrem fer altra cosa, les restituyrem sempre que V. M. volrran. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. guarde com desigen. En Perpinya, als sis de Janer M. D. LXXXXVIII.

Illustres Senyors.

B. L. M. de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLVIII

Les Français en Capcir. Créance pour Francés Reart

1598, 24 mars,

Illustres Senyors. — Dimecres proxim passat que comptavem 18 del corrent, gran numero dels enemichs francesos de Sa Magestat y nostres entraren per la part de Capcir dels presents Comtats, destruint, devastant y cremant Capcir, Formiguera y les cases de Puigvaledor, y als 19 del mateix entraren en dits Comtats per la part de Opol altre numero molt gran de dits enemichs, guiats per mossur de Fonçosa, los quals se apoderaren dels castells de Opol ys son fortificats y de quiscun dia se fortifican en aquells en gran deservey de Sa Magestat, dany y ruina de tota aquesta terra. Som axi be avisats com en la frontera de Fransa esta ajustada molta infanteria y cavalleria. Nosaltres per lo debit de nostre offici consular continuant per nostron descarrech donar a V. M. los avisos del que passa y del que som avisats, trametem lo exibidor de la present qui es lo magnifich Joan Francés Reart, burges de aquesta vila, qui te orde nostre de explicar ab viva veu a V. M. dites coses. Supplicam

per ço a V. M. ques servescan oyr aquell com be tenem acostumat y li donen fe y creensa en tot lo que acerca de dites coses y altres de part nostra y de tota aquesta universitat explicara a V. M., cuyas illustres persones la Santissima Trinitat guarde com desijan. En Perpinya, als 24 de mars 1598.

Illustres Senyors.
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CXLIX

Défense de Mosset et de Molitg

1598, 1er avril,

Illustres Senyors. — Duarte Nunyes, lloctinent de Capita General, nos ha communicat una carta (1) a ell tramesa lo die present, copia de la qual va introclusa ab esta y ab aquella veura V. M. lo succes de Mosset. Nosaltres continuant lo debit de nostre offici per descarrech nostre donam aquest avis a V. M. pera que sien servits considerarho y tenirho en lo compte ques de raho. E Nostre Senyor la illustre persona de V. M. guarde com desijan. En Perpinya, al primer de Abril mil sinchcents noranta y vuyt.

Illustres Senyors.
A la ordination de V. M. promptes.
Los Consols de la vila de Perpinya.

Rapport adressé de Prades

Molt Illustre Senyor. — Vuy dimecres primer de Abril los de nostra guarda han hoyts molts tirs de arcabussos

(1) Cette lettre figure à la suite de celle-ci et sous le même numéro.

y musquets a puncta del die y a les sis hores havem hagut avis per via de Molix com los Francesos eren a Mosset y apres a poch de pocha estona ha arribat lletra de Joan Cella, procurador de don Joan de Vilanova, dientnos los dits Francesos son dins de Mosset y cremen les cases. Lo Castell te bo ; speren que vaja socorro y tambe los de Molix. Esta vila esta apersabuda per resistir al impetut de dits Francesos y per al servey de Nostro Senyor y de Sa Magestat. Nostre Senyor la molt illustre persona de Vostra Senyoria ab majors estats augmente com es desijat. De Prada al primer de abril 1598, a les set hores de la matinada.

CL

Sac d'Espira-de-l'Agli, Tautavell menacée. Demande instante de secours

1598, 5 avril,

Illustres Senyors. — Les tantes invasions, assalts, danys y ruhines que los enemichs francesos en aquesta terra fan y donen son causa de no haver de parar de avisar a vostres merces de aquells com a bons vassalls de Sa Magestat y zelosos del be y conservatio de aquesta terra. Axi que ab la present los donam avis com lo enemich frances qui de continuo esta esvellat com pora devorar tota aquesta terra, a la una hora de la matinada del die present ab tres mortarets y ab scales es intrat en lo lloch de Spyra de l'Agli, scituat a la plana de Rosello distant de la present vila una leuga y mija, vehi dels castells de Opol y Salvaterra, dels quals ses apoderat lo de Fonsosa y axi be vehi del castell de Tautahull, lo qual lloch d'Espyra han saquejat no obstant la valida resistencia los han feta los incolas de aquell, y de aquell han robat los bestiars, vins, olis, blat, farines y mobles, han axi be captivat un home y un minyo y morts alguns y

los altres se son retirats a la yglesia, y sobre del portal de dit loch de hont continuament hant peleat ; empero per esser pochs y deffectuosos de monitions y los enemichs esser dos fins en trescents homens de peu y de cavall, guiats per lo de Fongosa, no han pogut obviar dits robos, per raho dels quals resta vuy dit lloch arruhinat y del tot destruyt y, lo que pijor es, en lo qual lloch y ha una yglesia ab son homenatge molt alta y fort, en la qual no si pot apegar foch ; es axi be lo pas per povehir lo castell de Tautaull de hont apoderantse lo enemich de aquell, sera principi de apoderarse dels altres llochs y plasses importants de aquesta terra en gran dany y total ruhina de aquella. De totes estes coses havem donat raho y avis a Sa Magestat y a Sa Excellencia y als Diputats de Cathalunya com a protectors y conservadors de aquesta terra, supplicant del remey prompte y convenient qual la urgent necessitat requer. Nosaltres pregam a V. M. que de llur part y de aqueixa ciutat se servescan supplicar e intercedir ab Sa Magestat Sa Excellencia y ab dits senyors Diputats que abans de la total ruyna y perdicio de tota aquesta terra manen provehir de gent de peu y de cavall y del demes convenient al servey de Deu, de Sa Magestat, benefici y conservatio de aquesta terra, essent com es tant necessaria a la conservatio del Principat de Cathalunya que ultra que en asso corresponran ab lo amor y voluntat quels tenim nosaltres ho tindrem a merce. E la Santissima Trinitat les illustres persones de vostres merces guarde com desijan. En Perpinya, als 5 de abril 1598.

Illustres Senyors.

A la ordination de V. M. promptes.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CLI

Défense de Salses

1598, 6 avril,

Illustres Senyors. — Apres de haver escrit a V. M. y fet lo plec vuy a les deu hores abans de migdia es arribat en la present vila Christofol Anglada, habitant en Salses, lo qual nos ha referit com entre dotze y una hores de la matinada dos o trescents homens axi de peu com de cavall de les gents del de Fonçosa qui resideixen en Opol han invahida y ab escales escalada la vila de Salses, y han rompudes unes portes per entrar en la plassa de la dita vila, y essent dins dita plassa acometeren la casa de dit Anglada y den Ripoll de ont los fonc feta valida resistencia, per raho de la qual no han pogut exequtar llur intent. Donam a V. M. aquest avis y raho lo qual supplicam a V. M. vullen advertir y considerar. E le Santissima Trinitat les illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijam. En Perpinya, als 6 de abril 1598.

Illustres Senyors.

A la ordination de V. M. promptes.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CLII

Combats a Ille. Les Français devant Estagel

1598, 15 mai

Illustres Senyors. — Vuy, a les tres hores de la matinada, lo enemich frances ab infanteria y cavalleria en nombre de quatre mil ha invalida la vila de Ylla y rolada una torre de les muralles y per ally son intrats dins dita vila sinchcents homens francesos y en la plassa se son fets

forts y han peleat y ab perdua de moltes persones, tant de una part com de altra, los nostres han repellit de dita vila lo dit enemich, loqual sen aporta captivades moltes persones principals de Ylla y la persona de Antoni Torres, vehedor de la cavalleria de Sa Magestat, y axi be sen aporta dit enemich vint y dos cavalls de la campanya de don Xanxo el Bravo qui estava aposentat en dita vila de Ylla y altres de particulars y han cremades tres cases y mort a Nunyes Gutierris de Barahona, loctinent de dit don Xanxo, y lo pagador de la cavalleria. A les vuyt de la matinada son passats devant de Stagell mil y sinhcents francesos infants y doscents cavalls que anaven a la volta de Ylla. Y ara que som a les quatre hores del tart, havem hagut avis que moltissima gent de França, axi infanteria com cavalleria, es intrada dins de aquest Comptat. De tot donam raho y avis a Sa Magestat y ab esta a V. M. supplicantlos se servescan per llur part fer lo quels tocha al servey de Sa Magestat, be y conservacio de aquesta vila y comptats com confiam. E Nostre Senyor ler illustres persones de V. M. guarde com desijan. En Perpinya, als 14 de May 1598.

Illustres Senyors.
A la ordination de V. M. promptes.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CLIII

Menace de peste

1598, 3 juillet,

Illustres Senyors. — Ab carta dells consols de Narbona de dos corrent responsiva a una nostra tenim entes son estats certificats que en la vila de Marcella y ha hagut algun exces de contigio y sen ha eixida gent que han feta quorantena de fora y despres desta nova, se son guardats y encara se guarden fins que tingan altra nova, y tambe

fan posta per los qui venen del Delfinat, per lo que les han dit que en certes viles de aquella provincia hauria contigio. Nosaltres, inseguint la deliberacio del Consell, havem proveyt en que assi en esta vila se fassa la guarda en los portals necessaria per la conservacio de la bona salut que assi tenim, llahors al Senyor, y no deixarem intrar ningu que vinga de Fransa sens polissa dels consols de Narbona. Donam a V. M. aquest avis com es raho pera que estigan prevists y provehescan lo que mes convindra per la dita conservacio de la salut. En tenir altra cosa nova avisarem a V. M. E. Nostre Senyor las illustres persones de V. M. guarde y conserve com desijen. En Perpinya a 3 de juliol 1598.

Illustres Senyors.
A la ordination de V. M. promptes.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CLIV

Mesures contre le danger de contagion

1598, 31 août,

Illustres Senyors. — Lo die de ayr arribaren de Fransa a les vistes de aquesta vila noranta y sinch homens spanyols de aquells que foren estats presos per los Francesos dos anys ha en lo mar de Marcella, y son vinguts ab dos tartanes y han desembarchat al cap de la Ribera del Agli, cerca de la torra del Grau. Y perque per relacio dells mateixos havem entes han estat molts dies al port de la ciutat de Marcella presos dins de una galera, no havem permes que intrassen dins dita vila ni passassen avant, ans be ab consulta y acort de don Juan Blan, lloctinent de Sa Excellentia, havem ordenat estigan retirats en un cortal del mateix don Juan Blan, que dista de dita vila un quart de lleugua o mes ahont sels donara lo sustento necessari pera llur viure fins a tant altra cosa aparega

convenir, als quals sels te guarda per que no puguen communicar ab ningu. Per so de aquest particular donam raho a Sa Excellencia y ab esta a V. M. cuyas illustres persones de V. M. guarde com desijen. En Perpinya, als 31 de agost 1598.

Illustres Senyors.
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

CLV

Exportation de blé

1598, 24 septembre,

Illustres Senyors. — Ab la de V. M. de XIJ del corrent, tenim entes lo ordre que V. M. y aqueixa ciutat tenen donat a mossen Pere Bremon, burges de aquesta vila pera comprar per provisio dels poblats de aqueixa ciutat una summa de blat. Nosaltres no obstant que la anyada no sie stada qual speravem, desijant conservar la correspondencia que sempre ha tinguda esta universitat ab aqueixa ciutat, havem deliberat que lo dit mosen Bremon liberament puga comprar blats per aqueixa ciutat en aquesta terra entenent que V. M. tenint consideracio que la cullita es estada curta y lo quant importa que esta terra pest provehida, hauran donat orde a dit Bremon que la summa de la compra de dits blats sia moderada de tal manera que nosaltres dels poblats en esta vila no siam carregats. E Nostre Senyor las illustres persones de V. M. guarde com desijen. En Perpinya als XXIIII de setembre 1598.

Illustres Senyors.
B. L. M. de V. M.
Los Consols de la vila de Perpinya.

J. Calmette et E.-G. Hurtebise.

(*A suivre*).

LE PARLER DE LABOUHEYRE

ET LES « LOIS PHONÉTIQUES »

On a lu dans un des derniers numéros de cette revue (LIX, 38-43) un article intéressant de M. Ronjat sur des faits d'emprunt et de phonétique syntactique dans le parler de Labouheyre. — Labouheyre, gros bourg landais situé dans l'ancien pays d'Albret, aux confins du Born, est un des villages privilégiés — on les compterait en France — ayant donné le jour à un travailleur consciencieux qui n'a jamais voulu quitter son pays natal et qui a pris pour tâche de recueillir sur place, à la source même, les mille faits concernant la langue, la littérature et la musique populaires, les mœurs et les usages de l'endroit. Les *Contes populaires de la Grande Lande* (Paris, Bordeaux 1887), et les *Chants populaires de la Grande Lande*, dont le tome premier a paru en 1912 (voir *RLR*, LVIII, 332-3), sont des monuments importants pour la dialectologie romane, bien supérieurs à la moyenne des ouvrages analogues. Sans être linguiste en aucune manière, et sans avoir, j'imagine, la prétention de l'être, ce minutieux folkloriste a su faire œuvre utile pour les linguites grâce à son esprit d'observation et à son goût pour l'exactitude, qualités peu communément répandues chez la plupart des chercheurs locaux. Et voilà pourquoi le parler de Labouheyre a été depuis Jean Passy jusqu'à M. Ronjat, et sera encore, je l'espère, l'objet d'études attentives (1).

(1) Au cours de cet article j'ai multiplié les exemples et les références. Cette méthode permet d'éviter nombre de jugements précipités, voir d'erreurs matérielles; elle met le lecteur en mesure de vérifier la réalité des faits allégués. La deuxième partie de cet article montre que de telles pré-

La contribution de M. Ronjat porte essentiellement sur deux faits : 1° le traitement divergent de q u a n t u m> [*kwan*] et de q u a n d o> [*kon*] ; 2° le mélange des formes en [-*eyrə*] et en [-*œyrə*] comme représentants du suffixe latin -a r i a m.

L'explication de [*kwan*] et de [*kon*] suggérée par M. Ronjat paraît irréprochable : [*kwan*] représente q u a n t u m tonique ; [*kon*] représente q u a n d o atone, et il y a eu une sélection morphologique qui a éliminé q u a n t u m atone et q u a n d o tonique de manière à spécialiser des formes différentes dans des sens différents.

A l'appui de cette théorie je ferai valoir un certain nombre de faits tirés des patois environnants ou du parler même de Labouheyre, et qui confirment et précisent l'interprétation de M. Ronjat.

La labialisation de l'*a* sous l'influence du *w* précédent est fort justement rapprochée par M. Ronjat des cas de labialisation en position atone signalés sur les confins du catalan et du languedocien : [*kwatre*] <q u a t t u o r mais [*kurante*] <q u a d r a g i n t a. — Or on peut relever des faits analogues dans les Landes et dans les envi-

cautions ne sont pas superflues. — Les abréviations *Contes* et *Chants* désignent les deux ouvrages de M. Arnaudin cités ci-dessus. *Atlas linguistique* renvoie à *l'Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont. *Petit Atlas* à mon *Petit Atlas linguistique d'une région des Landes* (1910) ; *Recueil* à mon *Recueil de textes des anciens dialectes landais* (1910); *Etudes* à mes *Etudes de dialectologie landaise: Phonèmes additionnels* (1910). — Les formes entre crochets sont en notation phonétique. Les caractères espacés sont réservés aux types étymologiques.

rons immédiats de Labouheyre. A la vérité q u a t t u o r par exemple y reste [*kwatə*] même en position atone (*Petit atlas*, 433 « quatre vingt »), et d'autre part dans toutes les communes du domaine exploré j'ai recueilli par exemple [*gwarit*] ou [*warit*] « guéri » sans un seul exemple de **[*gworit*] ou **[*worit*]. — Mais examinons le traitement du groupe *aw* : ici, la tendance à la labialisation en position atone se manifeste vers l'ouest de notre domaine, c'est-à-dire dans toute la région qui s'étend immédiatement au sud de Labouheyre-1 : *Petit Atlas*, 363 « oreille » : [*owrœl'ə*] à côté de [*awrœl'ə*] plus à l'Est ; 364 « ormeau » [*owlum*] respectivement [*aw-*] ; 360 « oignons » [*own'uns*] respect. [*aw-*] ; 361 « oiseau » [*owk'et*] respect. [*aw-*] ; 337 « noisette » [*owlan*] respect. [*awlan*]. — A Labouheyre même, si pour tous ces mots la forme consciente donnée par M. Arnaudin est toujours en *aw*, je n'en ai pas moins relevé chez plusieurs sujets un *áw*, avec *á* vélaire, plus ou moins inconscient : voir dans *Petit Atlas*, *l. cit.*, les variantes qui concernent Labouheyre-1. — Par contre, à la tonique, *aw* se maintient partout intact: cartes 359 « oie » [*awkə*] ; 189 « faucille » [*hawts*] ou [*haws*]. Partout f a b r u m est [*haw*] « forgeron » (mot qui ne figure pas dans le *Petit atlas*, mais que j'ai vérifié sur tous les points du domaine exploré : cf. *Petit atlas*, p. LI note 1).

On objectera peut-être que les exemples de labialisation de l'*a* du groupe *aw* ne prouvent nullement qu'il y ait eu labialisation pour l'*a* du groupe *wa*. — Il est vrai que la tendance à l'assimilation progressive et la tendance à l'assimilation régressive sont le plus souvent indépendantes l'une de l'autre : par exemple le castillan a *cosa*< c a u s a m en regard de *cuatro*<q u a t t u o r. Il n'en est pas moins vrai que la labialisation de *aw dans les mêmes conditions d'accentuation* que celles supposées pour *wa* est au moins une indication sinon une preuve suffisante.

Mais voici une série d'exemples montrant une assimilation progressive qui serait absolument parallèle à celle

qui a fait passer *wa* à *wo*, si elle était elle-aussi conditionnée par la présence du groupe en syllabe atone. On peut l'observer dans la région située immédiatement au sud de Labouheyre, et cette région est la même où nous avons déjà noté le passage de *aw* atone à *ow*. Elle fait partie du grand domaine aux frontières très nettement définies où les *é* fermés toniques, primaires ou secondaires, sont passés à *œ* : sĭtim [*sét, sœt*] ; nŏctem [*n(w)éyt, n(w)œyt*]. (Voir sur ces faits Bourciez, *Communications faites au Congrès international des langues romanes*, Bordeaux, Féret, 1897, p. 93-104 ; pour la limite géographique du phénomène aux environs de Labouheyre, voir *Petit atlas*, 472 « soif », 473 « soir », 516 « veine », 532 « verre » etc.) — A l'intérieur de ce vaste domaine s'étend une aire aux contours moins nets, correspondant en gros à l'ancien petit pays de Brassenx. Là, les *œ* issus de *é* fermé passent à *o* s'ils sont précédés d'un *w* secondaire. Au cours de mon enquête j'ai noté par exemple [*kwoy*] de [*kwœy*< *kwéy*], cŏrium, à Arengosse-12, Villenave-13, Ousse-14, (*Petit atlas*, 109) ; [*kwoytə*] de [*kwœytə kwéytə*] cŏctam, à Villenave-13, Solférino-2, Morcenx-3 (*ib.*, 121) ; [*(g)woyt*] *de* [*(g)wœyt, (g)wéyt*] ŏcto, à Arjuzanx-4 (*ib.* 243) ; [*(g)wol'*] *de* [*(g)wœl', (g)wél'*] ŏculum, à Villenave-13 (*ib.*, 354); [*woy*] de [*wœy, wéy*] hŏdie à Morcenx-3, Villenave-13 (*ib.*, 35); [*hwol'əs*] de [*hwœl'əs, hwél'əs*] *fŏlias à Villenave-13 (*ib.*, 194); [*hwok*] de [*hwœk, hwék*] fŏcum, à Morcenx-3, Rion-5, Lesgor-7, Arengosse-12, Ousse-14 etc.

Dans tous ces exemples l'*o* m'a paru nettement fixé dans la prononciation des personnes observées. Chez d'autres sujets examinés dans les mêmes communes et dans les communes avoisinantes, parmi lesquelles Labouheyre même, j'ai constaté dans tous les mots cités ci-dessus l'existence d'une voyelle de timbre indécis, intermédiaire entre *œ* et *o*, que j'ai notée dans mon *Atlas* par un *œ* surmonté d'un *o*. C'est sans doute le même son qui a été entendu par M. Edmont un peu plus loin vers l'Ouest, à

Mézos (cf. *Atlas linguistique*, c. 558 « feu », où la notation employée se trouve être la même que la mienne). Cette voyelle, variante de l'*œ* landais, est due à un certain recul du point d'articulation lingual qui se déplace de la région palatale vers la région vélaire par assimilation de l'*œ* au *w* précédent. D'autre part et en outre, le timbre spécial de l'*œ* dans ces mots s'explique, par le jeu des lèvres qui gardent pendant l'émission de l'*œ* la position qu'elles avaient durant l'articulation du *w* : on sait que la position des lèvres est différente pour la série labio-vélaire [*o*, *u*] et pour la série labio-palatale [*œ*, *ü*]: l'orifice labial est complètement arrondi dans la première et simplement resserré sans arrondissement dans la deuxième (voir Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, traduit du danois par Davidsen, § 14). La forme consciente pour la plupart des sujets chez qui j'ai observé ce son intermédiaire, semble bien être *œ* : c'est celle que donne M. Arnaudin et que j'ai pu moi-même observer sur place, par exemple à Labouheyre-1, à Commensacq-10 etc. (voir une partie de ces formes en variantes dans *Petit atlas*, *l.-cit.*). — A Solférino-2 et à Morcenx-3, l'*o* est devenu conscient chez deux des sujets examinés, dont un enfant de onze ans, mais la voyelle intermédiaire reparaît chez eux comme forme inconsciente, sans doute par suite d'une marche régressive de l'évolution phonétique.

Un fait intéressant c'est que pour [*kwœšə*<**kwœyse*] c ŏ x a m (v. *Petit atlas*, 122, « cuisse ») il n'y a aucun exemple ni de *o*, ni de la voyelle intermédiaire vélarisée et arrondie. Comment s'explique ce traitement particulier qui semble infirmer notre loi ? — Il faut croire qu'ici l'*œ* a été maintenu par le contact du *š*. En effet l'articulation de la chuintante *š* comporte d'ordinaire un élément labial. Dès lors on conçoit comment la prépalatale *š* a pu exercer sur l'*œ* une influence de conservation que n'a pas exercée la palatale *y* dans [*kwoy*, *kwoytə*] etc. Pour qu'un phonème exerce sur un autre une action assimilatrice — ou différenciatrice — il faut que les deux phonèmes

en relation aient un certain degré d'affinité plus ou moins élevé suivant chaque cas particulier. Il faut aussi que la force assimilatrice ou différenciatrice ne dépasse pas une juste mesure : il y a un « point » au delà ou en deçà duquel la force en question reste inopérante (voir *RLR*, LVII, 199). Par exemple, en ancien castillan, un *yod* exerce une assimilation sur les *ò* et les *è* ouverts précédents : cette assimilation consiste en ceci que le contact du *yod*, phonème plus *fermé* que *è* ou *ò*, empêche la voyelle de se segmenter en deux éléments, dont le second plus *ouvert* que le premier : *ie* ou *uo*. L'on a donc : pĕctus *pecho*, et non ***piecho* ; ŏcto *ocho*, et non ***uocho*, *uecho*. Or un *k*, un *p* ou un *d* sont plus fermés encore que *yod* : ils restent pourtant sans influence sur la voyelle précédente qui se diphtongue normalement : fŏcum *fuego*, ŏpus v.e. *huebos*, pĕdem *pie*. C'est que *k*, *p*, *d*, sont des occlusives, phonèmes tout à fait différents des voyelles : leur degré de fermeture, qui est le degré *maximum*, dépasse en quelque sorte la mesure exacte nécessaire à la production de l'assimilation, tandis que *yod* est non seulement une fricative ou une continue, mais encore une sonante; c'est une voyelle en fonction consonantique, car au point de vue acoustique et articulatoire la différence entre *i* consonne et *yod* est infinitésimale et pratiquement négligeable ; *yod* est à la fois la plus ouverte des consonnes et la plus fermée des voyelles palatales ; par sa nature même cette fermeture est directement assimilable à celle d'une voyelle en fonction syllabique; et de là vient l'influence particulière qu'il exerce sur les voyelle environnantes.

Ces considérations générales nous permettent d'expliquer dans le cas particulier qui nous occupe le maintien de l'*œ* devant *š* malgré le *w* précédent : [*kwœšə*] et non **[*kwoše*]. L'*œ* est une voyelle labio-palatale : le *š* est une consonne labio-prépalatale. L'élément *labial*, commun aux deux phonèmes, les a mis en quelque sorte plus intimément en relation : il a fait que la voyelle, subissant

énergiquement l'influence assimilatrice de la consonne, est restée *palatale*. Le *š* a ainsi soustrait l'*œ* à l'influence vélarisante du *w* précédent. Au contraire le *yod*, qui est pourtant un phonème essentiellement palatal, mais qui n'a rien de labial, est resté sans influence sur l'*œ*, et cet *œ* a pu, devant *yod* comme devant d'autres consonnes, subir sans obstacle l'assimilation de la vélaire *w* qui le précédait : [*kwœy>kwoy; hwœk>hwok; wœw wow*].

L'exemple de [*kwœšə*] offre en outre cet intérêt qu'il nous permet de dater le passage de *wœ* à *wo* dans tous les exemples donnés ci-dessus : ce passage est chronologiquement postérieur à la fusion de la palatale *y* avec l's qu'il a rendue chuintante : *[k*wœyse>kwœšə*] — D'autre part ce passage est aussi postérieur au changement de *é* fermé tonique en *œ*, ce que montre la répartition géographique des formes en *-wo-* dont aucune n'apparaît dans le domaine de l'Est où les *é* fermés sont restés intacts : [*sét*, *n(w)éyt*, *hwék*, *kwéšə*] etc.

Revenons maintenant au traitement de quando< [*kon*]. Le passage de l'*a* à *o* sous l'influence du *w* en position atone y a été d'autant plus naturel que l'*a* était immédiatement suivi d'une nasale, phonème à influence fermante. Quant au *w*, il a été éliminé, nous verrons plus loin comment (p. 81). — Quelle date faut-il assigner au changement de *a* en *o* et à l'apparition de la forme [*kon*]?

Les anciens textes originaires de la région et rédigés en langue vulgaire n'en fournissent aucun exemple, alors qu'on peut citer au moins un cas de la forme [*ken*], aujourd'hui limitrophe de [*kon*] vers le Sud-Ouest: *quent*, texte de 1505, daté de Meilhan-24 près de Tartas-18 : *Recueil*, 168. Cet exemple doit être ajouté à ceux qu'on a relevés à Bayonne aux XII-XIIIe siècles (v. Ronjat, *l. cit.* et Lespy-Raymond, *Dict. béarn*, *s. v°*). Mais nulle part n'apparaît [*kon*], car la forme *quoant*, qui se rencontre parfois, notamment dans le texte précédemment cité (p.

171), doit être interprêtée comme une simple graphie où l'*o* a pour fonction de représenter l'*u* consonne de [*kwan*] : comparer (*ib.*) *quoart*, — prononcer [*kwart*] — q u a r t u m, St Paul en Born, 1478, VIII, *v°;* St Sever, 1510, II, 5,; *quoate* — prononcer [*kwate*] q u a t t u o r, Tartas 1505, 28 ; St Sever 1519, XXV, 3 ; Mont-de-Marsan 1546, 1, 10, 26 (deux exemples) ;1514, 40 ; 1509, 49 ; St Sever 1463, 15; Villeneuve-de-Marsan 1495, 40, etc.

En ce qui concerne la répartition géographique des formes à l'époque actuelle, la carte 432 du *Petit atlas* en donne une idée. Cette carte coïncide dans les grandes lignes avec deux autres cartes, dressées dans les mêmes conditions, mais que je n'ai point publiées, et qui concernent ces deux phrases « *Quand* tu le voudras, appelle nous », « Nous nous en irons, *quand* il ne pleuvra plus ». Sauf variantes particulières, le domaine exploré y apparaît partagé en quatre grandes aires de dimensions inégales: [*kon*] au Nord, [*kèn*] au Sud-Ouest, [*kan*] à l'Est, [*kwan*] au Centre et au Sud, avec vers le Sud-Sud-Est un petit domaine [*kon*] formant enclave. C'est ce qui apparaît dans le schéma suivant :

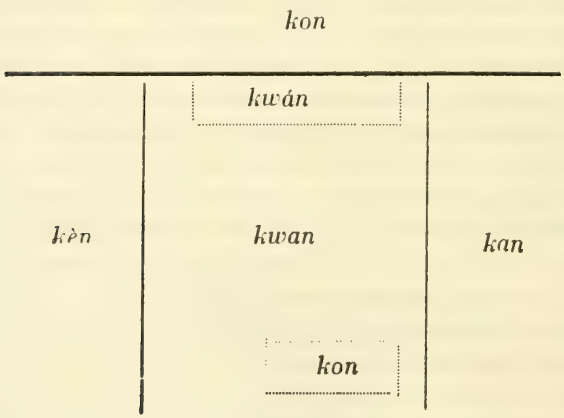

L'aire de [*kon*] est plus développée vers l'Est que ne semble l'indiquer la carte 512 de l'*Atlas linguistique* qui relève [*kon*] seulement à l'Ouest, à Parentis-672. Or tous mes documents attestent [*kon*] à Luxey-664, (qui est mon numéro 40). La forme [*kwán*], avec *á* vélaire, que donne l'*Atlas linguistique* pour cette commune, et qui est historiquement la première étape entre [*kwan*] et [*kon*], a été identifiée par moi, mais plus loin, sur différents points du territoire exploré, là où domine [*kwan*] : 1° Vers la frontière commune des domaines [*kwan*] et [*kon*] : outre les variantes de ma carte 432, à laquelle le lecteur pourra se reporter, j'atteste l'existence de [*kwán*], avec *á* vélaire, à Garein-22, Geloux-31, Bostens-62, Sarbazan-72, Lamothe-28. — 2° Dans une enclave de forme irrégulière au sud du domaine de *kwan* : cf. *Petit atlas*, *ib.* ; voir le schéma précédent. Dans cette enclave la vélarisation de l'*a* est parfois très avancée : à Lamothe-28, un sujet prononce nettement [*kwon*] mais avec un *w* très atténué, presque amuï. A Bretagne-56, chez un sujet de 39 ans, le *w* est complètement amuï, et cependant la voyelle est encore intermédiaire entre *a* et *o* ; mais le fils de la même personne, un enfant de onze ans, dit déjà [*kon*], forme inconsciente. Cette dernière forme se retrouve encore dans la commune voisine, à Bougue-56, chez une jeune femme de dix-sept ans.

Ces variantes offrent un double intérêt ; d'abord elles nous permettent de nous rendre compte de la manière probable dont s'est accomplie l'évolution au Nord, dans le grand domaine de [*kon*], où est situé Labouheyre-1 : la forme [*kwon*], issue de [*kwan*] par assimilation, a dû disparaître très rapidement, parceque le groupe ***kwo* n'existait pas dans le système général de la phonétique locale. Dès que l'*o* a supplanté l'*a* dans la prononciation réfléchie, le *w* a été éliminé : [*kwon*] a été ce que M. Grammont appelle une « phase sans durée ».

En second lieu la répartition de nos variantes, dont le caractère minutieux rebuterait à tort le linguiste insuffi-

samment patient, a une signification d'une portée plus générale : elle montre bien la complexité des évolutions phonétiques et la difficulté que nous éprouvons lorsque nous essayons de reconstituer avec exactitude le procès de leur diffusion dans le temps et dans l'espace. Les [*kon*] du Sud-Est, dans la petite enclave qui a son noyau vers Bretagne-56 et Bougue-66, *sont distincts géographiquement et sans doute chronologiquement* des [*kon*] du Nord qui forment le grand domaine auquel appartient Labouheyre-1. Et pourtant, la même force qui s'exerce ici s'exerce là-bas : la masse linguistique de toute cette région se trouve depuis un temps indéterminé dans un état de fermentation spéciale qui rend possible et imminente sous certaines conditions l'altération du groupe *kwa-* : l'évolution y est en quelque sorte en puissance ; elle peut se produire à tout moment sur un point quelconque de la région.

L'histoire et la géographie de q u a n d o dans les Landes nous permettent de saisir la marche de certaines innovations linguistiques: la propagation de l'innovation semble s'effectuer par *foyers successifs*, qui peuvent s'éteindre, couver sourdement, se rallumer, jusqu'au jour à l'innovation victorieuse, devenue consciente et réfléchie chez les sujets parlants, s'installe solidement dans un secteur bien défini. — Ainsi s'expliquent, dans un domaine autrement vaste (je choisis un exemple entre tant d'autres) les concordances et les discordances chronologiques et géographiques que présente dans les différentes langues romanes la diphtongaison des voyelles ouvertes *è* et *ò*. La force qui agit pour amener la diphtongaison est partout la même : c'est la force différenciatrice. Elle tend à séparer la voyelle en deux éléments dont le dernier met en relief par opposition au premier le caractère *ouvert* de la voyelle : *ie*, *uo*. Partout cette force doit lutter contre la force assimilatrice : elle l'emporte dans certaines régions, mais est vaincue dans d'autres. De là les variations de date dans la diphtongaison ; de là les solutions de continuité dans la géographie du phénomène ; de là enfin la

diversité des conditions dans lesquelles il intervient. La cristallisation s'est produite avant que l'innovation ait submergé tout le territoire roman.

⁂

Les recherches précises sur un domaine restreint peuvent éclairer l'histoire linguistique de domaines plus vastes, et la proposition inverse est parfaitement vraie; mais il ne s'ensuit pas qu'une notion des faits généraux permette d'éviter toute erreur dans l'interprétation des faits particuliers. Le linguiste le plus averti doit éviter de trancher en matière de parlers dont il n'a qu'une connaissance imparfaite. Les remarques de M. Ronjat sur le suffixe -a r i a m à Labouheyre n'échappent pas à de graves objections.

Et d'abord est-il certain qu'il y ait dans le parler de Labouheyre un tel « mélange » de formes en [*-eyrə*] et en [*-œyrə*] comme continuatrices de - a r i a m ? Les livres de M. Arnaudin aussi bien que mes propres documents montrent qu'à Labouheyre la forme de ce suffixe est [*-eyrə*] et non [*-œyrə*]. Ex. : *mouliéyre*, *Chants*, 83, *oumbréyre*, 68, *tapouéyre*, *passim*, *lioujéyremeun*, 76, 412, *arribéyre*, 254, *cousinéyre*, 343, *perméyre*, 405, *leytéyres*, 150, *languéyre*, 260, *seguéyre*, XXXI ; *Praoubéyre*, *Contes*, 179, *arroumiguéyre*, 228, *pariéyres*, 236, *batéyre*, 275, *batiséyre*, 284. *aouilléyre*, 301, 303, etc; [*liwjèyrə*], *Petit atlas*, 268, [*gwuwrèyrə*], 369. — Ni dans son compte-rendu des *Chants populaires* (RLR., LVIII, 333), ni dans l'article qui fait l'objet de notre discussion, M. Ronjat ne cite un seul exemple authentique de [*-œyrə*]<-a r i a m, et pour cause. (1).

(1) Il faut se garder de confondre le produit de - a r i u m, -a r i a m avec celui de - (t) o r i u m, - (t) o r i a m et peut-être est-ce là le point de départ de l'erreur de M. Ronjat. A Labouheyre - t o r i (a m) aboutit à [*-dœy(rə)*] : *joumpe-*

Quant aux mots où il constate *-œyre* au lieu de *-eyre*, ils remontent à des formes latines avec ĕ (lat. vulg. *è*), et en réalité le flottement entre *ey* et *œy* que M. Ronjat croit remarquer dans les représentants du suffixe - a r i a m, n'existe que dans ces formes là. La question n'est donc obscure que pour les *è* latins suivis de *yod*. Le « mélange » semble ici, à vrai dire, assez réel, et l'on ne voit point à première vue pourquoi l'on a par exemple [*lœyt*] l ĕ c t u m à côté de [*peyrə*]<p ĕ t r a m.

Cette anomalie apparente a embarrassé M. Ronjat à un tel point qu'oubliant tous ses bons principes il a brouillé toute la question : il confond des cas différents (a r ĕ a m et p ĕ t r a m) ; il fait remonter [*hœyrə*] à *f ĕ r i a au lieu de la forme classique f e r i a qui en est l'explication toute naturelle : cf. franç. *foire* et les formes en *-ey-* qui dominent en Gascogne sur les formes en *-ye-* ou *-yey-* (voir *Atlas linguistique*, 587) ; il suppose qu'*ent(i)euyre*, représentant phonétiquement régulier de i n t é g r a m, est un emprunt à un patois voisin; il propose enfin, pour expliquer [*lœyt*]<l ĕ c t u m, d'y voir aussi un emprunt « à moins d'admettre, ajoute-t-il, un croisement avec [*nœyt*] <n ŏ c t e m »... Il est temps de l'arrêter dans la voie des suppositions.

L'explication véritable est beaucoup plus simple. Le mot [*šœys*]<s é x nous en donne la clé.

deuyre « balançoire », *Chants*, *LXXI* ; *sequedeuy* « séchoir », Contes, 243. Cf. [*eskarbudœy*] « écouvillon » à Luxey, *Atlas linguistique*, 1542, [*labœdœy*] « *lavoir* », 755, [*trükadœy*] « bat*toir* », 116 etc. — C'est encore - t o r i u m qu'il faut reconnaître dans les adjectifs verbaux si fréquents dans les anciens textes de la région landaise sous les formes *-dor*, *-dur*, *-der* (*Recueil p. XXIX*) et qui sont encore vivants à Labouheyre sous la forme *-deuy* : *estoursedeuy* « bon à tordre », *Contes*, 279, *amassedeuy* « bon à ramasser », 218, *darriguedeuyres* « bonnes à arracher » 217, *disedeuy* « proverbe », 146, littéralement « chose à dire ». — La distinction qui existe à Labouheyre entre [*-eyrə*] et [*-œyrə*] montre que Paul Meyer s'est trompé lorsqu'il a écrit (*Romania*, III, 434) que - t o r i u m et - a r i u m se sont confondus en gascon.

A Labouheyre les *è* ouverts primaires ne sont jamais passés directement à *œ*. En principe ils restent *e*, et cet *e* a un timbre plus ou moins intermédiaire entre *è* et *é*, la fermeture variant suivant la position de la voyelle dans le mot (mes notations sont en désaccord sur ce point avec celles de M. Arnaudin: je renvoie à ce sujet à mes observations dans *Romania*, XLII, 588). Voici entre tant d'autres quelques exemples du traitement de *è* ouvert primaire : p ĕ d e m > *pé*, *Contes*, 297, etc.; *Petit atlas*, 393; v ĕ s p a m > *bréspe*, *Contes* 240, [*brèspə*], *Petit atlas*, 232, f ĕ l > *héou*, *Contes*, 158, [*hèw*], vérifié sur tous les points. du domaine exploré : cf. *Petit atlas* p. LI, n. 1. etc. etc.

Les *é* fermés passent au contraire à *œ*, et ce passage a lieu, comme nous l'avons dit plus haut (p. 76) aussi bien pour les *é* secondaires que pour les *é* primaires. Le deuxième élément des diphtongues *ié* et *ué*, qui proviennent dans certaines conditions des ĕ et ŏ latins, était fermé à Labouheyre : de là les diphtongues *iœ* pour *ié* et *uœ* pour *ué* : h ĕ r ī > [*iéi*] d'où [*jœy*] ; c ŏ x a m > [*kwéšə*] d'où [*kwœšə*] etc.

Tel a été le traitement de s ĕ x devenu d'abord *sieis*, qui est la forme ancienne de toute notre région : *Recueil* : *sieis*, *sieys*, *scieis:* Mont-de-Marsan 1458, 19; 1465, 60; 1514, 15, 20 : 1546, 1, 16 : Villeneuve-de-Marsan 1495, 51; Tartas 1381, 8 : 1396, 7 : Saint-Sever 1367 dans du Buissox, *Hist. monast. S. Sever.* I, 327 ; *Recueil*, 1510, VII v°, 1 ; X, 5 ; XIV ; II v° 19 ; 1519, XIX, 18 ; XXI v° 14 etc. etc. — De [*siéis*] ou a eu [*siœys*, *šœys*] à Labouheyre. Si l'on compare la carte 470 « six » du *Petit atlas* avec les deux cartes voisines 472 « soif », 473 « soir », l'on verra bien que le domaine de l'*œ*<*é* secondaire coïncide exactement avec celui de l'*œ*<*é* primaire. Une seule dérogation à Ousse-Suzan-14 demande sans doute une explication particulière. La relation étroite entre l'apparition du son *œ* et l'existence de la diphtongue apparaît d'une manière éclatante dans la carte 528 du *Petit atlas* « ton ami *vient* », dont voici le schéma :

bèn

biœn	*bién*	*bén*

On ne relève aucun exemple de *œ* dans les aires *bèn* et *bén*. Cette concordance qui se retrouve dans les cartes 527, 526, 522, 494, 496, 497, etc., atteste formellement que l'*œ* *est conditionné par l'existence de la diphtongue.*

En conséquence, sauf cas spéciaux qui seront examinés, tous les mots qui à Labouheyre offrent un *œ* en regard de ĕ latin s'EXPLIQUENT PAR UNE DIPHTONGUE PRIMITIVE : *ié*> *iœ*. Seulement cet *ié* ou cet *iœ* ont perdu leur *i* consonne dans certaines conditions qu'il nous reste maintenant à déterminer.

On peut poser en principe que la perte de cet *i* est due essentiellement à la RÉDUCTION D'UNE TRIPHTONGUE.

En effet les *è* et les *ò* du latin vulgaire ne se sont diphtongués, en gascon comme dans la majeure partie du domaine provençal, que sous l'influence d'une semi-voyelle suivante, *i* ou *u* (*Etudes* 198-214). — Donc les *è* et les *ò* en se combinant avec la semi-voyelle suivante ont abouti après leur diphtongaison à *iéi*, *iéu*, *uéi*, *uéu:* ex. : s ĕ x> *sieis*, l ĕ v e>*lieu*>*lheu;* n ŏ c t e m *nueit*, b ŏ v e m *bueu*.

Or il y a eu de bonne heure tendance à la réduction de ces triphtongues et cette tendance a surtout prévalu vers la région ouest, nord-ouest et nord du domaine considéré, en particulier à Labouheyre-1 : voir par exemple, n ŏ c t e m>[*nuéyt*, *nuœyt*], respectivement [*neyt*, *nœyt*], *Petit atlas*, 352; *neuyt*, *Contes*, 179 etc.; cf. *Atlas linguistique*,

carte 929 où la forme [*nüyt*] a échappé aux mailles lâches de l'enquête de M. Gilliéron, bien qu'elle soit intallée dans le pays depuis le XIIIe siècle: *de nuitz*, charte de Mimizan de 1300, l. 25, *Recueil*, 187 : voir encore vŏcitum> [*bwéyt*, *bwœyt*, *büyt*], *Petit atlas*, 535 « vide »; *buyt* dans Arnaudin, *Contes*, 265 etc. ; cf. *Atlas linguistique*, 1384 [*büit*] dans tout le domaine compris entre le littoral et la Teste-662, Hostens-654, Luxey-664, Sabres-674, Soustons-681 ; [*bœyt*] à Biarritz.

Il est inutile de nous étendre sur les réductions des diphtongues autres que *iei*. Au surplus nous serions entraînés fort loin, car la réduction des triphtongues est un des phénomènes les plus complexes à suivre historiquement et géographiquement dans notre domaine (voir *Etudes*, 201, 204 etc.)

Quant à *iei*, *iœi*, ces triphtongues ont subi dans les Landes, suivant les conditions phonétiques particulières à chaque mot, suivant les lieux et les temps, quatre traitements différents : — ou bien la triphtongue a conservé en principe ses trois éléments : [*miéyə*, *miœyə*] mĕdiam ; — ou bien l'élément central a subi l'influence des deux *i* contigüs qui l'ont assimilé ou éliminé par écrasement : *bilh* *vĕclum ; — ou bien le premier *i* de la triphtongue est tombé [*ɔntœi*<*ɔntiœi*] intĕgrum ; — ou bien c'est le deuxième *i* qui est tombé : [*piœntə*<*piénte* <**piéinte*] pĕctinem.

La conservation de la triphtongue est un cas exceptionnel qui s'explique par des raisons de phonétique syntactique et de sélection morphologique : par exemple [*miœi*] mĕdium s'est maintenu à côté de [*mœi*] dans des conditions qui seront déterminées plus loin. — Dans *jeuy* hĕrī, Arnaudin, *Contes*, 290, les trois éléments de la triphtongue primitive sont encore représentés, parce que le premier *i* a été consonnifié par sa position à l'initiale absolue, et le même fait s'est produit pour les formes [*yey*, *yœy*] dont les aires bien nettes s'étendent autour du domaine [*jœy*], *Petit atlas*, 238 « *hier* » ; seulement dans

[*yey*, *yœy*] la consonne est un simple *yod*, qui tend par endroits à devenir mi-occlusif (voir les variantes des points 5, 21, 41 etc., tandis que dans [*jœy*, *jey*] ce *yod* a abouti par épaississement à la prépalatale chuintante.

La réduction de la triphtongue par écrasement de l'élément médial n'est pas sans exemple dans notre région dès le moyen-âge : *bilh* v ĕ c l u m est attesté dans nos documents du XIV siècle de Tartas et du Bazadais : voir *Etudes*, 199, 8. Il est resté des traces de cette tendance à l'époque actuelle, par exemple à Maillas-80, qui a fait partie du Bazadais : [*mije*) m e d i a m. Cf. encore [*éntire*] i n t ĕ g r a m à Soustons etc. Voir *Etudes*, 201.

Mais à Labouheyre la réduction de la triphtongue ne s'est pas opérée en principe au détriment de l'élément médial. Dans ce parler c'est l'un des éléments *i*, initial ou final, qui a été atteint : on a eu (*i*)*œi* ou *iœ*(*i*). Dans ces deux cas l'*i* qui a disparu à l'époque actuelle comme phonème distinct peut avoir laissé des traces et mouillé les consonnes adjacentes.

Le mot [*šœys*], pour [*siœis*], est un exemple du premier cas. Le *š* initial, au lieu de s, s'explique par le contact du *yod* : cf. *m a x ĕ l l a pour *maxïtla* > [*mašèrə*], *Petit atlas*, 252, *Contes*, 235, anciennement *maysère* cf. v. prov. *maisèla* etc. Le *yod* a donc été absorbé par l's et retenu jusqu'à nos jours sans difficulté, car le phonème *š* est communément usité à l'initiale dans le parler de Labouheyre : *chourde* « sourde » *Contes*, 183, *Petit atlas*, 483; *chuda* « suer ». *Contes*, 201, 222 etc., *Petit atlas*, 485-6 ; *chouade* « avoine », *Contes*, 297, *Petit atlas*, 38, etc.

Au contraire, dans le même parler, *l'* mouillée initiale est inconnue. M. Arnaudin le remarque fort justement, (*Contes*, 153). Le mot *lhotis* « niais » y est tout à fait isolé, et dans des phrases telles que *que lh'agrade*, *que lh'a balhat* pour *que li a-*, *que li a b-* (*Chants populaires*, LXXVIII), l' *l* mouillée ne peut être considérée comme initiale mais bien comme syntactiquement intérieure. —

De cette absence de *l'* initial il est résulté qu'à partir du moment où l ĕ c t u m devenu [*liéit*] a eu son *l* initiale mouillée par l'*i* consonnifié, cette *l'* mouillée a été ramenée à *l* simple. — Une fois de plus se présente le cas d'un phonème nouvellement apparu dans une position insolite et qui est ramené au type phonétique le plus voisin existant dans le parler considéré. Ainsi s'explique cette forme [*lœyt*], si embarrassante à première vue. Point n'est besoin pour en rendre compte de rapprocher les exemples connus du passage de *l'* mouillée à *l* ordinaire dans certains dialectes du nord de la France (*Romania*, XXX, 109), dans le Midi et particulièrement à Narbonne dès le XIVe siècle (*Zeitschr.*, XXIV, 581), ou même encore dans certains parlers gascons du Gers (s o l i c u l u m>[*surél*]; v è c l u>[*biél*] à Lanne-Soubiran par exemple). Il est vraisemblable que la forme [*l'œit*] a été elle aussi à Labouheyre une phase phonétique sans durée. — Quoi qu'il en soit, notre territoire se partage actuellement en deux zones d'inégale étendue: celle du sud qui connaît *l'* mouillée initiale, celle du nord qui l'ignore. La ligne de démarcation apparaît dans la carte 274 « lève » du *Petit atlas*, où les formes [*l'ewi*, *l'iwi*] respectivement [*lewi liwi*, *luwi*] correspondent bien par leur distribution géographique aux formes [*l'œyt*, *l'eyt*] écrites aussi [*l'yœyt*, *l'yeyt*] respectivement [*lœyt*, *leyt*] de la carte 280 « lit ». Comparer encore les cartes 273 « levant » ; 272, « levain » où Labouheyre-1 [*luwami*] s'oppose à Ygos-23 *l'əwami* ; 392 « peut-être » et 54 « bientôt », (où les divergences du traitement phonétique de l ĕ v e demandent une explication spéciale fondée sur l'existence de deux significations pour un seul et même mot). Comparer enfin l'*Atlas linguistique*, 778 « lit », 763 « lève ». Toutes ces données concordent avec celles des auteurs patoisants modernes : *luoua*, *Contes*, 157, 211, 172; mais *liéba*, Sourbets, *Countes* (patois de Bougue près Mont-de-Marsan) p. 3 ; *leuyt*, *Contes*, 194, mais *liéyt*, Sourbets, *C.*, p. 22. — En ce qui concerne

l'époque ancienne, l'examen des documents du moyen âge montre que l'opposition entre *l* et *l'* remonte au moins aux XIVe-XVe siècles, et que déjà le nord de notre région s'opposait au midi : *lhebar* Roquefort-de-Marsan 1499, II, 27 ; *lheben*, ib. 24: *lheuant*, Mont-de-Marsan 1465, 10, *lheba* Villeneuve-de-Marsan 1536 (II, 1. 7 non publié) ; *lheuatz* St-Sever 1463, 13 ; *lheue* 1510, X, 10 ; *lheuades* 1519, XXXII, 10, 10 ; *relheu* « mainlevée » 1519, XVII, v° 11. Pour le Marsan, Saint-Sever et la région sud de l'Albret (Tartas) je n'ai relevé que deux dérogations, avec *l* dure : *leuatz* Mont-de-Marsan 1316, 15 et *leuant* Tartas 1317,42, mais la langue de ce dernier texte est loin d'être pure au point de vue strictement local, bien que le notaire rédacteur s'intitule « publicus notarius Tartasii » (voir mes remarques *Recueil*, 153 note 11). Partout ailleurs, c'est-à-dire dans la région landaise de l'Albret au nord de Tartas, dans le pays de Born et dans le Bazadais, *l-* dure est seule attestée : *leuant* Morcenx 1444, 9 ; Contis 1515, 44 ; Mimizan 1538, 14, 17 ; Salles 1538, XXII, 14. De même l ĕ c t u m est représenté par *lheyt* à Tartas en 1396, 22. C'est le seul exemple du mot que fournissent à ma connaissance les textes de la région. Mais le participe *l ĕ c t a m (d'après l ĕ g o pour l. class. *lēctam*) est attesté sous la forme *lheyte* à Saint-Sever 1368, 56, et l'infinitif *alheytar* « choisir » St-Sever 1368, 18, repose sur une forme tonique *a l l é c t a t de *ad* + **lĕctare* : cf. [*pal'o l'èto*] « paille triée » à Aureilhan-687, *Atlas linguistique*, 652.

Si la substitution de *l-* à *l'-* en syllabe initiale est donc assurée pour Labouheyre et si la forme [*lœyt*] apparaît désormais bien clairement comme la réduction d'un ancien [*liœit*] plus ou moins éphémère, on reconnaîtra sans peine dans les mots du type [*biœl'*, *biœl'ə*] respectivement [*biél'* *biél'ə*] <*v è c l u, *v è c l a (*Petit Atlas* 539 « vieux » ; *bieuill*, *Contes*, 179, *bieuille*, 193 suiv.) le même traitement de l'*é* secondaire issu de l'*è* latin + *yod*. Dans ces mots encore il y a eu réduction de la triphtongue *iœi*, mais c'est le dernier élément *i*, et non plus le premier, qui a dis-

paru en tant que phonème distinct : il a été absorbé par l'*l* suivante qu'il a mouillée, et cette *l'* s'est maintenue normalement en position finale ou intérieure.

Dans d'autres cas la réduction de la triphtongue *-iœi* par chute de l'élément final s'est opérée sans que le *yod* disparu ait laissé derrière lui aucune trace. Ainsi [*piœnte*] respectivement [*piénta*] pĕctine s'explique par une métathèse ancienne d'une forme primitive *[*pieitnə* où le groupe insolite *-tn-* a fait place au groupe très commun *-nt* (voir Grammont, MSL XIII, 89). Que la réduction de la triphtongue ait eu lieu, ou non, dans ce mot avant que la métathèse se soit produite, la palatalisation de la consonne contiguë au deuxième *yod* était impossible, car les groupes **[*l'ne*] ou **[*n'te*] sont aussi insolites l'un que l'autre. Le point d'aboutissement a été finalement [*piénta*> *piœnta*] : *Petit atlas* 384 « peigne » ; cf. *pieunte*, *Contes*, 303 : cf. 146 ; *piénte*, Sourbets, *Countes*, 12 ; *Atlas linguistique* 989.

Dans tous les cas examinés jusqu'ici, la réduction de la triphtongue s'est opérée pour chaque mot d'une manière constante, c'est-à-dire que pour un mot donné il n'y a eu, dans un patois donné, qu'une forme de réduction, soit (*i*)*œi*, soit *iœ*(*i*). Mais il y a des cas dans lesquels il y a eu, au même point géographique, hésitation entre les deux modes ; il y en a d'autres enfin où les formes réduites alternent avec les formes non réduites.

Pour integram M. Ronjat cite, sans donner de référence, *entieuyre* comme étant la forme de Labouheyre. Je n'ai rencontré dans ce patois qu'un exemple du mot ; il se présente au masculin sous la forme *enteuy*, *Contes*, 270. Quoi qu'il en soit [*entyeyrə*] est attesté à Tartas-18, *Atlas linguistique*, 468 « entière », et il est bien certain que la forme avec la triphtongue est à la base du moderne [*əntœy*] de Labouheyre. Les anciens textes fournissent d'ordinaire pour ce mot la forme empruntée *entegra* masc. *entegre* : Villeneuve-de-Marsan 1277, 16, Mont-de-Marsan 1316, 26 Tartas 1317 22, Bazas 1328, 5, Mimizan 1300, 83, St-

Paul-en-Born 1478, II v°, 8, et c'est cette forme savante qui s'est maintenue jusque dans les patois actuels de cette région, vers le littoral : [*entrègə*] à Lacanau-650, *Atlas linguistique*, 468. Toutefois deux des plus anciennes chartes du Marsan offrent chacune un exemple d'une forme populaire avec diphtongue : *entierament* Mont-de-Marsan 1265, 8, *enteyrs*, 1311, 49. A cette époque on ne peut songer à interpréter la première de ces deux formes comme un emprunt au français *entier*. L'on est donc obligé d'admettre une ancienne triphtongue dont la réduction a eu lieu de deux manières différentes au même endroit : d'une part [*entier*] d'autre part [*entéir*]. Cette dernière forme est l'équivalent du moderne *enteuy* attesté à Labouheyre par M. Arnaudin. Le même mode de réduction est reconnaissable dans *teuche* t ĕ x e r e, *Chants populaires* 378, dans les noms de lieu *Mousteuy*, en français *Moustey*, *ib.* 484 M o n a s t ĕ r i u m, *Lieseuy*, *ib.* 481 en français *Luxey*, où le suffixe est aussi - ĕ r i u m. Ce même suffixe est attesté à date ancienne avec une triphtongue : *Perquiey* Mont-de-Marsan 1306, 10 <P e r c h ĕ r i u m, forme latine de ce nom de lieu dans une charte latine inédite de 1135 (Arch. dép. Gironde ; la Sauve ; H. 23) ; mais *Perquie* apparaît à Villeneuve-de-Marsan 1316, 3, 1495, 87 Roquefort-de-Marsan 1474, 12, 57, 74.

L'hésitation est la même en ce qui concerne m ĕ l i o r et m ĕ l i u s. M ĕ l i o r pris adverbialement aboutit au moderne *meuille* ou *meulhe*, *Contes* 182, 237; *Chants* 339. La triphtongue primitive nous est assurée d'abord par la géographie moderne : [*miél'ə*] *Petit atlas*, 307, et par la littérature patoise, *miéille*, Sourbets, *Countes*, 13. D'autre part les anciens textes offrent une double série de formes, avec réduction en (*i*)*ei* ou en *ie*(*i*), comme cela se produit pour i n t ĕ g r u m : Villeneuve-de-Marsan, 1277, 24 : m ĕ l i u s>*miels* dans A, *meils* dans B : Saint-Sever 1277, 18 : *meils*.

Il peut être surprenant au premier abord de voir des textes de même provenance géographique et de dates rap-

prochées donner ces formes divergentes. Mais l'on en sera moins étonné si l'on considère ce qui se passe dans les patois actuels. A Labouheyre [*mœy*] et [*miœy*] m ĕ d i u m alternent constamment. M. Arnaudin écrit *sou meuy dou laré* « au milieu de l'âtre », *Chants*, 341, *sou meuy de le lane* « au milieu de la lande », *Contes*, 220, *entermeuy les dens*, 232 ; cf. 146 et *Chants* LXXI. La forme réduite semble réservée aux emplois du mot comme préposition ou comme locution prépositive. Ailleurs la triphtongue reparaît : *n'eus mieuye neuyt* « il est minuit », *Chants*, 468; *Mieuyoun*, nom propre diminutif formé sur *mieuy*, *Contes*, 284 ; *ha 'na a mieuyes* « faire aller à moitié », 217 ; *su' queut demieuy* « sur ces entrefaites » 251 ; *desmieuya* « séparer », 146, *Chants* LXXII. Pour m ĕ d i a m pris adjectivement, la carte 128 « demie » du *Petit atlas* montre que la triphtongue est générale dans tout le domaine exploré, sauf à Maillas-80 où [*mijə*] présente un écrasement de la triphtongue — [*dəmɪ*] à Luxey-40 est un emprunt au français —.

Le cas du mot *pərpeure* « paupière », *Contes*, 146, semble faire difficulté. Ce serait le seul exemple de la réduction de la triphtongue par chute des deux éléments extrêmes [*pərp(i)œ(i)rə*]. En réalité le mot ne vient pas directement de *p a l p ē t r a m, pas plus que de p a l p e b r a m ; il s'explique par une substitution de suffixe, comme la plupart des formes dialectales italiennes et comme le provençal *parpèla*, *palpèla*. Labouh. [*pərpœrə*] ne cadre pas exactement avec ces formes provençales qui ont un *è* ouvert, mais bien avec l'ancienne forme *palpét*, attestée avec *é* fermé (v. Levy, *Petit dict. prov.*). La double forme du béarnais moderne *perpét*, masc., *perpére*, fém., montre bien qu'une *-ll-* géminée latine et un *é* fermé latin sont à la base du mot : cf. Labouh. [*œt*]<ĭ l l u m, [*œrə*]<ĭ l l a m. L'*etymon* de *perpeure* est donc une forme dérivée du radical de p a l p e b r a, *p a l p e t r a, à l'aide du suffixe -ĭ l l a. Un croisement entre p a l p ē t r a et p a p ĭ l l a, d'où une base *p a l p ĭ l l a, me semble assez vraisemblable.

La seule difficulté réelle des exemples allégués par M. Ronjat est l'opposition entre [*kadœyrə*] c a t h ĕ d r a m et [*pèyrə*] p ĕ t r a m. Le mot [*pèyrə*] est certainement le représentant régulier et héréditaire de p ē t r a m : l'*è* ouvert devant un *yod* secondaire provenant du groupe *-tr-* intervocalique, ne s'est pas diphtongué en landais (*Etudes*, 211-2). Peut-on dès lors admettre que [*kadœyrə*] soit la réduction d'un ancien [*kadiœirə*] ? C'est douteux. Il est probable que nous sommes ici en présence d'un emprunt, comme le pense M. Ronjat. Il existe à Labouheyre d'autres exemples de mots d'emprunts ayant un *è* originaire passé à *œ* par un intermédiaire *é* dû à une prononciation locale. Voici quelques remarques sur ces emprunts et sur leur répartition géographique.

La limite entre [*alumétə*] et [*alumœtə*], *Petit atlas*, 18, « allumette », qui sont des emprunts manifestes au français, coïncide exactement avec la limite de [*sét*] et [*sœt*] s ĭ t i m, 472 « soif », où l'*é* fermé est héréditaire et ancien.

Cette coïncidence rigoureuse est un fait rare dans la géographie des mots d'emprunt. Elle s'explique aisément: lorsque le mot *allumette* a été emprunté au français, sa terminaison a été assimilée au suffixe patois issu du latin - ĭ t t a m : l'on a donc eu [*alumétə*] partout où - ĭ t t a m était devenu [*-étə*]; inversement l'on a eu [*alumœtə*] partout où [*œtə*] correspondait à - ĭ t t a m. D'où il ressort que la limite géographique entre [*alumœte*] et [*alumétə*] n'a en réalité rien à voir avec un fait d'emprunt mais qu'elle résulte du traitement phonétique normal des mots héréditaires terminés en latin par -ĭ t t a m. Les cas suivants sont bien différents.

Dans [*biœryə, -j-*] et [*bieryə -j-*], *Petit atlas*, 538, « vierge » le domaine de l'*œ* est plus restreint que dans [*sœt*] respectivement [*sét*] s ĭ t i m (cf. toutefois *bieurje*. *Contes*, 308) ; l'*è* ouvert originaire du français s'y est maintenu dans un plus large domaine. — Dans [*śènə*]. emprunté au français c h a î n e, *Petit atlas*, 77, « chaîne »,

il n'y a plus un seul exemple de *œ*, et il en est de même pour [*śeyrə*] <fr. c h a i r e, comme il apparaît dans le *Petit atlas*, 78 « chaise ». Or sur cette même carte, [*kadœyrə*] lui-même occupe un domaine rétréci il est inconnu à Bégaar-8, Audon-9, Carcen-16, Carcarès-17 où l'on dit [*kadeyrə*] avec *e* en même temps qu'on dit [*alumœtə*] ou [*sœt*] avec *œ*. De cette distribution géographique excentrique, comme de celle de [*biœryə*], nous pouvons conclure qu'il y a eu emprunt dans les deux cas. — Il faut en dire autant de Labouh. *culheu*, *Chants*, LXXII, qui a été tiré du français c u i l l e r par l'intermédiaire d'une prononciation locale [*kül'éy*], *Atlas linguistique*, 367, n°s 641, 643, analogue à la prononciation du français local méridional [*kül'é*, *küyé*] signalée par M. Grammont, *Prononciation française*, 94 —.

Les différences qui apparaissent dans le traitement des *e* de tous ces mots voyageurs s'expliquent par la diversité des dates d'emprunt, par la variété des trajets que les mots ont suivis, par les habitudes phonétiques spéciales des porteurs qui les ont introduits. Certaines formes ont été apportées par les commerçants, d'autres par les ouvriers, d'autres par les maîtres d'école, d'autres par les gens d'église, beaucoup par l'armée. Il en résulte que la structure phonétique de chacun est déterminée par des conditions spéciales, et de là vient le caractère aberrant de leur géographie.

La deuxième partie de cet article peut se résumer ainsi :

A Labouheyre :

1° Le suffixe - a r i a m a une forme définie, et cette forme est [*-eyrə*].

2° *A* + *yod* aboutit à *ey* : * a i o [*ey*], a r ĕ a m [*eyrə*].

3° *E* ouvert reste en principe *e* : pĕ d e m *pe*, f ĕ l *heou*.

4° La diphtongue *œy* repose : *a*) sur *é* fermé latin + *yod* : v ī t r u m [*bœyrə*,] f ē r i a m [*hœyrə*), L ī g ĕ r e m [*lœyrə*], dont l'étymologie me paraît sûre ;

b) sur *è* ouvert latin diphtongué devant un *yod* ancien : i n t ĕ g r a m [*ən'œyrə*] ; mais p ĕ t r a m [*peyrə*], sans diphtongaison, car le *yod* est relativement récent ;

c) sur *éy*, issu de *è* + *yod*, dans quelques cas d'emprunt : [*kadœyrə*, *kül'œy*].

5°. — La triphtongue *iœi*, issue normalement de *è* + *yod* ancien tend à se réduire tantôt à *œy*, mĕ l i o r [*mœl'ə*], tantôt à *yœ*, p ĕ c t i n e [*piœntə*], selon la nature des phonèmes environnants. — Elle n'a conservé ses trois éléments que dans quelques cas spéciaux dont les uns s'expliquent par la phonétique syntactique : [*miœy*] : les autres par la consonification d'un des éléments : [*jœy*].

6° L' *l'* mouillée a été éliminée à l'initiale.

7° L' « action des lois phonétiques » nous apparaît parfaitement régulière dans les cas examinés: elle n'a pas été « contrecarrée à chaque instant par des circonstances particulières ». Les cas particuliers peuvent se ramener à des formules générales. Les anomalies ne sont qu'apparentes, et ne nous paraissent telles que parce que notre analyse est insuffisamment pénétrante. Pour expliquer ces anomalies et pour établir les lois générales, nous devons étudier dans toute « sa complexité la vie des mots » ; nous devons tenir compte de la variété des « conditions particulières » et surtout de la *réalité des faits* plus encore que ne le pense M. Ronjat.

Georges Millardet.

VARIÉTÉS

Inedita... jam diu edita.

Sous le titre « Vers languedociens d'un élève du collège de Castres » on a pu lire dans le dernier numéro des *Annales du Midi* (XXIX, 257) deux sonnets patois que M. J. Anglade publie d'après un petit volume manuscrit du XVIIe siècle appartenant à M. Emile Cartailhac. « Le volume, dit M. Anglade, contient les élucubrations d'un écolier du *gymnase* de Castres... Il renferme des fragments de discours français, de discours latins, de vers latins, des préceptes de rhétorique, des bouts rimés, des vers français, et tout ce que peut trouver une imagination d'écolier, intelligent d'ailleurs, et qui devait connaître le latin infiniment mieux que les candidats au baccalauréat d'aujourd'hui. L'auteur se nomme plusieurs fois : Alaret, *rhétoricien au collège de Jésuites*, 1670 ».

Selon M. Anglade, c'est cet Alaret qui serait l'auteur des deux sonnets languedociens dont il s'agit. De ces vers, M. Anglade tire des conclusions générales sur la diffusion du provençal au XVIIe siècle. « Ils prouvent, dit-il, que le goût d'écrire en langue vulgaire n'avait pas complètement disparu dans certains milieux de la société méridionale ».

Voilà qui est fort bien. — Malheureusement les deux sonnets ne sont nullement d'Alaret, ni d'un élève quelconque du collège de Castres. On peut les lire tout au long dans les œuvres du poète montpelliérain Daniel Sage. Ils figurent parmi les pièces liminaires qui occupent les seize premières pages non chiffrées de l'édition de 1636 : *Les folies du sieur Le Sage dédiées à monsieur Valat, gouverneur du chasteau de Montferran.* A Montpellier, par Jean Pech, imprimeur ordinaire du roy et de la ville, MDC XXXVI. Avec permission. Petit in-8 de XVI-170 p. La

réédition de 1874 par Aubert des Ménils reproduit les vers en question, pp. 176-7.

Il faut rendre à chacun son dû. Notre écolier Alaret n'a fait en 1670 que copier sur son cahier un morceau qui datait à cette époque d'une trentaine d'années et qu'il jugeait intéressant.

Cette copie, telle que nous la livre M. Anglade, n'est pas très exacte. Je note un grave désaccord à la fin du dernier quatrain du premier sonnet. Sage avait écrit :

Jamay noun ay pougut faire de l'arrestat

ce qui signifie en français « je n'ai jamais pu faire le sage, faire l'homme rangé ». Pour l'emploi de la préposition *de* comparer *faire dou fin* « faire le fin », *fa de soun ome* « faire son homme » etc. Quant à *arrestat* dans le sens de « retenu », « rangé », voir Mistral, *Trésor*, v° *arresta* : *fiho arrestado* « fille sage ». Or M. Anglade imprime *faire* de *carrestat* qui n'a aucun sens : *carrestat* n'existe même pas à ma connaissance. De deux choses l'une : ou bien cette faute évidente remonte à Alaret, et alors M. Anglade — qui cinq vers plus loin prend la peine de gloser le mot *védille*, dont l'emploi et le sens sont pourtant aussi réguliers et clairs qu'impudiques — aurait dû nous signaler le monstrueux *carrestat*. Ou bien le barbarisme est dû à une mauvaise lecture de M. Anglade, et dans ce cas Alaret n'encourt plus aucun reproche.

Est-ce l'amour de la langue d'oc qui a poussé Alaret à transcrire ces vers ? Peut-être. Mais c'est aussi sans doute l'attrait défendu d'un poète dont la muse en patois brave l'honnêteté et tient des propos capables de scandaliser les bons Pères studieux :

Jamay noun ay gastat oly ny mai candello
Per estudia.....

Combien d'écoliers paresseux — combien d'éditeurs superficiels —, ont suivi depuis lors cet exemple !

Georges Millardet.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

L. Clédat. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 4e édition, *Paris, Hachette* 1917, in-12° de XVIII-686 p., 4 fr.

Cet ouvrage a déjà été signalé en 3e édition dans notre *Revue* (t. LVII, p. 423) par notre collaborateur M. J. Ronjat. Mais la 4e édition, ayant été entièrement revue, notablement augmentée et réimprimée, appelle une nouvelle mention ; comme additions on i remarque à première vue après la préface une note d'ensemble sur les mots tirés des noms propres, et une autre sur les noms de plantes, puis dans le glossaire plusieurs centaines de vocables qui ne figuraient pas dans les éditions antérieures et augmentent l'ensemble de plus de 60 pages.

Beaucoup de personnes ont l'abitude de lire, d'utiliser et même de critiquer les livres sans en avoir lu la préface. C'est un grand tort, car si l'auteur a jugé bon de faire une préface, c'est qu'il a cru avoir à donner quelques renseignements qu'il est utile de connaître. Quand il s'agit d'un dictionnaire il semble bien qu'une préface soit en général superflue, car tout le monde sait ce que c'est qu'un dictionnaire et même qu'un dictionnaire étimologique ; pourtant les dictionnaires étimologiques peuvent être faits à des points de vue divers et pour des catégories spéciales de lecteurs. Qui n'a pas lu la préface risque de s'adresser à un livre qui n'est pas fait pour lui et d'i chercher ce que l'auteur n'a pas voulu i mettre ; la lecture de la préface lui aurait évité de faire fausse route.

Le dictionnaire de M. Clédat n'est pas fait pour les spécialistes, linguistes ou étimologistes, bien qu'il puisse leur apprendre à l'occasion certaines choses ; ils n'i rencontreraient pas les étimologies nouvelles qui feraient leur joie ; ils n'i trouveraient pas les étimologies anciennes sous la forme scientifique et précise à laquelle ils sont abitués. Comme l'auteur nous en avertit son livre est destiné particulièrement aux élèves de l'enseignement secondaire et aux lettrés, c'est-à-dire à des personnes qui désirent savoir de quelle langue provient tel mot et à quel vocable il se rattache ; l'indication de la forme exacte d'où il est sorti ne pourrait le plus souvent que troubler les notions qu'elles possèdent déjà. Lorsqu'on nous dit, à côté du mot *cinq*, « latin classique *quinque* », le lecteur

attentif qui a lu la préface sait par cette formule même que ce n'est pas *quinque*, mais une autre forme du même mot, qui est devenue le français *cinq;* si au lieu de cela on avait indiqué que *cinq* sort du mot latin *cinque*, tous ceux qui n'ont pas étudié le latin vulgaire et la fonétique auraient été déroutés. C'est à dessein que la rédaction de cet ouvrage présente un caractère élémentaire, et c'est ce qui convenait pour les couches sociales auxquelles il est destiné. C'est pour les mêmes raisons que lorsqu'un mot est d'origine germanique l'auteur ne cite pas la forme germanique, qui ne dirait rien à son lecteur, mais signale à l'occasion le mot allemand ou le mot anglais de même famille ; de cette manière le lecteur qui sait un peu d'allemand ou d'anglais trouve un point de repère ; si le mot est d'origine celtique, slave, persane, sémitique, l'auteur ne donne généralement aucune forme, pensant avec raison qu'elle n'éveillerait aucun souvenir chez la majorité de ses lecteurs.

Les mots ne sont pas étudiés un à un, mais groupés par familles et rapprochés à l'occasion de mots d'une autre origine, mais de signification voisine. C'est ainsi que sous le mot *agir*, pour ne citer qu'un exemple, nous trouvons tous les dérivés et composés qui se rattachent soit par voie populaire soit par voie savante au mot latin *agere;* nous i voyons *action*, *acteur*, *agiter*, *agile*, *coaguler*, *cailler*, *outrecuidant*, *cacher*, *cacheter*, *exiger*, *exact*, *intransigeant*, *rédacteur*, *réactionnaire*, *ambigu*, *prodigue*, *naviguer*, *mitiger*, *litige*, *essaim*, *examen*, etc., et aussi les mots qui proviennent de l'équivalent grec du latin *agere*, tels que *démagogie*, *synagogue*, *pédagogue*, *stratégie*, *cynégétique*, *exégèse*, *essayer*. Tous ces mots sont classés et présentés de telle sorte que le lecteur puisse se rendre compte des rapports sémantiques qui existent entre tous les mots d'un même groupe et entrevoir par quelle évolution certains ont acquis des significations qui semblent au premier abord si éloignées du sens originaire.

Voilà comment M. Clédat s'est imaginé qu'un dictionnaire étimologique devait être conçu pour le public qu'il avait en vue. Ce sont ces idées qui l'ont dirigé dans la rédaction tout entière de son ouvrage, et l'on peut dire, sans plus d'explications, qu'il a pleinement atteint le but qu'il s'était proposé.

Nous noterons ici quelques observations de détail que nous a suggérées la lecture de ce livre, et dont l'auteur pourra peut-être tirer quelque parti pour une cinquième édition.

M. Clédat cite à l'accusatif les noms latins, adjectifs et substantifs. Il se met par là dans une certaine mesure en contradiction avec ses principes, puisqu'il a voulu nous montrer, non pas à quelle forme remonte le vocable qu'il envisage, mais à quel mot il se rattache ; or l'usage courant est de citer un nom au nominatif. Il est bien vrai que c'est presque toujours de l'accusatif que sont sortis les

noms français d'origine populaire, et, par amour pour l'exactitude scientifique, nous n'aurions pas relevé le fait si l'auteur ne s'était laissé entraîner dans cette voie à un abus qui est singulièrement choquant : il cite à l'accusatif les noms latins et mêmes grecs auxquels se rattachent les mots qui sont entrés en français par voie savante ; cela devient pure fantaisie et ne répond à rien de réel. L'auteur n'est au reste pas toujours conséquent avec lui-même ; ainsi aux pages 328 et 332 qui nous ont frappé par asard il cite au nominatif les mots grecs d'où l'on a tiré *halo, héros, hétaire,* et ce qui est plus grave le mot latin *hora* auquel remonte le nom populaire *heure.*

Il est toujours téméraire de déclarer qu'une forme donnée « n'a jamais appartenu à aucune langue », comme le fait M Clédat (p. VII)à propos d'un mot *luna* prononcé avec un *u* français et l'accent sur la finale ; sans sortir de France nous avons cette forme, avec cette prononciation, en Gascogne où c'est un infinitif qui signifie « reluquer » et en Provence où c'est un adjectif verbal signifiant « lunatique, luné (bien ou mal) ».

Crier de **quiritare* et *hucher* de *huc* sont des étimologies de filologues, qui traînent partout, mais qu'il serait grand temps d'envoyer rejoindre leurs inventeurs ; les filologues s'imaginent que l'umanité n'existe que pour écouter leurs doléances ; pour eux *crier* c'est dire : « Citoyens ! » et se préparer à faire un discours, *hucher* c'est dire : « Venez ici ! » ; si vous leur montrez que *crier* est un mot germanique qui signifie tout simplement « crier » (cf. Grammont, *Trentenaire de la Soc. des langues romanes,* p. 302), et que *hucher,* dont la signification primitive est « crier comme le ibou », est apparenté à *huer,* qui signifiait en fauconnerie « crier comme le ibou », et contient comme lui le radical qui a servi en germanique à désigner le ibou (*Ibid.*, p. 300), vous dépassez leur entendement.

Ils en ont de bonnes les étimologistes ! Quelle richesse d'imagination ! Quelle imperturbable sérénité ! Vous croyez, gens naïfs et terre à terre, qu'une cuillère est faite pour manger de la soupe et des aliments analogues, plus ou moins liquides ? C'est fait pour manger des escargots. La preuve ? C'est qu'en latin *cochlea* signifie « escargot » et une cuillère se dit *cochlear.* La cuillère primitive ne ressemblait donc que par un bout à l'objet que vous connaissez, et l'autre extrémité, le manche, se terminait par une pointe « pour extraire l'escargot ». Cette cuillère étimologique devait être d'un maniement fort dangereux, car sa pointe était nécessairement très aiguë ; une pointe mousse ne traverse pas la peau de l'escargot et le repousse dans sa coquille au lieu de le tirer ; en Languedoc les bonnes femmes, qui raffolent des *mourquetos* et des *cagaraulos,* se servent pour les « extraire » d'un autre instrument dont la pointe acérée est redoutable et que l'on nomme une épingle à chapeau.

Atons-nous d'ajouter que l'invention de cette cuillère apocaliptique n'est pas de M. Clédat ; il l'a trouvée en Allemagne, mais il aurait dû l'i laisser. La cuillère a toujours été un objet assez inoffensif, et on lui a donné le nom de *cochlear* simplement parce que sa partie essentielle, qui n'est pas le manche, est creuse comme une coquille, comme une conque, comme une valve.

Un *prophète* n'est pas « celui qui parle devant, celui qui expose » (p. 8) ; ce n'est ni un professeur ni un prédicateur, mais « celui qui fait des prédictions, qui dit d'avance ».

Un *peregrinus* « pélerin » n'est pas celui « qui va à travers les champs »(p. 13), mais « celui qui va au-delà de l'ager romanus, qui va à l'étranger ».

Oui résulte bien de la soudure des deux petits mots *o il*, dont le premier est le latin *hoc* « cela » ; mais vouloir expliquer leur évolution par des frases comme celle-ci : « Est-il venu ? — *O il* (est venu) » p. 106, est rendre la chose inintelligible ; il faut dire : « *O il* (a fait) », c'est-à-dire « il a fait cela, l'action de venir ».

L'adjectif *enceinte* (p. 108) signifie bien plutôt « qui a une ceinture », au figuré, que « sans ceinture » (cf. Grammont, *Bull. Soc. ling.*, XIII, XVIII) ; il contient le même *en-* que *enceindre*.

Dire que le mot *côte* désigne, par comparaison, « le rivage battu par le mouvement des flots, qui est comme la respiration de la mer » est faire de la poésie, non de la lexicologie. Il i a comparaison non pas avec une poitrine qui respire, mais avec la saillie qu'une côte peut faire sur la poitrine.

«*Creare* a engendré le verbe *crescere*, devenu *croître*, la croissance étant une conséquence de la création» (p. 170) est une frase conçue en termes bien suggestifs ou bien obscurs, selon la manière dont on la comprend. Cet engendrement paraît assez mistérieux, et en tout cas la croissance est peut-être une création en train de s'accomplir, mais n'est certainement pas une conséquence de la création.

Un *croque-mort* n'est pas un omme qui « vit des morts » ni un *croque-note* un omme qui «vit de la musique» (p. 174) ; le croque-note ne fait pas de la musique, il dévore des notes, le croque-mort dévore les cadavres, les fait disparaître ; comparez *croque-noisette*, *croque-lardon*, *croque-abeille*.

Il nous paraît bien douteux que le *chiendent* ait été ainsi nommé parce que «ses racines ont fait penser aux dents du chien» : la ressemblance n'est vraiment pas de celles qui frappent. Le chiendent est une des erbes que les chiens mangent de préférence pour se purger et, dans l'idée populaire, pour s'aiguiser les dents.

Le *cratère* d'un volcan ressemble à une grande coupe, mais l'idée qu'il en «sort un mélange» est tout-à-fait étrangère à ce mot.

Un *objet* n'est pas «une chose devant laquelle on se place» (p. 358), mois «une chose qui est placée devant nous».

Jeudi n'est pas le jour de Zeus, mais celui de Jupiter.

Esplanade n'a jamais pu être « emprunté à l'italien *spianata* » (p. 504), qui n'expliquerait ni l'*l* ni le *d*.

Saison n'est pas le latin *sationem*, mais *stationem* (cf. ital. *stagione*), avec le premier *t* dissimilé par le second dès la période du latin vulgaire dans une grande partie du domaine roman.

Soupçonner n'est pas «regarder en haut» (p. 234), mais «regarder en dessous» ; il n'est pas composé avec *sus-*, mais avec *sou-*, de lat. *sub-* ; *soupçon* remonte à *su(b)spicionem*.

Galoper n'est pas « d'origine douteuse », mais d'origine germanique (cf. Grammont, *Bull. Soc. ling.*, XII, cv). Il en est de même de *trotter*, et il n'est pas sans intérêt de savoir que ces deux mots qui sont associés par leur signification le sont aussi par leur origine.

La première sillabe de *verglas* (p. 304), ancien *verreglas*, n'est-elle pas simplement lat. *uitrum ?*

On voudrait voir *terre-plein* signalé sous le mot *plain*, d'autant plus que sous le mot *terre* il est insuffisamment expliqué.

Le sens de «licou» pour *chevêtre* (p. 96) n'est pas encore totalement perdu en France.

Citer all. *greis* «vieillard» à propos de *gris*, est évoquer une idée qui n'a pas à intervenir ici ; il fallait citer all. *greis* « grisâtre », car c'est à un adjectif, non à un substantif, que remonte *gris*.

« *Enclume*, latin populaire **incudinem*, formé sur *incudem* ». On aurait pu se borner à citer *incudem*, ou bien, à vouloir restituer une forme de latin vulgaire, il aurait fallu reconstruire celle qui explique le français, à savoir **incluminem*.

Au mot *rose* M. Clédat nous dit que la forme grecque de ce vocable « est *rhodon*, d'origine orientale, d'où *rhododendron*, proprt arbre-rosier, et la forme persane *gul* (malgré le peu de rapport apparent entre les deux mots), d'où le terme de blason *gueules*, le rouge héraldique». Tout cela est irréprochable, si ce n'est que *rododendron* signifie « arbre à roses » et non « rosier-arbre » (en grec ce mot désigne plutôt le laurier-rose que nos rododendrons). Mais puisqu'il a été amené à citer le mot persan *gul*, nous aimerions qu'il i eût rattaché le mot *julep*, au lieu de l'isoler à son ordre alfabétique avec cette simple indication : «mot arabe». *Julep*, comme *gueules*, nous est venu du persan, où il signifie « eau de roses», mais en passant par l'arabe, ainsi que l'indique son *j*. Un autre mot, qui est dans des conditions analogues, et qui aurait pu figurer à la suite, puisqu'il contient aussi le mot persan *gul* et nous est aussi arrivé par l'arabe, est le nom de l'arbre à ouppes roses, l'acacia de Constantinople ou *Julie-Brissin*, qui s'appelle en turc *gul-ibrissim*, et que l'étimologie populaire a déformé ou plutôt interprété comme nom propre de personne.

Il est probable que le sens de «accabler sous une somme, sous un amas» n'est entré dans *assommer* (p. 597) que par étimologie populaire, et que le sens primitif est « réduire à un état d'acca

blement qui ressemble au sommeil » (cf. Grammont, *Le patois de Dampricharagain*, p. 107) ; l'étimologie populaire aurait influé non seulement sur le sens, mais encore sur la forme de ce mot dans la plupart des parlers romans qui le possèdent. M. Clédat ne parle guère dans son livre de l'étimologie populaire ; c'est un fénomène qui joue un rôle très considérable dans l'évolution des formes et des sens, et qu'il aurait été bon de faire connaître à ses lecteurs.

Nous signalerons parmi les mots à ajouter : *embu* au sens de «mat» (p. 69), *bouchon* au sens de «cabaret, auberge» (p. 72), *abstraire*, *abstraction*, *abstrait* parmi les «composés de *traire* et de *trahere* » (p. 642), *génie* à l'article *genium* (p. 306), *attelle* à côté de *astelle* (p. 329), *allumette* à côté de *alemette* (p. 367) [il figure à côté de *allumer* (p. 388) où l'étimologie populaire seule l'a introduit], *bécane* à côté de *machine* (p. 391), *topette*, *douzil*, *ozène*, *escarre*, et parmi ceux que les casernes ou la guerre ont répandus : *fourbi* qui est déjà ancien, *cagna* d'origine annamite, *guitoune* et *gourbi* tous deux d'origine arabe.

Enfin nous avons noté quelques minuscules fautes d'impression : *miliger* pour *mitiger* (p. 11), *coton* pour *colon* (p. 336), *minou* pour *minon* (p. 421), *prestuberon* pour *presbuteron* (p. 526).

MAURICE GRAMMONT

L. Clédat. — Manuel de phonétique et de morphologie historique du français, *Paris*, *Hachette*, 1917, VI-282 p. in-16°, 4 francs.

Cet ouvrage est le résultat d'un long enseignement ; c'est ce qui explique ses principales qualités et aussi ses défauts. Toutes les questions que comportait le sujet ont été traitées, et il i a partout une grande abondance de faits de détail soigneusement vérifiés ; mais on n'a pas l'impression d'un livre écrit d'une aleine ; certains chapitres semblent une suite de leçons, qui ont été peu à peu gonflées de ces menues remarques qu'un professeur qui explique des textes d'ancien français est appelé à faire au cours de ses conférences ; c'est pourquoi, surtout dans la fonétique, on trouve tant de prétendues exceptions, de cas particuliers, d'alinéas en petits caractères, de renvois continuels d'un paragrafe à un autre, qui rendent la lecture extrèmement pénible. D'autres chapitres, et ce sont les plus intéressants et les plus neufs, sont des résumés d'études personnelles publiées antérieurement par l'auteur dans sa revue, la *Revue de philologie française* ; tels en particulier les chapitres sur les consonnes finales.

La fonétique est de la fonétique de filologue, non de fonéticien ou de linguiste. Elle consiste à dire : Ceci est devenu cela ; c'est une suite indéfinie de faits qui paraissent n'avoir entre eux presque aucun lien. Des tendances générales qui ont déterminé les changements fonétiques et les commandent, des fénomènes qui permettent

de grouper les évolutions par grandes masses et de les faire comprendre, point de nouvelles. Ainsi nous lisons à la page 28 : « Toniques et libres, l'*a* devient *é*, l'*é* et l'*è* se changent en une diphtongue qui commence ou se termine par un *i* (*ei* et *ié*) ; *ó* et *ò* se changent en une diphtongue qui commence ou se termine par un *u* (*ou*, prononcé à l'origine en diphtongue, et *uo*). L'*i* et l'*u* commencent la diphtongue produite par la tonique ouverte, et terminent la diphtongue produite par la tonique fermée ». L'étudiant pourra apprendre cet alinéa par cœur, mais nous le mettons au défi de jamais comprendre non seulement que tous ces changements divers sont rigoureusement parallèles, mais surtout qu'ils sont la conséquence d'un seul et même fénomène, qu'ils sont, peut-on dire, un seul et même fait. Une observation analogue pourrait s'appliquer presque à tous les chapitres ; que l'on considère, par exemple, l'inextricable fouillis de contradictions (1) que présentent les chapitres où il est question de l'entrave consonantique, simplement parce que le problème est mal posé (cf. Grammont, *RLR*, LIV, 97-98), ou ceux où l'on expose l'action des consonnes palatales sur l'évolution des voyelles, particulièrement aux pages 21-22 et 34-47, qu'il eût été facile de présenter d'une manière plus simple et plus claire (Id., *ibid.*).

Après ces considérations générales, voici quelques remarques de détail.

Pourquoi distinguer par un astérisque les formes du latin vulgaire de celles du latin classique ? Nous ne voyons pas qu'il en puisse résulter autre chose que des confusions dans l'esprit du lecteur. En somme le latin classique ne devrait figurer ici que pour les mots savants, puisque tout le vieux fonds éréditaire du français est sorti du latin vulgaire. Quand la forme du latin vulgaire coïncide pour la lettre avec celle du classique, et c'est le cas le plus fréquent, l'étudiant qui verra (p. 5) que *manger* remonte à *manducare* sans astérisque en conclura que ce mot est bien issu du latin classique. L'usage ordinaire, qui consiste à distinguer par un astérisque les formes supposées ou reconstruites de celles qui sont attestées, nous paraît renseigner le public d'une manière beaucoup plus précise et répondre mieux à ses besoins ; que de fois le procédé de M. Clédat ne le mettra-t-il pas dans l'embarras. A la page 6 il trouvera **colapo* et **bracio* avec un astérisque parce que le classique ortografie ces mots avec un *h* (*colaphus*, *brachium*), mais à côté il lira *colpo*, *glacia*, *facia* sans astérisque bien que ces formes soient purement vulgaires. Ce n'est pas seulement pour le latin vulgaire que l'on est amené à reconstruire des formes, mais aussi entre le latin vulgaire

(1) Par exemple, p. 44 : « la voyelle qui précède *l* mouillé est traitée tantôt comme libre, tantôt comme entravée » !

et le français moderne, et là ausi il est essentiel de distinguer par un signe les formes ipotétiques de celles que nous pouvons lire dans les textes. Ainsi à la p. 87 nous lisons que *circare* (sans astérisque bien que non classique) « a donné régulièrement *cercher* » ; fort bien, car *cercher, cerchier* est courant en ancien français et vit encore aujourdui dialectalement ; mais à la page suivante nous trouvons, avec une formule analogue, que *quisque unus*, devenu *cisque unus* (sans astérisque) « a produit régulièrement *cesqu'un* » ; c'est possible, mais ni *cisque unus*, ni *cesqu'un* ne sont attestés. Où la chose devient encore plus grave, c'est quand une téorie repose sur des reconstructions sans qu'on en avertisse le lecteur, comme lorsqu'on nous enseigne (p. 51) que **frigoroso* a donné *friuros, fruireus*, puis *frileus* (ce dernier par dissimilation) ; entre *frigorosus* et *frileux*, qui existent tous deux, aucune des deux formes intermédiaires n'est connue ; l'explication du mot telle que la donne M Clédat est donc douteuse, car d'autres sont possibles, et la téorie qui en résulterait au sujet du traitement de la voyelle préaccentuée ne repose que sur une ipotèse.

Les voyelles accentuées sont dites *toniques* et celles qui n'ont aucun accent sont *atones*, nous dit-on aux pages 2 et 3 ; pourquoi ne pas les appeler simplement *accentuées* et *inaccentuées*, et réserver le mot *ton* avec ses composés et dérivés par les langues qui ont un ton ? Outre les sillabes accentuées et les inaccentuées, l'auteur croit en reconnaître qui portent un accent secondaire et qu'il nomme *semi-toniques;* ce n'est plus le *nebenton* des Allemands, contre lequel nous nous sommes élevé tant de fois ; ce dernier du moins ne serait guère apparu que de deux en deux sillabes ; celui de M. Clédat aurait pour domaine, à i regarder de près, toutes les sillabes dont la voyelle n'est pas tombée. Cette manière de voir est contredite dès la page 3 par les exemples cités en petits caractères, desquels il faut retrancher *quiritare* (cf. l'article précédent, p. 101. l. 19) ; elle l'est tout au long de l'ouvrage par nombre de faits beaucoup plus décisifs que ceux sur lesquels elle semble s'appuyer.

Appeler « *e* labial » cette voyelle inaccentuée et de timbre plus ou moins indécis, qui est apparue d'ordinaire en français comme substitut d'une voyelle ayant perdu son timbre propre et tendant à s'amuïr ou comme soutien d'un groupe de consonnes, est user d'une dénomination bien malencontreuse et parfois troublante. Les lèvres ne sont pas le point d'articulation de cette voyelle ; leur rôle dans son émission en est si peu une caractéristique essentielle qu'il peut manquer, et manquait peut-être en ancien français ; enfin quand on voit cet « *e* labial » devenir *i* on cherche avec inquiétude quel a bien pu être l'office des lèvres dans cette évolution, et lorsqu'on lit (p. 37) à la fin d'un chapitre où l'auteur vient de montrer durant plus de deux pages qu'une consonne palatale *palatalise* la voyelle qui la suit : « L'*a* libre semi-tonique, précédé d'une

palatale, se labialise en *e* », on se demande au premier abord si l'auteur s'amuse à émailler son livre de plaisanteries ou si la fonétique est la cour du roi Pétaud. En fait l'*a* de *caballu* est devenu **ye* avant de passer a *e* (cf. *MSL*, X,p. 171 et 172) et c'est ce qui rend compte de *gisant*, *gisais*, qui, loin d'être analogiques comme le veut M. Clédat (p. 38), sont des exemples tipes ; il en est de même de *gésir*, *gésine* qui ne sont pas expliqués en disant : « l'*a* semi-tonique entre deux palatales devient *é* », ce qui est faux, comme le montre *girofle* dont l'auteur ne parle pas; *gésir*, *gésine* sont sortis de * *gisir*,**gisine* par la même dissimilation qui a fait en ancien français *fenir* de *finir*.

Une consonne double ou géminée n'est pas du tout la même chose qu'une consonne prolongée (p. 99, note 3) ; une consonne prolongée est une consonne simple dont l'implosion est prolongée (*RLR*, LVI, 469) ; une consonne double est une suite de deux consonnes dont la première n'a pas d'explosion et dont la seconde est absolument complète et semblable à une consonne simple isolée.

M. Clédat introduit une distinction subtile entre la lettre et le son (p. ex. § 65 bis), la lettre qu'il appelle *èn*, *esse*, *vé*, etc. et qu'il écrit *n*, *s*, *v*, et le son qu'il appelle *ne*, *se*, *ve*, etc. et qu'il écrit souvent ainsi ; la double appellation n'est qu'une complication inutile, et la distinction, toute juste qu'elle soit, est inutile aussi ; elle obscurcit certaines formules et la grafie *se*, *ye*, etc. est parfois gênante. Dans une règle bien faite chacun comprend sans cette distinction de quoi il s'agit. Tout le monde sait que la fonétique opère sur des sons, non sur des lettres ; on pouvait d'ailleurs le rappeler expressément dans un manuel.

L'explication donnée à la page 110 du *t* de *veintre*, *chartre*, etc., et du *d* de *plaindre*, *sourdre*, etc., par une transformation du *c*, *g* latin arrêtée au degré *t* mouillé, *d* mouillé, est subtile et superflue ; le *c*, *g* latin est tombé comme la voyelle postaccentuée qui le suivait, et c'est l'*n*, *r*, etc., qui a dégagé une occlusive devant *r* dans les conditions que nous avons exposées ailleurs (*Le patois de Damprichard*, p. 124) ; on trouve en effet les mêmes produits dans des mots qui n'ont jamais eu ni *c* ni *g* en latin, comme *être*, *misdrent*, *coudre*, *poudre*, *moudre*, *gendre*, *pondre* ; ajoutons-y *beneïstre* où le *c* est représenté par *s* et non par *t*, et après un *m* *nombre*, *chambre*, *comble*, *remembre*, *rompre*, etc. ; l'explication de M. Clédat n'est pas appuyée par l'*i* de *veintre*, *plaindre*, qui est analogique d'après les formes de la conjugaison dans lesquelles le *c*, *g* latin se trouvait devant une voyelle palatale qui a subsisté. Quant à *spinula* (p. 112) il devait devenir **épindle*, dont le groupe **dl* s'est transformé en *gl* (*épingle*) par la même évolution qui avait changé plus anciennement le *tl* de *uetulus* en *cl* (*ueclus*).

Moustier (p. 8) remonte à **monisterio* (RLR, XLVII, 92), et non à *monasterio*.

Pucelle (p. 17) remonte à **pūlicella* (*RLR*, XLI, 287), et non à *pullicella*.

Les §§ 128 et 132-136 auraient gagné en simplicité, en clarté et en exactitude si l'on avait tenu compte de la nature de la voyelle qui suivait le groupe consonantique (cf. *Le patois de Damprichard*, p. 125).

On prononce «*ouvri-er* en trois syllabes» (p. 39), mais on n'a pas toujours prononcé ainsi ; il serait instructif de dire depuis quand.

Pour la prononciation du mot *plus* (p. 141) relire *L'épave* de Guy de Maupassant.

Toutes les fois que l'occasion s'en est présentée au cours de son exposition l'auteur a signalé les défectuosités, les incoérences, les absurdités même de notre ortografe officielle et les moyens d'i remédier. On ne saurait trop l'en louer, car c'était bien le lieu convenable. La plupart de ceux qui parlent de l'ortografe ne connaissent pas la question ; ils n'ont pas lu les ouvrages spéciaux qui lui ont été consacrés, ou n'ont pas pu les comprendre parce qu'ils ignorent l'istoire de la langue. Ici c'est précisément l'istoire de la langue qui amène naturellement, à la fin de chaque chapitre, à envisager l'ortografe. Le résultat de cet examen est d'une évidence à laquelle le lecteur ne saurait échapper.

En somme cet ouvrage est appelé à rendre des services considérables, et les imperfections que nous i avons signalées pourront être aisément écartées des éditions ultérieures qu'il ne saurait manquer d'avoir.

Maurice GRAMMONT.

J. Merlant. — Alfred de Musset, morceaux choisis avec une introduction et des notes, *Paris, Didier*, 1917, 552 p. in-16°.

Nous ne sommes plus au temps où les éditeurs faisaient établir leurs recueils de morceaux choisis par le premier étudiant venu, qui en deux soirées abattait la besogne à coups de ciseaux et marquait sa personnalité dans l'ouvrage en ornant parfois le bas des pages de quelques notes admiratives. M. Merlant est un des ommes qui connaissent le mieux Alfred de Musset et son temps, et ce qui a été écrit sur l'un et sur l'autre. Les morceaux qu'il cite ont été choisis de la manière la plus judicieuse ; ils sont souvent très étendus et nous donnent ou nous rappellent tout l'essentiel de l'œuvre. Ils sont commentés par des notes très nombreuses qui témoignent de la richesse et de la sûreté d'information de l'auteur ; ce sont surtout des rapprochements et des parallèlles qui éclairent le texte en évoquant les sources de l'inspiration. Chaque pièce est précédée d'une courte notice fournissant des indications sur sa date et l'accueil qu'elle reçut de la critique. Elles sont rangées par ordre cronologique, sauf le premier fragment cité, la célèbre invocation à la

« Pâle étoile du soir », qui a été tiré à part pour être expliqué en détail d'un bout à l'autre ; et cette explication, donnée comme exemple, est un modèle d'analise pénétrante et délicate.

Le livre débute par une copieuse étude biografique et littéraire intitulée « Musset d'après son œuvre ». C'est le récit de la vie intellectuelle du poète et des circonstances au milieu desquelles sont nées ses diverses productions littéraires ; étude originale et intéressante, qui, imprimée en caractères moins menus et un peu plus poussée sur certains points, aurait fait à elle seule un beau livre sur Alfred de Musset.

Tout l'ouvrage est largement illustré. Ce sont tous les portraits connus d'A. de Musset, ceux de son frère, de son père, de G. Sand, de la Malibran et de quelques autres personnages de l'époque, ce sont des paysages, ce sont des scènes du temps, propres à mieux faire comprendre la vie ou les œuvres du poète. La recherche et le choix de ces illustrations ont dû coûter à M. Merlant beaucoup de temps et de peine.

Eureux les jeunes gens à qui l'on met entre les mains un livre si attrayant. De notre temps les ouvrages classiques étaient compactes et sévères ; quand leur aridité était interrompue par une note, la note était généralement inepte et il i avait tout intérêt à ne pas la lire. D'ailleurs Musset était encore proscrit ; c'était un auteur immoral et malpropre ; même dans les autes classes on ne pouvait le lire qu'en fraude et en cachette ; le signataire de ces lignes à commencé à le lire en filosofie sur des feuillets détachés qu'il dissimulait de son mieux entre les pages d'un atlas ; s'il avait été surpris à commettre cette mauvaise action, il aurait été immédiatement expulsé du licée comme un criminel.

Voici quelques critiques. La première concerne l'éditeur. L'impression est satisfaisante et les illustrations pour la plupart bien venues ; il i avait là tout ce qu'il faut pour faire un beau livre, mais on aurait pu employer un papier un peu meilleur et surtout un format un peu plus grand, laisser des marges, et présenter l'ensemble sous une couverture d'un goût moins inquiétant. Il est vrai que ce livre est destiné à l'enseignement, et que s'il a pénétré dans les classes pas mal de choses qui en étaient naguère exclues, ce n'est pas encore là que l'on doit développer le goût et le sens artistique : les programmes ne comportent pas ce genre d'exercice ; aussi l'on nous annonce le même Musset avec une *belle* reliure à tête dorée, et cela s'appellera « Notre Musset », comme on a déjà dans la même collection « Notre Balzac », « Notre La Bruyère », etc., Ces expressions, venues d'Allemagne, sont absolument choquantes en français ; il convient de les rejeter outre Rhin.

Nos autres critiques s'adressent à M. Merlant, ou ont été suscitées par ses notes.

Il a parlé à plusieurs reprises de la versification de son auteur, et

le plus souvent pour la louer ; mais il y avait mieux à faire. Il a été de bon ton si longtemps de dire tout le mal possible des vers de Musset, qu'il y avait lieu de montrer que parmi les vers les plus délicieux qui aient jamais été faits un bon nombre sont dus à Alfred de Musset, et que sa versification, si elle est parfois un peu lâchée, dénote en général un art exquis et une maîtrise parfaite. M. Merlant a attiré à deux ou trois reprises notre attention sur les rythmes de Musset, mais pas toujours avec bonheur ; à la p. 136 c'est pour indiquer la construction strofique d'un développement de *La coupe et les lèvres*, mais sans faire voir si cette construction est justifiée par les idées exprimées ; à la p. 466 il enseigne que le dernier vers de chacune des strofes de *Souvenir* « doit être dit beaucoup plus lentement » que les autres vers de ces strofes « parce qu'il est plus court » , « et que par suite chacun des mots qui le composent prend une valeur exceptionnelle, due au rythme » ; c'est une erreur matérielle ; ces petits vers qui font la clausule de chaque strofe attirent fortement l'attention sur l'idée qu'ils contiennent parce qu'ils constituent un changement de mètre, mais le rythme ne change pas, et la vitesse du débit, qui est réglée par le rythme, reste la même. On ne peut s'étonner de ne pas trouver dans ce recueil, qui est déjà gros et dont les dimensions étaient limitées, des pièces comme *Silvia, Rappelle-toi, J'ai dit à mon cœur, Conseils à une parisienne ;* mais on aimerait que l'auteur y eût fait allusion dans les notes pour faire comprendre à propos qu'il n'y a jamais eu personne en France, à part La Fontaine, qui ait manié les rythmes avec autant d'aisance et de sûreté. Au lieu de cela nous trouvons des notes comme celles-ci : « Etudier le rythme et le choix des sonorités dans ces dix vers » (p. 67), « Demandez-vous pourquoi ce vers est si beau » (p. 133) ; nous n'ignorons pas qu'il est dans le programme de la collection dont fait partie cet ouvrage, de proposer à l'occasion des sujets d'étude ou de méditation au lecteur ; mais ici ces propositions sont sans objet par le fait que les élèves et étudiants auxquels ce livre est destiné ne sont préparés *en aucune mesure* à comprendre les vers. La seule manière de leur être utile et de suppléer à ce manque absolu de préparation, était donc, en présence d'un beau vers ou d'un passage remarquable, de leur dire expressément ce qui en fait la beauté ou l'intérêt ; il convenait surtout d'éviter avec le plus grand soin les exclamations sans commentaire, comme p. 108, n. 3 « Quel beau vers ! », p. 145, n.1 « Comme ces vers sont beaux ! »

Dans les notices qui précèdent les extraits de chaque œuvre M. Merlant a coutume de rapporter les jugements des critiques, qui sont trop souvent aussi injustes que sèvères. Quand il n'y répond pas on peut croire qu'il les accepte ou les partage, et en tout cas ce sont eux qui resteront dans l'esprit des élèves et des étudiants. Ils sauront de cette manière que plusieurs poèmes de Musset ne sont que

des gamineries et du dévergondage, que *Namouna* est « une divagation plus décousue encore que *Mardoche* » (p. 167), que *Après une lecture* est une pièce « incohérente », que *Rolla*, bien que loué autement par les contemporains, est «aujourd'hui jugé durement, comme une déclamation» ; c'est, comme *Le saule*, une aventure « contée sans suite » ; c'est « une série de moments dramatiques, alternant avec des méditations lyriques» (p. 22). Ainsi se confirme l'idée assez répandue que Musset est un poète particulièrement propre à enrichir une Antologie ; rien n'est plus facile que de trouver chez lui des épisodes, des fragments, qui constituent d'excellentes pages de rétorique et que l'on détache d'autant plus aisément que dans les œuvres où le poète les a placées elles ne tiennent à rien. Musset est un poète dépourvu de souffle, capable il est vrai de faire de-ci de-là des pages brillantes, mais en somme un cerveau mal équilibré et inapte à traiter un sujet correctement.

Il serait temps de mettre ordre à tout cela et de commencer à comprendre la structure de ces pièces. Ce n'est pas la composition dramatique, ni épique, ni surtout didactique ; ce n'est pas la composition en trois points, avec introduction et conclusion, de nos « confortables pédants » ; c'est la composition lirique. La composition lirique ne tourne pas autour d'une idée centrale ; elle n'est ni circulaire ni concentrique ; elle est linéaire. Les idées sont appelées l'une par l'autre et se suivent. Tandis que le poète épique ou dramatique nous fournit des suggestions auxquelles nous nous laissons aller selon les ressources de notre imagination, la délicatesse de notre sensibilité et la richesse de notre bagage intellectuel, le poète lirique éprouve lui-même les suggestions que comporte son sujet ; aussitôt qu'une idée ou même qu'un mot provoque en lui une suggestion, il laisse tout pour s'i abandonner immédiatement. sans préparation, sans transition, jusqu'à ce que le développement de cette suggestion en éveille une autre, à laquelle il s'abandonnera de la même manière, et ainsi de suite, à tel point qu'à certains moments il pourra paraître fort éloigné de son sujet, bien qu'il ne l'ait jamais perdu de vue et qu'il doive i revenir tout d'un coup dès qu'il aura parcouru le cicle de ses suggestions. Il l'a dit lui-même, sa muse « va toujours traînant en chemin »,

« Elle s'en va là-bas quand *on* la croit ici »,
« Une pierre l'arrête, un papillon l'amuse ».

Mais, dira-t-on encore, cela ne justifie rien ; ce n'est pas une métode, c'est le désordre et la déraison érigés en principe, c'est un sistème de fou. Non, c'est la composition lirique, qu'on le veuille ou non. La composition lirique est cela ou n'est pas. Elle a toujours été ainsi ; elle est telle chez Pindare dans toutes les grandes odes, elle est telle chez Bartrhari, le grand lirique indou, elle est telle chez Victor Hugo, non pas dans *Le petit roi de Galice*, non pas dans

Aymerillot, qui sont de composition épique, mais dans l'ode *A la Colonne*, dans *A Villequier*, dans la *Tristesse d'Olympio*, ce frère jumeau du *Souvenir* de Musset. Elle est telle chez Musset depuis *Don Paez* jusqu'à *Après une lecture*, c'est-à-dire durant toute sa carrière. Tantôt les jointures et les articulations sont plus ou moins voilées, tantôt elles restent à nu, mais le procédé de composition ne change pas. C'est celui de *Namounna*, qui n'est pas « décousue », mais agencée liriquement, c'est celui de *Rolla* qui n'est pas une suite de morceaux déclamatoires sans lien, mais une des pièces les plus autement liriques de toutes les littératures ; c'est aussi celui des *Nuits*, de *Une bonne fortune*, de *A la Malibran;* c'est toujours la composition de Musset, qui, avec un sens dramatique inné, était essentiellement un poète lirique. *Namouna* n'est pas le récit de l'anecdote d'Hassan et Namouna, ni *Rolla* celui de la sombre fin de Rolla ; c'est le développement lirique de ces deux sujets. L'inspiration lirique consiste à éprouver des suggestions qui tiennent au sujet en ce qu'elles sont suscitées par lui, mais qui à proprement parler sont à côté ; elles sont reliées à l'ensemble, non pas logiquement, mais poétiquement.

M .Merlant a parfois une tendance, quand le sens n'est pas évident de prime abord, à chercher l'explication bien loin, tendance fâcheuse et propre à égarer ; Musset, en même temps que le plus limpide des poètes, est l'un des plus simples ; il ne recherche pas les idées rares et subtiles, et c'est une des principales qualités de sa poésie, qui nous touche immédiatement parce qu'elle évoque des idées et des sentiments qui sont très généraux, qui sont très umains, qui sont les nôtres ; nous n'avons pas besoin de sortir de nous-mêmes pour nous représenter un personnage étrange qui pourrait les avoir. Quand il arrive que la frase est un peu trouble, aller chercher une explication lointaine, c'est vouloir se fourvoyer ; que l'on se reporte, par exemple, à la note 2 de la p. 196 sur ce vers de *Rolla :*

Tu peux m'épanouir et me briser le cœur,

qui certainement est adressé à Rolla et non au zéfir.

De même il est évident que dans ce vers de *Rolla :*

Tu fis ton Dieu mortel, et tu l'en aimas mieux,

il n'i a aucune « allusion à la religion du Christ » et à « l'homme-Dieu » (p. 195, n.2). Il s'agit de l'omme tout simplement, de son mari qu'Eve a « trahi », qu'elle a fait « exiler » de l'Eden et qu'elle a rendu « mortel » en lui donnant à manger le fruit de l'arbre de la science ; car il est dit dans la *Genèse* que l'Eternel avait défendu à Adam de goûter à cet arbre et l'avait prévenu que, s'il trangressait son interdiction, il mourrait.

A propos de ce vers de *Rolla :*

Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux,

M. Merlant dit en note (p. 188) : « Personne ne peut se flatter de posséder le sens de ce vers ». C'est une affirmation quelque peu téméraire. Parmi les « gloses infinies » dont ce vers a été l'objet, il rapporte celle de M. Biré, qui lui paraît « la plus heureuse » ; on pourra la lire dans sa note ; elle est des plus lointaines. De fait un vers qui pour être compris aurait besoin d'un raisonnement aussi alambiqué mériterait bien l'épitète d'« inintelligible », dont le gratifie M. Merlant à la p. 171, note 4. Il rapporte une autre explication qui est à ses ieux « la plus simple », celle de M. Chambry, « qui suppose qu'il y aurait là une coquille d'imprimerie, et que Musset avait écrit : *les conquêtes du nôtre,* faisant allusion aux conquêtes de la science moderne ». *Conquêtes* n'est qu'une niaiserie prosaïque et anti-poétique. Dieu merci, nos textes français sont en général assez solidement établis pour résister au travail dissolvant des regratteurs de sillabes ; mais, partant de cet exemple, que l'on songe au sort des textes anciens, latins ou grecs, qui sont la proie des filologues ! Ils ne contiennent pas un trait saillant ou original à la place duquel on n'ait mis ou proposé une platitude ou une banalité. Niveleurs de textes, récureurs de Rembrandt, retailleurs de Vénus d'Arles, c'est toujours la même engeance, qui fleurit particulièrement en Germanie ; qu'on l'i laisse.

Pour comprendre le vers de Musset il suffit de se reporter à l'époque où il a été écrit. Né le 11 décembre 1810, Musset était sensiblement de « l'année de la comète », de la grande comète de 1811, dont on a tant et si longtemps parlé. Toute sa vie il a été question de comètes autour de lui ; pour ne citer que les plus importantes, c'est la comète de 1815, la comète d'Encke en 1818-19, la comète à double queue de 1823, la comète de Biela en 1826 et en 1832. Or *Rolla* parut dans la *Revue des deux mondes* le 15 août 1833, et le retour de la comète de Biela à l'automne de 1832 avait fait une vive impression et causé une très grande frayeur, parce que plusieurs astronomes avaient prédit que son orbite rencontrerait celle de la terre ; on craignait qu'il n'en résultât « la fin du monde ». Il était donc naturel que l'idée des comètes se présentât sous la plume de Musset quand il écrivit *Rolla,* et la liste des comètes apparues de son vivant est suffisante pour justifier l'expression : « les comètes du nôtre » (de notre siècle). Quant au dépeuplement des cieux attribué à cette série de comètes il s'explique par l'opinion qui régnait à cette époque, et depuis Descartes, que les comètes sont des soleils qui s'éteignent, des astres qui meurent. Ce vers ne présentait donc aucune espèce d'obscurité pour les contemporains ; en outre l'image était très

poétique et parfaitement à sa place au milieu du passage où Musset l'a enchassée. Il a pourtant un défaut ; il lui manque une des qualités essentielles de la poésie, d'être générale et éternelle ; les allusions à des idées ou à des faits trop particuliers, perdent leur poésie le jour ou ces faits ne sont plus connus ou plus compris ; elles ne peuvent la reprendre qu'avec un commentaire, ce qui lui ôte toute espèce de spontanéité et la réserve à un petit groupe d'initiés.

Voici une des stances *A la Malibran* à laquelle M. Merlant, qui n'est ordinairement point avare de ses notes, n'en a mis aucune, (p. 386), bien qu'à notre avis un commentaire eût pu être utile :

Que nous restera-t-il, si l'ombre insatiable,
Dès que nous bâtissons, vient tout ensevelir ?
Nous qui sentons déjà le sol si variable,
Et, sur tant de débris, marchons vers l'avenir,
Si le vent, sous nos pas, balaye ainsi le sable,
De quel deuil le Seigneur veut-il donc nous vêtir ?

Ici les évènements contemporains auquels il est fait allusion sont rappelés d'une manière suffisamment générale et imprécise pour qu'il n'en résulte pas le même inconvénient que pour le vers sur les comètes ; chacun peut i comprendre ce qu'il veut. Mais il n'est pas moins vrai qu'il i a là un ressouvenir très net, dans «le sol si variable », des tremblements de terre qui s'étaient succédé jusqu'en 1836 depuis le grand tremblement de tere de 1829, qui bouleversa les provinces de Murcie et de Valence et jeta l'effroi sur l'Europe, particulièrement du violent tremblement de terre de la Nouvelle-Grenade, qui en février 1835 terrorisa pendant de longs jours toute l'Amérique centrale ; quant au «vent» qui «balaye... le sable » c'est une allusion très claire aux terribles ouragans qui durant la même période ont ravagé les plaines, et dont les plus fameux furent, depuis celui de la Guadeloupe en 1825, celui qu'eut à subir l'île de la Réunion en 1829 et qui anéantit vingt-deux navires avec leurs équipages, et celui de Balasore en octobre 1831 où 10.000 personnes périrent. Musset était une âme trop sensible pour que des événements de cette importance ne fissent pas sur lui une impression profonde et durable . M. Merlant, qui d'une manière générale a étudié avec tant de soin, et pour notre grand profit, les sources littéraires de son auteur, a eu tort de négliger les sources de cette nature.

Maurice GRAMMONT

J.-M. Meunier. — Etymologie et orthographe du nom de la ville de Lion (Lyon, Rhône), *Nevers*, 1917, 38 p. in-8°.

M. Meunier reprend l'ancienne étimologie de *Lugudunum* « forteresse du dieu Lugus », et montre qu'il i a lieu d'écarter les autres explications proposées.

M. G.

C. Pitollet. — Ensayo de un tratado de versificacion comparada del castellano y del francés (Extrait de la revue *Nuestro tiempo*), *Madrid*, 1917, in-8° de 66 p.

L'auteur expose brièvement les principales ressemblances, et aussi parfois les différences, qui existent entre les vers espagnols et les vers français, sillabisme, césures, ritme, rime, etc. Certains points ne sont qu'indiqués et demanderaient des recherches approfondies ; M. Pitollet espère que d'autres les entreprendront, et son « essai » est en effet propre à les susciter.

M. G.

E.-S. Harrisson. — A spanish commercial reader, *New-York, London, Ginn*, 1914, VIII-238 p. in-24.

Cet ouvrage est destiné aux personnes qui lisent déjà couramment l'espagnol. Il est divisé en trois parties, suivies de quelques pages de notes en anglais se référant aux textes pour expliquer quelques points de grammaire et quelques noms propres relatifs à la géografie ou à l'istoire ; il se termine par un vocabulaire en anglais. Le tout très correct et très soigné. La première partie comprend 40 pages d'anecdotes commerciales, dont quesques unes sont inutilement enfantines. La deuxième partie, qui est deux fois plus étendue (82 p.), est beaucoup plus sérieuse et plus pratique ; ce sont des renseignements sur l'installation d'une maison de commerce, sur les principales villes commerçantes de l'Amérique, sur l'istoire du commerce, sur les poids et mesures, les monnaies, sur les télégrammes et cablogrammes, enfin des exemples d'annonces commerciales. La troisième partie n'a plus rien d'anecdotique ni même d'istorique ; elle n'est plus que commerciale et pratique ; ce sont des modèles de lettres d'avis, lettres de change, chèques, reçus, certificats, factures, contrats de société, polices d'assurances, etc.

M. G.

F.-R. Robert. — Dent's first spanish book, *London, Dent*, 2e éd., 1916, VIII-184 p. in-24°, 2 s.

C'est un manuel pour étudier l'espagnol sans maître. Il comprend 45 leçons, 30 pages de morceaux choisis, 15 pages de modèles de correspondance commerciale. Le tout est parfaitement correct ; les leçons sont simples, claires, ingénieuses, et les divers chapitres

de la grammaire i sont abilement incorporés. Quant à la metode elle-même elle appelle quelques réserves. Jamais de traduction ni d'explication en anglais, rien que de l'espagnol d'un bout à l'autre, voila le principe ; le sens des mots doit être deviné par le contexte, avec l'aide d'une demi-douzaine d'images disséminées dans le volume. Pour qui sait le français et le latin, comme le dit l'éditeur dans son avant-propos, les difficultés sont notablement réduites, mais pour les Anglais qui ne savent que l'anglais, et ils sont nombreux, nous ne voyons guère du commencement à la fin qu'une suite interminable d'énigmes, qui ne peuvent être résolues qu'à coups de dictionnaire. Or apprendre une langue à coups de dictionnaire est une métode qui a fait ses preuves depuis longtemps, et dont les résultats sont plutôt pitoyables. Quelquefois l'auteur explique en espagnol le sens d'un mot, mais on se demande presque toujours pourquoi il a cru bon d'expliquer ce mot-là plutôt que tel autre ; le premier mot expliqué est à la page 32, *limpio* « es lo opuesto de sucio » ; nous ne voyons pas que *limpio* soit plus difficile à devenir par le contexte que *sucio*, et si le lecteur sait le français il pensera plus facilement à *limpide* qu'à *souillé ;* à la p. 67 on explique *enfermo*, qui est beauoup plus facile à comprendre que *pega* ou *tachuelas* qui sont à côté ; à la p. 69 *caluroso*, qui n'est pas difficile, est expliqué, mais *barrio*, dont le sens ne peut guère se deviner, ne l'est pas. Les observations de ce genre seraient aisément multipliées. Quelques définitions inexactes : p. 67 *herramientas* « cosas con las que hacemos un trabajo » ; ce sont seulement des « outils en fer » ; p. 75 « *haber de* es el mismo que *tener que* » ; *haber de* signifie « devoir », simple obligation, et *tener que* « falloir », nécessité ; avec le principe de ne rien traduire on arrive à ne pas pouvoir indiquer les nuances ; une langue sans ses nuances n'est plus qu'un grossier squelette.

Peu ou point d'explications des faits grammaticaux, ce qui est tout naturel dans un livre purement empirique ; mais dire (p. 50) que le complément direct d'un verbe se met au datif quand ce complément est un nom de personne, c'est enseigner une erreur criante qu'aucun empirisme ne justifie. Aussi bien est-il peu utile d'introduire les notions du nominatif, du génitif, du datif, de l'accusatif dans une langue qui n'a pas de déclinaisons ; il i a un cas sujet et des cas régimes de diverse nature, rien de plus.

Quelques fautes d'impression : *lavantarse* (p. 70) pour *levantarse*, *la otro* (p. 83) pour *la otra*.

M. G.

F. Brunot. — Histoire de la langue française, des origines à 1900, t. V, *Paris, Colin*, 1917, in-8° de VIII-446 p.

Comme nous l'avons annoncé dans cette *Revue* (t. LIX, p. 415) ce tome V paraît avant la deuxième partie du tome IV, dans

laquelle il devait être primitivement contenu. Cette infraction à l'ordre régulier de la publication est due aux circonstances actuelles, qui d'une part rendent difficile et lente l'impression d'un très gros volume et d'autre part absorbent l'auteur dans des occupations multiples, qui certes ne lui font pas oublier le grand ouvrage qu'il a entrepris, mais l'empêchent d'i consacrer le même temps et le même travail qu'auparavant. Si, dans l'impossibilité de faire paraître d'un coup toute la deuxième partie du tome IV, il en a détaché ce tome V pour le publier d'abord, c'est qu'il présente un certain intérêt d'actualité ; il expose comment et pourquoi le français s'est répandu en France et ors de France au XVIIe siècle, et « dans un moment où il s'agit pour un grand et noble peuple de sauver sa vie et sa place dans le monde, rien n'est de trop de ce qui peut illustrer le rôle qu'il a joué dans l'histoire générale de la civilisation » (p. VI). D'ailleurs ces pages étaient écrites avant août 1914 ; il n'i a pas été ajouté un mot dans l'intention d'embellir la vérité, et elles ne contiennent rien qui ressemble à de la polémique ou à de la propagande ; M. Brunot « laisse à d'autres la coupable et deshonorante croyance qu'un savant peut servir sa patrie par le mensonge ou la dénégation impudente des faits les mieux établis ».

Ce volume est divisé en deux parties. Dans la première on nous raconte comment à la fin du XVIIe siècle le français de Paris et de la Cour commence à se répandre en France et à pénétrer peu à peu dans les domaines d'où il avait été jusqu'alors exclu, les travaux scientifiques, les écoles et l'enseignement, la société cultivée des provinces ou des parlers locaux dominaient encore dans l'usage courant.

La deuxième partie nous montre le français s'infiltrant à l'étranger, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, dans la diplomatie. Il tend à supplanter le latin dans les emplois qui lui étaient encore réservés et à devenir dans une certaine mesure la langue internationale. C'est qu'il a acquis de telles qualités depuis un siècle et s'est tellement affiné qu'il est devenu le représentant général de la politesse et des bonnes manières, et s'impose par son propre prestige, bien plus que par l'ascendant du règne de Louis XIV, à la aute société de tous les pays du nord de l'Europe. Il a laissé dans le vocabulaire de l'anglais, du ollandais, de l'allemand, des traces nombreuses et profondes, qui ont subsisté malgré toutes les oppositions et les réactions.

Faut-il ajouter que l'on retrouve dans ce volume la richesse extrême d'information à laquelle l'auteur nous a abitués, et la même conscience ?

M. G.

V. Brondal. — Substrater og laan i romansk og germansk, *Kjoben havn, Gad*, 1917, XVI-216 p. in-8°.

Juste ou faux, voilà un livre important. Il n'apporte peut-être pas une seule idée vraiment nouvelle, mais il remue toutes celles qui ont été émises depuis 25 ans sur l'évolution et la vie des langues ; il les examine judicieusement et parfois les met au point.

M. Brondal pense qu'il faut chercher le principal agent de transformation dans les influences etniques, et, pour prendre tout de suite l'exemple qui sert de base à sa démonstration, que le français est essentiellement du latin parlé par des Gaulois, c'est-à-dire modifié suivant les abitudes de langue des populations qui l'ont appris. Au lieu de se borner, comme on l'a fait jusqu'à présent, à des considérations plus ou moins générales, il examine par le menu les traits fonétiques qui caractérisent le français par rapport aux autres langues romanes et s'efforce de montrer que ces traits sont celtiques. Il les groupe sous quatre chefs : la position des organes articulatoires, leur forme, l'intensité, la sonorité. Position : tendance principale à l'avancement du point d'articulation (*u*>*ü*) et à l'élévation de la langue (*a*>*e*), tendance accessoire au recul de l'articulation dans des conditions particulières (*tr*>*cr*, *a*>*ò*). Forme : disposition de la langue en forme de gouttière (*ka*>*ça*, *ce*>*tse*). Intensité : allongement des voyelles accentuées, abrégement ou chute des inaccentuées. Sonorité : augmentation dans les groupes de fonèmes désunis (entre voyelles : *apa*>*ave*, devant consonne : *alt*>*aut*), diminution dans les chaînons (*mr*>*mbr*, *ee*>*ei*) et en fin de mot (*b*, *d*, *g*>*p*, *t*, *k*).

Pris isolément ces divers traits se rencontrent un peu partout dans les langues umaines. C'est leur réunion qui, d'après M. Brondal, caractérise l'influence celtique, et il s'efforce de montrer cette réunion non seulement en gaulois et en brittonique, mais dans les diverses langues des régions qui ont été occupées autrefois par des Celtes, c'est-à-dire, outre les parlers de France, en gallo-italique, en rétoroman, en portugais, en dalmate, en albanais, en néerlandais, en allemand du sud-ouest, en anglais, en tchèque, dans le grec du Pont. Son échafaudage semble parfois assez fragile ; pour le français l'agent essentiel aurait été le gaulois, mais le gaulois est fort mal connu. C'est à lui en particulier que serait dû le changement de *u* en *ü*, et l'opinion n'est pas nouvelle, mais il est fort vraisemblable que le gaulois n'a jamais connu le son *ü* et d'autre part que les *ü* présentés par des parlers brittoniques i sont apparus par suite de l'évolution individuelle de ces parlers, non comme aboutissement d'une tendance panceltique. D'un autre côté dans quelle mesure peut-on dire que les régions occupées par des Celtes ont été de race celtique, et même que la France était de race gauloise, et que les Français sont des Gaulois qui ont appris

à parler latin ? Quand les Gaulois sont arrivés sur le territoire de la France, ce n'est pas dans un pays inabité qu'ils se sont installés ; il l'ont trouvé occupé par une autre race, qu'ils ont vaincue et à laquelle ils ont imposé leur domination. Comme tous les immigrants, comme tous les colons ils étaient certainement très inférieurs en nombre à la population à laquelle ils se sont mêlés. Loin que cette population soit devenue celtique par la domination gauloise, ce sont les Gaulois qui se sont noyés en elle ; elle n'est pas devenue latine au Ier siècle sous l'administration romaine, et plus tard, à partir du Ve siècle, elle n'est pas devenue germanique par les invasions des Francs, des Burgondes, des Wisigots. C'est toujours la même race, la même masse de population, avec des apports étrangers successifs, plus ou moins considérables ; ces apports lui ont valu des modifications partielles, mais le vieux fonds subsiste. Quand le gaulois est devenu sa langue commune elle l'a parlé avec ses abitudes linguistiques antérieures. Quand le latin a remplacé le gaulois, elle a parlé cette nouvelle langue avec les mêmes abitudes, à peine modifiées par un long usage du gaulois. Les Français sont très nombreux en Algérie, mais la masse de la population algérienne n'est pas pour cela devenue de race française, et si elle s'est mise à apprendre le français, c'est pour le parler sous la forme du sabir que l'on sait ; si un jour le français devient réellement la langue commune de toute la population algérienne, ce sera toujours du français parlé avec les abitudes linguistiques des Arabes, et si plus tard ce français était remplacé par une autre langue, cette nouvelle langue serait parlée non selon le mode français, mais selon le mode sémitique.

Si ces observations sont justes en ce qui concerne la France, elles le sont à plus forte raison pour les autres régions envisagées par l'auteur, où la domination gauloise à été en général moins solidement établie et de moins longue durée.

Si l'influence celtique se reconnaît à la réunion des 4 traits clas sés par M. Brondal, que doit-on penser d'une langue où ces 4 traits sont réunis, toute influence celtique étant exclue, le grec par exemple ?

1° Position : avancement du point d'articulation (*u*>*ü*, particulièrement en ionien-attique, comme en français) et élévation de la langue (*ā*>*ē* particulièrement en ionien, comme en français ; *ü*, *ē*>*i* en grec médiéval comme *ē*>*ī* en celtique) ; recul de l'articulation dans des conditions particulières (p. ex. *a*>*o*, dor. *cotharos*, *tophiōn*, comme fr. *orteil*, *noël*).

2° Forme : disposition de la langue en forme de gouttière (*-ti*>*-si* en grec ancien dans beaucoup de dialectes ; *ke*, *ki*>*tse*, *tsi* ou *tṣe*, *tṣi* dans plusieurs dialectes du grec moderne, comme en fr. *ka*>*ča*, *ke*>*tse*).

3° Intensité : chute de vovelle inaccentuée, assez générale en grec moderne, surtout dans les dialectes septentrionaux (*ekatsa* de

ekathisa, korphe de *korüphe, akloutho* de *akoloutho, zmi* de *zoumi,* etc).

4° Sonorité : augmentation dans les groupes désunis (gr. mod. *Pátinos* de *Patmos,* cf. fr. *canif;* nasale + occlusive sourde > nasale + occlusive sonore : *lambo* de *lampo, andama* de *antama, pringipas* de *principas;* spirante sonore intervocalique disparaît dans certains dialectes, Chypre, Rhodes, etc : *pao* de *pago, diaolos* de *diabolos, aerphos* de *aderphos;* en crétois *lt* > *ut, euthein* de *elthein,* cf. fr. *alt* > *aut*) ; diminution dans les chaînons (en gr. ancien *mr* > *mbr, ambrotos* de **amrotos,* comme en français) ; diminution à la fin du mot (gr. anc. *paĩ* de **paĩd*).

Ces indications rapides et sommaires suffisent pour montrer combien sont asardeuses les conclusions de M. Brondal. Sans doute il est très intéressant et très important de connaître à peu près les langues celtiques qui ont précédé les parlers actuels dans diverses régions ; mais il le serait infiniment plus de connaître en outre les langues qui ont précédé le celtique dans les mêmes régions. Le tort de M. Brondal a peut-être été de vouloir trop préciser. Quand M. Meillet a publié en 1903 son *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique* il i a signalé à divers endroits des faits tendant à démontrer que l'arménien est une langue indo-européenne parlée par des populations de langue caucasique ; il s'est bien gardé d'appuyer son opinion sur de menus détails, et ses indications contiennent sans doute d'autant plus de vérité qu'elles sont restées plus générales.

Une autre partie du livre de M. Brondal, singulièrement intéressante et curieuse, est celle qu'il consacre aux emprunts. On sait combien leur rôle est considérable dans la vie des langues. L'auteur est d'avis que la grande masse des emprunts sont faits par les populations moins civilisées aux populations plus civilisées ; les emprunts en sens contraire seraient tout-à-fait spéciaux et exceptionnels. Comme pour la question etnique il appuie son opinion par un exemple, qu'il développe avec beaucoup de science et d'ingéniosité. Il existe un assez grand nombre de mots sans étimologie qui se trouvent à la fois dans les langues germaniques et dans les langues romanes. M. Brondal s'efforce de montrer, avec une grande vraisemblance, que ce sont les Germains, race barbare, qui les ont empruntés à la civilisation gréco-romaine ; les Etrusques auraient souvent servi d'intermédiaires et il i a lieu de croire en effet que la civilisation étrusque, qui a été toute la civilisation de l'Italie jusqu'à l'influence grecque, a joué un rôle beaucoup plus considérable que celui qu'on est tenté de lui attribuer par le silence abituel des istoriens.

Il est regrettable que cet ouvrage soit écrit en danois. Les romanistes auraient grand profit à le lire ; mais la langue sera pour la plupart d'entre eux un obstacle infranchissable.

Maurice GRAMMONT.

O. Bloch. — Les parlers des Vosges méridionales, étude de dialectologie, *Paris. Champion*, 1917, XXII-344 p. in-8°.

— Atlas linguistique des Vosges méridionales, *Paris, Champion*, 1917, in-4°.

—Lexique français-patois des Vosges méridionales, *Paris, Champion*, 1917, 186 p. in-4°.

« La méthode qui consiste à partir du latin à propos de parlers populaires contemporains a fait son temps », déclare M. Bloch, p. XVI. C'est bientôt dit. Evidemment si l'on se borne, comme dans beaucoup d'ouvrages, à donner une forme latine, plus ou moins classique ou, à défaut, plus ou moins fantaisiste, et à mettre en regard sans commentaire la forme moderne, c'est une métode condamnée, ce n'est même pas une métode. Mais d'autre part quand on opère dans un domaine linguistique où l'on a le boneur de posséder dans ses traits esentiels le point de départ, se jeter de plain-pied dans le fouillis des aboutissements actuels, c'est renoncer de propos délibéré au plus sûr élément d'ordre, de classification et de clarté. Le passage du latin aux patois actuels peut fort bien se représenter sous forme d'un arbre généalogique. Dans les familles umaines il arrive que l'aïeul est représenté par un descendant unique, comme le mot latin par une forme unique. Mais le plus souvent l'ancêtre a eu une descendance nombreuse, dont les membres ont proliféré chacun de son côté ; il i a eu des mariages, des alliances avec d'autres familles qui ont plus ou moins altéré les caractères de la lignée initiale, qui en ont parfois absorbé certaines ramifications ; il a pu i avoir même des mésalliances et des descendances illégitimes ; le tout aboutissant à des produits extrêmement divers et bigarrés. De même les formes latines ont subi des scindements, des mélanges, des contaminations, des extinctions, des remplacements, des accidents, des voyages, des déplacements, et c'est par là que s'explique toute la variété de l'état actuel. Cet arbre généalogique, nous aurions voulu le trouver en tête de l'étude de M. Bloch, suivant la filiation depuis l'état latin jusqu'à l'état lorrain, car il i a eu un état lorrain commun, au moins dans l'ensemble, à la petite région dont s'occupe l'auteur. Sans doute ces deux états sont séparés l'un de l'autre par de très nombreuses lacunes. Il faut les combler, et ce n'est pas toujours facile ; mais on fait quelque chose de bien plus malaisé lorsqu'on reconstruit l'évolution fonétique d'une ancienne langue indo-européenne, alors que le point de départ est inconnu ; pourtant les résultats ne manquent pas de solidité, car les fénomènes s'éclairent les uns les autres et la grande loi de la simétrie et du parallélisme fournit des points de repère sur lesquels on peut s'appuyer avec assurance.

La nécessité de ce tableau préliminaire est si réelle que l'auteur a certainement dû le dresser dans une certaine mesure pour lui-

même, et que le lecteur est obligé de l'ébaucher pour pouvoir suivre l'exposition ; celui qui voudra entrer dans le détail et peser les discussions sera même obligé de le construire avec la dernière précision. C'était, nous semble-t-il, le devoir de l'auteur de lui épargner ce travail.

Ce n'est pas que M. Bloch nous présente tout pêle-mêle ; il a classé les faits et introduit entre eux de nombreuses subdivisions. Ainsi il met dans un premier chapitre les *traitements communs réguliers*, c'est-à-dire « les cas où tous les parlers de la région étudiée présentent le même traitement de la voyelle ou de la consonne ». « Les faits qui sont considérés ici, ajoute-t-il, appartiennent pour la plupart à la catégorie de ceux qui caractérisent les parlers orientaux et représentent ordinairement un état fort ancien. On est même parfois amené à partir de l'état latin ». Oui, on est parfois amené à partir de l'état latin, parce que sans cela il est impossible de comprendre, et si on en était toujours parti tout aurait été clair. Quand à l'état « fort ancien » qui est représenté par ces « traitements communs », il est souvent d'une ancienneté très relative, et surtout ce n'est pas un état, mais plusieurs états. Un exemple pris au asard fera comprendre ce que nous voulons dire : pour le traitement commun *o* fermé long (p. 8) on nous donne, dans le même paragrafe, *d'o* « dos », *bo* « bois », où la qualité de l'*o* est due à l'amuïssement d'un *s*, amuïssement relativement récent, puisque l'*s* implosif n'est pas encore amuï dans une partie du domaine (cf. p. 67, 68), *ho* « haut » dont l'*o* représente une diftongue médiévale, *por* « pauvre » dont l'*o* sort d'une diftongue latine.

Ensuite viennent les « traitements communs irréguliers », c'est-à-dire ceux qui ne s'étendent pas à tout le domaine, les « traitements anciennement communs en recul », les « traitements convergents », les « traitements divergents », etc. C'est dans ce dernier chapitre qu'est examinée l'alternance si fréquente dans cette région, suivant les localités et parfois suivant les mots, entre les trois voyelles *a*, *e*, *o* dans une même situation ; le problème est de savoir si ceci est sorti de cela ou cela de ceci. L'état le plus ancien n'est sans doute pas le même pour tous les cas ni pour toutes les localités, mais tandis qu'un arbre généalogique bien fait aurait mis ces fénomènes en toute clarté, il faut avouer que les discussions de l'auteur, bien que poussées dans le détail, nous laissent souvent perplexes.

M. Bloch nous répondrait sans doute que nous lui demandons ce qu'il n'a pas voulu nous donner, que son but a été de montrer les actions et réactions que les patois de cette région ont exercées les uns sur les autres ou qu'ils ont subies de la part des parlers voisins, l'influence des centres et des agglomérations telles que Remiremont sur les locaités de moindre importance, la propagation des formes et des traitements par les vallées. C'est entendu ; mais nous prétendons que cet objet aurait été atteint beaucoup plus clairement et beaucoup plus sûrement par la métode que nous préconisons.

La rédaction de son côté appelle une observation. L'auteur ne cite que rarement les formes qui font l'objet de ses discussions ; le plus souvent il donne le mot français qui les traduit ou auquel elles correspondent, et nous sommes obligés pour avoir les formes réelles de les chercher dans l'*Atlas* ou dans le *Lexique*. Quand il s'agit d'envisager toutes les formes diverses que présente un même mot aux différents points de la région, le procédé est à la rigueur justifiable ; mais ce n'est pas le cas le plus fréquent ; d'ordinaire il ne s'agit que d'une seule forme, et l'indiquer par le mot français au lieu de la citer en patois, c'est vraiment abuser de la bonne volonté du lecteur.

Ces réserves une fois faites sur la métode et sur le mode d'exposition, nous n'avons plus que des éloges à adresser à l'auteur. Son enquête, qui a porté sur 26 localités, dont 22 dans le département des Vosges et 4 dans le département de la Haute-Saône, a été faite lentement, soigneusement et scrupuleusement au cours de plusieurs années. Les résultats en ont été consignés dans deux ouvrages, l'*Atlas* et le *Lexique*. L'Atlas comprend 810 cartes établies avec beaucoup de netteté, et fournissant l'essentiel du vocabulaire ; elles sont suivies de notes explicatives qui à l'occasion les précisent et les complètent. Le Lexique n'est pas un ouvrage indépendant, car il est inutilisable sans l'Atlas ; il n'en est pas la répétition en ordre alfabétique, mais le complément ; il contient essentiellement ce qui, pour des raisons diverses, n'a pas trouvé place dans l'Atlas ; pour le reste il se borne en général à renvoyer aux cartes ; il se termine par un lexique des noms de lieux et une quarantaine de textes patois avec leur traduction. Ces deux volumes contiennent une documentation très riche, très précise et qui restera.

L'étude linguistique se distingue aussi par la précision et par la richesse de l'information ; l'auteur met en œuvre toute sa documentation personnelle, mais en outre il connaît bien les travaux qui ont été faits avant les siens sur les parlers lorrains et avoisinants, et il les utilise judicieusement. Ses discussions, sans oublier les réserves que nous avons faites tout à l'eure sur la métode, sont généralement fouillées et fort bien menées ; on n'a que l'embarras du choix pour en citer une comme exemple ; nous signalerons à l'aventure celle qu'il a consacrée (p. 70 et suiv.) à l'*a* franco-provençal. Les études sur le vocabulaire qui constituent la troisième partie du volume sont particulièrement intéressantes et suggestives. En somme on peut conclure, après la lecture de ces travaux, qu'avec M. O. Bloch le romanisme français compte un bon dialectologue de plus.

Maurice GRAMMONT

Fueros leoneses de Zamora, Salamanca, Ledesma et Alba de Tormés. — Edition et étude critique de MM. Américo Castro et Federico de Onis. — T. Ier : textes. — *Madrid, Centro de Estudios históricos*, 1916.

Ce qui a décidé MM. Castro et de Onis à donner une édition de ces *fueros*, c'est d'une part l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude historique du dialecte de Léon, et d'autre part la valeur intrinsèque, juridique et historique des données qu'ils renferment. Dans les éditions des *fueros* de Zamora et de Salamanca qu'avaient publiées antérieurement MM. Fernandez Duro et Sanchez Pizarro, tous les manuscrits existants n'avaient pu être mis à profit. La présente édition échappe au contraire à ce reproche ; elle repose sur l'examen critique de tous les manuscrits connus, et le texte qu'elle apporte présente toutes les garanties d'exactitude scientifique. A la suite sont reproduits les *fueros* de Ledesma et Alba de Tormés, dont les seuls exemplaires connus sont conservés aux archives municipales de ces deux villes. — MM. Castro et de Onis qui, dans ce travail, ont déployé toute l'exactitude et la conscience requises, nous annoncent la prochaine publication d'un second volume où les *fueros* en question seront étudiés au triple point de vue grammatical, juridique et historique.

P. S.

Teatro antiguo espanol. Texte et études critiques. *Luis Velez de Guevara : La Serrana de la Vera* — par d. Ramon Menéndez Pidal et Ma Joyri de Menéndez Pidal, *Madrid*, 1916.

La publication de cette comédie inaugure une série au cours de laquelle le *Centro de Estudios históricos* va mettre au jour certaines œuvres dramatiques des 16e et 17e siècles soit inédites, soit imparfaitement éditées. Comme première réalisation d'un projet si digne d'éloges, voici d'abord une excellente édition de la comédie de Luis Velez de Guevara, *La Serrana de la Vera*, dont la Bibliothèque Nationale de Madrid conserve le manuscrit, signé par l'auteur à la fin des deux derniers actes. Comme la comédie du même nom qu'a écrite Lope de Vega, *La Serrana de la Vera* dérive d'une tradition de l'Estrémadure qui s'est imprimée dans un *romance* populaire aux innombrables versions. Le même sujet se retrouve également dans les *autos sacramentales* de Bartolomé Enciso et de Josef de Valdivieso, intitulés l'un *La Serrana de la Vera* et l'autre *La Serrana de Placencia*. Parmi les dérivations secondaires du même thème dramatique, il y en a deux d'un très grand intérêt : *Las dos bandoleras*, de Lope de Vega, et *La Ninfa del Cielo*, de Tirso de Molina. — L'on voit donc qu'en plus de la valeur intrinsèque de la pièce, ses nombreuses connexions avec plusieurs monuments de littéraire suffisent à donner à la publication qui nous occupe une utilité capitale et un vif attrait de curiosité. Outre les

questions citées plus haut, l'étude qui suit la reproduction de la pièce de Guevara met en lumière d'une façon magistrale la part prise par la littérature populaire dans le développement de la *comedia*. Ajoutons enfin que le volume se termine par une série de notes philologiques et historiques et un tableau de la versification. Le nom des deux savants commentateurs nous dispensera d'insister sur la valeur critique de cette édition.

P. S.

N. A. Cortés. — Casos cervantinos que tocan a Valladolid, *Madrid Centro de Estudios históricos*. 1916.

A l'occasion du troisième centenaire de la mort de Cervantés, M. Alonso Cortés, qui a donné plus d'une preuve de son heureuse activité dans la critique littéraire, réunit dans ce volume des détails et renseignements qui se rattachent à Valladolid ou à des documents conservés dans cette ville. Successivement, l'auteur traite avec esprit des Cervantés de Talavera, à propos desquels il confirme la thèse de Julio Sigüenza ; — des divers voyages du licencié Juan de Cervantes en Andalousie, à Guadalajara, et de Rodrigo de Cervantes à Valladolid. Particulièrement curieux est le chapitre consacré au séjour de Miguel de Cervantes dans la Valladolid de Philippe III, à sa maison et à ses amis. Un intérêt égal s'attache aux indications qui nous sont données sur les démarches de Fray Juan Gil en vue du rachat de Cervantes. Grâce à la sûreté de son information et à son élégante sobriété le livre de M. Alonso Cortés méritera d'être consulté chaque fois qu'on voudra étudier la documentation relative à la vie de l'auteur de *Don Quichotte* et de sa famille. —

P. S.

Edwin H. Tuttle. The Romanic Vowel-System. Reprinted for private circulation from *Modern Philology*, XI, 3, jan. 1914.

Selon M. T., l'histoire du vocalisme roman se partage en trois périodes : durant la première, il n'y a eu pour les voyelles *e, i, o, u* que de faibles différences de timbre : les différences de quantité seules étaient sensibles. Dans la deuxième période, les palatales brèves se sont ouvertes ou diphtonguées *ĕ* > *ie*, *ĭ* > *e*, mais les vélaires n'ont pas subi de changement de timbre. Au cours de la troisième période, les vélaires ont éprouvé à leur tour un changement parallèle à celui des palatales : *ŏ* > *uo*, *ŭ* > *o*. La formation du sarde remonte à la première période ; la formation du roumain à la deuxième. L'italien et les langues romanes de l'Ouest ont leur point de départ dans la troisième. Mais, selon M. T., les langues de l'Ouest offrent des traces du latin tel qu'il a été prononcé durant la deuxième ou même la première période. L'auteur s'attache à montrer que, dans ces lan-

gues, un *ĭ* peut s'être fermé directement en *i* et un *ŭ*, en *u*, sous l'influence des palatales. Ce fait serait attesté par le vieux portugais qui a *cinge* < CINGIT, *tinge* < TINGIT, *tinha* < TINEA, *junge* < JUNGIT etc. Le passage de *ĭ* à *i* aurait été direct dans tous ces mots. Au contraire UITREU n'est devenu VIDRO que par un intermédiaire **vedrio*. En effet il faut distinguer entre les cas où les palatales agissent à distance (harmonie vocalique) et ceux où elles agissent par contact M. T. voit d'autres preuves du même fait dans certaines formes de l'espagnol, du français, du provençal, de l'italien. Enfin le traitement de *ĭ* et de *ŭ* atones, qui se sont fermés respectivement en *y* et en *w* lorsqu'ils étaient en hiatus, viendrait à l'appui de la même thèse.

[Juillet 1914]

Georges MILLARDET.

O. J. Tallgren, Glanures catalanes et hispano-romanes (notes d'étymologie et de sémantique, I-IV. Extrait des « Neuphilologische Mitteilungen, herausgegeben vom Neuphil. Verein in Helsingfors », tomes XIII, XIV, XVI, 110 p. in-8°, *Helsingfors, Osakeyhtiö Kauppakirjapaino*, 1911-1914.

M. O. J. Tallgren, docent à l'Université de Helsingfors, qui publie depuis 1911 dans les *Neuphilologischen Mitteilungen* des notes étymologiques sur le catalan et l'espagnol, a eu l'heureuse idée d'imprimer, avec la dernière série de ces notes, un index de tous les mots étudiés et une table. Ces dispositions permettent au lecteur de retrouver aisément les nombreuses remarques prodiguées dans ces *glanures* qui ont été écrites soit à propos du *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de M. Meyer Lübke, auquel elles servent de complément pour le domaine hispanique, soit au sujet des textes catalans que l'auteur a dépouillés tels que J. RUYRA, *Marines y bóscatjes. Aplech de narracions*. Barcelone 1903, VICTOR CATALA, *Solitut*, ilb. 1905, JORDI DES RECÓ, *Aplech de Rondayes mallorquines*, Palma de Mallorca, 1896, etc. M. O. J. Tallgren a utilisé en outre des observations manuscrites ou des comptes-rendus imprimés dont ses notes ont été l'objet de la part de MM. P. FABRA, l'abbé ALCOVER, Mlle E. RICHTER, P. BARBIER fils, L. SPITZER etc. Certains mots catalans étudiés ne se rencontrent ni dans les dictionnaires ni dans les répertoires connus ; ce sont *condicia* « politesse », analogue au provençal *coindia; contell*, nom de plantes, « iris pseudacorus », de CUNTELLUS, forme secondaire de CULTELLUS ; *secahi* « petite pomme desséchée » = SICCUM + ACINUM ; *trageri, tregeria*, « accident » proprement « tragédie ». — Il y a beaucoup à glaner dans ces glanures.

[Juillet 1914]

G. M.

Joseph Anglade — En mission à Barcelone. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France* série 44, 1916-17) *Toulouse Privat* 1917. Brochure in-8° de 11 p.

— Rapport sur l'Institut d'Etudes Méridionales (Années 1915-1916). Section Lettres-Philologie. (Extrait des *Annales du Midi*, 1917, pp. 125-9.) *Ibid.* Brochure in-8° de 10 p.

— Quatre poésies du troubadour Peire Raimon de Tolosa. Texte et traduction. *Toulouse*, (sans nom d'éditeur). *Imprimerie Antonin Gay* 1917. Brochure in-16, de 18 p.

—Poésies religieuses du XIVe siècle en dialecte toulousain (Extrait des *Annales du Midi*, XXIX, 1917). *Toulouse, Privat*, 1917. Brochure in-8° de 48 p.

— Las Flors del Gay Saber (Notice et extraits) Tiré à part du *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, année 1917. *Toulouse* (sans nom d'éditeur). *Imprimerie Douladoure*, 1917. Brochure in-8° de 19 p.

—Pour étudier les troubadours (Notice bibliographique — Extraite du *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France* 1914-15). *Toulouse, E. Privat*, 1916. Brochure in-8° de 10 p.

—Bibliographie de la grammaire provençale. (Extrait des *Estudis romànics*, 2, vol. IX, de la *Biblioteca Filològica de l'Institut de la Llengua Catalana. Barcelona*, Tip. *L'Avenç*, 1917. Brochure in-8° de 23 p.

Les sept brochures dont les titres sont énumérés ci-dessus offrent l'intérêt ordinaire des publications de M. Anglade. Je ne pense pas qu'il soit utile d'en faire ici un compte-rendu développé. Je retiendrai seulement cette phrase de la *Notice bibliographique : Pour étudier les Trobadours :* « On remarquera, écrit M. Anglade, qu'il y a beaucoup d'ouvrages allemands cités dans les lignes qui suivent : cela prouve que nous n'avons pas assez travaillé notre propre sol et que nous avons laissé une partie de ce soin à l'étranger ; cette constatation doit exciter notre zèle en éveillant nos remords ».

Une telle assertion est d'autant plus regrettable que les deux articles bibliographiques de M. Anglade sont manifestement incomplets et que des ouvrages français relativement considérables n'y figurent pas. L'auteur, il est vrai, n'oublie pas de citer sa propre thèse sur le *Troubadour Guiraut Riquier* (Paris, 1905). Mais pourquoi passe-t-il sous silence celle M. J. Coulet sur le *Troubadour Guilhem Montanhagol* (Toulouse, 1898) ? La *Bibliographie de la Grammaire provençale* ne nous fait grâce à peu près d'aucun opuscule insignifiant du plus modeste apprenti romaniste d'Outre-Rhin, mais on y chercherait vainement l'indication de certains volumes français comptant plusieurs centaines de pages. — Je prends un exemple dans le chapitre des « Etudes

dialectales » où il est question du domaine gascon : M. Anglade renvoie aux dissertations de M. Schneider (1900 —; celle de 1913, *Die Entwicklung der Liquiden* l *und* r *in der Mundart von Bayonne* est oubliée), de Zauner (1898), de Hermann (et non de Hemmann, qui est une coquille) ; mais je ne trouve pas trace de E. Bourciez, *la Langue Gasconne à Bordeaux* (1892) ou de mon *Etude de dialectologie landaise* (1910). M. Anglade allèguera-t-il que ces ouvrages n'intéressent pas la période ancienne de la langue ? Ce serait une erreur absolue. — En ce qui concerne le domaine provençal pris dans son ensemble, la thèse de E. Wiechmann, *Provenzalisches geschlossenes* e (Heidelberg, 1882) est apparemment, disons, plus vieillie que par exemple l'article sur prov. *dins* paru dans la *Revue des langues romanes*, 1914, p. 189-203.

Ce qu'il y a de particulièrement fâcheux dans des omissions de ce genre c'est que M. Anglade, professeur d'Université française, écrit pour une revue étrangère. Les lecteurs espagnols des *Estudis romànics* risquent fort en lisant M. Anglade de bien mal juger les romanistes de France. A coup sûr des publications de ce genre ne sont pas faites pour faire reluire loin de nos frontières notre enseignement supérieur.

Georges MILLARDET.

José Gabriel. — Gramática ideológica : nueva oración activa. Publicado en la revista « Nosotros » año XI, n° 94, febrero de 1917. *Buenos Aires Soc. coop. limit.* « Nosotros », 1917, 1 brochure in-8° de 28 p.

L'auteur étudie le tour bien connu en espagnol qui consiste à employer le réfléchi pour le passif : *las paces se firmaron* au lieu de *las paces fueron firmadas*. Il est certain que, si l'on se place au point de vue « idéologique » ou au point de vue de ce que nos grammairiens appellent « l'analyse logique », une tournure telle que *se entierran los muertos* peut paraître absurde, et chez nous, déjà du temps de Malherbe, l'auteur du *Moyen de parvenir*, Béroalde de Verville, se moquait des gens disant *la soupe se mange* pour *on mange la soupe*.

Pour laver la langue espagnole de ce reproche d'absurdité, M. J. G. adopte une solution aussi hardie que nouvelle : selon lui *se* est ici un pronom à sens général représentant aussi bien les personnes que les choses, et employé comme *sujet;* il correspond à notre pronom français *on : se alquila casas = on loue des maisons; se vive = on vit* etc. Dans de telles phrases nous n'avons affaire ni à une construction passive ni à une construction équivalant à un passif, mais à un véritable actif : « nueva oración activa ».

Notre grammarien, ou plutôt notre philosophe, reconnaît que ni Diez, ni aucun autre linguiste ou philologue n'a jamais expliqué

comment le latin *homo*, qui a donné le français *on*, « a pu se muer en *se* (italien *si*) ». A vrai dire M. J. G. ne s'embarrasse pas de cette question ; il se borne à soutenir que *logiquement* tout se passe comme si *se* équivalait à *hombre* sujet. Ce principe étant admis, les principales difficultés de la tournure espagnole s'évanouissent. La préposition *á* dans *se invoca á los santos* = « on invoque les saints » pouvait paraître inexplicable si l'on fait de *se* un régime, et l'on pouvait en dire autant pour le nombre singulier du verbe *invoca*. Au contraire, si nous faisons de *se* le sujet, l'emploi de la préposition et l'accord du verbe deviennent réguliers.

Malheureusement les choses sont moins simples dans la réalité. En syntaxe comme dans les autres domaines de la linguistique les spéculations purement logiques demeurent ce qu'elles sont, de pures spéculations. Le même tour existe dans les autres langues romanes, et M. J. G. n'a pas le droit de séparer l'espagnol de celles-ci. Dans le français *cette maison se loue fort cher* il est impossible de faire, logiquement ou historiquement, un sujet du pronom *se*. Bien mieux le roumain emploie le réfléchi pour le passif à la première et à la deuxième personnes aussi bien qu'à la troisième, et cette tournure n'y est sans doute pas d'origine purement slave, puisque, du moins avec certains verbes, elle est bien vivante en français, *mă bat* = « je suis battu », *te bati* = « tu *es battu* » sont à rapprocher — je ne pense pas qu'on l'ait jamais fait — de fr *je m'appelle, tu t'appelles* = « nominor, nominaris. » Peut-on soutenir que *mă*, *me*, *te* soient des sujets ? Nous sommes donc amenés à abandonner le domaine de la raison pure et à revenir à l'absurdité première, qui est seule vraie historiquement. Dans *se invoca á los santos*, le verbe au singulier est absurde ; mais il est tout aussi absurde dans l'espagnol *hay muchos árboles en este fundo*, ou dans le français *il pleut des hallebardes*. Ce tour n'est somme toute qu'un développement du tour *se dice* à l'aide d'un complément. Quant à la préposition *á*, surprenante à première vue, elle a vraisemblablement son origine dans le croisement des deux tours *se invocan los santos* et *invocan à los santos* = « on invoque les saints » ou bien *uno* (ou encore *hombre*) *invoca á los santos* [cet emploi de *uno* ou de *hombre*, *omne* = français *on* a été fort développé en vieil espagnol]. Un tel croisement, très explicable en soi par le caractère ordinaire de l'évolution des faits de syntaxe où la contamination joue un rôle si important, a sans doute été facilité par le besoin de distinguer les deux significations différentes que peut prendre la construction réfléchie toute les fois que le sujet est un nom de personne : *se mataban los moros* = « les maures étaient tués » ou « s'entretuaient ».

Le mérite de M. J. G. est d'avoir réuni un nombre considérable

d'exemples de toutes les époques de la littérature espagnole. Mais l'interprètation est mauvaise parce que mauvaise est la méthode. En matière de syntaxe la méthode *a priori* des logiciens est doublement dangereuse. Elle est dangereuse dans la pratique, car elle entraîne presque immanquablement la condamnation de tours bien idiomatiques. Nos grands grammairiens de la première partie du XVIIe siècle, Malherbe et Vaugelas, s'en sont très justement défiés. Elle est dangereuse au point de vue théorique, car elle est le plus souvent impuissante à expliquer d'une manière vraiment scientifique les faits particuliers de telle ou telle langue [voir en dernier lieu les observations de M. Meillet dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XX, 133 suiv.].

Georges MILLARDET.

Joseph Anglade — Grammaire élémentaire de l'ancien français, *Paris, A. Colin*, 1918, in-8, VIII-275 p., 4 fr.

Ce livre, qui se compose d'une phonétique, d'une morphologie et d'une syntaxe, s'adresse avant tout aux débutants. C'est, annonce l'auteur, « un résumé élémentaire ». Et il est certain que s'il fallait entendre par élémentaire un résumé dépourvu de toute portée scientifique, l'ouvrage répondrait assez bien à la définition. Mais un livre « élémentaire » peut et doit avoir de la valeur scientifique. Tout en laissant de côté les discussions prolongées et les exposés approfondis, un livre élémentaire doit présenter des notions très précises et très sûres, telles en un mot que le lecteur novice, dès qu'il voudra pénétrer plus avant dans la science, ne soit pas obligé de désapprendre ce qu'il a tout récemment appris. La Phonétique française de M. E. Bourciez, le *Traité pratique de prononciation française* de M. M. Grammont, voilà des ouvrages élémentaires où les jeunes étudiants peuvent puiser une saine méthode et des connaissances initiales solides, gages de progrès futurs. Dans sa préface M. Anglade nous prévient que MM. Bourciez et Grammont ont bien voulu lire une épreuve de la *Grammaire élémentaire de l'ancien français*. Je ne sais dans quelle mesure l'auteur a tenu compte des observations de ces maîtres éminents. Mais je suis bien sûr d'une chose, c'est qu'il y a dans son livre des obscurités, du désordre, des lacunes, des erreurs, des contradictions, et que tous ces défauts en rendent le maniement malaisé, parfois dangereux, pour les lecteurs auxquels il s'adresse.

Le « débutant » y apprendra par exemple, dès le seuil de l'ouvrage (p. 3), que « le latin *classique* importé dans les colonies romaines *subit dans chacune de ces colonies des modifications* », et qu'« il se forma peu à peu une langue moins correcte que le latin classique et que l'on désigne sous la dénomination, assez impropre d'ailleurs, de *latin vulgaire* ». Se fiant à cette affirmation le débutant

candide délaissera la notion, qu'on avait pu lui inculquer dans les classes, d'une langue *parlée*, coexistant depuis longtemps à Rome même avec la langue *écrite* ou littéraire. Le même débutant apprendra un peu plus loin (p. 7) que dans ce latin vulgaire « les voyelles fermées *les plus usuelles* (sic) sont *é* et *ó* » et que « les principales voyelles ouvertes sont *è* et *ò* » ; que le vieux français *preveire* représente PRESBITERUM (p. 9) ; que le changement de TACERE en *taisir* et de PLACERE *en plaisir* s'est produit sous l'influence de *c* par l'intermédiaire d'une triphtongue *ici* (p. 16) ; que AU tonique (p. 25) a donné *o* ouvert (que l'*o* de *chose* < CAUSAM est par conséquent un *o* ouvert) ; que le mot *parole* est un emprunt aux dialectes de l'Est (p. 38), comme le montre la vocalisation du *b* (et que par conséquent l'italien *parola* au lieu de **paravola*, le sicilien, le calabrais *palora*, le rhétique de l'Est *peraule* et autres formes analogues sont sans doute des emprunts au lorrain) ; que vers l'an 1100 la diphtongue *ai* se prononçait *è* comme aujourd'hui *chaîne*, *faîne* (p. 69) ; que les consonnes françaises *v*, *w* sont des « sifflantes » comme *s* et *z*, et que les consonnes *k* (*c*, *q*) et *g* sont des « palatales » comme *ch* et *j* (p. 32).

Le lecteur le plus inexpérimenté, pour peu qu'il réfléchisse et ne soit pas dénué de tout esprit d'observation, s'arrêtera ici pour essayer d'y voir clair au milieu de cette confusion. Il feuillettera le livre et se reportera sans doute à la page 43. Là s'offre à sa vue un dessin assez bizarre, de style apparemment gothique, à en juger par son arc brisé, et qui est, paraît-il, un schéma de la cavité buccale et des différents points d'articulation de la langue durant l'exécution de l'acte phonatoire (1). La cavité buccale y apparaît limitée en avant par les dents, en arrière par la « gorge ». Je crois bien que M. Anglade, en quête d'étymologie, s'occupa un jour du mot latin GURGA (voir *Revue des l. rom.*, 1902, 276). Il aurait pu se rappeler aujourd'hui que le sens, comme la déclinaison ancienne de ce mot, est flottant, vague et imprécis. Parler de « gorge » en phonétique c'est faire comme un mathématicien qui parlerait de ronds et de barres. Mais j'en reviens aux « palatales » du vieux français. Le schéma ogival de la page 43 et les explications de la page suivante nous convainquent qu'il y a trois sorte de *k* : l'un prépalatal » (*k* + *e*, *i*, *ü*) l'autre « médiopalatal » (*k* + *a*), le troisième « postpalatal » (*k* + *o*, *u*). Pourquoi alors n'avoir pas dès le début, dans la classification des sons du vieux français, distingué les *vélaires* des *palatales* ? C'est ce que font à peu près tous les phonéticiens de l'époque actuelle, — je ne parle pas de quelques « romanistes » allemands qui en sont encore aux « *Grundzüge* de SIEVERS, ouvrage

(1) Voir un schéma correct de la cavité buccale dans le *Traité que de prononciation française* de M. M. GRAMMONT p. 11.

estimable, mais qui date aujourd'hui de trente-trois ans ! — Il faut être de son temps et de son pays. La distinction entre les *vélaires* et les *palatales* est essentielle pour qui ne veut pas confondre deux points d'articulation tout à fait différents non seulement par leur nature physiologique et leur place dans l'organisme mais surtout par leur rôle dans la phonation : le palais dur, osseux et immobile, est purement passif ; le palais mou est mobile et essentiellement actif ; il n'est point de phonème dans la production duquel le voile du palais n'intervienne pour lui communiquer le caractère soit oral, soit nasal.

Ce ne sont donc point de pures chicanes verbales que je cherche à l'auteur. Au surplus, dans un livre d'enseignement élémentaire, ce n'est point chercher chicane que d'exiger une bonne terminologie. Là, la propriété des termes et aussi indispensable que la rigueur des définitions. La grammaire de M. Anglade abonde malheureusement en expressions impropres donnant une idée fausse des faits exposés. Qu'est ce qu'une « tonique qu'on appelle contretonique ou *accent second* » (p. 10) ? Une « contretonique », — puisque contretonique il y a, — est une syllabe ou à la rigueur une voyelle ; mais un *accent* n'est ni une voyelle, ni une syllabe. Peut-on dire que « *a* formant un hiatus d'origine romane avec *ü* se *dissimile* en *e* dans HABUTUM>*eü* » (p. 26) ? Que dans NUTRIRE>*nourrir* « l'*r* s'est redoublée » (p. 40) ? Que dans GRANDEM>*grant*, écrit *grand* en français actuel, « la *langue* moderne a rétabli le *d* » (p. 42) ? Comment M. Anglade prononce-t-il donc le mot *grand* dans le groupe *un grand initiateur ?* Peut-on dire que, dans la phrase *Qui molt est las* il *se dort contre terre*, l'emploi de *il* est « pléonastique » (p. 176) ? Toutes ces propositions, que j'extrais à peu près au hasard, ne peuvent qu'habituer les étudiants à l'imprécision et peupler leurs cervelles de fantômes.

Ailleurs les contradictions les laisseront dans la perplexité. On lit par exemple (p. 6) : « En latin vulgaire *ŭ* et *ū* se sont confondus ; *ē* *est maintenu*, *ĭ* se confond avec *ē* ; *ĕ* est maintenu *ŏ* également ; *ī* *se maintient ainsi que ū et ō* ; *ŭ se confond avec ō*. On a donc en latin vulgaire les voyelles suivantes *a*, *é*, *è*, *ó*, *ò*, *i*, *u*. Ainsi on ne divise pas les voyelles du latin vulgaire en voyelles brèves et longues, mais en voyelles ouvertes et fermées ». De la première phrase il ressort, pour une personne non avertie, que les différences de quantité se sont effacées pour *a* mais *conservées* pour *ē*, *ĕ*, *ŏ*, *ĭ*, *ū* et *ō*. Des deux dernières phrases il ressort qu'il n'y a plus en latin vulgaire de différences de quantité mais uniquement des différences de timbre. La première phrase, — où les faits sont au surplus présentés dans un désordre incroyable —, gagnerait à être totalement supprimée.

Par contre voici maintenant des lacunes. Souvent ce n'est pas la forme véritable du vieux français qui est citée en exemple,

j'entends la forme des XIe et XIIe siècles. M. Anglade met en regard du latin une forme d'une époque postérieure (parfois même la forme du français moderne) : FIDEM>*foi*, au lieu de vfr. *feit*, *fei* (p. 42, 9.). Ailleurs la forme de l'ancien français, qui devrait être la forme principale dans une grammaire d'ancien français, est donnée entre parenthèses (p. 42 *pié*) ou en note (p. 23,*nois*, *vois*, *crois*). Il est certain que la langue moderne fait souvent perdre de vue à l'auteur la langue ancienne. Dans l'énumération des formes contractées de l'article (p. 78), on trouve bien *deu* (= *du*), *al*, *als* (= *au*, *aux*), *es*, écrit à tort *ès*, (= *en les* : fr. mod. *bachelier ès-lettres*) ; mais on chercherait vainement *as* (= AD ILLOS) et autres formes aussi usuelles en vieux français. Dans la syntaxe, l'expression impersonnelle formée avec le verbe *avoir* est signalée sous deux formes (p. 177) : *i at* et *at* = (IBI) HABET. Pourquoi ne pas relever *il a* au moins aussi fréquent, et de même *il va* pour *il y va* ? Dans le chapitre de la phonétique je ne trouve pas l'indication de certains faits essentiels. Il n'est rien dit du timbre particulier qu'avait au XIe siècle l'*e* issu de *a* latin tonique libre. L'auteur ne nous apprend même point que cet *e* n'assonne qu'avec lui-même dans des poèmes comme le *Saint-Alexis*. Bien plus, la note 4 de la page 68 révèle sur ce point une grave erreur de la part de M. Anglade.

Il n'est point jusqu'à la forme et à la composition générale de l'ouvrage qui n'appellent des critiques. Pourquoi fait-on suivre le chapitre de la phonétique d'un chapitre spécial sur la prononciation ? L'étude de la prononciation n'est-elle pas une étude de phonétique ? Qu'on ne nous dise point que le chapitre de la prononciation a pour objet de grouper toutes les remarques s'appliquant exclusivement à l'état de la langue vers 1100 (p. 68) : L'auteur nous transporte de 1100 (p. 68) au milieu du XIIe siècle (p. 69), de nouveau à 1100 (*ib.*) puis au XIIIe (p. 70), puis à la fin du XIe siècle (ib) enfin au XVIIIe siècle (p. 72). Ce chapitre fait double emploi avec celui qui précède. — Dans la conjugaison — qui est peut-être la partie de l'ouvrage la moins imparfaite — il est excellent de distinguer entre la conjugaison « vivante » et la conjugaison « archaïque ». Mais alors, pourquoi dans la section de la conjugaison vivante fait-on entrer des verbes « irréguliers » comme *aller*, *ester*, *doner* qui relèvent de la conjugaison archaïque ? La phonétique elle-même est divisée en deux parties : vocalisme et consonantisme. Dans le chapitre du consonantisme (p. 44 suiv.), l'auteur, ayant à étudier le traitement de *k* palatal et de *k* vélaire, oublie apparemment qu'il a déjà traité des voyelles, et il nous expose l'histoire, non de *k* devant *a* mais de la syllabe tout entière *ca*, voyelle comprise. « *Ca*, dit-il, initial accentué donne *ch* + *ie*, si *a* est libre : CARUM>*chier*. CAULEM donne *chou* et CAUSAM, *chose* : ici l'*a* n'est pas pur : il y avait une diphtongue : le traitement

n'a pas été le même que si l'*a* avait été pur. Si *a* est entravé le groupe [?] se maintient sans changement [?] : CAMERAM *chambre* ».

Ce dernier exemple montre d'une manière palpable que rien n'est bien sûr dans ce livre, ni dans le fond ni dans la forme. L'impression que l'on en retire est que l'auteur n'a pas suffisamment réfléchi sur les faits qu'il expose. Je ne vois pas que la matière y soit, comme il nous l'annonçait dans la préface (p. I), « condensée le plus possible » de manière cependant « à donner le nécessaire et l'essentiel ». La « matière » m'y apparaît bien au contraire diluée, morcelée, défigurée, mutilée. Le besoin d'un manuel de ce genre se faisait peut-être sentir. Mais pour le moment nous ne manquons pas en France de bons ouvrages qui, se complétant l'un l'autre, offrent aux étudiants une nourriture plus substantielle et plus hygiénique. Il peut être utile de grouper certaines notions sous un format commode dans un livre d'un prix abordable. Il est infiniment souhaitable que la science française soit ainsi mise à la portée du public studieux dans une série de manuels capables de supplanter certaines collections étrangères où s'étale la science étrangère. Oui ! faisons des manuels français, faisons des éditions françaises. Mais faisons des éditions et des manuels de valeur.

Georges MILLARDET.

E. Tappolet. — Zur etymologie von *huguenot. Bern, buchdruckerei K. J. Wyss*, 1916, 20 p. in-8° (t. à p. de *Anzeiger für schweizerische geschichte*, 47e année, 1916). — **L. Gauchat.** — *Eidgenossen-Huguenots*, 18 p. in-8°, t. à p. de *Jahrbuch für schweizerische geschichte*, t. XLII, 1916.

Ces deux études ont été entreprises simultanément, et indépendamment l'une de l'autre, et elles ont paru à quelques mois ou quelques semaines d'intervalle. Comme elles aboutissent à la même conclusion générale, elles font naturellement double emploi sur plus d'un point, mais sur d'autres elles se complètent réciproquement. Elles sont donc à lire toutes les deux pour qui veut avoir une idée complète du sujet traité.

M. Tappolet et M. Gauchat appuient tous deux la base admise par le *Dict. général* et le *Rom. etym. wtbuch*, all. *eidgenoss.* C'est ainsi que s'appelaient entr'eux les Suisses de langue allemande alliés aux Genevois qui luttaient pour leurs franchises contre leur évêque et le duc de Savoie ; le nom apparaît dès le premier quart du XVIe siècle sous la forme *eignots*, désignant les amis de la liberté par opposition aux *mammelus*, le parti de Savoie. Berne, la principale alliée de Genève, ayant ensuite adopté la Réforme, le mot aura pris le sens de « protestant ».

La grafie *eignot* note-t-elle une diftongue *ei-* ou une voy. sim

e- ? En tout cas *eignot* est bientôt remplacé à Genève par *eguenot*, puis, avec anticipation de *n*, *enguenot(t)*, encore usité aujourdui dans beaucoup de parlers romands (*en-* = *ẽ-*, *o* ouvert comme dans les nombreux mots indigènes en *-o(t)*, fém. *-ot-*).

Pour expliquer l'intiale de *(h)uguenot* on a pensé au nom du chef genevois de Besançon *Hugues* et à celui de la porte *Ugon*, a Tours, près de laquelle se réunissaient les protestants de cette ville. Le savant istorien genevois M. T. Dufour veut bien m'informer que la première ipotèse se eurte à un iatus d'une trentaine d'années entre les évènements qui ont fait la célébrité de B. Hugues et l'apparition de *(h)uguenot* dans les textes ; les recherches qu'il poursuit en ce moment nous feront sans doute au moins approcher d'une solution pleinement satisfaisante.

Sans prétendre préjuger le résultat de ces recherches, je pense que fr. *(h)uguenot* a pu être fait sur *Ugon* indépendamment d'une forme quelconque issue de *eidgenoss*, et qu'il a pu exister des variantes *(h)uguenaud* (cf. *baguenaude*) et *(h)ugon-* (cf. les noms de famille *Hugonin* etc...., *Huguenin* etc..., d'après l'ancienne déclinaison, oblique *Hugon*, direct *Hugue(s)*, servant ici de modèle). Tout cela a pu se croiser avec *eidgenoss* et avec ses représentants genevois, et ainsi peuvent s'expliquer différentes formes prises par ce mot voyageur, notamment :

Daufinois *eiguenaud*, avec la diftongue initiale de *eidgenoss* (on prononce *ai-* dans la plupart grande partie de l'Allemagne, mais *ei-* dans beaucoup de parlers suisses).

Rodanien *uganaud* et *iganaud*, tous deux avec *a* ± par assimilation à l'*a* tonique, *iganaud* avec dissimilation de labialité partant de **Igoun*<*Ugoun*, cf les dérivés *I-* et *Ugoulen*, *-gounen*, *-gounet* et *imour* « umeur ».

Grafie *ainguenaux* à Genève au XVIe siècle ; savoyard *ingueno* rimant avec *chèvo* (*o* fermé) « cheval » dans *Discours sur l'entreprinse de Genève* (1603), p. 15, v. 9 du bas.

Jules Ronjat.

Bertha Rüetschi. — Die präfixbildung im patois von Blonay (Waadt). *Halle a. S., druck von Ehrhardt Karras*, 1917, 87 p. in-8° (tèse de Bâle).

Le parler de Blonay présente beaucoup de traits forts intéressants (v. notamment les p. 48-50 et 55 de ce livre, *re* particule isolée et formations analogiques en *rez-*). Il a l'avantage d'avoir été recueilli dans un copieux glossaire par Mme Odin et étudié grammaticalement par son fils Alfred. Mais il a l'inconvénient de n'être plus guère parlé par personne. Or, pour élucider les questions que pose la formation des mots à préfixe, et spécialement des verbes parasintétiques, questions très délicates, que précisément je cherchais

à pousser un peu à fond, pour le latin et le provençal, au moment où m'est parvenu le travail de Mlle R., il est incontestablement commode de pouvoir établir rapidement une abondante liste d'exemples dans un parler dont la fonétique est bien connue, mais il serait non moins utile d'interroger des indigènes sur le sentiment qu'ils ont de la valeur de ces formations, sur les associations que leur esprit établit entre des verbes et des noms construits, avec ou sans suffixe, sur un même tème, etc...

Mlle R. a bien vu (p. 4) l'insuffisance des classifications généralement admises, mais elle n'a pas pénétré au cœur du problème. Je ne lui en ferai pas reproche, sachant par expérience combien cette tâche est ardue ; au contraire, je lui sais gré (et ce sentiment sera partagé par tous les romanistes) de nous donner un répertoire bien disposé et de consultation facile.

J'aurais naturellement à faire beaucoup d'observations particulières. *Stupula* et *dēsubitāre*, munis d'astérisques p. 15 et 26, sont attestés. Pourquoi poser lat. **spitāle* pour it. *spedale* et Blon. *épəlò* (p. 70) ? la forme de Blon. présente à date romane la substitution d'un groupe initial très usité à un autre qui l'est moins, cf. fr. *écouter*, prov. *espitau, escur, escoundre*, etc... ; *spedale* peut s'expliquer de même, ou par mécoupure *lo spedale* pour *l'ospedale*, cf. v. prov. *lo relotge* pour *l'orelotge*, gasc. *lou melic* pour *l'oumelic* de (*il*)*lu umbilicu*, etc... Ce sont là des taches de détail, que le lecteur peut aisément effacer, mais il i a aussi des fautes de métode.

Mlle R., qui paraît classer le parler de Blon. dans la famille française, et qui emploie constamment *schriftsprache* tout court pour désigner le français, ne semble pas au clair sur les conditions des emprunts de l'un à l'autre et sur le français régional (elle connaît cependant le livre de M. Wissler dont j'ai rendu compte dans *R. L. R.* 1912, p. 414-5, et elle le cite notamment p. 69). Ainsi beaucoup de formations sont données, sans autre explication, comme empruntées au français, quand la chose n'est nullement évidente, ou même est très peu probable (v. p. ex. p. 59 *sutəri* « soutirer », cité en compagnie de *sustrérè* « soustraire » et *suètə̊* « souaiter », malgré les différences de toute nature entre ces trois cas). Ainsi d'autre part des explications dénuées de plausibilité sont données pour *ēmākəbl'o* (p. 27), *éksétéra* (p. 24), qui reflètent tout simplement des prononciations françaises : *inmanquable*, avec *in*-nasal comme dans *incroyable* etc.., s'entend quotidiennement, comme *éksétéra*, avec remplacement du groupe insolite *-ts-* par le groupe qui est dans *excès, exciter, excellent*, etc.... etc...

Jules RONJAT.

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

MONPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

GASCON *CRASTE* « FOSSÉ »

Essai d'étymologie

Dans le *Dictionnaire Géographique et Administratif de la France* publié sous la direction de Paul Joanne on lit au mot *Craste :* « On appelle de ce nom générique dans les départements de la Gironde et des Landes un grand nombre de ruisseaux de la région landaise.... Cette région étant presque sans pente, les « crastes », comme les « berles », ont un cours un peu traînant.... ». Le même ouvrage contient deux autres articles dont j'extrais ce qui suit : « *Anchise*, craste ou petite rivière de la Gironde, dans la région landaise.... reçoit la craste de Lupian... ». « *Grande Craste*, ruisseau du département de la Gironde, du bassin côtier de la Leyre, dans la région des Landes.... sur un plateau à pente insensible. Elle recueille d'autres « crastes » c'est-à-dire d'autres ruisseaux..... *Crastiou* ,...craste de *Courtieu* ,...craste *Dreyt*... ».

La *Carte du Ministère de l'Intérieur* au 100 000e nous livre de précieux renseignements sur la répartition géographique du mot *craste* avec ce sens de « petite rivière » « ruisseau ». En suivant la région côtière du Golfe de Gascogne en direction Nord-Sud, nous rencontrons depuis Lesparre, dans la pointe de Médoc, la craste Matouse et la craste de Moure au nord de l'étang et du village d'Hourtin, la craste Lambert (au nord de Carcans), les crastes du Clot du Ners de la Plenouse, de Castet, de Rivières, la craste Communale, les crastes de Bignol (au nord de la lande de Taussac), de Moringouet, du Pont des Tables (au nord de Lacanau), les crastes Lescarrau, Goupillère (près du Porge), de Moulugat, de Castagnot, la craste Neuve (près du Temple), les crastes du Pont,

de la Planquehaute, de la Dehesse, de Villeneuve (entre Ste Hélène et Lacanau), d'Anguille, des Sablons, des Caperans, la Vieille Craste, les crastes de Brey, d'Arnaudot, du Grand-Buisson, de la Baneyre (vers le sud de la Teste-de-Buch à l'ouest de Lamothe), de Tagon, de la Trille, de Biraygue (à l'ouest de Salles).

Ici s'arrête sur la carte la région des *crastes*, terme géographique. Cette région comprend dans ses grandes lignes la partie orientale et landaise du Médoc et le pays de Buch. Elle a dû, anciennement, englober le pays de Born jusqu'aux confins du Marensin, puisqu'un texte de 1515 rédigé à Contis, sur la limite de ces deux pays, mentionne par deux fois *le Craste deu Ponthic*, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, p. 218. Quoi qu'il en soit, le terme géographique n'a pas un habitat très développé vers l'Est. Les exemples les plus orientaux ne dépassent guère les environs de Salles et Belin, l'ouest de la Brède (craste de Pillon vers Haut-Villagrains), les communes de Martignas (12 kilom. O. de Bordeaux), de Blanquefort et de Saint-Laurent-Médoc. Il est à remarquer que dans la partie orientale du Médoc le mot *jalle* répond pour le sens au mot *craste*. Un troisième synonyme apparaît vers Saint-Médard-en-Jalles : c'est le mot *berle* cité par Joanne. Les trois mots semblent avoir une signication légèrement différente du mot *estey* dont le sens répond en général à l'étymologie AESTUARIUM.

En dehors des documents géographiques, le mot *craste* est attesté pour le pays de Buch avec la signification de « petite rivière » dans le *Dictionnaire du Patois de la Teste* de Pierre MOUREAU, la Teste, 1870, qui dit simplement : « *craste*, s. f., ruisseau ». Mais, dans un petit recueil de « proverbes, sentences et dictons » qui fait suite au dictionnaire proprement dit, l'horloger lexicographe ajoute : « *N'y a pas craste chéns barat :* Axiome de droit: marque que le propriétaire d'un fossé est encore propriétaire de la bordure où ont été déposées les terres sorties du fossé ». — Ainsi donc pour Moureau 1°

« les terres sorties du fossé » sont le *barat ;* et c'est là en effet le sens courant de ce mot dans la majeure partie du domaine gascon : *barat* est le représentant phonétiquement normal de lat. *VALLATUM, dérivé de VALLUM, avec le passage régulier du -LL- intervocalique à -*r*- : cf. ILLAM>gasc. *era* GALLINAM>gasc. *garta* etc. ; 2° la *craste* est le « fossé » lui-même, un fossé creusé artificiellement, et non point ici un « ruisseau » naturel.

Cette interprétation de Moureau est justifiée par la nature même du proverbe qui est un dicton de droit fort connu en Gascogne et ailleurs : Antoine LOYSEL, *Institutes coutumières* 289 : « le fossé appartient à celui sur lequel est le rejet; car qui douve a, si a fossé » ; Du CANGE, *doha :* « Qui a la douhe du fossé.... pareillement le fossé lui appartient », cités par LITTRÉ, v° *douve*, au XVI siècle. C. J. de FERRIÈRE, *Dictionnaire de Droit et de Pratique*, Paris MDCCXL, art. *fossez:* « Tout fossé est présumé mitoyen s'il n'y a titre au contraire, ou si le jet de la terre n'est entièrement du côté du voisin » etc.

Voilà donc un point établi : au cœur même du pays où *craste*, terme d'onomastique, signifie « ruisseau, petite rivière », le même mot est attesté avec le sens de « fossé creusé artificiellement par l'homme ».

Aussi bien plusieurs *crastes*, parmi celles qui ont été signalées ci-dessus dans le glossaire géographique des Landes, désignent manifestement des canaux dus à la main de l'homme ; cela ressort de la forme même de leur cours, qui est le plus souvent rectiligne, et de dénominations telles que *Craste Neuve* ou *Vieille Craste.* Et, comme d'autre part le proverbe peut être considéré *a priori* comme représentant un état sémantique relativement archaïque, il résulte que des deux sens que Moureau assigne au mot *craste*, c'est celui de « fossé » qui est vraisemblablement le plus ancien.

MISTRAL, dans son *Dictionnaire provençal français*, v° *crasto*, cite le même proverbe sous une forme presque identique : « Prov. gascon : *N'i a pas crasto sèns barat* »,

et il commente : « le propriétaire d'un fossé l'est aussi de la berge sur laquelle ont été jetées les terres de ce fossé ». Peut-être texte et commentaire ont-ils été empruntés l'un et l'autre à Moureau, car le *Dictionnaire du Patois de la Teste* est une des sources principales de Mistral en ce qui concerne les parlers de la région bordelaise. Toutefois Mistral semble ignorer *craste* au sens de « ruisseau ». La définition qu'il donne du mot en tête de son article est beaucoup plus précise que toutes celles que nous avons vues jusqu'ici : « *Crasto* » (rom. *crasta*) s. f. « fossé de dessèchement, fossé collecteur, dans les Landes de Gascogne ». — Cette définition fera admettre que *craste* est originairement lié à la notion d'un fossé creusé par la main de l'homme et que *craste* « ruisseau, petite rivière » dans le pays de Buch offre un sens dérivé, qui s'explique aisément par le caractère tranquille des cours d'eau ainsi désignés.

S'il en est ainsi, il me paraît hors de doute que le gascon *craste* avec son double sens est le représentant tout à fait régulier du latin CASTRA. Cette étymologie ne soulève aucune difficulté d'ordre sémantique ou phonétique.

Au point de vue sémantique on conçoit aisément l'évolution du sens. La FOSSA est avec le VALLUM la partie essentielle du camp romain. Dans un camp romain ou dans les vestiges d'un camp romain, c'est le fossé qui a dû de tout temps frapper avant tout la vue des populations. Peut être déjà dans l'esprit de ceux qui occupaient le camp, mais à coup sûr dans l'esprit des personnes qui ont eu sous les yeux l'emplacement du camp abandonné par les troupes, quelle image visuelle peut donc éveiller le mot CASTRA, si ce n'est celle de ces fossés entourant une étendue de terrain ? D'autre part, dans une région où sont pratiqués par exemple des travaux d'assainissement et de drainage, les canaux s'alignent paral-

lèlement les uns aux autres, formant dans l'ensemble une figure dont la forme rectiligne rappelle tout à fait celle d'un CASTRA avec les grands fossés extérieurs et les chemins parallèles bordés de rigoles secondaires plus ou moins profondes. La confusion entre CASTRA et FOSSA a dû s'établir tout naturellement dans la pensée des sujets parlants.

Mais il y a mieux. Ce sens particulier que nous supposons à CASTRA semble être attesté dès l'époque latine. FORCELLINI, *Tot. latin.* lexic., v° CASTRA, écrit : « Castra interdum dicuntur fossa, vallum, aliaque opera militaria, quibus urbes in obsidionibus cinguntur ; *linee di circonvallazione :* Cc. 15, *Fam.* 4 : oppidum sex castellis, castrisque maximis sepsi; CÉSAR III *B. C.* 9; quinis castris oppidum circumdedit ». A la vérité il semble, d'après le contexte, que Forcellini a mal compris le passage de Cicéron; *castra* paraît bien devoir être traduit par « camp » mais l'exemple du *de Bello Civili* est tout à fait probant: cinq « tranchées » creusées à la main entourent d'une manière continue (*circumdedit*) la ville assiégée. — Il n'est peut être pas sans intérêt de remarquer que cet exemple est tiré du IIIe livre du *de Bello Civili*, et mon collègue, M. Ramain, me signale que l'authenticité de ce livre a été mise en doute. Si ce passage n'est pas de la main de César mais a été composé par quelque officier subalterne, personne ne s'étonnera d'y rencontrer cette trace d'une latinité plus vulgaire.

⁂

Avant d'examiner l'évolution phonétique qui a mué CASTRA en *craste*, j'allèguerai maintenant à l'appui de cette étymologie quelques faits tirés de l'onomastique.

Il existe en territoire gascon deux ou trois noms de lieu habité appelés *Craste*. Ces noms correspondent au languedocien *Castres* et au français (*la*) *Châtre*. Il faut y reconnaître le latin CASTRA. (Voir dans le *Nouveau The-*

saurus, au tome II de l'*Onomasticum*, v° CASTRUM tous les passages où soit CASTRUM soit CASTRA désignent des noms de lieux. Les *Crastes* de la toponymie gasconne répondent exactement aux noms de lieu portugais *Crasto*, *Crastelo*, *Crestelo*, *Cristelo*, que mon ami M. GRAMMONT me signale dans la *Rev. Lusitana*, XXI, d'après J. LEITE DE VASCONCELLOS, comme représentant le latin CASTRUM. Voici nos exemples gascons : *La Craste*, 65 hab., commune de Montgauch près Saint-Girons, Ariège, non loin de Saint-Lizier ; tout le pays est de langue gasconne. — *Crastes*, commune du Gers, arrondissement et canton d'Auch, c'est-à-dire en plein cœur du pays gascon. J'ignore s'il existe dans ces deux localités des vestiges de camp romain, mais la description que donne Joanne de la deuxième ne serait pas défavorable à cette hypothèse : *Crastes* est située, dit-il, « sur le faîte entre Arrats et le Gers ».

En troisième lieu, sur le territoire de la commune de Morcenx (Landes), aux confins de la région où nous avons déterminé l'emploi du terme géographique *craste* = « petite rivière », il existe un hameau de *Malecraste*, sur la route de Morcenx à Rion-des-Landes : voir la *Carte du Ministère de l'Intérieur*, *Tartas*, qui mentionne plusieurs « parcs [à brebis] » du nom de Malecraste, tous groupés non loin du hameau du même nom. Je ne pense pas que le *craste* qui entre dans ce mot soit un nom générique comparable à rouerg. *kraste* « parc à brebis », que M. MEYER-LÜBKE tire avec raison de CASTRA, voir son *Dictionnaire étymologique*, s. v°. Le *craste* en question est soit le mot signifiant « fossé » que nous avons défini plus haut, soit le CASTRA latin, terme onomastique, ancêtre de (*la*) *Châtre* et de *Castres*. Il faudrait alors supposer pour *Malecraste* le sens primitif de « mauvais camp, camp malsain ». Comparer l'appellation contraire de CASTRA FELICIA citée dans l'*Onomasticum* du *Nouveau Thesaurus*.

Ce qui me ferait admettre volontiers cette dernière

interprétation, c'est qu'il existe en Albanie un *Malakastra*, nom de lieu qui peut sans doute, au moins comme formation verbale être rapproché du *Malecraste* gascon. Le *Malakastra* albanais est un petit massif, de quelques kilomètres de long et d'une altitude moyenne de 300 à 500 mètres, sur lequel notre armée d'Orient eut à combattre l'été dernier. Il figure sur la carte autrichienne au 200.000e *Valona*, 37'-41'', près de la côte, à 20 kilomètres environ au nord d'Avlona. Je n'ose rien affirmer sur cette étymologie; elle est particulièrement épineuse puisqu'il s'agit d'un pays ayant subi de telles vicissitudes ethniques et linguistiques; je fais néanmoins observer que cette partie de la Macédoine illyrienne, toute proche de la mer, a été de bonne heure sous l'influence de Rome, dès 229, avant que l'Illyrie ait été conquise définitivement (196), et qu'elle ait été réduite en province romaine (35 av. J. C.). Sur les pentes mêmes du Malakastra, dans les localités modernes de Gradista (ancienne Byllis), de Lebam (Levam) et Pollina (Apollonia) l'on a retrouvé plusieurs inscriptions romaines, *Corpus Inscr. lat.* III. I. 116, 117; *Suppl.* 2316-39; 7365, qui montrent dans ce territoire une romanisation sérieuse.

Quoi qu'il faille penser de l'origine du *Malakastra* albanais, le *Malecraste* landais et les *Crastes* gascons semblent devoir être d'autant mieux rattachés au latin CASTRA, que *Crastes* est bien la forme consacrée par la toponymie régionale. Je ne connais qu'un seul *Castres* en Gascogne; c'est *Castres-Gironde*. Or il se trouve précisément sur le bord même de la Garonne, dans une partie relativement périphérique du domaine gascon. J'ignore le nom du village en patois local. Joanne y signale — naturellement — des traces de « camp romain ». Si l'étymologie de *Crastes* était aussi transparente que celle de *Castres*, je pense que les dictionnaires topographiques n'auraient pas manqué de relever là aussi des traces de « camp romain ».

⁂

Il ne convient pas d'exposer dans cet essai d'étymologie toutes les raisons phonétiques qui militent en faveur de notre explication. Il faudrait faire une étude générale de la métathèse en gascon et une telle étude dépasserait le cadre de cet article. Qu'il me suffise pour le moment de signaler à l'attention des romanistes les exemples suivants, tous tirés du gascon occidental, et en particulier du patois du pays de Buch, (d'après le Dictionnaire de Moureau), des patois landais, (d'après les documents de M. Arnaudin et d'après mes propres observations) (1), enfin du béarnais, qui est, vers le Sud, le voisin immédiat de ces parlers (d'après le *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de Lespy et Raymond, Montpellier, 1887). L'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont sera bien entendu une de nos sources d'information.

Capram *crabe* « chèvre », Moureau, d'où *craboteja* « chevrotter » *ib; crabe*, *Contes*, 253; dans Lespy *crabe* et *crape*, et les dérivés *crabete*, *crabote*, *crabè* « chevrier », anciennement *craber; crabarole* « plante préférée de la chèvre », *crabii* « caprin », *crabit*, *crabot* « chevreau », *crabotii* « peau de chevreau », *crabou*, *craboo*, m. sens, etc. L'*Atlas linguistique* atteste l'existence de la métathèse dans l'ensemble du domaine gascon, et *crabe* est la seule forme que j'aie recueillie dans les quatre-vingt-cinq communes limitrophes du territoire landais dont j'ai fait l'exploration: cf. *Petit atlas*, p. LI, n. 1.

Pauperem *praoue*, Moureau, d'où *praouéyre* « pauvreté », *praouemèn* « pauvrement », *ib.; praube*, Lespy, *praubè*, *praubère*, *praubèyre* « misère », *praubementz*, *praubesse*, *praubetat*. — *Praoube*, *Contes*, 179; Sourbets,

(1) Voir *Revue des langues romanes*, LX, 1918, p. 74, note, l'explication des références et des abréviations.

Countes, p. 1. — Toute la région explorée des Landes, v. *Petit atlas l. cit.*, a la métathèse, qui apparaît d'après la carte 981, de l'*Atlas linguistique*, comme étant générale dans l'ensemble du domaine gascon, sauf sur le pourtour oriental, vers le Mas-d'Azil-782, Léguevin-760 et Beaumont-de-Lomagne-659, où MM. Gilliéron et Edmont ont recueilli *pauvrə*.

La carte 224 du même ouvrage témoigne que la métathèse est aussi générale sur tout le territoire gascon pour le mot suivant :

CAMERAM *crambe* « chambre », MOUREAU; *crampe* à Labouheyre, *Contes*, 225 ; dérivé *crampot*, à Bougue, SOURBETS, *Petit Landais* 1903, 7. *Crampe*, *crambe*, LESPY d'où anciennement *cramper* « valet de chambre », *ib.*

COPHĬNUM *croffe*, MOUREAU; *crofe* à Labouheyre, *Contes* 199; cf. SOURBETS *Petit Landais* 1905, 7. La carte 74 du *Petit atlas des Landes* atteste *krofə*. *krofu* ou *krofo* dans dix-sept communes limitrophes autour de Tartas et de Saint-Sever avec le sens de « cercueil »; elle fournit un seul exemple tout à fait isolé de *kofre*. Cf. *Atlas linguistique :* 214 « cercueil » : *Krof* à Hagetmau-684, Artix-685, Nay-694.

TEMPORA a donné par voie d'emprunt le mot *Trempes* dans l'expression *las Quate Trempes* « les Quatre Temps », LESPY, à côté de *Tempoures*, *ib.*

Co[o]PERIRE *Croubi*, *crobir*, LESPY. MOUREAU n'a pas ce mot, mais donne *cuberte* « couverture », emprunt au français [?]. Les anciens textes landais fournissent déjà *descrobie* Villeneuve-de-Marsan, 1277, 21; *crobir* St-Sever 1510, VII v° 11; *recrobir* St-Sever 1519 XXVI, 2. De nos jours le français *couvrir* semble concurrencer dans la plus grande partie du territoire gascon les formes à métathèse, qui apparaissent reléguées vers l'Ariège : *krübi*, *Atlas linguistique*, 342.

(RE)CUPERARE *crobar* à Mimizan-en-Born dès 1300 : *Recueil* 1300, 40, 42, 45; *crobadz ib.*, 38; *crobessen* ib., 40; *recrubar* Mont-de-Marsan 1332, 14; d'où *recrub* «récupération » 1509 (d.) 17; *recrubar* St-Sever 1510, XIX, v°, 6; *crubables* ib. VI, 3.

PULVEREM *proube*, (métathèse de **poubre*) *proobe*, LESPY, « poussière », d'où *proubet* « petit tourbillon de poussière », *proubous*, *proubut* « poussiéreux », *proubè* « poussière », *Supplém.* La même forme *proube* apparaît dans l'*Atlas linguistique*, carte 1078, sur le littoral du Golfe de Gascogne, depuis Biarritz-690 jusqu'à Soustons-681; elle s'étend dans l'intérieur des terres, au Sud, jusqu'à Sauveterre-de-Béarn-691, et Aas-693, le long de la chaîne des Pyrénées; à l'Est, jusqu'à Nay-694 et Lembeye-686 dans les Basses-Pyrénées; au Nord, jusqu'à Hagetmau-684, Grenade-sur-l'Adour-675 et Sarbazan-665, près de Roquefort-de-Marsan dans les Landes. Cf. *proube* à Mont-de-Marsan et Bougue : SOURBETS, *Countes*, 16

MEMORARE *bremba*, *broumba*, LESPY, de *bembra*, *boumbra* pour *membra moumbra* par dissimilation consonantique. *Desbrumba* « oublier » est usité jusque dans le département du Gers et *desbremba* jusque dans la Haute-Garonne.

b. lat. CO(N)FRATER devenu *co(n)fraire*, *co(n)frai* par voie d'emprunt et d'après l'analogie de *fraire*, *frai*, s'oppose aux formes postérieures : *crofayrie*, *croffarie* « confrérie », *crofarer*, *croherer* « confrère » LESPY.

DEVALLARE *draba*, « descendre » à Labouheyre, *Contes*, 182, 188, et FOIX, *Poésie populaire landaise*, Aire sur l'Adour, 1902, p. 68. *Draba* semble être la métathèse de **dabra* qui se déduit de *dabera*, forme attestée à Saint-Sever en 1480, *Recueil* S. S. 1480 XXXIII, 30, et plus tard à Roquefort-de-Marsan dans un terrier inédit de 1753 : *a la Daberade*, lieu-dit, Arch. Roq. CC 2. *Dabera* provient lui-même de *debara*<DEVALLARE

à la suite d'une métathèse vocalique réciproque, solution toute naturelle dans un trisyllabe, de la difficulté phonétique des deux *a* consécutifs (voyez ce qui est dit plus loin à propos de *cresta*<CASTRARE), p. 150).

TENERUM *trénde*, *trœnde*, *Petit atlas*, 493, qui doit lutter contre *téndre*, *tœndre* dus à l'influence du français. Cf. *Atlas linguistique*, 1055, où l'on voit *téndre* envahir par le Nord le domaine gascon de *trénde*.

FEBREM *frèbe* (emprunt probable au latin) *Petit atlas*, 196; cf. *Atlas linguistique*, 565. Là encore apparaît l'invasion française venant du Nord : cf. *Etudes*, 44.

COMPERARE *croumpa*, MOUREAU etc. Je ne cite ce dernier, mot, ainsi que *trempa*<TEMPERARE, que pour mémoire, car la métathèse s'y est généralisée pour des raisons spéciales dans la majeure partie du domaine gallo-roman.

De cette liste d'exemples il ressort que le gascon occidental manifeste une tendance prononcée à la métathèse de l'*r* sous certaines conditions. Il est essentiel de remarquer que ces formes à métathèse ne sont pas des *variantes*, mais bien les *formes régnantes*, si l'on met à part deux ou trois exemples où la métathèse manque (*paubre*, *cambre*, *comprar* etc., LESPY) *et qui sont tous de date ancienne*.

Ce fait vient confirmer les conclusions d'une étude que M. Maurice Grammont a consacrée à la *Métathèse dans le parler de Bagnères de Luchon*, *Mém. de la Soc. de Ling. de Paris*, XIII, suiv. (1). Au cours de ses recher-

(1) L'étude de M. Grammont sur le gascon luchonnais se rattache à une série d'articles que le même auteur a consacrés à la métathèse : *La Métatèse à Pléchatel*, *Mélanges* CHABANEAU, 517 ; *Une loi de phonétique générale*, *Mélanges* HAVET, 179 ; *La Métatèse en breton armoricain*, *Mélanges d'*ARBOIS DE JUBAINVILLE ; *La Métatèse en Arménien*, *Mélanges de* SAUSSURE, 231 ; *La Métathèse en pâli*; *Mélanges* Sylvain LÉVI. — Cf. Du même *La Métathèse de .E en breton armoricain*, M. S. L. XIV, 180.

ches linguistiques M. Grammont n'a guère jeté qu'un regard sur le gascon; mais, comme à l'ordinaire, ce regard a été pénétrant. M. Grammont a établi d'une manière lumineuse que la métathèse n'est pas un phénomène capricieux ou « accidentel » comme beaucoup le pensent (voir en dernier lieu P. E. Guarnerio, *Fonologia romanza*, Milan, 1918, 631 suiv.). C'est un phénomène aussi régulier que les autres phénomènes phonétiques. Il suffira qu'on relise l'article de M. Grammont pour être convaincu du caractère nécessaire et obligatoire de la métathèse dans les exemples mentionnés précédemment.

Tous ces exemples et ceux qui vont suivre montrent que la première formule posée par M. Grammont pour le luchonnais (p. 74) s'applique également, sauf quelques modifications de détail, au gascon occidental, du moins en ce qui concerne *r*; « Une liquide *r* ou *l* venant après une occlusive en syllabe post-tonique va se combiner avec l'occlusive qui ouvre la syllabe tonique ».

En gascon occidental, comme en gascon luchonnais, la métathèse n'est pas empêchée par l's du groupe *spr* :

VESPERAS *brèspes* « vêpres », Moureau, Lespy etc.

VESPERUM, *brèspe* « soir », Lespy, d'où VESPERAM *brespade* « vêprée », *brespalh* « goûter », *brespau* « soir », *brespè* « collation », *bresperade* « soirée », *brespeya* « goûter ». Voir *Atlas linguistique* 657, 1711.

La métathèse n'est pas empêchée non plus par l's du groupe *str* ; et sur ce point le gascon occidental semble différer du luchonnais (comparer Grammont, *op. l.* p. 77). Voici les exemples :

CASTRA *craste*.

CASTRARE *cresta*, Moureau, Lespy; d'où les dérivés *crestayre*, *crestadou*, *creston*.

PISTURIRE *presti*, Moureau, Lespy d'où les dérivés *prestidé* « pétrin », *prestidou* « pétrisseur ».

PISTRINUM *prestin*, Moureau, d'où les dérivés *prestière* « boulangère ». *Recueil*, Mont-de-Marsan 1306, 19, Cf. *prestinèire* et *prestinhèr*, Lespy.

CAPISTRUM *crabeste* « licol », LESPY; même forme en landais du Marsan : SOURBETS, *Petit Landais*, 1904, 42.

FENESTRAM *frineste* « fenêtre », MOUREAU: *Contes* 230; SOURBETS, *P. Land.*, 1903, 52. Le mot a plus ou moins subi une influence étrangère, probablement celle du français *fenêtre*. Mais l'*Atlas linguistique*, 549, donne à Saint-Côme-645 et à Houeillès-656 *frièstə*, qui est plus autochtone, et à Mézin-657 *hriièstə*, qui l'est tout à fait. Quant à ce *hriièstə*, il s'est réduit à *Rieste* lieu-dit à Roquefort-de-Marsan, 1550 ccxv, 21; (*a*)*rièste* à Lanne-Soubiran, Gers, (témoignage de J. Ducamin) « fenêtre où l'on engage la tête des bœufs pour les gaver », d'où le mot *ristoun* dans les *Vieux usages locaux*, *B*[n] *de Borda*, 1899, 126 « ouverture pratiquée dans le mur qui sépare l'écurie de la remise, de sorte que le chalossais peut gorger ses bœufs du coin de son feu »; *ristou*, LESPY, « action de gaver les bœufs; ce qu'on leur donne pour les gaver », définition qui doit être inexacte.

Le cas du mot *crauste* doit être étudié à part :

CLAUSTRA *crauste* « cloître » LESPY d'où *craustau* « claustral », *ib.* Ici la métathèse a agi en même temps que la dissimilation: l'*r* du groupe intérieur *str* est venue prendre la place de l'*l* du groupe initial *cl* par métathèse, en même temps qu'elle l'éliminait par dissimilation.

Les exemples de *crabeste* et de *frineste* ainsi que ceux de *crofe*, *frèbe*, *crofayrie*, *croherer* nous obligent à modifier légèrement pour le gascon occidental la formule que M. Grammont a posée pour le luchonnais :

En premier lieu *crofe*, *frèbe*, *frineste*, *crofayrie*, *croherer* nous montrent qu'en gascon occidental *f*, phonème importé, et dans certains cas *-h*, provenant de *f* ancienne, jouent dans la métathèse de *r* le même rôle que les consonnes occlusives: ex. d'une part *cofre*>*crofe* ; d'autre part *fèbre*>*frèbe*.

En second lieu l'*r* qui subit la métathèse en gascon oc-

cidental va se combiner, non avec l'occlusive (ou l'*f*, *h*) qui ouvre la syllabe *accentuée*, mais bien avec l'occlusive (ou l'*f*, *h*) qui ouvre la syllabe *initiale*, que cette syllabe initiale soit accentuée ou non : ex. *crabeste*, *frineste* en regard de *craste*.

En troisième lieu, l'*r* ainsi attirée par la consonne initiale ne provient pas nécessairement d'une syllabe *post-tonique :* il y a des cas où l'*r* est sortie de la syllabe tonique elle-même : c'est ce qui s'est passé vraisemblablement dans PISTRINUM>*prestin*, dans PISTURIRE> *presti*. — On pourrait, il est vrai, objecter que pour PISTURIRE la métathèse s'est produite originairement dans des formes verbales à radical accentué; dans cette hypothèse le verbe *presti* aurait agi par analogie sur le substantif *prestin*. Mais je fais observer que 1° le verbe *presti* se rattache à la conjugaison inchoative, et que son radical est en principe toujours inaccentué; 2° dans les autres verbes, quelle que soit leur conjugaison, la métathèse est générale. Or s'il était vrai que le radical ait été unifié par analogie, il serait étonnant que l'unification se soit opérée toujours dans le même sens c'est-à-dire avec maintien de la métathèse: *cresta*, *presti*, *bremba;* 3° dans *crestá*<CASTRARE l'*e* initial s'explique par une dissimilation vocalique des deux *a*. En effet ce genre de dissimilation vocalique ne peut en principe se produire que dans des formes accentuées sur la syllabe finale; l'*a* de la syllabe initiale n'aurait pas été le jouet de la dissimilation s'il avait eu l'accent (CASTRAT), car la loi de la dissimilation vocalique, comme la loi de la dissimilation consonantique, c'est la loi du plus fort, voir GRAMMONT, *Le patois de Dampri-chard*, p. 129. De *cresta*<CASTRARE il faut rapprocher *Neduou* « Noël » MOUREAU, pour *Nadau*<NATALE; *chibaou*, MOUREAU de CABALLUM (ce mot est emprunté) etc. Ainsi s'explique encore l'*i* de *frineste* pour *freneste* et l'*a* de *saget* « sceau » pour *ségét*<SIGILLUM, etc. — Si donc *cresta*<CASTRARE est un cas très clair de dissimilation vocalique, il serait bien invraisemblable que ce verbe,

ayant à unifier son radical pour obéir aux règles de l'analogie, ait généralisé d'une part la forme *inaccentuée* du radical en ce qui concerne la voyelle, d'autre part la forme *accentuée* de ce même radical en ce qui concerne les consonnes.

Ce raisonnement nous amène à conclure que *cresta* repose bien sur CASTRÁRE, ce qui est un nouvel exemple de *r* sortie par métathèse d'une syllabe accentuée. D'où il ressort en définitive que la *métathèse de* r *en gascon occidental est indépendante de l'accent :*

Il n'en est pas moins vrai que les conditions nécessaires à la production de la métathèse apparaissent toujours comme étant très précises . Des mots tels que *ustre* < OSTREAM, MOUREAU, *astruc* < * ASTRUCUM, etc. qui n'ont à l'initiale aucune consonne (occlusive ou *f*, *h*) ne répondent pas à ces conditions, et n'ont subi aucune métathèse. Au contraire, *s'il est vrai que* CASTRA *devait se perpétuer en gascon occidental, il ne pouvait aboutir qu'à notre* mot *craste.*

Georges MILLARDET.

P. S. — M. Felix ARNAUDIN, de Labouheyre, à qui j'avais demandé le sens exact de *craste* et de *barat* en grand-landais, a bien voulu m'adresser à ce sujet une longue communication, que je reçois trop tard pour pouvoir l'utiliser dans mon article, mais dont j'extrais ce qui suit :

« Un vieux proverbe grand-landais, *s'i a barat qu'i a craste* (cité à sa manière par MISTRAL) était traditionnellement invoqué autrefois par le propriétaire de la « *digue* » entourant un champ ou un pré, pour justifier de la possession du fossé extérieur, dont la terre qui en était sortie avait nécessairement servi à la former : anciennement donc la *craste* était là le *fossé*, et le *barat* la *digue* (en patois *le dougue:* cf. MISTRAL *dougo*, Littré *douve*, *étymol.*, et je n'insinue nullement qu'il y ait un rapprochement a faire). Mais aujourd'hui — et depuis bien longtemps sans doute, car les vieillards morts il y a cinquante ans n'avaient jamais connu d'autre usage —, *barat*, dans notre parler courant est passé de son acception *originelle* de *digue* à l'acception tout opposée de *fossé :* on appelle

barat (diminutif *baradot*, augmentatif *barade*, *baradasse*) une tranchée quelconque, petite ou grande, ouverte dans les terres aqueuses ou sèches, même dans celles qui bordent intérieurement les haies des terres cultivées, et qu'on pratique surtout pour *trancher* les racines, *lous treunquebeu ;* concurremment ont dit aussi *craste* (dimin. *crastot*, augm. *crastasse*), plus ou moins fréquents l'un ou l'autre, selon les habitudes locales....

» Dans une grande partie de nos villages grand-landais, le mot *craste* s'applique exclusivement à la rigole *naturelle*, vierge du travail de l'homme, par où viennent s'égoutter et déboucher les eaux des marécages demeurés à l'état primitif, pour ne pas dire sauvage...., et, proche ou loin, la *craste* est continuée par un fossé, *barat*, creusé de main d'homme, celui-là, et qui s'en va, tant bien que mal canalisé, tomber dans un ruisseau, s'il ne finit, en grossissant, par le former lui-même. A Luë, à Labouheyre, à Commensacq, nous avons *le craste de Chioule*, *le craste de Lilére*, *le craste dou Miyoun*, *le craste de Baquesérre*, dont l'eau.... est souvent mi-coulante, mi-croupissante, et nous avons aussi *lou barat dou Prilhat*, *de le Coualhole*, qui sont des ruisselets, dont l'eau *coule*, même avec quelque force l'hiver. Or là, jamais, quand on les nomme, les mots *craste* et *barat* ne sont interchangés ».

Cette note, dont je remercie vivement M. Arnaudin, vient confirmer mes déductions sur le sens primitif de *craste*. Elle est intéressante au point de vue sémantique, car elle montre les déplacements continuels de sens pour certains mots : *craste*, *barat*, *dougue*.

M. Arnaudin me signale l'étymologie de *craste* par Beaurredon, *Etudes landaises*, p. 12 : *craste* « rigole » viendrait de castrare « châtrer », « nos pères ayant vu dans ces tranchées pratiquées dans le sol une sorte de *castration agricole* ». C'est la seule étymologie qui ait été proposée à ma connaissance pour le mot qui nous occupe. Très fantaisiste au point de vue de la sémantique, elle est beaucoup plus satisfaisante en ce qui concerne la transformation phonétique.

G. M.

VARIÉTÉS

SOBRE EL CASTELLANO *CHAPARRON*

Sobre el castellano *chaparrón* todavia no se ha formulado una hipótesis aceptable. Los diccionarios románicos callan sobre esta palabra, y sin etimología aparecen en el Diccionario de la R. A. E. las tres voces correlativas *chaparrear*, *chaparrón* y *chaparrada*. Una comparación entre las formas ibéricas emparentadas con esta palabra permite conjeturar que en su formación ha entrado una raiz que en diversas lenguas hallamos bajo la forma *clap- claf-* y en español bajo la forma *chap- chaf-*, con una idea fundamental de « aplastar, golpear, etc. ». No he de discutir aqui el problema general de origen, esto es, si estas raices *clap- claf-*, tan difundidas en las lenguas románicas, son, como se pretende, un germanismo, ni en qué casos concretos tienen un valor imitativo y pueden ser formaciones espontaneas. Basta con señalar el hecho inconcuso de que frente a tipos románicos como el provenzal *clapar* « tundir, golpear » y el provenzal moderno *clafá* « tundir, golpear » tenemos : 1° El castellano *chapar* « remachar » *chapotear* « pisotear, patalear » *chapuz* « obra atropellada, chafada, imperfecta », 2° el basco *zapatu* « pisotear, abollar » *zaplatu* « golpear, abofetear », el aragonés *zapotazo* y *zaporrotazo* « golpe, trompazo » (Borao, s. v.), el asturiano *zapada* « golpe, caida », 3° El castellano *chafar* « aplastar, apabullar » el catalán *xafar* « aplastar, golpear, charlar » (comp. *cascar* « charlar »), el castellano y gallego *chafallar* « hacer algo de un modo chapucero, atropellado », 4° El castellano *zafar* « aplastar, chafar ». Tampoco necesitamos resolver ahora la dificultad del tránsito CL>*ch-* que de los grupos ibéricos solo conoce el gallego-portugués, ni la influencia que la onomatopeya ha podido tener para crear los dos tipos

chap- zap- y *chaf- zaf-* frente al más común de las románicas *clap- claf-*. Esta alternativa ibérica en las voces que significan « aplastar, golpear » la hallamos en las que significan « llover de golpe, con violencia ». Tales son las citadas castellanas *chaparrear*, *chaparrón* y *chaparrada* y el salmantino *chapurron* « chaparrón » con el catalán *xapallado* « chaparrón » frente al catalán *xafach* « chaparrón » y el basco *zaparrada* del mismo significado. De esto parece deducirse que la misma raiz imitativa correspondiente a *clap- claf-* que formó las voces de « aplastar » es la que ha originado las variantes de *chaparrón*. (como *socarrón*, de *socarro* « malicioso, burlon » y este de *soca* « burlón pícaro ». Esta voz castellana es por tanto un doble aumentativo. Una formación distinta es el vulgar *chaparrazo*, que contiene el sufijo *-azo* de acción y golpe, como las otras dos voces del castellano vulgar *chaspazo* y *charpazo* « chaparrón ». de un presunto **chapazo* con deformación en *chas-* por onomatopeya. La idea de estas voces es ya concreta, de « chaparrón » ya de una tendencia genérica de « golpe » como se ve en las frases comunes *un chaspazo de agua*, etc. La idea madre seria la del catalán *chafallada* la que vemos en el castellano *chafar* « aplastar lo que está erguido y levantado, como las hierbas o plantas ». (Dic. de la R. E. E. s. v.). En el castellano *chaparrón* el origen sería la significación de *chapar* « aplastar » aplicado a las mieses, legumbres y hierbas aplastadas con la violencia de la lluvia, y de « golpear, azotar » del agua contra las personas y cosas. Compárese alguna de las expresiones con que se relaciona el torrente, manga o ráfaga de agua con el golpe, como *caer un golpe de agua* « caer un chaparrón »: De los quales se precipitaba un grandísimo golpe de agua ». *Qüj* I, 20 « un torrente », y, aplicadas en concreto a la lluvia, se fue desvaneciendo la idea original de « golpe » de estas palabras, quedando fijada en una significación mixta de « golpe » y « lluvia » de las que la ultima se nos aparece como principal. Aún persiste la idea primera en frases como *caer o llover a chaparron*, etc.

VICENTE GARCÍA DE DIEGO.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Clovis Brunel. — Bertran de Marseille, La Vie de Sainte Enimie, poème provençal du XIIIe siècle, in-8°, de XV-77 p., *Paris, Champion,* 1917.

Le charmant petit volume continue les Classiques français du Moyen-Age publiés sous la direction de M. Mario Roques.

Ce texte de 2.000 vers avait été édité à moitié par fragments dans le *Lexique roman* de Raynouard (t. I) en 1838. Le dialecte est du Gévaudan. La valeur littéraire a sans doute tout autant intéresé K. Bartsch et C. Sachs qui en donnèrent chacun une édition complète, l'un dans la Bibliothèque de l'Association littéraire de Stugart (1856) l'autre à Berlin en 1857. Dès lors il en a été souvent question dans les périodiques des romanisants.

M. Cl. Borel a condensé tout ce qui a été dit et pouvait être dit de cette vie de sainte dont l'on possède seulement un manuscrit (Arsenal, *Belles-Lettres françaises,* numéro 6355. Son édition est établie sur une nouvelle collation du manuscrit. Il a contrôlé également les corrections partielles qui avaient été proposées. Des notes critiques (p. 64-70) montrent la sagacité et la discrétion qui ont présidé à ce travail délicat. Le tout est suivi d'un index des noms propres où une part est faite à la géographie locale qui est éclaircie ou corrigée en plusieurs points. L'ouvrage se termine par un glossaire d'un caractère personnel, ainsi qu'en témoigneraient à eux seuls les articles : descuch, desdenhar, espelofir, fos, plan, plen, ranc, vaur. Au sens de *mostier,* église, M. Brunel le justifie grâce à sa précieuse connaissance des lieux.

Et vraiment l'on regrettera que dans l'introduction, à propos des sources de la composition du poème, M. B. n'ait pas insisté plus longuement sur le caractère pittoresque de telle partie, sur la forme dramatique de telle autre, mais du moins il en avertit, et qui a suivi les bords du Tarn saura gré à l'éditeur de l'encourager à revenir lire la Vie de sainte Enimie sur place.

L'auteur du poème se nomme au commencecent, et le titre de *maître* qu'il s'attribue, fait supposer qu'il était gradué de quelque université et par suite qu'il était clerc ; son surnom rend fort probable son origine marseillaise. M. Borel estime qu'il y aurait témérité à l'identifier avec le prêtre du même nom qui institue

dans la seconde moitié du XIIIe siècle les frères de la Pénitence de Sainte-Marie-Madeleine, mais il y a cependant une analogie entre les sujets. De même que pour le corps saint d'Enimie il y a conflit entre le couvent de Saint-Denis où son frère Dagobert avait cru la transporter et le couvent du Gévaudan qui affirmait l'avoir retrouvée et gardée, de même en Provence on crut au XIIIe siècle retrouver les vraies reliques que Vézélay prétendait posséder depuis le IXe siècle.

La toute récente légende provençale avait contre elle l'immense autorité de l'abbaye de Vezelay dont l'église, restaurée par Viollet le-Duc, demeure, avec la cathédrale de Langres un des monuments les plus remarquables de la transition de l'art bourguignon à celui de Nord de la France, ses 94 chapiteaux en sont la curieuse démonstration. L'authenticité des nouvelles reliques était menacée par l'éclat du noble et révéré sanctuaire et ne pouvait que gagner à la diffusion dans l'opinion de la légende d'Enimie, si semblable par le fond, et il semble naturel qu'un Bertran de Marseille qui instituait les Frères de la Pénitence de Madeleine, en ait éprouvé le sentiment.

Plus que pour cette hypothèse, je demande l'attention sur les qualités de vérité, de vie, d'intensité qui caractérisent le poème.

La défiance avide qui porte le paysan à se faire payer d'avance le renseignemnt qu'Enimie lui demande (453-465) est un intéressant trait de mœurs, mais soit les retours de la maladie qui ne peut se guérir qu'au lieu de Burla, soit la douleur feinte des religieuses laissant croire à Dagobert qu'il emporte vraiment le corps de sa sœur et non celui d'une filleule d'Enimie, soit la perplexité de frère Jean quand l'ange lui apprend comment on retrouvera le corps d'Enimie que l'on supposait en France à Saint-Denis, sont bien d'un maître ingénieux de sa pensée et de son style.

Encore une citation de la si riche introduction en sa brièveté apparente : « Bertran de Marseille composa son œuvre à la demande (v. 16) du prieur et du couvent de Sainte-Enimie (Lozère), près desquels il séjourna assez longtemps (v. 480, 1328, etc.) pour acquérir une connaissance minutieuse de la topographie du pays et des légendes locales. Les rapports entre la Provence et le Gévaudan devaient être dès le moyen-âge plus fréquents que ne le donneraient à penser les difficultés d'accès et la pauvreté de cette région, à cause de l'existence dans le diocèse de Mende de deux prieurés de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. La Canourgue et Le Monastère ». Ainsi les Ordres religieux étendaient sur tout le pays un réseau dont les pélérinages entretenaient la vie.

Aux fêtes qui réunissaient les pélerins, on lisait ou récitait des poésies telles que la Vie de Sainte Enimie. Dan un passage (v. 1629) l'auteur s'adresse aux habitants de la localité :

Baro, prohome, ar vejatz,
Vos qu'en aquela val istatz,
Home e femnas, laics e clergue,
Si deuratz a cesta verge
Portar honor digna e bona,
Car ilh no volc que sa persona
En fos en altro luec portada,
Per so que la vals grans e lada,
Que non portava negu fruch
Adoncs, et aquo saben tuch,
Ni neguna ren don hom viva,
Tan era sela vals esquiva,
Pogues tostemps pel sieu istar
Vinhas e blatz e fruchs portar.

La prospérité du pays était donc un fruit de la présence des reliques d'Enimie et assurait à la mémoire de la sainte la reconnaissance universelle.

L'invention du corps saint est suivie d'un dégagement miraculeux de parfums et de lumière (v. 1963 sqq). La sévérité de la critique laisse une ombre recouvrir les antiques légendes, mais un doux parfum s'en exhale encore pour ceux qui gardent le respect de ce qui fut l'armature de l'âme française pendant des siècles.

On juge légitime ce sentiment quand il s'agit de l'Italie. Pourquoi le dédaigner quand il s'agit de notre France méridionale ? J'écris ceci en pensant à Saint-Trophime d'Arles, aux tableaux de Vien à Tarascon, à Saint-Sernin de Toulouse, au chœur merveilleux de Saint-Bertrand de Comminges, à l'Eglise abbatiale de Conques, avec le seul regret qu'il ait manqué à nos pères un Dante pour édifier un monument poétique comparable au chefs-d'œuvre dont le génie de nos architectes a décoré le sol de la France. Consolons-nous en nous redisant qu'au seuil de toute poésie moderne on rencontre nos trouvères ou nos troubadours, et rappelons-le à qui répète que nous sommes le moins poétique des peuples.

Ferdinand Castets.

Attilio Levi. — Le palatali piemontesi *Torino Bocca*, 1918, in-8° de XXII-279 p.

On ne se rend pas bien compte en lisant ce livre de ce qu'à voulu faire l'auteur. Est-ce une étude de phonétique ? C'est possible et le titre l'indique ; mais la phonétique en est à peu près absente. On y chercherait vainement un exposé systématique de l'histoire ou de la géographie des palatales en piémontais. On y trouvera simplement une compilation lexicologique et étymologique que l'auteur a fait entrer de force dans le cadre artificiel des *palatali piemontesi*. Il a recueilli une grande quantité de mots

contenant des « palatales », et les répartit en deux chapitres intitulés « palatales indigènes » et « palatales exotiques ». Dans chacun de ces chapitres, les mots étudiés sont groupés en sections et sous-sections avec un grand luxe de divisions, dont la raison d'être n'est pas toujours bien claire. Les « palatales exotiques, — entendez *les mots exotiques contenant des palatales* — sont divises en emprunts au français, à l'italien littéraire, à la langue de la « culture » (de l'Ecole, de l'Eglise, du Tribunal, de la Médecine ou de la Pharmacie). Les « palatales indigènes » — c'est-à-dire les mots indigènes contenant des palatales — sont distribuées en quatre chapitres différents selon qu'elles relèvent d'une évolution normale de la phonétique locale, du langage infantile, de l'onomatopée, enfin de ce que l'auteur appelle « les reconstructions locales ».

Cette dernière division montre clairement le caractère factice de tout le livre. « Dans ce chapitre, dit l'auteur, p. 39, entrent les mots qui, originaires de notre territoire (*sorti nel ns. territorio*), doivent leur palatale à un changement de terminaison ou à une contamination ». Ainsi *miac'a* « *bouillie de millet* » doit sa terminaison aux noms terminés en *-ac'a* ; *kac'aré* « glousser » doit sa palatale au croisement de *kakaré*, même sens, avec *c'ac'aré* « jaser ». Qui ne voit que ce sont là des faits intéressant la formation des mots ou l'étymologie, mais n'ayant aucun rapport avec l'histoire des palatales ?

Cette réserve faite sur le plan et la conception même de l'ouvrage, il est juste de reconnaître qu'on y trouvera un certain nombre de notices étymologiques et des rapprochements intéressants entre les vocables piémontais et les langues ou dialectes voisins. Il y a exactement 534 articles : les recherches y sont facilitées par deux index commodes : l'un est relatif aux faits grammaticaux, l'autre est un répertoire alphabétique des mots étudiés (une soixantaine de mots n'ont jamais été signalés par les autres lexiques). On y trouvera aussi une idée générale à retenir. Malheureusement elle ne ressort pas assez nettement d'un exposé de détail systématique. C'est que Turin, devenu capitale de l'Etat de Savoie vers le milieu du XVe siècle, a été le confluent des langues et des dialectes transalpins et cisalpins. Le piémontais, n'est autre que le parler de Turin accru des éléments étrangers les plus variés et devenu une sorte de koinè régionale. Livré à lui-même, le piémontais aurait été plutôt une langue à sifflante, comme le français (*cent* < CENTUM), qu'une langue à palatale, comme l'italien (*cento* < CENTUM). Les mi-occlusives palatales vraiment indigènes en piémontais reposent sur une palatalisation secondaire des groupes *cl*, *gl*, devenus *ky*, *gy*, d'où *k'* *g'*. Les autres mi-occlusives palatales y sont essentiellement d'origine exotique : elles sont tirées des *ch* ou *j* français, des palatales ou prépalatales proven-

çales, franco-provençales et italiennes. Mais toutes ont dû être reformés d'après le type indigène issu de *cl*, *gl*.

Puis-je, pour terminer, exprimer mon étonnement au sujet de la longue bibliographie des pp. XI-XVII. J'y vois des références de tout ordre à des ouvrages italiens, allemands, français, espagnols même qui n'ont, avec le sujet traité par l'auteur, qu'un rapport assez lointain. On cite le *Glossaire du Centre de la France* du Comte JAUBERT ; on cite le *Manual elemental de Gramática histórica* de M. MENÉNDEZ PIDAL, etc., mais je ne trouve dans la bibliographie aucune mention de l'*Italia dialettale* de M. Giulio BERTONI, Milan, 1916, résumé capital cependant de tout ce qu'on sait sur la dialectologie italienne, aussi indispensable aujourd'hui dans ce domaine que l'était naguère l'exposé d'Ascoli paru en 1862 dans l'*Archiv. glott.*, VIII, 98 suiv.

Georges MILLARDET.

Briefe Friedrichs des Grossen an Thieriot. Herausgegeben von Emil Jacobs (Mitteilungen aus der Königlichen Bibliothek Herausgegeben von der Generalverwaltung. I.), 44 pp. in-8° *Berlin, Weidmann*, 1912.

Cette publication, qui, croyons-nous, n'a pas été recensée chez nous (1), a dû son origine au *Friedrich-Jubiläum* de janvier — exactement du 24 janvier 1912. Elle est d'un intérêt un peu spécial (si tant est que nous puissions avoir encore quelque intérêt aux faits et gestes du *Rheinsberger Schlossherrn* et à sa Cour, Thieriot excepté).

Ce dernier, en effet, est trop connu de quiconque a eu à s'occuper de Voltaire pour qu'il soit besoin d'insister sur les raisons qui nous ont fait signaler dans cette *Revue* une publication déjà si ancienne. Thieriot (1697-1772), dont l'éditeur de la plaquette ci-dessus a narré d'après les sources imprimées connues et quelques autres manuscrites (en particulier l'ex-*Königliches Hausarchiv* de Charlottenburg), l'activité en tant qu'agent et correspondant littéraire de Frédéric II (1736-1747 : 1766-1772), envoyait au despote éclairé des rapports littéraires, originaux ou copies, dont les défauts manifestes ne laissaient pas, du moins à l'origine, de satisfaire au plus haut point son correspondant. Une preuve nouvelle de ce fait se trouvera, d'ailleurs, dans la correspondance de la reine Sophie Dorothea avec le *Kronprinz*, correspondance conservée à l'*Hausarchiv* surmentionné et partiellement publiée en 1916 dans

(1) Dans l'*Index général* du *Manuel Bibliographique* de M. G. Lanson, *Supplément* (Paris, 1914), p. 1619, n° 12589, le recueil que nous analysons est ainsi annoncé, sans plus : « *Briefe an Thieriot, Berlin*, 1912. » Le nom de l'éditeur, Jacobs, ne figure même pas.....

le *Hohenzollernjahrbuch* par G. Droysen. Car Frédéric avait coutume d'envoyer à sa mère, à titre de réjouissance de haut goût, les papiers de Thieriot et celle-ci accuse réception dès le 17 janvier 1737 des « *nouvelles de France* » (v. aussi sa lettre du 16 février de la même année) et, le 13 octobre 1739, elle remerciera son fils en termes enthousiastes pour la transmission régulière de ces *Berichte*, formulant, à cette occasion, cet amusant verdict sur leur style : « *Thieriot écrit joliment, mais toujours de même* ».

Jacobs a mis à jour 35 lettres de Frédéric, des années 1737-1745, provenant, à l'exception d'une seule, du département des manuscrits de l'ex-*Königliche Bibliothek* berlinoise. Ces missives, scrupuleusement reproduites d'après les originaux, avec leurs fautes et leurs ratures, sont, en réalité, de la main de Jordan, du moins jusqu'en 1740, car, jusqu'à cette date, ce fut ce personnage qui « copiait » les élucubrations du *Kronprinz*, comme on s'en convaincra plus au long en consultant le travail du Dr Fritz Arnhein (un spécialiste, à Charlottenburg, de l'histoire... de la Belgique, entre autres pays !) paru en 1912 : *Der Hof Friedrichs des Grossen*, I, 152 *seq.* Frédéric se bornait à signer, à tracer le *P. S.* et, parfois, à adresser la missive. Les *notes* de l'éditeur éclaircissent bien des points obscurs et nous fixent, en particulier, sur les titres et l'emplacement actuel (nous parlons de 1912, car, depuis, qui sait ce qu'il en sera advenu !) des ouvrages envoyés par Thieriot. Quant aux lettres mêmes de ce dernier à son commettant, il n'en subsiste que fort peu, à l'*Archiv* de Charlottenburg, et Jacobs en a imprimé 4, nécessaires à la compréhension de certaines remarques épistolaires de Frédéric.

Le contenu de la correspondance est des plus variés. Tantôt il s'agit de commandes d'ouvrages, et d'ouvrages, naturellement, bien reliés et d'un texte agréable aux yeux : « *les éditions in-4°, beau papier et grande impression me sont les plus agréables : elles gâtent le moins les yeux* ». Tantôt, ce sont des commissions personnelles pour Fontenelle, Rollin, Voltaire, *etc.* Nous y trouvons aussi la trace des premières démarches (1739) relatives à l'achat de la fameuse collection d'antiquités du Cardinal Melchior de Polignac, qui eut lieu, comme l'on sait, en 1742. On voit donc que Thieriot était une sorte de factotum et son activité, tout à fait dans la nuance de l' « idéalisme » royal prussien, va de l'achat des volumes de luxe à celui des fromages. Ceux, surtout, de Mademoiselle Benoit, à Meaux, « *frais et bien empaquetés* », ont le don d'exciter les appétits de la Table Ronde du *Rheinsberger Hofes*. Depuis, les Allemands ont connu des modes d'acquisition simplifiée de nos fromages et autres denrées de Champagne et d'ailleurs. N'insistons pas.... Du moins, cette correspondance nous confirme-t-elle en l'opinion, déjà courante, d'une totale admiration de Frédéric pour Voltaire durant les années de Rheinsberg, dont le château,

enfoui parmi les bois et les lacs, est bien connu de ceux qui, par Löwenberg, se sont rendus, via Prenzlau, de Berlin à Greifswald, naguère, quand l'Allemagne semblait encore être cette Allemagne que, philologues illusionnés, nous eussions, parfois, voulu croire qu'elle était. Celui qui, dans un *P. S.* autographe du 29 août 1738, écrivait : « *Il faut m'écrire tout ce qui se fait à Cirey, les occupations du digne Voltaire, de la Marquise* (1), *leurs discours, enfin tout ce que vous pourrez retenir de ce qu'ils diront. Tenez un journal, et que rien ne se perde, que rien ne vous échappe, et, surtout, soyez le corsaire de tous les fragmens, de tous les bouts de papier où vous trouverez de l'écriture de ce digne et grand homme* » (p. 25) ; celui qui, au début de cette même lettre, déclare que son vœu le plus ardent est de connaître le génie de Voltaire « *jusques dans les bagatelles* », fut, en somme, le digne ancêtre du dernier bandit couronné de sa race, du néfaste comédien qui, le 22 mars 1905, couvant en secret ses plans monstrueux, de domination mondiale, s'écriait à Brême : « *Qu'est-il advenu de ces prétendus Empires du Monde ? Alexandre le Grand, Napoléon et tous ces héros de la guerre ont nagé dans le sang et laissé derrière eux des peuples esclaves, qui bientôt après se sont révoltés et ont renversé leurs empires...* » (2).

Camille PITOLLET.

Quelques brochures de **Houston-Stewart Chamberlain**

En 1917, M. Ernest Seillière, de l'Institut, a cru devoir consacrer 182 pages à « *Houston-Stewart Chamberlain, le plus récent*

(1) Du Chatelet.

(2) Nous empruntons cette citation à la note : *Guillaume II prophète*, dans *L'Ecole et la Vie*, 2e année, n° 10 (*Edition B*), 23 novembre 1918, p. 148. Mais ce que *L'Ecole et la Vie* n'a pas dit, c'est que le discours de Guillaume II, à l'occasion de l'inauguration du monument de Brême, fut « *uma confissão feita em um momento memoravel : quando o imperador Guilherme a proferiu, estava em vesperas de seguir para Marrocos....* » Ainsi s'exprimait l'« *Edicão portugueza* » des *Hamburger Nachrichten* (n° 27, 28 janvier 1916), dans un leader de 6 grandes colonnes où, à la suite de l'essentiel de ce discours de Guillaume, sont traduits en portugais les prolixes commentaires qui venaient de paraître, sur ce même discours, dans la *Frankfurter Zeitung*. On sait que le « *Dr jur.* » Hermann Hartmeyer, propriétaire et rédacteur en chef des *Hamburger Nachrichten*, usa, inutilement, beaucoup de papier et d'encre avec ce journal portugais et surtout avec le *Heraldo de Hamburgo*, espagnol, du Dr Máximo Asenjo....

philosophe du pangermanisme mystique » (1). Bien qu'à pareille date, on connût chez nous — du moins dans son texte allemand — la fameuse continuation du *J'Accuse* de Grelling, où plusieurs pages sont consacrées à réfuter un chapitre des *Neue Kriegsaufsätze* et où il est dit que ces brochures de Chamberlain ont été répandues « à des centaines de mille d'exemplaires », (2) ni M. Seillière, ni MM. Félix Bertrand et F. Piquet, ses critiques dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* du 15 février 1918, n'ont songé à signaler la grave lacune d'un ouvrage prétendant faire connaître « l'intimité de la pensée » du fils rénégat d'un amiral anglais et taisant les si curieux : *Kriegsaufsätze, Neue Kriegsaufsätze, Politische Ideale* et *Die Zuversicht*, parus le premier en 1914, les trois autres en 1915, tous quatre chez F. Bruckmann, *A. — G.*, à Munich. Pour M. Félix Bertrand, qui écrit, répétons-le, en 1918, voici comment se résument Chamberlain, l'homme et l'œuvre : « Botaniste, égaré dans les à-priori fantaisistes d'une philosophie sectaire et fausse. H.-St. Chamberlain est né à Portsmouth en 1865 (3) ; il a passé son enfance à Versailles, auprès de sa grand'mère ; commencé ses études dans sa patrie, à Cheltenham College ; les a continuées en Suisse et terminées dans les universités allemandes. Assez récemment, il est devenu, par un second mariage, le gendre de Wagner, dont il a épousé la dernière fille. — Ses œuvres principales sont : 1° des essais dramatiques, publiés en 1912, comprenant 3 pièces : *la mort d'Antigone ; — le Vigneron ; — Antonie ou le devoir ; —* II° *les Assises du XIX° siècle*, publiées en 1899 : *Paroles du Christ*, 1902 ; IV° *Emmanuel Kant, sa personnalité à titre d'introduction à son œuvre*, 1905 — sans compter un grand nombre d'articles de revue sur ses maîtres favoris, ou ses thèmes préférés. Son mérite, si c'en est un, est de s'être fait du Kaiser un élève docile et convaincu, comme on peut s'en apercevoir en lisant quelques-uns de ses discours solennels, depuis son avènement au trône : on assure même que le philosophe a reçu de l'orgueilleux souverain « la croix de fer, quoique étranger et non combattant, pour les services d'ordre intellectuel qu'il a rendus à l'effort militaire allemand ».

• Et c'est tout. On nous permettra, de Nîmes ! de compléter cette

(1) In-8° paru à la Renaissance du livre, 78, boulevard St-Michel, Paris. Prix : 2 francs.

(2) P. 25 de la traduction française du 1er volume de *Le Crime* (Paris, Payot et Cie, 1917).

(3) Erreur ; c'est en 1855. Voir les pp. 53-54 du 1er vol. des *Kriegsaufsätze*, sur Chamberlain au *College*. De Chamberlain botaniste, nous possédons des *Recherches sur la sève ascendante*, grand in-8° avec 7 graphiques hors texte, publié à Neufchâtel, Attinger frères, en 1897 et alors vendu 10 francs.

bibliographie par trop indigente à l'aide de ce que contient, des œuvres de Chamberlain, notre pauvre bibliothèque de petit germaniste de province (1).

1° *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts* (11 *Auflage*. — Edition Populaire in-8°, 2 vol. de 1265 pp.) (2). Il existe une « *Jubiläumsausgabe* », numérotée, du 100e mille, sur « *Dünndruck-Papier* » en 2 vol. cuir souple à 15 marks, que nous possédons également. Notons, à l'occasion de cette « *Volksausgabe* », que les *préfaces* des 3e et 4e éditions de cet ouvrage, non renfermées dans

(1) Tous ces ouvrages ont paru chez F. Bruckmann, A.-G., à Munich. Chez Breitkopf et Härtel, à Leipzig, parut, en 1892, vol. de VIII et 144 pp., in-8° : *Das Drama Richard Wagner's, eine Anregung*. Chamberlain en a publié en 1894, sous le titre : *Le Drame Wagnérien*, in-16, chez Chailley, à Paris, — il y eut une nouvelle mise en vente en 1897 par Fischbacher — une version française, dûe à lui-même. C'est également lui qui a écrit en notre langue l'*Avertissement* de 2 pp. 1/2, daté de Vienne (Autriche), 8 juillet 1899, à la traduction abrégée de son ouvrage de 1899 sur le même personnage : *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres, traduit de l'allemand* (Paris, Perrin et Cie, 1899, in-12 de XII et 395 pp. ; 2e éd., 1900). D'après l'*Avertissement*, le traducteur était le Génevois Alfred Dufour. C'est en 1894 aussi que Chamberlain publia à Bayreuth, chez Grau, in-8° de IX et 124 pp. : *Richard Wagner. Echte Briefe an Ferdinand Praeger. Kritik der Praeger'schen Veröffentlichungen. Vorwort von Hans von Wolzogen*. Une deuxième édition revue a paru, en 1908, in-16 de 188 pp. à Berlin chez Schuster et Loeffler. Enfin, c'est à 1896 que remonte la publication, à Bayreuth, sur 69 pp. in-8°, de *1876-96. Die ersten 20 Jahre der Bayreuther Buehnenfestspiele*, comme, aussi, c'est de 1903 que date la brochure de IV et 122 pp. in 8°, en collaboration avec Fr. Poske. *Heinrich von Stein und seine Weltanschauung*, suivie du « *Testament* » de von Stein (Berlin et Munich ; 2e éd., Munich, 1905.) Notons, enfin, que M. Paul Flat, dans ses *Lettres de Bayreuth*, publiées par *L'Artiste* en septembre-décembre 1891, a inclus une missive de Chamberlain.

(2) Les *Grundlagen* parurent en 1899, grand in-8° de XVI et 1031 pp. Elles furent traduites en anglais en 1911, en 2 vol., chez John Lane à New-York : *The Foundations of the Nineteenth Century, a translation from the German by John Lees with an introduction by Lord Redesdale*. Dans la *Revue Napoléonienne* que publiait, à Rome, le baron A. Lumbroso, livraison de décembre 1911, pp. 129-130, il y a une lettre de feu Theodore Roosevelt protestant contre l'interprétation chamberlainienne de Napoléon Ier : *Houston-Stewart Chamberlain and Napoleon*.

l'édition populaire, ont été réunies en une brochure in-8° de 108 pp., sous le titre : *Wehr und Gegenwehr*, qui contient les dissertations suivantes : *Richard Wagner und Chamberlain; Der Dilettantismus; Die Rassenfrage; der Monotheismus; Katholisch und Römisch.* Nous citerons, à titre de curiosité, ce jugement, inconnu en France, du Professeur Dr Friedrich Heman (Bâle) sur les *Grundlagen*, en traduction française : « Chamberlain dispose d'un grand capital d'érudition et de lectures. De plus, il est guidé par un sûr instinct, qui ne le fait pas puiser seulement aux sources les plus récentes, mais, ce qui est plus significatif, aux sources les meilleures.... Le lecteur attendait un livre d'une science indigeste, dont la massive complication le ferait reculer de crainte.... A peine l'a-t-il ouvert qu'il peut lire où bon lui semble : partout l'auteur l'enchaîne par la fine et nerveuse élégance du style, par l'originalité des pensées, par la vigueur des jugements, par une vision pénétrante de la vie et des réalités, par la largeur et l'élévation de ses vues, par la chaleur de ses sentiments, par la brûlante flamme de ses amours et de ses haines, par la beauté et la noblesse de ses fins et de son objet.... ». Ce qui revient à dire, à l'allemande, que nous avons affaire, ainsi que s'exprimera graphiquement M. Luis Araquistain, dans la conférence dont il sera question plus bas, à « *la verdadera biblia del germanismo* ». Cet ouvrage a été traduit en français, en 2 vol. in-8°, à Neufchâtel, par Robert Godet : *La Genèse du XIXe Siècle*, dont la 3e édition est de 1913.

II° *Goethe.* — 860 pp. grand in-8°, avec deux grandes tables. Nous en possédons l'édition « *Halblederband* » à 20 marks ; la première édition remonte à 1912, in-4° de VII et 851 pp. Voici, à titre, derechef, de curiosité, comment, dans la *Deutsche Tageszeitung* berlinoise, le *Privatdozent* O. Braun, de l'Université de Münster s'exprimait : « Chamberlain se révèle de nouveau ce qu'il est : l'homme des descriptions pénétrantes et à larges touches. Toujours très indépendant dans ses conceptions, il nous présente la nouveauté sous un aspect de vieille connaissance et sait tirer d'assertions très lointaines des points de vues capitaux. Sa science est une science d'élimination et de construction. Ce faisant, il va toujours au fond, fuit le superficiel et cependant excelle dans la forme plastique.... En somme, nous avons devant nous une construction puissante : la personnalité de Goethe est, d'un regard sûr, saisie dans sa profondeur et nous est révélée. Le livre abonde en tournures spirituelles et en expressions heureuses. Il est de ceux qui laissent un résultat durable : vivant, il crée la vie.... » Et il est certain que, passer du *Goethe* de M. Richard-Moses Meyer à celui de Houston-Stewart Chamberlain, réserverait à un lecteur délicat des joies à nulles autres secondes. Car ce serait passer de la *Mache* berlinoise à un *Mumpitz* à la Dr. Ernst Jäck, chose très amusante,

en vérité. Signalons, en outre, que Chamberlain a écrit, en 1905, une *Introduction* au *Briefwechsel* entre Schiller et Gœthe, paru, en 2 vol. in-16, à Jéna chez E. Diederichs.

III° *Richard Wagner.* — Nouvelle édition illustrée (1), 2 vol. grand in-8°, avec de nombreuses planches, portraits, fac-simile, et suppléments. *Halblederbande :* 25 marks. C'est la biographie de famille, par excellence. L'ouvrage est et restera d'ailleurs classique.

IV° *Immanuel Kant. Die Persönlichkeit als Einführung in das Werk.* — Nous ne croyons que ce gros volume de 1000 pp. in-8° — avec une *Vorzugsausgabe* cuir, 24 marks, le tout ayant paru en 1905, in-4° de XI-786 pages et portrait — ait dépassé cette seconde édition et préférions à cette mystification tendancieuse, où c'est surtout du présent pangermaniste qu'il s'agit, le sobre petit *Immanuel Kant* d'Oswald Külpe, 3e éd., 1912, n° 146 de *Aus Natur und Geisteswelt.*

V° *Deutsches Wesen.* — Recueil des articles de H.-St Chamberlain, brochure de 3 marks ; reliée, 4 marks, parue à la Noël 1915.

VI° *Worte Christi. — Avec une Apologie et des Remarques explicatives.* De ces 326 pp. in-16, l'auteur a donné (*vendu,* car, ici encore, la gamme savante des prix s'égrène avec un art bien wagnérien : 1,50, 2 et 3,50 marks !) une *Feldausgabe,* mais l'édition numérotée in-8° est à 12 marks. L'œuvre remonte à 1901, 288 pp. gd in-8°

VII° *Arische Weltanschauung.* — 2e éd., 86 pp., in-8°, « *Pappband* » à 1,50 mark. Avait paru en 1905, sur VI et 87 pp. au t. 1 de *Die Kultur,* éditée par Cornelius Gurlitt

VIII° *Parsifal = Märchen.* — 2e éd. remaniée, tirée à 1000 exemplaires numérotés, de 6 à 10 marks. La 1re édition, de 1900, est sur 65 pp. in-4°. Contient : *Parsifal's Christbescherung, ein Weihnachtsmärchen ; Parsifal's Gebet, ein Ostermärchen ; Parsifal's Tod, ein Pfingstmärchen.* Et l'on pourrait appeler cela : *Le Pétrarquisme d'un* [*sous-*]*Richard Wagner,* selon que, en nous envoyant, à Rome, le 18 avril 1914, son travail, *L'Incantesimo del venerdì santo,* qui traite de ce même Parsifal,

(1) Comme nous l'avons dit plus haut en note, cet ouvrage est de 1896, grand in-4° de XI et 368 pp. avec 120 portraits et 38 planches, 80 fr. Une traduction anglaise en a paru chez Dent en 1897, en même temps qu'à Munich, revue par l'auteur et émanant de G. Ainslie : *Richard Wagner, translated from the German* (XVII et 402 pp., 25 marks).

nous proposait de rebaptiser ce même travail M. G. A. Borgese, professeur de littérature allemande à l'Université de l'*Urbs* (1).

IX *Drei Bühnendichtungen.* — Nous en avons l'édition « à bon marché », 2 marks, grand in-8° ; contient : *Der Tod der Antigone, Der Weinbauer; Antonie oder die Pflicht.*

X° *Kriegsaufsätze.* — Ecrites à Bayreuth en septembre-octobre 1914, ces diatribes parurent d'abord, à la même époque, dans l'*Internationale Monatschrift*, le *Volkserzieher*, la *Deutsche Tageszeitung*, la *Tägliche Rundschau*, mais la sixième était inédite. Réunies en brochure à la fin d'octobre 1914, elles sont dédiées au *Geheimrat* Max Koch, le professeur de l'université de Breslau et historien de la littérature allemande bien connu, qui commandait alors le 1er bataillon du 6e *Landwehr* bavarois. Ainsi Chamberlain entendait-il, sans doute, payer la dette du *Richard Wagner* de 1907, dans la collection des *Geisteshelden*. Elles s'intitulent : *Deutsche Friedensliebe, Deutsche Freiheit, Deutsche Sprache, Deutschland als führender Weltstaat, England, Deutschland* .Dans la *Préface* de la 11e édition, qui est celle que nous possédons, Chamberlain déclare que « des amis très estimés avaient, au début de la guerre, prié l'auteur de s'adresser aux Anglais ; il ne réussit pas à coucher par écrit une seule ligne. Mais dès qu'on lui demanda de parler en allemand à des Allemands, sa langue se dénoua et sa voix trouva un si chaleureux écho, jusque dans les tranchées et sur le pont des navires de guerre, qu'il en conçut, en ces jours d'émoi où ces témoignages furent sa consolation, l'idée de soumettre en volume les articles en question tant aux amis inconnus qu'à ses autres coreligionnaires ». Et, parce que, sans doute, les deux derniers étaient réputés les meilleurs, on en fit un « *Sonderdruck* » que l'on intitula : *England und Deutschland*, pesant 40 grammes et pouvant être envoyé franc de port comme *Feldpostbrief* aux tranchées. Cela coûtait 20 pfennigs ! Par 500, 15 pfennigs ! Par 1.000, 13 pfennigs ! La maison Bruckmann déclarait : « Cette édition à bon marché a été tirée pour fournir à chacun de nos vaillants défenseurs les motifs qui doivent lui fortifier le cœur dans la lutte, en voyant comment un Anglais des plus cultivés qui soient et qui, bien qu'étranger, peut être avec raison appelé nôtre, juge l'Allemagne et juge l'Angleterre ». En même temps, on lançait, en avril 1915, sur 64 pp. pesant 50 grammes, une édition anglaise : *England und Germany*, qu'avait précédée une édition espagnole de même volume, également organisée par la

(1) A propos d'Universités, nous noterons en passant que Chamberlain pulia en 1902 dans *Die Fackel*, de Vienne, un savoureux article : *Katholische Universitäten*, dont il fit faire des tirages à part.

maison Bruckmann, cependant que la succursale milanaise, Sperling et Kupfer, de l'éditeur de Stuttgart, H. O. Sperling, en tirait l'édition italienne (1). Une traduction espagnole indépendante paraissait en outre à Barcelone au n° 2 de la revue bi-mensuelle : *Germania Revista de Confraternidad Hispano-Alemana* publiée, depuis 1915, à Barcelone par les services allemands de propagande du 9 de la calle Santa Teresa sous couvert du Catalan Luis Almerich, mais ne comprenait que la première diatribe : *El amor de Alemania á la paz.*

XIe *Neue Kriegsaufsätze.* — Nouvelle brochure à 1 mark, du poids de 140 grammes et pouvant être envoyée, sous affranchissement de *Feldpostbrief* à 10 pfennigs, au front. Il en existe aussi une édition, parue en avril 1915, avec les *Kriegsaufsätze*, réunis au prix de 3 marks, reliés. Les *Neue Kriegsaufsätze* comprennent 3 nouvelles diatribes : *Grundstimmungen in England und in Frankreich; Wer hat den Krieg verschuldet; Deutscher Friede.* Elles sont datées de Bayreuth, 31 janvier 1915. Les services de propagande boche ci-dessus mentionnés à Barcelone en ont publié en 1916 une version espagnole, sur 40 pp., simplement intitulée : *La verdad de la guerra* et, d'ailleurs, assez mal faite.

XIIe *Politische Ideale.* — Brochés, 1 mark ; reliés, 2 marks. Comprend : *Der Mensch als Natur; Die Vereinung; der Staat; Wissenschaftliche Organisation; Richtlinien.* L'éditeur de la vaillante revue madrilègne *España*, M. Luis Araquistain — qui connaît parfaitement l'Allemagne, pour y avoir étudié, dans ses Universités, sa philosophie — ayant pu, par un de ces hasards alors fréquents en Espagne, se procurer un exemplaire de cette publication — et ignorant les précédentes —, en a donné une courte et très juste analyse dans sa conférence du 26 février 1916, à laquelle nous fîmes allusion dans notre article du *Mercure de France* du 1er juil-

(1) Le traducteur de la brochure espagnole (*Inglaterra y Alemania*, 62 pp. petit in-8°) était le misérable valet de plume qui rédigea le *Heraldo de Hamburgo*, dont nous avons déjà cité le nom plus haut, le Dr Máximo Asenjo. Dans l'*Introducción*, signée de Chamberlain et datée de février 1915, le rénégat anglais se vante de ce que « *dans ses veines coule seulement du sang anglais, écossais et celte* », et, aussi, de s'être « *éveillé en France à la vie intellectuelle* » ayant « *parlé français avant de parler anglais.* » Il ajoute qu'il vint en Allemagne pour s'y fixer alors qu'il avait 30 ans et qu'il regretta d'abord « *le commerce enchanteur des Français, la distinction et la réserve des mœurs anglaises* » étant choqué par « *la vue des uniformes militaires et le bruit de sabre des officiers.* »

fév. 1918 : *Quelques points de vue espagnols sur la guerre* (1).. « *C'est peut-être*, dit-il, *l'effort le plus puissant qui ait été tenté, idéologiquement, pour justifier le triomphe de l'Allemagne et elle constitue comme le résumé et l'épurement de cette montagne de livres suscités en ce pays par la guerre. Elle me semble être œuvre représentative et définir mieux qu'aucune autre les critères philosophiques de ceux qui soupirent pour le triomphe germanique* ». Pour la critique qu'en fait M. Araquistain, nous renverrons aux pp. 80-89 des *Conferencias en pro de Francia en* 1916, éditées à Madrid en 1916 en un volume de 308 pp. in-8° par M. P. Orrier, *Paseo del Prado*, n° 20.

XIII° *Die Zuversicht.* — Datée de Bayreuth, 25 mai 1915, nous possédons de cette brochure la 3e édition (1916). Elle se réclame de ces dures paroles de Luther : « *Dem Kriegs=oder Schwertsamt muss man mit männlichen Augen zusehen : so wird sich's selbst beweisen, dass es ein Amt ist, an ihm selbst göttlich und der Welt nöthig und nützlich* ». Il est curieux d'y rechercher avec quel art cet adroit sophiste s'efforce, déjà, d'y rallumer le flambeau fumeux de la foi pangermaniste chancelante. Et, dès la première ligne, son embarras s'affirme de façon non équivoque : « D'autres, je l'espère, ressentiront comme moi : plus la situation s'embrouille et devient menaçante, plus robuste jaillit mon espoir, *etc.* » (p. 3). Les racines métaphysiques de cet espoir, la librairie F. Bruckmann, *A.-G.*, ne croyait pas devoir mieux faire, sur la bande-réclame d'invite à l'achat de la brochure, que de les mettre à nu en empruntant au triste apostat anglais cette déclaration ingénue,

(1) Voir cet article, p. 21. Entre autres témoignages que suscita ce travail, nous renverrons à celui, très curieux, qui est contenu dans la *Revue Belge* du 13 août 1918, p. 1003-1005. En voici la conclusion : « *Il ressort, semble-t-il, avec une cruelle évidence, de ce qui précède, que nous n'avons pas su faire en Espagne la propagande qu'il fallait, avec les moyens, les méthodes, les hommes et au moment qu'il fallait. Insuffisance très dommageable au cours même de cette guerre. Insuffisance aussi dommageable après la guerre, car les organisations de propagande allemande subsisteront et agiront alors comme autant d'agences de publicité pour louer tout ce que l'Allemagne peut fabriquer, échanger ou vendre* ». Voir, d'ailleurs, sur la nature de certaine propagande française en 1915-1916 les fortes paroles, auxquelles nous souscrivons de tout cœur, de M. André Suarès dans son *Cervantès* (Paris, Emile-Paul frères, 1916), en particulier aux pp. 7-10. Mais, partisan du vrai, nous réprouvons les injustices anti-espagnoles du Dr E. Callamand dans le *Moniteur Médical* du 8 octobre 1918, toujours à propos de notre article, bien qu'il n'y soit pas cité.

extraite de la p. 26 : « La victoire de la lumière sur les ténèbres au fond de l'âme du peuple allemand forme le tronc puissant de ma confiance, qu'alimentent cent racines ». Ces paroles sont les dernières de l'homélie. Nous n'avons, depuis, entendu parler Chamberlain que dans son fameux procès de diffamation avec la *Frankfurter Zeitung*, où il fut condamné et dont les débats ne laissent pas d'être piteux. Mais la « lumière » qu'évoquait le misérable et cependant si intéressant propagandiste du pangermanisme mystique, elle s'est faite dans « l'âme du peuple allemand » et de tout autre sorte qu'il l'espérait. De ce que sa lourde erreur — erreur d'une existence vouée au culte intéressé d'un faux semblant qui n'est plus — s'avère en ces jours de victoire alliée, plus manifestement qu'aux heures angoissées d'une lutte si longtemps incertaine, s'en suit-il que ses livres soient à traiter avec le dédain d'une ignorance transcendantale ? M. Félix Bertrand a clos sa critique sur cette phrase superbe : « Je laisse à d'autres le soin de dire si l'Anglais renégat méritait bien l'honneur qu'on lui a fait en s'occupant ainsi de lui ». Plus objectif, M. Félix Piquet atténuait « Certes, M. Chamberlain n'a pas préconisé le germanisme agressif et dévastateur. Mais son germanisme racial et mystique, en surexcitant l'orgueil allemand, en faisant croire à son peuple qu'il est investi d'une mission d'en haut, a justifié et fortifié le pangermanisme économique des Rohrbach (1) et le pangermanisme politique des Reventlow ». Mais il ne s'agissait là, encore une fois, que des vues préguerrières de Chamberlain et pas un mot, répétons-le, n'était dit des brochures, si curieuses en leur partialité même — parce que celui qui les a commises n'est point un écrivassier vulgaire et que, tout sophiste qu'il soit, il possède un immense fond de lecture et un capital énorme d'observation — que nous avons signalées ci-dessus. Que de choses, cependant, n'y aurait-il pas à glaner en elles ! Il serait banal de répéter que nul n'est plus clairvoyant qu'un adversaire passionné. Or, à cet avantage initial — qui, est-il besoin de le marquer, se retourne à la honte

(1) Nous sera-t-il permis de rappeler que, rendant compte, en 1913, dans cette *Revue*, du livre de P. Rohrbach : *Der deutsche Gedanke in der Welt*, nous écrivions, p. 87 « Et c'est ici que ce pose l'angoissant problème, culturel au moins autant qu'économique, auquel l'alliance de la France avec l'Angleterre a imposé, provisoirement, une solution, encore qu'instable et caduque. Faut-il laisser se réaliser le rêve pangermanique ?... L'état présent de paix armée ne saurait indéfiniment durer. Notre opinion est que la solution définitive sera donnée sur un champ de bataille.... » Sur *Les Langues dans l'Europe Nouvelle*, v. notre note dans *Les Langues Modernes*, 1918, pp. 277-280.

de l'apostat — Chamberlain joignait celui d'un polyglotte averti, lisant, non seulement sa langue maternelle, l'anglais, non seulement la langue de son enfance, le français, mais l'italien, mais l'espagnol, mais le serbo-croate et possédant une teinture mieux que superficielle des idiomes classiques. Sur le domaine de la philologie, ce non spécialiste, simplement en laissant déborder une âme qui devrait être sincère tant elle fut éloquente, a écrit une apologie de l'idiome tudesque (*Kriegsaufsätze*, p. 24-35 *Die deutsche Sprache*) dont l'outrance grotesque n'est que trop évidente, mais qui, tout de même, mérite d'être lue, après les notations si différentes de M. A. Meillet, et si justes, tant dans ses *Caractères généraux des langues germaniques* — fort bien analysés par le Directeur de la *Revue des Langues Romanes* (mai 1916-décembre 1917, p. 415-417) — que dans son dernier ouvrage : *Les Langues dans l'Europe nouvelle*, p. 291-295, sans parler de critiques plus anciennes de l'idiome tudesque, à commencer par celles du Dr G. Wustmann dans ses populaires : *Allerhand Sprachdummheiten*, ni oublier, chez nous, l'article de Fouillée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1890 (1). Étant donnée la rareté relative de l'opuscule de Chamberlain et afin qu'il nous soit pardonné d'avoir écrit un article de littérature germanique dans une revue de langues romanes, nous donnerons ici la traduction partielle de la lettre à E. E., datée de Bayreuth, 22 septembre 1914, précédée de ce passage de Schiller : « Le bien précieux, la langue allemande, qui rend tout : le plus profond et le plus superficiel, l'esprit, l'âme ; la langue qui n'est que sens : cette langue dominera le monde », lettre qui renferme un parallèle fort amusant de l'allemand, de l'anglais et des langues romanes, spécialement du français, et dont l'esprit représente assez exactement le point de vue philologique des pangermanistes mystiques : « Certes, tu as raison. Ce serait criminel de vouloir, dans ces jours de septembre où la grande décision est encore indécise — cette décision qui entraînera vraisemblablement toutes les autres —, de vouloir, dis-je, se livrer à l'ivresse d'une trop grande confiance. D'un penseur, du moins, l'on exige plus de logique que celle qui consiste à implorer humblement Dieu pour son aide et être, en même temps, convaincu que l'Allemand doit fatalement être victorieux. Je crois que l'Allemand a tout fait d'humainement possible pour sortir victorieux de la lutte qui lui était imposée. Mais je sais aussi le rôle qu'ont joué dans l'histoire ce que l'on appelle les accessoires sans apparence, les « hasards ». Et c'est du fond du cœur que je me tourne

(1) Voir notre article : *El « majestuoso » idioma de Gœthe*, dans la revue philologique : *El Lenguaje*, n° d'août-octobre 1914, p. 237 *seq.*

vers Dieu et que je répète cette prière que le Sauveur nous a donnée en exemple : « *Père, que ta volonté soit faite et non la mienne* . » La vraie humilité consiste à être prêt à tout. Savons-nous donc ce qui serait plus lourd à porter : défaite ou victoire ?

« Mais, mais...., comment dois-je m'exprimer ? Je crains de devenir illogique, sinon impie : une défaite allemande ne serait, à mes yeux, qu'une victoire différée. Je me dirais : *Les temps, donc, n'étaient point encore venus; il faut continuer à monter une garde fidèle autour du sanctuaire, dans le cercle de l'étroite patrie !*

« Car l'Allemagne, seule entre toutes les nations, conserve encore un bien sacré qui vit et est susceptible d'évoluer ; bien inconcevable, comme tout ce qui vient de Dieu et que je me sens plus qu'incapable de décrire, même par des périphrases. Car il faut être né Allemand, ou l'être devenu, pour savoir ce dont il est question, pour comprendre qui en parle. Il faut vivre au sein de cette béatitude complexe, en respirer l'air, travailler dans sa lumière, aimer sous son soleil, reposer sous son égide propice..... Certes, et c'est maintenant que me vient sous la plume le mot de Schiller, notre poète si totalement, si exclusivement allemand : « Aussitôt que lumière se fait dans l'homme, il n'existe plus, hors de lui-même, de nuit ». Provisoirement, je me contenterai de cet aphorisme. Ce que nous appellerons « allemand », ce sera le secret par quoi naît en l'homme la lumière. Or, l'organe de cette naissance de la lumière, c'est la langue !

« Rien ne me fera dévier de ma foi : cette langue est assurée de vaincre ! Il est d'autres langues aussi, riches en ouvrages de l'esprit, qui oserait le contredire ? Moi le dernier, qui, depuis mon enfance jusqu'à cette heure, ai, dans l'anglais et le français, mes propres idiomes, de sorte que Shakespeare, Hume et Sterne, Ronsard, Pascal et Rousseau sont aussi proches et familiers à mon oreille et à mon intellect — dans leurs vocables autochtones et ces intraduisibles tournures issues de relations bigarrées, filles de l'histoire et du son ! — que Luther, Herder et Goethe. De même, je possède au moins une sorte de sentiment de la construction et de la force des langues anciennes, je lis l'italien et suis redevable d'impressions ineffaçables à l'étude de l'espagnol et du serbo-croate. Sur la base de ces connaissances, et d'autres encore, acquises aux résultats de la philologie comparée, je prétends que, parmi les langues modernes, l'allemand est unique, indiscutablement, dans sa majesté et sa plénitude de vie, au point d'exclure toute comparaison. Cela gît en partie dans la structure de cet idiome, telle que la livre son histoire, en partie dans le contenu que lui ont infusé une suite sans exemple de vaillants, importants, éminents et pour plusieurs, héroïques esprits. Un tel contenu — disons-le tout de suite — dépasse l'organisme linguistique. C'est ainsi que, par exemple, Johann Sebastian Bach, l'homme merveilleux que Goethe

ne savait comparer qu'avec Dieu, est inconcevablement au-delà du domaine de la langue allemande et au-delà de la direction assignée par Martin Luther à l'esprit issu d'elle. Et cependant c'est un seul et même courant.

« Examinons d'abord sa structure. On a dit là-dessus tellement d'excellentes choses, dont un grand nombre seront gravées dans ta fidèle mémoire, que je puis presque me borner à te rappeler le 4e des *Discours à la Nation allemande*, de Fichte. Je dois avouer qu'en général les écrits de Fichte ne me sont pas d'une compréhension aisée. Le plus souvent, ils excèdent mes facultés intellectuelles. Mais cette conférence sur les « *différences principales entre les Allemands et les autres peuples d'origine germanique* », il me faut toujours la relire de temps à autre, sans que je cesse jamais de m'y édifier. D'abord, cela me réjouit de le voir ranger parmi ces derniers peuples les Français, les Espagnols et les Italiens. Il est clair que beaucoup de sang germanique, source de leur force, coule dans leurs veines. Pour cela, il suffit de savoir ce que veut dire le cencept de « Germain » et d'avoir étudié quelque peu l'histoire. Et cependant, cet axiome énoncé dans le semestre d'hiver 1807/1808 a dû être redécouvert de nos jours ! En second lieu, Fichte exprime en termes simples une vérité capitale : à savoir que la base de la différenciation croissante de ces peuples se trouve dans l'idiome avant tout et qu'entre les langues de l'Europe, l'allemand est la seule qui vive. De ce fait en découle un autre, car comme remarque Fichte : « *Il n'est pas de comparaison possible entre la vie et la mort, la première ayant sur la seconde une supériorité infinie : C'est pourquoi toute comparaison entre les langues allemande et néo-latines est sans valeur aucune, partant de choses qui ne méritent pas qu'on perde sur elles un seul mot* ». La catastrophe, qui a retranché de la vie tous ces idiomes — y compris l'anglais — est née de ce que, construits sur des bases étrangères, par conséquent avec un matériel caduc, elles furent dès l'origine des langues artificielles et non des productions naturelles. Ces peuples n'ont à proprement parler — selon que s'exprime Fichte avec à propos — pas de langue maternelle, particularité caractérisée par Richard Wagner dans cet aphorisme frappant : « *Ihre Sprache spricht für sie, nicht aber sprechen sie selbst in ihrer Sprache* » (« *Leur langue parle pour eux; ce ne sont point eux qui s'expriment dans leur langue* »). Car, dès que les vocables non désignant des choses purement tangibles, mais destinés à penser et à communiquer la pensée, ne sont plus tirés du stock sensible connu, ils deviennent des jetons abstraits, incapables de gradation, de modulation, de liaison. Ainsi « *succès* » pour « *Erfolg* » : au lieu de l'image matérielle d'une course vers le but, couronnée par ce *er* qui indique la perfection de l'acte, deux syllabes : *suc* et *cès*, sans signification aucune pour le Fran-

çais d'aujourd'hui. Or, le peuple qui parle une langue de cette nature, ne connaît plus d'échelle graduée de son intellect. L'homme du commun est sans pensée, le génie sans organe d'expression des nouveautés qu'il pourrait engendrer « La médiocrité est de rigueur ». (1).

« Par contre, dans une langue qui, comme l'allemand, est restée vivante et où la portion abstraite est matérialisée ; où, à chaque pas, se combine l'ensemble de la vie matérielle et spirituelle de la nation dans l'organe même de cette langue, et ce, en pleine unité, afin d'exprimer non pas d'arbitraires concepts, mais l'âme même de la nation, telle que l'a développée son existence historique (2), les choses se passent d'autre sorte. Il ne faut pas oublier que la langue latine lorsque, vers la fin de la République, elle est devenue langue de culture, en fut réduite à des emprunts. On ne saurait dire d'elle, comme du grec, qu'elle vivait, puisqu'elle prenait à ce dernier une quantité d'expressions de pensées, de sentiments, de présages, sous une forme arrêtée, telle que l'avaient constituée l'évolution originale et séculaire des peuplades helléniques. Et lorsqu'on tenta d'adapter quelques mots vivants à leur contenu étranger, il en naquit des confusions, dont nous souffrons encore à cette heure. Tu n'aurais qu'à voir dans mon ouvrage sur *Gœthe* le paragraphe dédié au terme : *Natur*. Donc ou l'on ne comprenait rien, ou l'on comprenait de travers. En conséquence, le latin de la période classique, dès qu'il s'élevait au-dessus du terre-à-terre de la vie ordinaire, se trouvait sans rapports vivants avec le parler du peuple. Au contraire, c'était un langage artificiel, que ne comprenait plus ce même peuple, étant « *in der eigenen Heimat halb tot* » (« *à demi-mort dans son propre pays* ».) D'où il suit que les idiomes actuels de l'Europe occidentale s'érigent sur des racines doublement mortes ; outre la langue allemande, les seules langues pures sont les scandinaves ».

Après cet intéressant début, Chamberlain expose à son ami E. E. la décadence de notre idiome. « Qui, dit-il, étudie le français, mettons depuis Rabdais et Montaigne jusqu'à Voltaire, y constate un appauvrissement croissant, aussi bien du capital verbal que des formes linguistiques, jusqu'à l'état d'actuelle déchéance, où l'organisme s'est durci en un acier brillant et ne fonctionne plus que comme une machine sans âme. Mais ce mouvement qui, d'un point de vue élevé, est certainement régressif, n'en correspond pas moins à un instinct génial. La langue étant une langue artificielle, il n'y avait pour elle qu'un seul moyen d'atteindre une perfection relative. Il fallait qu'elle devînt un Art, un Art complet, et re-

(1) En français dans le texte, p. 27, mais traduit aussitôt : *Mittelmässigkeit ist Pflicht*.

(2) Ceci est tiré de Fichte.

niât la Nature. Un Montaigne, s'il vivait aujourd'hui, devrait se taire.... ou bien apprendre l'allemand. Mais, ici, je voudrais attirer ton attention sur un point. Si ce processus curieux a abouti à un succès sans exemple, cela n'est point seulement dû à la contrainte logique des faits linguistiques, mais aussi et surtout à l'évolution politique. La langue française est devenue exactement ce que la voulait sa monarchie, exigeant l'absolue unité, l'unification et l'uniformité. La Révolution française a pu détruire la Bastille de pierres ; la Bastille intellectuelle est restée debout. L'esprit de ce peuple est toujours en prison.....» Si l'allemand a, depuis Luther, eu à souffrir maintes avanies — qu'on lise, pour s'en convaincre, les ouvrages de ses savants jusque vers 1750 ! —, il n'a pas connu ces catastrophes, grâce à ce que Chamberlain appelle « *die politische Mannigfaltigkeit* » (« *la variété politique* ») des pays de langue tudesque : la Haute et la Basse Autriche, la Styrie, la Suisse, la Basse Allemagne, où la richesse de l'idiome, grâce aux scissions politiques, s'est maintenue, exubérante, en mots et en tournures propres, capables, le moment donné, de devenir bien général. Que l'on songe, pour nous en tenir au XVIIIe siècle, à ce que, de Gottsched à Adelung, les philologues ont ainsi sauvé de termes, aujourd'hui courants ! Et si Leibnitz a repris la voie à suivre, dans ses *Unvorgreifliche Gedanken*, qui nierait que Goethe, les frères Grimm, et Richard Wagner ne l'aient méticuleusement suivie ? Et qui nierait, aussi, qu'il y ait encore beaucoup à faire sous ce rapport ? Mais si c'est, à ce point de vue, un bien que la nation politique et la langue ne s'identifient pas, que sera l'Allemagne de demain et que deviendra sa langue ? Chamberlain, qui, on l'a vu, allait jusqu'à prévoir, en septembre 1914, la défaite, base sur sa croyance mystique de la puissance miraculeuse et de l'incommensurable supériorité de l'allemand la conviction que cet idiome sera un jour la langue universelle. Sa critique de l'anglais est aussi impitoyable — bien qu'avec des atténuations typiques, par où ce rénégat rend comme un hommage repentant à la langue de son berceau (1) — que celle de notre langue, mais, merveilleusement gallophobe, malgré ses protestations contraires, Chamberlain revient toujours à notre idiome comme au bouc émissaire. « Le français, écrit-il donc encore, a, dès ses

(1) Il écrit p. 31 : « *Selbst das Denken von glänzenden Köpfen versiegt and versandet, und der Halbschotte Kant musste in Deutschland geboren werden, damit die geniale Gedankenarbeit seines Landsmannes Hume zu Ende geführt werden konnte* ». Selon Chamberlain, la langue anglaise est dans l'impossibilité d'exprimer des pensées « *profondes et tendres* ». Il dit, à propos de Shakespeare, que ce génie ne vit vraiment qu'en Allemagne (p. 33),

origines, fait preuve d'une destinée hasardeuse et arbitraire. Il naît comme compromis entre deux langues adverses : le conquérant germain, de beaucoup mieux doué, apprend la langue du Gaulois vaincu, mais en arrache sans autre forme de procès les flexions, pour lui insupportables, autant que faire se peut, et se voit, en conséquence, contraint à soumettre à une loi l'ordre hésitant de la phrase. Il ente, en outre, sur le tronc latin desséché, de nombreux rameaux jeunes, vigoureux, empruntés au terroir allemand. Jusqu'au XVIe siècle, il restera des vestiges de cette force germanique et Montaigne se permettait encore de créer, en les combinant, des vocables. Mais l'effort fut stérile et, lui mort, la flamme s'éteignit pour jamais... »

Il semblera frivole, après cela, de rappeler que la *Revue des Langues Romanes*, dans son dernier fascicule, faisait siennes ces grandes paroles de Ferdinand Brunot, au t. v. de son *Histoire de la Langue Française :* qu'il serait bon de laisser « à d'autres la coupable et déshonorante croyance qu'un savant peut servir sa patrie par le mensonge ou la dénégation impudente des faits les mieux établis ». (1).

Camille Pitollet.

A. Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. — Une campagne française (Préface de Frédéric Masson, de l'Académie française). Publication du « Comité de Propagande française à l'étranger ». *Paris, Barcelone, Bloud et Gay*, éditeurs, 1918, 272 pp. in-8°, 3 fr. 50.

* * * **Rédacteur au « Correspondant »**. — L'Espagne et la guerre. L'esprit public, la situation politique (*ibid.*, 1916, 255 pp. in-8° 3e édition, 3 fr. 50.)

Jules Laborde. — Il y a toujours des Pyrénées (*Bibliothèque Politique et Economique*), *Paris, Payot et Cie*, 1918, 256 pp. in-8°, 4 fr. 50.

Voici trois volumes qui, à des titres divers, intéressent l'hispanologue. Le premier, dont l'avertissement est daté de février 1917, n'est qu'une réimpression, pour ce qui concerne l'Espagne (pp. 205-270), de pages remontant à 1916. On sait qu'en effet Mgr A. Baudrillart réalisa, en avril de cette année-là, un voyage, terminé dans la seconde moitié de mai, à travers la péninsule ibérique — où il devait retourner à la fin de l'année suivante, lors du fameux congrès Suárez à Grenade — pour y travailler en faveur de la propagande catholico-française en ce pays, organisée

(1) *Revue des Langues Romanes*, janvier-juillet 1918, p. 117.

en février 1916 (1) de façon, nous dit il, p. 71, « *beaucoup plus complète* » que partout ailleurs. Ce que le recteur de l'Institut catholique redonne donc ici, c'est, avec un bref historique de son premier *iter hispanicum* (pp. 207-212), le texte d'une conférence faite en juin 1916, au *Congrès Jeanne d'Arc*, sur « *notre propagande en Espagne* » ; celui d'une interview que lui prit, à son retour, un rédacteur de la *Croix* et qui parut dans le *Supplément* de ce journal, le 30 mai 1916 ; un article du *Bulletin de Propagande française* du 25 juin 1916 sur les impressions d'Espagne du prélat et, enfin, un court et quelconque billet d'Alphonse XIII à l'éditeur des *Lettres du Duc de Bourgogne au roi Philippe V* (2), qui, s'il n'a rien à voir avec la propagande française en Espagne, dans sa banalité d'accusé de réception, a sans doute été mis là pour impressionner le lecteur..... y compris le lecteur académique. N'insistons pas.

Mgr A. Baudrillart avait le mérite que furent loin de partager tant de nos *missi dominici* tras los montes, y compris ces attachés qui ne parlaient pas un mot d'espagnol, et dont on nous dispensera de citer les noms — de bien connaître la langue et l'histoire du pays où il allait porter la bonne parole française. Ses travaux historiques, déjà anciens, sur le premier monarque espagnol de souche bourbonienne, constituaient, en effet, de solides garants de son érudition hispanique. Il ne risquait donc pas, comme feu E. Lamy, de palabrer au hasard (3), mais bien de s'adresser à des gens dont la mentalité lui était familière, et, le faisant dans leur langue, il avait, a priori, dans son jeu le plus précieux des atouts. D'ailleurs, le *Comité de propagande*, fondé par la *Revue hebdomadaire*, ne disposait-il pas de l'appui du Ministère des Affaires Etrangères, où l'un de ses membres, M. Perroy, venait d'être appelé

(1) De l'*autre* propagande, — la soi-disant républicaine (?) —, qui dépendait alors de M. Vieugué, conseiller d'ambassade à Madrid, qui écrira jamais l'inénarrable histoire ? C'est ce même M. Vieugué dont les invraisemblables errances ultérieures ont été signalées par le député de Nancy, M. L. Marin, dans l'*Europe Nouvelle* du 6 juillet 1918 : *Le contrôle du Quai d'Orsay !* Il est aujourd'hui notre chargé d'affaires près du gouvernement belge.

(2) Il s'agit du t. 2 de ce recueil publié, en collaboration avec M. Léon Lecestre, chez H. Laurens à Paris en 1916, le t. 1 remontant à 1912. D'après une nouvelle de Madrid, 23 avril 1916, inséré dans *La Liberté* du lundi 24 avril, le prélat fut reçu ce jour-là en audience par le roi d'Espagne.

(3) Voir les typiques et si creux articles de cet académicien : *Choses d'Espagne*, dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 juillet et 1er août 1916, pp. 241-258 et 504-528.

pour prêter à cet organisme « *le précieux concours d'une expérience acquise par dix huit mois d'efforts persévérants ?* » (p. 33) Mgr A. Baudrillart, aussi bien, ne tarit pas de louanges pour le quai d'Orsay, où, dit-il, « *pendant de longs mois, le Bureau de la presse et des informations au ministère, sous la direction de M. Ponsot, d'une part ; et, de l'autre, les services de propagnade établis rue Edouard VII et confiés à M. Fournol.... se partagèrent la tâche* », jusqu'à ce que, dans les derniers jours de 1915, M. Aristide Briand, devenu président du Conseil, eut jugé à propos de créer la fameuse *Maison de la Presse*, dont la magnifique installation, rue François-Ier, suscitera également l'admiration bénisseuse du prélat. Il n'est pas jusqu'à M. Paul Claudel qui ne participe de son optimisme merveilleux, car ce fut par le truchement de cet « *homme de lettres original et puissant, qui est aussi un de nos plus distingués agents diplomatiques* », que le Recteur se décida, le 4 février 1915, à se lancer à une « *entreprise très nécessaire* » de propagande (p. 56). (1).

Si bien préparé que fût Mgr A. Baudrillart à aller porter la bonne parole en Espagne, on ne laisse pas, cependant, de constater dans sa préparation quelques graves lacunes. C'est que l'époque de Philippe V et l'Espagne de 1916 sont assez éloignées l'une de l'autre !

Ainsi, par exemple, nous parle-t-on — il est vrai que c'est sur la foi d'un correspondant, p. 69 — d'une « *librairie Hofer, de Barcelone* » qui fera bien rire l'initié au fonctionnement des services allemands du 8 de la calle Santa Teresa et de leur homme de paille, ainsi que — et cette fois en nom propre — des « *deux grands journaux catholiques espagnols, « El Universo » puis « El Debate »*, qui, « *longtemps tout à fait hostiles, ont compris que la justice exigeait d'eux qu'ils fissent entendre les deux cloches* » et, en conséquence, « *veulent bien maintenant publier, quatre ou cinq fois par mois, des articles émanant de notre comité et dont la plupart sont dus à la plume habile et vaillante de M. François Veuillot ; non seulement ils le font, mais ils ont annoncé qu'ils le feraient et pourquoi. Même le chef du parti jaimiste en Espagne, M. Vasquez Mella, a presque complètement renoncé à attaquer la France sur le terrain religieux et il a été jusqu'à le dire dans un discours*

(1) Bien que Mgr. A. Baudrillart ne les mentionne pas, il n'est pas invraisemblable que les articles que publiait alors, dans l'*Echo de Paris*, M. Maurice Barrès sur l'idée qu'il se faisait d'une propagande française en Espagne, aient influé sur la décision du prélat (*v.* l'*Echo de Paris* du 8 janvier 1915 et du 2 février 1915 ; la suite de cette campagne est dans ce même journal, 9 et 11 février 1915).

retentissant, etc. » (p. 85.) — *El Debate*, où « *Armando Guerra* » n'a, jusqu'au dernier jour, pas cessé de distiller le plus perfide venin contre la France, cependant que l'organe de Vazquez de Mella, *El Correo Español*, avait recours — et nous ne dirons rien ici de son succédané barcelonais : *El Correo Catalán*, ni des articles « *militaires* » qu'y publiait « *Gravina* » (1) — pour nous couvrir de boue... à un Turc, le fameux *Psit*, dont les ordures contre la France défient toute traduction ! Mais pourquoi insister ? Mgr A. Baudrillart nous a dit assez clairement de quelle nature était sa propagande : « *Nous affirmons, — et nous avons raison d'affirmer —, que nous défendons la cause du Droit et celle de la Civilisation ; mais ce droit est le droit chrétien et cette civilisation est la civilisation chrétienne ; les défendre au dehors et les abandonner peu à peu pour nous-mêmes, ce serait une étrange et déshonorante contradiction : au fond, ce serait une hypocrisie analogue à celle que nous reprochons au Kaiser.....* » (p. 90.) En con-

(1) Dans le numéro 13.893 de cet organe férocement gallophobe (1er janvier 1918), « *Gravina* », publiant un article d'ensemble sur la guerre en 1917, expose ainsi sa « *convictoin honnête* » sur les événements de 1918 : « 1° *En janvier, signature de la paix avec la Russie ;* 2° *en février, grandes opérations contre la France, qui continuent en mars et avril ;* 3° *au printemps, reprise des hostilités contre l'Italie ;* 4° *en juin et juillet, la France et l'Italie, vaincues, signent la paix. Un cabinet, présidé par Caillaux, signera cette paix au nom de la France, et un autre, présidé par Giolitti, au nom de l'Italie ;* 5° *tant en France qu'en Italie, on réglera leur compte aux politiciens qui ont mené ces deux pays au désastre et une révolution sanglante saluera l'aube de la paix ;* 6° *l'Angleterre ne signera pas la paix parce qu'elle ne voudra pas accéder aux conditions allemandes qui consisteront* a) *dans la liberté du Détroit de Gibraltar ;* b) *l'évacuation de Malte ;* c) *l'indépendance de l'Egypte, de l'Inde, du Transvaal et de l'Irlande ;* d) *l'internationalisation du Canal de Suez ;* 7° *en conséquence la campagne sous-marine continuera contre l'Angleterre, qui sera complètement assiégée ;* 8° *il est probable que Français et Italiens mesureront leurs armes avec les Anglais : l'Italie parce que bloquée, si elle signe une paix séparée, et la France, parce qu'elle exigera de l'Angleterre l'impossible évacuation de Calais et de Dunkerque ;* 9° *enfin, vers* 1919 (« *allá en* 1919 ») *l'Angleterre seule et abandonnée, affamée et détruite n'aura d'autre remède que celui d'accepter une paix qui sera l'* « *Inri* » *de son pouvoir, de son influence et de ses usurpations* ». — Il y aurait, d'ailleurs, une *Anthologie de la presse catholique espagnole durant la Grande Guerre* à composer, à l'usage d'un public abusé plus encore qu'oublieux et de soi-disant hispanologues.

séquence, placé sur le terrain scabreux de l'opposition espagnole catholique, presque universelle, à la France et aux Alliés, le Recteur de l'Institut catholique a escamoté, de ses mains baguées d'améthyste, le gobelet, et la rose vision qu'il a fournie, dans son volume, de l'état et des résultats de la propagande catholique dans la péninsule, si elle a pu illusionner les milieux intéressés et contribuer puissamment à conduire son missionnaire sous la Coupole, ne représente, pour qui a vécu en Espagne pendant ces années de guerre et y a pu étudier sur place choses et gens, qu'une grossière et tendancieuse déformation des réalités historiques.

Le second volume que nous avons entrepris d'analyser ici représente la réimpression, dans l'été de 1916, et sous une forme quelque peu modifiée, de deux articles du *Correspondant* (nos des 10 et 25 octobre 1915.) Dans l'*Avis au lecteur*, on annonce « *un second travail, continuation et complément de ce premier*, L'ESPAGNE PENDANT LA GUERRE, 1915-1916 », alors « *en préparation* », mais qui, autant, du moins, que nous sachions, n'a point encore paru. L'auteur, retranché derrière les * * * que nous voyons assez fréquemment réapparaître dans le *Correspondant* et qui pourraient bien ne masquer, cette fois, qu'un tout simple sergent, s'est comiquement fâché, p. 128, *note* 2, parce que, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* des 20-30 avril 1916, quelqu'un, qui avait jugé bon de signer : *Desconocidos*, lui reprochait, courtoisement et en excellent style, de faire du roi Alphonse XII un germanophile sur la foi des « *Mémoires* » du Prince de Hohenlohe et d'intenter un « *procès de tendance* » à la reine Isabelle pour avoir fait élever ce futur monarque dans un collège autrichien. Dans son courroux, l'homme aux trois étoiles va jusqu'à reprocher au collaborateur de l'*Intermédiaire* de signer « *nous ne savons en quelle langue* » (!) et de mettre en doute qu'il « *entende l'espagnol.* » Or, dès le titre de la page intérieure et bien qu'il s'agisse d'une *troisième* édition, nous constatons que ce sévère Mentor laisse passer des graphies aussi grossières que celle-ci : « *Nos parece muy ajeno de la* VAZON *y de la imparcialidad el* VENCOR *que* PROFESSAN *á Francia ciertos hombres* » et qu'il semble si peu familier avec la *Revue Hispanique*, qu'il graphie Fouché — comme un simple ministre des vengeances césariennes — le patronymique de son rédacteur en chef, l'homme responsable de certain *fuero de Piedrafita*, M. R. Foulché-Delbosc (p. 26, *note* 1) ! (1) D'autre part, il ne laisse pas d'être

(1) Voir p. 35 « *Dom Feijoo* » — qui pourrait passer, s'il s'agissait d'un bénédictin *français* —, pour, à la p. 36, *note*, être complété ainsi : *Cf. Feyjoo* (*Dom B. G.*) » ; p. 104, le barbare : « *Que vamos hacer !* » *quatre fois* répété ; p. 116 et p. 118, *note* 2, ainsi que p. 120, *note* 1, puis p. 132 et p. 203, le bizarre, *M. Mel-*

surprenant que le membre de la Rédaction du *Bulletin Hispanique* qui a cru devoir signer, pendant la guerre, quelques-uns de ses articles sur l'Espagne et d'Espagne : *S*t-*C*., ait parlé — dans le nº de janvier-mars 1917 de cet organe, en note de la première page de : *La main de l'Allemagne en Espagne* — « *des auteurs* » du volume, où il lui plaît de voir « *une des meilleures choses qu'on ait écrites sur l'Espagne à propos de la guerre actuelle* » et dont il va jusqu'à défendre l'anonymat, qui, dit-il, « *n'enlève rien à la valeur de leur documentation.* » Bien que nous ayons tout lieu de prendre M. *S*t-*C*. pour spécialement informé en la matière, nous nous bornerons quant à nous et jusqu'à plus amples communications, à parler de « *l'auteur* », en conformité avec ce dernier, qui s'appelle, à la note citée plus haut de la p. 128 de son ouvrage, « *le rédacteur anonyme du* « *Correspondant* »..... », et en conformité, aussi, avec les éditeurs Bloud et Gay, qui, si, sur la couverture d'*Une campagne française*, ils signalent, simplement, « * * *, *du* « *Correspondant* »..... », diront, plus clairement, en 1918, sur celle d'*Entre l'Espagne et la France* : « * * *, *Rédacteur au* « *Correspondant* »..... »

Au demeurant — et cette petite énigme de paternité littéraire provisoirement résolue — notre intention n'est pas de brouiller beaucoup de papier sur l'*Espagne et la Guerre*. Ecrit avec de grandes prétentions et un assez copieux appareil historique (1), il n'en imposera qu'aux *outsiders* ou à ce très petit groupe d'hispanisants de l'école académique qui associent à un culte désuet pour des bagatelles archaïsantes une totale incompréhension de l'Espagne moderne, de ses tendances manifestes, de ses besoins réels. L'auteur parle de « *desiderata* » relatifs à son ouvrage. Mais s'il entend par là qu'on lui ait exprimé le besoin de le voir ajouter un autre tome à ce premier, nous constaterons, quant à nous, et sans vouloir nullement révoquer en doute l'authenticité de ces appétits du public un peu spécial du « *Correspondant* », ou même des publications du *Comité de Propagande catholique à l'Etranger*, que M. Jules Laborde n'a pas même daigné citer une seule fois et semble même ignorer complètement ce précurseur qui, à tant de reprises, traite, dans son œuvre, de questions identiques ! N'est-ce pas là un détail notable ?

la, qui devient p. 187 « *Vasquez de Mella* » ; p. 117, le « *peñón* » de Gibraltar traduit par « *pignon* », *etc.* Enfin, les renvois sont inexacts p. 36, *note* 1, on renvoie à la p. 227 pour la p. 233; p. 38, *note* 1, à la p. 226 pour la p. 232 et ainsi dans tout l'ouvrage.

(1) Qui n'exclut pas de nombreux truismes par ex., p. 21 sur le caractère espagnol, ou p. 23 sur le Cid, ou des inexactitudes frappantes, p. ex. p. 147, sur le service militaire.

A travers de pénibles digressions — aussi pénibles que son style — l'auteur traite de «*la genèse historique des sentiments et des idées*» qui ont présidé aux rapports franco-hispaniques jusqu'à la déclaration de guerre. Cette synthèse sommaire offre bien des endroits criticables et il ne serait pas superflu de lui opposer, comme contre-partie espagnole hautement caractéristique, le livre de feu Julián Juderías y Loyot : *La Leyenda Negra*, dont la première édition, en 1914, aura plus fait sensation hors d'Espagne que la seconde, complètement refondue, au printemps de 1917 (1). Puis, l'auteur aborde le problème, si ardu, « *des partis et la guerre* » en Espagne. Une seule phrase de lui suffira à caractériser son point de vue ; c'est celle qu'il a écrite à la p. 23 : « *S'il y a une Espa-*

(1) Voir, dans ce volume, à l'appui de ce que nous avançons et dans l'éd. de 1917 (*Casa Editorial Maluce*, Barcelone, 528 pp. in-8°), les pp. 228 (au sujet des observations sur l'Espagne de Sidell Mackenzie, qui « *merecen haber sido escritas por un francés* »), 271 (contre les alliophiles espagnols (*los Españoles de entonces no pensaban como los de hoy etc.*), 273 (contre de prétendues « *campagnes de diffamation* » contre l'Espagne), 281 (que M. trois étoiles pourrait lire avec profit), 300, 311, *note* 1, 342 (contre P. Leroy-Beaulieu, qui, « *como todos los franceses es ligero, superficial, amigo de resolver de plano las cuestiones, y á veces absurdo* », 322, (l'auteur fera du Hollandais Dozy, né à Leyde en 1820, un Français, pour relever dans ses travaux l'éternelle « *animosidad* » de la France contre l'Espagne) ; p. 389 (condamnation de l'hispanisme étranger), p. 433 *seq.* (contre l'européisation de l'Espagne, avec, p. 434 — voir aussi p. 260 — cette définition de la grande guerre : « *la brutal contienda en que no chocan dos civilizaciones, sino dos empresas comerciales* ») *etc., etc.* Nous avons gardé pour la fin le bouquet : la définition du rôle mondial de l'Espagne : « *sólo sirve para defender inverosimiles ideales y para acometer empresas que, aún hablando solamente al corazón y á la fantasía, dejan huella profunda y duradera en la historia de la humanidad* » (p. 195). Que l'on veuille bien noter que nous avons choisi M. J. Juderías parce que, fils de mère française, il représentait l'un des types les plus brillants de l'intellectualité espagnole, jeune encore — il est mort à 39 ans — Directeur de l'importante Revue *La Lectura*, occupant une situation officielle aux Affaires étrangères, auteur de plus de 20 ouvrages, ou monographies, considérables, et que, reçu à l'Académie de l'Histoire le 28 avril 1918, il y fut exalté par M. J. Bécker comme l'analyste « *sans passion* » d'une œuvre — la *Leyenda Negra* — *écrite* « *con gran espíritu de imparcialidad y con completo dominio de la materia* » (Voir le *Diario de la Marina* du 20 juin 1918 : *Los que mueren, Don Julián Juderías*).

gne à atteindre, en tous cas, ce ne peut être que l'Espagne religieuse, car c'est encore le lien de l'unité des autres, or c'est elle que la France a heurtée et heurte encore ! » Révélation de la fausse psychologie de l'auteur, cette phrase est également symptomatique de sa manière d'envisager le problème hispano-français. Mais est-il plus heureux lorsqu'il entreprend d'appliquer à la France ses critères ? On en jugera par cette définition de notre tempérament national, « *qui, gouvernant ou gouverné, royaliste ou républicain, est toujours autocrate chez celui qui gouverne, ami du pouvoir chez celui qui est gouverné, hynoptisé par l'irrémédiable de « ce qui est voté » et passif sous la sacro-sainte administration « que l'Europe nous envie »....., lui dit-on !* » (p. 98) Et cet homme extraordinaire, qui a le privilège, en pleine guerre, d'assister à la Chapelle Royale à Madrid, perdant aussitôt son persiflage bolchévique, deviendra auliquement dévotieux pour exalter les mômeries d'une Cour figée dans la plus réactionnaire des étiquettes : « *On ne peut sans doute pas voir* — écrira-t-il p. 101 — *de notre temps en Europe, de cérémonies plus belles que celles de cette cour catholique à une fête pontificale.* » Et il renverra, sans rire, aux descriptions de Saint-Simon, « *dont les grandes lignes restent encore exactes aujourd'hui...* » ! Aussi était-il tout naturel que M. Maura incarnât pour notre auteur l'Espagne et son avenir : à travers ses hors-d'œuvre, c'est donc à l'apologie de Maura et de son régime qu'il tend. « *Héritier*, déclare-t-il p. 164, *en un certain sens de la politique Canovas, il en a gardé le positivisme patriotique, mais non les tendances germanophiles* »; puis p. 183 : « *Il importe de fixer la figure de M. Maura. Si nous avions à écrire actuellement ce chapitre nous ne changerions assurément rien aux éloges donnés au talent et au caractère de M. Maura. Mais peut-être nous prononcerions-nous avec plus d'optimisme encore sur la fortune politique à venir de cet éminent homme d'Etat, etc., etc.* »

Insister serait trop cruel. Quiconque suit la courbe de la vie politique espagnole saura à quoi s'en tenir sur l'avenir de Maura. Mais, peu ou prou, l'auteur de cet ouvrage a profité de son séjour en Espagne pour y faire, entre autres choses curieuses, de la propagande. Et n'y a-t il pas lieu de frémir à la pensée des tendances et des directions d'une telle mentalité ? Or, qu'adviendrait-il, si l'auteur, rendu à sa fonction normale par la cessation des hostilités, continuait à façonner son public, quel qu'il soit, dans le sens de ces directions et de ces tendances, manifestement hostiles à l'esprit démocratique, qui, demain, informera notre vie publique ? Nous posons simplement cette intéressante question à quelques initiés, sans vouloir aucunement essayer de la résoudre...

Le volume de M. Jules Laborde a eu la singulière fortune d'être accueilli d'extraordinaire sorte par des gens aussi peu suspects de tendresse pour l'idéal républicain que les rédacteurs de l'*Action*

Française, ou même du *Polybiblion*. Après, en effet, que M. J. Bainville, le mardi 17 décembre 1918, eut proclamé M. Jules Laborde « *un Français informé des choses d'Espagne* », M. Roger Lambelin, dans l'*Action Française* du 21 janvier 1919, ne lui a pas moins consacré de trois colonnes. Si, dans le *Polybiblion* d'octobre 1918, M. E.-G. Ledos trouvait, p. 177-178, l'ouvrage «*bien documenté et d'une grande sagesse pratique* », une œuvre où, « *au lieu de se payer de mots* », l'on « *présente des faits* », bref, un « *guide du propagandiste français dans la péninsule* », M. Roger Lambelin va plus loin encore, puisqu'il a découvert que M. Jules Laborde, professeur d'espagnol à Paris, était un « *universitaire fixé depuis longtemps dans la péninsule ibérique et auteur d'ouvrages estimés en langue espagnole, entre autres d'une* « *Histoire de Port Royal....* » (1). Il est vrai que M. Roger Lambelin est si peu fixé sur la personnalité de son auteur qu'il n'hésite pas à muer son patronymique et à l'appeler « *M. Jules Lacombe* », de même que l'Ambassadeur d'Allemagne à Madrid pendant la guerre sera, pour lui, tantôt « *prince* », tantôt « *comte* » de Ratibor. « *Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?* »

Ecrit, nous dit M. J. Laborde p. 9, en juillet et septembre 1917, remanié et complété en juillet suivant, son volume a été achevé « *le* 8 *mars* » 1918. Voilà, du moins, qui tranquillisera les bibliographes, qui sauront aussi, — pour le cas où, en bons amateurs, ils se croiraient dispensés de le lire — que ce « *n'est plus un essai de brouillement sournois, mais bien, au contraire, une œuvre de très franche conciliation* ». Est-il, cependant, si certain ? Dans un article de la *Dépêche* de Toulouse, intitulé : *l'Espagne et nous*, nous lisons cette phrase (qui, émanant du chroniqueur politique de ce journal, revêt, de ce chef, une réelle autorité), que M. Jules Laborde « *n'est généralement pas tendre pour les républicains espagnols* » (2). Or M. Roger Lambelin lui reproche, avec suavité, de n'avoir peut-être pas apprécié « *à sa valeur* » le rôle de M.

(1) C'est ainsi que M. Roger Lambelin a cru devoir traduire le : *Compendio de la Historia de Port-Royal (prólogo al Diario de un pensionista)*, que M. J. Laborde annonce, sur la page de garde, parmi ses Œuvres précédentes et qui parut, en 1907, in-16, chez Ollendorff. Il n'y a, dans ce *résumé*, rien, absolument, d'original. L'œuvre elle-même, émanant de Mme Azinières — une institutrice qui signait : *Marcel Dhanys* — remonte à 1896 : *Journal d'une élève de Port-Royal* (Ollendorff, in-18) et fut publiée en collaboration avec J. Roland.

(2) Voir aussi ce qu'il passe à M. Geoffray, ex-ambassadeur de France à Madrid, p. 121 : « *Notre ambassadeur..... Aussi plane-t-il généralement au-dessus des nuages, dans des régions inaccessibles et sereines, etc.* ». Mais s'il ne nomme pas M. Geoffray, en re-

Maura. D'autre part, dans le *Mercure de France* du 1er février 1919, un écrivain assez suspect de républicanisme pour être très mal traité par l'*Action Française* — et à plusieurs années de distance — et cependant rattaché, par ses origines, à la bourgeoisie catholique et conservatrice, M. Henri Mazel, n'hésite pas à écrire que, si M. Jules Laborde « *a intitulé son livre :* IL Y A TOUJOURS DES PYRENÉES, *c'est, on le devine, qu'il n'a pas trouvé chez les Espagnols une sympathie bien vive pour nous au cours de ces dernières années. Ce nous fut, en effet, une déception bien pénible de voir la noble Espagne se prononcer en si grande majorité contre l'Entente et garder jusqu'à la fin le parti de l'Allemagne en dépit de ses propres bateaux torpilés et de ses équipages noyés comme de simples passagers du « Lusitania.... »* (p. 481). Et, si M. Mazel ne le dit pas, peut-être songe-t-il que cette déception fut d'autant plus pénible à certains, que ceux-ci n'avaient point oublié l'enthousiasme avec lequel, en mai 1913, Paris avait fêté Alphonse XIII, proclamé à l'envi — et ici M. Delanney, préfet de la Seine, dans son discours de bienvenue au Roi, se trouvait d'accord avec la *Gazette de France* pour exalter le « *descendant du bon roi Henry* » — le futur artisan du tant désiré « rapprochement » franco-espagnol (v. l'*Action Française* des 7 et 9 mai 1913).

Qu'a donc voulu, en définitive, établir l'auteur du *Touriste français en Espagne*, sorte de petit guide-âne scolaire qui a subi, lui aussi, sa crise de cherté de vie, grâce à la bienheureuse « *majoration temporaire* », puisque M. Jules Laborde l'annonce à 4 fr. 50 ! (1). Il a voulu établir — en « *désaveuglant* » d'abord

vanche il fait de M. Ciges Aparicio, p. 125, un mythique « Giges ». Il n'eût eu qu'à se reporter au *Précis* de M. E. Mérimée, p. 481, pour voir que l'auteur de *El Vicario* n'avait rien de commun avec l'ex-roi de Lydie, célébré par Hérodote et dramatisé par Hebbel.

(1) Il est inexact, comme le prétend M. J. Laborde, qu'il en ait paru une seconde édition et la maison Delagrave vend toujours actuellement l'édition de 1909, qui, au lieu de coûter « *3 fr. 50* net », en coûte 4,50 ! Nous plaignons le voyageur qui, se fiant aux indications de M. Jules Laborde, se ferait conduire, comme celui-ci le suggère p. 124, à « *l'Hôtel Anglais, Rue Desengaño*, 16 », il risquerait de souffrir un vrai « *desengaño* » car, si l'*Hotel Inglés* existe bien à Madrid, ce n'est point du tout là qu'il se trouve, comme le sait parfaitement quiconque est passé soit calle Echegaray, soit calle del Principe ! — D'ailleurs, M. Jules Laborde a une façon d'annoncer ses *Œuvres* qui tend à induire en erreur sur leur nature vraie. Ainsi, dans *Il y a toujours des Pyrénées*, il s'attribue : « *El Intérprete Veslot* 2 forts vol. in-8° reliés (Larousse), 125 fr. » Qui reconnaîtrait, sous cette annonce, la simple version espagnole du code-interprète publié en 1912 par M. H. Veslot, agrégé de l'Université, et dont il existe également des versions anglaise, allemande et italienne ?

ceux qui le liront (p. 244) — qu'il n'y avait « *rien d'irréparable entre l'Espagne et la France* ». Qu'est-ce à dire? Cela dépend, d'abord, de ce que M. Jules Laborde entend par « *irréparable* ». Il faudrait s'expliquer là-dessus, sans quoi l'on risque de tomber dans une confusion analogue à celle du duc de Montpensier, cousin d'Alphonse XIII, lequel, dans *Cosmopolis* — le récent périodique fondé par Gómez-Carrillo — affirme crânement qu'« *un double courant de compénétration* » s'établit entre la France et l'Espagne. Quelle France, et quelle Espagne... ? Ensuite, cela dépend de la manière dont on apprécie les relations franco-espagnoles. Or, si du premier point, nous ignorons le concept exact que nourrit M. Jules Laborde, du second nous savons pertinemment que son exposé est trop sommaire pour séduire tous autres lecteurs que ceux qu'il dénomme des « *hispanisants improvisés qui, après une semaine ou moins de séjour en Espagne, se hâtent de clamer naïvement : veni vidi, vici !* » Ce cri, si M. Jules Laborde ne le pousse effectivement qu'au compte d'autrui, nous paraît s'exhaler si spontanément de son volume que nous serions tenté d'écrire que M. Jules Laborde n'est peut-être pas très loin de se prendre pour l'hispanisant-type. Mais laissons cela. M. Jules Laborde, et c'est M. Henri Mazel qui l'a noté, va jusqu'à dire que le devoir des Français en Espagne est d'être les amis du trône, quelque républicains qu'ils soient. A cette thèse, qui n'est pas la nôtre, mais qui est bien, aussi, celle de l'homme à trois étoiles, nous nous permettrons d'objecter, avec le très modéré critique de la « Science Sociale » au *Mercure* : « *Si Alphonse XIII avait, dès le premier jour, exprimé sa chaleureuse indignation contre les atrocités commises par les Allemands, croit-on que la chevaleresque Espagne n'eût pas suivi son roi, comme la Belgique suivit le sien ?* » (1).

(1) P. 25, *note* 2, l'auteur se demande « *par parenthèse* » qui étudiera « *la déformation impie de notre histoire par la sensiblerie romantique* ». C'est sans doute pour commencer ce grand œuvre qu'il écrit p. 66, *note* 1, que « *François Ier..... attend que l'on vulgarise son rôle humain de défenseur de la culture latine* », qu'à la p. suivante il n'hésite pas à relancer l'absurde fable d'un Charles-Quint « *prototype de don Quichotte* », — comme il n'hésitera pas, à la p. 69, à attribuer à Cervantes des intentions qu'il n'a point eues —, qu'à la p. 68 il affirme crânement que Philippe II « *ne rit qu'une fois en sa vie : le jour où il apprit la Saint-Barthélemy* », qu'il dit, p. 20, *note* 2, que *Don Quichotte* a paru en 1615, paraissant ignorer qu'il ne s'agit, à cette date, que de la *IIe Partie !* — P. 39, il déclare, fort exactement, que Daoiz et Velarde ont leur statue à Madrid sur le *paseo del Prado*, en face du musée de peinture. Pourquoi donc parler, p. 41, *note* 1, comme

Tout autre commentaire serait superflu, du moins pour qui étudie, avec méthode et aux sources, la marche actuelle des événements, politiques et sociaux, dans la Péninsule. Camille PITOLLET.

Maurice Grammont. — Traité pratique de prononciation française. *Paris, Delagrave, sans date* (1914), 231 p. in-16°.

Ce livre tient plus que ne promettent son titre et son aspect

d'une chose distincte, d'« *un monument du Deux-Mai, sur la place de la Loyauté ?* » Pourquoi, aussi, dater, p. 49, *note* 1, de 1911 (ce que M. Jules Laborde n'eût pas fait s'il les eût lus) les 3 vol. de M. W. Ramírez de Villa-Urrutia, qui sont de 1911, 1912 et 1914 ? Appeler Joseph Bonaparte « *le roi des carrefours* », p. 54, est ignorer le sens historique de « *rey plazuelas* », d'autant plus que, 10 lignes plus bas, l'auteur écrit qu'il « *dotait de places* » Madrid ! Ecrire, p. 85, *note* 1, que l'« *armée est franchement germanophile* » et s'appuyer, comme preuve, sur les journaux : *La Correspondencia Militar* et *El Ejército Español*, c'est injustement ignorer l'existence de deux organes alliophiles : *Ejército y Armada* et *Diario de la Marina*, strictement militaires et publiés à Madrid. Evoquer, au même endroit, *sans autres distinguos*, une « *Sorbonne déplorablement imbue de méthodes allemandes* », où l'on ne parlait aux étudiants « *que de philosophes allemands, que de philologues allemands, que d'historiens allemands, que de chimistes allemands* », est une fadaise et une platitude calomnieuse, digne de M. P. Lasserre — à ce propos, quelles sont donc les thèses refusées « *en 1899* », par cette même Sorbonne, dont parle M. J. Laborde p. 86, et ou « *ne se marquait pas assez de respect pour les méthodes allemandes* » ? — Renvoyer, p. 86, à « Tissot » (*sic*) comme à un auteur qu'on « *n'a pas assez lu* » sur l'Allemagne, est un indice précieux de l'érudition peu difficile de l'auteur, qui considère sans doute le *Voyage au pays des milliards* comme faisant autorité — il ne l'a que trop fait, hélas ! et trop longtemps ! — Mais n'insistons pas. M. J. Laborde nous jetterait, à nous aussi, à la face « *le ridicule de notre amnésique Université* » (p. 87, *note* 1 !) P. 99, avec quelle ignorance — beaucoup plus grave, à cette date, que celle de Mgr. A. Baudrillart, — il est parlé d'« *un certain M. Hoffer* » (*sic*) ! A quoi bon continuer, d'ailleurs, cette fastidieuse recension ? Voici, cependant, un joli camée : « *Cet homme en haillons, étendu au soleil, qui suit vos pas, l'œil à demi fermé, comme un fauve royal, ne vous avisez point d'aller intercepter le rayon qui berce sa paresse. Il ne vous dirait probablement pas : « Ote-toi de mon soleil ». Bien plutôt, il se dresserait d'un bond en tirant le couteau* » (p. 166). Et M. Jules Laborde, agrégé d'espagnol, trouve que les romantiques ont gâté l'histoire.... ! Que serait-ce, Dieux immortels, « *s'il portait une maison* ? »

extérieur. Pratique, il l'est sans conteste, et éminemment, par toute la disposition générale, par le choix judicieux des exercices, par la parfaite commodité des index, par la clarté et la simplicité des 23 figures insérées dans le texte, par la concise netteté d'une exposition qui rejette tout développement inutile, fût-il même intéressant en soi, et ne s'attache qu'aux faits essentiels et sûrs, par la définition rigoureuse, en un langage accessible à tous les lecteurs, de tous les termes tecniques employés, par l'ingéniosité et l'efficacité des moyens indiqués pour corriger les prononciations fautives. L'auteur n'ésite même pas, quand cela est commode, à donner des règles purement empiriques (p. ex. p. 75, 83). Les expériences que j'ai pu faire entre la publication du *Traité* et la date tardive à laquelle j'écris ce compte-rendu me permettent de témoigner en pleine connaissance de cause qu'il est un irréprochable outil d'enseignement. On entend souvent dire que les savants ne s'intéressent qu'à leurs téories et ne se soucient d'aucune application. Toute la carrière du fonéticien et du linguiste frayeur de voies nouvelles qu'est M. Grammont proteste contre ce jugement âtif, et il n'est certes point isolé à cet égard dans le monde scientifique; le reproche est à renvoyer aux éditeurs et aux faiseurs de programmes universitaires, grâce auxquels un progrès de la science ne commence en général à pénétrer dans la pratique scolaire que lorsqu'il a déjà été dépassé. Il faut louer la maison Delagrave de rompre avec cette fâcheuse routine, comme avait déjà fait la maison A. Colin publiant en 1908 le *Petit traité de versification française* dont la réédition au bout de trois ans a montré, ainsi que les éditions successives chez Hachette de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. A. Meillet, qu'en France comme ailleurs et pour la linguistique comme pour d'autres disciplines scientifiques il existe un public curieux de livres bien faits.

Mais le *Traité* n'est point seulement un manuel pratique. M. A. Meillet a noté (*Bull. Soc. ling.* XX, 181) quel profit les linguistes auront à le lire, et M. E. Suddard a relevé (*Estudis fonètics*, 1917, p. 84) « les aperçus absolument nouveaux *d'ordre général* qui i abondent, la mise en lumière de principes d'une portée universelle, la réduction à des règles certaines de grand nombre de fénomènes déconcertants, la coordination de faits indépendants en apparence ». Même quand il traite de fénomènes déjà connus et qu'on était disposé à considérer comme parfaitement élucidés, M. Grammont en renouvelle souvent la téorie. Le traitement de l'*e* caduc dans la prononciation française avait été étudié par lui dès 1891, d'une façon qui pouvait sembler définitive, dans les *Mém. Soc. ling.*, t. VIII, p. 53-90 (*Loi des trois consonnes*) il reparaît ici p. 105-119 dans un exposé condensé et en même temps enrichi de développements nouveaux. M. Roudet,

dans *Le maître phonétique*, août 1894, et dans la *Revue de philol. franç.* 1907, p. 312-4, et P. Passy, dans *Phonetische studien*, t. III, avaient signalé le « déplacement d'accent » de mots français employés avec enfase, émotion, insistance et généralement avec une intention expressive particulière ; p. 139-150 M. Grammont reprend la question et montre qu'il s'agit non d'un déplacement d'accent, mais de l'adjonction à l'accent ritmique, qui subsiste à sa place normale, d'un « accent d'insistance » frappant, suivant les cas, la première sillabe du mot (ou groupe de mots formant unité accentuelle) qui commence par une consonne ou la sillabe initiale, même commençant par une voyelle ; il indique avec beaucoup de précision les conditions d'intensité, de auteur et de durée de cet accent d'insistance auquel il rattache p. 187-191 l'accent exclamatif comme une variété à modalités particulières. Indiquons encore, sans avoir la prétention d'épuiser tout ce que le *Traité* contient de neuf ou de renouvelé, les passages relatifs à l'armonisation vocalique (p. 13, 40, 50), à la prononciation des consonnes doubles (p. 90), aux assimilations consonantiques tant à l'intérieur d'un mot qu'à la rencontre de deux mots liés dont le premier finit et le second commence par une consonne (p. 85, 96-7), puis — et surtout — les sections consacrées au mouvement musical et au ritme de la frase (p. 151-176) : il i a là une puissante construction sistématique faisant pendant à celle qui nous a montré les conditions et les ressources de la versification française ; c'est en quelque sorte le point culminant d'un ouvrage dans lequel, par une innovation significative, la place la plus importante est réservée à l'étude de la frase, parce que les sons isolés n'existent pour ainsi dire que par abstraction et que le langage se réalise par des mots et des frases où un même fonème prend des formes diverses et des valeurs changèantes.

Certains lecteurs pourront s'étonner que M. Grammont distingue des *o*, des *a* et des *e* « ouverts » et « fermés » sans mentionner de voyelles « moyennes » et que l'*a* de *patte* soit donné pour « fermé », l'*a* de *pâte* pour « ouvert » (p. 21, 27-8, 37). Mais ils devront considérer que la prononciation décrite est celle de la « bonne société » parisienne, dont il est relativement facile de tirer une norme assez fixe, tandis qu'on tombe en plein arbitraire toutes les fois qu'on cherche à établir un compromis entre les diverses prononciations usitées, pour des causes très complexes, sur territoire français. On peut toutefois se demander si, contrairement aux indications implicites de la p. 38, il n'i a qu'une différence de durée entre p. ex. *bête* et *bette* ; j'ai l'impression de deux *e* certainement ouverts, mais le second un peu moins que le premier.

Un commerce intime avec le *Traité* fait réfléchir sur une foule de questions générales de fonologie et de fonétique istorique. Citons à titre d'exemples la constitution de la sillabe et les régimes d'ac-

centuation si différents dans les différentes langues. M. Grammont veut bien me faire savoir qu'il prépare un traité de fonétique générale. On i trouvera sûrement, sur le sujet inépuisable de la sillabe et des diftongues, non une reproduction, mais une nouvelle mise au point de ce qu'on a pu lire dans RLR 1916-7, p. 404-9. On a vu plus aut que le français n'offre pas un véritable déplacement d'accent ; mais il le réalisera peut-être un jour ; certains déplacements istoriquement attestés n'ont-ils pas eu leur point de départ dans des faits comparables à l'accent d'insistance français ? C'est un problème difficile, et d'une grande portée pour la psicologie du langage. Il est digne à tous égard d'attirer l'attention du linguiste qui, dans ce *Traité* comme dans tous ses travaux sur les idiomes les plus divers, du parler de Dampricharb à l'annamite, a constamment uni le souci d'analiser chaque trait avec une précision rigoureuse à la tendance sintétique qui veut expliquer les faits, autant que possible, par l'istoire, spécialement par la cronologie respective des changements fonétiques, et situer tous les fénomènes dans l'ensemble d'un état de langue où s'affirme l'étroite solidarité de toutes les parties constitutives du sistème.

Jules Ronjat.

Carlo Salvioni. — Note di dialettologia côrsa. *Pavia, tip. successori fratelli Fusi*, 1916, 180 p. in-8° (t. à p. de *Rendic. del R. Ist. lomb. di sc. e lettere*, t. XLIX).

Glossaire de 300 mots recueillis principalement dans le *Vocabolario* de Falcucci (œuvre postume publiée par M. Guarnerio, Cagliari, 1915) et l'*Atlas linguistique de la Corse*. M. Salvioni les commente et en discute l'étimologie avec l'abondance d'information qui lui est coutumière. On sait que la série *Corse*, en cours de publication, est un complément à l'*Atlas ling. de la France*, fait par le même enquêteur et avec la même métode ; M. Salvioni relève pour les parlers corses des fautes qui avaient déjà été signalées pour les parlers continentaux, notamment la notation de *é* etc... comme sons composés, la confusion des voyelles nasalisées faiblement ou en partie avec les nasales du tipe français d'innombrables erreurs d'accentuation.

J. R.

Giulio Bertoni. — Italia dialettale. *Milano, Ulrico Hoepli*, 1916, III-249 p. in-8° (de la collection des *Manuali Hoepli*.)

Charles Bruneau. — Etude phonétique des patois d'Ardenne, *Paris, Champion*, 1913, X-541 p. in-8° suivies de XII-61 p. donnant des chartes de Mézières en langue vulgaire (tèse de Paris).

— La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne. *Ibid.* 1913, 240 p. in-8° avec grande carte (tèse complémentaire de Paris).

— Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne, t. Ier (A-L). *Ibid.* 1914, 538 p. in-8° (fasc. 207 de la *Bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*).

Joseph Callais. — Die mundart von Hattigny und die mundart von Ommeray, nebst lautgeographischer darstellung der dialektgrenze zwischen Vosgien und Saunois (Lothringen). *Metz*, 1909, 52 p. grand in-8° carré avec deux cartes (tèse de Bonn).

A. Terracher. — Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois. *Paris, Champion*, 1914, XVI-248 p. in-8°.

— Appendices (statistiques). *Ibid.* 1912, 452 p. in-8°.

— Atlas. *Ibid.* 1914, in-4° (ces trois vol. constituant une tèse de Paris et le fasc. 212 de la *Bibliothèque de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*).

Je rassemble ici plusieurs ouvrages, de valeur et d'étendue diverses, reçus à des dates fort différentes, présentant le caractère commun d'être consacrés à la dialectologie, dont l'importance dans l'ensemble de la discipline linguistique ne cesse de croître ; on me permettra d'aiouter, pour expliquer la rédaction de ce compte-rendu, que ie les ai utilisés simultanément, et avec fruit, pour divers travaux personnels.

Le petit manuel de M. Bertoni comble une très fâcheuse lacune en présentant un commode tableau d'ensemble des principaux faits dialectaux italiens. Il est à peu près sûrement destiné à avoir plusieurs éditions, pour lesquelles je me permettrai de suggérer des améliorations assez nombreuses. Le plan manque de netteté, mêlant fonétique et morfologie dans une partie intitulée *Principali caratteristiche fonetiche*, tandis que dans les *Caratteri sintattici* on trouve autant de morfologie que de sintaxe. Quelques cartes avec lignes d'isoglosses augmenteraient infiniment la clarté de l'exposé. Il faudrait une table des abréviations désignant les dialectes. L'explication des transcriptions fonétiques est trop brève, et parfois vague. Le § 39 *bis*, sur les effets de la syncope des voyelles atones, demande une mise au point. Enfin, pourquoi ne pas comprendre dans ce tableau d'ensemble les parlers de la Sardaigne et de la Corse méridionale ? Parce qu'ils constituent un groupe roman à part (p. 147) ? Des linguistes ingénieux, mais cherchant peut-être un peu trop l'effet, ont lancé cette idée, juste dans une certaine mesure et contestable à d'autres points de vue, comme beaucoup d'idées en matière de classification. D'autres couperaient l'Italie en deux pour associer à peu près la moitié de ses parlers aux roumains et l'autre à ceux de Gaule et d'Ibérie. Si j'avais à élaborer un manuel des dialectes italiens, je mentionnerais brièvement ces idées téoriques et je traiterais des parlers litigieux comme des autres, ou, pour tout concilier, sous forme d'appendice. Pourquoi priver le public d'un supplément de lumières qu'on peut lui donner, qui ne serait pas absolument déplacé ici et qui ne

peut être obtenu ailleurs qu'à des conditions beaucoup moins accessibles ?

Les travaux de M. Bruneau ont porté sur 93 localités du département des Ardennes et de deux provinces belges limitrofes. Ils sont appuyés de 89 cartes et d'assez nombreux palatogrammes et tracés à l'inscripteur de la parole. Ces documents ont, comme l'a remarqué M. Oscar Bloch dans *Bull. Soc. ling.* XVIII, cclxxiv (1), le défaut de reposer sur la prononciation de l'auteur lui-même, qui n'a point une pratique parfaite de l'idiome local, et d'une personne fixée à Paris depuis longtemps. Mais les autres témoins (un seul en général pour chaque localité) semblent irréprochables. On pourra donc très généralement accepter en toute confiance les faits constatés. M. Bruneau les met en œuvre de façon fort intéressante : il nous apprend beaucoup de choses locales et contribue à faire avancer la solution de plusieurs problèmes généraux. Je mentionnerai notamment, pour i revenir tout à l'eure, la question des limites dialectales et celle des déplacements d'accent. Si M. Bruneau n'apporte pas sur ces sujets, et sur d'autres encore, une lumière définitive, la faute en est moins à sa métode qu'à l'extrême complexité des fénomènes. Ses livres sont toujours utiles à consulter ; on me permettra de regretter qu'il n'en ait point rendu la consultation encore plus aisée. Dans son exposé de l'évolution fonétique, il remonte des sons patois aux latins : ce procédé a ses avantages, comme aussi le procédé inverse ; un bref tableau annexe de « fonétique descendante » eût facilité beaucoup de recherches. D'assez nombreuses formes citées dans l'*Etude* ne figurent pas dans l'*Enquête* : il aurait fallu les i insérer ou faire suivre l'*Et.* d'un index alfabétique ; cette lacune pourra être comblée par un supplément au t. II de l' *Enq.* quand ce t. paraîtra.

Dans le domaine linguistique de M. Bruneau, comme dans beaucoup d'autres, il n'existe pas de limite dialectale au sens strict, linéaire. Sur un parcours d'environ 60 kil., les limites méridionales de quatre traits wallons de dates différentes (maintien de *s* + consonne ; lat. *e* fermé tonique libre > wallon *we*, champenois et lorrain *wa* ; *en* > wall. *ẽ*, champ. lorr. *ã* ∼ *a* ; wall. *-wẽ* champ. lorr. *-ẽ* dans « faim, pain, main ») forment, tantôt parallèles, tantôt entrecroisées, un étroit faisceau qui ne suit aucune « frontière naturelle », coupant p. ex. en deux la forêt des Ardennes; ce faisceau ne s'écarte jamais qu'à 8 kil. au maximum de la limite fixée vers le Xe siècle entre les diocèses de Liège et de Reims. Cette coïncidence approximative avec une limite

(1) Compte-rendu à consulter tant pour une appréciation d'ensemble que pour plusieurs observations sur des points spéciaux.

diocésaine ne s'observe que sur 32 kil. environ pour la diftongaison de *e* ouvert entravé et l'amuïssement de *r* devant consonne, ex. wall. *kwat* « corde ». Il i a là une nouvelle illustration des vues de M. Gauchat sur les faisceaux de traits (*Gibt es mundartgrenzen ?* dans *Herrigs Archiv*, t. CXI et de M. Morf sur les limites diocésaines (v. RLR 1912, p. 418-422). Le faisceau est beaucoup plus large entre les parlers champenois et les lorrains qu'entre les wallons d'une part, les champenois et les lorrains d'autre part.

Dans les parlers étudiés par M. Bruneau, les polisillabes présentent des déplacements d'accent fort curieux et bien obscurs. Il semble i avoir tendance à reculer l'accent jusqu'à la sillabe, commençant par une consonne, la plus rapprochée du commencement du mot, donc jusqu'à la sillabe initiale si elle commence par une consonne. Les exceptions — très nombreuses — peuvent s'expliquer les unes par la présence, dans un mot, d'un préfixe reconnu, dans un groupe, d'un élément proclitique (ex. l'article, v. *Et.* p. 57, 173; mais des groupes comme *par si* (1) « par ici » ou fr. *du pain* sont accentués sur le premier élément), d'autres par des conditions particulières de dominance ou de résistance présentées par des voyelles longues (on remarquera les grandes différences de durée indiquées dans *Et.* p. 519, brèves de 2 à 13 centisecondes, longues de 18 à 38) ou aiguës (l'accent musical ne concorde pas toujours avec l'intensité, *Et.* p. 531), d'autres encore par la fonétique sintactique (*Et.* p. 389), d'autres enfin par l'influence du français (*Et.* p. 530). Il i a d'autre part beaucoup de mots à initiale vocalique accentuée.

On peut se demander si le déplacement d'accent ardennais ne serait pas le résultat de la normalisation d'un accent d'insistance (v. Grammont, *Traité pratique de prononc. fr.* p. 139-150) arrivant à éliminer l'ancien accent ritmique sur la dernière sillabe du mot roman (après amuïssement de l'*e* caduc). Il est à souaiter que M. Bruneau reprenne la question en utilisant tous les documents dont il dispose, notamment le t. II de l'*Enq.* et de nombreux disques fonografiques. Elle est fort difficile. L'intensité ardennaise est telle que dans plusieurs localités il a fallu faire répéter les mots pour pouvoir noter la voyelle finale (*Et.* p. 531), c'est à dire l'ancienne accentuée devenue presque chuchotée; cependant les observateurs qui ne sont pas fonéticiens de profession, tout en sentant que l'accent n'est généralement pas à la même place qu'en français, confondent souvent intensité avec longueur (*Et.* p. 530). Je ne suis nullement disposé à admettre avec M. Bru-

(1) Pour des raisons tipografiques, je simplifie les transcriptions fonétiques de M. Bruneau, la question envisagée ici n'exigeant pas une grande précision dans la notation des timbres.

neau (*Et.* p. 536) que les patois ardennais soient un langage roman parlé avec l'accent germanique, comme l'allemand et l'arménien sont des dialectes indo-européens adoptés par des populations qui articulaient à glotte ouverte les occlusives de leur langage antérieur. Nombre de faits assignent une date récente au déplacement d'accent ardennais. Les nouvelles voyelles accentuées ne présentent qu'un embrion de diftongaison (*Et.* p. 532), contrastant avec l'évolution fort avancée des anciennes. Une chanson enfantine (citée dans *Enq.* p. 167) qui ne semble pas très vieille a toutes ses rimes fondées sur l'ancien régime d'accentuation. On trouvera d'autres faits, plus ou moins probants, dans *Et.* p. 532 et 453-460. Une date relativement précise semble bien indiquée par le mot *klõbir* « pomme de terre », avec des variantes locales en *-ã-* et nasale intermédiaire entre *-õ-* et *-ã-*, en *k-* , *kr-* et *gr-*, toujours avec l'accent sur la première sillabe. M. Bruneau fait remonter toutes ces formes à un fr. local *colombière* (*Et.* p. 369) qui ne semble au contraire un arrangement, avec étimologie populaire, de *klõbir* primitivement accentué sur la finale. L'ensemble des formes continue visiblement un all. dialectal *grumbir* (qui serait dans la langue littéraire *grundbirne*) avec sourde douce initiale ; ce mot a passé dans nombre de parlers romans (v. *Rom. etym. wtb.* 3892) à des dates diverses, évidemment toujours postérieures à l'époque, différente suivant les pays, mais partout relativement récente, à laquelle on a connu la pomme de terre ; une accentuation sur la finale, accentuation qui peut être le fait du parler germanique prêteur ou du parler roman emprunteur, semble postulée par les formes ardennaises en *kl-* , *k-* et *g-* qui rentrent dans la quinzième formule de dissimilation établie par M. Grammont : « Implosive dissimile combinée atone » (*La dissim. consonantique*, p. 74-5).

La tèse de M. Callais fournit des données utiles sur les deux problèmes auxquels je viens de toucher à l'occasion des livres de M. Bruneau. Elle expose le vocalisme des parlers *vosgiens* et *saunois* (du pays des salines) en prenant pour tipes essentiels le vosg. de Hattigny, familier à l'auteur, originaire de ce village situé entre Cirey et Lorquin, et le saun. d'Ommeray, entre Dieuze et Lunéville, mais sans exclure de nombreuses indications sur plus de 150 parlers dans un quadrilatère dont les coins sont vers Dieuze, Lunéville, Raon-l'Etape et Schirmeck ; une suite est annoncée, qui doit comprendre le consonantisme, la morfologie, un choix de textes et un glossaire (p. 50).

Les indigènes ont le sentiment très net de l'existence d'une famille de parlers vosg. et d'une famille saun. p. 6). Les gens qui parlent vosg. comprennent difficilement, ou ne comprennent pas ceux qui parlent saun., et réciproquement (p. 7.) ; on eût aimé

à voir appuyer par un texte suivi présenté dans deux parlers au moins cette assertion qui, à en juger par les traits fonétiques décrits, ne semble pas dénoter beaucoup de bonne volonté pour savoir ce que le voisin veut dire. La limite entre le vosg. et le saun., sensiblement perpendiculaire, dans la région étudiée, aux limites anciennes (vers 1600) et actuelle entre le français et l'allemand, est constituée par un faisceau de plus de quinze lignes d'isofones beaucoup plus souvent parallèles qu'entrecroisées. Ce faisceau, large d'environ 4 kil. en moyenne et 7 au maximum, s'emplace sur un région forestière traversée par très peu de routes entre les aires vosg. et saun., lesquelles sont toutes deux abondamment pourvues de voies de communication (p. 9) ; l'état de choses ancien est mal connu (p. 10).

Pour l'accent (p. 15, 16 ; je n'ai rien trouvé à ce sujet dans la tèse de M. This, *Die mundart der französischen ortschaften des kreises Falkenberg*, Strassburg, 1887, et à la p. 5 d'un mémoire publié à la même date dans *Französische studien*, t. V. fasc. 4, M. Horning dit que les parlers fr. limitrofes des all. entre Metz et Belfort ont le même régime d'accentuation que le fr. commun), M. Callais note une tendance à se fixer sur une voyelle soit originairement longue soit allongée par évolution ultérieure (son exposé semble confondre parfois ces deux catégories ; on remarquera d'autre part qu'à des brèves fr. correspondent souvent des longues vosg. et saun.) : il en résulte que l'accent reste sur la dernière voyelle d'un polisillabe si cette voy. est longue ou allongée, ex. *serfēy* « cerfeuil », *malāχ* « mal (à l') aise » ; si cette voy. est brève, l'accent passe sur une longue ou allongée précédente, ex. *ālot* « ailette », *māgriye* « maugréer » ; ni le texte ni les ex. n'indiquent ce qui se passe quand le mot ne contient que des brèves ou quand il i a plusieurs longues avant l'ancienne accentuée. L'intensité ne semble pas plus marquée qu'en fr. commun.

Les travaux de M. Terracher complètent ou rectifient beaucoup d'idées admises et apportent des vues nouvelles extrêmement précieuses. Leur intérêt dépasse le cadre du romanisme, et c'est à bon droit que dans la 4e éd. de son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* M. Meillet indique *Les aires morphologiques....* comme un « livre capital » pour une bonne orientation en linguistique générale. Les conclusions reposent sur une enquête dialectologique poursuivie dans cinquante communes formant un rectangle dont les coins sont vers Aigre, Cellefrouin, Tersac et Chazelles et sur le dépouillement des actes de mariage à l'état civil de ces communes entre 1800 et 1900. On admirera la patience de l'auteur, et encore plus l'aisance avec laquelle il porte le poids d'une telle information, appuyée par une connaissance ap-

profondie des conditions géografiques, istoriques, économiques et, plus généralement, sociales que présente la région étudiée par lui région dans laquelle il est bien chez lui, dans son pays natal, dont le langage lui est familier, dont beaucoup d'abitants sont personnellement connus de lui, qui peut ainsi en toute certitude garantir leur valeur comme témoins linguistiques. Il est sûrement peu de recherches qui aient été faites dans de telles conditions, et cela donne un prix tout particulier aux vues exposées dans *Les aires* (p. 47-9) sur la conduite à suivre en matière d'enquêtes dialectologiques.

Les parlers français étudiés par M. Terracher sont limitrofes des parlers limousins. Cette circonstance nous vaut un témoignage impartial et compétent sur une question de délimitation souvent discutée depuis le discours de Gaston Paris à la clôture du Congrès des sociétés savantes tenu à Paris en 1888 (*Bull. Soc. des parlers de France*, p. 1-19 ; *Rev. de pat. gallo-rom.*, 1888, p. 161-175) et trop souvent obscurcie par des préoccupations politiques, ou tout au moins istoriques, et par des idées préconçues, par des postulats scientifiques en opposition avec les faits et avec le sentiment des sujets parlants. M. Terracher, patoisant pratiquant et linguiste libre de tout préjugé, a l'impression très nette d'un langage tout différent quand il circule en pays limousin et, avec la prudence qui n'est pas un de ses moindres mérites, il considère une « limite du français et du provençal » comme « très probable dans la région explorée » (*Les aires*, p. 60, 115).

Ces parlers sont en voie de désagrégation, sous l'influence moins du français que de parlers limitrofes considérés comme socialement supérieurs (p. 117-8). Ce qui, de leur sistème primitif, résiste le plus longtemps, c'est la morfologie, la partie la moins accessible aux emprunts et celle qui témoigne le plus sûrement d'une parenté linguistique (cf. A. Meillet, *Bull. Soc. ling.* XIX, 31). Les formes sont donc ici un critère de classification bien préférable à des changements fonétiques dont l'istoire est mal connue (p. 51-5) : même quand les textes anciens sont abondants, ils ne fournissent pas d'indications sûres, parce qu'ils peuvent toujours avoir été plus ou moins influencés par une κοινή plus ou moins consacrée (p. 229) ; en dernier ressort il n'i a de vraiment probants que les noms de lieux dits, car les noms de villes et même de villages peuvent être de création artificielle (p. 46-7, avec des ex. très instructifs).

Un des agents essentiels de l'emprunt désagrégateur est l'« intermariage », dont les effets sur l'évolution du langage avaient été déjà signalés dans un mémoire peu connu de Säve, *Några upplysningar om Dalamålet och Dalollmogens folklynne* (Stockholm, 1855). Les documents statistiques abondamment recueillis par M.

Terracher l'autorisent à dire qu'il i a en général coïncidence complète, à l'époque moderne et contemporaine, de la stabilité linguistique avec la fréquence des mariages entre originaires d'une même localité, d'une grande désagrégation avec la fréquence des intermariages où l'un des conjoints apporte des particularités de prononciation et autres différentes de celles qui caractérisent le langage du pays où il vient s'établir (*Les aires*, p. 206). Ce facteur doit avoir agi, comme aussi la préoccupation du « mieux dire », le souci d'imiter un parler tenu pour socialement supérieur, depuis une époque beaucoup plus reculée qu'on ne semble généralement le croire (p. 160-3, 45-6). En tout cas, pour l'époque actuelle, une enquête précise, complétant et rectifiant les observations de M. Rousselot et de M. Gauchat, montre une tendance générale à « dépatoiser » un idiome local en empruntant des formes « moins patoises » à des immigrés pour cause de mariage (p. 146-162). Après avoir montré que les intermariages n'étaient déjà point rares aux XVIIe et XVIIIe siècles (p. 230-1), M. Terracher constate que les aires morfologiques angoumoisines ne coïncident pas avec les anciennes circonscriptions administratives et ecclésiastiques ; la répartition des faits linguistiques concorde fréquemment avec la division en fiefs ; or les anciennes coutumes interdisaient le formariage ; en dernière analise, pour expliquer la répartition constatée, il faut dans une large mesure faire entrer en ligne de compte les relations économiques, et par conséquent la géografie fisique : les groupements économiques anciens étaient liés à l'organisation féodale, mais les foires p. ex. ne pouvaient prospérer que là où les conditions fisiques étaient favorables (p. 234-8).

Ainsi est préparée une conclusion (p. 241-2) dont on appréciera la grande prudence, dictée par un sentiment profond et une connaissance intime de la complexité des fénomènes : « Il serait téméraire de préciser davantage ces ipotèses. La cronologie linguistique des parlers populaires est obscure ; les rapports entre la géografie et le langage ne le sont pas moins. » Le mouvement matrimonial des XVIIe et XVIIIe siècles n'explique pas tout. « Il suffit pourtant, selon moi, à prouver que dans le nord-ouest de l'Angoumois, région agricole dont la population est restée stable, l'« istoire locale » (au sens où on l'entend d'abitude) ne rend pas compte de la répartition des faits de langue.... En montrant que certaines relations umaines sont quelquefois accompagnées de certains fénomènes linguistiques, mais ne le sont pas toujours, il nous met en garde contre une conception et une généralisation simplistes des rapports de cause à effet ; en révélant que la mobilité de la population n'est aucunement un fait tout moderne, il nous engage à nous défier du développement linguistique isolé et à pénétrer davantage dans l'analise des « faits sociaux », afin qu'il soit un jour possible de substituer à l'uniformité ou au nivellement rigides

(que l'on a trop aisément supposés pour le passé ou le présent des parlers populaires) l'infinie variété du réel et la complexité mouvante de la vie. »

Jules RONJAT.

H. de Terrebasse. — Le testament de Guigues Alleman en langue vulgaire du Haut-Dauphiné (1275). *Paris, Champion,* 1915, XIII-11 p. in-8° (appendice avec pagination spéciale au *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme,* année 1915).

Ce texte mérite un examen linguistique approfondi, auquel je ne puis me livrer en ce moment. Pour son *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge,* A. Devaux n'avait pu utiliser que des extraits insérés par Chorier dans son *Histoire générale de Dauphiné* et provenant, suivant M. de Terrebasse, de l'original actuellement perdu ou égaré, tandis que Devaux les rapportait à une copie conservée dans les archives de Salvaing de Boissieu, président au Parlement de Grenoble, qui collectionnait des pièces curieuses au point de vue généalogique. Cette copie appartient à M. de Terrebasse, et il la croit de la main de Boissieu lui-même. Il a eu l'obligeance de me la communiquer quand j'achevais la publication des *Comptes consulaires de Grenoble* (cf. RLR 1912, p. 197). La voici maintenant imprimée et prête à éclairer nombre des questions qui se posent au sujet de l'évolution istorique du franco-provençal. L'érudit bibliofile daufinois rend ainsi un grand service aux études romanes.

J. R.

Almanacs en langue d'Oc

Nous avons reçu l'*Armana prouvençau* pour 1918 (Avignoun, encò de J. Roumanille) et l'*Armanac dera Mountanho* pour 1916-8 (emprimarió e librarió Sarthe, Banhères-de-Luchoun), publié par l'*Escolo deras Pireneos* sous la direction de notre confrère M. B. Sarrieu. Nous avons particulièrement remarqué dans le premier de bons vers de J. d'Arbaud (p. 14) et de J. Bourrilly (p. 89), ceux-ci dans le mètre du *Pouèmo dóu Rose,* et plusieurs *cascareleto* bien venues (p. 35, 40, 48, 50, 53). Le second contient un vigoureux serventois de M. B. Sarrieu (p. 8), un joli conte signé Pèy de Séubo (p. 23) et des morceaux en prose et en vers intéressants comme spécimens de divers parlers usités dans la région centrale des Pirénées.

J. R.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de la *Revue des Langues Romanes* (janvier-juillet 1918) contient un compte-rendu, dû à M. Georges Millardet, de mes dernières publications. J'accepte beaucoup de ses critiques, quoiqu'elles me paraissent bien « cadet de Gascogne ». Je voudrais seulement donner, à mon tour, une toute petite leçon à M. Georges Millardet. Les lecteurs de la *Revue*, pour qui je ne suis pas un inconnu, jugeront avec quelle inconcevable légèreté un critique peut se mettre dans un mauvais cas.

P. 127, il est dit, à propos d'une notice bibliographique d'un caractère très élémentaire sur les Troubadours : « L'auteur, il est vrai, n'oublie pas de citer sa propre thèse sur le troubadour Guiraut Riquier (Paris, 1905). Mais pourquoi passe-t-il sous silence celle de M. J. Coulet sur le *Troubadour Guilhem Montanhagol* (Toulouse, 1898) ? » Vous avez bien lu, lecteurs de Montpellier ? Or tout le monde sait, même en dehors de l'Université de Montpellier, que les thèses du prédécesseur de M. Georges Millardet, aujourd'hui inspecteur général de l'Instruction Publique en Alsace, sont les suivantes :

Thèse principale. — *Etudes sur l'ancien poème français du Voyage de Charlemagne en Orient.* Montpellier, Coulet et fils, 1907 (publications de la *Société pour l'étude des langues romanes*, XIX.

Thèse secondaire. — *Etude sur l'office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne.* Montpellier, Coulet et fils, 1907 (publications de la *Société pour l'étude des langues romanes*, XX). Couverture de la *Revue des langues romanes.*

La prétendue « thèse » sur Montanhagol est une simple édition de ce troubadour :

Le Troubadour Guilhem Montanhagol. Toulouse, 1908. (*Bibl. Méridionale*, 1re série, t. IV.) Devant des erreurs de ce calibre je ne puis que reprendre une phrase inconvenante, maladroite et injuste de M. Georges Millardet, que je n'aurais jamais écrite de mon propre mouvement. « A coup sûr des *critiques* (1) de ce

(1) Texte de M. Georges Millardet : *publications.* Je ne suis pas responsable de la tournure élégante *faites pour faire reluire.* Puisque nous critiquons, profitons-en !

genre ne sont pas faites pour faire reluire loin de nos frontières notre enseignement supérieur. »

Quant aux *Folies* de D. Sage de Montpellier, j'avoue que je ne les ai jamais lues ! C'est une lacune, je la comblerai ; tout le monde a, comme ça, ses lacunes. Le seul exemplaire de Sage qui me soit passé entre les mains, et il n'y est pas resté longtemps ! s'est vendu 1280 francs à la vente Labadie (Bordeaux, 10 décembre 1918). Quand j'en trouverai un exemplaire moins cher, je compléterai mon instruction de romaniste. Car nous ne sommes ni des professeurs ni des mentors, mon cher collègue ; nous ne sommes que de vieux étudiants qui avons besoin d'apprendre ; pour ma part, je l'ai toujours pensé ; j'en suis encore plus persuadé après avoir lu vos critiques. J. Anglade.

(20 déc. 1918.)

Je sais infiniment gré à M. Anglade de sa réponse. J'ai eu tort, — je le reconnais sans difficulté —, d'écrire une phrase qui laisse entendre que le *Montanhagol* de M. J. Coulet est une «thèse» (erreur de détail bien peu importante en vérité, et qui ne supprime pas le fait que M. Anglade a omis de citer cet ouvrage.)

D'autre part : *N'est pas* fait *pour* faire *reluire* est une tournure certainement un peu lourde, encore qu'elle rende bien ma pensée. Mais je n'ai jamais prétendu rivaliser de légèreté avec M. Anglade.

Cela dit, je constate que mon contradicteur ne discute aucune de mes nombreuses critiques de fond.

Quant aux œuvres du poète Sage, que M. Anglade n'a pu se procurer même à prix d'or, je lui conseille d'user un peu des bibliothèques. Si la ville de Clémence Isaure ne possède vraiment aucun exemplaire original des œuvres de Sage, la réédition de 1874 par Aubert des Ménils est aujourd'hui commune. Et, si néanmoins le livre était introuvable à Toulouse, berceau de l'*Académie des Jeux Floraux*, que M. Anglade illustre, mon contradicteur *n'a qu'à ouvrir le Dictionnaire de* Mistral aux mots *vediho* et *perdis* : il y trouvera, cités tout au long avec le nom de l'auteur véritable, deux des vers attribués témérairement par lui au jeune Alaret. — Mais M. Anglade, se fiant à sa facilité naturelle, ne vérifie rien, ne contrôle rien, même lorsqu'il n'a qu'à étendre la main ; et c'est contre quoi je m'insurge.

Après tout, j'ai peut-être tort ! Pourquoi les travailleurs consciencieux se donnent-ils tant de mal afin d'éviter les erreurs ? Quand on est doué d'un robuste optimisme, il est si bon de se laisser aller à sa fécondité native ! On devrait, pour faire de la philologie, se mettre dans l'état d'âme délicieux du félibre qui « brinde » au dessert du banquet annuel...

Es plen d'estelle, aperamount..... Georges Millardet.

Je n'ai qu'un mot à ajouter : les conseils « d'user un peu des bibliothèques » et les allusions aux « travailleurs consciencieux » étonneront beaucoup les nombreux bibliothécaires, universitaires ou autres, qui m'ont vu à l'œuvre depuis trente ans. Si M. Millardet avait « usé » autant que moi des bibiothèques, il aurait vu que la BIBLIOTHÈQUE MÉRIDIONALE avait publié une *édition* de Montanhagol et non une *thèse* sur ce troubadour. *Erreur de détail ?* Diable ! Affaire d'optique ! La paille, quoi, et non la poutre !

.J A.

P. S. Une bonne nouvelle pour finir : j'ai pu acheter un SAGE (éd. des Mesnils) pour la *Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Méridionales* et nous y avons deux exemplaires du *Tresor* de Mistral. J'ai « vérifié » ; je l'aurais fait avec plus de plaisir, si j'y avais été invité d'une manière plus courtoise.

M. Millardet est *félibre* (1), comme moi ; avait-il *brindé* quand il a commis son *erreur de détail ?* J. A.

Une dernière rallonge : je ne sais ce que viennent faire Clémence Isaure et son « berceau » (en fait de berceaux de personnages célèbres, je ne connais que celui d'Henri IV et celui du roi de Rome, qui se trouvait pendant la guerre (le berceau, pas le roi !) à la Bibliothèque universitaire de Toulouse). Quant à l'Académie des Jeux Floraux, c'est une Compagnie fort distinguée dont je m'honore de faire partie. Je l'illustre de mon mieux ; et même, pour l'illustrer davantage, j'ai copié et collationné dans sa bibliothèque aux riches archives le manuscrit inédit des *Leys d'Amors :* la copie est déposée à l'imprimerie depuis juillet 1917 ; l'ouvrage formera quatre volumes de la *Bibliothèque Méridionale.*

Et maintenant revenons au travail : cela vaudra infiniment mieux que de se chamailler. Les lecteurs de cette *Revue,* où j'ai écrit des centaines de comptes-rendus, me rendront ce témoignage que ce n'est pas moi qui ai commencé. J. A.

Ne pouvant faire mieux, M. Anglade se raccroche désespérément à un détail unique et insignifiant (il feint sans doute d'ignorer qu'une *thèse* est bien souvent une simple *édition*). Il évite avec soin de répondre aux critiques précises que je lui ai faites.

Le lecteur jugera.

— Nous attendons de pied ferme les quatre nouveaux volumes dont M. Anglade nous menace. G. M.

(1) Il était parmi les *felibre mantenèire* sur le *Cartabèu* n° 9 (p. 144, après *vérification !*)

Le Gérant : PAUL HAMELIN.

LES CHANSONS DU TROUBADOUR

RIGAUT DE BARBEZIEUX

BIBLIOGRAPHIE

Ancona (d'). — *Rime volgari antiche*, t. III, Chiaro Davanzati. Id., *Del Novellino e delle sue fonti*, *Romania*, 1873-1874. Réimprimé avec quelques additions dans les *Studj di critica e di storia letteraria* du même, Bologne, 1880.

Anglade (J.). — *Le troubadour R. de Barbezieux* (in *Revue d'Aunis et de Saintonge*, XXVIII (1908), p. 198-215) ; il a été fait un tirage à part de 25 exemplaires. Cf. le compte rendu de M. Paul Meyer, *Romania*, 1910, p. 103, où l'on trouvera quelques observations importantes.

Barbieri (G. M). — *Origine della poesia rimata....* p. 82, 99, 101, 180 n. 10.

Bertoni (G.). — *Bertran de Born ou Rigaut de Barbezieux?* (*Annales du Midi*, 1911, p. 204-8). Id., in *Studj letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, Florence, 1911, p. 597.

Chabaneau (C.). — *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, t. X, p. 251 (Biographie), 381.

Crescini (V.). — *Nuove postille al trattato amoroso d'Andrea Capellano*, §. 1-32, Venise, 1909. (*Atti del Reale Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, anno 1909-1910, t. LXIX, part. sec. p. 90).

Diez (F.). — *Leben und Werke der Troubadours*, 2e éd., p. 429-432. Id., *Die Poesie der Troubadours*, 2e éd., p. 22.

Emeric-David. Cf. *Histoire littéraire de la France*.

Galvani. — *Novellino provenzale*, p. 35. Id., *Dubbii sulla verità delle doctrine Perticarie*, Milan, 1846, p. 250-281 (à propos de la cour du Puy). Id., *Osservazioni sulla poesia dei Trovatori*, p. 500 (sans intérêt).

Gaspary (A.) — *Die sizilianische Dichterschule*, p. 55-56 (R. de Barbezieux et Dante de Majano), p. 77 (Cols d'Aorlhac, *Si colsolelhs*, et Guido delle Colonne), p. 82-88 (R. de

Barbezieux et ses divers imitateurs). Cf. dans la traduction italienne (*La scuola siciliana*), les pages 108-110.

Id. *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. IX (1885), p. 573 (à propos de l'imitation de R. de Barbezieux par deux poètes de l'école sicilienne, Chiaro Davanzati et Bondie Dietaiuti).

Histoire littéraire de la France, t. XIX, p. 536 (article d'Emeric David; sans importance).

Lollis (C. de). — *Sul Canzoniere di Chiaro Davanzati*, in *Giornale Storico della lett. italiana*, Suppl., I, p. 82-117.

Meyer (Paul). Cf. supra au mot Anglade et *Revue Critique*, 30 mai 1868.

Mussafia (A.). - *Del codice Estense di rime provenzali*. Vienne, 1867. Mussafia cite, à la page 345, le mémoire suivant : *Emendazioni e Varianti d'una Canzone di Riccardo di Berbezillo....* par le prof. Marcantonio Parenti (19 pp. in-8° sans lieu ni date, extrait de l'édition faite a Lugo des œuvres de Perticari); c'est la chanson citée dans le *Novellino*, dit Mussafia. P. 458, Mussafia donne de cette même chanson le texte du ms. *D*.

Nostredame (J. de). — *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 145.

Parenti (Marcantonio). — Cf. supra au mot Mussafia.

Paris (G.). — *Jaufre Rudel* (*Revue historique*, LIII (1893), p. 225-260; article réimprimé dans les *Cahiers de la Quinzaine*, Paris, 14 avril 1904, 14e cahier de la 15e série, p. 45-97, et dans les *Mélanges de littérature française au moyen-âge*, p. 498-538). Id., Edition du Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle (*Société des Anciens Textes français*), p. CXX et suiv.

Schultz-Gora (E.). — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XCII, p. 227.

Thomas (A.). — *R. de Barbezieux et le Novellino* (*Giornale di filologia romanza*, III, p. 12).

INTRODUCTION

I

Avant-Propos

Pendant son séjour dans l'Ouest, à Angoulême et à Cognac, où il avait été contrôleur des télégraphes avant d'être nommé chargé de cours à l'Université de Montpellier, Chabaneau avait formé le projet d'éditer les troubadours originaires de l'Aunis, de la Saintonge ou de l'Angoumois : Jean de Cofolens, Geoffroy et Renaud de Pons, Jean Bonel, Rigaut de Barbezieux, Savaric de Mauléon, etc. On trouve dans ses papiers d'assez nombreuses notes amassées en vue de la réalisation de ce projet.

En ce qui concerne Rigaut de Barbezieux, Chabaneau fut sur le point de l'éditer il y a près de vingt ans; pendant le semestre d'hiver 1895-1896, il choisit les œuvres de ce troubadour comme sujet d'explication à la Faculté des Lettres de Montpellier : Henri Teulié (aujourd'hui bibliothécaire de l'Université de Bordeaux) et moi, nous fûmes chargés de rassembler les matériaux nécessaires. Mais l'entreprise ne fut pas menée jusqu'au bout et j'ai retrouvé dans les papiers de Chabaneau les notes que nous avions réunies il y a plus de vingt ans (1).

Telles sont les origines de la présente édition. Elles en expliquent le caractère (2).

(1) M. G. Bertoni a bien voulu établir pour nous le texte du *planh* sur le comte de Provence, attribué à Rigaut de Barbezieux par le Ms. Campori. Nous le remercions vivement de son obligeante collaboration.

(2) Il résulte de la lettre suivante que Rigaut de Barbezieux avait été étudié par des érudits de l'Ouest et que l'un d'eux,

⁂

Établissement du texte. — Cette édition n'est pas une édition critique : Chabaneau avait établi son texte d'après

probablement Gellibert des Seguins, en avait projeté une édition Voici la lettre de Chabaneau.

Angoulême, le 14 mars 1868.

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la traduction de la Nouvelle relative à Richard de Barbezieux que vous avez bien voulu me permettre de vous offrir.

Le texte que j'ai suivi, le seul d'ailleurs que j'aie à ma disposition, est fort correct ; mais je ne sais s'il est complet. Il sera dans tous les cas nécessaire de revoir ma traduction sur celui de l'édition que vous reproduirez. — Je n'ai pas traduit la chanson *Altressi com l'olifans* parce que le texte qui s'en trouve dans la Nouvelle italienne est très fautif et en certains endroits complètement inintelligible. J'aurais pu tenter de le restituer, mais ç'aurait été peine perdue, puisque vous avez le texte correct et la traduction de cette chanson.

La biographie provençale de Richard ne faisant aucune allusion à l'aventure racontée dans la Nouvelle, cette aventure doit être tenue sans doute pour fort douteuse. Quoiqu'il en soit, il est bon de remarquer le désaccord qui existe entre ces deux documents, quant à la nature des rapports de notre troubadour avec sa dame. « Jamais on ne crut, dit la biographie, qu'elle lui fit plaisir d'amour ». L'auteur italien dit au contraire, en racontant comment il fut congédié : Or avenne che ritornò per *prender gioia di lei, com'era usato....* », paroles dont le sens est aussi clair que possible et que j'ai traduites fort exactement.

J'attends la traduction de Richard avec une impatience que vous voudrez bien excuser, car elle naît du désir, chez moi bien naturel, de faire quelque chose qui puisse vous être utile ou agréable. Vous pouvez compter, Monsieur, que je la vérifierai avec le soin le plus minutieux et qu'aucune faute ou négligence, s'il en existe, n'échappera à mon examen.

Vous penserez probablement comme moi qu'il vaut mieux faire cet examen immédiatement, je veux dire avant l'impression, que sur les épreuves : on n'aura de la sorte à revoir celles-ci que pour la correction du texte.

Je vous prie d'agréer, en attendant, la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

C. Chabaneau.

quelques bons manuscrits comme avaient fait, avant lui, Rochegude et Raynouard (1); ce sont, en général, les manuscrits de Paris qu'il avait copiés lui-même, comme *B C I R T* f (2); il faut ajouter *J* et *U*. Nous avons conservé le texte de Chabaneau, sauf en quelques passages; des notes expliquent chaque fois nos changements. Nous n'avons pas cru devoir relever les variantes des manuscrits publiés diplomatiquement (comme *G*, *Q*, *a*), sauf dans quelques passages qui nous ont paru plus importants que d'autres : mais nous les avons tous consultés.

Chabaneau avait obtenu des copies des mss *D*, *D*ᶜ, *G* et une collation de *L*. M. G. Bertoni a bien voulu mettre à ma disposition une nouvelle copie de *D* : je l'en remercie bien vivement.

Chabaneau n'avait traduit que la première chanson. Nous avons traduit les neuf autres.

Les notes de Chabaneau étaient peu nombreuses. D'ailleurs elles sont peu utiles, car l'œuvre de Rigaut de Barbezieux ne présente guère ni de passages difficiles, ni d'allusions historiques obscures.

Au sujet de l'orthographe, voici les réflexions très justes de Chabaneau. « Nous avons, autant que possible, ramené l'orthographe à l'unité. *C* doux étymologique est conservé partout, excepté dans *so* (*ço*) et, en général, partout où une cédille serait nécessaire. *D* et *c* assibilés sont toujours remplacés par *z* ; *s* [est] toujours redoublé quand il est dur ; *s* doux provenant de s [latin] toujours *s*.

Le *z* final primitif [est] représenté toujours par *tz*, cette orthographe étant ordinaire dès la fin du XIIᵉ siècle. *Ct* est toujours représenté par *it*, non [par] *g*, *ch*.

(1) Raynouard a publié les chansons *Be volria*, *Lo nous mes*, *Tug demandon*, III, pp. 453-55-57, plus des fragments de *Atressi com l'olifanz* (V. 433).

(2) Je n'ai pas retrouvé ces copies dans les papiers de Chabaneau ; mais je sais qu'elles existaient, les ayant eues autrefois entre les mains. La présente édition ayant été composée pendant la guerre, il ne m'a pas été possible de consulter les manuscrits de Paris, ni d'en avoir des copies. J'ai pris le texte de Chabaneau tel qu'il était, car il était prêt pour l'impression.

Nous écrivons *elhs*, *olhs*, non *elz*, *olz*. Nous préférons partout *l* sèche au lieu de *l* mouillée provenant de *ll*, comme *el*, non *elh*, *ela* non *elha*. Nous réduisons toujours à *l* simple *ll* redoublée (*bela* non *bella*). Pour les diphtongues, pas d'*y*. »

Il y a là un ensemble d'observations très justes dont les éditeurs de textes provençaux devraient s'inspirer. L'orthographe d'un manuscrit, que l'on suit ordinairement, est la chose la plus étrange et surtout la plus inconséquente du monde. L'orthographe d'un manuscrit n'a d'importance que si l'on veut étudier la langue ou le dialecte, non pas du troubadour, mais du copiste. La plupart des bons manuscrits — sauf, malheureusement ceux des bibliothèques de France — étant publiés diplomatiquement, il est toujours facile à ceux qui veulent étudier le côté linguistique non pas de l'œuvre des troubadours mais de leurs copistes d'avoir recours aux éditions des manuscrits. Quant aux textes eux-mêmes, l'orthographe devrait être ramenée à l'unité ; ce ne serait pas difficile, ce ne serait pas illogique, et des textes, qui sont après tout des textes littéraires et non des textes d'archives, ne souffriraient nullement — bien au contraire ! — de cette unification rétrospective.

Pour résumer la part qui revient à chacun des deux collaborateurs de cette édition, nous dirons que le texte a été établi par Chabaneau et revu par nous : Chabaneau avait traduit une chanson sur dix, ainsi que la biographie provençale et la nouvelle italienne : tout le reste, sauf les points de détail que l'on trouvera indiqués dans l'*Introduction*, est de nous.

II

BIOGRAPHIE

La biographie de Rigaut de Barbezieux nous est connue par les trois sources suivantes : 1° la biographie provençale ; 2° la nouvelle italienne ; 3° ses poésies.

Biographie provençale (1). — « Richartz de Barbesiu si fo us cavalliers del castel de Barbesiu (2) de Saintonge, del evesquat de Saintas, paubres vavassors. Bons cavalliers fo d'armas e bels de la persona, e saup miels trobar qu'entendre ni que dire. Mout fo paubres dizens entre las gens ; & on plus vezia de bons homes, plus s'esperdia e mens sabia ; e totas vetz li besoingnava altre quel conduisses enan. Mas ben cantava e dizia sons, e trobava avinenmen mots e sons.

Et enamoret se d'una domna, moiller d'en Jaufre de Taonai (3), d'un valen baron d'aquela encontrada. E la domna era gentils e bella, e gaia e plazens, e mot envejoza de pretz e d'onor, filla d'en Jaufre Rudel, prince de Blaia (4). E quant ella conoc qu'era enamoratz d'ella,

(1) *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 251. La première partie de la biographie est publiée d'après les mss. ABIKP ; la deuxième d'après le ms. P, le seul manuscrit d'ailleurs qui la contienne.

(2) Barbezieux (Charente).

(3) Très-probablement le « Gaufridus de Tonai » (Tonnay-Charente, arrond. de Rochefort), dont une lettre datée de Niort, de février ou mars 1220, annonce la mort à Henri III, roi d'Angleterre (*Royal and other historical letters.... of the reign of Henry III*, t. I, p. 95) ; & qui avait été en 1214, avec Savaric de Mauléon & Renaud de Pons, l'un des garants de la trêve conclue entre les rois de France & d'Angleterre. (Teulet, t. I, p. 405, n. 1033).

(4) Peut-être le même que nous verrons figurer tout à l'heure dans la biographie de Savaric de Mauléon. Ce pourrait être un fils du troubadour. Ce détail (*filla... Blaia*) ne se trouve d'ailleurs que dans *I K*.

fetz li doutz semblan d'amor ; tant qu'el cuilli ardimen de lieis pregar. Et ella, ab doutz semblanz amoros, retenc sos precs, e los receup e los auzi, com domna que avia voluntat d'un trobador que trobes d'ella. Et aquest comenset a far sas cansos d'ella & apellava la *Meillz de Domna* en sos cantars.

Et el si se deletava molt en dire en sas cansos similitudines de bestias e d'ausels e d'omes, e del sol e de las estellas, per dire plus novellas rasos qu'autre non agues ditas ni trobadas. Mout longamen cantet d'ella, mas anc non fo crezut qu'ella li fezes amor de la persona. La domna mori : & el s'en anet en Espaigna, al valen baron don Diego (1) ; e lai visquet, e lai mort.

II

Ben avetz entendut qui fo Ricchautz de Barbesiu e com s'enamoret de la molher de Jaufre de Taunay, qu'era bella e gentils e joves : e volia li ben outra mesura & appellava la *Mielz de dompna*, & ella li volia ben cortesamen. E Ricchautz la pregava qu'ella li degues far plaser d'amor, e clamava li merce ; e la domna li respondet qu'ella volia volontier far li plaser d'aitan que li fos onor, e dis à Ricchautz que s'el li volgues lo ben qu'el dizia, qu'el non deuria voler qu'ella l'en disses plus ni plus li fezes con ella li fazia ni dizia.

Et aisi estan e duran la lor amor, una dompna d'aquella encontrada, castellana d'un ric castel, si mandet per Ricchaut, e Ricchautz si s'en anet ad ella, e la dompna li comenset a dir con ella se fasia gran meravilla de so qu'el fasia, que tan lonjamen avia amada la soa dompna, & ella nol avia fait null plaser en dreit d'amor, e dis qu'en

(1) Ces trois lignes seulement dans *I K*. Il s'agit ici de Diego Lopez deHaro, seigneur de Biscaye, célébré par divers troubadours. Cf. Milà y Fontanals, *De los trovadores en España*, p. 127. Il mourut en 1215. C'est lui probablement qui est le héros de la dix-septième nouvelle du *Novellino* (dans Borghini) . *Della cortese natura di don Diegio di Fienaja*, nouvelle dont l'origine provençale paraît certaine (Chabaneau).

Ricchautz era tal hom de la soa persona e si valentz que totas las bonas dompnas li deurion far volentier plazer e que se Ricchautz se volia partir de soa dompna, qu'ella li faria plaser d'aitan com el volgues comandar, e disen autresi qu'ella era plus bella dompna e plus alta que non era aquella en cui el s'entendia.

Et avenc aisi que Ricchautz, per las granz promessas qu'ella li fazia, qu'ell dis qu'ell s'en partria ; e la dompna li comandet qu'el anes penre comjat d'ella, e[l dis] que nul plazer li faria s'ella non saubes qu'el s'en fos partitz. E Ricchautz se parti e venc se a sa domna en cui el s'entendia, e comenset li a dir com ell l'avia amada sobre totas las autras dompnas del mon, e mais que si meseis, e com ella no li volia aver fach nul plazer d'amor, qu'el s'en volia partir de leis. Ella en fo trista e marida, e comenset a pregar Ricchaut que non se degues partir d'ella, e se ella per temps passat non li avia fach plazer, qu'ella li volia far ara. E Ricchautz respondet qu'el s'en volia partir al plus tost ; & en aissi s'en parti d'ella.

E pois quant el ne fo partiz, el se venc a la domna quel n'avia fait partir, e dis li com el avia fait lo sieu comandamen, e com li clamava merce, qu'ella li degues complir tot so qu'ella li ac promes. E la dompna li respondet qu'el non era hom que neguna dompna li degues ni far ni dir plazer, qu'el era lo plus fals hom del mon, quant el era partitz de sa dompna, qu'era si bella e si gaia e quel volia tant de be, per ditz d'aucuna autra domna, e si com era partitz d'ella, si si partria d'autra. E Ricchautz, quant auzi so qu'ella dizia, si fo lo plus trist hom del mon el plus dolenz que mais fos ; e parti se e volc tornar a merce de l'autra dompna de prima, ne aquella nol vol retener, don ell, per tristessa qu'en ac, si s'en anet en un boscage, e fetz se faire una maison e reclus se dinz, disen qu'el non eisseria mais de laienz tro qu'el non trobes merce de sa dompna, per qu'el dis en una soa chanson :

Mielz de dompna, don soi fugitz dos anz.

E pois las bonas dompnas eill cavalier d'aquellas encontradas, vezen lo gran dampnage de Ricchaut, que fos aissi perdutz, si vengren lau on Ricchautz era reclus, e pregero lo qu'el se degues partir & issir fora. E Ricchautz disia qu'el non se partria mais tro que sa dompna li perdones. E las dompnas el cavalier s'en vengren a la domna e pregero la qu'ella li degues perdonar, e la domna lor respondet qu'ella non faria re, tro que .c. dompnas e .c. chavalier, li qual s'amesson tuit per amor, non venguesson tuit denant leis, mans jointas, de genolhos, clamar li merce, qu'ella li degues perdonar, e pois ella li perdonaria, se il aquo fasian. La novella venc a Ricchaut, don ell fetz aquesta chanson que ditz :

Atressi con l'olifanz.

E quant las dompnas e li cavalier ausiren que podia trobar merce ab sa dompha, se .c. dompnas e .c. chavalier, que s'amesson per amor, anassen clamar merce a la dompna de Richaut qu'ella li perdones, & ella li perdonaria, las dompnas el chavalier s'asembleron tuit & anneron e clameron merce as ella per Ricchaut, e la dompna li perdonnet. »

« Richard de Barbezieux était un chevalier du château de Barbezieux, de Saintonge, de l'évêché de Saintes, pauvre vavasseur. Il fut bon chevalier d'armes et beau de sa personne, et sut mieux trouver qu'entendre ni que dire.

Il « disait » mal au milieu des gens [distingués] ; s'il se rencontrait en compagnie nombreuse et choisie, il perdait contenance et présence d'esprit et chaque fois il avait besoin de quelqu'un pour le conduire et le présenter. Mais il chantait bien et composait agréablement airs et chansons.

Il devint amoureux d'une noble dame, femme de Geoffroi de Tonnay, vaillant baron de cette contrée. Et la dame était belle et gentille et gaie et plaisante et très

désireuse de prix et d'honneur, fille de Geoffroy Rudel, prince de Blaye. Quand elle s'aperçut de son amour, elle lui fit si doux semblants qu'il prit hardiesse de la prier. Et elle, avec belles façons amoureuses, retint ses prières et les reçut et les écouta comme dame qui était bien aise d'avoir un troubadour qui la célébrât. Il commença donc à faire des chansons en son honneur, et il l'appelait dans toutes *Mieux que Dame*.

Il se plaisait aux comparaisons tirées des bêtes et des oiseaux et du soleil et des étoiles, pour dire raisons plus nouvelles qu'on n'avait fait avant lui. Très longuement il trouva et chanta d'elle ; mais jamais on ne crut qu'elle lui fît amour de sa personne. La dame mourut et il s'en alla en Espagne auprès du vaillant baron de Diégo ; il y vécut, et il y mourut.

Vous venez d'entendre qui était Richard de Barbezieux et comment il devint amoureux de la femme de Geoffroy de Tonnay, qui était belle et gentille et jeune. Il l'aimait outre mesure et il l'appelait *Mieux que Dame*. Et elle courtoisement lui voulait du bien. Mais Richard la suppliait de lui faire plaisir d'amour et lui criait merci ; à quoi la dame répondait qu'elle voulait bien lui faire plaisir, mais autant seulement que l'honneur le permettait, et que s'il l'aimait autant qu'il le disait, il ne devait pas exiger d'elle davantage.

Et ainsi demeurant et durant leur amour, une dame de cette contrée, châtelaine d'un riche château, manda Richard auprès d'elle.

Richard y vint ; et la dame commença à lui dire qu'elle s'étonnait fort que depuis si longtemps qu'il aimait sa dame, il n'en eût encore obtenu la joie d'amour. Elle ajouta qu'il était si avenant de sa personne et si vaillant que toute noble dame lui accorderait volontiers ses faveurs et que, quant à elle, s'il voulait quitter sa dame, elle lui obéirait à tout ce qu'il voudrait commander et

qu'il ne perdrait d'ailleurs pas au change, puisqu'elle était et plus belle et plus grande dame que celle [qu'il aimait].

Elle fit si bien que Richard, séduit par ces belles promesses, consentit à tout, et pressé par elle, se rendit incontinent auprès de Mme de Tonnay pour prendre congé d'elle. « Je vous ai aimée », lui dit-il, plus que toutes les autres dames du monde et plus que moi-même; mais puisque je ne puis obtenir de vous aucun plaisir d'amour, je suis résolu à vous quitter. » Madame de Tonnay fut triste et navrée et pria Richard de ne pas se séparer d'elle, lui promettant pour l'avenir un meilleur traitement. Mais il fut inflexible, et la quitta.

Revenu auprès de la dame dont il avait exécuté le commandement, et comme il réclamait l'exécution de sa promesse, il en reçut cette réponse : « qu'il ne méritait point d'obtenir les bonnes grâces d'aucune noble dame, car il était l'homme le plus faux du monde, lui qui n'avait pas craint de manquer ainsi à sa foi envers sa dame, qui était si belle et si gaie, et qui lui voulait tant de bien, sur quelques mots d'une autre dame ; et que, comme il avait forfait à celle-là, ainsi ferait-il à l'autre. Richard, entendant ses paroles, fut l'homme le plus triste du monde et le plus dolent qui jamais puisse être. Il partit et voulut revenir se mettre à la merci de celle qu'il avait quittée ; mais elle le repoussa ; et pour la douleur qu'il en eut, il se retira dans un bois et s'y fit faire une cabane où il vécut en reclus, disant qu'il n'en sortirait pas qu'il n'ait obtenu son pardon de sa dame...

Cependant, les nobles dames et les chevaliers du pays, voyant le grand dommage que leur causait l'absence de Richard, allèrent le trouver dans son ermitage et le prièrent de revenir parmi eux. Mais Richard répéta qu'il ne quitterait sa retraite que lorsque sa dame lui aurait pardonné. Alors, dames et chevaliers allèrent la trouver à leur tour et lui demandèrent la grâce de Richard. « Il ne l'obtiendra, répondit-elle, que si cent dames et cent chevaliers, s'aimant d'amour, viennent tous ensemble de-

vant moi, mains jointes et à deux genoux, crier merci pour lui. » La nouvelle en vint à Richard, sur quoi il fit la chanson qui commence ainsi :

Atressi com l'olifanz.

Et quand les dames et les chevaliers surent qu'il trouverait merci auprès de sa dame à cette condition, ils allèrent tous ensemble vers elle et lui crièrent merci pour Richard et la dame pardonna (1). »

La nouvelle italienne (2). — « La *razo* qui précède est la source principale de la nouvelle italienne si souvent citée, *D'una novella che avenne in Provenza alla corte del Po* (61e du *Novellino* dans l'édit. de Gualteruzzi), & dont l'auteur, tout en donnant, comme il y paraît bien, libre carrière à son imagination, a peut-être utilisé encore, outre la biographie du moine de Montaudon, d'autres récits provençaux aujourd'hui perdus (3). Nous croyons devoir, en conséquence, la reproduire ici :

D'una novella ch'avenne in Provenza alla corte del Po.

Alla corte del Po di nostra Donna in Provenza (4) s'ordinò una nobile corte, quando il figliuolo del conte Ramondo si fece cavalière, & invitò tutta buona gente. E tanta ne venne per amore, che le robe e l'argento fallio. E convenne che disvestisse de' cavalieri di sua terra, e donassela' cavalieri di corte. Tali rifiutaro, e tali consentiro.

In quel giorno ordinaro la festa, e poneasi un spar-

(1) On remarquera que dans sa traduction Chabaneau a résumé et condensé certains passages prolixes du texte.

Chabaneau rapproche de cette vie celle de Gaucelm Faidit, à propos de son amour malheureux, comme celui de Rigaut.

(2) *Hist. Gén. Lang.*, X. p. 253.

(3) Cf. A. Thomas, *Richart de Barbezieux et le Novellino* (*Giornale di filologia romanza*, t. 3, p. 12).

(4) Il s'agit du Puy-en-Velay. Ici le mot Provence est pris dans sa signification la plus générale.

vier di muda in su un'asta. Or venia chi si sentia si poderoso d'avere e di coraggio, e levavasi il detto sparviere in pugno, convenia che quel cotale fornisse la corte in quello anno. I cavalieri e donzelli, che erano giulivi e gai, si faceano di belle canzoni e'l suono e'l motto, e quattro approvatori erano stabiliti, che quelle che aveano valore faceano mettere in conto. E l'altre, a chi l'avea fatte, diceano che le migliorasse. Or dimoraro, e diceano molto bene di loro signore. E li loro figliuoli furo nobili cavalieri e costumati. Or avvenne che uno di quelli cavalieri (pogniamli nome messer Alamanno), uomo di gran prodezza e bontade, amava una molto bella donna di Provenza, la quale avea nome madonna Grigia (1), & amavala si celatamente che niuno li le potea fare palesare. Avvenne che li donzelli del Po si puosero insieme d'ingannarlo e di farlo vantare. Dissero così a certi cavalieri e baroni : « Noi vi pregamo ch'al primo torneare che si farà, che la gente si vanti. » E pensaro così : Messere cotale è prodissimo d'arme, e fara bene quel giorno del torneamento, e scalderassi d'allegrezza. Li cavalieri si vanteranno : & elli non si potrà tenere che non si vanti di sua dama. Così ordinaro.

Il torneamento fedio. Il cavalier ebbe il pregio dell' arme. Scaldossi d'allegrezza. Nel riposare la sera, e cavalieri si incominciaro a vantare : chi di bella giostra ; chi di bella donna ; chi di bello castello ; chi di bello astore ; chi di bella ventura. E'l cavaliere non si potè tenere, che non si vantasse ch'avea così bella dama.

Or avvenne che ritornò per prender gioja di lei, com' era usato. E la dama l'accomiatò. Il cavaliere sbigottì tutto, e partissi da lei e dalla compagnia de' cavalieri, & andonne in una foresta, e richiusesi in uno romitaggio si celatamente che niuno il seppe. Or chi avesse veduto il cruccio de'cavalieri e delle dame e delle donzelle che si

(1) Corr. *Guigia*, pour *Guiza ?* L'auteur aura emprunté le nom de Guida de Rodez, sœur du comte Hugues IV, comme il a fait celui du troubadour Bertran d'Alamanon, qui la chanta.

lamentavano sovente della perdita di cosí nobile cavaliere, assai n'avrebbe avuto pietade.

Un giorno avvenne che i donzelli del Po smarriro una caccia, e capitaro al romitaggio detto. Domandolli se fossero del Po. Elli risposero di sì. Et elli domandò di novelle. E li donzelli li presero a contare come v'avea laide novelle ; che per picciolo misfatto aveano perduto il fior de' cavalieri, e che sua dama li avea dato commiato, e niuno sapea che ne fosse addivenuto. « Ma procianamente un torneamento era gridato, ove sarà molto buona gente, e noi pensiamo ch'elli a sí gentil cuore che dovunque elli sarà, si verrà a torneare con noi. E noi avemo ordinate guardie di gran podere e di gran conoscenza, che incontanente lo riterranno. E cosi speramo di raguadagnare nostra gran perdita. »

Allora il romito scrisse a un suo amico secreto che'l di del torneamento li trammetesse arme e cavallo secretamente. E rinviò li donzelli. E l'amico fornì la richiesta del romito, che'l giorno del torneamento li mandò cavallo & arme ; e fu il giorno nella pressa de' cavalieri, & ebbe il pregio del torneamento. Le guardie l'ebbero veduto : avvisarolo : & incontanente lo levaro in palma di mano a gran festa. La gente rallegrandosi abbatterli la ventaglia dinanzi dal viso, e pregarlo per amore che cantasse. Et elli rispose : Io non canteœ mai, se io non ho pace da mia. » I nobili cavalie si lasciarono ire dalla dama, e richieserle con gran preghera che li facesse perdono. La dama rispose : « Ditelì così, ch'io non li perdonerò giammai, se non mi fa gridare mercè a cento baroni & a cento cavalieri & a cento dame, & a cento donzelle, che tutti gridino a une voce : mercè ! e non sappiano a cui la si chiedere. »

Allora il cavaliere, il quale era di gran savere, si pensò che s'appressava la festa della Candelara, che si facea gran festa al Po, e le buone genti veniano al monistero ; e pensò : mia dama vi sarà, e saravvi tanta buona gente, quanto ella adomanda che gridino mercè. Allora trovò una molto bella canzonetta : e la mattina per tempo salio

in sue lo pergamo, e cominciò questa sua canzonetta quanto seppe il meglio, che molto lo sapea ben fare, e dicea in cotale maniera :

Altresi com l'olifans (1)....

Allora tutta la gente, quella che era nella chiesa, gridaro : mercè ! e perdonolli la donna. E ritornò in sua grazia come era di prima. »

D'UNE AVENTURE QUI ARRIVA EN PROVENCE A LA COUR DU PUY (2)

« Il se tint au Puy-Notre-Dame, en Provence, une noble cour quand le fils du comte Raymond fut fait chevalier. On invita toute la noblesse et il en vint tant par amour que les robes et l'argent manquèrent et qu'il fallut que le comte prît dans la garde-robe des chevaliers de sa terre pour donner aux chevaliers de la Cour. Quelques-uns s'opposèrent (à ce qu'il fît cette largesse à leurs dépens), d'autres y consentirent.

Le jour où l'on ordonna la fête, on plaça, comme de coutume, un épervier privé sur un bâton : celui qui se sentait assez riche et d'assez grand cœur prenait le dit épervier sur le poing, et il devait défrayer la Cour cette année. Les chevaliers et les bacheliers, qui étaient gais et d'heureuse humeur, faisaient entre eux de belles chansons, air et paroles, et quatre examinateurs étaient établis qui signalaient celles qui avaient du prix et, quant aux autres, conseillaient à leurs auteurs de les rendre meilleures...

Or, l'un de ces chevaliers (appelons-le messire Alâman), homme de grande prouesse et de grand mérite, aimait une très belle dame de Provence, laquelle avait nom Madame Grise, et il l'aimait si discrètement que

(1) L'avant-dernier vers de chaque couplet de cette chanson, qui en a cinq, se termine par le mot *merce*.

(2) Traduction de Chabaneau.

personne ne pouvait lui faire dire son secret. Les bacheliers du Puy convinrent ensemble de l'amener à se (vanter de sa bonne fortune). Ils dirent à quelques chevaliers et barons : « Nous vous prions de faire en sorte qu'au premier tournoi qui aura lieu, chacun se vante (de son avantage). Messire un tel, pensaient-ils, est preux et habile aux armes ; il ne manquera pas de bien faire au tournoi, et, animé qu'il sera par l'allégresse, entendant les autres se vanter, il ne pourra s'empêcher de tirer, lui aussi, vanité de sa dame. Ainsi fut la chose ordonnée.

Le tournoi eut lieu, le chevalier eut le prix des armes; il s'échauffa de plaisir et, le soir, lorsque, en se délassant, ses compagnons commencèrent à se vanter qui d'une belle femme, qui d'une belle joute (où il avait triomphé), qui d'un beau château, qui d'un bel autour, qui d'une belle aventure, il ne put se tenir de se vanter aussi d'avoir une si belle dame.

Or il advint que, retournant pour prendre son plaisir d'elle, comme il avait accoutumé, la dame le congédia. Troublé et plein de douleur il s'éloigna d'elle et, fuyant la compagnie des autres chevaliers, il s'en alla dans une forêt et se retira dans un ermitage en si grand secret que personne n'en sût rien. Or, qui aurait vu le tourment des chevaliers et des dames et demoiselles, qui se lamentaient de la perte d'un si noble chevalier, en aurait eu grand'pitié.

Un jour, les bacheliers du Puy, s'étant égarés à la chasse, arrivèrent, par hasard, au dit ermitage. Apprenant d'eux qu'ils étaient du Puy, il leur en demanda des nouvelles, et eux se prirent à lui conter qu'ils n'en savaient que de fort tristes, que, pour une faute légère, ils avaient perdu la fleur des chevaliers, que sa dame lui avait donné congé et que personne ne savait ce qu'il pouvait être devenu. « Mais, ajoutèrent-ils, un tournoi est annoncé pour un jour prochain, où il y aura beaucoup de gentilshommes et nous pensons qu'il a trop noble cœur pour ne pas venir, n'importe où qu'il se trouve, jouter avec nous ce tournoi. Nous avons disposé des gardes forts et

habiles qui l'arrêteront et, de la sorte, nous espérons réparer la grande perte que nous avons faite. »

Le chevalier écrivit alors à un sien ami secret de lui envoyer en grand mystère le jour du tournoi un cheval et des armures et les chasseurs le quittèrent (emportant sa lettre). L'ami répondit à la demande de l'ermite et le jour du tournoi lui envoya armes et cheval ; il put ainsi se mêler à la foule des chevaliers et il eut le prix du tournoi. Les gardes, l'ayant vu, le reconnurent, et incontinent le portèrent en triomphe à grande fête. Les seigneurs qui l'entouraient, dans leur joie, abattirent la visière de son casque et le prièrent, par amour, de chanter. « Je ne chanterai jamais, répondit-il, si ma dame ne fait la paix avec moi. » Les nobles chevaliers allèrent alors trouver la dame et la requirent avec prière de lui pardonner. « Dites-lui, répondit-elle, que je ne lui pardonnerai jamais, à moins qu'il ne me fasse crier merci par cent barons et cent chevaliers et cent dames et cent demoiselles qui tous crient d'une seule voix : Merci, sans savoir qui ils implorent. »

Le chevalier, qui était de grand sens, pensa en lui-même que le temps approchait de la fête de la Chandeleur qui attirait toujours une nombreuse et noble assistance. « Ma dame, se dit-il, y sera et il y aura autant de nobles personnes qu'elle en demande pour crier merci. » Alors il composa une fort belle chanson, et, le matin (de la fête), de bonne heure, il monta sur un lieu élevé et commença sa chanson du mieux qu'il put, — il savait fort bien chanter, — et cette chanson disait ainsi :

Alors, tous ceux qui étaient dans l'église crièrent ensemble : merci ! et la dame lui pardonna, et il revint en grâce auprès d'elle, comme il était auparavant. »

Allusions historiques. — Les allusions historiques sont rares dans l'œuvre de notre troubadour. Nous savons seulement qu'il alla à Palencia, en Espagne, et qu'il adressa une de ses plus belles chansons à une com-

tesse « noble et gaie », qui devait être l'arrière petite-fille du premier troubadour, Guillaume de Poitiers, Marie (1153-1192), fille de Louis VII et d'Alienor (1).

Enfin, d'après le *planh* découvert par M. Bertoni, R. de Barbezieux aurait été en relations avec le comte de Provence, Alphonse II, mort en 1209. Si l'on admettait l'hypothèse de M. Bertoni (*Annales du Midi*, 1911, p. 304), notre troubadour aurait fréquenté aussi la cour du jeune roi anglais Henri II (mort en 1183). Mais on verra plus loin que l'attribution de ce *planh* à notre troubadour est fort improbable.

La biographie provençale nous donne d'autres renseignements. En laissant de côté la partie romanesque du récit, il reste quelques précisions qui nous paraissent devoir être retenues.

Il est possible que Rigaut (2) fût timide dans le monde, comme le dit la biographie provençale (3) : mais il est vraisemblable que ce renseignement est inventé d'après les chansons où Rigaut parle de sa timidité.

Rigaut était, dit encore la biographie, « un chevalier du château de Barbezieux, de Saintonge, de l'évêché de

(1) Alienor s'était mariée en 1137 à Louis VII, puis elle avait épousé Henri I d'Angleterre.

(2) Le nom du troubadour apparaît dans les manuscrits sous des formes très différentes : *Ricartz*, *Ricautz*, *Richartz*, etc. La vraie forme, attestée par les chartes, paraît être *Rigaut*. M. A. Thomas veut bien me donner les renseignements suivants pour la solution de ce petit problème d'onomastique : la leçon constante de C est *Rigautz* ou *Rijautz ;* « j'ai noté l'existence d'un acte de 1163 où on lit : *Wil' Testaudi filius Rigaudi de Berbezilho* (Arch. dép. Charente H 429, publié dans *Documents hist. sur l'Angoumois*, 1864, I, 144) et d'un acte de 1157 émané de G^me^ Taillefer, Cte d'Angoulême, en présence de *Rigaudo de Barbezilo* (copie dans *Coll. de Périgord*, à la Bibl. Nat., T. 156, p. 77.» Chabaneau avait relevé ces deux mentions et quelques autres ; cf. infra. Chabaneau avait aussi relevé les différents noms donnés à notre troubadour par les divers chansonniers. La forme qui domine est *Rigaut* ou *Ricaut*.

(3) La nouvelle italienne vante sa discrétion ; mais elle ne dit pas qu'il fût timide dans le monde, au contraire : cf. la fin du récit.

Saintes, pauvre *vavassor* (1). » Nous avons quelques documents concernant deux de ses ancêtres : un *Rigaudus de Berbezil* (2) est témoin en 1116 à un acte en faveur de Fontevrault et un *Wifelmus Testaudi, filius Rigaudi de Berbezillo*, est cité en 1163 (3). M. P. Meyer conjecture que ce dernier était sans doute le père de notre troubadour : le Rigaut de Barbezieux de 1116 pourrait être le grand-père dont le petit-fils aurait repris le nom-prénom, comme cela arrivait assez souvent. Chabaneau de son côté a relevé le nom d'un *Rigaudum de Berbezilio*, mentionné sans qualification dans une charte de Guillaume, comte d'Angoulême, du 28 janvier 1157 (4). Ce doit être le même personnage que celui de 1163, probablement le père de notre troubadour.

Toujours d'après la biographie provençale, Rigaut « s'énamoura d'une dame, qui était la femme de Jaufre de Tonnay (5), vaillant baron de cette contrée.» Plusieurs personnages de ce nom nous sont connus par les chartes; voici les principaux documents réunis par Chabaneau.

Un *Gaufridus Tauniacensis* vivait en 1097-1099, et entre 1100-1107 (6). Il ne saurait s'agir de notre personnage. Parmi les témoins d'une charte de 1174 se trouve un *Gaufridus de Taunai* (7). Celui-ci, à moins que ce ne soit son fils, serait mort en 1220. Peut-être est-ce le même qui est cité dans B. de Born, *Pois Ventadorn*. En 1214, un *Gaufridus de Tonai* est, avec les troubadours Savaric de Mauléon et Renaud de Pons, garant de la

(1) Les *vavassors* et les *comtors* étaient des chevaliers d'un rang peu élevé.

(2) *Arch. hist. de la Saintonge*, VII, 27.

(3) *Ibid.* p. 257. Les deux textes sont cités par M. P. Meyer, *Romania*, 1910, p. 103.

(4) *Arch. hist. Saintonge*, IV, 71.

(5) Tonnay-Charente, arrondissement de Rochefort, Charente-Inférieure.

(6) *Cartulaire de N. D. de Saintes*, p. 81, 84 (Chabaneau).

(7) *Ibid.* p. 76.

trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre (1). C'est sans doute à ce Jaufre de Taunay que la biographie fait allusion (2).

La femme de ce Geoffroy de Tonnay, nous dit la biographie, était « fille de Jaufre Rudel, prince de Blaye. » Ce détail ne nous est donné, il est vrai, que par deux manuscrits, qui n'en font qu'un (IK). Mais on ne voit pas trop pour quel motif il aurait été ajouté, tandis que les copistes trouvant ce détail oiseux et peu intéressant pour eux, auraient pu le laisser d côté.

Ce Jaufre Rudel, fait observer Chabaneau, est peut-être le même qui figure dans la biographie de Savaric de Mauléon et pourrait être un fils du troubadour (3). On trouve un Jaufre Rudel cité en 1227 et en 1231 (4) ; mais il n'est pas sûr que ce soit notre personnage. En 1258 Girard de Blaye complète une donation faite à une date non indiquée par « *Gaufridus Rudelli et domna Mabilia* eiux uxor, parentes nostri (5). » Est-ce encore notre personnage ? Nous ne pouvons nous prononcer (6). En tout cas ce titre de *prince de Blaye* indique qu'il était de la famille du célèbre troubadour.

On trouvera dans un article de Gaston Paris sur Jaufré Rudel (7) la généalogie de la famille des « princes » de

(1) Teulet, I, 405, n° 1033 ; d'après Chabaneau, *Hist. Gén. Lang* X, p. 251, n. 3.

(2) Les seigneurs de Tonnay étaient aussi seigneurs de Didomée ou Didonie. Un *G. de Didonia* est cité dans un texte de cette époque (1198-1213 ?) : *ego* G. de Didonia cum uxore mea. M. [Maria ?]... ». *Cartularium Vallense*, p. 22 (d'après Chabaneau). Mais ce n'est peut-être pas notre personnage. Cf. Gifardus de Didonia, *ibid.* p. 42.

(3) *Hist. Gén. Languedoc*, X, p. 251, n. 4.

(4) Il est témoin, avec Savaric de Mauléon et Geoffroy de Pons : Teulet, II, 122 ; *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 255, n. 2.

(5) *Gallia Christiania*, II, *Preuves*, p. 289 ; cf. encore p. 484.

(6) Cf. encore, en 1243, un *Gaudrifus Rudelli de Blavia*, cité dans un acte de Henri III, roi d'Angleterre : Teulet, *Trésor des Chartes*, II, p. 505, n° 3075.

(7) *Mélanges de litt. fr. au Moyen-Age*, p. 500.

Blaye, d'après l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France* du chevalier de Courcelles (Paris, 1828). En voici un extrait :

Gérard II, seigneur de Blaye, mentionné vers 1160 et 1164.

Jaufré Rudel, le poète.

I

Jaufre Rudel II, s. de Blaye, existait encore en 1242.

Mais Gaston Paris fait observer que Jaufré Rudel, le poète, était sûrement prince ou vicomte de Blaye et que Gérard II ne le devint qu'à la mort du poète, en 1148. Jaufré Rudel devrait donc remplacer Gérard dans le tableau ci-dessus et prendre le titre de Jaufré Rudel II, car il y a en eu un autre avant lui. Jaufré Rudel II (devenu III), fils ou neveu du poète, serait le père de la dame chantée par Rigaut.

Il faut remarquer que si le Jaufré Rudel qui vivait encore en 1242 était le père de la femme chantée par Rigaut, il devait être assez âgé. Rigaut serait mort avant 1215 (date de la mort de Don Diez Lope de Haro). S'il a quitté la France vers 1210-1212, la fille du Jaufré Rudel de 1242 ayant au moins à ce moment là une vingtaine d'années, Jaufré Rudel II (III) serait né entre 1180-1190, ce qui n'est pas invraisemblable, mais ce qui rend peu probable que Rigaut ait chanté sa fille : car Rigaut paraît avoir écrit plus tôt, s'il a vraiment été à la Cour de Marie de Champagne (morte en 1191). Si le Jaufré Rudel de 1227-1231 et celui de 1242 n'étaient pas les mêmes et représentaient le père et le fils (ou neveu héritier), l'âge du père s'accorderait mieux avec les dates, vraies ou vraisemblables, de la biographie de Rigaut.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Rigaut de Barbezieux adresse la plupart de ses poésies à une femme qu'il appelle *Mielhs-de-Domna*, *Mieux-que-Dame*. Ce nom de convention apparaît, ordinairement à la *tornade*, dans les chansons suivantes : II, str. v, III (au 8e vers de chacune des cinq strophes et au début de la *tornade*),

V (str. V), VI (au 6e vers de chacune des cinq strophes et au début de la *tornade*), VII (à la *tornade*).

Ainsi *Melhs-de-Domna* apparaît dans cinq chansons sur neuf.

Dans la chanson II apparaît, à côté de *Melhs-de-Domna*, *Bels Bericles* ; mais il n'est pas sûr que cette *tornade* soit authentique.

Melhs-de-Domna n'apparaît pas dans les chansons I, IV, IX ; la première est adressée simplement à une dame *Domna*, mais il y a dans la *tornade* (ainsi qu'au vers 42) : *melhorar* ; d'ailleurs, par la simplicité de la forme, cette pièce pourrait appartenir à la première période de l'activité poétique de Rigaut .Peut-être ces trois pièces forment-elles un groupe.

La chanson VIII est adressée à *Mos Trezaurs*, mais cette pièce ne paraît pas être de Rigaut.

La chanson X, qui est parmi les plus intéressantes de notre troubadour, est adressée à une comtesse de Champagne, qui pourrait être désignée encore par le *Bels Paradis* de la deuxième tornade, si cette tornade est authentique.

A côté de *Melhs de Domna* apparaît un autre *senhal* : *M'Arma e Mòn Cors* (*Mon Ame et Mon Corps*) (1). On le trouve, à la tornade, dans les quatre chansons suivantes : I, V, VI, X. Les exemples des chansons V et VI semblent indiquer qu'il s'agit de la même personne que *Mielhs de Domna* : dans la chanson V c'est le seul *senhal* qui soit à la tornade. (*Melhs de Domna* se trouve dans la strophe précédente). La chose est moins claire pour la chanson VI, où la tornade, renfermant les deux *senhals*, présente quelques difficultés. Si notre interprétation est exacte (voir les notes de cette chanson), il semble que Rigaut joue sur les mots dont ce *senhal* est composé *M'Arma e mon Cors*, c'est *Melhs de Domna*, mais c'est aussi Rigaut : par ce dédoublement Rigaut peut par-

(1) Nous entendons *corps* plutôt que *cœur*, l'opposition avec *arma* étant plus nette : c'est en somme l'expression *corps et âme*

ler de sa dame ou de lui-même et réciproquement en parlant de lui-même, comme ici, parler de sa dame. En tout cas Rigaut se trouve loin d'elle.

La chanson I nous laisse entendre aussi qu'il est loin de son « âme » et de son « corps », si du moins la deuxième tornade est authentique et si le texte que nous avons proposé est exact : « rien ne me retiendrait *ici* (*sai*) », dit Rigaut : malheureusement nous ne savons pas ce que représente *sai* : est-ce la cour de Don Lopez de Haro ou celle de la comtesse de Champagne ?

Quant à la chanson X, adressée à la comtesse de Champagne, elle nous apprend aussi, à la tornade, que Rigaut laisse dans la douleur son « âme » et son « corps ».

Si on rapproche le *senhal* de *M'Arma e Mon Cors* de *Melhs de Domna*, on en arrive à conclure que la dame chantée par Rigaut sous ces deux appellations doit être la même personne. L'affection, sincère ou feinte, de Rigaut pour *Mieux-que-Dame* et *Son Ame et son Corps* semble faire l'unité de sa vie et de son œuvre.

Nous ne trouvons qu'une allusion un peu précise aux relations de Rigaut avec *Melhs-de-Domna* : il avoue (II, str. 5) qu'il l'a fuie pendant deux ans et qu'il revient à elle vaincu et repenti. Il pourrait donc y avoir deux séries de chansons dans son œuvre : un groupe composé avant sa fuite, un autre après son retour. Peut-être dans l'intervalle a-t-il composé la chanson VI, où il dit qu'il est à Palencia et qu'il y « fait pénitence » (VI, str. 4). La chanson III est adressée à *Melhs-de-Domna* pendant qu'elle était « jeune d'ans ». (III, 66 : cf., toute la strophe VI). La chanson V paraît faire allusion à la chanson II et par conséquent lui être postérieure : Rigaud s'y plaint d'avoir longuement imploré la pitié (v, 3-4 requist *merce* ; cf., ch. II, v. 10, *clamar merce* ; toute la pièce est d'ailleurs sur ce thème) et de n'avoir rien obtenu.

La même chanson II, où Rigaut nous parle de son absence de deux ans, contient une allusion formelle à une faute commise par lui et qui aurait consisté à « trop

parler » (v. 35) par excès d'orgueil ou plutôt d'amour (v. 30) et à proférer des « paroles mensongères et viles » (v. 40). C'est de cette chanson, on le sait, que le biographe a tiré sa romanesque histoire. Il semble d'ailleurs que Rigaut l'ait composée au moment de son retour d'exil, mais quand il était encore loin de sa dame, si toutefois le début de la strophe V doit être pris à la lettre.

En résumé Rigaut a dû voir d'abord *Melhs-de-Domna* agréer ses chansons : la chanson III, où il fait l'éloge des « yeux amoureux et clairs » de sa dame et consacre une strophe à chanter sa jeunesse, pourrait être de ce nombre. Il se serait ensuite enfui et la chanson VI aurait été composée pendant son absence, en Espagne. La chanson II aurait été composée au moment de son retour. La chanson V ferait allusion à la précédente. Quant à la chanson VII, les plaintes sont trop générales pour qu'on puisse essayer de lui donner une place dans la liste que nous essayons d'établir : le fonds en est à peu près le même que celui de la chanson V, du moins celui des strophes II, III et suivantes sur la patience et les suites heureuses qui en résultent pour les parfaits amants. Venons en maintenant aux diverses questions qui se posent au sujet de la chanson X et de la comtesse de Champagne.

Cette chanson, qui fut parmi les plus célèbres de Rigaut, comme le prouve le nombre de manuscrits qui nous l'ont conservée, est dédiée à la comtesse de Champagne, Marie, fille d'Aliénor d'Aquitaine : cette dernière était elle-même la petite-fille de Guillaume de Poitiers, le premier troubadour, et avait hérité de son grand-père le goût de la poésie et aussi celui des aventures. Rappelons ici quelques lignes importantes de Gaston Paris : « Le centre de l'influence provençale dans la France du Nord paraît avoir été la cour d'Aliénor de Poitiers, devenue la femme de Henri II d'Angleterre, et surtout celle de

sa fille Marie de Champagne ; c'est là qu'on propagea les idées sur l'amour qui faisaient le fond de la poésie provençale, et qu'on essaya d'établir, dans de brillantes réunions de chevaliers et de dames, une sorte de code de l'amour courtois, dont nous avons une rédaction latine dans le livre d'André le Chapelain... Les troubadours les plus célèbres, comme Bertran de Born et Bernard de Ventadour, se rendaient auprès d'Aliénor, tandis que, sous les auspices de Marie, Chrétien de Troyes introduisait dans les romans bretons la théorie de l'amour que ces nobles dames prétendaient mettre à la mode. C'est aussi Chrétien qui, l'un des premiers, composa des chansons dans la forme de celles des troubadours (1). »

M. Gauchat s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Un second centre [d'influence provençale] s'est formé à la cour de Champagne, où résidait la fille d'Aliénor, Marie de Champagne. Rigaut de Barbezieux doit avoir fréquenté cette cour ; aussi les mss. français contiennent-ils six poésies de lui, sur dix qu'il nous a laissées. Il y eut là peut-être des rapports personnels entre les troubadours et Chrétien de Troyes, dont nous connaissons trois poésies courtoises, qu'on peut considérer comme les plus anciennes qui soient venues jusqu'à nous. En cherchant bien, on pourrait assigner à chacune des idées de Chrétien, voire à des vers ou des strophes entières une origine provençale : *Nus, s'il n'est courtois et sages, Ne puet d'Amor riens apprendre... Raison li covient desprendre E metre mesure en gages.* C'est le programme de la nouvelle école ! (2) »

Gaston Paris dit ailleurs, en parlant de Rigaut : « Nous le voyons composer des chansons à la cour de Marie, comtesse de Champagne, de 1164 à 1191, et sans doute vers 1170 (3). »

(1) G. Paris, *La litt. fr. au m. âge*, 3e éd. p. 200.

(2) L. Gauchat. *Les poésies provençales conservées par des Chansonniers français*, *Romania*, 1893, p. 373.

(3) *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle*, Introd. p. CXX.

En fait, nous ne connaissons qu'une chanson adressée à la comtesse de Champagne (*Tuit demandon...*) et la date de 1170 est arbitraire. Il se pourrait que Rigaut de Barbezieux fût venu plus tard à sa cour, car les poésies des troubadours pouvaient s'adresser à des femmes âgées et non pas seulement à de jeunes femmes (1). Il faut remarquer, en tout cas, qu'une seule chanson porte le nom de la « comtesse de Champagne » : si les pseudonymes qui terminent les autres ne cachent pas son nom — comme cela est probable —, il semble que Rigaut aurait eu peu de succès à cette cour ou qu'il y serait resté peu longtemps, si toutefois il y a réellement séjourné.

Nous le croyons : sa poésie composée au moment où il quitte cette cour, comme l'a observé M. Crescini en faisant allusion au vers 44 (2), le prouve : M. Crescini a également remarqué que c'est à la cour de Champagne que Rigaut a dû connaître la légende de Perceval, légende qui venait d'être alors illustrée par le poème de Chrétien de Troyes. On n'est pas d'accord sur la date de ce poème. On sait seulement qu'il a été composé avant 1191, date de la mort du comte Philippe de Flandres, auquel il est dédié (3). Gaston Paris en fixe la composition aux environs de 1175 (4). C'est après cette date que Rigaut aurait visité la cour de Champagne. La légende de Perceval devait encore y être dans tout son éclat et on verra, d'ailleurs, par les notes que Rigaut a imité formellement et littéralement (5) le texte de Chré-

(1) Marie de Champagne avait 19 ans en 1164, donc 46 en 1191. Cf. V. Crescini, *Nuove postille al trattato amoroso d'Andrea Capellano;* p. 88.

(2) M. Crescini traduit : *les Champenois* (*I Campanezi*) ; c'est le *territoire champenois, la Champagne* qu'il faut entendre.

(3) W. Fœrster, *Kristian von Troyes Erec und Enide* (*Rom. Bibl.* n° 13) ; 2e éd., Halle, 1909, p. VIII-IX.

(4) G. Paris, *La litt. fr. au m. âge*, 3e éd., § 57.

(5) On ne trouve que trois autres allusions à Perceval chez les troubadours : Zorzi, *En tal dézir* ; Isnart d'Entravenas, *Del sonet* ; R. de Vaqueiras, *Aram requier* ; Birch-Hirschfeld (p. 48) cite un autre exemple de *Flamenca*, sans indication du vers. L'allusion de Rigaut paraît être la plus ancienne.

tien. L'activité poétique de Rigaut se serait dont exercée entre 1175 et 1215, date de la mort de Lopez de Haro (1).

La biographie se termine pas ces lignes : « La dame mourut : et lui s'en alla en Espagne auprès du vaillant baron de Diego : c'est là qu'il vécut et qu'il mourut (2). » Don Lopez Diaz de Haro (Haro est une ville de Biscaye) n'est pas un inconnu (3).

Il a joué un grand rôle dans l'histoire espagnole du temps. En 1201, il fait des donations importantes au prieuré de Najera (4). En 1212, il commandait une partie des troupes espagnoles à la bataille de las Navas de Tolosa (5). Il mourut en 1215 (6).

Peire Vidal fut son protégé et a fait son éloge (7). De même Aimeric de Pégulhan, qui dit de lui qu'il était *savis e pros* (8). Raimon Vidal de Besalu s'exprime de même : « E. W. Diégo que tant fo pros. » (9.)

La biographie et le texte de la tornade d'une chanson de Rigaut (*Lo nous mes d'abril comensa*) sont en contra-

(1) On remarque que la seule allusion à Ovide faite par Rigaut se trouve dans la chanson *Tuit demandon;* Ovide était fort à la mode, dans la France du Nord, pendant le XIIe siècle et les œuvres de début de Chrétien de Troyes furent des imitations d'Ovide (cf. le début de *Cligès*) ; la mention d'Ovide dans cette chanson ne me paraît pas être due au hasard.

(2) Comme plus haut, à propos de la mention de J. Rudel, ce détail ne se trouve que dans les mss. IK, qui remontent à la même source.

(3) Cf. sur ce personnage entre autres auteurs, C. Michaelis, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, *XXVI*, 215.

(4) *Bibl. Ecole des Chartes*, 1883, p. 169, sq. Rapport adressé à l'abbé de Cluny par Jémeno, ex-prieur de Notre-Dame de Najera (Espagne).

(5) Milà, *De los trovadores en España*, p. 127.

(6) *Dicc. géográfico-històrico de España, por* la R. Academia de Historia, Seccion II, Madrid, 1846.

(7) Ed. J. Anglade, VI (*Car'amiga*), str. VII.

(8) *En aqel temps...* v. 4.

(9) *Abrils issia...*, v. 767.

diction. Rigaut assure à sa dame qu'il reste près d'elle, quoiqu'il soit en Espagne (*ves Palensa*, cf. la note à ce vers) ; la biographie dit qu'il se retira dans ce pays après la mort de sa dame.

Il semble bien que la biographie n'ait pas inventé le voyage et le séjour de Rigaut auprès de Lopez Diaz de Haro ; peut-être y avait-il une allusion à ce personnage dans une des tornades de Rigaut qui manquent à quelques-unes de ses chansons, ou dans une chanson perdue. Le détail paraît en tout cas fort vraisemblable. A quelle époque Rigaut se rendit-il près de son protecteur ? Ici nous sommes réduits aux hypothèses de Gaston Paris, qui veut faire de Rigaut un poète du XIIe siècle (1), et qui admettrait volontiers qu'il est venu en Espagne vers 1180. Cette date nous paraît beaucoup trop reculée. D'après les allusions faites à Lopez Diaz par Peire Vidal, Aimeric de Pégulhan et Raimon Vidal, nous croirions plutôt que ce personnage était dans toute sa gloire aux environs de 1200 — plutôt après qu'avant — et que c'est surtout pendant la période de 1200 à 1215 qu'il a protégé les troubadours.

C'est pendant cette période que nous placerions volontiers le séjour de Rigaut auprès de lui.

Rigaut aurait donc commencé par chanter la dame de Geoffroy de Tonnay ; puis, la célébrité étant venue, il serait allé à la cour de Champagne où il aurait peut-être séjourné peu de temps. Puis, il serait allé non plus en Saintonge, auprès des petites cours où il avait d'abord chanté, mais auprès de ce personnage célèbre, Lopez de Haro, qui, à l'instar des rois de Castille ou d'Aragon,

(1) Cf. supra, p. 226.

(2) Chabaneau se demande, dans une note, si Rigaut n'aurait pas été deux fois en Espagne ; puisqu'il se retira auprès de Lopez Diaz, c'est qu'il était déjà connu de ce personnage. Mais cette hypothèse, qui reste vraisemblable, n'est pas nécessaire. Rigaut alla auprès de Lopez Diaz comme beaucoup d'autres troubadours ; mais à la différence des autres, il séjourna à sa cour et y mourut.

avait une cour de poètes à sa discrétion. C'est ainsi que nous nous représentons la vie de notre troubadour (1).

III

Rigaut de Barbezieux et le roman de Guillaume de Dole

Gaston Paris a soulevé, à propos de notre troubadour, une question intéressante. Le roman de Guillaume de Dôle (2) renferme des citations de poésies lyriques françaises, et, sous une forme francisée, trois strophes appartenant à des chansons de troubadours : une de Jaufre Rudel, une autre de Bernart de Ventadour, et une troisième qu'un manuscrit attribue à Daude de Pradas, mais que Gaston Paris voudrait restituer à R. le Barbezieux. Rappelons que le roman de Guillaume de Dôle a été composé en 1200 environ et que « les chansons qui y sont citées non seulement existaient à cette date, mais étaient célèbres et répandues. »

Voici la strophe citée :

Bele m'est la voiz altane
Del roissillol el Pascor,
Que foelle est verz, blanche flor,
Et l'erbe nest en la sane.
Dont raverdissent cil vergier,
Et j'oi (3) m'amor tel mestier,
Que cors me garist et sane. (V. 4639-45).

Cette strophe correspond à la première strophe d'une chanson attribuée à Daude de Pradas par le seul manuscrit qui l'a conservée (4). La voici :

(1) Par suite la chanson n° VI serait parmi les dernières composées par Rigaut.

(2) *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle*... publié par G. Servois, Paris, 1893. (*Société des anciens textes français*). L'introduction de M. Servois est suivie d'une étude de Gaston Paris sur les chansons citées dans le roman (p. LXXXIX — CXXI). L'auteur du roman appelle cette chanson *auvrignace* ; celle de B. de Ventadour est appelée *son poitevin*, l'autre *son* simplement.

(3) *Sic* : *W* a gardé le vrai texte : *e Joys m'auric tal mestier.*

(4) Ms C, Bibl. Nat. *f. fr.* 856.

Belha m'es la votz autana
Del rossinhol en Pascor,
Quan fueth'es vertz e blanca flor
Nays e l'erbet' en la sanha
E retendeysson li vergier ;
E joys auria m tal mestier
Que tot mi reve e m sana. (1)

Gaston Paris admettrait « à la rigueur » que cette pièce fût de Daude de Prádas et qu'elle ait pu être connue « en France », avant 1200, date de la composition du roman de Guillaume de Dôle, et même assez longtemps avant ; car il fallait que les pièces provençales eussent acquis déjà une certaine célébrité pour qu'elles fussent admises dans un poème français. Nous connaissons peu de chose sur la vie de Daude de Pradas : nous savons cependant qu'il dédia un de ses poèmes didactiques, sur les *Quatre Vertus*, à un Estève de Chalençon, évêque du Puy, qui siégea de 1220 à 1231 (2). Il aurait pu composer, dit G. Paris, « une trentaine d'années plus tôt des chansons qui auraient eu un prompt succès. »

Mais d'autre part la très courte biographie provençale dit à propos de ses chansons que « no movian ben d'amor. Per que non avian sabor entre la gen, ni no foron cantadas, ni grazidas. » Sans doute, il ne faut pas attribuer une importance exagérée aux paroles du biographe ; cependant, il y a là une indication qu'on ne peut pas négliger.

Pour ces raisons Gaston Paris doute que cette chanson soit de Daude de Pradas, d'autant plus qu'elle est anonyme dans le manuscrit *W* qui nous en a conservé deux couplets (3). Et il n'hésite pas à l'attribuer à Rigaut de Barbezieux, dont le même ms. *C* attribue d'ailleurs à Daude de Pradas sa chanson *Ben cuidava d'amor gandir*. G. Paris ajoute, pour expliquer cette attribution un peu

(1) Appel, *Prov. Ined.*, p. 87.

(2) Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 345.

(3) Beaucoup de chansons sont d'ailleurs anonymes dans ce chansonnier français.

inattendue : « Rigaut de Barbezieux fut très connu en France, et cela s'explique. Il était saintongeais, et vint en France, à la cour de Marie de Champagne, à laquelle il a dédié sa pièce : *Tuit demandon qu'es devengut d'Amors* qui, ainsi qu'une autre (*Altresi com l'olifans*), est copiée dans trois chansonniers français, tandis que quatre autres au moins sont conservées dans deux ou dans un (1). On place Rigaut « vers l'an 1200-1210. » (2). Cela paraît un peu trop récent, puisque nous le voyons composer des chansons à la cour de Marie, comtesse de Champagne (de 1164 à 1191), et sans doute vers 1170. On s'appuie sur ce fait que sa biographie raconte qu'il se retira en Biscaye, chez Diego Lopez de Haro, qui mourut en 1215 (3), mais le poète a pu mourir avant son patron. Il aurait été epris d'une fille d'un Geoffroy Rudel, femme d'un Geoffroi de Tonnai, mort en 1220 ; mais c'est hypothétique : il peut s'agir d'un Geoffroi de Tonnai plus ancien, et rien ne prouve que cette femme fût la petite-fille et non la fille de Geoffroi Rudel le troubadour ; celui-ci étant mort jeune en 1147, elle serait née vers 1145, ce qui placerait la retraite de Rigaud en Biscaye vers 1180. »

Telles sont les conclusions de Gaston Paris ; elles nous paraissent un peu hasardeuses. Nous convenons avec lui que l'attribution à Daude de Pradas de la chanson *Belha m'es la votz aulana* est fort douteuse, pour de multiples raisons. L'autorité d'un seul manuscrit — où il y a bien d'autres attributions erronées —, le fait que la chanson est anonyme dans un autre, les renseignements donnés par la biographie, l'époque où composa Daude de Prades, qui paraît être plutôt le début du XIIIe siècle que le dernier tiers du XIIe, tout cela est bien loin de plaider en faveur de la paternité de Daude.

D'autre part, l'attribution à Rigaut de Barbezieux ne présenterait pas de difficultés exceptionnelles, si elle

(1) Cf. la liste dans Gauchat, *Les poésies provençales conservées dans les chansonniers français*, *Romania*, t. XXII, p. 364-404.

(2) Chabaneau, *op. cit.*, p. 381.

(3) Chabaneau, p. 251, note.

était attestée. Il ne serait pas nécessaire de le faire aller en Espagne, dès 1180, et d'ailleurs son activité poétique, a bien pu s'étendre de 1170 ou 1180 à la mort de Lopez de Haro. Il y a même dans la chanson quelques expressions qui se retrouvent ailleurs dans son œuvre : *reve* (v. 7), *esbahitz* (v. 32) ; peut-être *cavalier* (v. 34) et *Espanha* (v. 32) devraient-ils être aussi relevés, l'un faisant allusion à sa condition, l'autre à ses relations avec l'Espagne ; mais on voit combien tout cela est fragile, en l'absence d'autres preuves solides et certaines. En réalité la pièce ne paraît pas dans la manière de Rigaut de Barbezieux ; il n'y a pas sa « grâce coutumière », il y a des allusions aux faux troubadours, allusions qui ne se rencontrent pas ailleurs dans son œuvre, et enfin, au point de vue de la langue, il y a des mots rares ou inconnus : *abrossil* (v. 9), *aurana* (v. 22), *sanha* (v. 31), mot inconnu (1), *assorizana* (v. 42), seul exemple donné par Raynouard. Toutes ces raisons plaident contre R. de Barbezieux. L'attribution n'est pas « très probable », comme l'écrivait Gaston Paris, elle me paraît au contraire très improbable.

En revanche, une autre supposition exprimée par Gaston Paris au même endroit serait plus plausible. Il voudrait attribuer à Rigaut la pièce anonyme *Eissamen com la pantera*, dont il ne nous reste que deux strophes (3). La première strophe est consacrée à une comparaison entre la panthère, qui attire les bêtes sauvages par sa bonne odeur et sa beauté, et l'Amour. C'est bien là une comparaison dans le goût de Rigaut ; mais ce n'est qu'une présomption en sa faveur, ce n'est pas une preuve suffisante.

(1) Cf. Lévy, *Suppl. W.*

(2) Le v. 26 dans Appel est inintelligible et l'éditeur avoue qu'il ne comprend pas *son guerrier*. La correction est indiquée par le texte de W, qui est : *que tuit soulaz mi sunt gerrier*. Il faut donc lire, au lieu de *quar cug sol a un son guerrier*, *Quar tug solatz mi son guerrier*.

(3) Bartsch, *Chr. Prov.* 6e éd., c. 252. La pièce se trouve dans le ms. *W* ; cf. Gauchat, *Romania*, XXII, 402.

IV

La Cour du Puy

La Cour du Puy (1) nous est connue par plusieurs allusions dont celle de Rigaut de Barbezieux est peut-être la plus ancienne. On a souvent rappelé, au sujet de cette cour, le passage suivant de la *Biographie* du Moine de Montaudon : « E fo faits senher de la Cort del Puoi Sta Maria, e de dar l'esparvier. Lonc temps ac la seignoria de la Cort del Puoi, troque la cortz se perdet. Et pois el se parti d'aqui e s'en anet en Espaingna... » Ce texte nous apprend trois choses : c'est que le Moine de Montaudon devint le « Seigneur » de la Cour du Puy, qu'il exerça longtemps la « seigneurie » et que la Cour se dispersa de son vivant. Les témoignages plus anciens que ceux de Rigaut de Barbezieux et du Moine de Montaudon manquant, il semble bien que cette « Cour » n'ait eu qu'une vie éphémère.

Il y est fait allusion dans la *Chanson de la Croisade*, v. 7954 :

> Qui no sap cosselh pendre l'ora que l'a mestier,
> Ja a la Cort del Poy no prengua l'esparvier.

Si nous voulions donner à ce témoignage une valeur historique, nous pourrions admettre que la « Cour » existait encore en 1218. Un troubadour postérieur, Isnart d'Entravenas, la cite, à côté de Milan et de Pavie, mais

(1) Sur la question de la *Cour du Puy* voir : Paul Meyer, *Chanson de la Croisade*, II, p. 399, note (on y trouvera réunis la plupart des textes) ; Chabaneau, *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat X, 269, n.3, 368, n. 2 ; de la Salle de Rochemaure, *Troubadours cantaliens*, I, 285 et suiv. (peu important) ; C. Fabre *Mélanges Chabaneau*, p. 258-259.

Cf. la nouvelle italienne donnée plus haut et la première strophe de la chanson *Atressi com l'orifanz*.

à la suite de personnages légendaires, comme Belin, Isengrin, Renart, Floris :

Ni Floris qu'era amaz,
Ni Meilans ni Pavia,
Ni'l Puois Santa Maria,
Ni tiflas de Roai,
Ni Raols de Cambrai
No i foron... (1)

Enfin une dernière allusion, plus intéressante celle-la, à cette Cour se trouve chez Guiraut Riquier, dans son commentaire poétique de la Chanson de Guiraut de Calanson sur le *menor ters d'amor* (*A leys qu'ieu am...*); voici le passage (2) :

En Guiraut (3) a prezen
Fes sa chanson retraire,
En que dis son vejaire
Primamen e subtil,
Lai en la Cort gentil
Del Puey, qu'esser solia
Honrada, que's fazia
Per pretz e per honor
On tug li grand senhor,
Baro e cavayer
E donas per entier
Pretz ab laus conquerer
Venian per vezer
La Cort onradamens
A fair totz faitz plazens.

Guiraut Riquier parle de cette institution comme d'une chose du passé (*solia*) et on peut être à peu près certain que, si elle avait existé de son temps, il aurait pensé à lui adresser ses vers.

Tels sont les textes : il nous apprennent peu de chose, comme on le voit. Chabaneau fait l'observation suivante:

(1) Selbach, *Das Streitgedicht in der altprov. Lyrik*, p. 110.

(2) Mahn, *Werke der Troub.*, t. IV, p. 210-232 ; cf. p. 214 le passage concernant la cour ; cf. sur cette poésie didactique notre ouvrage *Le Troubadour Guiraut Riquier*, p. 254 et suiv. La poésie de Riquier est de 1280 environ, celle de Guiraut de Calanson est d'avant 1204.

(3) Ms. *Gr.*

« Peut-être y a-t-il quelque connexité entre l'établissement de cette Cour et celle de la confrérie formée dans la même ville en 1183, et dont il est longuement parlé au tome VI, p.p. 106-109 de cette histoire. » (1) Cela n'est pas impossible en effet : en 1183, disent les historiens, il y eut au Puy une réunion de princes et de grands seigneurs pour rétablir la paix entre le roi d'Aragon et le comte de Toulouse. Il dut y avoir alors, et peut-être pendant quelque temps après cette date, un *rics bobans*, pour employer les termes dont se sert Rigaut de Barbezieux. Une note des nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale de Languedoc* nous apprend que cette confrérie du Puy, d'abord religieuse, devint bientôt politique ; « abandonnée par le clergé, elle cessa bientôt de compter. » (2). S'il y avait connexité entre l'existence de cette confrérie authentique et celle d'une sorte de Société poétique, les mots (3) de la Biographie provençale au sujet du Moine de Montaudon, qui pouvait faire partie des deux, s'expliqueraient assez bien. D'une manière générale — et pour conclure — il semble que la Cour du Puy ait été en plein éclat vers la fin du XIIe siècle, mais qu'elle ait eu une existence assez brève, étant donné le petit nombre de témoignages fournis par les troubadours du XIIIe siècle.

Quant à l'épervier qui était donné dans ces fêtes, Paul Meyer explique ainsi cet usage : « C'était un usage, qui du reste n'est guère attesté, jusqu'ici, que par

(1) *Hist. Gén. Lang.*, éd. Privat. T. X, p. 269, n. 3.

(2) Ajoutons, pour être complet, que le nom de *Pueg Santa Maria* se retrouve dans une poésie de Guilhem de Berguedan, mais qu'il sert simplement à marquer, pour le poète catalan, une distance éloignée.

Que del Col de Croz
Tro al *Pueg Santa Maria*
N'a menz pretz en tota terra
Aitan quan mars clau ni serra.
(Milà, *Trov. en España*, 1e éd. p. 306.)

(3) *Hist. gén. Lang.*, X, p. 109 n. 2. « Tro que la Cortz *se perdet.* »

des romans d'aventure, de proposer, dans les fêtes, un épervier, comme prix de la beauté. L'oiseau, posé sur un perchoir, était à la disposition de toute demoiselle à qui son chevalier voulait l'offrir, pourvu que celui-ci fût prêt à soutenir les armes à la main la supériorité de sa belle.» (1). Un passage de Rigaut donnerait peut-être l'explication de cet usage : Amour fait comme le bon autour qui attend qu'on l'ait lancé et qui ensuite choisit sa proie (Chanson X., str. 37 : Amour choisit comme le bon faucon (ibid. v. 13).

V

Style. Langue. Métrique. Musique

Style. — On a vu, dans la biographie, qu'un des ornements de style les plus fréquents chez Rigaut provenait de l'emploi qu'il faisait des comparaisons ; on en trouve au moins dix-sept dans ses neuf chansons : comparaison avec Perceval (III, 1), avec un voyageur qui passe un pont étroit (IX, 8), avec des animaux : autour (X, 17), cerf (II, 52), faucon (X, 13), lion (1, 1), éléphant (II, I), le Phénix (III, 37), tigresse (V, 25) : comparaison avec un fleuve, la Durance (VI, 37), avec des objets inanimés: l'année (VI, 10), la clarté du jour (IX, 1), l'étoile du matin (III, 34), avec l'enfer (X, 37), avec la lune (VI, 45), avec le soleil (X, 3), avec un navire naufragé (I, 23). L'emploi de ces comparaisons étant caractéristique de la manière de Rigaut, plusieurs chansons d'autres troubadours commençant par des comparaisons lui ont été indument attribuées, comme on le verra plus loin. Il y a quelques emplois de style allégorique (en particulier I, 44-45), mais ils sont en somme rares. Le style est dans l'ensemble d'une simplicité élégante, à laquelle les compa-

(1) *Chanson de la Croisade*, II, p. 398, n. 2. Suit une série de citations : Chrestien de Troyes, *Erec*, v. 559 et suiv. *Le Bel Inconnu*, v. 1568-1804 ; *Durmart le Galois* (v. 201536) ; *Marquis*, p. 8-9, etc.

raisons, qui sont l'âme de toute poésie, ajoutent un charme de plus. Il est doux-coulant, comme aurait dit Ronsard ; il est la charmante parure d'idées gracieuses et fines ; il peut passer pour un modèle du style des troubadours classiques.

Langue. — Il y a peu d'observations à faire sur la langue de notre poète, qui, étant d'un pays de pure langue d'Oïl, a emprunté pour ses poésies la langue commune des troubadours. Les nuances dialectales que l'on peut relever, surtout d'après les rimes, ne sont ni très nombreuses ni très importantes. Les plus remarquables sont les rimes en — *aus*, au lieu de — *als*, dans la chanson III.

Nous avons relevé aussi les rimes en — *ia* au lieu de *ida*, de la chanson IX ; elles ne sont pas spéciales à la région saintongeaise et on trouve ce traitement en Dauphiné et ailleurs.

Les infinitifs *retrair*, *astrair* se trouvent dans la chanson VIII, dont l'authenticité est très douteuse.

Les doubles formes *tenir* et *retener* (IV, 5-6) ont été relevées dans les notes.

Au point de vue morphologique, nous noterons l'emploi de *il*, pronon sujet féminin (V, 40), et surtout les formes variées de l'imparfait du subjonctif de *saber* : *saubis* (V, 40), à la rime), *saubessetz* (VII, 39) et *saupsetz* (X, 43). Pour la syntaxe nous relèverons l'emploi de *us* avec un pluriel (III, 12, *ab us dous esgartz*), ainsi que celui de quelques infinitifs pris substantivement (IV, 13, 39). Le pronom relatif est, ou paraît, supprimé (VII, 24) et dans un cas l'accord syntaxique est fait d'après le sens et non d'après la forme (VI, 47).

Métrique. — I. — *Coblas unissonans*, de 9 vers de 7 syllabes : a b b c c d d e e ; voir Maus, *Peire Cardenal's Strophenbau*, n° 670 (3). Chabaneau remarque que la rime en — *os* assonne avec les deux rimes en — *ors* de la fin du couplet.

II. — *Coblas unissonans*, de 11 vers de 7 et de 10 syllabes : a bb cc 7 syll. aa dd ee 10 syll. Maus, n° 634 (unique). Toutes les rimes sont masculines.

III. — *Coblas unissonans*, de 11 vers : a *b* c c *b* a a d d e e. Maus, n° 757 (unique).

IV. — *Coblas unissonans*, de 10 vers de 8 syllabes : a bb cc bb cc b. Maus, n° 644 (unique). Toutes les rimes sont masculines.

V. — *Coblas unissonans*, de 8 vers de 8 et de 10 syllabes : a b b a 8 syll. *c* d d *c* 10 syll. Maus, n° 579 (4). Une des combinaisons de rimes les plus communes, remarque Chabaneau, imitée par B. d'Auriac (Azaïs, *Troubadours de Béziers*, 2e éd., p. 52).

VI. — *Coblas unissonans*, de 9 vers : *a* b b *a* b *a* *a* c c. Maus, n° 495. Le schéma donné par Maus est inexact; il devrait être placé entre les numéros 485 et 486.

VII. — La métrique de cette chanson est étudiée dans les notes. Maus, n° 151 (unique).

[VIII. — *Coblas unissonans*, de 9 vers de 10 syllabes. Maus, n° 546. Toutes les rimes sont masculines.]

IX. — *Coblas unissonans*, de 9 vers de 10 syllabes. *a* b b *a* c *a* d c d. Maus, n° 504 (unique). *Mon* apparaît à la rime au cinquième vers de chaque strophe.

X. — *Coblas unissonans*, de 8 vers de 10 syllabes : a b b a c b b c. Maus, n° 505. Le schéma de Maus est d'ailleurs faux, ou plutôt il y a une faute d'impression (a b b a c b b *e*) qui le rend faux.

On remarquera que pour cinq chansons sur neuf authentiques R. de Barbezieux ne paraît avoir eu ni modèles ni imitateurs.

Nous avons relevé les artifices métriques les plus importants comme ceux de la chanson VII, ou la répétition

d'un mot rime, dans la chanson IX. Nous relèverons encore le nombre inusité de césures féminines après la quatrième syllabe atone dans les vers de dix syllabes. Il y en a au moins trente-six exemples dans les neuf chansons authentiques.

Les coupes de ce genre sont nombreuses aussi dans la chanson VII, dont l'authenticité est très douteuse, et où se rencontrent quatre césures lyriques italiennes.

Quant aux rimes, la plupart des observations qui s'y rapportent, ont été relevées dans l'étude consacrée à la langue.

Musique. — Il nous reste la musique des pièces suivantes : *Atressi com l'orifans* (Ms. G f° 63 a), W (f° 195 d), X f° 84 a) ; *Atressi com lo leos* (Ms. G f° 60 b), W f° 195 c) ; *Altressi com Presavaus* (Ms. X, f° 85 a) ; *Tuit demandon* (Ms. W, f° 200 b-c). La musique de *Lo nous mes d'abril comensa* existait aussi, mais la plus grande partie a disparu par suite de l'ablation d'une miniature (1).

VI

Poésies attribuées a R. de Barbezieux

Le chansonnier authentique de R. de Barbezieux qui nous est parvenu ne comprend que les dix (ou plutôt les neuf) chansons de notre édition. Les manuscrits lui en attribuent d'autres : en voici la liste (2).

(1) Je dois les renseignements concernant la musique à M. le prof. A. Restori, de l'Université de Messine (actuellement professeur à l'Université de Gênes) qui, dès 1896, avait bien voulu faire à notre intention la transcription en notation moderne. Je renouvelle, après vingt-trois ans, à mon éminent collègue, à qui l'on doit les premiers travaux sur la musique des troubadours, l'expression de mes plus sincères remerciements.

(2) Nous les donnons dans l'ordre du *Grundriss* de Bartsch.

Ges per freg ni per calor (Bartsch, Gr. 5. 1) ; chanson attribuée à Ademar de Rocaficha par les mss. C R $_{\gamma}$ à R. de Barbezieux par le seul ms. M (et par *g* qui n'en est qu'une copie). Cette chanson a été publiée par Appel, *Prov. Ined.*, p. 3, qui fait observer que C R forment un seul groupe opposé à M. La pièce ne paraît pas être dans le style de R. de Barbezieux, sauf la strophe IV, où il est question de *Miels de domna* et qui, d'après l'opinion de Chabaneau, serait interpolée. M. Appel compare cette strophe à la str. V, v. 1-3 de la chanson *Be volria*. Le *Breviari d'Amor* ($_{\gamma}$) nous a conservé les vers 34 à 55 (*Breviari d'Amor*, éd. Azaïs, v. 28942-52. 29977-87).

Lo gens temps m'abelis e·m plaz (Bartsch, Gr. 30, 18) ; chanson attribuée à Arnaut de Mareuil par C $_{\gamma}$, à R. de Barbezieux par I K d et *a*, à Ue de Pena par R, à Pons de Capdeuil par la table de *C*. Cette chanson a été publiée par Napolsky, *Leben und Werke des Trobadors Ponz de Capduoill*, p. 107 et par Chabaneau, *Poésies inédites des troubadours du Périgord*, p. 21. Dans la strophe III, le poète rappelle qu'il a souffert longtemps pour son *Bel Vezer*, nom donné à sa dame par A. de Mareuil, mais inconnu comme *Senhal* dans l'œuvre de R. de Barbezieux. Peut-être les expressions *Melhurar*, *revenir*, *clamar merce*, de la str. I, ont-elles fait attribuer cette chanson à R. de Barbezieux, chez qui on les rencontre assez souvent parmi ses pièces les plus célèbres. Nous rappelons que les mss. I K d ne forment qu'un seul groupe.

Si cum li peis an en l'aiga lur vida (Bartsch, Gr., 30, 22) ; chanson attribuée par seize mss. à Arnaut de Mareuil, par un seul, M., à R. de Barbezieux, par R² à Ponz de Capduoill (cf. éd. Napolsky, p. 105), par un autre à Raimont.

Us covinens gentils cors plazentiers (Bartsch, Gr., 330, 21) ; chanson attribuée à Peire Bremon Ricas Novas par les mss. A Da I K (ces deux derniers ne formant

qu'un groupe), et par T seulement à R. de Barbezieux ; la pièce est anonyme dans C. Il n'y a rien dans cette poésie qui justifie son attribution à R. de Barbezieux (sauf peut-être quelques expressions de la str. I) et *Bels Désirs* ni *Bels Désiriers* n'apparaissaient pas comme *Senhal* dans l'œuvre de notre troubadour.

Pos lo dous temps d'abril (Bartsch, Gr., 382, 1) : chanson attribuée à R. de Barbezieux par le seul ms. S ; confusion avec *Lo nous mes d'abril comensa* (n° VI de notre édition). La pièce est de Peire de Bussinhac, auquel elle est attribuée par cinq manuscrits.

Si quol soleils nobl'es per gran clardat (Bartsch, Gr., 337,*1*) ; chanson attribuée à Peire Cols, d'Aorlac, par les mss. C *a* et à R. de Barbezieux par *f*. La chanson est publiée et traduite dans les *Troubadours cantaliens*, par le duc de la Salle, T. II, p. 538-541 ; cf. les notes complémentaires, par M. R. Lavaud, p. 105. Si la pièce n'est pas de R. de Barbezieux, elle est bien dans sa manière et dans son style ; à ce titre nous la donnons en appendice.

Atressi cum la candela (Bartsch, Gr., 355, *1*), pièce célèbre de Peire Raimon de Toulouse (dix-sept manuscrits) attribuée à R. de Barbezieux par le seul ms. T. (sans doute à cause de la comparaison du début).

Atressi co'l cignes fai (Bartsch, Gr. 356,2) : chanson de Peirol, à qui elle est attribuée par treize manuscrits, tandis qu'un seul, T, l'attribue à R. de Barbezieux. La confusion s'explique par la même raison que l'attribution erronée de la pièce précédente.

Enfin le ms. Campori attribue à R. de Barbezieux, en plus de *Lo gens temps m'abelis*, les deux pièces suivantes : *En chantanz plaing e sospir* (publiée par M. Bertoni, dans le volume offert à Pio Rajna) et le *planh* célèbre *Si tuit li dol elh plor elh marrimen*, que le ms. T attribue à B. de Born et *e* à Peire Vidal. Les éditeurs de B. de

Born, A. Stimming et A. Thomas, l'admettent sans hésitation dans les poésies de ce troubadour. M. Stronski (*Le troubadour Folquet de Marseille*, p. XII), pour des raisons de style et de forme, et aussi parce qu'il n'est pas dans l'habitude des troubadours de composer deux *planhs* sur le même personnage, veut attribuer ce *planh* à Peire Vidal ; M. Stimming (*Bertran de Born*, 2e éd. Halle, 1913, p. 22-23) n'admet pas cette attribution et je serais volontiers de son avis, pour de multiples raisons qu'il serait trop long de donner ici. M. Bertoni réclame ce *planh* pour Rigaut de Barbezieux (*Annales du Midi*, 1911, p. 204-8) ; mais il ne donne que des raisons tirées du style et de la forme de cette composition. « La forme, plus douce et plus simple [que celle de B. de Born] est douée de cette grâce charmante qu'ont d'ordinaire les compositions de Rigaut. » C'est là une réflexion très juste, mais cela ne me paraît pas une raison suffisante. L'attribution à R. de Barbezieux s'expliquerait peut-être par l'expression *Clamem Merce* (Str. V), expression banale, il est vrai, mais qui sert de thème à une pièce de notre troubadour, à celle précisément qui a été la plus célèbre et qui a servi de prétexte à sa biographie romanesque imitée par le *Novellino*.

Quant à l'attribution à Rigaut du *planh* sur le comte de Provence que nous a fait connaître le ms. Campori, elle nous paraît également très douteuse. M. Jeanroy (1) a fait valoir contre cette attribution des raisons fort convaincantes. La plupart des allusions historiques s'expliquent par l'hypothèse que le comte de Provence loué est Raimon Bérenger (mort en 1245) et la comtesse, Béatrice, quatrième fille de Raimon, (mort en 1209) et de la comtesse Garsende, sa femme.

Nous ajouterons que l'invocation adressée à la Vierge médiatrice entre les hommes et son fils serait plus admissible dans une pièce du milieu du XIIIe siècle et que l'invocation au pape, dans une pièce du commencement

(1) *Romania*, *XLI* (1912) p. 111-112.

du XIIIe siècle, ne nous paraît pas vraisemblable du tout. Et puis, quand on vient de relire l'œuvre si gracieuse de Rigaut et qu'on relit ce *planh* plein de qualités simplement « moyennes » et d'un style si terne, on a peine à croire qu'il soit l'œuvre de notre troubadour. Sans doute le genre du *planh* explique certaines faiblesses et Rigaut, qui réussissait dans la chanson, a pu être gêné dans ce genre, peut-être nouveau pour lui ; mais il nous paraît qu'il aurait trouvé d'autres accents et un autre style. Cette « impression » jointe aux arguments plus objectifs, qui ont déjà été exprimés avant nous les confirme et les rend plus vraisemblables. Nous ne compterons donc pas le *planh* dans l'œuvre authentique de Rigaut.

VII

Imitations. Influence

Rigaut de Barbezieux écrivant en langue d'Oc au milieu d'un pays de pure langue d'Oïl ne forme pas une exception. Il y a eu toute une série de troubadours d'origine poitevine ou saintongeaise, dont il suffira de rappeler les noms : Guillaume de Poitiers, Jaufre Rudel, Richard Cœur-de-Lion, Savaric de Mauléon, Rigaut de Barbezieux, Jordan Bonel de Coffolens, Renaut et Jaufre de Pons. La poésie provençale était née probablement dans la contrée où les provinces du Poitou et du Limousin sont limitrophes : les contrées voisines, dont les relations politiques et économiques avec le Poitou étaient si intimes, subirent l'influence de cette poésie et continuèrent les traditions de ce qu'on peut appeler l'école poitevine et limousine.

Rigaut de Barbezieux est contemporain des grands troubadours Bertran de Born, Arnaut de Mareuil, Giraut de Borneil. Au moment où il écrivait, sa province était un des foyers les plus brillants de la poésie provençale. « C'est là un point d'histoire littéraire à peu près inconnu,

dit Chabaneau (1), sur lequel vous me pardonnerez en conséquence d'insister un peu. » Chabaneau citait parmi ces foyers : la Cour d'Angoulême avec Marguerite de Turenne, avec Na Tibors, sa bru, les cours de Chalais et de Barbezieux, avec encore Na Tibors, chantée par Bertran de Born. Le milieu où vécut Rigaut était bien préparé à écouter ses chansons ; et la poésie méridionale y était aussi honorée, et peut-être plus, qu'en Gascogne, en Languedoc ou en Provence.

Ce troubadour saintongeais eut même l'honneur de passer aux yeux des Italiens pour un des plus brillants représentants de la poésie dite improprement provençale. C'est que dans son œuvre un peu brève il a su ramasser les traits essentiels de cette poésie, ou plutôt de la théorie de l'amour courtois qui en forme le fonds et qui en fit le succès. On a vu plus haut comment l'auteur du *Novellino*, après le biographe provençal, avait fait de notre troubadour, le héros d'une aventure romanesque. On va voir comment un poète de l'école dite sicilienne l'a imité.

Imitations italiennes. — Ce poète est Chiaro Davanzati, de Florence, qui a emprunté à Rigaut de nombreux passages et surtout des comparaisons. (2).

Après avoir cité la comparaison avec l'éléphant, M. de Lollis relève (p. 88) une autre imitation de R. de Barbezieux par Chiaro Davanzati : c'est celle du cerf qui revient mourir aux cris des chasseurs.

Chè sicome al cervio m'adivene
Che là dov'è feruto inmantenente
Ritorna al grido di chi 'l va cacciando.
Ed io a voi, amando, fo ritorno.
(*Antiche rime volgari*, éd. d'Ancona, n° 239, v. 26, sq.)

(1) Dans un brouillon qui est un fragment de conférence.

(2) Le premier qui ait relevé ces comparaisons paraît être M. Gaspari, *La Scuola siciliana....* p. 108-110. Cf. encore d'Ancona, *Antiche rime volgari*, notes, et surtout C. de Lollis *Sul Canzoniere di Chiaro Davanzati*, in *Giornale Storico della letteratura italiana, Suppl.*, I, p. 82-117. Nous résumons cet important article dans les lignes qui vont suivre, en y ajoutant quelques observations.

Une autre pièce de Chiaro Davanzati *Troppo agio fatto lungia dimoranza* (*Antiche rime volgari*, éd. d'Ancona, n° 208) est imitée de Perdigon (*Trop ai estaz* ; cf. Gaspary, *Zeitschrift für rom. Phil.*, *IX*, p. 572.) Mais d'Ancona fait observer (en tête de la chanson) que la dernière strophe est imitée de R. de Barbezieux ; la voici :

Sicome non si può rilevare,
Dapoichè cade giuso,
Lo leofante ch'è di gran possanza,
Mentre che gli altri colo lor gridare
Vengnon che 'levan suso,
E rendonli il comforto e la baldanza ;
A tal semblanza, — canzone, va in corso
Ad ongne fino amante ovunque sede,
Che degiano per me gridar merzede ;
Chè se per lor non m'è fatto socorso,
Fra i terrafin del disperar son corso.

Peut-être aussi la comparaison avec le cygne, qui est à la str. III de la même pièce, est-elle empruntée à la chanson *Atressi col cignes fai* de Peirol, qui est attribuée à R. de Barbezieux par un manuscrit (*T*)

Ch'io pacciò come 'l ciecier ciertamente,
Che si sforza a cantare
Quando si sente approsimar la morte.

Cf. encore du même Chiaro Davanzati la pièce n° 249 où se trouve la même comparaison :

Amor m'a dato in ta' loco a servire
Che di contrado viver mi convene,....
Sicome il ciecier quand' è al perire...

L. Peirol :

Atressi col cignes fai
Quan vol morir, chan,...

Dans la même strophe de cette pièce de Chiaro Davanzati se trouve le vers suivant :

Come agua pescie — prendone vivanda.

qui rappelle à M. de Lollis le début de la chanson d'Arnaut de Mareuil :

> Si cum li peis an en l'aiga lur vida
> L'ai eu en joi (1).

Mais j'ajouterai que ces deux dernières poésies provençales imitées en partie par Chiaro Davanzati sont attribuées à R. de Barbezieux par certains manuscrits (2) et je suis porté à croire qu'elles lui étaient attribuées dans le chansonnier que Chiaro Davanzati avait sous les yeux. Il en est de même pour une comparaion avec la salamandre, qui est commune à Chiaro Davanzati et à Peire Cols d'Aurillac (de Lollis, p. 96) : précisément cette pièce est attribuée à R. de Barbezieux par un manuscrit (ms. *f*)

La comparaison faite par R. de Barbezieux entre lui et l'*ours* (n° II de notre édition) se retrouve trois fois dans Chiaro Davanzati (n° 254, 257, 355) ; de Lollis, *loc. laud.* p. 90-1.

Un sonnet tout entier du même poète est une imitation de deux strophes de la chanson de R. de Barbezieux, *Tuit demandon qu'es devengud 'Amors* ; de Lollis, *loc. laud.*, p. 92-3.

Dans le sonnet de Chiaro Davanzati, n° 353, le v. 5 :

> Che mai non *cura solazo* nè riso

rappelle celui-ci de R. de Barbezieux :

> *Sols ses solatz*, c'atals es mos talans. (n° II de notre édition, v. 17).

(1) Cf. encore de Lollis, p. 90, pour la même comparaison des poissons dans Chiaro Davanzati.

(2) La pièce d'Arnaut de Mareuil est attribuée à R. de Barbezieux par le ms. *M*.

Enfin, la comparaison avec la tigresse devant le miroir (R. de Barbezieux, n° V) se retrouve dans Chiaro Davanzati (*Antiche rime volgari*, n° 564 ; de Lollis, *loc. laud.*, p. 97) et chez un poète italien anonyme de la même époque (*Cod. Vat.* n° XCVI, v. 21-24) ; dans les deux cas il ne s'agit peut-être pas d'une imitation, mais d'un emprunt fait à une source commune, à un bestiaire. De Lollis fait encore remarquer que dans la même pièce anonyme du *Cod. Vat.* se trouve, traduite de R. de Barbezieux, la comparaison avec le Phénix.

Un autre poète de la même école que Davanzati, Bondie Dietaiuti, a également connu l'œuvre de Rigaut de Barbezieux et en a imité un passage : voir les notes de la chanson II de notre édition.

Pétrarque semble s'être inspiré de notre troubadour dans quelques passages d'une de ses chansons : *Amor, si vuoi ch'i'torni al giogo antico*. On y trouve en effet des expressions comme les suivantes : *facciamisi udir... che cosa è Amore*, qui pourraient rappeler *Tuit demandon qu'es devengud' Amors*, mais surtout des vers comme les suivants qui semblent être un écho direct d'un passage de *Atressi com Persavans* :

PÉTRARQUE :

Fa ch'io ti trovi al varco
Onde senza tornar passó il mio core

R. DE BARBEZIEUX :

Ab us dous esgart coraus
Que an fait lor via
Per mos olhs ses retornar
El cor.....

Tassoni (1) a déjà relevé le fait que plusieurs passages de cette chanson de Pétrarque ressemblent à d'autres passages des chansons de Rigaut: comme il croyait ces deux

(1) *Considerazioni soprà le rime del Petrarca* (Modène, 1609), p. 356.

poètes contemporains, il ne se prononce pas sur le point de savoir quel est celui des deux qui a imité l'autre, tout en penchant pour Pétrarque. M. S. Debenedetti (1) a fait remarquer qu'il n'y avait, dans ces passages, que des imitations partielles, lointaines même, et qu'il ne fallait pas y attacher une importance exagérée.

Autres Imitations. — Le *Breviari d'Amor* cite plusieurs strophes des plus célèbres chansons de Rigaut. En voici le relevé :

Atressi com lo leos, str. IV, V (v. 29299-307 ; 29914-22).
Ben volria, str. III (v. 33616-23).
Tuit demandon, str. II, IV (v. 33360-67 ; 33606-13).

Les *Leys d'Amors* citent le premier vers de *Atressi com l'orifanz*, III, p. 286 (2). La chanson y est anonyme, mais dans la même page est anonyme aussi la chanson de Peirè Vidal, *Si quol paubres*, qui cependant devait être bien connue des rédacteurs toulousains des *Leys*.

L'Anthologie provençale de Maitre Ferrari de Ferrare (ms. D[c]) donne des extraits de cinq chansons de Rigaut (sur dix) : I, str. II ; II, str. II, III, plus la tornada; V, str. III; VI, str. IV; X, str. IV. Quelques chansons de notre troubadour se trouvent aussi, sous une forme francisée, dans deux chansonniers français : W et ζ de Bartsch.

Terramagnino, de Pise, qui vivait dans la 2e partie du XIIIe siècle (*Romania*, VIII, p. 182), a mis en vers les *Razos de Trobar* de Raimon Vidal de Besalu, sous le titre de *Doctrina de Cort*. Il y cite plusieurs troubadours et

(1) *Gli studi provenzali in Italia nel cinquecento*, p. 200.

(2) Une autre chanson dont le premier vers est cité est donnée au même passage : *En ayssi cum l'unicorns*. Je n'ai pas su la retrouver dans Bartsch.

Ceci était écrit il y a deux ans : depuis, M. A. Jeanroy m'a fait connaître l'auteur de cette chanson ; elle est de Thibaut de Champagne (*Ainsi com l'unicorne sui*) ; cf. *Annales du Midi*, juillet-octobre 1917, p. 269, n.

entre autres R. de Barbezieux, aux vers 292 et 356-6 bis de son poème.

> Reigals de Berbezil, q'honor
> Hac molt, dis en un dels sos canz :
> Mas *chansos* er dorgumanz. (v. 292—4).

A propos de *tuit*, il cite R. de Barbezieux sous la forme suivante :

> Ara doni dels retz plurals semblan,
> Quar fan *tuit*, con dis Rigals de Valors :
> *Tuit* demandon qu'es devengud' amors
> E ieu a *totz* en diray la vertat. (v. 354 — 6 bis).

La première citation est empruntée à la ch. I, la deuxième à la chanson X.

La fin du poème didactique, où l'auteur invoque Dieu en criant : *Merce, merce* ! paraît à Chabaneau une imitation de la biographie de Rigaut.

Nous noterons aussi qu'un chansonnier catalan important (1), où se trouvent de nombreuses poésies provençales, contient deux fois la chanson *Atressi com l'orifanz*. La pièce est anonyme, si mes notes sont exactes. La première rédaction se trouve à la page 167 : *Atressi com aurifant* : cinq strophes de neuf vers, plus une tornade de deux vers. Voici la *tornade*.

> Tal senyor ay en que ha tant de be
> Quel jorn quel vey no pux felir en re.

Le second texte se trouve à la p. 291 ; je n'ai noté que les deux premiers vers.

> Atressi com l'orifanz
> Que quant chay nos pot levar.

La chanson y est également au complet : cinq strophes de neuf vers, plus une *tornade* de deux vers.

(1) Chansonnier A de Milà, II de Massó Torrents. Cf. *Anuari Catala*, 1907, p. 418. Ce chansonnier se trouve à Barcelone à l'*Institut d'Estudis Catalans*.

Je n'ai pas noté d'autre mention de Rigaut dans les chansonniers catalans. Mais M. Massò Torrents, bibliothécaire de l'*Institut d'Estudis Catalans* de Barcelone, m'a signalé une imitation partielle de Rigaut par le troubadour catalan Jordi de Sant Jordi (XIVe s.). La pièce *Los Enuigs* de ce poète a pour tornade, dans deux chansonniers, les deux vers suivants :

Tal senyor hay on puix dir tan de be
Que :l jorn que :l vey no·m pot faillir en re.

C'est la tornade de *Atressi com l'orifans.* « Sur la popularité de cette pièce de R. de Barbezieux, en Catalogne, ajoute M. Massò, voir aussi mon édition de la traduction catalane du *Decameron*, p. IX et 576. Il existe une autre mention littéraire dont j'ai perdu la note, mais que je retrouverai. »

Ce n'est pas tout, en ce qui concerne les imitations catalanes. Un troubadour catalan du XIVe siècle, Bernart de Sô, « fait le récit d'une vision (*vesio*), où lui apparaissent les différentes sortes d'amoureux et il y décrit, sous le voile de l'allégorie, et à l'aide de Rigaut de Barbezieux, les trois conditions de l'amour vrai, la loyauté, l'humilité et l'esperance. » (1) Voici le passage de Bernart de Sô.

Si pren semblan conort
Que feu cell trobador,
Qui sofrich per amor,
RIGAUT DE BARBASIL,
Fin amayre jentil,
Qui dix, tan fo aclis :
No n'es nul joy ne autre Paradis
Per qu'ieu dones l'esperar ni l'atendre.... (2)

L'auteur anonyme de la *Léandréide* (XVe s.) connaissait notre troubadour. Il parle (Liv. IV, ch. 8) de plusieurs

(1) A. Pagès, *Auzias March et ses prédécesseurs*, Paris, 1912, p. 152.

(2) Ms. Est. Aguilo (à Palma), fol. 13 *a*, d'après A. Pagès, *loc. laud.* Les vers cités sont les vers 7-8 de notre chanson V.

poètes provençaux et dit en parlant de R. de Barbezieux et de quelques autres:

> Guilhem de Montagnagol, Per Vidal,
> Monge de Montaudon, Pons de Capdueil,
> *Richaut de Berbecil,* ciaschun trop val. (1).

Barbieri cite plusieurs fois Rigaut dans son *Origine della poesia rimata* ; il nous reste de la chanson *Atressi com l'orifanz* une traduction qui pourrait bien être du docte Castelvetro, ami et collaborateur de Barbieri (2).

La biographie de Rigaut par Nostredame n'a aucune valeur. Il y est dit que Rigaut fut « excellent mathématicien », qu'après avoir été amoureux de « Clere de Berre, fille d'un gentilhomme, sieur d'Estravenes », il s'enamoura d'une « damoyselle de la maison de Ponteves », qui se serait appelée Anna d'après la lettre finale d'un couplet de quatre vers composé par Nostredame et attribué à Rigaut. Nostredame lui attribue encore, suivant son habitude, un « traité » intitulé *Los Guyzardons d'Amor.* Il serait mort en 1383 ! Enfin, pour couronner de tout, (3) Nostredame fait honneur à Rigaut d'une pièce qui est de Pétrarque (cf. *supra*) et où se trouvent quelques réminiscences partielles de Rigaut de Barbezieux.

Au XVIIe siècle, Tassoni, dans ses *Considerazioni sopra le rime del Petrarca* (1609), cite plusieurs fois Rigaut, non à propos d'imitations proprement dites, mais

(1) Chabaneau avait noté : *Leandr.* 21. N'ayant pas le texte de la *Léandreide* sous la main, j'ai demandé à M. G. Bertoni de vouloir bien me donner des renseignements sur ce renvoi ; et c'est à son inlassable obligeance que je dois le texte de la *Léandreide* et les deux notes qui s'y rapportent.

Cf. Renier, *Giorn. Stor. Lett. ital.* XXV, 311 ; XXVI, 300. Ces vers ont été publiés aussi par Monaci, *Testi antichi provenzali,* Rome, 1889, p. 118.

(2) On en trouvera le texte dans Debenedetti, *Gli Studj provenzali in Italia nel cinquecento,* p. 291. Cf. infra aux notes critiques sur cette chanson.

(3) Voir sur les inventions ridicules de Nostredame notre édition des *Vies*, en particulier p. 352.

au sujet de certaines expressions italiennes qui lui rappellent des expressions semblables chez Rigaut. Ainsi on trouvera cité (1) le vers suivant : *M'es tan greu e tan pesans*, à propos de l'italien *peso* ; à propos de *maniera*, il dit (2) que le mot est provençal et qu'on le trouve dans le vers suivant de Rigaut : *Qu'ieu no soi ges de la maniera d'ors* (Tassoni écrit *lors*) : à propos de *souvenire*, il rappelle (3) le vers de Rigaut : *me vos non cal que d'amor nous sove*. Enfin, il rapproche (4) des vers suivants de Pétrarque : *Vostr'è, donna, il peccato e mio fial danno* ; *La colpa è vostra e miol danno e la pena* ce vers provençal : *Mon es lo dans e vostres lo pecat*, qu'il attribue à Sordel et qui est de Rigaut.

Enfin Borel, dans son *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises* (Paris, 1655), cite de « Rigaud de Berzezil, poète provençal », au mot *droguemens*, gaud de Berbezil, poète provençal », au mot *droguemens*, les deux vers suivants de *Atressi com l'orifanz* :

Ma chansos mer droguemanz
Lai on ieu non aus anar.

Demandons-nous, en terminant, quelles sont les raisons qui expliquent la renommée dont notre troubadour a joui auprès de ses compatriotes français du Midi ou du Nord, des étrangers, de ses contemporains et de la postérité. Ces raisons nous les avons exposées ailleurs longuement (5) ; et il suffira de les résumer ici.

Tout d'abord il y a peu de chansons de troubadours où apparaisse avec plus de netteté que dans les siennes

(1) Tassoni, *Consid.*, p. 209.

(2) P. 241.

(3) P. 146.

(4) P. 441-42.

(5) *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XXVII (1908), p. 198-215 ; cf. aussi J. Anglade. *Les Troubadours*, p. 88-93.

la doctrine de l' « amour courtois » dont les troubadours furent les théoriciens. L'œuvre de Rigaut, quoique brève, pourrait former, pour employer une expression de l'ancienne langue provençale, un « Doctrinal » ou un « Compendi » de cette doctrine. Seulement la thèse de l'amour courtois n'y est pas exposée sous la forme didactique chère aux troubadours de la décadence ; peu ou point de raisonnements ou de démonstrations ; partout de la poésie, un peu subtile, sans doute, mais si gracieuse et si légère, avec un vif souci de l'originalité que nous avons déjà relevé.

L'amour est, suivant la doctrine des troubadours, une faveur suprême, une grâce qu'on n'obtient de la pitié de la « merci » de sa dame que par une patience à toute épreuve. Ecoutons notre troubadour parler avec une méprisante pitié de ceux qui ignorent ce précepte essentiel de la doctrine : « Celui-là est peu savant en amour, qui ne sait pas souffrir et attendre... (VII.) » C'est le même thème que Rigaut développe dans la plupart de ses chansons. Il ne faut pas l'accuser de manquer d'invention : le cercle d'idées où se meut son imagination ne saurait trop s'élargir ; il est victime, pourrait-on dire, de son orthodoxie amoureuse. En se conformant à la conception de l'amour que ses prédécesseurs lui ont imposée, il renonce, comme beaucoup d'autres troubadours, à chercher la variété et l'originalité autrement que dans la forme. Mais il n'est idée si simple et si « banale » qui ne revête, chez un poète bien doué, quelque couleur d'originalité. Par la subtilité et l'ingéniosité de son esprit Rigaut a su se défendre de la monotonie.

La dame aimée étant la « maitresse », au sens noble du mot, on n'obtient sa pitié que par un « service d'amour » aussi rigoureux que le service de la chevalerie. La loyauté est, après la patience, ou en même temps qu'elle, la plus grande vertu de l'amant ; on peut voir dans la chanson *Tot atressi com la clartatz del dia*, comment notre poète parle de sa « dame », de son « servi-

teur » et de la loyauté : les principaux traits de la théorie de l'amour courtois s'y trouvent réunis. (1)

La femme chantée par Rigaut n'est pas d'ailleurs une pure abstraction ; elle a des yeux « francs amoureux et clairs » dont les regards — les rayons ! — ont traversé comme des flèches le cœur du poète. Il perd le sens en voyant son corps gracieux ; car *Mieux que-Dame* est un mélange de beauté et de jeunesse aux fraiches couleurs (cf. *Be volria saber d'amor*, v. 36) ; et les désirs qu'elle inspire au poète ne sont pas tous d'ordre irréel (VI, v. 45). Quelle sincérité se cache sous les déclarations de notre poète ? C'est une question quelque peu difficile — et un peu vaine d'ailleurs — de chercher à en apprécier le degré. Les thèmes traités par les troubadours devinrent assez vite des lieux communs et le plus obscur versificateur de cette époque peut donner à un lecteur non averti une impression de sincérité et d'originalité trompeuses.

Mais nierons-nous également le contraire, et que, sous des formes conventionnelles se cachent de la sincérité et de l'émotion ? il me paraît impossible d'aller jusque-là et de dénier ces qualités, qui font les vrais poètes, à toute l'ancienne poésie provençale.

Pour Rigaut de Barbezieux en particulier ce jugement serait excessif. Le souvenir des romantiques, qui nous obsède, ne doit pas nous faire oublier qu'avant eux la passion a su se faire entendre avec discrétion et mesure.

Que l'on relise maintenant, après tous ces prolégomènes et en les oubliant complètement pour ne se laisser aller qu'au charme de la poésie, l'œuvre de notre troubadour ; et que l'on se demande si les contemporains et ses imitateurs, qui le crurent poète, se sont trompés. Ni les Méridionaux du XIIIe siècle ni les Italiens du XIVe n'étaient de mauvais juges en poésie.

(1) Il manque cependant, dans l'œuvre de Rigaut, telle qu'elle nous est parvenue, l'idée du pouvoir ennoblissant, moralisateur de l'amour, théorie qui parait avoir trouvé son expression la plus complète chez les troubadours de la décadence.

TEXTE

I

ATRESSI COM LO LEOS

I. Atressi com lo leos,
Que es tant fers quan s'irais
De son leonel, quan nais
Mortz ses alen e ses vida,
5 Et ab sa votz, quan l'escrida,
Lo fai reviure et anar,
Atressi pot de mi far
Ma bona domna et Amors
9 E garir de mas dolors.

II. Totas las gaias sazos
Venon et abrils e mais ;
Ben degra venir oimais
La mia bon'escarida ;
14 Trop s'es Amors endormida,
Que'm donet poder d'amar
Ses ardimen de prejar.
Ai ! quantas bonas honors
18 M'a tout temens'e paors !

III. Rics fora lo guizardos
E cars e douz e verais :
Per que m'abellis lo fais,
Si sa merces no m'oblida.
23 Aissi com de nau perida
Don pes no pot escapar
Mas per forsa de nadar,
Atressi for'en ressors,
27 Donn', ab un paue de socors.

IV. Marrit mi ten e joios,
Soven chan, soven m'irais,
Soven magrisc et engrais ;
Qu'aissi s'es en mi partida
32 Amors joios'e marrida,
Que ab rir' et ab plorar,
Ab consir et ab jogar,
Mostra sas ricas valors
36 En mi entrels ris e'ls plors.

V. Totas las belas faissos
Del mon son en vos e mais,
Domna, qu'anc res noi sofrais,
De totas valors complida ;
41 Si fossetz d'amar ardida,
Re noi pogr'om melhurar.
Ab tot so etz vos ses par,
E murs e castels e tors
45 D'onor e de beutat flors.

VI. Domna, Deus vos salv e'us gar !
Qu'om re no pot melhurar
En vostras finas lauzors ;
49 Mas per vos m'auci Amors.

VII. M'arm'e mon Cors — mais non par —
Veg inz en mon cor estar,
Que sai nulh'autra ricors
No'm tengra ni murs ni tors.

I

I. — Je suis semblable au lion, qui s'irrite si furieusement, quand son lionceau naît sans souffle et sans vie, et qui, en l'appelant de ses cris, le fait revivre et marcher ; ainsi peuvent me secourir ma chère dame et Amour, et me guérir de mes douleurs.

II. — A chaque gaie saison, reviennent avril et mai ; ma bonne étoile devrait bien revenir ; Amour a trop longtemps sommeillé ; il me donna le pouvoir d'aimer, sans m'accorder en même temps celui d'oser supplier. Ah ! que de grands honneurs m'ont ravis la timidité et la crainte !

III. — Quelle magnifique récompense, et douce et vraie, j'aurais eue ! Aussi je supporte avec joie mon fardeau, pourvu que sa pitié ne m'oublie pas ! Comme le marin qui ne peut s'échapper de sa nef naufragée qu'en s'efforçant de se sauver à la nage, ainsi, dame, je me relèverais, si vous daigniez me porter secours.

IV. — Je suis triste et je suis joyeux, souvent je chante, souvent je me désole, tantôt je maigris, tantôt j'engraisse, car Amour s'est divisé dans mon cœur en amour joyeux et en amour triste ; en riant et en pleurant, en rêvant ou en jouant, Amour me montre ses nobles qualités au milieu des ris et des pleurs.

V. — Toutes les belles façons du monde sont en vous, Madame, et plus encore ; rien ne vous manque, pour être accomplie. Si vous étiez assez hardie pour aimer, il n'y aurait en vous rien à améliorer. Malgré tout vous êtes sans égale, mur, château et tour d'honneur, et fleur de beauté.

VI. — Dame, que Dieu vous sauve et vous garde ! Car on ne peut rien ajouter à vos qualités parfaites ; mais par vous Amour me tue.

VII. — Je vois Mon-Ame et Mon-Corps — quoique cela n'y paraisse pas — rester dans mon cœur ; car [sans cela] nulle autre richesse, ni mur ni tour ne me retiendraient ici.

II

Atressi com l'olifanz

I. Atressi com l'olifanz
Que, quan chai, no·s pot levar
Tro que l'autre, ab lor cridar,
De lor voz lo levon sus,
5 Et eu segrai aquel us,
Quar mos mesfaitz m'es tan greus e pesanz
Que si la cortz del Poi e·l rics bobanz
E l'adreitz prez dels leials amadors
No·m relevon, jamais non serai sors ;
Que denhesson per mi clamar merce
11 Lai on prejars ni razos no·m val re.

II. E s'eu per los fis amanz
Non posc en joi retornar,
Per totz temps lais mon chantar,
15 Que de mi noi a ren plus ;
Anz viurai com lo reclus,
Sols, ses solatz (qu'aitals es mos talanz).
Quar ma vida m'es trebalhs et afanz
E gaugz m'es dols e plazers m'es dolors ;
20 Qu'eu non soi ges de la maneira d'ors
Que, qui·l bat fort ni·l ten vil ses merce,
El engraissa e melhura e reve.

III. Ben sai qu'Amors es tan granz
Que leu me pot perdonar
25 S'eu falhi per sobramar
Ni renhei com lo Magus,
Que dis qu'el era Jhesus
E volc volar al cel outracuidanz,
Mas Deus baisset l'orgolh e lo sobranz ;

30 E mos orgolhs non es res mas amors,
Per que merces mi deu ben far socors,
Que locs i a on razos venz merce
E locs on dreitz ni razos no val re.

IV. A tot lo mon soi clamanz
35 De mi e de trop parlar ;
E s'eu pogues contrafar
Fenix, don non es mas us,
Que s'art e pois resorz sus,
Eu m'arsera, car soi tan malananz,
40 Ab mos fals digz messongiers e truanz ;
Resorsera en sospirs et en plors
Lai on beutatz e jovenz e valors
Es que noi falh mas un pauc de merce
44 Que noi sion assemblat tuit li be.

V. Ma chansos m'er drogomanz
Lai on ieu non aus anar
Ni ab dreitz olhs esgardar.
Tan soi conquis et aclus ;
E ja hom non mi escus,
50 Miellhs de Domna, don soi fugitz dos anz,
Er torn a vos doloiros e ploranz,
Aissi com cers que, quant a fait son cors,
Torna morir al crit dels cassadors ;
Aissi torn eu, domna, en vostra merce ;
55 Mas vos non cal, si d'amor no:us sove.

VI. Tal senhor ai en cui a tant de be,
Quan m'en sove no posc falhir en re.

VII. [Bels Bericles, jois e pretz vos mante ;
Tot quant volh ai, quan de vos me sove.]

II

I. — Je suis comme l'éléphant, qui, quand il tombe, ne peut se relever, jusqu'à ce que les autres, avec le

bruit de leurs cris, le remettent sur pieds ; je ferai donc comme lui, car mon méfait m'est si grief et si pesant que si la noble et magnifique cour du Puy et l'adroite intervention des loyaux amants ne me relèvent, jamais je n'y pourrai parvenir, si, dis-je, ils ne daïgnent pour moi crier « pitié », là où raison ni prières ne me servent de rien.

II. — Et si, avec l'aide des amants sincères, je ne puis en joie revenir, pour toujours je laisse les chansons, car de moi il ne reste plus rien ; mais je vivrai comme un reclus, seul, sans soulas (tel est mon désir) ; car ma vie m'est travail et fatigue, et joie m'est deuil, et plaisir m'est douleur. Je ne suis pas de la nature de l'ours, qui, si on le bat et si on le traite vilement et sans merci, engraisse et devient mieux en point.

III. — Je sais bien qu'Amour est si grand qu'il peut facilement me pardonner, si je faillis par excès d'amour et si j'imitai Simon le Magicien, qui dit qu'il était Jésus et voulut, dans son outrecuidance, voler au ciel. Dieu abaissa son orgueil et son insolence. Mais mon orgueil à moi n'est rien qu'amour. Aussi Merci me doit-elle secourir, car il y a tel cas où raison doit triompher de merci et tel cas où droit ni raison ne vaut rien contre elle.

IV. — A tout le monde je crie merci — de moi et de mon trop parler — et si je pouvais imiter le Phénix, cet oiseau unique qui se brûle et puis ressuscite, je me brûlerais, tant je me sens malheureux, avec mes fausses paroles mensongères et indignes ; je ressusciterais en soupirs et en pleurs là-bas près de celle où beauté et jeunesse et valeur sont réunies et où il ne manque qu'un peu de pitié pour que tous les biens y soient rassemblés.

V. — Ma chanson sera mon interprète là où je n'ose aller ni lever les yeux, tant je suis humble et repentant.

Dussé-je ne pas trouver d'excuse, Mieux-que-Dame, vous que j'ai fuie deux ans, je reviens à vous plein de douleur et de larmes. Comme le cerf, qui au terme de sa course, revient mourir au cri des chasseurs, ainsi, madame, je reviens me mettre en votre merci. Mais il ne vous importe, car vous m'avez ouublié, moi et mon amour.

VI. — J'ai un tel seigneur, et en qui il y a tant de bien, que, quand je pense à lui, je ne puis faillir en rien.

[VI. — Belle Emeraude, joie et valeur vous maintiennent ; j'ai tout ce que je veux, quand je pense à vous.]

III

Atressi com Persavaus

I Atressi com Persavaus
El temps que vivia,
Que s'esbaï d'esgardar
Tant qu'anc no saup demandar
5 De que servia
La lansa ni·l grazaus ;
Et eu soi atretaus,
Mielhs de Domna, quan vei vostre cors gen
Qu'eissamen
10 M'oblit quan vos remir ;
E us cug prejar e no fauc, mas consir.

II Ab us douz esgartz coraus
Que an fait lor via
Per mos olhs ses retornar
15 El cor, on los tenc tan car,
Que si·l plasia
Qu'aitals fos mos chaptaus,
Dels trebalhs e dels maus,
Mielhs de Domna, que trac per vos soven,

20 Tan greumen,
Mais am per vos morir
Que d'autr' aver nul joi, tan vos desir.

III Sil vostre durs cors fos taus
Com la cortesia
25 Que :us fai d'avinen parlar,
Leu pogratz de mi pensar
Qu'anz m'auciria
Que:us preges, quar non aus :
Qu'en mon cor tenc enclaus,
30 Mielhs de Domna, de vos un pensamen
Tan jauzen
Que, quant en re m'azir,
Del douz pensar pert l'ir'ab l'esjauzir.

IV Si com l'estela jornaus,
35 Que non a paria,
Es votre rics prez ses par,
E l'olh amoros e clar,
Franc ses feunia,
Bels cors plazenz e gaus,
40 De totas beutatz claus;
Mielhs de Domna, e de bel estamen,
Que:m defen
Lo pensar d'esmarrir :
44 Don no pot hom deslonhar ni gandir.

V Bona domna naturaus,
Merce vos querria,
Que pogues merce trobar
Ab vos, que per autr'afar
Gaug no:m daria ;
50 Merce:us clam e non aus,
Merces es mos captaus.
Mielhs de Domna, si merces no:us en pren,
Veramen

M'er per vos a morir :
55 Res mas merces no·m pot de mort garir.
VI Vielha de sen e de laus,
Joves on jois lia,
Vielha de prez e d'onrar,
Joves de bel domnejar,
60 Lonh de folia,
Vielh' en totz faitz leiaus,
Jov'on jovenz es saus,
Miellis de domna, vielh'en tot bel joven
Avinen,
65 Vielha ses vellhezir
E joves d'anz e de gent acullir.

VII Miellis de Domna, en re no me repen,
S'en aten
Lo joi qu'es a venir,
70 Que bon' amor gazanh' om ab servir.

III

I. — Je suis semblable à Perceval (au temps où il vivait) qui regarda avec étonnement la lance et le Graal, au point qu'il n'osa jamais demander à quoi ils servaient: ainsi, Mieux-que-Dame, quand je vois votre corps gracieux, je perds également le sens en vous contemplant : je pense à vous prier et je ne le fais pas ; je rêve.

II. — Je conserve au fond du cœur les doux regards cordiaux qui ont traversé mes yeux sans revenir en arrière et je les tiens pour si précieux que, s'il lui plaisait [à mon cœur ?] d'avoir cette récompense des maux et des tourments si durs que j'ai si souvent soufferts par vous, j'aimerais mieux mourir par vous que d'obtenir nulle joie de toute autre : tellement je vous aime.

III. — Si votre cœur dur avait un peu de cette courtoisie qui vous fait si gentiment parler, vous sauriez fa-

cilement que je me tuerais plutôt que de vous adresser une prière ; tellement je suis timide ; car en mon cœur je tiens enfermé, Mieux-que-Dame, un souvenir si agréable de vous que, si je m'attriste un peu, cette douce pensée fait passer ma tristesse et amène la joie.

IV. — Comme l'étoile du jour qui n'a pas sa pareille, votre mérite est sans égal : vos yeux sont amoureux et clairs, francs et sincères ; votre beau corps, si gracieux et si joli, est la source de toute beauté, Mieux-que-Dame, et de toutes belles manières ; il empêche ma pensée de tomber dans la tristesse dont on ne peut s'éloigner ni se sauver.

V. — Chère et noble dame, je rechercherais votre pitié, si je pouvais trouver la pitié près de vous (car je ne me réjouirais pour aucun autre motif) ; je vous crie pitié et pas autre chose ; Pitié est mon Maitre (?) ; Mieux-que-Dame, si vous n'avez pas pitié de moi, vraiment il me faudra mourir par vous : la pitié seule peut me sauver de la mort.

VI. — Vous êtes vieille par l'intelligence et la renommée, jeune par la joie qui habite en vous, vieille de mérite et d'honneur, jeune par votre aimable galanterie, éloignée de toute folie, vieille en loyauté, jeune d'une heureuse jeunesse, Mieux-que-Dame, vieille en toute belle jeunesse avenante, vieille sans vieillir, jeune d'ans et d'accueil courtois.

VII. — Mieux-que-Dame, je ne regrette rien quand je pense à la joie future ; car en servant on gagne le véritable amour.

IV

Bem cuidava d'amor gardar

I Be·m cuidava d'amor gardar
Qe ja trop no·m fezes doler ;

Mas eras sai eu ben de ver
Qu'us no:s pot de leis escremir,
5 Quant eu d'amar no:m posc tenir
Leis que no:m denha retener ;
E car me torn' en nonchaler,
Per trop amar m'er a morir,
Qu'autr' amors no:m pot esjauzir
10 Ne aquesta no posc aver.

11 E quant eu cug mon cors lonhar,
No l'en posc partir ni mover ;
E quant la prec del remaner,
No vol mas paraulas auzir.
15 E dones que poirai devenir ?
Cossi poirai far son plazer ?
Ja per so no:m deu mal voler
Ma domna si l'am e desir,
Ni ja per aiso no m'aïr,
20 Enanz m'en deu bon grat saber.

III Mot volgra sols ab leis estar,
Mas non ai aize ni lezer ;
E s'autre joi no:n posc aver,
Mot me platz quant eu la remir ;
25 Tot lo cor mi fai esbaudir,
Quant posc sa grant beutat vezer.
E d'aitan per que:m fai parer
Ma domna que:il enoi ni:l tir,
Pois que d'alre no:n posc jauzir,
30 D'aitan m'en deu, si:l platz, valer.

IV Mot me saup gent mon cor emblar
Ma domna ab un bel plazer,
Qu'anc pois per mal ni per temer
No:m pogui jorn de leis partir.
De grant dolor mi fai languir ;
S'autra merce nom vol aver,

Fara·m morir en bon esper
Cela que·m pogra leu garir ;
E pois no:lh platz del enriquir,
40 No:m volha del tot decazer.

V E pois nul ben no:m vol donar,
Sufra qu'eu l'am ses pro tener ;
Si faz eu de tot mon poder,
Si que ves autra part no:m vir ;
45 E la noit, quant eu cuid dormir,
L'esperitz vai ab lei jazer :
Entre mos braz la cuid tener
E del joi qu'ai planc e sospir ;
D'aitan en dei mi donz grazir
50 Qu'al cor m'estai matin et ser.

VI. E pois qu'Amors la:m fez chauzir,
Que tota gent a en poder,
Ja no m'o deu a mal tener
Ma domna, s'eu l'am e desir ;
55 E sol qu'o volha en grat culhir,
En sa merce volh remaner.

IV

I. — Je pensais bien me garder d'Amour, de manière qu'elle ne me fît plus trop souffrir ; mais maintenant je sais bien, en vérité, que personne ne peut se défendre contre lui, puisque je ne peux m'empêcher d'aimer celle qui ne daigne pas me retenir (pour son amant) ; et comme elle ne me témoigne que de l'indifférence, je mourrai de trop aimer, car nul autre amour ne peut me réjouir et je ne puis obtenir celui-ci.

II. — Et quand je pense m'éloigner d'elle, je ne peux ni m'en séparer ni partir ; si je lui demande en priant

de rester, elle ne daigne pas écouter mes paroles. Que pourrai-je donc devenir ? Comment pourrai-je lui plaire? Ma dame ne peut m'en vouloir, si je l'aime et si je la désire — et qu'elle n'aille pas me haïr pour cela ! — ; elle doit au contraire m'en savoir gré.

III. — Je voudrais bien être seul auprès d'elle, mais je n'ai ni occasion, ni permission ; si du moins je ne puis avoir d'autre joie, je suis très heureux quand je la regarde : elle me rend le cœur tout joyeux, quand je puis voir sa grande beauté ! Et puisque ma dame me fait paraître que mon amour l'ennuie et lui déplaît, et que je ne puis jouir d'autre chose (que de sa vue ?), elle me doit, s'il lui plait, secourir d'autant plus.

IV. — Elle sut gentiment m'enlever mon cœur, ma dame, avec un doux plaisir ; car jamais dans la suite, ni par douleur ni par crainte, je ne pus m'éloigner d'elle. Elle me fait languir avec grande douleur : si elle ne veut avoir pour moi aucune autre pitié, elle me fera mourir au milieu de mon espoir, celle qui pourrait facilement me sauver, et puisqu'il ne lui plaît pas de m'enrichir (c. a. d. de me rendre heureux), qu'elle veuille au moins ne pas m'abattre complètement.

V. — Puisqu'elle ne me veut donner aucun bien, qu'elle souffre que je l'aime sans obtenir de profit ; c'est ce que je fais de toute ma force, si bien que je ne me tourne pas vers d'autres femmes ; et la nuit, quand je pense dormir, l'esprit va coucher auprès d'elle : je crois la tenir entre mes bras et de la joie que j'ai je gémis et je soupire ; je dois être d'autant plus reconnaissant à ma dame qu'elle est dans mon cœur matin et soir.

VI. — Et puisqu'Amour me la fit choisir, lui qui a tout le monde en son pouvoir, ma dame ne doit pas me tenir rigueur si je l'aime et si je la désire ; pourvu seulement qu'elle veuille accueillir mon amour à son gré, je veux rester à sa merci.

V

Be volria saber d'Amor.

I
Be volria saber d'Amor
S'ella vei ni au ni enten,
Que tant l'ai requis francamen
4 Merce e de re no:m socor.
Estiers no:m sai vas sas armas defendre
Mas ab merce, que tant li soi adlis,
Que non es jois ni autre paradis
8 Per qu'eu camjes l'esperar ni l'atendre.

II
Ja aten hom de bon senhor
Cui serf de bon cor lialmen,
Quan locs ni aizes l'o cossen,
12 De far ben a son servidor.
E fin'amors deu ben cel sen aprendre,
Qu'esgart qu'a dreit sion siei don devis
Ni qui:l sera francs ni lials ni fis,
16 Si que nuls hom no la:n posca reprendre.

III
Qu'aissi ven bes apres dolor,
Et apres gran mal jauzimen,
E rics jois apres marrimen,
20 E lonces repaus apres lahor,
E grand merces per sofrir ses contendre ;
Qu'aissi sec hom d'Amor los dreiz camis.
E qui los sec de cor e noi gandis,
24 Ab tal engenh pot hom ben amor prendre.

IV
Si com la tigr' el mirador
Que, per remirar son cors gen,
Oblida s'ir' e son turmen,
Aissi, quan vei lei cui azor,

Oblit mos mals e ma dolors es mendre.
E ja negus no s'en fassa devis,
Qu'eu vos dirai qui m'a a serf conquis,
32 Si o sabetz conoisser ni entendre.

V Mielhs de Domna, mielhs de valor,
E mielhs de tot ensenhamen,
E mielhs de beutat ab joven
36 Mesclat ab tan fresca color,
Qu'anc nuls archiers tan dreit no saup destendre
Qu'ela plus dreit no m'ai'el cor assis
La dolza mort don eu volh estre aucis,
40 Si per esgart d'amor no·m vol joi rendre.

VI M'arma e mon Cors volria qu'il saubis
E mon captenh a qual dolor languis
Leials amics quan no fai mas atendre !

V

I. — Je voudrais savoir si Amour voit, entend et comprend ; car je lui ai demandé grâce si sincèrement et je n'en obtiens aucun secours ; la pitié seule peut me défendre contre ses armes ; car je lui suis si soumis qu'il n'est joie terrestre ni joie de paradis pour lesquelles je voulusse échanger l'espoir et l'attente.

II. — Tout homme qui sert son seigneur de bon cœur et loyalement attend que le moment ou l'occasion lui permettent de lui faire quelque bien. L'amour parfait doit bien apprendre cet usage ; qu'il prenne garde que ses dons soient convenablement distribués ; qu'il considère qui lui sera franc, loyal et sincère, pour que personne ne le puisse blâmer.

III. — Car c'est ainsi qu'après la douleur vient le plaisir, au grand mal succèdent les joies et un long repos suit le labeur ; de grandes faveurs récompensent les souffrances subies sans se plaindre ; c'est ainsi qu'on suit

d'Amour les droits chemins ; si on les suit loyalement et sans s'en éloigner, avec une telle adresse on peut bien surprendre l'Amour.

IV. — Comme la tigresse devant un miroir, qui, pour admirer son beau corps, oublie sa tristesse et son chagrin, ainsi, quand je vois celle que j'adore, j'oublie mes maux et ma douleur est moindre. Que personne n'essaye de deviner ; je vous dirai qui m'a conquis comme un esclave, si vous savez le reconnaître et le comprendre.

V. — Mieux-que-Dame, Mieux-que-Valeur, et Mieux-que-toute-Courtoisie, Mieux-que-Beauté à laquelle se mêle la jeunesse aux couleurs si fraîches, jamais archer ne sut tirer plus habilement que celui qui m'a mis droit au cœur la douce mort dont je veux mourir si elle ne veut pas me rendre la joie avec un regard (?) d'amour.

VI. — Je voudrais que Mon-Ame et Mon-Corps sache d'après mon état dans quelle douleur languit l'amant loyal, quand il se consume dans l'attente !

VI

Lo nous mes d'abril comensa.

I Lo nous mes d'abril comensa,
L'auzel chantador
Chanton, cascus per baudor,
Qu'atendut an en parvensa
5 Lo pascor ;
Mielhs de Domna, atretal entendensa
Aten de vos ab joi et ab temensa,
Qu'apres los mals qu'ai traitz durs e cozenz
9 M'en venha·l bes amoros e plazenz.

II Qu'aissi com totz l'anz s'agensa
Per folh'e per flor,
Val mais lo monz per Amor,
Et Amors non a valensa
14 Ni honor,
Mielhs de Domna, ses vostra mantenensa,
Quar de totz bes estatz gras e semensa
Et en vos es valors, beutatz e senz,
18 Mas per amor es plus valors valenz.

III Tant avetz de conoissensa
Per que'us fan senhor,
Amors, Jovenz ab Honor,
E·us portan obediensa
23 Cascun jor ;
Mielhs de Domna, doncs volhatz qu'Amors vensa
Vostre dur cor de bela captenensa,
Que ben sabetz que bels ensenhamenz
27 Es en amor fis e comensamenz.

IV Aver coven eschazensa
A fin amador,
E prenha en patz la dolor ;
Greu er qi ab Amor tensa
32 Que non plor.
Mielhs de Domna, en aquesta crezensa
Estauc ades e fauc ma penedensa
Tan que·us plassa lo meus enansamenz
36 De digz ses fagz ab douz esgartz plasenz.

V Tot atressi com Durensa
Pert en mar major
Son nom, que longeis non cor,
Eissamen pert ses falhensa
41 Sa color,
Mielhs de Domna, denan vostra prezensa,
Autra beutatz, ses tota retenensa,

Ves la vostra, que tant es avinenz
45 Qu'atressi creis com la lun' encreissenz.

VI Miedhs de Domna, s'eu soi sai ves Palensa,
M'arma e mos cors vos reman en tenensa,
El nom d'amic vos er obedienz,
49 Ab que cresatz de sos ensenhamenz.

VI

I. — Le nouveau mois d'avril commence, les oiseaux chanteurs chantent, chacun par allégresse, car il semble qu'ils aient attendu le temps de Pâques ; Mieux-que-Dame, j'attends de vous, dans la joie et dans la crainte, une telle affection que, après les maux durs et cuisants que j'ai soufferts, il m'en vienne un bien d'amour et de plaisir.

II. — Car ainsi que toute l'année s'embellit par les feuilles et par les fleurs, le monde vaut mieux par l'amour et l'amour n'a ni valeur ni honneur, Mieux-que-Dame, sans votre secours, car vous êtes graine et semence de tout bien, et en vous se trouvent valeur, beauté, intelligence, mais par l'amour la valeur vaut encore plus.

III. — Vous avez tant de jugement qu'Amour, Jeunesse et Honneur font de vous leur seigneur et vous obéissent chaque jour ; Mieux-que-Dame, veuillez donc qu'Amour l'emporte en noble conduite sur votre cœur dur, car vous savez qu'une noble conduite, est, en amour, la fin et le commencement.

IV. — Il convient que le parfait amant ait du bonheur et qu'il supporte en paix la douleur — il sera difficile que celui qui lutte contre Amour ne pleure pas — ; Mieux-que-Dame, je suis toujours dans cette croyance et je fais

ma pénitence, jusqu'à ce qu'il vous plaise de faire mon bonheur en paroles, non par des actes, avec de doux regards agréables.

V. — Comme la Durance perd son nom dans la grande mer, car elle ne court pas plus loin, de même, Mieux-que-Dame, en votre présence toute autre beauté perd sûrement sa couleur et n'en retient rien, si on la compare à la vôtre, qui est si avenante qu'elle grandit comme la lune au moment où elle croît.

VI. — Mieux-que-Dame, si je suis ici vers Palensa, j'envoie Mon-Ame et Mon-Corps en votre possession, et au titre d'amis, ils me seront obéissants, pourvu que vous ayez confiance en leurs bonnes dispositions.

VII

Pauc sap d'amor qui merce non aten

I Pauc sap d'amor qui merce non aten,
Des que:l consen qu'om sufra et atenda,
Qu'en pauc d'ora restaura et esmenda
4 Totz los mals traig qu'a faigz lonc temps sufrir ;
Perqu'eu volh mais ab fin'amor morir
Que sens amor aver lo cor jauzen,
Qu'aissim fadet Amors, primeiramen.

II Per Dieu, Amors, anz que:m fassats jauzen,
Primeiramen m'auretz rendut esmenda
10 Del grant maltrag e de la long' atenda
Don mi faretz enanz mos jornz morir ;
So qu'a vos platz mi coven a sufrir,
Et enforsatz sufr'en patz e cossen,
14 Que proar volh s'om conquer qui aten.

III Sabetz, Amors, per qu'eu vos o cossen ?
Car qui aten ni fai trop long'atenda

Greu veiretz pois n'aia qualcun' esmenda ;
18 Per qu'eu n'am mais l'atendens' e:l sufrir ;
Qu'eu non volh ges desesperatz morir,
Anz volh saber de vos primeiramen
21 Si ja:m faretz, Amors, nul temps jauzen.

IV Des aquel jorn que·us vi primeiramen
Ab cor jauzen ai estat sen esmenda ;
Ez anc nuls hom non fes tan long'atenda,
25 Agues conort de ren mas de morir,
Quez eu no pose ta gran dolor sufrir
Ni hom fors Deu plus en pats non aten,
28 Quar greu a ben qui a mal no consen.

V Bona domna, grand mal trai qui aten ;
Mas qui consen lo maltrag e l'atenda
[A dreg qu'Amors li fass' apres esmenda] ;
32 E s'anc hom trais trebalh per lonc sufrir,
Tant atendrai entre viur'e morir
Tro que:m fassatz d'un douz esgart jauzen.
35 Qu'ab esgart vens Amors primeiramen.

VI Miels de Domna, no mi laissetz morir,
Car mais non es maltragz mas de sufrir,
Per qu'eu volgra, s'Amors vos o consen,
39 Qu'en saubessetz qual mal trai qui aten.

VII

I. — Celui-là est peu savant en amour qui n'en attend pas la pitié, puisqu'Amour consent qu'on souffre et qu'on attende; car en peu de temps Amour répare et amende tous les maux qu'il a fait longtemps souffrir ; c'est pourquoi je préfère mourir en connaissant l'amour parfait que

vivre le cœur joyeux, mais sans amour : car ce sont les sentiments qu'Amour me donna à ma naissance.

II. — Pour Dieu, Amour, avant que vous me rendiez joyeux, vous m'aurez d'abord accordé réparation pour la grande peine et la longue attente qui avanceront l'heure de ma mort. Ce qui vous plaît, il me convient de le supporter, et soumis j'accepte de souffrir en paix, car je veux voir si on gagne à attendre.

III. — Savez-vous, Amour, pourquoi je l'accepte ? C'est parce que celui qui attend — et qui attend longuement — vous verrez difficilement qu'il en ait ensuite quelque récompense. Aussi j'aime mieux l'attente et la patience, car je ne veux nullement mourir désespéré ; mais je veux d'abord savoir de vous, Amour, si jamais vous me rendrez heureux.

IV. — Depuis ce jour où je vous vis pour la première fois le cœur joyeux, j'ai été sans dédommagement, et jamais nul homme qui n'aurait eu de consolation que dans la mort ne fit si longue attente ; je ne puis souffrir une aussi grande douleur et personne, hors Dieu, n'attend plus patiemment, car celui qui ne consent pas au mal obtient difficilement du bien.

V. — Noble Dame, celui qui attend supporte un grand mal, mais celui qui accepte la souffrance et l'attente a droit qu'Amour lui fasse ensuite amende ; et si jamais homme a souffert pour avoir longuement attendu, j'attendrai entre la vie et la mort jusqu'à ce que d'un doux regard vous me rendiez joyeux, car c'est par un regard qu'Amour vainquit premièrement.

VI. — Mieux-que-Dame, ne me laissez pas mourir, car il n'est souffrance que d'attendre : aussi voudrais-je, si Amour vous le permet, que vous appreniez par là quel mal souffre celui qui attend.

VIII

Pois qu'en mi dons es tan d'onor e sen

1 Pois qu'en mi dons es tan d'onor e sen,
Caps e fis es de pretz e de valors,
Be degr'haver temench(a) e paors
De falhir en dir so que no fos gen ;
5 Mas per aiso ieu de re no m'esmai,
Ans tanh qu'eu si' ades plus fis e gai,
Qu'ins en mon cor ai tals essenhamentz
Qui:m ve de leis on es pretz e joventz,
9 Per qu'eu no posc ges nulha re falhir.

II Be dei aver bon cor e fi talen,
Pois Mos Trezors m'essenha ez Amors ;
Ja dans no:m pot tener lausenjadors
De leis no diga so qu'er avenen,
14 Tan m'abellis mi dons e tan mi plai
La benenansa qu'es, aiso sapchai,
De totas soberaina e plasentz ;
Ez am trop mais sos dolz captenementz
18 De nulha autra que:m pogues enriquir.

III Valentz domna de grant essenhamen,
Cui Deus a datz tantz gratz e tantz honors
(Que de sa man no fez tan granz luzors
Luna ni sols no par tan resplanden),
23 Quar meilz escurs plus clar qu'al temps de mai
Respland on es, quan par lo sol el rai,
Ieu clam merce mi dons tan dolsamentz
De mon maltraich aissi dels granz tormentz
27 Qu'en ai sofert per leis cui tant desir.

IV. Ar sai eu be que dit'ai faillimen,
Quar no·l pessei, quan dis tan granz folors ;

A leis mi ren merce per sas dolsors,
Qu'ades de cel qu'eu dis ieu me repen ;
32 No voïl ja dir qu'ar ieu per leis mal trai,
Anz creis ades lo granz desirs qu'ieu aï
De leis onrar, que totz mos pessamentz
I ai mes, ja n'er de so falhimentz
36 Que·m retraia d'amar lei e servir.

V. Meillz de Domma, tan vos am finamen
No·m posc astrair de dir vostras lauzors ;
Be sai que trop plus senatz lauzadors
No poirian retrair tot eissamen
41 Lo pretz e·l sen e·l gai solaz que·m fai
Amar e ja de lei no mi partrai,
Mentre que viu serai sos bevolentz
E totz aclis aissi enteiramentz
45 Per la melhor qu'el mond pogues chausir.

VI Ves tramontana va tost e corren
A Mon Trezaur e di, se no·m secors,
Dan cobrara del sieu fis amadors ;
E se lui perd no l'er pros de nien,
50 Anz li er dans, quan sos amicx deschai ;
Merce li clam tan mais qu'ieu dir no·l sai.
Dieus, quant veirai son bel cors tan jausentz
Qu'ieu tan desir con lei 'star solamentz
54 Tan qu'ieu en ver no·l sai retrair ne dir.

VII Mi dans sap be mon cor senes guerentz,
Tant a de sen e tant es conoissent,
Qu'en leis es totz lo maltraig e·l garir.

VIII

I. — Puisqu'en ma dame il y a tant d'honneur et d'intelligence et qu'elle est commencement et fin de Mérite et de Valeur, je devrais bien avoir crainte et peur de me tromper en disant quelque chose qui ne fût pas convenable ; mais pour ceci je ne me trouble en rien ; au contraire il convient que je sois toujours plus parfait et plus gai, car dans mon cœur il y a telle sagesse, qui me vient de celle où sont Jeunesse et Prix : aussi ne puis-je me tromper en rien.

II. — Je dois bien avoir noble cœur et amour parfait, puisque j'ai pour maîtres dans cette science Mon-Trésor et Amour ; jamais médisant ne peut me porter préjudice au point de m'empêcher de dire d'elle ce qui sera avenant, tellement ma dame me plait et tellement son bonheur m'est cher : car elle est, sachez-le, gracieuse au-dessus de toutes les autres, et j'aime beaucoup plus ses douces manières d'agir que celles d'aucune autre qui pût me rendre heureux.

III. — Noble dame de grande sagesse, à qui Dieu a donné tant d'agrément (?) et tant d'honneur, Dieu de sa main ne donna pas autant d'éclat à la lune et le soleil ne paraît pas si resplendissant — car l'obscurité resplendit là où vous êtes plus brillamment qu'au temps de mai, quand le soleil paraît dans un rayon, — je vous crie pitié, dame, bien doucement pour ma souffrance et pour les grands tourments que j'ai soufferts pour celle que j'aime tant.

IV. — Maintenant je sais bien que j'ai mal parlé, car, lorsque j'ai dit de si grandes folies, je ne les pensai pas : je la remercie de sa douceur, car je me repens aussitôt de ce que j'ai dit. Je ne veux plus dire que je souffre à

cause d'elle, mais au contraire en moi s'accroît toujours le grand désir de l'honorer, car j'ai mis en elle toutes mes pensées et jamais je ne commettrai cette faute de cesser de l'aimer et de la servir.

V. — Mieux-que-Dame, je vous aime si parfaitement que je ne puis m'abstenir de dire vos louanges ; je sais que des louangeurs de beaucoup plus de talent ne pourraient aussi bien dire le mérite, l'intelligence et la gaîté que me font [vous] aimer ; jamais je ne me séparerai d'elle, tant que, vivant, je serai son ami et je serai complètement soumis à la meilleure que je puisse choisir au monde.

VI. — Vers le Nord va-t-en vite et en courant trouver Mon-Trésor, et dis-lui que, si elle ne me secourt pas, elle éprouvera du dommage au sujet de son fidèle amant ; si elle le perd, elle n'en aura aucun profit, mais ce lui sera un dommage si son ami déchoit. Je lui crie pitié du mieux que je sais dire. Dieu ! quand verrai-je son beau corps si agréable ; je désire tant être seulement auprès d'elle, que je ne sais en vérité ni l'exprimer ni le dire.

VII. — Ma dame connaît bien mon cœur, sans qu'elle ait besoin de garants, tellement elle a d'intelligence et de connaissance ; car en elle est tout le mal et tout le remède.

IX

Tot atressi com la clartatz del dia

I Tot atressi com la clartatz del dia
Apodera totas altras clartatz,
Apodera, domna, vostra beutatz
E la valors e·l pretz e·ill cortesia,
5 Al meu semblant, totas celas del mon.
Per que mos cors plus de vos no·s cambia,

Bela donna, de servir e d'onrar,
Aissi com cel que pass' un estreit pont
9 Que no s'ausa nula part desviar.

II Qui dreit camin seg de re non desvia,
Perqu'eu m'en soi del tot asseguratz ;
E s'ab amor deu valer lialtaz,
Eu soi ben cel qui meils trobar deuria
14 Merce del plus leial amic del mon ;
Qu'en mi non es enjanz ni tricharia,
Ni·n trobaretz jamais gran, aiso·m par ;
Dont si·m destrui vostr'amors ni·m confon,
18 Jamais no·m volh de servir esforsar.

III Pois anc vos vi, donna, vos ai servia,
Mas una res er si vos m'enganatz :
Meus er lo danz e vostre er lo pecatz,
E pois auretz del dan una partia ;
23 Ben lo dizon tuit li savi del mon
Que cel a·l dan cui es la senhoria,
Per que·m devetz, Domna, del dan gardar,
Que vostr'om soi e per vostre·n respon,
27 Per far de mi so qu'om del sieu deu far.

IV Domn'etz de mi, qu'eu non aus dir amia,
Car non es ges de vers vos l'amistatz,
Per qu'eu m'en soi vergonhos et iratz,
Car d'amor es tan pauca ma chausia
32 De vos qu'eu mais desir que re del mon ;
Qu'aissi m'a tot Amors en sa bailia
Qu'en mi non pot null' ochaizo trobar,
Ni el meu cor nuls enjanz non s'escon
36 Que ja·m posca Amors ochaisonar.

V Mas ieu consir si merces me valria,
O genz servirs o pretz o amistatz,
Que ben soven trespassa voluntatz ;
E pot esser que merce l'en penria

41 De mi que l'am mais d'altra re del mon,
Ni non es dreitz, sitot om se fadia,
Qu'om se deia per tant desesperar ;
Quel seu respeit ai respeit que m'aon
45 Amors e joi, sitot me fai tardar.

IX

I. — Comme la clarté du jour surpasse toutes les autres clartés, ainsi il me semble que vous surpassez, dame, toutes les autres femmes du monde, par votre beauté, par votre distinction, votre mérite et votre courtoisie. Aussi je ne cesse plus, belle dame, de vous servir et de vous honorer, semblable au voyageur qui passe sur un pont étroit et n'ose s'écarter de sa route.

II. — Qui suit un droit chemin ne s'égare pas ; aussi me suis-je complètement rassuré. Si auprès d'Amour la loyauté devait avoir quelque puissance, je suis bien celui qui devrais trouver pitié plus que le plus loyal ami du monde. Car en moi il n'y a ni mensonge ni tromperie, et il me semble que vous n'y en trouverez jamais le moindre grain ; si donc votre amour me détruit et me tue, jamais plus je ne veux m'efforcer de servir.

III. — Je vous ai servie, dame, depuis l'heure où je vous ai vue : mais voici ce qui arrivera, si vous me trompez : à moi sera le dommage, mais à vous sera la faute et vous aurez même une part de dommage ; car tous les savants du monde disent que le dommage va à celui qui tient la seigneurie : aussi devez-vous m'en garantir, dame, car je suis votre serviteur, je me reconnais pour tel et vous pouvez me traiter comme il est d'usage de le faire.

IV. — Vous êtes ma « dame » et je n'ose vous appeler mon « amie » ; car de votre part il n'y a point d'amitié.

Aussi suis-je humilié et attristé, si petite est la part d'amour qui me vient de vous, de vous, dame, que j'aime plus qu'autre chose au monde : car Amour me tient si bien sous sa domination qu'il ne peut trouver en moi aucun prétexte à reproches ; et aucune tromperie dont Amour puisse me reprendre ne se cache en mon cœur.

V. — Mais je me demande si la Pitié me viendrait en aide, ou le service courtois, le mérite ou l'amitié, qui bien souvent l'emporte sur la volonté ; et il pourrait se faire qu'elle prît pitié de moi qui l'aime plus qu'aucune autre chose au monde ; et [d'ailleurs] il n'est pas juste, même si on se fatigue à attendre, qu'on se doive désespérer, car, en songeant à elle, j'ai l'espoir qu'elle me comble d'amour et de joie, quoiqu'elle me fasse bien attendre.

X

Tuit demandon qu'es devengud' Amors

I Tuit demandon qu'es devengud' Amors :
Et eu a totz dirai ne la vertat.
Tot enaissi com lo solelhs d'estat,
4 Que per totz locs mostra sas resplandors
El ser s'en vai colgar, tot eissamen
O fai Amors, que, quant a tot cercat
E non troba ren que si' a son grat,
8 Torna s'en lai don moc premeiramen.

II Quar senz e pretz e largues'e valors
E tuit bon aip i eron ajostat
Ab fin'amor per far sa voluntat,
12 E i era jois, domnejars et honors ;
Tot atressi com lo falcs que deissen
Vas son auzel quan l'a sobremontat,

Deissendia ab douz' umilitat
16 Amors en cels qu'amavon leialmen.

III Amors o fai si com lo bos austors
Que per talen no·s mou ni no·s debat,
Enanz aten tro qu'om l'aia gitat,
20 Pois vol·e pren son auzel quand l'a sors ;
E fin' Amors aissi garda et aten
Jove domna ab enteira beutat,
On tuit li ben del mon son assemblat,
24 E noi falh ges Amors s'aital la pren.

VI. E per aisso volh sufrir mas dolors,
Que per sufrir son maint ric joi donat,
E per sufrir maint orgolh abaissat,
28 E per sufrir venz hom lauzenjadors ;
Qu'Ovidis diz el libre que no men
Que per sufrir a hom d'amor son grat
E per sufrir son maint paubre montat
32 E sufrirs fai maint amoros jauzen.

V E doncs, domna, pois que gaugz e valors
S'acordon tuit en la vostra beutat,
Com no i metetz un pauc de pietat,
36 Ab que·m fessetz al meu maltrag socors ?
Qu'aissi com cel qu'el foc d'efern s'espren
E mor de set ses joi e ses clardat,
Atressi mor, et tem n'aiatz pecat,
40 Si m'aucissetz, pois res no·us mi defen.

VI. Pros comtessa e gaia, ab pretz valen,
Que tot' avetz Campanh' enluminat,
Volgra saupsetz l'amor e l'amistat
44 Que·us port, car lais m'arm'e mon cors dolen.

VII. Bels Paradis, tuit li dotze renhat
Aurion pro del votre ensenhamen.

X

I. — Tout le monde demande ce qu'est devenu Amour; à tous je dirai la vérité à son sujet. Amour est semblable au soleil d'été, qui, après avoir montré partout ses splendeurs, va, le soir venu, se reposer ; ainsi Amour, ayant erré en tous lieux sans rien trouver qui soit à son gré, retourne à son point de départ.

II. — Car Intelligence et Mérite, Libéralité et Valeur, et toutes bonnes qualités s'ajoutaient en lui à l'amour parfait pour faire sa volonté ; il y avait aussi la Joie, la Courtoisie et l'Honneur ; et comme un faucon qui fond sur sa proie après l'avoir dépassée (*m. à m.* surpassée), ainsi Amour descendait, avec douce bonté, dans ceux qui aimaient loyalement.

III. — Amour fait comme le bon autour, qui ne se débat ni ne s'agite de désir, mais qui attend qu'on l'ait lancé ; puis il s'envole et prend son oiseau quand il s'est élevé au-dessus de lui ; ainsi Amour parfait observe et épie la jeune dame de beauté parfaite, en qui sont rassemblées toutes les qualités ; Amour ne se trompe jamais quand il la prend ainsi.

IV. — Aussi veux-je supporter mes maux : car pour récompenses de nos souffrances nous sont données maintes belles joies ; la souffrance abaisse maints orgueilleux et vient à bout des médisants. Ovide dit dans un de ses livres — et vous pouvez le croire — que par la souffrance on obtient la faveur de l'amour, que, pour avoir souffert, maints pauvres sont devenus riches, et que la souffrance rend maint amoureux joyeux.

V. — Et puisque Joie et Mérite s'unissent en vous, dame, à la beauté, pourquoi n'y ajoutez-vous pas un peu

de pitié, qui me serait si profitable dans ma détresse ? Car, semblable à celui qui brûle au feu d'enfer, et meurt de soif sans joie et sans lumière, ainsi je meurs ; et je crains que vous ne commettiez un péché si vous me tuez, moi que personne ne défend contre vous (?).

VI. — Comtesse noble et gaie, à la renommée brillante, qui avez rempli de votre éclat toute la Champagne, je voudrais que vous sachiez l'amitié que je vous porte, car j'abandonne dans la douleur Mon-Ame et Mon-Cœur.

VII. — Beau Paradis, votre courtoisie serait suffisante pour tous les douze royaumes.

APPENDICE I

« Planh » pour la mort du comte de Provence (1)

I. En chantanz [ieu] plaing e sospir
Lo gran dan q'a Proenza pres,
Qe mortz es lo meiller dels tres
Q'el mond poguez nuls hom chauzir.
5 Ailas ! qant ai sovinenza
Del pro comte de Provenza.

(1) Ce *planh* se trouve uniquement dans le ms. Cámpori (*a'*), où il est attribué à Rigaut de Barbezieux (p. 426). J'en ai donné une édition critique, avec traduction italienne, dans les *Studi letterari e linguistici dedicati a P. Rajna*, Firenze, 1911, p. 597. M. A. Jeanroy a proposé ensuite (*Romania*, XLI, 108) quelques corrections fort heureuses (vv. 27, 38, 56, 59) que j'accepte, naturellement, dans cette nouvelle reconstitution. Au v. 3, M. Jeanroy a aussi raison d'interpréter (*lo meiller*) *dels tres* « des trois meilleures personnes du monde ». Je peux citer un exémple d'une locution analogue dans Raimb. d'Aurenga, *Escotatz*, vv. 40-41 : *e sui me·n partitz de tal tres — qu' el mon non a, mas vos, lur par* (Appel, *Chr.* 4e éd., 77 : Crescini, *Mélanges Chabaneau*, p. 315). M. Jeanroy (p. 111) pense que l'attribution de *a'* est erronée et que le « comte » célébré est Raimon-Beranger IV († 1245). Si la pièce, au contraire, appartient à Rigaut, le « comte » serait Alfonse II († 1209). La question demeure ouverte. Giulio Bertoni.

Qon era francs e fis e deb maire,
Lo cor mi part, per q'ieu nom (1) puesc estraire
Non plagna·l mal, qi qe n'estia mutz,
10 Q'a mantener Dieu s'era faits escutz.

II. Bel segnor Dieu(s), per mantenir (2)
Los vostre[s] s'er' encontra mes
Cels qi s'eran per forç' empres (3)
Del vostre dreg a retenir.
15 Mas era sai, ses faillenza,
Pos lo pros coms de Proenza
Es mortz, que vos en seretz demandaire ;
Pero ben sai que si·l coms visques gaire,
Q'en breu fora us chascus recrezutz,
20 Ab que, segnor, no·l fallis vostr' aiutz.

III E doncs qe poiran devenir
Cavaller, donnas e borges,
Pos mortz es lo pros coms marques ?
Ni·l autre com poiran garir ?
25 C'ab la soa mantenenza
Eran tuit cil de Proenza
Onratamen (4) en patz e ses mal faire ;
Pos li meillor vei qe tornan tuit vaire,
Qu'esser degran contra los malvo[l]gutz,
30 E mantener los meias e·ls menutz.

VI Segner Papa, a vos me gir,
Car es caps de trastotz los bes,
Que fassatz pregar e preges
Cel qu'en la crois vol [c] mort suffrir,
35 Per nostre torz a garenza,
Qu'al pro conte de Proenza (5)

(1) Ms. *nōn* (avec *-n* barré par le correcteur du ms., P. del Nero).
(2) Ms. *manten'* corrigé sur *mantens.*
(3) Ms. *forcem pres.*
(4) Ms. *orant eue.*
(5) Ms. *pro contende proenza.*

Fassa perdo e·l met' el seu repaire,
Pos nos (1) l'a tout, cui (2) er' en lucc de paire.
Ensembre vos con era entenduz
40 Contra·ls tirans per gleiza malvolgutz !

V. Gloriosa, plassa·us (3) d'auzir
Mos prex, per (4) las vostras merces,
Si·us platz que·l vostre Fill degnes
Pregar e·ab si deig[n] acuillir
45 Lo pro comte ses bistenza
E que nos don en Proenza
Segnor leial, franc e de paz amaire
E qi am Dieu e gleiza, ses cor vaire,
C'aissi sera onratz e car tengutz
50 E per los seus e pels autres tenzutz.

VI. Aiatz bona sovinenza,
Pros contessa de Proenza,
53 D'amar, d'onrar los bos e de ben faire,
E membre vos del comte vostre paire,
E castiatz los granz faitz e·ls menutz
56 Quan los aures (5) per veritat saubutz.

VII. Ben fai cel qi ben comenza,
Mas ieu aug dir en Proenza
59 Que bos comenz (6) non pot profechar gaire
Ses bona fin, qu'eu aug a totz retraire
Que bos fagz es per avol fin perdutz
62 E per bona lauzatz e car tengutz.

Notes

Ma traduction (*Studi lett. e ling.* cit., 599) doit être corrigée dans les passages suivants :

(1) Ms. *anes.*
(2) Ms. *qu.*
(3) Ms. *perlassaus.*
(4) Ms. *eper.*
(5) Ms. *quen los autres.*
(6) Ms. *coms.*

Vv. 3-4 : « la meilleure des trois personnes, qu'on pût choisir au monde, est morte ».

Vv. 11-17 : « Beau Seigner Dieu, pour soutenir vos partisans, il (le comte) s'était aliéné ceux qui s'étaient efforcés d'usurper votre droit. Mais maintenant je sais assurément, puisque le comte de Provence est mort, que vous revendiquerez ces droits » (Cf. Jeanroy, *Romania*, *XLI*, p. 110).

V. 27 : *ses mal faire* « sans qu'on leur fît du mal » (Jeanroy, p. 111).

V. 38 : « il remplaçait, pour nous, notre père ».

Vv. 55-56 : « jugez, appréciez les fautes, grandes et petites, quand vous les aurez sûrement connues ».

V. 59 « Un bon commencement ne peut profiter sans bonne fin. »

G. B.

APPENDICE II (1)

I. Si co·l solellis nobles per gran clardat
On plus es aut gieta mais de calor
E·ls plus bas locs destrenh mais per s'ardor
Que·ls autz que son pe·ls venz plus atemprat,
5 Tot enaissi Amors ab nobla cura
Auta per pretz destrenh me plus fortmen
Que·m troba bas e a tot son talen
No fai us rics en cui Amors pejura
Quar orgolhs i cossen.

II Be·m troba bas et a sa voluntat
Cela qu'eu am ses tota autr'amor,
Qu'enaissi·m ten en fre e en paor
Com lo girfalcs, quant a son crit levat,
14 Fai la grua, que tant la desnatura

(1) Chanson de Peire de Cols, d'Auriliac, attribuée à R. de Barbezieux ; cf. l'introduction. Elle a été publiée dans les *Troubadours Cantaliens* du duc de la Salle et de R. Lavaud, II, 538-541 ; *Notes Comp'.*, p. 106.

Ab sol son crit ses autre batemen
La fai cazer e ses tornas la pren,
Tot enaissi ma domna nobl'e pura
18 Me li'e:m lass'e·m pren.

III Be·m li'e:m pren ma domn' e:m fier e:m bat
E·m fa morir sospiran ses dolor
E m'art lo cor ab un foc de doussor
Que m'a mes inz entre·l cor e·l costat
23 Si co·l fiametz, que ses tota mesura
Art lo leo ab son espiramen.
Mas il val tan que on plus m'art soven
Plus me reviu ab una pauca cura
27 D'un dous esgart plazen.

IV. Tant es plazenz plus la vei mais m'agrat
Del seu gent cor e plus vas leis ador ;
Doncs fora dreitz que regardes s'onor,
E qu'en agues si·l plagues pietat ;
32 Que'l focs que m'art es d'un' aital natura
Que mais lo volh on plus lo sen arden,
Tot enaissi co·s banha doussamen
La salamandr'en foc et en ardura
36 En trai son noirimen.

V. Noiritz fui eu en petita edat
Que la servis e disses sa valor,
E soi plus rics de nulh emperador
Quant ela m'a de sos olhs regardat ;
41 Qu'aissi gardan m'enantis e·m melhura ;
Mas mon cor trop vas Amor plus sufren
Que·l filh del duc per Sangua la plazen,
Quan la laisset sobre sa vestidura
45 A la fon en dormen.

NOTES

Le texte est publié d'après les mss. *Cf* «
V. 16. Chabaneau propose : *e s'estorni e·s la pren*

V. 37. Cf. B. de Ventadour (Chab.). V. 43 Sancha ? (Chab.), Langua (Lavaud). Le ms. f a *Vicenna*. V. 44. *Baiset* ? (Chab.)

APPENDICE III

Chanson anonyme (1) (fragment)

I Eissamen com la pantera
Qui porta tan bon'odor
Et a si bona color
4 Que non es bestia salvatge (2)
Qui per fors'e per outratge
Sia tan mala ni fera
Que si long com pot auzir
8 Non anes pres lei morir ;
Et en altretal semblansa
Mi ten Amors en balansa
Que·m fai segre so que non puesc aver
12 E sec mon dan per far lo seu plazer.

II Ni ja per so no·m planhera
Negun jorn del tort d'amor,
Ans prendrai en gaug dolor
16 De son gent cors de paratge,
Mas qu'el' agues en coratge
Merce, que noi es enquera.
Aissi no·m pot res garir
20 De mon maltrait e merir
Fors ab sa simpla semblansa
Et ab sa dous' acoindansa
On a tan gran beltat en son poder,
24 Per que non posc laissar de leis veder.

(1) Chanson anonyme que Gaston Paris voudrait attribuer à R. de Barbezieux ; cf. Introduction. Texte d'après Bartsch, *Chrest. Prov.*, 6e éd., col. 252.

(2) Des formes comme *salvatge* (v. 4) au lieu de *salvatja* se retrouvent ailleurs chez les troubadours ; cf. Stimming, *Bertran de Born*, 3e éd. (1913), p. 211.

NOTES

I. — Atressi com lo leos.

Mss. utilisés (1) : B C I J (K) M R U *a*

Autres mss. : A D Dc G L N O Q S W *a*. (Dc n'a que la strophe II, W la strophe I francisée).

Editions critiques : cette chanson a été publiée par Bartsch, *Chrest. Prov.*, 6e éd., d'après A B I M O R U W.

Attribution : tous les mss. attribuent cette chanson à R. de Barbezieux, sauf O W, où elle est anonyme.

O et *a* ont un envoi différent de celui des autres mss.

O. Marme mon cor mais nom par
Veg inz en mon cor estar
Que sia nul autra ricos
Nom tengra ni murs ni tors.

a. Car me mon cor ies nom par
Ne ieuz e mon cor estar.
Qe sai mill autra ricors
Nom tengra ni murs ni tors.

Un envoi commençant de même se trouvait aussi dans un ms. connu de Nostredame (probablement le *Chansonnier de Sault*), comme on peut le voir p. 146 de l'édition Chabaneau-Anglade, où sont cités, comme se trouvant dans la « couple finale », les mots suivants : *M'arma e mon corps*.

Il semble qu'on puisse rétablir ainsi le texte de ce second envoi :

(1) Cette formule indique les manuscrits utilisés par Chabaneau. Nous en avons consulté d'autres à l'occasion.

M'arm'e mon cors — mais no·m (ou *non*) par —
Veg inz en mon cor estar,
Que sai nulh' autra ricors
No·m tengra, ni murs ni tors.

Nous croyons à l'authenticité de cet envoi et cette pièce est à rapprocher des autres pièces où apparait ce *senhal: M'arma e mon Cors*, c'est-à-dire des pièces *V*, *VI*, *X*.

II. — Atressi com l'olifanz.

Mss. utilisés : B C Da I (K) J M R U *f*.

Autres mss. : A Dc G H L N O P Q W X *a b*.

Attributions : tous les mss. attribuent cette pièce à R. de Barbezieux, sauf O W X où elle est anonyme.

Editions critiques : cette pièce a été publiée par C. Appel, *Prov. Chr.*, 3e éd., p. 70, d'après les mss. A B C D H I O R U et par V. Crescini, *Manualetto provenzale*, 2e éd., d'après les mss. B C D I. Sur la traduction italienne du XVIe s., cf. l'*Introduction*.

Les *Leys d'Amors* (III, 286) en citent le premier vers, sans donner le nom de l'auteur.

V. 8, *pretz*, Chabaneau a traduit par *intervention*, sens qui paraît amené par l'adjectif *adreit*, mais qui n'est pas le sens ordinaire de *pretz* : *pretz* est à rapprocher de *rics bobanz*, c'est le mérite, la valeur : le troubadour fait allusion à la valeur, à la distinction des amants du Puy autant qu'à leur adresse.

V. 11. *Merces* ne peut être répété : doit être remplacé par *razos* ; *prelar* doit être maintenu. (Chab.)

Au v. 26, je trouve, dans mes notes de cours de 1896, l'observation suivante de Chabaneau. « Tous les mss. donnent *Dedalus* [il s'agit sans doute des mss. utilisés par Chabaneau, car *a* donne *ycarus*, H *micarus*], mais un seul ms. italien donne la leçon *lo magus*. Ce manuscrit a été utilisé par l'auteur des *Centi novelle antiche*. Un ms.

analogue a été connu par le chanoine Plà. Barbieri le connaissait aussi. Ce mage était Simon le Magicien ».

V. 37. Deux autres troubadours, Peire Vidal et Raimbaut d'Orange, ont fait allusion au Phénix, mais ils n'ont pas tiré de cette allusion le même parti que Rigaut : pour les deux elle est un prétexte à un jeu de mots (*Fenics, fenir*).

E volh esser en vos Fenics
Qu'autra jamai non amarai
Et en vos m'amor fenirai. (P. Vidal, éd. Anglade, XLV, 92-94).

Plus que ja fenis Fenics
Non er q'ieu non si' amics. (R. d'Orange, Mahn, *Ged.*, n° 320, str. 12).

La traduction italienne citée dans l'*Introduction*, et due sans doute à Castelvetro, donne *come il Mago* ; mais cette traduction paraît faite d'après le même manuscrit qui a servi à Barbieri et ne représente pas une leçon nouvelle.

Str. VII. Il faut rejeter cette tornade (Chab.). Elle se trouve dans *CJ* ; *om.* AGH*a*.

V. 55. M. P. Meyer (*Romania*, 1910, p. 104) entend : « si vous ne vous laissez pas conduire par l'amour », ce qui équivaut à « si vous ne me témoignez pas quelque amour ». Les deux tornades n'ont pas été traduites par le traducteur italien.

Sur l'imitation de cette chanson par Chiaro Davanzati et Bondie Dietaiuti, cf. *Supra*, Introduction.

III. — Atressi com Persavals

Mss. utilisés : C I (K) R T.

Autres mss. : D G N O Q S W X *a*.

Attribution : tous les mss. attribuent la pièce à R. de Barbezieux, sauf O W X où elle est anonyme.

Édition d'après les mss. C I R : Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 276.

V. 1 et suivants : allusion au roman de Chrestien de Troyes, *Li Contes del Graal* (*Perceval*), où l'on lit :

E li vaslez les vit passer
E n'osa mie demander
Del Graal cui l'an an servoit....
(Ed. G. Baist, v. 3205)

On remarquera la curieuse analogie de *n'osa* et de *no saup* du texte provençal ; il semble même que la *lansa* soit sortie du 3e vers ici cité : *lan an servoit.*

V. 42-45. La leçon de I et T est bien différente et elle est préférable. (Chab.) Chabaneau avait écrit au v. 43 *lo martir*, qui est la leçon de la plupart des mss. Nous écrivons *esmarrir* avec Rochegude.

V. 45. Le sens de *naturaus* n'est pas sûr : *sincère* ? Mais ce sens ne paraît pas convenir ici : plutôt *distinguée*, *noble*, sens qui n'est pas rare pour ce mot.

V. 50. *Aus* du lat. * *alid* + *s*, pour *aliud.*

V. 57. *Liar* se rencontre souvent avec le sens d'*habiller* et *desliar* avec le sens contraire (Chab.). Mais est-ce bien le sens ici ? Plutôt *habiter*, *séjourner.*

V. 62. *Saus* : est-ce la *fraicheur* de la jeunesse ou le *bonheur* d'être jeune ? Nous préférons ce dernier sens.

V. 68. Corr. *s'eu* ? (Chab.).

IV. — Bem cuidava d'amor gardar.

Mss. utilisés : CI (K) *f.*
Autres mss. : A D H N *d.*
Attribution : Daude de Pradas C, Guillem de la Tour I^2 K^2 d ; R. de Barbezieux, les autres mss., y compris la table de C.

Les rimes de cette chanson sont en *er*, *ir*, sauf au premier vers de chaque strophe, qui se termine en — *ar*. Sur 55 vers, 49 rimes appartiennent à des verbes (principalement à l'infinitif), 6 à des substantifs, parmi lesquels sont plusieurs verbes substantivés (*poder*, *plazer*). On remarquera, aux vers 5-6, les doublets *tener*, *tenir*, dont l'emploi nous est d'ailleurs connu par les *Razos de trobar* de Raimon Vidal de Besalu et par les *Leys d'Amors* : les formes en — *ir* sont considérées par les auteurs de ces ouvrages comme des formes françaises.

V. 13. — *Del remaner* : cf. même emploi d'un infinitif — substantif, v. 39, *del enriquir*.

V. — Be volria saber d'amor.

Mss. utilisés : B C I (K) M R T f.

Autres mss. : A D (Da De) G H L P Q W α.

Attribution : P attribue cette chanson à Folquet de Marseille ; elle est anonyme dans W ; les autres mss. l'attribuent à R. de Barbezieux.

Cette pièce a été imitée, au point de vue métrique, par Bernart d'Auriac, de Béziers (deuxième moitié du XIIIe s.), dans sa chanson à la Vierge : *Be volria de la melhor* : cf. Azaïs, *Troubadours de Béziers*, 2e éd., p. 52.

V. 11. Qan luocx (locs B) ni aizes lo *AB* : Chabaneau préférait cette leçon (qui est d'ailleurs attestée par la plupart des mss.)

V. 14. *Devis* est le participe passé de *devire*.

V. 25. Voici un extrait d'un *Bestiaire provençal* : «Can la trida à sos cadels e·ls cassadors la casson, que·l volon emblar sos tridos, els meton miralhs per aqui que els van, e prendo sos tridos. E cant la trida a perdut sos cadels, ela torna forsennada e sec per esclau los cassadors e troba los miralhs e mira se, e a tal gaug, can se ve, que tota sa dolor pert, et aisi s'oblida de sos tridos. »

Texte de Appel, *Prov. Chrest.*, 3e éd., n° 125, l. 46. On trouve une autre allusion du même genre chez le troubadour B. Alanhan de Narbonne :

Lo mons es si cum la triga
Que, miran se, sos natz layssa.

V. 30. *Devis* doit signifier ici *devin* ; le cas sujet s'explique par l'emploi attributif du verbe *se faire*.

V. 31. La leçon *a serv* est donnée par *A B D* (a serf *L*); *G Q* donnent *aissi*, *R asi*, *W ad soi*.

V. 41. Il faudrait *saubes* ; *saubis* n'est pas très correct, mais il y en a d'autres exemples dans la poésie provençale. (Chabaneau). Chabaneau a gardé *cor*, mais il vaudrait mieux *cors* : *m'arma e mos cors* indiquerait l'être tout entier.

VI. — Lo nous mes d'abril comensa

Mss. utilisés : C I (K) R.

Autres mss. : D Dc (str. IV) G H J N Q W. Tous les mss. attribuent la pièce à R. de Barbezieux, sauf W qui l'attribue à Gaucelm Faidit.

Le texte de Chabaneau est conforme, sauf quelques changements purement orthographiques, au texte de Raynouard, *Choix*, III, 453.

V. 28. — Raynouard et Chabaneau ont : *Ar si coven..*

Le texte de la plupart des mss. non utilisés par Chabaneau est assez différent de celui-ci : auer couen eschazensa *Dc*, aur couen escaçenza *H*, ar couen escazenssa *J*, auer coue eschaenza *G*, aver pais es chaenza *Q*, aür convient et cheence *W*. Nous lisons : *aver coven escazensa*. Il y a changement de construction du verbe *coven*, suivi d'abord d'un infinitif, puis d'un subjonctif.

V. 45. La luna es creissenz, *Raynouard*, *Chabaneau* ; de même le ms. *H. I. I.* creissenz *J*. Nous lisons *encreissenz* avec les mss. *G Q*.

V. 46. Palensa : Plasensa *I* (d'après Chabaneau), *om.* R ; Meils de Dompna sius estaitz vers Plazenssa *J* M. d. D. s'en soi sai vas Palenza *H* M. d. D. seu ichai ves

Palença *Q* M. de D. seu sonchai [la 1e main *ichai* comme Q] vers Palenza *G*. La leçon *Palensa* paraît sûre; on comprend que des copistes italiens aient écrit *Plasensa*, le contraire se comprendrait moins bien. *Palensa* ne paraît pas se rencontrer ailleurs chez les troubadours. *Palencia* était dans le royaume de Léon, dont les rois ne sont pas connus comme protecteurs des troubadours. Je suppose que Rigaut a voulu simplement faire savoir à sa dame qu'il était en Espagne et que *Palensa* est surtout amené par la rime. Voici une note de Chabaneau : « La biographie nous dit qu'il alla en Espagne après la mort de sa dame. Nous avons pourtant une pièce à elle adressée et datée de *Palensa*, c'est-à-dire de *Palencia* dans le royaume de Léon. Peut-être vaut-il mieux lire, avec un autre ms., *Plasensa* : ce serait alors soit Plaisance en Gascogne, soit Plaisance en Italie. Rien n'empêche de supposer que notre poète, à l'exemple des autres troubadours, ne soit allé jusqu'en Italie. Mais je tiens pour Palensa. Il faudrait conclure du rapprochement de ce vers et de la biographie que notre poète avait, une première fois, visité l'Espagne : c'est là qu'il fit la connaissance de don Diégo. S'il ne l'avait pas déjà connu, comment l'idée lui serait-elle venue d'aller, après la mort de sa dame, se retirer auprès de lui ? Cette pièce semble indiquer que ce serait en Espagne qu'il serait allé après son méfait. »

V. 46-47. *M'arma e mon cors* doivent être considérés comme un seul mot ; de là le verbe au singulier.

V. 48. El noms *Raynouard*. Les mss. ont des leçons diverses : el noms damia *H* mai la mia *J* mas damia *G* mais damia *Q*. « *Amia* ne peut aller ici : il faut : mon âme et mon corps, au titre d'ami, vous seront reconnaissants. » (Chabaneau). Nous avons en conséquence corrigé *amia* en *amic*.

V. 49. *Creire de*, cf. d'autres constructions semblables dans Lévy, *Prov. Suppl. Wœrterbuch*. *Ensenhamens* a ici un sens assez vague : bonnes intentions, dispositions ?

VII. — Paug sap d'amor qui merce non aten.

Mss. utilisés : *IKd* (qui ne forment qu'une famille)

Cette chanson est remarquable au point de vue métrique ; on le verra par le schéma suivant :

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	*aten*	*consen*	atenda	esmenda	sufrir	morir	*jauzen*	*primeiramen*
II	*jauzen*	*primeiramen*	esmenda	atenda	morir	sufrir	*consen*	*aten*
III	*consen*	*aten*	atenda	esmenda	sufrir	morir	*primeiramen*	*jauzen*
IV	*primeiramen*	*jauzen*	esmenda	atenda	morir	sufrir	*aten*	*consen*
V	*aten*	*consen*	atenda	[esmenda]	sufrir	morir	jauzen	primeiramen
VI					morir	sufrir	*consen*	*aten*

On remarquera que les rimes 3-4, 5-6 alternent de strophe en strophe.

Les couplets impairs sont identiques sauf alternances des rimes 1 et 2, 7 et 8. De même pour les couplets pairs. Cette symétrie n'est pas d'ailleurs absolue dans le texte des mss., qui terminent les vers 27-28 par *consen*, *aten* et les deux vers suivants également par *consen*, *alen* ; tant au point de vue du sens qu'au point de vue de la métrique, la correction que nous avons introduite dans le texte (et qui était indiquée par Chabaneau) s'impose. On remarquera que cette forme métrique est aussi compliquée, sinon plus, que celle de la sextine, inventée par Arnaud Daniel.

V. 4. Il faudrait ici *s* : mais quand *s* doit s'attacher à une chuintante, on peut la négliger. (Chabaneau). Cf. cependant *faigz* dans le même vers.

V. 11. Quanz I (Mahn, *Ged.*, n° 719). V. 13 et eu forsatz *I et a.*

V. 23. Chabaneau avait écrit *senes menda ; esmenda* est réclamé par la métrique. V. 25. Proposition relative complétive avec suppression de *que*. V. 26 la *I et a*. V. 27-30 : sur les changements introduits à la rime, cf. supra. V. 26 qu'eu *I a ;* la *Ia*. V. 28. de mal *Ia*, *corr.* Chabaneau. V. 31. Lacune dans les ms. I, complétée par Chabaneau. V. 35. *I* et *a* ont *venc* : lire *vens* ? V. 36 laissat. *I; corr.* Chabaneau : en provençal l'impératif négatif se met au subjonctif. V. 38 e cossen *I*.

La pièce se trouve encore dans le ms Cámpori (texte dans Bertoni, *Il Canzoniere provenzale di Bernart Amoros*, p. 239). Mais ce texte est identique à celui des mss. *I K D ;* on y trouve, en particulier, la même confusion de rimes, aux vers 27, 28, 29, 30 et la même lacune au v. 31. Voici les deux ou trois variantes que j'y ai relevées : v. 3 *queo* au lieu de *qu'om*, v. 11 *au anz*, v. 27 *sen esmenda.*

VIII. — Pois qu'en mi dons es tan d'onor e sen

Cette chanson ne se trouve que dans le ms *L* (publiée dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, XXXIV, p. 429). La pièce paraît apocryphe à Chabaneau et nous partageons son avis.

Le ms *L* est du XVe siècle et il est assez médiocre. Le nom des poètes a été, en général, ajouté plus tard et en marge (*Archiv*, I. s., 418). C'est le cas pour la présente chanson (*ibid.* p. 421).

La pièce est des plus banales et des plus médiocres ; elle ne rappelle pas, dans son ensemble, la manière compliquée, mais fine et gracieuse de R. de Barbezieux. Une strophe doit avoir suffi pour faire attribuer à Rigaut la paternité de la chanson : c'est la strophe qui commence par *Miels de Donna*, senhal qui était, pour ainsi dire, la marque propre des poésies de notre troubadour.

Il y a de nombreuses fautes contre la règle des cas, dont quelques-unes, à la rime, peuvent se corriger : ainsi les rimes en — *ors* (rimes 2,3 de chaque strophe) peuvent se réduire à — *or* (notre traduction est faite d'après ces dernières formes, mais pas dans tous les cas cependant (1)). Ce qui est aussi grave, comme l'a remarqué Chabaneau, ce sont les formes rares ou incorrectes employées par l'auteur de cette chanson.

Voici les principales : v. 7, *ensenhamens* au cas régime; v. 12, *lausenjadors* pour *lausenjaire* ; v. 22, il faudrait *resplandens* ; v. 26, *aissi* pour *et* est inconnu en provençal ; v. 31, *cel* pour *so* est également inconnu. Il y a des formes rares qui ne se rencontrent pas dans R. de Barbezieux ; v. 15, *sapchai*, à la rime (quelques exemples dans *Flamenca*) ; v. 38,40, *astrair*, *retrair*, formes d'infinitifs très rares.

Pour toutes ces raisons il nous paraît peu probable

(1) Ainsi *valors paors* (str. I) peuvent se réduire à *valor*, *paor* ; mais *Amors* (str. II) est obligatoire et *lauzenjador*, si on admet la forme de ce régime en fonction de cas sujet, doit prendre *s*.

que cette pièce soit de Rigaut de Barbezieux. Chabaneau se demande si elle ne serait pas d'un auteur italien peu familier avec le provençal correct ; il a relevé plusieurs coupes toutes italiennes.

Chabaneau n'a pas conservé, dans son texte, l'orthographe italienne du manuscrit et il a introduit quelques corrections peu importantes d'ailleurs. On les trouvera indiquées ci-dessous.

V. 4. Coupe italienne (Chabaneau). La correction de *ne* du ms. en *en* n'est peut-être pas absolument nécessaire.

V. 8. Qim ve vas *L* ; peut-être *daus* (Chabaneau).

V. 20. Lire *grat* probablement ; il faudrait *tant'honor*.

V. 22. *Luna* me paraît être un cas oblique, construit sans préposition.

V. 24. Nel rai *L*. Chabaneau considérait *rai* comme un cas sujet et demandait *s*.

V. 55. Querer *L*.

Une hypothèse reste possible au sujet de l'attribution de cette chanson : c'est que la strophe V soit réellement de Rigaut et qu'elle ait été intercalée soit par le poète anonyme, soit par le copiste. Les formes *astrair*, *retrair*, rares, il est vrai, s'expliqueraient peut-être par l'origine saintongeaise de Rigaut (au vers 54 on trouve encore *retrair*) ; pour rendre plus vraisemblable l'attribution de cette strophe à Rigaut de Barbezieux, nous pourrions faire remarquer que le dernier vers

Per la melhor qu'el mond pogues chauzir

se trouve à peu près textuellement dans le *planh* sur le comte de Provence (v. 3-4) :

Qe es mortz lo *meiller* dels tres

Q'el mond pogues nuls hom *chauzir*.

Mais si l'identité des termes est assez frappante, l'expression est assez banale : et nous croyons que l'attribution du *planh* à R. de Barbezieux est très douteuse : cf. l'Introduction.

IX. — Tot atressi com la clartatz del dia

Mss. utilisés : I (K) N T.

Autres mss. : H L L^2 d α et *a* (ms. Cámpori)..

Remarquer au point de vue métrique que *mon* se trouve à la cinquième rime de chaque strophe.

V. 4. *Eil* représente *e li*, *li* étant une autre forme plus rare de l'article féminin.

V. 6. *Mos cors* équivaut au pronom personnel *eu* ; cependant ici il y a une nuance que ne peut exprimer le pronom.

V. 11. J'inclinerais à traduire : je me suis assuré de cela, c'est-à-dire que je suis un droit chemin.

V. 22. Chabaneau note sur sa copie : *Pétrarque*. Je trouve aussi dans une note sur *Tot atressì com la clartatz* l'indication suivante, sans renvoi : « 3e strophe a été imitée par Pétrarque. » Je n'ai pas su retrouver ce passage : cf., à propos des imitations faites par Pétrarque, l'introduction.

V. 31. *Chauzia* ; Chabaneau a corrigé sur une autre de ses copies *jauzia*, qui est d'ailleurs le texte de *a* (*çauzia* H).

V. 39. Nous considérons *voluntatz* comme un accusatif pluriel ; cf. un pluriel semblable dans une chanson d'Alfonse II d'Aragon, Bartsch, *Chr. Prov.*, 6e éd., c. 93. *Amistatz* du vers précédent paraît suspect à Chabaneau ; il est cependant aussi dans *H*, où la strophe est complète, tandis qu'elle est incomplète dans *I* et dans *a*.

V. 44. A son égard, en songeant à elle, j'ai l'attente, l'espoir (Chabaneau).

X. — Tuit demandon qu'es devengud' Amors

Mss. utilisés : B C I (K) M R T U α, ζ.

Autres mss. : A D Dc G H N (bis) P Q W a.

Attributions : Folquet de Marseille P ζ, Peire Raimon M, anonyme W.

L'ordre des strophes est très variable dans les mss.

Cette pièce est une de celles qui ont été le plus appréciées, si on en juge par le nombre de manuscrits qui l'ont conservée.

Dans le ms. ζ elle est francisée et elle est attribuée à Forkes (= Folquet) de Marseille, avec la mention *son poitevin*. Le « compas » de cette chanson a été imité par Folquet de Romans, *Quan lo dous temps*.

V. 10. aip] faitz *a* aips *G* abs *Q* aib *H*.

V. 16. *Humilitat*, bonté, condescendance ; on invoque souvent l'*humilitat* de Dieu, de la Vierge (Chabaneau).

V. 20. l'es sors *Chabaneau*; tant er sor *a*,la sors GHQ; nous préférons cette leçon.

Str. IV. *Sofrir*, dans cette strophe, a les deux sens de souffrir et de patienter : il est difficile de rendre dans la traduction cette nuance, à cause du sens un peu imprécis du provençal *sofrir*.

V. 29. Cf. Ovide, *Am. II*, *IX*, 44 (ap. W. Schrœtter, *Ovid und die Troubadours*, Halle, 1908, p. 43) : *Speraudo certe gaudia magna feram*. Cf. encore *Am.*, *III*, *II*, 7, d'après Stronski, *Folquet de Marseille*, p. 78.

V. 32. E suffrir fai maint hom irat iauzarī *a* ; e sofrirs fai maint amoros iauzen *G* ; e s. f. mant amoros iaçen *Q* ; e s. f. m. Amador i. *H* ; e s. f. m. hom irat iaçent *Dc* ; doncx sufrirai tro que trop chauzimen *Raynouard*. Nous préférerions la leçon *maint hom irat* qui marquerait mieux l'opposition avec *jauzen*.

V. 40. Pois vos no ni defent *a* ; pois nulz jois mid'sn *G* ; pois nuls jois mi defen *Q* ; pois nulz nous no mi defen *H*.

V. 41 et 51. Cette tornade, très importante, n'est pas dans tous les manuscrits ; mais il ne semble pas possible qu'elle ne soit pas de R. de Barbezieux. « Cet envoi est très important : d'abord il manque presque partout ; il ne se retrouve que dans les manuscrits récents. Faut-il l'admettre comme l'œuvre de Richard ? Ou est-ce une in-

terpolation ? La comtesse de Champagne était la fille d'Aliénor d'Aquitaine. Elle avait hérité de sa mère un goût prononcé pour la poésie galante. Chrestien de Troyes avait composé beaucoup de poésies pour elle. La comtesse de Champagne mourut en 1198 ; elle s'était mariée de bonne heure en 1137. Ceci nous permettrait de placer l'activité poétique de Rigaut de Barbezieux à la fin du XIIe siècle. Il aurait donc été contemporain des plus grands troubadours. » (Chabaneau).

Voici les diverses leçons des manuscrits.

Hai [*en marge* gentil]*com* tessa d'iouen — Qe tot auez cõpagnẽ lumiltat — Car saubtez be lamors e lamistat — Qeus port car lais marma emon cõ dolẽ *G* ; Hai contessa de iouen — Qe tot auec capãgnan luminat — Car saubes lamor e lamistat — Qeus port car lais marma et mon cor dolẽ *Q* ; Ai ai ai pros comtessa de iouen -- Qe totz auez campainn' aluminat — car saubessetz l'amor e l'amistat (manque un vers) *H*. Nous avons préféré à la leçon *tan mal*, qui ne signifie pas grand chose, et que Chabaneau avait adoptée, la leçon *m'arma e mon cors*, cette locution se retrouvant trois fois à l'envoi dans R. de Barbezieux (*I*, str. 7 ; *V*, str. 6 ; *VI*, str. 6). Chabaneau avait écrit *Que Campanes avez enluminat* ; nous préférons avec la plupart des mss. *Que tot'avetz Campanh' enluminat.*

Le dernier envoi (v. 45-46) ne se trouve pas non plus dans tous les mss. *Bels Paradis* est un nouveau senhal. Les douze royaumes sont-ils les douze tribus d'Israel ou les douze royaumes de l'époque ? (Chabaneau). Voici les leçons des mss. qui contiennent cet envoi. Enparadis tut li doze regãt — Aurion per d'uostre seignãm *G*; El paradis tut li doche regnat — Aunõ pro del uostr'enseingnamen *Q* ; Bel Paravis tuit li doze reigna — Aurion pro del uostr'enseingnamen D. L'envoi se trouve encore dans les mss. A B et H. A : *Rels paravis*, B *Bels paravis*.

GLOSSAIRE

Ab tot so, I 43, malgré tout cela.
Aclis, V 6, VIII 44, soumis.
Aclus, II 28, vaincu.
Aip, X 10, qualité.
Aize, IV 22, occasion ; V, 11, circonstance, facilité.
Alen, I 4, haleine, souffle.
Anz que, III 27, avant que.
Aondar, IX 44 (*aon* subj. prés. 3e p. sg.), donner en abondance.
Apoderar, IX 2, dépasser, surpasser.
Archier, V 37, archer.
Ardimen, I 16, hardiesse.
Ardre (*s'*), II 38 39 (condit. *arsera*) se brûler.
Arma, cf. *arma aux noms propres*.
Assire (*el cor*), V 38, mettre (au cœur).
Aus (*pour als*), III 50, autre chose.
Austor, X 17, autour.
Aver, II 15, dans l'expression *de mi noi a ren p'us*.
Avinen (*d'*), III 25, agréablement.
Azirar (*s'*), III 32, s'attrister.

Bobanz, II 7, richesse, splendeur.

Caler, II 55, dans l'expression *mas vos non cal*, il vous importe peu.
Captaus, *chaptaus*, III 15, gain, bénéfice, III, 51, maître, chef ?
Cassador, II 53, chasseur.
Castel (*d'onor*), I 54, château (d'honneur).
Causia, IX 31, part. pass. du verbe *chauzir* ; cf. la note à ce vers.
Cazer, II 2, (ind. prés. 3 p. sg. *chai*), tomber.
Cers, II 52, cerf.
Clamanz (*esser*), II 34, plaignant.
Clar, III 37, clair, en parlant des yeux.
Claus (*de totas beutatz*), III 40, clef.
Confondre, IX 17, détruire.
Conquerer a serf, V 31, conquérir comme esclave.
Consentir, VII 2, employé comme impersonnel neutre.
Consir, I 34, rêve, mélancolie.
Contrafar, II 36, imiter.
Cor, VIII 55, cœur ; cf. *m'arma e mon cor*, aux noms propres.
Corps, III 23, IV 11, IX 6, employé, comme en a. fr., en fonction de pronom personnel.
Cors, II 52, course.

Dar (*gaug*), III 49, donner de la joie.
De (*après comparatif*), IX 41, *pass.*

Desirar, III 22, aimer.
Deslonhar, III 44, s'éloigner.
Destendre, V 37, tirer de l'arc.
Devis, V 30, devin.
Devis, V 14, part. pass. de *devire* diviser ?
Domnejar, III 59, courtiser les dames.
Drogoman, II 45, interprète.

Efern, X 37, enfer.
Encreissenz (*luna*), VI 45, qui croît.
Enforsatz, VII 13, vaincu, soumis.
Engraissar, I 30, II 22, engraisser.
Ensenhamen, V. 34. X 46, courtoisie, VI 26, conduite courtoise, noble, VI 49 (cf. la note sur ce vers), VIII 19, sagesse.
Entendensa, VI 6, affection ?
Esbaïr (*s'*), III 3, s'étonner.
Escapar, I 24, échapper.
Escarida (*bona*), I 13, bonne chance, heureuse destinée.
Eschaenza, VI 28, chance, bonheur.
Escremir (*s'*), IV 4, se défendre contre.
Escridar, I 5, appeler.
Escurs, VIII 23, adjectif substantivé *l'obscurité*.
Esgardar, III 3, regarder.
Esgart, III 12, regard.
Esjauzir, III 33, réjouir (employé substantivement).
Esmaiar (*s'*), VII 5, s'inquiéter.
Esmarrir, III 43, s'attrister.
Esser a, III 54, marque l'obligation ; *m'er per vos a morir*, il me faudra mourir pour vous.
Estamen (*bel*), III 41, belles manières.
Estar, VI 16, au sens de *esser* être.
Estela ; *cf. jornaus*.

Fadar, VII 7, enchanter.
Fadiar (*se*), IX 42, se fatiguer dans l'attente.
Faire, III 11, (ind. prés. 1ᵉ p. sg. *fauc*).
Fais, I 21, fardeau.
Faissos (belas), I 37, façons, manières.
Fa'x, X 13, faucon.
Fauzia, III 38, tromperie.
Fin, *fina*, I 48, parfait.
Fugir, II 50, (pass. indéf. *soi fugitz*) fuir.

Gandir, III 44, V 23, s'éloigner.
Garir, III 55, sauver.

Gaus, III 39, amené par la rime au lieu de *gais*.
Gran, IX 16, grain (sert à renforcer la négation).
Grat (*culhir en*) IV 55, accepter, admettre.

Honors (plur.), I 17, honneurs.

Jornaus (*estela*), III 34, du jour.

Lauzors, I 48, qualités dignes de louanges, vertus.
Leonel, I 3, lionceau.
Leos, I 1, lion.
Liar (*ou se liar ?*), III 57, se lier, se joindre ; cf. la note.
Loc, II 32, V 11, occasion.
Longeis, VI 39, plus loin (comparatif neutre).
Luna, VIII 22, lune.

Magrir, I 30, (ind. prés. 1° *sg. magrise*) maigrir.
Malananz, II 39, malheureux.
Maltrag, VII 37 et pass., malheur.
Marrit, I 28, 32, irrité.
Mas, II 30 37, excepté.
Meilhurar, I 42, 47 améliorer (v. act.), II 22, s'améliorer, gagner.
Merce (*penre merce ad alcu*), IX 40, avoir pitié de quelqu'un ; cf. encore *querer merce* III 46, *trobar merce*, III 47, *clamar merce*,
Mirador, V 25, miroir.
Mover, (*prét.* 3e *p. sg. moc*) X 8, partir.

Naturaus, III 45, sincère, noble ?
Nau, I 13, nef.

Ochaizo, IX 34, prétexte à reproches, reproche.
Ochaizonar, IX 36, reprocher.
O'ifanz, II 1, éléphant.
Om, IX 26, homme-lige.
Ors, II 20, ours.
Outracuidanz, II 28, orgueilleux.

Paradis, V 7.
Paria, III 35, égale.
Partir, I 31, (part. pass. *partida*), partager.
Perida (*nau*), I 23, naufragée.
Prendre (*en*), III 52, *se merces no·us en pren*, s'il ne vous prend pas pitié, si vous n'avez pas pitié.
Pretz, II 8, cf. la note à ce vers.

Rai, VIII 24, rayon.
Reclus, II 16, reclus, ermite.
Renhar, II 26, vivre.
Renhat (*dotze*), X 45, royaumes (douze).
Res, I 24, personne : X 40, id. ?
Respeit, IX 44 : cf. la note à ce vers.
Respondre (*se*), IX 26, se reconnaître.
Ressorzer, I 26, (part. pass. *ressors*), II 38, (ind. prés. 3e p. sg. *resorz*), II 41, (condit. 1re p. sg. *resorsera*), ressusciter.
Retraire, VIII 54, exprimer ; *se retraire*, VIII 36, cesser, se retirer.
Revenir, II 22, revenir en bon point.

Savi, IX 23, les savants.
Segre, II 5, suivre.
Sen, V 13, habitude ?
Servir (*de*), III 5, servir à quelque chose.
Soberaina, VIII 16, souveraine.
Sobramar, II 25, sur-aimer.
Sobranz, II 29, orgueil, superbe.
Sofranher, I 39, (prét. 3e p. sg. *sofrais*) manquer.
Sol, VIII 22, le soleil.
Solatz, II 17, consolation, divertissement.
Sorzer, II 9, X 20, (part. pass. *sors*) relever.
Sovenir, 11 55 *nous sove*, il ne vous souvient pas ; deux vers plus loin on trouve la construction *m'en sove* ; cf. encore *ibid.* V. 59.

Talanz, II 17, (à la rime), désir.
Tenensa, VI 47, possession.
Tener car, III 15, tenir pour cher, précieux.
Tigra, V 25, tigresse.
Tirar, IV 28, déplaire.
Tolre, I 18, (part pass. *tout*) enlever.
Tor (*d'onor*), I 44, tour (d'honneur).
Traire, VI 8, supporter ; cf. encore III 19, (ind. prés. 1re p. sg. *trac*) ; *traire trebalh*, VII 32, supporter une peine.
Tramontana, VIII 36, vent du Nord, Nord.
Trebalh, III 18, peine.
Trespassar, IX 39, passer au-dessus de.
Truan, II 40, misérable, méprisable.

Us, III 12, un, employé au pluriel.

Velhezir, III 65, vieillir.
Vencer, II 32, (ind. prés. 3e p. sg. *venz*) vaincre.
Via (*faire*), III 13, (faire) route.
Vil (*tener*), II 21, (traiter) vilement, sans ménagements.
Voler, II 28, (prét. 3e p. sg. *volc*), vouloir.
Voluntatz, IX 39, (au pluriel), les désirs, la volonté.

INDEX DES NOMS PROPRES

Arma (M) e Mon cor, I, str. 7 ; V, str. 6 ; VI, str. 6 ; X 44 Mon âme et mon corps.
Bericles (Bels), II 58, beau Béryl.
Campanha, X 42, la Champagne.
Comtessa, X 41, Comtesse de Champagne ; cf. la note.
Dedalus, cf. Magus.
Deus, Dieus, VII 27, VIII 52.
Durenza, X, 37, la Durance.
Fenis, II 37, le Phénix.
Grazaus, III 6, le Saint Graal.
Icarus, cf. Magus.
Jesus, II 27.
Magus, II 16 : cf. la note.
Mar Major, VI 38, la mer Méditerranée.
Mielhs de Domna, II 50, III 8, 19, 30, 41, 63, etc.
Ovidis, X 29, Ovide.
Palensa, VI 46, Palencia (Espagne, Léon).
Paradis (Bels), X, 45, Beau Paradis (Senhal)
Persavaus, III 1, Perceval.
Poi, II 7, le Puy en Velay.
Trezors (Mos), VIII 10, 37, Mon Trésor (Senhal).

ATRESSI CUM L'OLIFANS

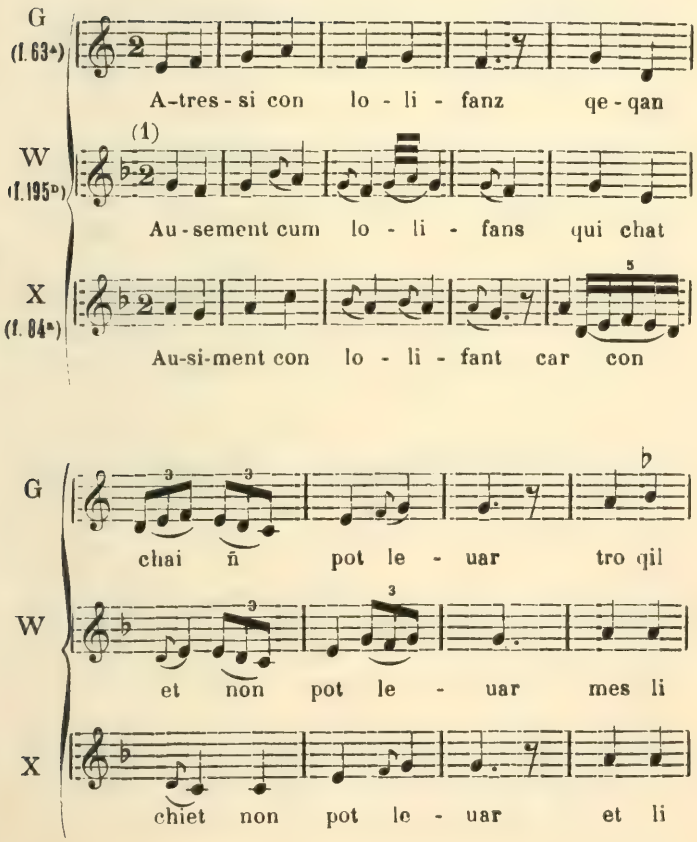

G

lau - tre ab lor cri - dar de lor

W

al - tre od lor cri - dar de lor

X

al - tre ob le cri - dar de lor

G

uoiz lo le - uon sus.

W

veis lou le - uen sus.

X

uois les - sor - dent sus.

G

Et eu uoill se - gre aqel us

W

et eu vol si - gre - tel us

X

Ez eu vol sui - gre tal us

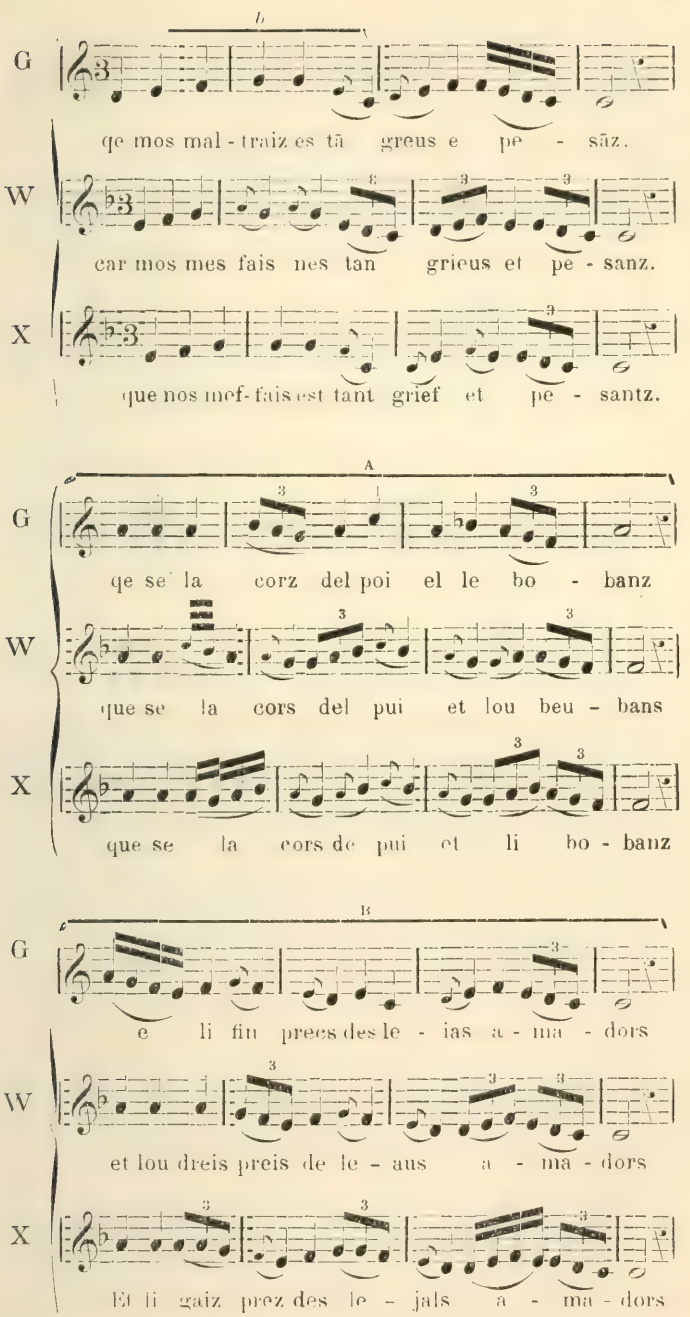
b
G
qe mos mal - traiz es tã greus e pe - sãz.
W
car mos mes fais nes tan grieus et pe - sanz.
X
que nos mef- fais est tant grief et pe - santz.
A
G
qe se la corz del poi el le bo - banz
W
que se la cors del pui et lou beu - bans
X
que se la cors de pui et li bo - banz
B
G
e li fin precs des le - ias a - ma - dors
W
et lou dreis preis de le - aus a - ma - dors
X
Et li gaiz prez des le - jals a - ma - dors

a+b

G nos re - le - von ia mais ñ se ra sors

W non me le - vent ia maiz non se rai soes

X non re - le - vent iamais non serai sus.

A

G qe deigne - son per mi clamar mer ce

W el deignais - sen per me clamar mer - cez

X qui de - gnas - sent per mei cla mar mer - ces

B

G lai on rai - son ni ju - zarz ñ nal re

W la ou jo - gar ni rai - son non val ren

X la ou in - iars ni ra - zon ni nalt ren

NOTES SUR LA MUSIQUE

(1) La musique de W est plus haute d'une quinte ; pour la commodité j'ai tout baissé d'une quinte ; cela prouve que la 4e note est un bémol et que X a raison de mettre un *si* bémol ; il manque dans G, mais c'est une habitude constante de ce manuscrit.

(2) Devant ce *si* X a le signe du bécarre, mais il remet bientôt le *si* bémol ; je crois qu'il y a là une erreur de copiste ; W n'a aucun signe.

La suite de la musique sera insérée dans le fascicule suivant.

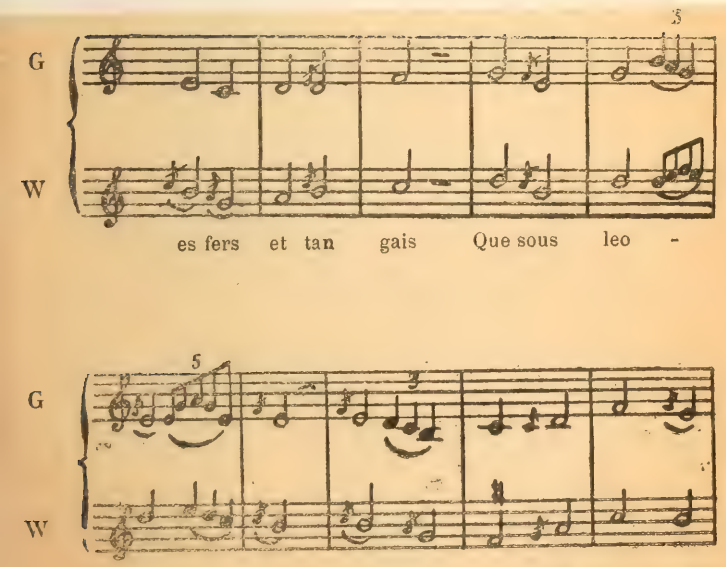

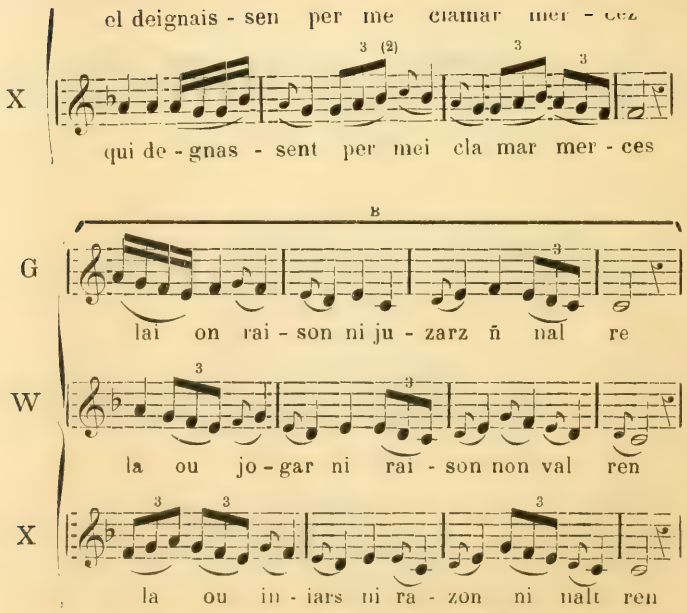
X
el deignais - sen per me clamar mer - ces
qui de - gnas - sent per mei cla mar mer - ces
G
B
lai on rai - son ni ju - zarz ñ nal re
W
la ou jo - gar ni rai - son non val ren
X
la ou in - iars ni ra - zon ni nalt ren

II. — ATRESSI CUM LO LEOS

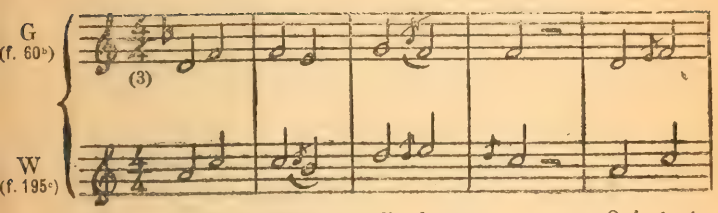

(4) Au-se ment com li lyons - Qui tant

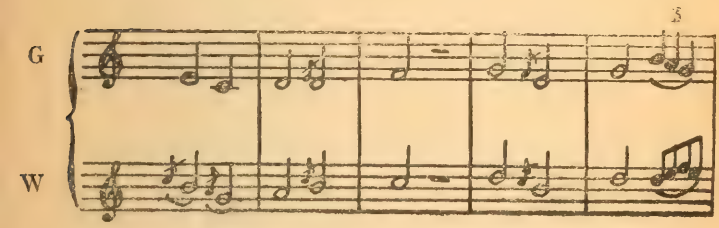

es fers et 'an gais Que sous leo -

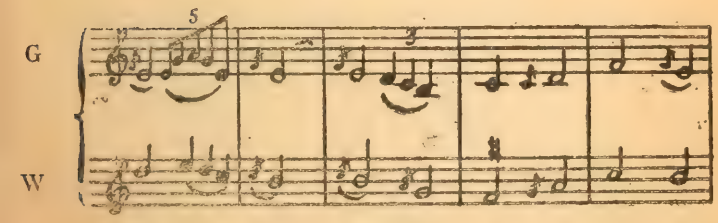

niaus quan nais - Morz sans a - la - neot sans

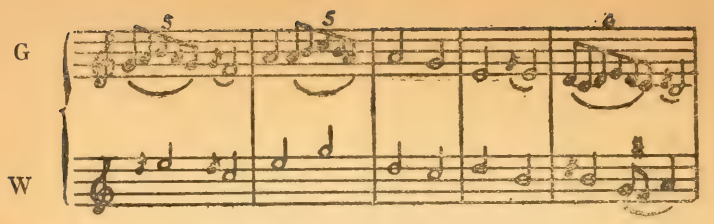
G
W
vi - de Mais od sa veis quant lou cri - de

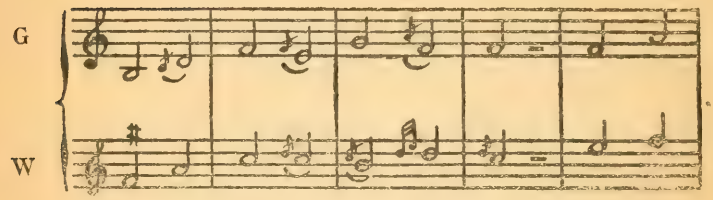
G
W
Les fai re - viu - re - et an - nar En - si

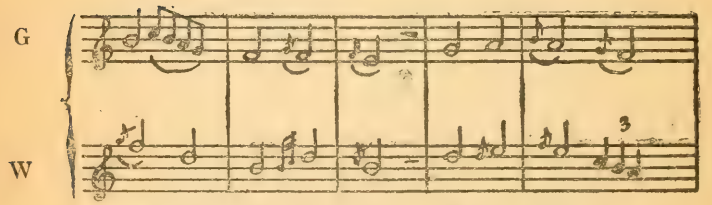
G
W
ment pot de me far Ma dou - ce dos -

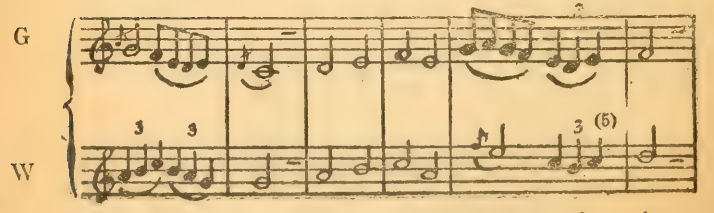
G
W
ne et a - mor Et gue-rir ma gran do - lor.

III. — LO NOUS MES D'ABRIL

La musique existait (W, f° 189°); il n'en reste que trois notes du dernier vers de la première strophe; le reste a été mutilé par suite de l'ablation d'une miniature.

IV. — TUIT DEMANDENT

W (f. 200bis)

Tuit de - mandent quest de - ven - gu - de a - mors

W

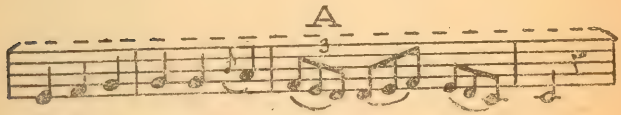

Mais o-iant toz en di - rai la ver - taz

W

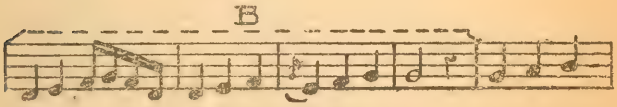

Tout au - tre si cum del so-leill es - taz Qui per mant

W

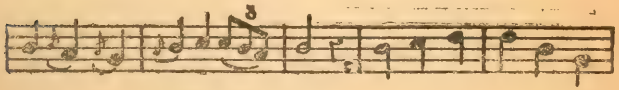

leu ie - te sa res-plan - dor E al seir vait col - car

W

tout en-sa-ment Anc fai a -mor quan a

W

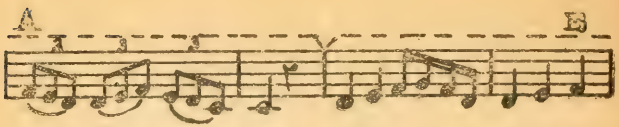

per tot cer - cat Et quan non pot ven-gher

W

a son a - grap Tor - ne s'en lai donc ven

W

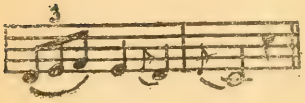

pre - me - ra - ment.

V. — AUSIMENT CON PERCEVALS

X
(f. 85ᵃ)

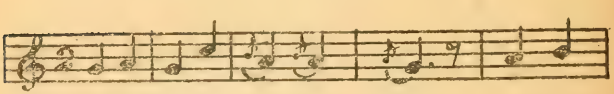

(6) Au - si-ment con per - ce - vals Al tens

X

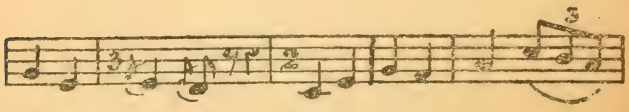

que ve - ui - e Qui se ba-hi des - gar -

X

dar Et non sa-bri de-

X

rui-e La lan-ce ne lo gra-zals

X

Et eu sui au-tre-tals Be le don-ne

X

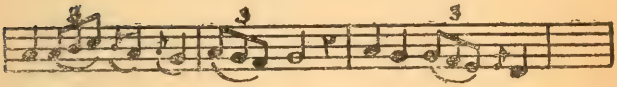

can uei uos-tre cors gent Car al-si-ment

X

mo-bli can uos re-mir Et uol pre-iar Keu non sui mais

X

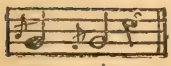

con-sir.

NOTES

(1) La musique de W est plus haute d'une quinte; pour la commodité j'ai tout baissé d'une quinte; cela prouve que la 4e note est un bémol et que X a raison de mettre un *si* bémol; il manque dans G, mais c'est une habitude constante de ce manuscrit.

(2) Devant ce *si*, X a le signe du bécarre, mais il remet bientôt le *si* bémol; je crois qu'il y a là une erreur de copiste; W n'a aucun signe.

(3) G n'a pas do bémol à la clef, mais W démontre qu'il le faut.

(4) Texte de W.

(5) C'est une erreur de portée : il faut lire, comme le montre G, *si, la, si, do.*

(6) Je n'ai d'autre texte que celui de X; je ne suis pas sûr de la division strophique et, par suite, du rythme mélodique.

VARIÉTÉS

Le Rossignol de M. Gabriele d'Annunzio

On peut lire dans l'*Action Française* du 9 novembre 1912, cette note signée : *Rivarol :*

« Les Rossignols de d'Annunzio. — Le puffiste d'An-
« nunzio prépare un drame lyrique, en collaboration
« avec ce musicien pour gargarismes et phonographes
« qui a nom Pietro Mascagni. La chose s'appellera
« *Parisina*. On y entendra, paraît-il, un rossignol et un
« de nos confrères nous affirme que Pietro Mascagni
« ignore profondément le chant de ce génie ailé. On s'en
« serait douté en écoutant ses œuvres. Oui, le romancier
« de *Forse che si, forse che no*, a été si séduit par la
« cantilène des rossignols de Versailles qui, la nuit
« venue, semblent psalmodier un *requiem* pour l'âme des
« petites marquises poudrées du grand siècle, qu'il con-
« fessa à son ami Mascagni son ardent désir d'avoir —
« tout comme *Chantecler* — un rossignol mélomane et
« savant, dans l'œuvre à laquelle ils collaborent actuel-
« lement. Eh bien, ça va être du joli, et l'on imagine les
« effets que Mascagni tirera de cette imitation ! D'An-
« nunzio ne pouvait-il se contenter, en fait d'oiseau,
« pour son nouveau four, du serin prestigieux que lui
« renvoie, chaque matin, son miroir ? »

Certes, « *les emprunts de M. d'Annunzio sont un fait* », comme l'écrivait — à propos d'un article de M. Georges Maurevert sur ce thème, dans l'*Eclaireur de Nice* — « R. de Bury » dans le *Mercure de France* du 16 juin 1911, p. 862. Et, bien après qu'Enrico Thovez eût déchaîné, en 1896, le scandale que l'on sait, le baron A. Lumbroso n'annonçait-il pas toujours son volume

d'*Imitazioni, traduzioni e plagi di G. d'Annunzio*, où serait illustrée à satiété la thèse développée en 1903 par M. Domenico Giurati dans son *Plagio* ? Evidemment, *Rivarol* n'avait pas la science d'un de ses très proches amis de rédaction, en matières d'Annunziennes, sinon il n'eût pas manqué, à propos de rossignols, de suggérer le petit rapprochement suivant : (1)

D'ANNUNZIO	MAUPASSANT
L'usignuolo cantava. Da prima fu uno scoppio di giubilo melodioso, un getto di trilli facili che caddero nell' aria con un suono di perle rimbalzanti su per i vetri di un' armonica....	Juste au-dessus de leur tête, penché dans un des arbres qui les abritaient, l'oiseau s'égosillait toujours. Il lançait des trilles et des roulades, puis filait de grands sons vibrants qui emplissaient l'air et semblaient se perdre à l'horizon, se déroulant le long du fleuve et s'envolant au-dessus des plaines à travers le silence de feu qui appesantissait la campagne...
Successe una pausa. Un gorgheggio si levò, agilissimo, prolungato straordinariamente come per una prova di forza, per un impeto di baldanza, per una sfida a un rivale sconosciuto. Una seconda pausa. Un tema di tre note, con un sentimento interrogativo, passò per una catena di variazioni leggiere, ripetendo la piccola domanda cinque o sei volte, modulato come su un tenue flauto di canne, su une fistula pastorale.	Tout était calme aux environs. L'oiseau se remit à chanter. Il jeta d'abord trois notes pénétrantes qui semblaient un appel d'amour, puis après un silence d'un moment, il commença d'une voix affaiblie des modulations très lentes....

(1) Voir dans la *Revue Encyclopédique Larousse*, V [1895], 63, 220, 422 et VII [1897], 430-431, les louanges à d'Annunzio par M. Charles Maurras. Le texte de d'Annunzio est tiré de l'*Innocente* (p. 150 de l'édition originale) que l'on pourra lire en français p. 144 de l'interprétation de M. Hérelle (*L'Intrus*, 1893.) Le texte de Maupassant est extrait de *La maison Tellier*, qui parut en 1881, et s'intitule : *Une partie de campagne*. On sait que, de ce conte, la *Société des Bibliophiles contemporains* fit une édition séparée, qui fait partie du splendide recueil des *contes choisis* de Maupassant (Paris, *imprimé aux frais et pour les sociétaires de l'Académie des Beaux-Livres*, 1891-1892), grand in-8°, vendu de 500 à 700 francs à l'époque.

Una terza pausa. Il canto venne elegiaco, si volse in un tono minore, si addolcì come un sospiro, si affievolì come un gemito, espresse la tristezza di un amante solitario, un desìo accorato, un' attesa vana, gittò un richiamo finale improvviso, acuto come un grido d'angoscia ; si spense. Un' altra pausa, più grave. Si udì allora un accento nuovo che non pareva uscire della stessa gola, tanto era umile, timido, flebile, tanto somigliava al pigolio degli uccelli appena nati, al cinguettio della passaretta ; poi con una valubiltà mirabile quell' accento ingenuo si mutò in una progressione di note sempre più rapide che brillarono in volate di trilli, vibrarono in gorgheggi nitidi, si piegarono in passaggi arditissimi, sminuirono, crebbero, attinsero le altezze soprane. Il cantore s'inebbriava del suo canto. Con pause così brevi che le note quasi non finivano di spegnersi, affondava la sua ebrietà in una melodia sempre varia, appasionata e dolce, sommessa e squillante, leggiera e grave, e interrotta ora da gemiti fiochi, da invocazioni lamentevoli, ora da improvvisi impeti lirici, da invocazioni supreme.

Une brise molle glissa, soulevant un murmure de feuilles, et dans la profondeur des branches passaient deux soupirs ardents qui se mêlaient au chant du rossignol et au souffle léger du bois. Une ivresse envahissait l'oiseau, et sa voix, s'accélérant peu à peu comme un incendie qui s'allume ou une passion qui grandit, semblait accompagner sous l'arbre un crépitement de baisers. Puis le délire de son gosier se déchaînait éperdument. Il avait des pâmoisons prolongées sur un trait, de grands spasmes mélodieux. Quelquefois, il se reposait un peu, filant seulement deux ou trois sons légers, qu'il terminait soudain par une note suraiguë. Ou bien il partait d'une course affolée, avec des jaillissements de gammes, des frémissements, des saccades, comme un chant d'amour furieux, suivi par des cris de triomphe.

Ecriture à part, le délaiement habituel de d'Annunzio dissimule mal son plagiat, moins évident, si l'on veut, que, dans *La Chimera*, le plagiat des *Sonetti delle Fate*, pure traduction des sonnets de ce pauvre et grand Jean Lorrain (Paris, Lemerre, 1882) (1). Mais, n'empêche, la

(1) Nous avons lu *La Chimera* dans le recueil : *L'Isottèo. La Chimera* (1885-1888), 7me mille (Milano, Treves, 1913, in-24, 338 pp.) On sait qu'en 1912 M. G. Hérelle donnait en notre langue des *poésies* de d'Annunzio, allant de 1878 à 1893 (Paris, Calmann-Lévy,

seule marchandise spécifiquement d'Annunzienne, dans ce chant si peu aristophanesque du rossignol, ce sont les *come*. On en a pu compter 5. Que l'on se souvienne de certain frontispice du *Fuoco*, à propos de ce sacrilège ornithologique :

Bene l'autor si merita
Di decadente il nome,
Se in cinquecento pagine
Cadono mille i COME.....

Camille PITOLLET.

439 pp. in-16). Quant au recueil de Jean Lorrain : *Le sang des Dieux. Poésies* (Paris, Lemerre, 1882, in-12), il paraîtrait que c'est une rareté. D'après G. Vicaire (*Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, t. I (1902), col. 399), il n'est pas à *la Bibliothèque Nationale* et ne figure pas non plus à la *Bibliographie de la France*. Mais pourquoi donc M. G. Lanson a-t-il exclu J. Lorrain de son *Manuel Bibliographique ?* Il y eût mérité au moins la place qui y est concédée au travail de Jean *Comora* sur La Harpe. (Voir R. Johannet, *Projets Littéraires et Propos Familiers de Charles Péguy*, dans le *Correspondant* du 10 septembre 1919, p. 811-812.)

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

C. B. van Hæringen. — De germaanse inflexieverschijnselen (« umlaut » en « breking ») phoneties beschouwd, *Leiden*, 1918, in-8° de 156 p.

M. v. Hæringen reprend pour la préciser et la mettre au point la question de fonétique germanique connue sous les noms d'inflexion et de métafonie en français, et d'umlaut ou de brechung en allemand. Elle avait besoin en effet d'une révision sérieuse, car les savants allemands l'avaient obscurcie comme à plaisir ; des deux termes dont ils se servent pour désigner ces fénomènes, et qui n'ont rien de caractéristique puisqu'ils se bornent à constater les résultats, ils ont parfois employé l'un là où c'est l'autre qui aurait convenu, ils ont souvent interprété les fénomènes de la manière la plus erronée, et ils ont confondu les actions à distance avec les actions au contact, bien qu'elles soient de nature toute différente.

Il s'agit simplement de dilations et d'assimilations. La dilation (cf. MSL, XIX, p. 258) porte soit sur le degré d'ouverture buccale, soit sur le point d'articulation, soit enfin sur le mode d'articulation. Sur le degré d'ouverture dans vha. *igil* « hérisson », cf. gr. *echînos*, dans v. sax. *sittian*, cf. gr. *hezomai*, dans vha. *biru*, cf. gr. *pherô*. Pas plus de *mouillure* dans les deux premiers exemples que dans le troisième ; la dilation s'opère à travers les consonnes, non par leur intermédiaire. Les consonnes ne jouent aucun rôle, car l'*i* et l'*u* donnent même résultat et produiraient des effets différents sur les consonnes. Il s'agit d'une anticipation du degré de fermeture. De même nature est l'effet de *a* et de *o* : vha. *wer* = i.-e. **wiros*, vha. *joh*, cf. lat. *iugum*.

Ailleurs c'est une dilation du point d'articulation, aboutissant à un changement de timbre, c'est-à-dire que la voyelle atteinte rapproche son point d'articulation et par suite son timbre de celui du fonème agissant.

1° le fonème agissant est prépalatal, *i* :

a > *œ*, *e*, norv. *gæstr* « hôte », v. isl. *gestr* de **gastiz*.

2° le fonème agissant est potpalatal, *u* :

a > *o*, *saga* « récit », plur. *sögur*.

3° le fonème agissant est médiopalatal, *a* :

e > *ea* > *ja*, *hjarta* « cœur » de **herta*.

C'est particulièrement au dernier cas qu'on a donné le nom de *brisure* ; mais le fénomène est le même dans les trois cas. La fin de la voyelle atteinte a glissé au point d'articulation de la voyelle agissante, ce qui a été possible à cause de la mollesse générale d'articulation des voyelles dans les langues germaniques ; puis les deux parties de la diftongue ainsi créée se sont assimilées par accomodation réciproque de façon à aboutir à une monoftongue ayant un point d'articulation intermédiaire entre ceux des deux éléments de la diftongue : *ai* est devenu *e*, *au* est devenu *o* ; mais dans le troisième cas le sistème vocalique de la langue ne possédait pas d'articulation intermédiaire entre celle de *e* et celle de *a* ; les deux éléments sont donc restés distincts, et il est même intervenu une différenciation qui a accentué leur différence : *ea* est devenu *ya*.

Enfin dilation du mode d'articulation, accompagnée ou non d'un déplacement plus ou moins considérable du point d'articulation : ainsi sous l'influence d'un *w* de la sillabe suivante un *i* devient *y*, c'est-à-dire un *i* articulé avec l'arrondissement des lèvres propre au *w* : nordiq. *syngva* « chanter » en face de got. *siggwan* ; de même *œ*, *e*, provenant de *a* sous l'influence d'un *i*, est devenu *ö* par l'action arrondissante d'un *w* de la sillabe suivante : nord. *öx* « hache » de **œkw(i)si*, cf. got. *aqizi* ; — par contre en v. fris. un *ô* est devenu *ê* devant *i* par perte de l'arrondissement labial : *grêne* « vert », cf. v. sax. *grôni*.

Toutes les dilations des langues germaniques rentrent dans ces tipes principaux. Naturellement suivant les dialectes et suivant les dates c'est plutôt tel tipe que tel autre que l'on voit se manifester, et les résultats sont aussi plus ou moins divers et variés dans le détail.

Quant aux consonnes qui séparent les fonèmes agissants des fonèmes atteints, leur rôle est purement passif ; il se borne à laisser faire. Pourtant si elles exigent pour leur articulation une position des organes tout autre que celle qu'ils occuperont durant la prononciation du fonème agissant la dilation ne se produit pas (cf. M S L, XIX, p. 259). Ainsi l'action d'un *i* est empêchée dans la plupart des parlers de l'oberdeutsch par *h* + *consonne*, *l* + *cons.*, *r* + *cons.* : *maht* « puissance », plur. *mahti*, *haltan* « tenir », 2e sg. *haltis*, *starc* « fort », comparat. *starchiro*. Dans d'autres dialectes, où ces fonèmes n'ont pas le même point d'articulation, ils permettent la dilation.

L'altération de la voyelle due à l'influence d'une autre voyelle ou d'une consonne qui la suit immédiatement, telle que *i*, *n*, *h*, *R*, est un tout autre fénomène. Il ne s'agit plus d'une dilation de degré d'ouverture, de point d'articulation, de mode d'articulation, mais de

l'action directe d'un fonème ouvrant ou fermant, palatalisant ou vélarisant. Les résultats, il est vrai, sont souvent analogues ou semblables à ceux de la dilation, mais le procès a été différent : l'acc. sg. v. norr. *staina* « pierre » est en v. norv. *støin*, en v. isl. *stein*, comme v. norr. **gastiz* est *gæstr*, *gestr* ; — *e* devient *i* devant *n* + *cons.* dès en germ. commun, comme devant un *i* de la sillabe suivante, et ce groupe consonantique interdit toute autre action tant que l'*n* subsiste : v. norr. *finna* « trouver » de **fen* ; — *a* devient *æ*, *e*, devant *R* provenant de *z*, comme devant un *i* de la sillabe suivante : v. norv. *glær* « verre », v. isl. *gler* (cf. all. *glæs*) ; — frison *riucht*, *riocht* « droit » de **rihti*, avec deux voyelles qui ne se fondent pas en une parce que leurs timbres sont incompatibles dans ce dialecte à cette époque, comme dans nordiq. *fiugur* « quatre » (cf. got. *fidur*) où le changement est dû non à un *h* mais à l'*u* de la sillabe suivante.

Elève de M. Pedersen, M. van Hæringen appartient à l'excellente école danoise. C'est dire combien son information est étendue et solide. Mais il n'a pas réussi à s'affranchir de l'influence des livres allemands. Leur esprit de complication l'a empêché à diverses reprises d'arriver à une vue parfaitement nette des fénomènes. Il nous dit trop souvent, en manière d'explication et suivant les procédés récents des Allemands, qu'il s'agit de fénomènes psicologiques ; autrefois nous déclarions simplement qu'il i avait eu *anticipation* ; tout le monde comprenait par là qu'il s'agissait d'un fénomène psicologique, et savait clairement en quoi il consiste ; aujourdui cet amas de psicologie mal caractérisée enveloppe les fénomènes d'un voile de mistère ; le profit est mince.

Le travail de M. van Hæringen commence par un long chapitre, le plus étendu de tout l'ouvrage, où il passe en revue les principaux tipes de changements fonétiques, comme l'avait déjà fait de son côté M. Brondal, qui est de la même école, dans le livre dont nous avons rendu compte ici même (t. LX, p. 118). Là aussi la lecture des articles allemands a laissé son influence pernicieuse ; p. 24 il donne le fait que la dissimilation ne crée pas de fonèmes nouveaux comme une remarque de M. Sechehaye ; c'est une simple erreur de fait, peut-être assez grave de la part de quelqu'un qui cite dans la même page mon livre sur la *Dissimilation*, où ce fait est posé parmi les principes généraux au début du volume, p. 16, et démontré tout le long de l'ouvrage. Mon livre est de 1895, celui de M. Sechehaye de 1908. Il suffit de signaler une erreur de cette nature pour qu'il n'en puisse plus être question.

Il en est tout autrement lorsqu'à la même p. 24 il déclare que la dissimilation est plus ou moins accidentelle ; c'est une opinion, non un fait ; une opinion peut toujours être soutenue, avec plus ou moins de vraisemblance et des arguments plus ou moins solides ; mais ce qui est inacceptable c'est qu'il la répète, p. 40, en s'appuyant sur mon livre, qui est tout entier employé à démontrer le

contraire. C'est l'opinion de la plupart des Allemands après et d'après mon livre, auquel bon nombre d'entre eux n'ont rien compris, les uns volontairement, les autres parce qu'ils n'ont pas pu faire mieux. Leur tèse s'est tellement répandue que cela nous obligera à revenir sur la question ; nous avons d'ailleurs quelques comptes à régler sur ce point. Le livre de M. Schopf nous en fournira l'occasion, dès que sa deuxième partie aura paru ; les intéressés ne perdront rien pour attendre.

Maurice GRAMMONT.

E. Ripert. — La versification de Frédéric Mistral, *Paris, Champion* et *Aix, Dragon* (sans date, paru en 1918), 162 p. in-8°.

Voici la première étude consacrée spécialement à la versification de Mistral qui mérite d'être prise en considération ; celle de l'Allemand Buchenau est un travail de cabinet fait par un omme à qui la langue provençale et sa prononciation sont insuffisamment familières et qui ne se doute pas que pour parler congrûment d'un poète, même lorsqu'il s'agit de la partie la plus matérielle de ses œuvres, c'est-à-dire de la forme de ses vers, il faut le comprendre supérieurement.

M. Ripert connaît bien la langue provençale et s'i complaît. Son travail est très consciencieux et ne se borne pas au dépouillement de ces menus faits dont la matérialité apparente suffit aux esprits bornés et par l'examen desquels le Suisse-Allemand Tobler a si longuement démontré qu'il était totalement incapable de rien comprendre à un vers français. Au surplus M. Ripert nous a prévenus dès les premières lignes de son introduction qu'il se proposait de rechercher « quels moyens techniques Mistral a su mettre au service de son inspiration » ; ce qui voulait dire qu'il n'étudierait pas la forme indépendamment de l'idée, et c'est évidemment la bonne métode : pour savoir si un abit va bien il ne faut pas le voir derrière la vitrine d'un tailleur, mais sur la personne pour qui il a été fait. M. Ripert étudie donc toujours le vers en corrélation avec l'idée, et il en résulte quantité de remarques fines et pénétrantes qui émaillent son livre, et en outre un bon chapitre, le chapitre V, sur la strofe de *Mirèio*, sa valeur et la variété qu'elle permet.

Pourtant l'étude proprement artistique du vers, c'est-à-dire l'examen de sa valeur expressive et impressive est à refaire. M. Ripert argumente d'après son impression du moment ; tel vers lui a plu, généralement à cause de l'idée qu'il contient, et il s'ingénie à trouver dans sa structure des particularités qui mettent cette idée en évidence et la rendent sensible à l'oreille. Nous avons montré depuis longtemps (*Revue des Langues romanes*, XLVI, 1903, p. 422

et suiv., *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, 2 édition, p. 200 et suiv.) l'inanité de cette métode ; mais nos critiques littéraires continuent à la pratiquer avec amour, faute d'être en mesure d'en adopter une autre. Dès lors on nous signale à la p. 92 des ternaires qui correspondraient à un effet de tristesse, à un mouvement de colère, à un effet de torsion, à l'indication d'une position courbée. Il serait cruel de discuter ces appréciations. Aucun des exemples cités aux p. 92 et 93 n'est d'ailleurs un ternaire *réel*, ce qui rend les statistiques des p. 93 et 94 des plus incertaines. Même observation en ce qui concerne l'enjambement ; il n'exprime ni ceci ni cela, il met en relief les mots qui le constituent, et par suite l'idée qui est traduite par ces mots ; rien de plus. De même encore les commentaires qui suivent les exemples cités aux p. 102, 103 sont sans portée générale et ne sont faits que pour les besoins de l'exemple ; c'est une pente dangereuse qui mène aisément au précipice ; le précipice c'est de noter à la p. 106 une allitération d'*s* qui « exprime le mouvement de repos et de paresse », ce qui n'a jamais été en son pouvoir. Certaines remarques sont du reste matériellement fausses, comme celle qui est appliquée à l'exemple de *Cal.* cité à la page 104, et à propos duquel on nous dit que « les sons clairs donnent l'indication de la tendresse et de l'harmonie » ; où sont les sons clairs ? est-ce les trois rimes en *-ouso* ? est-ce *calanco* ou *amo* ?

Tout le chapitre VI sur l' « assouplissement du rythme » manque de solidité et de précision, faute d'une métode saine ; le chapitre VII sur « la « musique du vers » est aussi très contestable, parce qu'il ne repose pas sur des principes définis et préétablis.

M. Ripert aime beaucoup son poète, et c'est une condition indispensable pour le bien comprendre ; mais il a pour lui une admiration sans réserve, qui l'amène à tenir ce raisonnement inquiétant : notre poète a fait ainsi, donc c'est très bien ; tel passage énonce telle idée, donc les vers de ce passage peignent cette idée et la forme ritmique ou strofique adoptée donne le sentiment de cette idée. Les prémisses ne permettent pas cette conclusion.

Il serait bon d'éviter également de s'appuyer sur des exemples empruntés à une autre langue ou à un autre poète sans être sûr de leur interprétation. Ainsi il est certain qu'il n'i a pas d'accent sur la dernière sillabe de « hésiter », contrairement à l'allégation de M. Ripert, dans ce vers de Musset :

Qui fis hésiter Faust au seuil de Marguerite.

Je n'aime pas non plus à lire que c'est « par une sorte d'indolence » que la prononciation provençale tend plutôt à faire la sinérèse que la diérèse (p. 33). C'est une de ces remarques dont on ne saurait dire si elles sont plutôt littéraires, ou etnologiques, ou métafisiques, mais qui trouvent toujours un grand succès auprès des

lecteurs. Le public éprouve l'immense satisfaction de les comprendre ; ils sait que les Provençaux sont des méridionaux, que dans le Midi le soleil est parfois très chaud, que les méridionaux doivent donc être nonchalants, et que par suite il est naturel que le parler provençal soit indolent. Cela il le sait, ou croit le savoir ; mais il rencontre un auteur qui lui en donne la preuve, en s'appuyant sur un fait précis, et il est entousiasmé. Pour ma part j'avoue umblement que je ne sais pas s'il i a plus d'indolence à faire deux sillabes de deux voyelles consécutives qu'à faire une consonne de la première. Comment pourrait-on bien le savoir ? Peut-être en comparant entre eux les efforts nécessaires pour chacune des deux prononciations ? Or l'articulation d'une consonne demande un effort musculaire plus considérable que celle d'une voyelle ; doit-on partir de là pour retourner la conclusion de M. Ripert, ou vaut-il mieux s'abstenir ?

Mais nous ne voulons pas pousser plus loin ces critiques ; nous avons dit en commençant que ce livre avait des qualités ; les défauts qu'on peut i relever ça et là ne les lui ôtent pas.

Maurice GRAMMONT.

A. Thomas. — Nouvèles variétés étimolojiqes (Extrait de *Romania*, 1916), *Paris*, *Champion*, 38 p. in-8°.

On retrouve dans cette nouvelle série la même ingéniosité, la même érudition, riche et précise, que dans les précédentes. Qui chercherait dans chacune de ces notes une étimologie nouvelle serait bientôt déçu ; certaines ne sont que des travaux d'approche en vue d'étimologies à conquérir. Ici c'est une forme inexistante, *bustatique*, que l'on élimine ; là c'est une mauvaise lecture, *arramme* pour *arramine*, *baudoire* pour *bandoire*, que l'on rectifie ; ailleurs on nous indique dans quelle direction il convient de chercher. Certes il i a aussi des étimologies neuves, telles que celles de prov. *aussaprem*, v. fr. *hauceprime*, de *bandoire*, de aunis. *bouzil*, de champ. *m'zole*, de *meissiau*, qui atteste la survivance en roman, non signalée jusqu'à présent, de lat. *miscellus*. Mais ce qui ne nous paraît pas moins intéressant, ce sont les questions accessoires que l'auteur traite à l'occasion, comme la particularité fonétique présentée par *amour*, dont il donne une explication vraisemblable, comme l'indication d'une forme de génitif féminin singulier conservée par prov. *cabescol*, comme la curiosité morfologique qu'offre *méchanceté* avec son suffixe de nom abstrait ajouté à un nom abstrait déjà complet.

M. G.

J. Leite de Vasconcellos. — Gonçalves Viana ; apontamentos para a su biografia, *Lisboa*, 1917, 44 p. in-8° avec deux portraits.

G. Viana, dont nous avons présenté ici un excellent petit livre (*RLR*, LIV, 325), est mort en septembre 1914. M. Leite de Vasconcellos, qui a été son ami et a entretenu avec lui une correspondance assez considérable pendant les périodes où ils n'ont pas été réunis tous deux dans la même ville, publie dans cette plaquette, en les enrichissant de notes variées, quelques extraits des lettres qu'il a reçues. Ces fragments ont été choisis parmi ceux qui présentent des remarques intéressantes sur la prononciation et la fonétique du portugais, et aussi parfois sur le vocabulaire, l'étnologie et l'arkéologie. L'article se termine par un Appendice contenant une notice sur le père de G. Viana, qui paraît avoir été un acteur de tout premier ordre, une note qui se réfère à une observation de Viana relatée plus aut sur certaines superstitions, enfin l'indication de quelques-uns des articles qui ont été publiés sur Viana et ses ouvrages.

M. G.

A.-A. Chenot. — Le général Hugo et l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris (Extrait de *Modern Philology*, XV, 143-159).

L'auteur montre par une étude attentive de la carrière du général Hugo qu'en somme il n'avait pas rempli les conditions requises pour que son nom figurât sur l'Arc de triomphe, et que la réclamation de V. Hugo (*Voix intérieures*) est mal fondée.

M. G.

E. Ripert. — Au pays de Joffre, *Paris, Bossard*, 1918, 140 p. in-16°, 3 fr.

C'est le récit d'un voyage accompli récemment par l'auteur en Catalogne française, Roussillon et Cerdagne, particulièrement aux lieux où le maréchal Joffre a vécu, Rivesaltes, Perpignan, Villefranche-de-Conflent, Mont-Louis. Chaque point du parcours donne lieu à des descriptions pittoresques, éveille des anecdotes, évoque des souvenirs istoriques, appelle même parfois des étimologies qui pour la plupart d'ailleurs sont fantaisistes ou périmées ; le tout poétisé et écrit d'une plume alerte.

M. G.

A. Dauzat. — L'argot de la guerre, *Paris, Colin*, 1918, 296 p. in-18°

Il a paru jusqu'à présent pas mal de petits livres et d'articles sur l'argot des poilus, des tranchées, de la guerre en un mot, mais la plupart ont été faits par des amateurs sans compétence

et sont à peu près dénués d'intérêt. M. Dauzat a utilisé soigneusement ceux qui ont une valeur, en particulier le livre de M. Sainéan, où il y a à prendre et beaucoup à laisser, et le très brillant et très solide article de R. Gauthiot, publié après la mort de l'auteur dans le *Bulletin de la Société de linguistique* ; mais son travail repose avant tout sur une enquête personnelle, très étendue et très soignée, qu'il a faite auprès des officiers et des soldats.

Que l'argot des poilus existe, c'est une chose incontestable, et il suffit pour s'en convaincre de parcourir le vocabulaire d'environ deux mille mots que M. Dauzat a mis à la fin de son volume ; mais que cet argot soit sorti tout entier du cerveau de nos soldats à l'occasion de la guerre actuelle, c'est une erreur fondamentale contre laquelle d'autres se sont déjà élevés et que notre auteur dissipe définitivement. Les termes de cet argot peuvent être répartis en trois groupes à peu près équivalents, l'un constitué par l'ancien argot des soldats, mots de caserne et provincialismes, un autre par de l'argot parisien, et le dernier tient seulement par des créations de la guerre.

M. Dauzat s'efforce de distinguer ces trois catégories, ce qui n'est pas toujours aisé, et de déterminer l'origine des locutions qu'il signale. Il a réussi dans l'une et dans l'autre de ces tentatives d'une manière très satisfaisante ; il faut d'ailleurs s'empresser de dire que ses études antérieures l'avaient parfaitement préparé à ce travail, et lui ont permis de nourrir son livre de considérations générales sur les argots et leur formation qui ne font pas le moindre intérêt de son ouvrage.

Il a écarté de propos délibéré, et avec raison, les expressions qui sans être du français académique sont néanmoins du français courant et font partie du langage familier, telles que « broyer du noir, n'en pas mener large » ; à ce titre le « noir » (p. 145), le le « gros bleu » (p. 144) et quelques autres auraient pu aussi être laissés de côté.

Bancal « sabre » n'est pas la désignation d'un défaut (p. 143) ; c'est une épitète de nature devenue le nom du sabre courbé de la cavalerie légère, alors que le sabre droit de la cavalerie lourde s'appelle une « latte ».

Baveux « journal » est une modification péjorative de *bavard*, depuis longtemps usité avec le même sens dans l'argot bourgeois.

Ça roille ne signifie pas à proprement parler « il importe peu » (p. 94), ou plutôt ce n'est là qu'une de ses acceptions dérivées et occasionnelles, le sens général étant « ça va, ça peut aller ».

Laudanum n'est pas devenu *l'eau d'ânon* par l'intermédiaire de *l'eau d'anum* (p. 175), qui n'a jamais existé. *Laudanon* est la prononciation régulière dans le Midi, où toutes les finales en *-um* se prononcent *-on* ; c'est d'ailleurs l'ancienne prononciation française

« Le *pékin* date au moins de la même époque [les guerres de

Crimée et d'Italie] » (p. 34). Cette désignation des civils par les militaires remonte certainement plus aut, à l'époque de Napoléon I^r, comme en témoigne l'anecdote suivante. Talleyrand, ayant invité à déjeûner le maréchal Augereau, celui-ci arriva avec un retard qui frisait l'inconvenance et trouva tout le monde à table. Aux regards interrogateurs des convives il répondit avec désinvolture : « C'est un pékin que j'ai rencontré dans la rue et qui m'a retardé. — Qu'est-ce que vous entendez par un pékin, dit Talleyrand ? — Dans l'armée nous appelons pékins tous ceux qui ne sont pas militaires. — Et nous, répliqua Talleyrand, nous appelons militaires tous ceux qui ne sont pas civils ».

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Les langues dans l'Europe nouvelle, *Paris, Payot*, 1918, in-16° de 342 p., avec deux cartes.

Livre d'actualité entre tous, et suggéré à l'auteur par les circonstances, ce volume est l'œuvre d'un savant rigoureusement impartial, non d'un polémiste. C'est un ouvrage de vulgarisation comme M. Meillet sait les faire, bourré d'idées fortement conçues et qui font penser, et malgré cela limpide, parfaitement clair et agréable à lire. Bien que le sujet semble s'i prêter, on ne trouve nulle part une sèche énumération, pas même dans le chapitre consacré à la classification des langues actuellement parlées en Europe ; chaque langue i apparaît à sa place, dans son groupe, mais avec une brève indication de son istoire en Europe, de son extension et de son développement, de son emploi comme langue de civilisation ou comme moyen local de communication, de son état de progrès ou de recul.

Rien n'est plus embrouillé et plus complexe que la question des langues en Autriche-Hongrie, dans la péninsule des Balkans, dans l'ancien empire des tsars ; lorsqu'on aura lu les trois chapitres (XVII, XVIII et XIX) où l'auteur l'expose, on comprendra qu'il possède le don de la clarté.

Il n'i a probablement pas de domaine sur lequel il coure plus d'idées vagues et d'idées fausses que sur celui des langues ; chacun en effet, sous prétexte qu'il écorche plus ou moins sa langue maternelle, pense savoir ce que c'est qu'une langue et même ce que c'est que les langues, et se croit à même d'en parler, répétant les erreurs qu'il a lues dans les journaux ou qu'il a recueillies en faisant ses classes ; M. Meillet les remplace par des idées précises et correctes, et toutes ces idées, si diverses et si nombreuses qu'elles soient, viennent dans son livre en leur lieu.

C'est ainsi qu''il montre, par des exemples frappants et empruntés pour la plupart au domaine européen, qu'il n'i a pas de lien nécessaire entre une langue ou une famille de langues et la race

de ceux qui la parlent. Il fait voir qu'à mesure que la civilisation devient plus une, le nombre des langues de civilisation augmente ; mais elles ont de plus en plus à exprimer les mêmes idées, envisagées de la même manière, et s'en acquittent par des procédés de plus en plus analogues, en sorte que, pour qui possède une des grandes langues contemporaines, le profit intellectuel qui résulte de l'acquisition au point de vue pratique d'une autre grande langue moderne devient extrêmement médiocre. Au contraire l'étude du latin reste fort importante, parce qu'il est le lien de civilisation entre les deux grands groupes occidentaux des langues de l'Europe, le roman et le germanique. A côté de toutes ces langues que l'on peut dire naturelles ou héréditaires i a-t-il place pour les langues internationales artificielles, comme l'espéranto ou l'ido ? Sans aucun doute, et elles sont appelées à rendre des services d'autant plus grands que le nombre des langues nationales devient plus considérable ; mais M. Meillet met ses lecteurs en garde contre l'utopie qui consiste à croire que de telles langues peuvent arriver à supplanter les autres ; elles ne peuvent être que des langues supplémentaires, et leur emploi ne peut pas dépasser des limites qu'il est aisé de déterminer.

Chemin faisant l'auteur nous a donné un chapitre lumineux sur la formation des langues communes ou langues de civilisation et la disparition des idiomes locaux, et, à propos de la fixation des langues littéraires en Occident, un chapitre captivant sur le français littéraire, sa formation, son développement, son opposition avec la langue courante. Si l'on ajoute que l'on trouve en outre dans ce livre des notions très nettes sur les familles de langues et leur formation, sur l'évolution et le renouvellement des langues, sur les rapports entre langue et nation, entre langue et civilisation, entre les langues de civilisation et les langues vulgaires, entre les langues communes et les langues des diverses classes sociales, sur les dialectes et leurs limites, sur les langues savantes, sur les qualités et les défauts de chacune des grandes langues de civilisation, on aura peut-être fait entrevoir combien cet ouvrage est touffu et combien l'intérêt qu'il présente est étendu et divers. Il est le premier d'une nouvelle collection intitulée « Les idées et les faits », et il ouvre magnifiquement la série : il est plein d'idées et de faits.

Maurice GRAMMONT.

Bolletí del Diccionari de la Llengua catalana, juin 1918 à juin 1919.

Les lecteurs de la Revue des langues romanes n'ignorent pas qu'un grand dictionnaire de la langue catalane, comprenant toutes les formes anciennes et modernes et tous les dialectismes, a été entrepris dès 1901 par M. Alcover, qui est depuis vingt ans le

chef de la renaissance linguistique catalane. L'ouvrage n'a pas encore paru et n'est pas près d'être achevé, ce qui ne saurait surprendre ceux qui se rendent compte de l'énorme travail qu'il représente ; mais M. Alcover n'a jamais cessé de s'i consacrer avec ardeur, durant tout le temps que lui laissent les autes fonctions qu'il occupe dans le clergé catolique de son pays (il a été récemment grand vicaire, puis coadjuteur de l'évêque). A l'œuvre du dictionnaire est venue s'ajouter en 1913 une entreprise nouvelle destinée à la compléter, celle d'un atlas linguistique de la Catalogne, conçu dans le même esprit que l'Atlas linguistique de la France de MM. Gilliéron et Edmont.

Le Bulletin du dictionnaire a pour objet de faire connaître au public l'état des travaux du dictionnaire, et les résultats des recherches et des enquêtes qui sont destinées à le compléter et à l'enrichir. La plupart des fascicules de ce Bulletin, qui en est actuellement à son dixième volume, ne contiennent pas autre chose, et c'est encore essentiellement la matière du fascicule d'octobre-décembre 1918, qui nous donne le journal quotidien d'un voyage d'investigations dialectales accompli du 20 juin au 31 août, avec l'indication des particularités recueillies ; le numéro d'avril-mai 1919 nous apporte des notes dialectales, des discussions étimologiques, des examens d'ortografes.

Mais d'autres fascicules de la série que nous envisageons en ce moment ont été remplis par d'autres matières, qui n'ont laissé qu'une place secondaire à la lexicologie. Il est bien rare, par notre temps d'arrivisme éonté, qu'un omme désintéressé puisse accomplir une œuvre d'intérêt public sans susciter de basses jalousies et se eurter aux intrigues des envieux. M. Alcover n'a pas échappé à cette fatalité, et c'est dans son entourage immédiat, au cœur même de l'Institut d'Estudis catalans, dans la section dont il est président, qu'il a rencontré les plus grosses difficultés. Le fascicule de juin-septembre 1918 contient le récit édifiant de ces petits scandales et le manifeste par lequel M. Alcover a cru bon de les faire connaître aux députés et aux amis de la langue catalane ; le fascicule de janvier-mars 1919 nous fait connaître l'accueil que ce manifeste a reçu auprès des députés, dans la presse et chez les savants étrangers ; enfin le numéro de juin 1919 nous apprend que M. Alcover s'est décidé à demander une audience à S. M. Alphonse XIII pour lui exposer le cas ; le roi lui a donné raison et lui a déclaré que l'Etat considérait désormais comme sienne l'œuvre du dictionnaire et en prenait les frais à sa charge.

M. G.

Prof. P. E. Guarnerio. — Fonologia romanza. Milano, Ulrico Hœpli, 1918. (1 vol. XXIV-642 pp. pet. in-8°). L. 12.50.

La collection des manuels Hœpli s'enrichit d'un nouveau volume consacré à la linguistique. Après l'*Italia dialettale* de M. G. Ber-

toni (voir le compte rendu publié ici par M. Ronjat *R. d. l. r.* LX, 189 suiv.) la *Fonologia romanza* de M. Guarnerio vient attester l'intérêt que porte le public italien aux études romanes. L'auteur, un des disciples les plus en vue d'Ascoli, reste fidèle à la méthode du maître jusque dans le plan et l'exposé. L'ouvrage débute par une bibliographie succincte, où l'on voit avec plaisir figurer, outre des noms étrangers, ceux de nos meilleurs linguistes (mais pourquoi la *Morphologie historique du latin* d'Alfred Ernout n'est elle pas recommandée à côté de la *Formenlehre der lateinischen Sprache* de F. Neue, qu'elle dépasse tout en la résumant ?). Le premier chapitre, intitulé *Histoire comparée des langues romanes*, contient une énumération et une classification des différents domaines, très développées et très sûres en ce qui concerne les dialectes de l'Italie et de la Corse, moins satisfaisantes en ce qui concerne les parlers étrangers à la Péninsule. Ainsi, d'après l'auteur (p. 12), le domaine provençal « se divise en deux grandes sections, l'une occidentale, l'autre orientale ». La première « comprend le gascon, qui a une physionomie propre, qui le distingue de la section orientale. Dans cette dernière est compris l'idiome de Montpellier et du Languedoc ». L'on se demande pourquoi « l'idiome de Montpellier » est choisi de préférence à ceux de Toulouse, de Nîmes, de Marseille ou même d'Arles et de Saint-Rémy, pour caractériser les parlers de toute la région provençale qui n'est pas gasconne. M. G. est pourtant au courant des résultats de la dialectologie gallo-romane moderne, puisqu'il renvoie son lecteur à l'*Atlas linguistique de la France* et aux travaux de M. Gilliéron. Il lui eût été facile de donner plus de précision à cette partie de son exposé. — Un long chapitre vient ensuite, consacré à l'alphabet phonétique. Le système de représentation des voyelles, qui est un compromis entre le système d'Ascoli et celui de Goidanich (*Arch. glott. it.*, I et XVII) semble assez compliqué. — Le lecteur désirerait trouver en regard des notations phonétiques quelques exemples en graphie traditionelle choisis parmi les langues littéraires les plus connues. L'auteur nous procure cette commodité pour les consonnes : il lui était loisible d'en faire autant pour les voyelles. — Dans le chapitre suivant qui clôture la partie préliminaire de l'ouvrage, M. G. donne, sous le titre de *fenomeni fonetici*, un aperçu rapide des caractères généraux de l'évolution phonétique. Je ne reviendrai pas sur le reproche qu'on peut lui faire d'avoir considéré comme « accidentels » les faits de *métathèse* (cf. *R. d. l. r.*, LX, 148). Il est plus grave encore d'avoir qualifié d'« accidentels » les phénomènes d'assimiliation ou de dissimilation et de prothèse ou d'épenthèse (voir Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, ouvrage cité dans la bibliographie de la p. XXI, mais dont l'idée essentielle devrait se retrouver dans le corps de l'ouvrage. Voir aussi pour la prothèse, l'épenthèse, etc., mes *Etudes de dialectolo-*

gie landaise : phonèmes additionnels, Paris, 1910.). Il semble que M. G. englobe sous le titre de « phénomènes d'ordre accidentel » ce que d'autres linguistes appellent les « évolutions conditionnées ». Il est vrai qu'il emploie aussi cette expression dans son sens ordinaire. D'autre part, il aurait dû distinguer entre la *dissimilation* et la *différenciation*, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il connaît et cite les travaux de M. A. Meillet et les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.

La phonétique romane proprement dite se divise en trois parties : voyelles toniques (p. 89), voyelles atones (p. 299), consonnes (p. 381). Toutes les langues romanes littéraires et leurs principales formes dialectales sont étudiées dans leur développement historique depuis l'époque latine jusqu'aux temps modernes. Malgré le souci qu'à l'auteur de traiter son sujet dans son ensemble l'on peut dire que l'italien et les dialectes ou langues qui se rattachent le plus étroitement à l'Italie occupent dans l'ouvrage une place prépondérante, et que les faits dialectaux propres aux autres pays de langue romane sont rejetés au second plan. C'est un défaut dont on ne saurait outre mesure faire grief a l'auteur : l'ambition d'embrasser dans le détail le développement phonétique d'un domaine aussi vaste que celui de la dialectologie romane est la cause des nombreuses erreurs de la grammaire de M. Meyer-Lübke. Sans doute le tome premier de la *Grammaire des langues romanes* qui est consacré à la phonétique, n'est pas remplacé par le volume dont nous rendons compte. Mais celui-ci n'en devient pas moins l'indispensable complément de l'autre. Tous les deux d'ailleurs gagneront à être confrontés avec la partie phonétique des *Eléments de linguistique romane* de M. E. Bourciez, livre qui reste à l'heure actuelle le guide le plus sûr en la matière.

Voici quelques observations de détail que me suggère un examen rapide du volume :

P. 108-11. L'histoire de l'action des nasales sur la voyelle *a* n'est ni complète ni clairement présentée. L'auteur indique les cas de « palatalisation » (fr. *main*<*manu*), d'altération en *e* (Busto-Arsizio *pen*<*pane*, *gren*<*grande* etc.), d'altération en *o* (limousin *mo*<*manu*), de « vélarisation » Sottoselva *damaun*<*de-mane* ; Haute Engadine *taunt*<*tantum*, etc.). On devrait d'abord signaler l'existence, d'ailleurs bien connue, de ce dernier phénomène dans les textes normands et surtout anglo-normands du moyen-âge : *devaunt*, *maunda*, *Fraunce*, *Flaundre*, etc. Et surtout on devrait montrer que les faits de vélarisation et de palatalisation ne sont, comme ceux de fermeture directe en *e* ou en *o*, que quatre formes différentes du même phénomène, à savoir la fermeture *partielle* ou *totale*, de la voyelle devant la nasale : voir *R. d. l. r.* LVII, 1914, p. 199 et 200 n. 1.

P. 116. Les conditions du traitemenu de l'*a* tonique devant *yod* dans la péninsule ibérique et particulièrement en espagnol ne sont pas suffisamment précisées : voir *Romania* XLI, 1912, 247.

P. 135-6. Le passage de *ei* (issu de *é* fermé latin) à *oi* en français, est moins obscur que ne le pense M. G. Au point de vue psycho-physiologique c'est un cas très net de différenciation. Au point de vue historique, on trouvera un exposé précis de l'évolution dans la *Phonétique française* de M. Bourciez p. 62-3 de la quatrième édition.

. 154-5. Le passage de *é* fermé tonique à *i* après palatale dans la France du Nord est expliqué à tort par la formation ancienne d'une triphtongue *iei* réduite à *i*. Qu'il n'y ait pas eu d'étape *merciei, cieire* (<*mercéde, céra*), c'est ce que montrent les graphies *mercidem, cido* (=*cędo*) qui datent du VIIe siècle et qui sont donc antérieures à la diphtongaison des *é* fermés en *ei*. D'ailleurs *cire* et *merci* se rencontrent dans des dialectes qui ne connaissent pas la réduction de *iei* à *i*. Il est donc infiniment vraisemblable que l'*i* est dans ce cas dû à une fermeture directe et ancienne de l'*é* sous l'influence assimilatrice de la palatale précédente.

P. 161. Le vfr. *mèïsme* en regard de *meesme* est mal expliqué. Il ne peut être interprêté d'une autre manière que l'espagnol *m(e)ismo*. L'*i* au lieu de *e* n'est nullement analogique. C'est le produit normal d'une forme **ĭpsī* (latin classique *ĭpse*) où l'*i* du radical s'explique par une action régressive (métaphonie, *Umlaut*) de l'-*i* final : voir *R. d. l. r.* LV, 1912, 422. Mon explication a été adoptée entre autres par M. Bourciez dans la dernière édition de sa *Phonétique française*, 96,1.

P. 177. Le maintien de l'*ĕ* latin sous forme de *e* devant un *y* en espagnol est attribué par M. G. à une « attraction de l'*i* qui palatalise le groupe » : *lecho*<*lĕctu, seis*<*sĕx*, etc. Q'est ce donc que cette « palatalisation » ? Comme la même absence d'une diphtongue se constate pour *ŏ*+*yod* (*ocho*<*octo, noche*<*nocte*), il n'est pas possible de parler de « palatalisation ». En réalité, il y a un fait d'assimilation (au point de vue de la *fermeture* de la voyelle) : *yod*, phonème fermé, assimile le dernier élément de l'*è* ou de l'*ŏ* précédent, l'empêchant de s'ouvrir plus que le premier élément : alors qu'on a eu *pedem*>*péè*>*pie* et *opus *óòbos *uobos* >*huebos* au contraire on a eu sous l'influence du *yod* : *lĕctu*> *leytu*>*lecho* et *ŏcto*>*oyto*>*ocho* sans diphtongaison. Voir *R. d. l. r.* LX, 1918, 78.

P. 175-6. La diphtongaison en provençal des *ĕ* et des *ŏ* sous l'influence du *yod* est due à un phénomène inverse. Ici c'est la *différenciation* qui est en jeu et non l'*assimilation*, comme le prétend M. G. On trouvera la théorie détaillée de cette évolution dans mes *Et-dial-land.*, *Phonèmes additionnels*, p. 213-4. Cette théorie a été combattue récemment par M. Edwin H. Tuttle, *Modern*

Philology, XVI, 1919, 150, suiv. Mais M. Tuttle n'apporte point de raisons suffisantes pour ruiner cette interprétation sur laquelle je me propose de revenir un jour. Le yod, par différenciation, tend à ouvrir d'avantage le dernier élément de l'*è* ou de l'*ò* : on a eu *èy*>*èèy* (avec un deuxième *è* très ouvert), *oy*>*ooy* (avec un deuxième *ò* très ouvert). Ce deuxième élément, très ouvert, a fermé par différenciation, le premier : on a eu *èèy* et *òòy*, d'où *iei et uoy*>*uey*. D'où il ressort que la même cause, c'est-à-dire en l'espèce la séquence du *yod*, a produit en Espagne et dans le Midi de la France une action nettement opposée, ce dont les linguistes avertis n'ont aucunement lieu d'être surpris v. *R. d. l. r.*, LVII, 1914, 200 n. 2.

P. 193-4. Aux cas de diphtongaison en *ei* et en *oi* des *ī*, ajouter ceux que M. Fankhauser a étudiés dans le val d'Illiez (*Dissert. Berne*, 1909, in *Rev. dial. rom.* II, III, pp. 30 suiv. du tiré à part) : *épwoy*<*spicu*, *amoy*<*amicu*, etc.

P. 244. La réduction espagnole de *fruente* à *frente*, *culuebra* à *culebra*, s'explique par la tendance à éviter dans une même syllabe un trop grand nombre de consonnes entre le début de la syllabe et le *point vocalique* : voir *R. d. l. r.*, LIX, 1917, 405, compte-rendu du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, par M. Grammont. Le degré d'aperture de *r*, *l*, est voisin de celui de *w* et a été particulièrement senti comme tel par l'ancien espagnol qui a éliminé le second de ces éléments. C'est pour une raison analogue, mais par un processus inverse que les *pl-*, *kl*-initiaux, devenus sans doute d'abord *ply-kly*-ou *pl' kl'*, se sont réduits à *l'* en castillan. La majorité des dialectes italiens a allégé le groupe d'une autre manière : au lieu de sacrifier l'élément occlusif, comme le fait le castillan, ces dialectes ont éliminé l'élément latéral, d'où *py-ky-*.

P. 285 et 288. Aux cas intéressants du passage de *au* à *al* dans la Haute-Italie et en Toscane (par exemple *gaidere*<*gaudere*, a. fl. *fraide*<*fraudem*, il convient d'ajouter les faits analogues qui s'observent en catalan au moins pour *au* secondaire : *malaut*< *malehab(i)tum*, *galta*<*gab(a)ta*, etc.

P. 301-2 L'altération de *-a* final en *-e* est attestée au moins sporadiquement en vieil espagnol dans les cas d'hiatus : *dues* pour *duas*, impf. *-ie* pour *-ia* : voir Menéndez Pidal, *Cantar de Mio Cid* I, 158.

P. 371. En vieux français la chute de l'*e* atone s'est produite en syllabe initiale (*mëur*<*maturu*) plus tard qu'en syllabe intérieure *armëure*<*armatūra*. Il faut distinguer ces deux cas.

P. 376. L'épenthèse de *y* comme dans cat. *xemenya* du fr. *cheminée* n'est pas sans exemples en provençal.

P. 387. Le *yod* initial suivi de *e*, *i* tombe bien en espagnol en syllabe atone : **jenuariu*>*enero* ; mais il demeure en syllabe tonique *gypsum*>**yépsu*>*yeso*.

P. 415-6. A propos de *t* + *y* il faudrait mentionner le traitement catalan *palatiu*>*palau*, etc.

P. 434. Il fallait signaler, en regard du logoudorien *iddu*< *illu*, le gascon *et*. Le traitement de *ll* en gascon est à rapprocher du traitement de *ll* en sarde.

P. 467. Mentionner la prothèse d'une voyelle devant *r*- initiale en gascon.

P. 474. Le passage de *r* + consonne à *l* + consonne se produit régulièrement à Pise, et est caractéristique de ce parler : *colpo*< *corpu*, *polta*<*porta*, *melcato*<*mercato* : voir G. Bertoni, *Italia dialettale*, 139. Cette évolution doit être rapprochée de celle qui s'observe à Sassari : *malɣi*<*martis(die)*, *molɣi*<*morte*, etc. Le passage de *r* à *l* dans ces formes sardes est antérieur à la transformation de *t* en *ɣ* : c'est ce que montre le traitement de *alɣu*< *altu*, *alɣru*<*altru*. Quant à *malɣru*<*magistru*, il prouve un passage préalable de *s* + *t* à *r* + *t* (cf. log. *mastru*) : on a donc eu successivement à Sassari : *mastru*>*martru*>*maltru*>*malɣru*.

P. 485. La différence du traitement espagnol des groupes *m* + *n* dans *damnum*>*daño* et *hominem*>*hombre* devrait être expliquée par la différence des dates où l'*m* et l'*n* sont entrés en contact : à l'époque la plus ancienne l'*m* a été assimilée à l'*n* d'où *nn*, puis *ñ* ; plus tard au contraire l'*m* a différencié l'*n*, d'où *mr* puis *mbr*. *Dominum* était devenu *domnum* dès l'époque latine (p. ex. chez St-Augustin), d'où *dueño* ; de même *lamina* est déjà *lamna* chez Horace et Vitruve, d'où *laña*.

P. 524. Dans les formes italiennes *noi*, *voi*, *dai*, *stai*, représentant *nos*, *vos*, *das*, *stas*, et auxquelles j'ajouterai v. ital. *crai*< *cras*, je considère que l'*i* n'est pas dû à une « épithèse consécutive à la chute de l-*s* ». Cet -*i* est sorti directement de -*s*, qui a dû être conservée plus longtemps dans tous ces mots monosyllabiques : cf. le maintien de l'-*m* dans *rem*, *quem*, etc., et comparer Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*, Paris 1913, p. 65 et tout le chapitre III. D'une part, la langue a fait effort pour conserver dans leur intégralité ces monosyllabes accentués. D'autre part la langue a répugné au maintien de la consonne finale. Il en est résulté un compromis, c'est-à-dire le maintien de l'*s* sous forme de -*i*. Que physiologiquement un -*i* puisse sortir d'une -*s*, c'est ce que montre par exemple le traitement de *s* + consonne : gascon *aine*< *asnu*, lang. *aumoino*<**alemos(y)na*, etc. cf. Rousselot, *Modifications phonétiques du langage* etc. p. 229 et mes *Et. de dial. land.*, *Phon. add.* p. 142. L'*i* n'est qu'une étape plus avancée de *s̬* ou de *z̬*, altération de *s*, *z*, qui s'observe par exemple en indo-iranien après *i*, *u*. La prépalatale a reculé jusqu'à la palatale très normalement, d'où -*i* en italien : *noi*, *voi*, *crai*.

Georges MILLARDET.

A. Jeanroy. — Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux (manuscrits et éditions). Constitue le numéro 16 de la collection des *Classiques français du moyen-âge*, publiés sous la direction de M. Roques, 2e série (manuels) *Paris, Champion*, 1916 ; in-8° VIII-80 pp.

Ce précieux petit volume répond à un pressant besoin. Depuis 1872, date de la publication du *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Litteratur* de K. Bartsch, aucune bibliographie d'ensemble de la poésie lyrique provençale au moyen-âge n'avait paru. La brochure intitulée *Pour étudier les troubadour, notice bibliographique*, qui a été publiée à Toulouse en 1916, est manifestement insuffisante (voir *R. d. l. r.* LX 127). Les provençalistes de métier ou d'occasion peuvent être reconnaissants à M. Jeanroy, qui leur a fourni un répertoire critique où ils trouvent réunis, en quelques pages, tous les renseignements désirables, dispersés jusqu'ici dans une foule de livres ou de revues.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première (p. 1-33) est consacrée à l'énumération et à la description des manuscrits qui nous ont conservé les poèmes lyriques des troubadours. M. Jeanroy a revu lui-même les manuscrits de Paris et de Toulouse. Il utilise, pour ceux d'Italie, les notes et les observations inédites qu'a bien voulu lui communiquer M. G. Bertoni. Il donne sur l'histoire des manuscrits des détails qu'on chercherait vainement dans Bartsch. Les provençalistes voudront sans doute, à l'avenir, se rallier au système des sigles qu'adopte M. Jeanroy, et qui, à peu de choses près, reste conforme à la tradition introduite par Bartsch.

La deuxième partie de la *Bibliographie* (p. 34 *ad fin.*) donne une liste des éditions imprimées (dans des recueils collectifs ou dans des ouvrages séparés), avec analyses, appréciations sommaires et renvois aux principaux comptes-rendus critiques ou remarques détachées dont chaque édition a été l'objet.

Une liste des manuscrits par ordre alphabétique et une autre d'après leur résidence, clôturent l'ouvrage, qui est appelé à rendre les plus grands services. Nous faisons des vœux pour que le maître incontestable des études provençales en France à l'heure actuelle tienne sa promesse de nous donner bientôt une grammaire et un choix de textes.

Georges MILLARDET.

A. Jeanroy. — Bibliographie sommaire des chansonniers français du moyen-âge (manuscrits et éditions). Constitue le numéro 18 de la collection des *Classiques français du moyen-âge*, publiée sous la direction de Mario Roques, 2e série (manuels) *Paris, Champion*, 1918 ; in-8° VIII-79 pp.

Conçu sur le même plan que la *Bibliographie des chansonniers provençaux du moyen-âge*, ce livre est destiné à compléter sinon

à remplacer la *Bibliographie des chansonniers français du XIIIe et XIVe siècles*, de Gaston Raynaud (Paris, Vieweg, 1884) et *Die altfranzœsischen Liederhandschriften ihr Verhæltniss, ihre Entstehung und ihre Bestimmung* de Schwan (Berlin, Weidmann, 1886).

Dans la première partie (p. 1-32), consacrée aux manuscrits, signalons un grand nombre d'additions au tome I de Raynaud, dues au fait que depuis 1884 on a retrouvé des fragments de chansoniers perdus et découvert plusieurs chansons dans des manuscrits divers. Ces additions n'occupent pas moins de douze pages de la *Bibliographie sommaire*.

La seconde partie (p. 33 *ad fin.*) est un répertoire des éditions : elles sont classées en recueils collectifs, recueils par genres, par régions, éditions séparées, complètes ou partielles, des auteurs ; éditions des pièces anonymes. Un appendice de dix pages apporte un grand nombre d'additions ou de rectifications à la liste des chansons que Raynaud avait dressée dans son tome II. M. Jeanroy supprime plusieurs doubles emplois, distingue au contraire des pièces différentes réunies à tort en une seule, corrige des attributions fautives que Raynaud avait faites de telle ou telle pièce à tel ou tel genre.

La *Bibliographie sommaire* de M. Jeanroy est un instrument de travail indispensable à tous ceux qu'intéresse le lyrisme français du moyen-âge. Georges MILLARDET.

Louis Fiaux. — La Marseillaise. Son histoire dans l'Histoire des Français depuis 1792. Avec un portrait inédit de Rouget de Lisle, d'après Boilly, et dix gravures hors texte. — *Paris, E. Fasquelle*, 1918, VII et 428 pp. gd. in-8°. — 20 francs.

Voici un ouvrage qui n'intéresse pas seulement la philologie romane, mais qui, puisque cette *Revue* a été créée et s'est maintenue à Montpellier pendant sa déjà si longue carrière, devait y être signalé, ne fût-ce que parce que les Rouget étaient de vrais Languedociens de Montpellier, d'une part, et que, de l'autre, c'est par Montpellier — en l'espèce, le club de la *Société des Amis de la Constitution* — que la *Marseillaise*, sur les lèvres de François Mireur (1), s'en ira, en la cité phocéenne, organiser le départ en commun des Volontaires de la Révolution, sur la mélodie patrio-

(1) Dans un article sur *Le Vol de la Marseillaise*, inséré dans *Le Petit Méridional* du 22 avril 1919, M. René Valmore a justement exhumé l'œuvre posthume de l'ouvrier bijoutier Jean Lombard : *Le Volontaire de 1792*, où a été écrite la vie et publiée la correspondance d'Etienne-François Mireur, docteur en médecine de la Faculté Montpelliéraine et c'est là que M. Louis Fiaux eût dû aller se documenter sur le parrain de la *Marseillaise*.

tique d'un arrière-petit-fils de l'orfèvre de la ville du Lez, Thomas Rouget, banni parce que huguenot et réfugié, vers 1580, à Niort dans le Poitou.

Le livre du vénérable M. Louis Fiaux n'est peut-être pas composé selon les caractères de stricte méthode qu'eût apportés à sa confection un historien professionnel. Nous n'emploierons pas, à propos de certains de ses développements, le gros mot de délayages ; nous sommes trop respectueux, pour ce faire, de l'esprit qui anime l'auteur au cours de son œuvre et qui est aussi le nôtre. Mais, tout de même, nous sommes ici en présence d'un travail qui n'est pas — son prix seul le mettant hors de la portée du lecteur populaire — de nature vulgarisatrice. Il s'adresse donc à l'élite du public français. Or, s'il était bon, même après M. Julien Tiersot, dont l'œuvre principale sur la matière remonte à 1892, de reprendre *ab ovo* la question de la *Marseillaise* et de son auteur, ou eût aimé voir cette besogne conduite sur les bases de cette élémentaire méthode, qui consiste à toujours indiquer au moins l'essentiel des sources et références employées. Mais il se trouve que M. Louis Fiaux qui, p. 311, se justifie loyalement de dédaigner l'appareil critique moderne — demandant, à juste titre, que le lecteur lui *fasse confiance* — dispense un peu trop au hasard quantité de renvois, qui, groupés systématiquement, eussent équivalu, ou à peu près, à une bibliographie complète. On pourra, pour se convaincre du bien fondé de notre critique, se reporter, p. ex., aux pp. 313-314, 337, 340, 395 *note* 2, 421 *note* 1 et 422. (1).

Nous disons « *Bibliographie complète, ou à peu près* ». En effet, si les ouvrages courants sur Rouget de l'Isle et la Marseillaise ont été, mieux encore que *cités*, *lus* par M. Louis Fiaux — et il ne pouvait en aller autrement d'un auteur comme lui, qui a pris à cœur son sujet — la méthode qu'il a adoptée, de ne renvoyer qu'incidemment et sporadiquement — si l'on peut dire — à ses sources nous met dans l'embarras pour lui reprocher tels ou tels

(1) Nous n'insisterons pas sur la malchance qui s'attache, par trois fois, dans l'œuvre de M. Louis Fiaux, au chiffre *1917*. P. 331, *note* 1, répétant une indication bibliographique déjà fournie p. 30, *note* 1, il dit que les 46 pp. que M. A. de Dietrich publia en 1917 sur *La Création de la Marseillaise* sont de *1817*, comme, p. 422, il imprimera que l'article de feu Edmond Rostand sur *Le Vol de la Marseillaise* a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du « *1er février 1817* ». Enfin, par comble de malchance typographique, on lit, p. 384, *note* 2, cette aggravation : « ....*Albert de Dietrich, arrière-petit-fils du maire de Strasbourg, dans son excellente brochure publiée à Paris, en 1817, dans les « Bibliothèques d'Alsace-Lorraine »....* ».P. 30, *note* 1, il ne s'agissait que d'*une « Bibliothèque d'Alsace-Lorraine »*, non de plusieurs..... Ce sont là minuties, certes....

silences particulièrement bizarres. Passe encore qu'il ne dise rien de *La Marseillaise* de l'écrivain pour la jeunesse que fut H. de Charlieu et dont les 259 pp. gd. in 8°, parues en 1910, chez Hachette, dans la *Bibliothèque des Ecoles et des Familles*, sont surtout intéressantes par leurs abondantes (49) illustrations. Mais le *Rouget de l'Isle et la Marseillaise* de Poisle-Desgranges, paru à Paris, en 1864, méritait mieux que la fugitive mention de la p. 313, et puisque M. Louis Fiaux a consacré, p. 337, un paragraphe aux « parodies » du chant sacré, pourquoi avoir tu la rarissime brochure : *Douze Marseillaises*, que le Messin, ex-bibliothécaire à l'Arsenal, Larchey (Et. Lorédan) a consacrée, avec des souvenirs personnels, à cette si curieuse matière ? De même, si, au ch. IV de la *Deuxième Partie*, il est, comme il convenait, fait mention, p. 201, de la bonne amitié que Béranger garda à Rouget de l'Isle, lors des misères de celui-ci sous la Restauration, n'eût-il pas été opportun de dire qu'A. Leconte, avant de publier son *Rouget de Lisle*, en 1892, avait, en 1885, donné chez Patay un charmant « *récit historique en vers* » sur, précisément, *Rouget de l'Isle et Béranger*, nullement indigne de l'historiographe, avec Sylvain Saint-Etienne, de la *Chanson française* (1876) ? La fameuse question de la paternité de la musique de l'hymne national, a, d'autre part, fait l'objet des 13 pages finales du livre de M. Louis Fiaux. Qu'on n'y trouve même pas la date de la parution du *Molière Musicien* — 1852 —, où le misérable plagiaire Fr. H. J. Blaze, dit Castil-Blaze, dénia à l'officier du génie cette paternité, nous n'insisterons pas sur cette omission parce que le geai de Cavaillon ne mérite pas davantage qu'on le prenne au sérieux aujourd'hui, que lorsque, paré des mélodies volées, il s'érigeait, sous le masque d'un triple X, en aristarque de musique et de littérature dans le feuilleton des *Débats*, ou, dans son *Dictionnaire de Musique Moderne*, il volait à J.-J. Rousseau — sans le nommer, et en l'attaquant pour le reste — près de 350 articles ! Cependant la personnalité du maître de chapelle du roi des Belges, J.-P. Fétis, eût mérité quelques précisions. D'abord, il est tout à fait insuffisant de renvoyer, en *note* 2 de la p. 415, aux deux éditions (1835-44, Bruxelles ; 1860-64, Paris) de sa *Biographie Universelle des Musiciens*. En effet, à l'article *Rouget de l'Isle* de la Ire (t. VII, 1841, p. 492), Fétis affirme que Rouget a composé les paroles et la musique de la *Marseillaise*. Pourquoi, en 1864, au même tome de la IIème, p. 292, attribuera-t-il, dans une longue et par ailleurs très intéressante note, cette paternité — non pas, comme l'écrit M. Louis Fiaux, ou, du moins, comme il le laisse entendre — à « *Guillaume-Julien l'aîné, dit Nagoiville* », mais bien à « *Navoigille jeune* » ? Evidemment, le point de départ de ce revirement est à chercher dans Castil-Blaze qui, lui, n'était parti en guerre que sur la foi des calomnieux racontars boches de 1841-48. On eût aimé voir établir cette filiation.....

La vie elle-même de Rouget de l'Isle, quoiqu'il en soit longuement parlé, a-t-elle été suffisamment élucidée ? Nous nous permettrons d'en douter. D'abord, on sort de la lecture de ce gros volume sans être fixé sur le reste de la production, tant littéraire que musicale, de l'auteur de la *Marseillaise*. Et pourtant, dès 1836, au t. VIII, p. 180, de sa *France Littéraire*, Quérard la consignait, oubliant, il est vrai, de spécifier que la relation de l'affaire de Quiberon avait déjà paru en 1797 avant d'être rééditée, en 1834 (1), au t. II des *Mémoires de Tous* et qu'elle avait fait l'objet d'une réplique de Chasle de la Touche : *Relation du désastre de Quiberon en 1795 et réfutation des Souvenirs Historiques de M. Rouget de l'Isle sur ce désastre* (Paris, Delloye, 1838, 266 pp. in-8°). Ce simple petit point eût mérité, à lui seul, quelques mots, d'autant plus que, si M. A. Debidour, qui composa le le très pauvre article : *Rouget de l'Isle* de la *Grande Encyclopédie*, ne connaît que l'inaccessible texte de 1797, celui-ci était assez oublié pour qu'en 1830, l'auteur de l'excellente notice insérée au t. IV, p. 1170, de la *Biographie Universelle et portative des Contemporains*, pût écrire : « " *Le Constitutionnel* " *du* 29 *septembre* 1819 *annonça que M. Rouget de-Lisle allait publier un ouvrage sur Quiberon, dans lequel il donnerait les détails les plus fidèles sur cette affaire ; le caractère connu de l'écrivain était un garant certain de l'exactitude de ses récits, mais l'ouvrage n'a point paru.* » Au lieu de cela, M. Louis Fiaux se borne, p. 208-209, à la mention, sans aucune précision bibliographique, de cette « relation », qu'il a cependant lue, puisqu'il la juge « *un des meilleurs récits de ce lamentable épisode de nos guerres civiles.* » (2). L'existence matérielle de Rouget — que Fétis déclarait avoir connu en 1809 « *dans le besoin* » — eût pu aussi être mieux étudiée. Déjà, l'article : *Rouget de l'Isle* du *Larousse* (t. XI, p. 1286), signalait l'utilité considérable des documents publiés en mai 1848 par Félix Deriège, dans le journal *Le Siècle*. On chercherait vainement, dans les 422 pages de M. Louis Fiaux, une quelconque allusion à un accident assez grave dont fut victime à Choisy-le-Roi — ce qui est dit de la vie de Rouget à Choisy, p. 201 et p. 209, est insignifiant — le pauvre persécuté des Bourbons. Voici, à ce sujet, une lettre inédite, autographe, que nous avons transcrite en décembre dernier à la *Bibliothèque Nationale*, Manuscrits, Fonds Français, n° 12760 (t. V du *Recueil Tremont*), f°s 599-600 : « *Choisy-le-Roy*, 29 *mai* 1829. *Encore une catastrophe, mon cher Monsieur Lefebvre, catastrophe qui m'a empêché de vous écrire depuis la*

(1) Bien que publié en 1834, ce recueil s'arrête, dans sa rédaction, à 1830, ou même un peu avant.

(2) Cependant une *note* de la p. 18, permet de croire que M. Louis Fiaux ne connaît que l'édition de 1834.

réception de votre dernière et qui ne me permet encore de le faire que bien difficilement.

« *Il y aura, lundi, quinze jours, qu'ayant été obligé d'aller à Paris, je tombai tout de mon long en sortant d'un omnibus, porte St-Martin, et cela, non par maladresse, mais par pur malheur ; la chûte, qui fut très sourde, porta tout entière sur le bras droit, qu'elle mit en capilotade et dont, comme de droit, elle a réveillé toutes les douleurs, si bien que depuis lors je suis éclopé de plus belle, et souffre de plus comme un damné, malgré une armée de sangsues, qui a fort bien pu dévorer ce bras, mais non le guerir. A peine puis-je remuer les doigts et je n'ai essayé de le faire que pour vous prier de me tirer de l'incertitude qui me tourmente au sujet de la pauvre Mᵉ Després et de lui-même. Je n'en ai point reçu de nouvelles depuis le* 16, *qu'il m'écrivit une lettre désolante et je tremble que depuis cette époque, il ne se soit passé quelque chose de sinistre.*

« *Veuillez, de grâce, me mettre au courant, et pardonnez à ce barbouillage que force m'est de finir, n'ayant plus la force de le continuer.*

« *Mille amitiés, tout court, mais de tout cœur.*

ROUGET DE L. (1).

Mais nous avons hâte d'en venir, sans plus de discussions, au reproche essentiel que nous devons adresser à M. Louis Fiaux : celui d'avoir ignoré une chose capitale : l'existence du texte de la *Marseillaise*, paroles et musique, telles qu'elles furent écrites de la main même de Rouget de l'Isle, et leur reproduction, en *fac-simile*, dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* du mardi 6 juin 1911, n° 153 (2). En effet, le plus ancien texte du chant national que

(1) Suscription :

A Monsieur
Monsieur J.-B. le febvre
rue de l'éperon, nº 8
A Paris.

On regrette que M. L. Fiaux n'ait songé à reproduire, dans son livre par ailleurs richement illustré, un autographe de Rouget de Lisle. D'ailleurs, il a ignoré que, dans l'article : *Rouget de l'Isle*, inséré en 1847 par Michaud jeune au *Supplément* de la *Biographie universelle Ancienne et Moderne*, article si différent de celui qui figurera, sous la signature d'Ernest Desplaces, au t. 36, p. 592-94, de la réimpression de ce recueil (Paris 1863) on lisait, p. 58 : « On annonça dans les journaux, en février 1838, la vente aux enchères de 147 pièces autographes, hymnes, romances, et 16 pièces de théâtre inédites de feu Rouget de l'Isle. Nous ignorons dans quelles mains ces manuscrits ont passé. »

(2) Numéroté par erreur : 126.

reproduit son livre est celui — qu'il dit, p. 330, *note* 1, être placé « *en tête de l'Appendice* », bien qu'il se trouve à la 13e page de celui-ci et après le paragraphe sur la bibliographie et l'iconographie — de l'édition principale parue, sans nom d'auteur, chez Ph.-J. Dannbach, en avril 1792, à Strasbourg. Il est vrai qu'il renvoie p. 331, tant à M. A. de Dietrich, « *assurément bien documenté* », qu'à l'édition populaire de M. J. Tiersot, parue en 1917, chez Delagrave, et où a été reproduit, un autographe du chant par Rouget de l'Isle. Mais aucune de ces références ne valait celle du *Journal d'Alsace-Lorraine*. Et voici pourquoi.

Dans la dernière semaine de mai 1911, M. Emile Hinzelin — actuel rédacteur en chef de *La Marche de France* — publiait au n° 141 de ce *Journal* édité à Strasbourg par le vaillant Léon Boll, un article sur la *Marseillaise*, à la suite duquel parut, au n° 158, une note, complétant une note antérieurement parue au n° 137 (1), relative à l'invraisemblable projet d'un monument Rouget de Lisle à Strasbourg. Là-dessus, notre pauvre ami Boll reçut de M. René Bian, le grand industriel de Sentheim — près Massevaux, le *Masmünster* des Allemands — la lettre suivante, où se trouve rapportée une anecdote inédite : «..... *Rouget de l'Isle se trouvait alors en garnison à Strasbourg, au fort Blanc. Il était très musicien. Une vieille grand'mère de ma femme, Mme Parcelet-Morny, très musicienne aussi, faisait de la musique avec le capitaine. C'est là, au Fort-Blanc, que Rouget de l'Isle COMPOSA la « Marseillaise », qui fut ensuite chantée par lui* — on voit combien ces détails, en leur précision, exempte de pathos, bouleversent la mise en scène de M. Louis Fiaux, p. 28 — *chez Dietrich, alors maire de Strasbourg. L'original de la Marseillaise a été remis, à ce moment, par Rouget de l'Isle, à Mme Parcelet-Morny. Les* (6) *premières strophes du document, musique et paroles, sont de la main de Rouget de l'Isle ; la suite* (*la strophe des enfants*) *est*

(1) C'est à la suite de celle-ci que *Paris-Journal* parla des statues de Rouget, citant l'obélisque de Montaigu, oublié par M. Louis Fiaux, qui, cependant, p. 22, parle de ce même Montaigu. On a lu dans les journaux, d'autre part, à la date du 17 mai dernier, que « le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, vient d'accorder son patronage au Comité National de la *Marseillaise*, aux côtés de MM. Poincaré, Clemenceau, Dubost, Deschanel, Lafferre, Jeanneney, Millerand et des généraux Gouraud, Hirschauer et de Mand'huy » et que « l'Union des grandes Associations Françaises, qui compte 12.000.000 d'adhérents, fait également partie du Comité d'Honneur de cette grande œuvre. » De la sorte, ce qui était encore, en 1911, un « invraisemblable projet » ne tardera point à devenir « brillante réalité. » Et le monument de la *Marseillaise* à Strasbourg ne sera que justice.

de la main d'un copiste. Le document a été conservé depuis lors dans ma famille, et est actuellement entre les mains de mon beau-frère, M. Gabriel Chabert.... ». Et c'était cette perle unique que, dans le même n° où il publiait le texte de loi régissant la nouvelle Constitution d'Alsace-Lorraine, Léon Boll commentait en ces termes : « *Et d'ailleurs, il n'y a pas que l'ironie à trouver dans ce rapprochement ! Il y a encore un profond enseignement. Ce n'est pas sans émotion que nous verrions la statue de Rouget de l'Isle s'élever aux côtés de celle de Gutemberg. Car, si la statue de Gutemberg signifie, aux yeux de l'Humanité, le « Fiat Lux », celle de Rouget de l'Isle, qui lui ferait face, signifierait le « Fiat Libertas » ! Et voilà, dans ce double symbolisme, toute une orientation de nos pensées et de nos volontés. L'émancipation intellectuelle, la dignité, la liberté ! Un journal allemand de notre ville, s'appliquant à ridiculiser le mouvement qui emporte les esprits actuellement vers l'Union, avec, précisément, l'étoile de la Liberté comme guide à travers la nuit des passions, disait l'autre jour : « Il ne manque plus au parti national qu'une seconde « Marseillaise ! » — Vous faites erreur : la première suffit....* » Mais, plus encore que par sa valeur de premier autographe, le document du *Journal d'Alsace-Lorraine*, par sa notation musicale, présentait un intérêt souverain et nous ne saurions qu'insister sur le regrettable silence gardé à son endroit par M. Louis Fiaux (1). Et voici, enfin, une dernière objection : Entreprenant de suivre les destinées de la *Marseillaise* jusqu'à 1918, il lui était difficile de taire certaines campagnes auxquelles elle donna lieu dans certains journaux de droite. Il l'a fait, en termes assez vagues, p. 268-269 et p. 312. Pourquoi donc ne pas avoir dit nettement que l'insoutenable thèse émise par le rédacteur du pieux *Univers*, Arthur Loth, dans le volume gd. in-8° publié à Paris, chez Palmé, en 1886, et vendu 4 francs : *Le chant de la Marseillaise, son véritable auteur* — thèse, au demeurant, complètement réfutée par M. J. Tiersot — retrouvait, en 1913, un propagandiste convaincu dans la personne de M. George de Céli, rédacteur à la *Gazette de France*, aussitôt appuyé par le journal *L'Action Française* (n° 269, vendredi 26 septembre 1913), qui, même, aggravait cette hérésie ancienne d'une nouvelle, très comique — puisque le héros de Loth, J.-B.-L. Grisons (écrit : Grison) y réapparaît, sous le patronnage de Hervé de

(1) Dans la nécrologie en quelques lignes que nous publiâmes sur Boll dans les *Langues Modernes* de juillet-août 1916, p. 150, nous indiquions que nous eûmes l'honneur de compter parmi les collaborateurs du journal français de Strasbourg. Nous sera-t-il permis de nous attribuer ici la paternité des deux articles : *Les obsèques de Rouget de l'Isle* (n° 174, 24 juin 1911) et : *Quelques « Marseillaises »* (n° 190, 14 juillet 1913), ayant trait, l'un et l'autre, à la matière du présent article ?

Rauville (n° 272, 29 septembre 1913) ? Et, comme si cela n'eût pas suffi, ce dernier journal, dans son n° 108, samedi 18 avril 1914, publiait un long article de M. Jacques de Merlis : *Rouget de l'Isle Royaliste*, où l'auteur de la *Marseillaise* — sur la citation de textes des : *Cinquante chants français* de 1825, dont on oubliait de mentionner, cependant, que les paroles étaient, ainsi qu'en avertissait le titre, « *de différents auteurs* », la musique seule étant de Rouget ! — était présenté ironiquement comme « *versatile dans ses opinions politiques* ! » Quelle misère que cette immixtion de l'esprit de parti dans l'existence de celui sur lequel les peu suspects éditeurs de la *Biographie* susnommée de 1830, Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, s'exprimaient en ces termes : « *Il ne fut pas plus heureux sous les gouvernements qui suivront : Napoléon, consul ou empereur, le tint dans une constante défaveur : on sait qu'héritier de la Révolution, ce prince eut toujours pour système de repousser de cette succession tous les services qui n'avaient pas été rendus à sa personne. Il n'aurait pas dû oublier, cependant, que les miracles du passage des Alpes, qui lui procurèrent la victoire de Marengo, furent exécutés au chant de cet hymne patriotique. Il est impossible de se faire une idée, sans l'avoir entendu, de l'enthousiasme, ou plutôt de la frénésie patriotique et nationale que produisait le chant du Tyrtée français. Rouget de l'Isle fut inspiré par l'amour de la patrie. Ardent républicain et homme probe, il se montra toujours fidèle aux principes qu'il avait manifestés dès* 1789. *Depuis la restauration, il s'est fait oublier de tous les partis, en conservant néanmoins le titre de bon citoyen....* » (1).

Camille PITOLLET.

(1) Dans une plaquette de pure vulgarisation : *La Marseillaise, son histoire depuis 1792* (Paris 1919, chez Roger Tricot et aux Editions Picard, 32 pp., in-8°, avec 11 illustrations, 3 francs), M. Henry Contant semble croire, p. 31-32, que le gouvernement impérial interdit la *Marseillaise* de fin juillet à fin août 1870 ! En réalité, ce sont les régimes antérieurs qui craignaient l'hymne vengeur et le bon apôtre que fut Eugène de Mirecourt n'écrivait-il pas, p. 61 de sa *Rachel* (Paris, 3e éd., 1869), qu'un « des grands reproches » mérités par la tragédienne juive fut « de s'être mise à la disposition de Ledru-Rollin pour chanter la *Marseillaise*, non seulement sur notre première scène, mais sur les principaux théâtres de province ! » Que nous voilà loin des jours récents, où Mlle Marthe Chenal lançait, de sa voix énergique et belle, les strophes de cette même *Marseillaise* — que M. Fernand Gregh eût voulu débaptiser en *La Française !* — et, entourée du drapeau, en de grands gestes harmonieux découvrant ses bras blancs, clamait avec superbe l'*Aux armes, citoyens !*

Francisco A. de Icaza. — El « Quijote » durante tres siglos. *Madrid, Renacimiento,* 1918, 232 pp. in-8°, 4 pesetas.

M. Francisco A. de Icaza est membre des *Reales Academias Española, de la Historia* et *de Bellas Artes.* En 1901, une étude sur les *Nouvelles Exemplaires* de Cervantes, *leurs critiques, leurs modèles littéraires, leurs modèles vivants et leur influence sur l'art* (1), le classa au premier rang des « cervantistes ». Présenté à un concours ouvert par l'*Ateneo* madrilègne, ce petit livre, de synthèse surtout négative — car il montrait que l'imagination avait joué le principal rôle dans les élucubrations des anciens et modernes commentateurs de Cervantes —, était doublé d'une partie littéraire où, sans épuiser le sujet, l'auteur le traitait avec agrément et compétence, s'efforçant — avec une tendance naturelle, manifeste, à la contradiction — de penser par lui-même, en conformité avec ce mouvement de renaissance critique qui, à la suite des événements de 1898, commençait à se dessiner dans les sphères de l'érudition espagnole et dont — pour ne citer que quelques témoignages bien connus en France — les recherches du prêtre D. C. Pérez Pastor sur la *Comedia* et l'œuvre cervantine, celles de l'avocat andalous D. Fr. Rodríguez Marín sur les séjours de Cervantes à Séville, les travaux de MM. Menéndez Pidal, Cotarel et Bonilla y San Martín, offraient d'inoubliables exemples. Déjà, à cette époque des premières armes, M. Franscico A. Icaza s'était trouvé en face d'un concurrent, M. J. Apráiz. Il s'y retrouvera, mais, cette fois, dans des conditions chronologiques qui devaient *a priori* lui assurer la supériorité sur le « *malogrado* » et confus éditeur de la *Tía Fingida* (2), dans son étude de 243 pp. gd. in-8° parue, 10 ans après le malheureux essai de son compétiteur — que l'Académie espagnole n'avait pas moins fait imprimer à ses frais (304 pp. in-4°) — à l'*Imprenta Clásica Española,* sous le titre : *De cómo y por qué la « Tia Fingida » no es de Cervantes y otros nuevos estudios cervánticos,* où il anticipait sur la matière d'un autre savoureux recueil : *Supercherías y errores cervantinos,* duquel dans un article paru le vendredi 20 avril 1919, dans l'*A B C,* M. José Martínez Ruíz déclare que « *nada de más deleitosa lectura que estas páginas* », où il découvre, en leur fleur, les qualités, si rarement réunies en Espagne, de «*selecta erudición, ingenio, elegancia y una maravillosa sobriedad* » (article : *La Erudición*) : ce qui vaut certainement ses quatre pesetas....

(1) Madrid, V. Suárez, 279 pp.-8°.

(2) Voir sur la pseudo « *edición crítica* » de la *Tía Fingida* par Apráiz les quelques lignes de M. A. Bonilla en tête de la réédition de celle-ci, dans le n° de juillet-août 1911 de l'*Archivo de Investigaciones Históricas,* p. 13.

M. Francisco A. de Icaza, qui est aussi un poète (3), a, naguère, au t. IV (1917), p. 65-74 de la *Revista de Filología Española*, administré une bonne volée de bois vert au prêtre J. Cejador y Frauca, touche-à-tout intrépide, rédacteur littéraire de la *Tribuna* madrilègne — qui fut l'organe du *Banco Alemán Trasatlántico* pendant la guerre — et dont les prolixes vol. in-4° d'*Historia de la lengua y literatura castellana*, parus depuis 1915 à Madrid, ne sont qu'une compilation désordonnée, verbeuse, de seconde main et que relèvent d'abondants plagiats. « *El P. Frauca*, écrivait-il à cette occasion, p. 67, *da la impresión de un hombre que se enterara vagamente del sistema de Tolomeo, lo declarara suyo, é ignorando que Copérnico habia existido, se empeñara en hacernos creer á la fuerza y con malos modos que el sol giraba al derredor de la tierra.* » Et l'on ne pourrait, de plus graphique sorte, exprimer une condamnation globale sur une œuvre de mauvais aloi. M. Francisco A. de Icaza est donc doué d'une liberté de jugement certaine et, d'autre part, bien préparé par ses travaux antérieurs pour aborder avec quelque chance de succès un domaine encore presque vierge de l'investigation critique en Espagne : celui de la littérature comparée. Il l'a tenté avec le volume que nous analysons présentement. Y a-t-il réussi ?

Au dire de M. Alfonso Reyes — qui fait partie, lui aussi, de la jeune équipe critique madrilègne et, dans son organe, la submentionnée *Revista de Filología Española*, t. II (1915), p. 377-387, a analysé et jugé remarquablement le *Baltasar Gracián* de M. Adolphe Coster — *El « Quijote » durante tres siglos* a été un succès. Ecrivant, dans le supplément hebdomadaire historico-géographique de *El Sol*, dont il est chargé (n° 472, 20 mars 1919), M. A. Reyes nous apprend, en effet, que, si la « jeunesse littéraire » de Madrid a donné « une importance excessive » à certains « traits satiriques » qui se trouvent à la fin du livre — « oublieuse, quelque peu, de son caractère général, qui est celui d'une exposition objective » —, par contre, « la critique écrite a salué avec des applaudissements l'œuvre d'Icaza ». Et *Azorín*, le délicat *Azorín*, n'a-t-il pas été jusqu'à déclarer qu'elle était, « *como siempre* », fine, délicate, élégante, ajoutant : « *será dilecta y necesaria su obra á todo el que ame el « Quijote » y se preocupe del desenvolvimiento de su prestigio á lo largo del tiempo....* » M. Alfonso Reyes, esprit moderne, très au courant des méthodes d'investigation critique, certes, ajoute cette louange suprême : « *En este nuestro*

(3) *Efímeras* (*Confidencias, Paráfrasis, Poemas Intimos*, 2 pesetas ; *Lejanias* (*Estados de alma, Del libro del dolor, Poesía de las cosas*), en réimpression, 3 pesetas ; *La Canción del Camino* (*Por la senda, Versos vividos, Al pasar, Retratos de almas*), en réimpression, 3 pesetas ; *Paisajes Sentimentales* (*Ahasvero, Tregua, A pleno Sol*), sous presse, 3 pesetas.

teatro de los contrastes, donde tantos matices faltan entre la historia científica de un Menéndez Pidal y la emoción lírica histórica de un « Azorín », la crítica de Icaza ocupa un sitio indispensable... » Enfin, dans ce livre dédié à la « *Residencia de Estudiantes* », où il fut en partie professé, l'auteur ne se vante-t-il pas, p. 78, qu'il a examiné personnellement, en Allemagne — « *durante diez años de vida alemana* » — les premières traductions directes allemandes du *Don Quichotte* et des *Nouvelles*, et, puisqu'il a écrit un volume sur *L'Université Allemande* et qu'en cours de publication se trouvent signés de lui et illustrés par Fernando Marco, Ricardo Marín, Antonio Vivanco et autres, des portraits littéraires et traductions en vers de Lenau, Hebbel Nietzsche, Storm, Liliencron, Dehmel Arno Holz, Dauthendey et autres Allemands notables, il fallait s'attendre à ce que son étude de *L'Influence du « Quijote » sur la littérature allemande* fût particulièrement originale, enrichie de cette science personnelle qu'il est si rare de rencontrer sous la plume d'un Espagnol traitant de matières littéraires en relations avec l'étranger, spécialement les pays du Nord. N'avons-nous pas vu, avec une certaine surprise, hier encore, un homme aussi distingué que le Directeur du Lycée de Figueras, D. Gabriel Alomar — que nous n'hésitâmes pas, écrivant dans *La Razón* (1), à proclamer le parent spirituel de Bergson — réimprimant, en 1917, dans l'élégante *Biblioteca Nueva*, en un volume modestement intitulé : *Verba*, une étude sur *Le Voyage de George Sand à Majorque* (p. 215-272), y témoigner d'une complète ignorance des pages, cependant décisives, de « Wladimir Karénine », la biographe russe de George Sand, au t. III de *George Sand, sa vie et ses œuvres*, qui embrasse les années 1838-1848 et avait paru en 1912 à Paris chez Plon-Nourrit et Cie ?

M. Francisco A. de Icaza affirme, dans sa *Préface*, ne parler de rien qu'il n'ait vu et étudié et ajoute : « *Es lo menos que debería exigirse en obras de esta índole, aunque dadas las costumbres literarias actuales va siendo extraño lo que antes apenas era suficiente* » (p. 11). D'autre part, son attitude à l'endroit des références bibliographiques est définie par une *note* insérée à la p. 225, où il est dit que ces références ne sont données que

(1) D'abord au n° 142, 7 octobre 1917 : *La Intelectualidad Catalana y la Guerra Grande*, puis au n° 153, 22 décembre 1917, sous le même titre, où nous analysâmes : *La Guerra á través de un alma*, publié également par la Bibliothèque « *Renacimiento* ». « *Si fueran*, concluait notre article, *los germanófilos españoles capaces de cualquier esfuerzo intelectual, les diríamos* : « *¡ Leed esta obra, y decidnos si la aliadofilia verdadera no se apoya en sólidas bases históricas, à la par que en hondos motivos de sentimiento* ! » On sait que M. Gabriel Alomar a obtenu, aux dernières élections, un mandat de député républicain aux *Cortes* pour Barcelone.

« *cuando es en absoluto indispensable* » et quand il s'agit d'ouvrages non signalés dans les œuvres cervantines précédentes de l'auteur. Or, nous avons vainement cherché, dans ces œuvres, la moindre allusion, tant à notre propre travail sur l'*Hispanisme de Lessing*, qui est de 1909 et dont nous avons fait don tant à la *Bibliothèque* de l'Ateneo qu'à la *Nacional* madrilègne, qu'au merveilleux travail de M. J.-J. A. Bertrand sur *Cervantes et le romantisme allemand*, ainsi qu'à sa belle monographie sur *L. Tieck et le Théâtre Espagnol* — où il est question de Cervantes à plusieurs reprises, pp. 5, 13, 16-23, 27, 34 *note 1*, 55, 61-89, 111-113, 114, 119, 135, 138, 153. Ces deux ouvrages, dont l'étude eût permis à M. Francisco A. de Icaza d'écrire un chapitre sérieux sur *D. Quichotte et l'Allemagne* — au lieu de le remplir de banalités archiconnues et, pour les trois quarts, inacceptables — eussent d'autant plus dû lui être familiers que la *Revista de Filología Española* ne se confiant peut-être pas à ses propres forces, avait cru devoir les faire apprécier dans ses colonnes par un Boche de Würzburg, le Dr. Adalbert Hämel, dont les recensions, traduites de l'original allemand, se lisent pp. 181-183 et 393-395 du t. II de l'organe de M. R. Menéndez Pidal. N'est-il pas fâcheux que l'on continue, en Espagne, à manifester l'antique dédain pour ce qui vient de France, bien qu'en principe l'on affecte de citer Morel-Fatio — ne fût-ce, comme c'est le cas de M. Francisco A. de Icaza, que pour, doucement, le tourner en ridicule, p. 39 *note* 1 et p. 217 *seq.* — comme si l'hispanisme s'arrêtait à ce nom et si, après les travaux de ce savant, d'autres n'étaient pas venus signaler une étape nouvelle sur la route, si brillante, d'une discipline où la France a toujours tenu le premier rang (1) !

Nous disions que le chapitre du « " *Quijote* " *durante tres siglos* » consacré à examiner l'influence de l'œuvre cervantine sur la pensée allemande est manqué par suite de l'impardonnable négligence de M. Francisco A. de Icaza de ne pas tenir compte de recherches capitales dues au labeur français. Et, de fait, ce qu'il écrit, en particulier sur Lessing, Hegel et Heine n'est pas autre cose que clichés sans valeur. M. J.-J. A. Bertrand lui eût seul

(1) M. Fernando A. de Icaza n'a sans doute point oublié ce qu'écrivait,, à l'occasion des pages d'Emile Gebhart sur *D. Quichotte* lors de la commémoration de 1905, dans *E. Imparcial* du 1er juillet 1905, M. C[onstantino] R[omán] S[alamero], professeur du lycée san Isidro à Madrid : « *Aunque de las comedias de capa y espada y de los « Autos » de Calderón los Franceses gustan como del vino de Jerez, en cantidades exiguas, en la copa de « Don Quijote », honda y amplia, se abrevaron todos los más graves literatos....* » Quel champ ces simples paroles ouvraient-elles à une investigtion consciencieuse ! (Article : *La popularidad universal de « Don Quijote »*, à la rubrique : *Lecturas Extranjeras.*)

montré la vraie nature de l'influence profonde que Cervantes en particulier, mais aussi la culture espagnole tout entière — telle, du moins, qu'elle se reflète dans la littérature de l'âge d'or — ont exercée sur l'Allemagne romantique du XIXe siècle. Il eût vu dans le livre consciencieux de notre ami comment, après avoir été considéré en somme comme un écrivain picaresque ou satirique, Cervantes apparut aux romantiques allemands comme un poète véritable, à la fois inspiré et conscient, comme un artiste du Verbe et un génie de la Pensée, le *Don Quichotte* devenant aux yeux de G. Schlegel, de Schelling et de Jean Paul, et, désormais, de tout le monde romantique, le tableau symbolique de l'éternelle lutte entre l'idéal et la vie réelle. Il y eût ensuite discerné, grâce aux sympathies nouvelles que l'Allemagne vaincue vouait à l'Espagne insurrectionnelle et, par suite, à la reviviscence du sentiment national, un rajeunissement du culte cervantin, un regain de popularité pour son œuvre et comment Cervantes sera désormais pris, outre Rhin, pour le héros-poète le plus représentatif de l'Espagne du passé et de tous les temps. Puis il y aurait, finalement, constaté que, la grande crise nationale passée, l'Allemagne littéraire, sur les traces, peu à peu, de la France, poursuivra son enquête critique, renouvellera, par les interprétations de Hegel, Gœthe, Tieck et Heine, ses points de vue romantiques, qui inspirent, sous cette forme rajeunie, désormais les conceptions allemandes relatives à Cervantes et son œuvre, jusqu'à l'avènement de l'école philologique moderne et aux notes critiques de l'*Archiv* fondé par Herrig, et de la *Zeitschrift* de Grœber, ainsi que du *Literaturblatt fuer germanische und romanische Philologie*, où l'on verra les quelques représentants de l'hipanisme tudesque suivre, de leur mieux, les traces de ceux de France et d'Italie.

Mais, de ce qu'un chapitre du livre soit manqué, s'en suit-il que les autres lui ressemblent ? Nous avons le regret de le déclarer : partout nous apparaît la même dangereuse méthode qui, laissant entendre beaucoup, n'exprime en réalité que des faits depuis longtemps avérés et, là où s'offrait l'occasion d'apporter du nouveau, refuse de fonctionner. Ainsi, dans le chapitre sur l'Angleterre, si l'auteur pose le problème des soi-disant allusions au *Don Quichotte* contenues, dès 1607 et 1608, dans les comédies de Wilkens et Middleton, p. 35 *seq.*, c'est pour s'abstenir de l'élucider, sous le fallacieux prétexte que « *cosas más extraordinarias hay en la historia de la difusión del libro, y para la gloria de Cervantes basta y sobra con que consiguiera ese triunfo, fuera cuando fuere* » (p. 37). Abstention d'autant plus caractéristique que, quelques pages plus loin, il polémiquera avec le professeur d'italien et espagnol de l'Université de Toronto, M. Milton A. Buchanan, à propos d'une petite note de celui-ci au vol. XIX (1914) de *Modern Language Notes*, où le caldéroniste américain décelait une impéritie bibliographique, sans doute excusable par le manque d'éditions

originales, et perdra, pour un facile triomphe, 4 pages qui eussent été beaucoup plus utilement consacrées, p. ex., à l'étude d'hispanistes yankees qui ont parlé de Cervantes d'autre sorte que « *por incidencia* » (p. 134), et dont Romero Navarro lui donnait la liste dans son livre : *El Hispanismo en Norteamérica* ; ou, même, à expliquer que l'origine des « attaques » de Byron contre Cervantes à la strophe XI du *Chant XIII* de *Don Juan* remontait — par l'intermédiaire de Sir William Temple, qui les avait reçues à Bruxelles vers 1665 — aux confidences saugrenues..... d'un Espagnol (p. 44) ; où encore à remplir le lamentable chapitre sur *Don Quichotte en Russie*, dont les citations de Vogué et de Morel-Fatio ne remplacent pas une absence complète de recherches originales, d'un hors d'œuvre aussi hors de propos que les considérants des pp. 153-155 (si, encore, M. Francisco A. de Icaza eût songé à mentionner les Scandinaves, des travaux desquels M. C. Bratli lui donnait un commencement de bibliographie au t. LVII, fasc. V (1910) du *Boletin de la Real Academia de la Historia*, p. 381-398 !) Il a trouvé plus commode d'insérer une longue *oratio apologetica* à la louange de M. Francisco Rodríguez Marín et de ses éditions cervantines (p. 169-189). Mais ces flagorneries suspectes — dont la valeur réelle apparaîtra lorsqu'on pourra lire, dans la *Zeitschrift*, les réflexions que le vaillant Pedro de Mugica y a, durant la guerre, consignées, de son exil de Berlin — ne nous feront pas oublier que le Bibliothécaire-Chef de la *Nacional*, s'il a écrit dans *El Correo Español* du 21 août 1915 cette déclaration : « Je suis germanophile par reconnaissance d'Espagnol et par mon admiration d'homme épris de tout ce qui est noble et grand. L'Allemagne, presque sans exception, a toujours fait honneur à notre culture actuelle et à celle des siècles passés ; elle mit au point, avec sa docte critique, le mérite de nos génies et répandit consciencieusement par le monde l'étude d'une grande partie du trésor de nos lettres..... Jamais elle ne fit (comme le fit la France) de notre patrie un ridicule pays de « tambours de basques », ni ne décrivit nos femmes « avec le poignard dans la jarretière » ; jamais elle ne dit — inique affirmation, noire ingratitude d'Alexandre Dumas père, payant ainsi les fines attentions que l'Espagne avait eues pour lui — que « l'Afrique commence aux Pyrénées »..... ! » — si, disions-nous, M. Rodriguez-Marin a authentiqué de son nom ces platitudes indignes d'un savant (1), il reste aussi celui qui, à la mi-décembre 1917, provoquait, dans l'organe des frères Mannesman à Madrid, *El Día*, les doléances amères d'un homme de lettres, son compatriote, sur sa mauvaise gestion de l'établissement à la tête

(1) Voir à ce sujet notre article de *La Razón : Schulten redivivus* (n° 147, 25 novembre 1917) et le second de nos articles : *Les Collaborateurs du Kaiser en Espagne*, dans l'*Europe Nouvelle* du 14 septembre 1918.

duquel il a été mis pour faire autre chose que des volumes et qui — la Revue : *España* (voir la série : *Las Bibliotecas*, commencée au n° 138, 23 novembre 1917) s'est chargée de l'apprendre à qui l'eût ignoré — est resté aussi inhospitalier au travailleur qu'à l'époque où l'excellent Menéndez y Pelayo, conscient de ses torts, installait le savant étranger au *salón de raros* et le dispensait de l'odieux système de la fiche et de la *papeleta*.

Camille PITOLLET.

Quelques brochures de **Houston-Stewart Chamberlain** (1)

Dans notre précédente *Note* sur quelques brochures — ou œuvres — de H.-S. Chamberlain, nous n'avons pas mentionné la *III*me *Série* des *Kriegsaufsätze*, parue en fin février 1916 chez F. Bruckmann à Munich, parce que, vu son importance, nous nous réservions d'en donner ici une analyse spéciale (2), que l'étendue, déjà trop longue, d'un premier article interdisait.

Cette brochure, de 61 pp. in-8°, vendue 70 pfennigs, s'intitule — du titre de sa première, dissertation —: *Hammer oder Amboss* (*Marteau ou Enclume*), emprunté au vers final de l'épigramme bien connue de Goethe :

Du musst steigen oder sinken,
Du musst herrschen und gewinnen,
Oder dienen und verlieren,
Leiden oder triumphieren,
Amboss oder Hammer sein.....

Elle se compose de 3 prêches, précédés d'une introduction, datée de Bayreuth, 17 février 1916. Cette dernière : *Hammer oder Amboss*, occupe les pp. 7-28. Le premier prêche : *Der hundertjährige Krieg* (*La Guerre de Cent Ans*), daté de Bayreuth, 6 septembre 1915, va des pp. 29 à 37 ; le second : *Des Weltkrieges letzte*

(1) Voir la *R. L. R.* 1918, p. 161-175.

(2) D'autre part, l'impossiblité de revoir l'épreuve de notre travail a été cause que nous n'avons pas donné (p. 165, n° V) le sommaire de *Deutsches Wesen*. Ce volume se compose de 13 « articles choisis », qui sont : 1° *Souvenirs de l'année* 1870 ; II° *L'Empereur Guillaume II* ; III° *Bismarck, l'Allemand* ; IV° *Martin Luther* ; V° *Emmanuel Kant* ; VI° *L'Essence de l'Art* ; VII° *Introduction à la « Correspondance » de Schiller et Gœthe* ; VIII° *Le « Werther » de Gœthe* ; IX° *Schiller, professeur d'Idéal* ; X° *Signification historique de Richard Wagner* ; XI° *Relations de Richard Wagner avec les classiques de la poésie et de la musique* ; XII° *Le «Bayreuth » de R. Wagner*; XIII° *Les Sommets de l'Humanité.*

Phase (*La dernière phase de la guerre mondiale*), daté du même lieu, 25 novembre 1915, des pp. 38 à 48 ; le troisième : *Deutschlands Kriegsziel*, même lieu, 6 janvier 1916, des pp. 49 à 61.

Chamberlain nous y apparaît comme ayant subi l'influence du *Zeitgeist*. Sa pensée, jamais banale en ses plus chauvines outrances, s'y est recuite dans l'ardente flamme d'anglophobie dont brûlait alors l'Allemagne entière. Mais cette anglophobie offre ce trait de particulier que, l'expression d'un Anglais renégat, elle ne se nourrit pas aux foyers ordinaires des apôtres du *Gott strafe England*. De même qu'il a fallu, pour exposer dans sa nudité complète la racine du *Crime allemand*, une plume allemande, de même Houston-Stewart Chamberlain constitue, parmi le chœur bigarré des aèdes des *Hymnes de Haine*, une voix unique et, même lorsqu'il emprunte des arguments au livre effroyable du professeur John-William Burgess : *The European War of* 1914, *its Causes, Purposes and probable Results* (Chicago, Mac Clurg and Co., 1915), il le fait sur un autre mode que les collaborateurs de *Das Grössere Deutschland*, l'hebdomadaire pangermain que publiaient alors à Weimar, chez l'éditeur G. Kiepenheuer, P. Rohrbach, E. Jäckh et Fr. Kolbe, et où ont été produits tant de témoignages typiques de l'aveugle orgueil de ces intellectuels effrénés qui ont mené le Michel germain à sa ruine. Mais, à propos même de Burgess, qu'il nous soit permis de révéler, par un détail, la manière de H.-S. Chamberlain. Ce misérable trouve commode d'exalter, p. 43, « l'origine anglosaxonne » du professeur américain de science sociale et doyen de la Faculté de même discipline à Columbia, parce que, dans son livre, il rencontre la thèse, qui est la sienne aussi, que « l'immense Empire britannique est gouverné despotiquement par une petite élite, dans les intérêts propres de cette dernière ». Or, il se garde bien — et il nous faudra, pour recueillir ce témoignage, nous adresser au Berlinois Franz Kolbe ! (1) — de nous apprendre que

(1) Dans sa dissertation : *War Belgien überhaupt noch neutralisiert ?* (*La Belgique était-elle encore neutralisée ?*), au n° 5 pour 1915 (30 janvier) de : *Das Grössere Deutschland*, p. 134. C'est là que Fr. Kolbe analyse l'article publié par Burgess en décembre 1914 dans *The Vital Issue* — article résumé par la *Kölnische Zeitung* du 23 décembre 1914 —, où le professeur américain déniait l'existence d'une neutralité belge et, par conséquent, celle du crime allemand de violation de cette neutralité. Voir, à ce propos, notre article : *Comment fut « cuisinée » l'opinion allemande dans l'automne de* 1918, dans les *Langues Modernes* d'avril-juin 1919, ainsi que la belle œuvre de M. J. William White, Ph. D., LL. D., syndic de l'Université de Pensylvanie, dont nous n'avons que la version espagnole : *Alemania delatada por América* (Th. Nelson and Sons, 80 pp. in-8°, Paris, Edimburgh, New-York et Londres), parue *s. a.* (mars 1915). Notons que lorsque John W. Burgess revint repren-

Burgess est redevable de ses théories à ses amis d'Allemagne, ceux surtout de l'Université de Berlin, où il avait été « *Austausch-professor* » et avait laissé, de son conformisme kaisérophile, « *ein ausgezeichnetes Andenken* » (*un souvenir excellent*). De même, à propos de l'incident des fameux extraits de sermons allemands publiés par le *Standard* du 4 décembre 1915 et reproduits par quantité de journaux français, à la suite du *Temps*, Chamberlain écrit, à ce propos, pp. 25 26, ce passage, inédit en notre langue :

« Le journal conservateur anglais *Standard* — qui est une feuille distinguée —, a publié, il n'y a pas longtemps, de soi-disant extraits de trois sermons de pasteurs protestants allemands — paroles sauvages, avides de sang, païennes, abominables, comme jamais écclésiastique allemand n'en a prononcées. Bien que — comme on l'a démontré — ni les noms des personnages, ni ceux des localités où ils vivraient, eux trois, fussent conciliables, puisque des pasteurs de ces dénominations y étaient inexistants, on remarquait cependant que, derrière ces indications, en apparance consciencieusement exactes (pour convaincre un lecteur peut-être sceptique), quelque chose devait exister (*irgend etwas stecken müsse*). L'Anglais ment avec beaucoup plus de précautions et de réflexion que son compère français. Et, en fait, l'assiduité allemande a réussi (*es ist deutscher Emsigkeit gelungen*) à découvrir les sources de ces prétendues traductions. Il en résulte que l'auteur de ces falsifications misérables doit, en tout état de cause, être un théologien au courant de la litérature écclésiastique allemande, qui, naturellement, sache l'allemand et vraisemblablement, ait étudié en Allemagne et qui a utilisé les textes allemands à sa disposition pour réaliser les falsifications en question, qui portent le cachet trompeur de l'authenticité. C'est ainsi, par exemple, qu'un aumônier militaire se serait écrié : « *Du, mein Männervolk in Wehr und Waffen, Du bist gekreuzigte Menschheit* » (1), dont l'honnête Anglais a fait : « *La*

dre sa chaire de *Columbia*, en novembre 1907, les Boches du *Verband Deutscher Schriftsteller in America* lui offrirent un *Symposium* d'honneur en leur local de Broadway, 1161-1175, New-York. Il y fit l'apologie de l'Université berlinoise, et fut secondé par les discours du *Kaiser Wilhelm-Professor* N. M. Butler, de *Columbia* de feu Hugo Muensterberg, de *Harvard*, de Kuno Francke, de la même université, des Viereck, *etc.*, *etc.* Nous possédons le texte imprimé de l'invitation à cette cérémonie, que nous envoya alors Hugo Muensterberg.

(1) « *C'est toi, mon peuple en armes, qui es l'humanité crucifiée.* » — On trouvera une curieuse utilisation de ces textes fameux dans le roman de M. Louis Dumur : *Nach Paris!* (voir le passage inséré p. 878 *seq.* du *Mercure de France* du 16 août 1919.) Sur ce roman, il importe de lire la lettre de l'auteur à M. Alfred Valette, insérée dans le *Mercure* du 16 septembre 1919, p. 373-375.

tâche imposée par Dieu aux Allemands est de crucifier l'humanité » (*Der Deutschen gottgegebene Aufgabe ist es, die Menschheit zu kreuzigen*). Je me représente avec vigueur la façon dont ce calotin rusé (*der listige Pfaffe*) doit avoir ri *in petto* sur cette plaisanterie sacrilège. Cependant, on l'a cablée dans toutes les cinq parties du monde et les habitants des colonies anglaises, illettrés au-dessus de toute limite, mais pieux en leur majorité, auront désormais en abomination tout homme d'Eglise allemand. Et le *clergyman* expert à mentir peut même se glorifier de plus grands succès encore ! Le *Temps*, que des liens les plus étroits unissent à l'Angleterre, a pris dans le *Standard* les soi-disant sermons et, là-dessus, le Synode de l'Eglise Evangélique à Paris a manifesté son indignation à l'endroit de doctrines qui sont un défi à tout christianisme et s'est solennellement déclaré à jamais détaché de tous rapports avec ses coreligionnaires allemands ! Et, comme choc en retour, le ministre de l'Instruction Publique français s'est cru obligé d'imposer la lecture de ces prétendus extraits de sermons teutons dans tous les lycées de France, afin que la haine, le mépris, l'horreur soient cultivés même chez les petits enfants ! Mais, ici encore, c'est l'Angleterre, infatigable, qui est la cause de tout le mal ! »

Cette dissertation de Chamberlain, nous l'avons dit, est datée de Bayreuth, 17 février 1916. Or, à cette époque-là, l'incident des fameux sermons avait parfaitement été tiré au clair et la mauvaise foi de Chamberlain en résulte d'autant plus palpable. En effet, la *Semaine Religieuse* de Genève des 15, 22, 29 janvier et 5 février 1916 avait fourni toute la lumière désirable et de son résumé résultait manifeste :

1° que, si le professeur Reinhold Seeberg, de Berlin, affirmait n'avoir jamais prêché, au *Dom* de cette ville, ce que le *Standard* lui attribuait, il avait publié, dans l'*Illustrierte Zeitung* de Leipzig — ce journal même qui, en une autre circonstance, taxa le *Temps* de faussaire — un article : *Der Krieg und die Menschenliebe*, où se trouvaient, entre autres aussi typiques, des phrases comme celles-ci : « *Il est clair qu'en soi les coups donnés à un ennemi ne sont pas plus une œuvre d'amour que les corrections infligées à un enfant. Mais ces corrections peuvent devenir bienfaisantes, et il en est de même des actes de guerre..... Et c'est ainsi que la guerre peut devenir en fait une manifestation d'amour.....* ». De plus, le même Seeberg, professeur de théologie à l'Université de Berlin, avait publié, dans l'*Internationale Monatsschrift* du 1er novembre 1914, un autre article : *Das sittliche Recht des Krieges* (*La justification morale de la guerre*), où les affirmations aussi « évangéliques » que les précédentes foisonnent ;

II° que le pasteur Philippi, aumônier aux armées et, préalablement, chargé de la *Ring-Kirche* de Wiesbaden, avait émis, dans un petit recueil de *Kriegspredigten* originalement publiés par la revue *Christliche Welt* (Marburg), ces onctueuses déclarations :

« *En Christ, l'humanité est crucifiée avec Christ ; elle l'est toujours de nouveau toutes les fois qu'une délivrance doit s'accomplir en sa faveur ; cette guerre monstrueuse est, elle aussi, un crucifiement de l'humanité.... C'est toi, mon peuple en armes, qui es l'humanité crucifiée. Tu souffres dans cette guerre des souffrances substitutives, afin d'opérer la rédemption de l'Allemagne.....* » Evidemment, le traducteur anglais, ici, s'était trompé ;

III° que s'il n'y avait apparemment pas de pasteur Lœbel, « *de la plus grande église luthérienne de Leipzig* », il existait un pasteur Laible, rédacteur de l'*Allgemeine Evangelisch-Lutherische Kirchenzeitung*, au même lieu, et même un pasteur Loeber, de Fremdiswalde, auteur d'une brochure sur le *Christianisme et la Guerre*, où était affirmée — comme le *Standard* le disait au nom de Lœbel — la nécessité d'une guerre « *schonungslos* » (*impitoyable*), laquelle était — en conformité avec la doctrine officielle du Grand Etat-Major, suivie par Philippi — infiniment préférable *moralement* à une guerre conduite avec mollesse : théorie que renforçait ce parallèle avec l'Ecriture : « *Les Israélites ne doutent absolument pas que la guerre qu'ils font à leur ennemis ne soit une guerre juste et agréable à Dieu, car, en ce qui les concerne, ils assimilent purement et simplement leurs ennemis aux ennemis de Dieu. Nous devons, nous aussi, écarter ce doute, quoique nous ne puissions pas nous mettre nous-mêmes au bénéfice de la même identification* »..... (1).

D'ailleurs, ne trouvait-on pas, dans le manifeste des 93, cinq théologiens protestants (A. Deissmann, W. von Harnack, W. Herrmann, A. von Schlatter, Reinhold Seeberg) et six théologiens catholiques (A. Ehrard, G. Esser, Anton Koch, J. Mausbach, S. Merkle, J. Schmidlin) ? Chamberlain ignorait-il, d'autre part, les lettres du pasteur de la Cour, A. Dryander, ou les discours de Harnack, ou telles déclarations du prophète du néo-christianisme, Johannes Müller ? La *Semaine Religieuse* de Genève, qui accueillit les rectifications de Seeberg, n'imprima-t-elle pas aussi les perles extraites de la brochure, publiée par F. Kœhler à Tubingue et où sont extraits près de 800 sermons de guerre : « *Der Weltkrieg im Urteil der deutsch-protestantischen Kriegspredigt* (*La Guerre mondiale au jugement de la prédication protestante allemande*) ? Quant à Johannes Müller, n'était-ce pas au premier fascicule même de sa série de guerre (*Erstes Kriegsheft der Grünen Blätter*) qu'il avait commis ces duplicata purs et simples de la prose chamberlainienne : (1)

(1) Cité par la *Semaine Religieuse* de Genève du 5 février 1916.

(1) Pp. 156, 168 *seq.*, 175, *seq.*, 178 *seq.* — Voir aussi d'analogues doctrines dans : *Dieser Krieg und das Christentum* (n° 29 de la série : *Der Deutsche Krieg*), par Martin Rade, professeur bien connu de théologie à Marburg, pp. 19-23, 25-26, etc.

« La cause du genre humain et de l'amour de l'humanité est dans notre camp. Nous avons à la faire triompher contre la France, possédée d'une passion de haine, contre l'Angleterre, possédée de Mammon, et contre la Russie, qui paraît possédée de tous les démons de l'Enfer ; et c'est dans l'intérêt de la France, de l'Angleterre et de la Russie que nous la ferons triompher aussi. Car ces peuples ne seront sauvés de la perdition que s'ils sont sauvés de leurs démons.....

« On a dit que la guerre est un châtiment de Dieu pour nos péchés. C'est un horrible blasphème. Cette guerre est une grâce imméritée que Dieu nous fait..... Si la guerre est un châtiment, c'est un châtiment pour nos vertus, qui étaient trop grandes. Qu'on nous épargne ces fadaises ; la guerre n'est pas une punition pour nos péchés. Elle n'a rien à voir avec nos péchés. Le châtiment, ç'aurait été que cette guerre ne vînt pas, car nous serions sans doute alors morts dans nos péchés et pour nos péchés....

« Que ton âme brûle au-dedans de toi, quand tu fonds sur tes ennemis comme un jugement de Dieu.... Que ton âme soit pleine d'un saint courroux contre les misérables, qui, depuis des années, préparaient notre perte et voulaient nous assassiner par surprise ; contre ceux qui n'ont pas craint de plonger la population de la moitié de l'Europe dans la misère, la désolation et le désespoir pour satisfaire leur ambition, leur rancune, leur cupidité.... Elancez-vous pareils aux anges qui portent le glaive de feu. Vous êtes les messagers de la volonté de Dieu, contre la paix pourrie de l'Europe, qui était une insulte à Dieu depuis une génération....

« Nous qui sommes disciples de Jésus, nous devons faire la guerre objectivement, comme le médecin qui opère, le juge qui condamne, le policier qui emploie la force : sans irritation personnelle, sans fureur, sans rancune, sans joie de nuire aux pauvres êtres innocents qu'il faut abattre pour remplir notre mission, sans vouloir leur imputer ni leur faire expier les coups qu'ils nous portent. Notre colère doit être sainte, comme il sied aux exécuteurs de la volonté divine. C'est pourquoi il faut nous sanctifier en vue de la guerre. Nous ne pouvons combattre sans Dieu, mais au contraire unis à lui. Remplis de son esprit, brûlants de son ardeur, nous serons capables de frapper comme des anges à l'épée flamboyante et d'anéantir tout ce qu'il livrera entre nos mains. Et cette guerre, nous la ferons avec amour, avec compassion. Avec amour nous massacrerons ; c'est pleins de compassion pour l'ennemi que nous chercherons, par toutes les ressources de la violence, à le réduire en miettes ; c'est pleins d'une pitié infinie que nous déverserons sur les malheureuses victimes de la guerre des maux infinis. En vérité, la guerre est la grande occasion d'aimer nos ennemis et de leur prouver cet amour, bien que nous devions employer toutes nos forces spirituelles, intellectuelles et physiques à les terrasser et à les mettre hors de combat.... »

Nous disions tout à l'heure que cette pieuse homélie n'était qu'un duplicatum de notre Houston Stewart. P. 49 de sa brochure, il prêche, en effet, la même doctrine de la guerre «*ohne Rücksicht auf irgendein Gesetz ausser dem grossen Naturgesetz der Selbsterhaltung* » (*sans égard pour aucune autre loi que la grande loi naturelle de la propre conservation*) et ajoute résolument — en héros de l'arrière, qui sait bien qu'aucun avion ennemi (pas même ceux de Nuremberg) ne viendra jamais troubler le calme qui règne « *in unserem stillen Bayreuth* » (p. 29) — ceci : « *Dass Unschuldige mitleiden müssen, das bringt der Krieg mit sich, das bringt die Sünde mit sich* » (*que des innocents doivent aussi souffrir, ce sont là conséquences et de la guerre et du péché*). Mais à quoi bon insister ?

Dans son n° 4 pour 1915 — correspondant au 23 janvier et à la *Deuxième Année* de cette *Revue*, remplacée, en janvier 1916, par l'hebdomadaire : *Deutsche Politik*, de Jäckh, Rohrbach et le professeur de Francfort et directeur du *Sozialpolitisches Institut*, Philipp Stein — la rédaction de : *Das Grössere Deutschland* admit, avec toute sorte de réserves, que lord Curzon avait raison, à la Chambre des Lords, de déclarer que les Anglais, « avec leur tempérament phlegmatique », étaient incapables de haïr (p. 126). Chamberlain, qui ne perd aucune occasion de se vanter d'être un pur Anglais, serait-il donc devenu sans le savoir Allemand à ce point qu'il dût être identifié avec les plus purs aboyeurs autochtones de la *Germania Militans* ? Non, en vérité. Ce misérable n'avait acquis, de l'Allemand, que la fausse psychologie. Et, tablant, frénétiquement, sur la victoire boche, il joua le va-tout désespéré de l'homme qui, depuis longtemps, n'avait plus rien à perdre. Anglais, cependant, il était resté, en dépit du placage tudesque, et mille traits spécifiques décèlent, en sa manière, le fils authentique d'Albion. Aujourd'hui, où sa honte est irrémédiablement scellée, il n'est, pour nous, que de l'abandonner à son triste destin. Dans la première des quatre dissertations de la brochure qui fait l'objet de cet article, il se gausse de certains Allemands — tour à tour, il clouera au pilori la *Frankfurter Zeitung*, le *Berliner Tageblatt*, un journal de Cologne (quoi ! la *Kölnische* elle-même ?), feu Fr. Naumann et son *Mitteleuropa* et Franz von Liszt enfin, dont la brochure modérée : *Zwischen Krieg und Frieden*, lui semblera subtil défaitisme — et les renvoie à la jeune fille française, d'origine phénicienne (*sic*), qui, ayant été séduite, écrivait à sa mère : « *Console-toi, maman, rien n'est perdu fors l'honneur !* »..... » (p. 17). Ce nous sera, sans doute, à nous Français, une « consolation » aussi, de songer que, pour cet infortuné, tout, désormais, est perdu...., y compris l'honneur (1).

Camille PITOLLET.

(1) Dans notre précédent article nous avons omis de signaler, au n° X, une traduction française des *Kriegsaufsätze*, parue à

Dos romances anonimos del siglo XVI. — Publiés avec une introduction par *H. Thomas.* (*Centro de estudios historicos, Madrid,* 1917.

M. Thomas, qui est bibliothécaire au musée britannique, reproduit sous ce titre une brochure gothique imprimée en 1544 à Salamanque chez Juan de Junta, et dont on ne possède pas d'autre exemplaire que celui de Londres. Les deux romances qu'elle contient ont été composées par un disciple de Feliciano de Silva. Le premier, appelé *Sueño de Feliciano de Silva,* est une adaptation en vers, parfois maladroite et presque toujours servile, du *Songe d'amour* qu'on lit dans le neuvième livre d'*Amadis de Gaula,* c'est-à-dire dans la première partie d'*Amadis de Grecia.* Il n'a à peu près aucune valeur poétique, mais il est intéressant, parce qu'il confirme l'attribution au chroniqueur de *De Florisel de Niquea* de ce neuvième livre d'Amadis de Gaule dont les éditions plus accessibles que les quatre premières n'indiquent comme auteur que le fabuleux Alquife. C'est aussi pour Feliciano de Silva que M. Thomas revendique la paternité des livres 7, 10 et 11 de l'interminable roman qui enchanta Don Quichotte.

Le disciple qui mit en vers le *Songe* de son maître semble plus heureux dans le second romance où nous est plus brièvement contée la mort d'Hector. Si on le compare avec le Songe d'Andromaque, tel que nous le lisons dans l'édition de la *Cronica Troyana* de Séville 1540, on y découvre même quelque bon goût. Mais il est probable qu'il a été puisé à une autre source dont la découverte ferait tort à sa provisoire originalité. Les romances tirés de l'histoire primitive de Grèce d'après les compilations de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien ne sont pas très nombreux dans les recueils espagnols. Il faut remercier M. Thomas de nous avoir permis d'en ajouter un de plus à la collection de Durán.

E. M.

Stuttgart en 1915, chez Wilhelm Violet — l'éditeur des *Echos Violet* —, sur 116 pp. de même format que la brochure allemande, sans indication de prix. De même, au n° XIII, nous n'avons pas indiqué qu'il existait une édition de propagande de : *Die Zuversicht,* parue dans les *Kriegsblätter* du *D(eutschen) H(ansa) V(ereins ?)*, à la *Deutschnationale Buchhandlung* à Hambourg, brochure de 16 pp. avec couverture à en-tête, illustré par C. Langhein, et qui est la 8me de cette Série. Enfin, la 4me dissertation de la brochure ci-dessus analysée, fut tirée en brochure de 16 pp. : *Deutschlands Kriegsziel,* en 1916, à Oldenburg i. Gr., chez Gerhard Stalling, éditeur du *Deutsches Offizierblatt,* et vendue 20 pfennigs, à des fins, sans nul doute, de propagande pangermaniste dans l'armée.

Comedia famosa de **Las Burlas Veras** de *Julian de Armendariz*, éditée par S. L. MILLARD ROSENBERG, *Philadelphie* 1917.

M. Millard Rosenberg reproduit dans cette édition qui fait partie des publications de l'Université de Pennsylvanie le texte d'un manuscrit de la bibliothèque palatine de Parme. Dans son introduction il démêle les confusions qui se sont produites à propos des comedias de l'âge d'or qu'on désignait sous le même titre : *Las Burlas veras*. Il étudie successivement *La Española de Florencia* de Calderon, *Las Burlas veras* de Lope de Vega et *La Famosa comedia de las burlas y enredos de Benito*. Il nous donne enfin une série de documents sur l'auteur de la pièce qu'il publie pour la première fois. Julian de Armendariz ne saurait passer pour un grand poète méconnu ; il témoigne cependant à sa façon qui n'est point méprisable, de la fécondité du génie dramatique espagnol au siècle heureux où il s'abandonnait à la liberté de ses improvisations. Il a d'ailleurs l'originalité d'avoir écrit la première des œuvres examinées par M. Millard Rosenberg dont la judicieuse étude mériterait d'être traduite en français ou en espagnol.

P. H.

Hawkins (Richmond-Laurin). — Maistre Charles Fontaine, Parisien, in-8° VIII-281, *Cambridge. Harvard University*, 1916.

Thèse de doctorat écrite en anglais, le t. II des Harvard studies in romance languages.

Condensation de recherches considérables sur un auteur du XVIe siècle qui de son vivant conquit une grande notoriété, mais dont le nom s'oubliait. Né à Paris le 13 juillet 1514, Fontaine, après un voyage en Italie où il se familiarisa avec la littérature de ce pays, rentra en France et se maria à Lyon où s'écoula le reste de sa vie.

Bien que M. H. ne le dise pas expressément, le voyage de Fontaine àFerrare semble une conséquence de la part qu'il prit en faveur de Marot dans la querelle que le célebre poète et ses amis eurent avec Sagon, ennemi déclaré des Réformés. Marot l'avait précédé auprès de la duchesse Renée après l'affaire des *placards*. Dès lors Fontaine fut classé admirateur et disciple de Marot, et la Pléïade a paru l'ignorer.

Le chapitre sur Lyon est très intéressant mais n'apporte que faits connus.

La médiocrité de son talent poétique eût fait oublier Fontaine si ses relations nombreuses ne le rattachaient à la vie de personnages qui ont gardé une réputation.

Le *Platonisme* de Fontaine sera lu avec profit, d'autant plus que M. H. donne en note tous les compléments nécessaires.

C'est le grand mérite de cet ouvrage : il n'est rien d'utile qui soit omis. La bibliographie comprenant les ouvrages de Fontaine

imprimés ou en manuscrit et l'*Index* satisferont les plus exigeants.

On est heureux que l'Université d'Harvard compte dans ses rangs des hommes aussi passionnés pour l'étude de la Renaissance française que l'est M. Hawkins.

Ferdinand CASTETS.

A. Langfors. — Les incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle, t. I, in-8°, VII-444. *Paris, Champion*, 1917.

Dans une courte préface, M. L. informe qu'il continue l'œuvre entreprise de son vivant par Paul Meyer et qui ne dépasse guère la dixième feuille. Les fiches rassemblées pendant une longue et laborieuse carrière sont ainsi sauvées : « J'ai transcrit pour l'impression les notes de M. Meyer après les avoir fondues avec les miennes et complétées de mon mieux en dépouillant les grandes collections imprimées et un certain nombre de manuscrits qui m'ont passé par les mains. » Les romanisants sauront gré à M. Langfors de la manière impeccable avec laquelle il s'acquitte de la tâche dont il a bénévolement assumé la charge

F. C.

José Vincent. — Frédéric Mistral, sa vie, son influence, son action et son art. *Paris, Gabriel Beauchesne*, 1918, 326 p. in-8°, avec un portrait de Mistral. (1). — **Pierre Lasserre.** — Frédéric Mistral, poète, moraliste, citoyen. *Paris, Payot et Cie*, 1918, 286 p. in-8°. — **Emile Ripert.** — La Renaissance provençale (1800-1860). *Paris, Edouard Champion, Aix-en-Provence, A. Dragon*, sans date, 553 p. grand in-8° (tèse de Paris, 1918).

Dans des volumes d'une grandeur moyenne, M. Vincent et M. Lasserre fournissent une utile orientation à qui veut aborder la lecture des œuvres mistraliennes. L'un et l'autre voient dans ces œuvres une illustration des doctrines estétiques, istoriques, sociales, politiques et religieuses qui leur sont particulièrement chères. Ce dernier trait est vigoureusement accentué chez M. Lasserre, l'un des plus brillants colonels de l'Eglise militante, pourfendeur attitré de Jean-Jacques Rousseau, des romantiques, de Herbert Spencer, de Darwin et de Richard Wagner. Il n'exclut point un très vif sentiment de la poésie, et spécialement de la poésie mistralienne, mais je ne saurais dire qu'il ne nuise jamais à l'expression de ce sentiment. Avec M. Vincent, l'impression est atténuée : parti pris moins ferme, orientation moins entraînante.

(1) 2e édition. L'auteur m'informe (mars 1919) qu'il a paru une 4e éd., à peu près semblable à la 2e, et qu'une 5e est prévue.

On a les défauts de ses qualités, et les qualités de ses défauts. Notons que le livre de M. V., paru avant celui de M. L., où il est cité à plusieurs reprises, a l'avantage de donner une biografie succincte de Mistral ; M. L. n'a fait qu'effleurer ce point fort intéressant.

L'ouvrage de M. Ripert est infiniment plus ample et repose sur un plan tout différent : 501 p. sur les origines du mouvement félibréen, question que M. Vincent a laissée de côté et que M. Lasserre a traitée avec autant de brièveté que d'inexactitude ; 46 p. sur la jeunesse de Mistral, sur *Mirèio* et sur l'avenir de la renaissance provençale. Il se recommande par l'abondance d'une information généralement très sûre maniée par un omme de goût qui en tire des vues générales souvent neuves et toujours instructives. L'auteur sait être impartial sans cacher ses sentiments personnels.

On a l'impression que M. Lasserre, de souche gasconne, sauf erreur, mais ayant depuis longtemps ses lettres de grande naturalisation parisienne, ne se serait jamais tant intéressé à Mistral s'il ne s'était cru autorisé à voir en lui le représentant de certaines conceptions politiques et religieuses, — que M. Vincent, Montpelliérain conquis un peu sur le tard par la grâce de la poésie en *lengo dóu terraire*, est séduit par le charme des vers autant que par l'attrait des idées réelles ou supposées, — que M. Ripert, Provençal par la naissance et par le cœur, sinon par la langue qu'il emploie à ses effusions poétiques, aurait étudié la poésie et l'action publique de Mistral, de ses amis et de leurs précurseurs, avec autant de zèle et d'impartialité, même si tous ces Provençaux avaient été des atées déclarés et des socialistes révolutionnaires.

Le livre de M. Vincent comprend sept sections dont deux sont subdivisées. I, Introduction ; II, Vie de Mistral ; III, Doctrine de Mistral ; IV, Mistral poète épique : A, Le génie épique de Mistral ; B, Le merveilleux dans Mistral ; C, La psicologie des personnages dans Mistral ; V, Mistral poète lirique : A, L'amour ; B, La nature ; C, la patrie ; D, La mort ; E, La foi ; VI, Versification ; VII, Conclusion.

L'expression de « commodes résumés » suffira à caractériser II et IV (p. 68-99, analises de *Mirèio*, *Calendau*, *Nerto* et *Pouèmo dóu Rose*). M. V. est moins à l'aise quand il entreprend de généraliser. Il i a de bonnes choses dans III, mais le cœur du sujet n'est pas atteint ; on reste dans la sfère de la « petite patrie » (p. 39, dès le commencement de III, et dans V C cela revient comme un *leitmotiv* ou — parlons la langue et employons l'expression de Mistral lui-même — un *chichibèlli*) ; nous voilà donc bien loin de Mistral (voir le 4e couplet de la chanson du *Cinquantenàri dóu Félibrige*, dans *Lis Oulivado*, p. 94), sauf quand, après avoir rappelé une de ses boutades contre ce qui est généralement connu sous le nom de « politique », on nous dit très justement (p. 46) :

« Mistral fut donc l'omme de la Tradition, ou mieux la Tradition faite omme, je veux dire vivante, en non pas figée. Car personne ne fut moins que lui l'ami d'une certaine forme de conservatisme béat qui ne cherche, à l'ordinaire, dans une constante et radicale exaltation du passé qu'une excuse décente à la paresse ou à l'insuffisance des moyens. » On est étonné de voir *Mirèio*, *Calendau* et le *Pouèmo dóu Rose* qualifiés p. 101 d'« idilles épiques ». Les subdivisions de IV et de V valent surtout par certains détails sur l'emploi des épitètes (p. 105-6), des comparaisons (110-9), des allégories (134 6), sur la mise en scène des miracles (141), sur les descriptions de la mer (230), de la Camargue (237), du milieu du jour (239), sur le sentiment de la vie de la nature (244). On ne voit d'ailleurs pas nettement à quoi répond ce départ de subdivisions entre IV et V : dans chaque section il i a des citations d'épopées et des citations de poèmes liriques, et quelques-unes aussi de *La rèino Jano*.

M. V. nous dit (p. 315-6) qu'il a voulu aller au plus pressé, ne viser que l'essentiel d'un vaste sujet, essayer « de *mieux faire connaître*, — et pourquoi ne dirais-je pas tout court : *faire connaître*, avec ses principaux traits, notre Mistral. Car le commun des lecteurs de France le connaît peu. » Peu ou point, dirons-nous. Ce livre le fera connaître un peu. Ne lui demandons pas plus que son auteur n'a voulu donner. Mais ce qu'il donne, il aurait pu le donner meilleur. Aux critiques déjà émises il faut ajouter un blâme formel pour les innombrables coquilles qui déparent presque toutes les citations provençales et pour une section *Versification* qui n'est, en grande partie, qu'une suite de méprises.

P. 108 et 117 M. V. parle d'un « critique allemand Heiske ». Allemand, oui. Heiske, non : Weiske. Critique ? Il était étudiant tout jeunet quand il a composé la tèse incriminée ici, et depuis il a donné une traduction de *Calendau*, dans le mètre de l'original, qui est une merveille de nerveuse fidélité. Donc, examinant *Les comparaisons dans les poèmes de Frédéric Mistral*, le délinquant « réalise le prodige de ne pas aborder un seul instant le fond même de la question et d'éluder indéfiniment le problème », comme si « le fait de dresser un simple catalogue des comparaisons du poète rangées sous des rubriques diverses le dispensait d'analiser, de caractériser et de conclure. » M. V. réalise un prodige non moindre. Lettré, familier avec les anciens, avec les classiques français et même avec Hugo, Leconte de Lisle et Heredia, il l'est moins avec la langue provençale d'une part, avec *Le vers français* et le *Petit traité de versification française* de M. Grammont d'autre part. Il en résulte qu'il n'est au clair ni sur l'iatus (p. 304 et suiv.) ni sur les alexandrins trimètres (298) ni, encore moins, sur les vers blancs du *Pouèmo dóu Rose*. Ici le catalogue est inexact, le fond de la question n'est pas aperçu, et il eût mieux valu éluder le problème que de conclure à faux. On nous dit

(p. 287-9) que la versification du *P. d. R.* est « une bien extraordinaire gageure », que les « césures » sont « non pas *libres*, comme l'a étourdiment prétendu l'Allemand Rack dans son indigeste et très incomplète dissertation sur la métrique mistralienne, mais *mobiles:* tantôt au 6e pied, tantôt au 4e. Le seul Mistral pouvait pour une fois lancer un tel défi à la tradition..... Prodige de dextérité, de doigté, prodige de science, qu'il valait mieux que Mistral lui-même ne risquât pas deux fois, tant nos oreilles françaises demeurent éprises, malgré tout, des abitudes rationnelles de notre vieille métrique ! » Invoquer le caractère « rationnel » d'une « métrique » fondée sur l'état du français il i a trois ou quatre siècles et se perpétuant de façon à rendre les vers « incompréensibles dans leur ritme et leur rime non seulement à l'immense majorité de ceux qui les entendent ou les lisent, mais encore, si l'on va bien au fond des choses, à ceux même qui les font » (Gaston Paris cité dans *Le vers français*, p. 460), c'est cela qui semblera, à bon droit, une « extraordinaire gageure ». Prendre les « oreilles françaises » pour juges de l'effet produit par des vers provençaux, cela rappelle Tobler s'imaginant qu'un Allemand perçoit mieux qu'un Français les caractères tipiques de l'accentuation française et blasonnant les travaux français sur la versification française comme un curieux témoignage de *wirkung französischer verse auf französisches ohr* (compte-rendu du *Vers français* dans *Herrigs Archiv*, t. CXIV, 1905, p. 231-4). Les oreilles provençales, elles, ont toujours trouvé leur compte à des vers en parfaite armonie avec les conditions fonétiques de la langue provençale : j'entends encore P. Devoluy me dire, dès l'apparition du *Poùèmo dóu Rose*, combien ces endécasillabes dont le ritme souple et ferme suit et sert merveilleusement tous les mouvements de la pensée s'imposent à la mémoire plus vite et plus aisément encore que tous les autres tipes métriques et ritmiques employés par Mistral, et j'ai pu vérifier sur moi-même l'exactitude de cette assertion d'un omme en qui un magnifique tempérament de poète s'allie à un rigoureux esprit scientifique. Il i a déjà plus de vingt ans, MM. Ed. Aude et P. Roman ont indiqué combien le vers du *P. d. R.* est « adéquat », par sa « fluidité » et par son effet de « mistère », au sentiment général de ce poème à la « gloire de l'Eau » (*Etude sur le* Poème du Rhône, Aix, impr. Barthélemy, 1897). Ils ont bien vu aussi — comme M. Ripert dans *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie du département*, t. VI (Marseille, Barlatier), p. 246 — que le vers du *P. d. R.* n'a point de « césure » au sens propre du terme, qu'il est librement coupé en mesures d'étendue et de nombre variables. C'est ce que M. Rack veut dire quand il parle de « césures libres » à la p. 18 de sa tèse *Zum reim- und strophenbau bei Mistral* (Marburg, 1902) — « indigeste et très imcomplète » ? mon Dieu oui, comme beaucoup de ces productions de débutants, dont le zèle mériterait pourtant quelque indulgence —, et c'est ce que M. V. lui-

même soupçonne confusément dans sa note 1 de la p. 288 : « *Pirello*. Dans ce mot la sillabe *lo*, étant muette, tombe dans le deuxième émistiche » ; il s'agit du trimètre de 3+4+4 sillabes

Qu'embelino e pivello l'innoucènci.

En français des décasillabes blancs librement coupés ne donneraient sans doute pas l'impression d'un vrai ritme de poésie, parce que l'accent d'intensité est trop faible pour marquer à lui seul les fins de vers sans le secours de la rime et probablement aussi pour individualiser les mesures aussi nettement que le fait l'accent provençal. Au point de vue accentuel comme à beaucoup d'autres égards en ce qui concerne la fonétique, le provençal est moins près du français que par exemple de l'italien, et surtout du catalan, dialecte de la langue d'Oc auquel des circonstances politiques et sociales ont donné une évolution particulière et une fortune exceptionnelle. En rapprochant la métrique provençale de l'italienne et de la catalane, Mistral n'a rien fait que de tout naturel et de parfaitement légitime. Et cela ne date pas d'hier. Les décasillabes et endécasillabes rimés du *Tambour d'Arcolo* (1868) sont en général césurés à la 6e ou à la 4e sillabe, mais en voici deux à coupe libre :

E, sus lou releisset, de letro d'or
Pourtavon : *I grands ome la Patrìo*
Recouneissènto ! Quand parlas dóu sort !

La même année Mistral faisait *Pèr Nosto-Damo de Mount-Serrat* une pièce en vers blancs, « masculins » et « féminins », de 7 et de 8 sillabes ; elle est dans la première édition des *Isclo d'Or* et dans l'*Armana prouvençau* de 1877. L'*Arm. pr.* de 1868 contient quatre pièces provençales de V. Balaguer, dont trois en vers blancs, dont une, exquise comme un éco du *Gesang der geister über den wassern* de Goethe et un son précurseur de *Rose*, en octosillabes à terminaison « féminine » :

Flume que plan-plan-debanes....

On sait que l'endécasillabe blanc à terminaison « féminine » est depuis longtemps un mètre favori de la poésie catalane (v. notamment un intéressant article de M. André dans l'*Aiòli* du 27 juin 1896, relatant une conversation avec V. Balaguer).

Ce que j'ai dit plus aut de M. Lasserre explique la composition de son livre. On i aperçoit immédiatement deux parties essentielles qui s'interpénètrent généralement et souvent se contredisent.

Mirèio, Calendau, Nerto et le *Pouèmo dóu Rose* sont analisés avec une nerveuse concision qui atteste une intelligence profonde de la conception et de l'expression poétique chez Mistral. Il i a là des pages qui valent presque les aperçus du poète Weiter dans *Frederi Mistral, der dichter der Provence* et surtout dans *Hohe Sonnentage* et dans la revue *Hochland* de sept. 1910 (cf. mes

comptes-rendus dans *RLR* 1913, p. 526, *Vivo Prouvènço !* déc. 1910 et nov.-déc. 1912). Citons spécialement les p. 275 sur la « sagesse mistralienne », 205, 209-215, 232, 235 sur les opinions de Mistral à l'égard du « progrès moderne », 229 sur sa « bonomie olimpienne », 270-1 sur la « permanence » de sa matière poétique, 89 sur la nécessité de la mort de Mirèio, que n'ont pas su voir des critiques tels que Louis Ratisbonne et M. H. Morf, 176 et 187 sur des rapprochements entre *Calendau* et *Parsifal*, entre *Nerto* et *Faust*, 219 sur le personnage du patron Apian, 108 sur le merveilleux chez Mistral, 97 sur le caractère musical, sinfonique, de la poésie mistralienne, 184 sur la strofe de *Mirèio* et de *Calendau*. Une comparaison inattendue avec Orace étonne — ou détonne, comme on voudra — à côté d'un parallèle très juste avec Lamartine (p. 79, 80).

M. L. comprend trop bien l'œuvre de Mistral pour méconnaître l'existence de certaines conceptions mistraliennes sur la vie des nations, des sociétés umaines en général, et le désaccord, sur plus d'un point essentiel, entre ces conceptions et les siennes propres. Il ne cherche pas à esquiver la difficulté. Ce n'est point sa manière. Mettant en œuvre toutes les ressources de la plus subtile dialectique, il entreprend de justifier — tout en en réprouvant les excès — la croisade contre les érétiques d'Albigeois, de justifier aussi l'œuvre centralisatrice de la royauté française et d'en distinguer ce qui constituerait des traits propres à la « centralisation jacobine » (p. 45 l. 5 il i a une singulière coquille, « le jacobinisme décentralisateur »). On lira avec intérêt son exposé, notamment p. 53, 59-71, 136-143, 146-7, 150, 157-167. Il i a là, comme en général dans les productions de cet esprit puissamment sistématique, beaucoup à laisser et — toujours *cum grano salis* — plus que quelque peu à prendre.

On connaît le mot de Mistral : « Li gènt que s'embarron dins un partit se restregnon d'autant la cabesso. » Les parti-pris de M. Lasserre ont nui parfois même à ses appréciations littéraires. On peut s'expliquer ainsi que les pages consacrées aux *Isclo d'Or* et aux *Oulivado* — où se trouvent *La Coumtesso*, *Espouscado* et *Au pople nostre*, pour ne citer que les plus significatifs des *serventés* mistraliens — ne soient pas les meilleures de son livre. On comprend également ainsi qu'il reproduise p. 242 un « propos mémorable » de Mistral rapporté par M. Vincent (p. 190) : « Comme un jour devant Mistral quelqu'un se croyait autorisé à constater que ni dans *Mireille* ni dans *Calendal* ni dans les *Iles d'or* ni dans le *Rhône* ni dans les *Olivades* ne se manifestait à aucun degré l'influence des grands romantiques : « Vous avez raison, affirma catégoriquement le Maître. Pour moi ç'a été exactement comme si ces poètes n'avaient jamais existé. » Cela n'empêche point M. Lasserre de noter p. 95 un rapprochement très juste avec Hugo et p. 259 un autre, celui-ci contestable.

Oserai-je dire que ces querelles d'école me semblent — comme toute querelle en général — témoigner d'une certaine naïveté ? Ainsi un de nos critiques les plus en renom s'est longuement demandé si Flaubert était « romantique » ou « réaliste », ou les deux à la fois, ou l'un plutôt que l'autre. Mais des ommes de l'*estampo* d'un Mistral ou d'un Flaubert sont en deors et au dessus de toute école, cela tombe sous le sens, comme il tombe sous le sens qu'ils subissent dans une certaine mesure les influences ambiantes ou, plutôt, qu'ils savent bénéficier des résultats acquis avant eux. S'il n'avait jamais existé de romantiques, Mistral aurait évidemment eu le sentiment de la nature qui était inné en lui, mais l'eût-il exprimé avec autant de fréquence, d'ampleur et d'intensité ? Le sens de l'istoire, et spécialement du moyen âge, le sens de la nationalité, tout ce qui s'affirme dans

Alor avian de conse e de grand ciéutadin...,

dans le serment que les consuls de Marseille exigent de la reine Jeanne avant de la laisser entrer dans leur ville, dans tous ces vers illustres qui, dès qu'il est question de ces choses, viennent instantanément sur les lèvres à tout bon Mistralien, est-il besoin de rappeler ce que tout cela doit aux travaux d'un Augustin Thierry et d'un Fauriel, et que c'est le romantisme qui au XIXe siècle a transformé, vivifié les études istoriques ? Mais c'est un lieu commun, ou, plutôt, c'est une évidence universellement reconnue. P. 197-8 M. Lasserre cite ce passage de *Nerto* (chant III) :

Nerto, quitas vòstis esfrai !
Lou tèms es sol, la mar es bello...
Emé l'ami que vous apello
Embarcas-vous : sus li risènt
Nous leissaren escourre ensèn
Dins l'emplanado luminouso ;
E parlaren de ço que nouso,
E culiren ço qu'es poulit,
Avans que l'oumbro emé l'óublit
Tragon sus nautre sa cuberto...

Et je pense immédiatement au *Pouèmo dóu Rose* (chant IV, laisse XLII) :

E plus de pensamen, qu'es la sagesso
De se leissa pourta sus l'aigo folo
A la gràci de Diéu, coume lou ciéune,
En rejougnènt la tèsto souto l'alo.

Ces vers sont-ils « romantiques » ? Sont-ils « verlainiens » ? Non : ils sont profondément mistraliens ; mais ils reflètent des sentiments nouveaux, une sensibilité nouvelle, dont l'origine est bien connue, et nier cela me semble nier l'évidence.

En résumé, le propos rapporté par M. Vincent est de la même venue que celui-ci (Lasserre, p. 208) : « Comme je me permettais de confier au poète, avec toute la pudeur convenable dans les termes, l'impression ressentie à ce premier contact de son œuvre [le *Pouèmo dóu Rose* lu d'un trait en chemin de fer], voici ce qu'il me répondit du ton que ses familiers ont dans l'oreille : « Le *Poème du Rhône !* Je l'ai composé en me promenant le soir avec ma femme. » Ce sont deux boutades dont le sens est forcé ou faussé dès qu'on les présente sans de plus amples détails sur la conversation qui les a provoquées, conversation qu'elles illuminent d'un éclair trompeur pour les profanes. *Sènso voulé maca degun,* je crois avoir souvent remarqué chez Mistral une diposition assez prononcée à doser son sel attique de Provence suivant le degré d'initiation félibréenne de ses interlocuteurs coutumiers ou occasionnels.

Avec ses qualités et ses défauts, le *Frédéric Mistral* de M. Lasserre est un livre important, et qui fait penser, fût-ce en un sens opposé aux idées de son auteur. On lui souaitera de nombreuses éditions. Il faudra qu'elles soient revues et corrigées. Beaucoup de passages qui touchent à la linguistique et à l'istoire littéraire portent la marque d'un âtif travail d'amateur.

Les p. 235-240 reproduisent les vues de M. Vincent sur la versification du *Pouèmo dóu Rose* sauf d'une part une rectification — beaucoup trop timide — en ce qui concerne la « césure » et d'autre part une comparaison avec la *Chanson de Roland* qui pèche par la base, puisque les vers de ce poème assonent et ont une césure fixe.

Les discours de Mistral donnent parfois à M. Lasserre l'impression de français traduit ; ces sujets touchent à des idées générales à l'expression desquelles le provençal se prête mal ; « aussi les formules des idées, l'ordre des développements, l'agencement et la cadence des frases sont-ils venus à l'orateur en français, et c'est par un savant travail d'artiste qu'il les a, magnifiquement d'ailleurs, transportés dans la forme provençale » (p. 26). Il serait grand temps de remiser une bonne fois pour toutes ce cliché parisien qui traîne depuis plus de vingt ans. A ce que j'en dis dans mon *Essai de sintaxe des parlers provençaux modernes*, p. 15-18, j'ajouterai ici que dans la masse des articles écrits par moi en prose provençale il i en a beaucoup qui traitent des sujets au moins aussi abstraits que ceux des discours de Mistral, que jamais une prétendue insuffisance de la langue provençale n'a gêné ma rédaction et que rien de ce qui est formules, ordre, agencement ou cadence ne s'est présenté à mon esprit autrement qu'en provençal. Si les choses se passent ainsi chez un pauvre diable comme moi, pour qui le provençal est une langue apprise, combien *a fortiori* en est-il de même pour Mistral !

Suivant M. L. (p. 76, 78), le vocabulaire des paysans provençaux ne comprendrait que 300 mots environ, et Mistral aurait puisé, pour l'enrichir, à la source du vieux provençal et aussi de l'italien. C'est, à tous égards, de la aute fantaisie ; v. Gaston Paris, *Penseurs et poètes*, p. III et suiv., Boehmer, *Die provenzalische poesie der gegenwart*, p. 18-22, A. Albalat, *Frédéric Mistral*, dans la *Nouvelle Revue* de mai-juin 1897.

Les mots provençaux cités au cours du livre sont le plus souvent cruellement estropiés.

P. 42-3 M. L. semble croire que le foyer principal de la littérature provençale au moyen âge était dans la Provence *stricto sensu*. Un passage sur « le progrès général de la civilisation en France... retardé de deux cents ans » n'est pas tout à fait d'accord avec les conceptions sur la croisade que j'ai critiquées plus aut. « Le centre de la civilisation française... se trouva transporté au dessus de la Loire » est une formule istoriquement et géografiquement peu eureuse.

P. 31 : « Nous ne voyons pas qu'au cours des cinq siècles qui ont suivi [la fondation de l'académie toulousaine des Jeux floraux] l'élite provençale ait produit aucun omme qui ait été réellement ému par le sort de l'idiome déchu de sa province, qui se soit avisé de le plaindre et de manifester en sa faveur. » Ce n'est pas tout à fait exact, même en ce qui concerne la Provence *stricto sensu* ; au reste, ce qui est ici en question, c'est l'ensemble du Midi. Vers le milieu du XVIe siècle le Gascon Pierre de Garros exorte un de ses amis

A prene la causo damnado
De nosto lengo mespresado

(éd. Durrieux, t. II, épître III) ; cf. *Mirèio*, ch. I, str. 2. Ces vers sont à peu près contemporains de ceux du Marseillais Ruffi :

Qui noun escriéu soun saber
En sa lengo naturalo
Va dementènt lou dever
De sa pàtri maternalo

(*Poésies provençales* p. p. O. Teissier, Marseille, Boy, 1894, extr. du *Bull. de la Soc. d'études scientif. et archéol. de la ville de Draguignan*). On connaît les sentiments du célèbre avocat Arnaud de Bordenave plaidant pour la première fois en français (sept. 1621) devant le Parlement de Pau : « Le Béarn ne connaissait autre langue que celle du pays... Nous l'estimions... fort religieusement ; nous i étions même si fort attachés par affection que la seule pensée de l'abolir ou changer en était odieuse... La rudesse avec laquelle nous parlons... fait bien voir que cette nouvelle langue nous est étrangère » (L. Couture, *A. de Bordenave et l'éloquence française au Parlement de Pau*, dans *Bull. du Comité d'hist. et*

d'archéol. de la prov. ecclés. d'Auch, t. III, p. 65 et suiv.) On connaît aussi la préface en vers des œuvres du Marseillais Gros (1734, 2e éd. en 1763 ; v. J. Veran dans *Vivo Prouvènço* 1 de mars 1913) :

Tant i' a, qu tratara ma lengo de patoues,
Iéu li farai la petarrado ;

l'expression n'est point des plus relevées, mais l'accent i est. A l'époque révolutionnaire, un des correspondants de Grégoire, qui paraît Provençal, dit que pour détruire le patois, « il faudrait détruire le soleil, la fraîcheur des nuits, le genre d'aliments, la qualité des eaux, l'omme tout entier » (*RLR* 1875, t. II, p. 88). Je n'ai cité que les doléances les plus formelles ; au reste le seul fait d'une production écrite à peu près continue en langue d'Oc, même médiocre — et elle n'est pas toujours médiocre : elle est charmante avec Belaud de la Belaudiero, et elle touche parfois au sublime avec P. de Garros —, ce fait suffit à interrompre la prescription entre le moyen âge et l'époque où le marquis de la Fare déplore que « tout le sérieux de la vie se dépense en français » et adresse cet encouragement

Canto nosto vièio Prouvenço,
Canto-la, dau Rose à l'Adour

au perruquier Jasmin répondant comme on sait « à Moussu S. Dumoun, deputat-ministre, que beniò de coundanna nostro lengo gascouno à mort ». M. Lasserre aurait pu tenir compte de ces faits, dont plusieurs sont bien connus.

P. 136, une double inexactitude relative à un passage de *Mirèio* (il s'agit non d'une strofe supprimée, mais d'un mot changé, non d'un éditeur parisien, mais d'un imprimeur avignonnais) sera facilement rectifiée en consultant *La Renaissance provençale* de M. Ripert, p. 100. Il i aura plus de peine pour substituer quelque chose de raisonnable sur les « précurseurs du Félibrige » à ce qu'on lit, non sans étonnement, p. 73 : la (*sic*) *Boui-Abaisso* « première manifestation concrète du nouvel esprit provençal », organe « d'un groupe ou d'une école poétique qui se donna le nom de *lis* (*sic*) *Troubaire* » ; Navarrot (1799-1862) à côté de Saboly (1614-1675) et de d'Espourrins (1698-1749).

M. Ripert voit dans le mouvement félibréen le résultat de la convergence de trois facteurs : l'essor des études istoriques et filologiques au XIXe siècle ; le développement parallèle de la poésie « ouvrière » entre 1820 et 1848 ; la persistance de la production littéraire en parlers du Midi. C'est à mon sens une vue juste et féconde. Elle est neuve au moins en grande partie. Elle se développe amplement, après une introduction où elle est nettement posée, dans les trois premières grandes divisions de *La Renaissance provençale*. Tout ce qu'il faut, ou presque tout, i vient en

bonne lumière et à la place due. Pleine justice est rendue aux érudits qui, depuis les provençalistes italiens et catalans d'il i a des siècles, ont ouvert les voies à Raynouard, à Fauriel, à Diez et à Augustin Thierry. On nous montre, pour la première fois avec autant de force, combien Mistral et ses amis ont su profiter, dès les débuts de leur carrière, d'un renouveau scientifique dont les effets se manifestaient dans les pays et les milieux sociaux les plus divers par l'éveil de l'intérêt pour les parlers populaires, pour les traditions locales, pour tout ce qui est choses du terroir. Mais, si le mouvement provençal est avant tout une revendication linguistique, il s'i mêle aussi, on ne l'a pas assez remarqué, « le désir du peuple d'arriver à la vie de l'intelligence et de réclamer ses droits intellectuels » (p. 161). Dans une intéressante étude sur Jasmin (p. 28-69 au t. I de l'année 1915 de la revue danoise *Edda*), dont M. Ripert n'a sans doute pas eu connaissance, M. J. K. Larsen a montré combien le perruquier poète des *Papilhotos* était préoccupé d'améliorations sociales. On trouve les mêmes préoccupations, avec infiniment moins de talent, chez ces naïfs disciples de Béranger, de Lamartine et de George Sand, les poètes-ouvriers de Provence dont M. R. a dépouillé les œuvres avec une patience méritoire et une simpatie indulgente, justifiée par ce qu'un Perdiguier est sans doute pour quelque chose dans la conception du chant VIII de *Calendau*, que l'exemple des plus obscurs « avait abitué l'opinion publique à l'idée qu'un grand poète pouvait naître du peuple, avait donné confiance aux jeunes gens qui, nés dans son sein, voulaient cultiver les lettres, enfin avait préparé... l'avènement d'un poète populaire, que nul ne fut étonné de saluer quand Lamartine entousiasmé signala son existence » (p. 213). Ces ouvriers faisaient, au début, surtout des vers français, mais vers le milieu du XIXe siècle ils sont entraînés dans le « mouvement dialectal » dont les protagonistes sont des « obereaux et bourgeois traditionnalistes » comme La Fare ou Diouloufet, des « réalistes marseillais » dont le plus marquant est V. Gelu.

Nous arrivons ainsi à une quatrième partie du livre, intitulée *Les essais d'organisation*. Brizeux et Jasmin donnent aux Provençaux d'illustres exemples de poésie sur des tèmes du terroir et en langue du terroir (je suis eureux de retrouver sous la plume de M. Ripert une opinion que je m'étais faite à moi-même depuis longtemps sur la grande valeur de *Telen Arvor*). Roumanille et Crousillat (je souscris pleinement à l'ommage que M. R. sait rendre à cet initiateur trop peu connu) assouplissent l'outil littéraire par des productions méritoires. Des publications et manifestations collectives comme *Lou Bouquet prouvençau* (1823), les journaux de Bellot et de Désanat (1841), le recueil *Li Prouvencalo* et le congrès d'Arles (1852), le *Roumavàgi dei Troubaire* (1853) préparent Font-Segugno et l'*Armana prouvençau*. Ces deux noms

servent de titre au chap. Ier de la cinquième et dernière partie, *L'école d'Avignon*, chapitre excellent comme ceux qui suivent : II, *Les tempéraments* (Anselme Mathieu, Tavan, Aubanel, Ad. Dumas) : III, *La jeunesse de Mistral*. — *Mirèio*. On ne saurait trop les recommander à une lecture attentive. Vient enfin une *Conclusion* où l'on appréciera un précieux résumé des idées directrices de tout l'ouvrage et des vues pleines de circonspection sur l'avenir de la littérature félibréenne..

En terminant, M. Ripert annonce une suite et demande quelque repos avant de l'entreprendre. Il a bien gagné ce repos, et nous pouvons lui faire confiance quand nous lisons au t. VI, déjà cité plus aut, de l'encyclopédie *Les Bouches-du-Rhône* les pages excellentes consacrées aux œuvres de Mistral postérieures à *Mirèio*.

La Renaissance provençale me semble appelée à des rééditions pour lesquelles je voudrais suggérer diverses améliorations de détail.

Il n'i a pas d'index des noms propres cités ; c'est une lacune très regrettable dans un livre de cette nature. Il i a beaucoup de coquilles, de fautes d'ortografe provençale, d'erreurs sur des dates de publication, etc... P. 40 et 41 *passim*, Guinguené, corr. Ginguené. P. 42 n. 47 l. 3, an XI (1803), corr. an XII (1804). P. 50 l. 10 et 8 du bas, le provençal que Raynouard pouvait entendre à Brignoles, à Avignon (corr. Draguignan) et à Aix n'était pas « défiguré », mais évolué, éloigné de son état ancien. P. 56 l. 3, modifier une rédaction qui semble dire que Raynouard s'adresse en 1829 à Louis XVIII. P. 60 l. 1 : les *Grammaires provençales* ont été publiées pour la première fois par Guessard non en 1843, mais en 1840 (*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1re série, t. I [1839-1840], avec tirage à part de 100 exemplaires). P. 115, département des Alpes, corr. Vosges et cf. Behrens et Rabiet, *Bibliogr. des patois gallo-rom.*, 2e éd. (1893), p. 134-5. P. 118 n. 27, titre de livre complétement défiguré. P. 152 l. 3, Dictionnaire français-provençal, corr. provençal-français (cf. 151 n. 34). P. 157 n. 41 l. 2, à nostre Reneissenço per lou doutour... dòu, corr. à nosto Reneissènço pèr lou dóutour.... dóu. Si A. Maillet était de la Tour-d'Aigues (p. 217 l. 4), il n'était pas Aixois (p. 214 l. 15). P. 236 l. 16 et n. 4 l. 1, *Nemaïdo*, corr. *-a*. P. 238 l. 17 et 239 n. 6 l. 1, Léon d'Astros, corr. Louis (cf. 239 l. 10). P. 261 l. 8, château de Laroche, corr. Lacoste (cf. 263 l. 13). P. 274 n. 10 l. 3, *Gargousse*, corr. *cargousso*. P. 287 l. 11, Moineau, corr. Moinaux. P. 291-2, détails biografiques sur Gelu à revoir aux sources ; spécialement, il semble i avoir désaccord cronologique pour la fin des études de G., son retour à la maison et la mort de son père. P. 308 l. 9 du bas, Naucicaa, corr. Nausicaa ; dern. l., Bagatouni, corr. -tóuni. P. 309 l. 10 du bas, Chasle, corr. -es. P. 329 l. 18, plus de dix ans, corr. neuf ans (*Telen Arvor* 1844, *Furnez Breiz* 1853).

P. 336 l. 9 du bas, *Malto*, corr. *tro* ; n. 28, *Cuglier*, corr. *Culier*. P. 340 l. 17, Ducray-Duménil, corr. -minil. P. 345 l. 2 du bas, *Provençalo*, corr. *Prou-*. P. 406 l. 9, deux vol. du *Bouquet* : je ne connais qu'un vol. contenant les deux parties données ici comme vol. à part. P. 409, 410, indications inexactes sur *L'Abeilho prouvençalo* et *Lou Rabaiaire* : voir aux bibliotèques de Marseille et d'Aix et au *Museon Arlaten* ; le *Rab.* a eu une suite sous le titre *Lou Cassaire*. P. 410 l. 6,7, le *t* au pluriel des verbes, corr. l'*s*... noms. P. 411 l. 10 du bas, Franciots, corr. *Francihot* en prov. ou *-illots* en fr. P. 412 n. 6, 1851, corr. 1852. P. 413 l. 4 du bas, Arnaud de Marveil, corr. -ueil ou -euil. P. 414 l. 2, Uhlan, corr. -nd. P. 438 l. 3 du bas, caninus, corr. -imus. P. 460 n. 37, envenigra, corr. envineigra. P. 482 l. 15, *Société pour l'étude des langues méridionales*, corr. *romanes*. P. 483 l. 3 du bas, escampado, corr. ac-. P. 485 n. 42 l. 1 et 2, *Miôugrano*, corr. *Miôu-*. P. 486 n. 46, Walter, corr. We-. P. 493 n. 58, 1886, corr. 1865. P. 503 n. 1 l. 3, G. Lefèvre, corr. E. Lefèvre. P. 508 : désaccord cronologique entre les l. 10-15 et la n. 9. P. 517 l. 10-12 : le *lai de Margai* (corr. *lai de Margai* ou, mieux, *coumplancho de Margai*, expression employée dans *Moun espelido* et dans la préface à la 1re éd. des *Iselo d'or;* dans la 2e le titre est *La Bello d'Avoust*) avait déjà paru dans *Li Prouvençalo*, annoncé comme extrait du poème *Li meissoun* (à ajouter ici ou vers la p. 420). P. 532 l. 1, que, corr. qui. P. 548 l. 1, mettre une virgule entre sais et par. P. 549 l. 14 du bas, Kostchwitz, corr. Koschwitz. P. 550 l. 10 du bas, *Aioli*, corr. *Aiòli*.

P. 50, 51 : pour une biografie plus exacte et plus complète de Raynouard v. la tèse de M. Guiraud (Bonn, 1913). P. 97 l. 3 du bas, « un certain J.-T. (corr. J.-C.-F.) Ladoucette » ; l'auteur d'un livre plein de renseignements utiles sur le aut Daufiné (v. la *Bibliogr.* de Behrens et Rabiet déjà citée, p. 97) mérite mieux que cette mention un peu cavalière.

P. 293 l. 18-22 : « dialecte marseillais... des vieux quartiers.... où ne se mêle pas un mot de français, que n'altère pas le moindre gallicisme » ; cette appréciation semblera un peu exagérée à qui lira Gelu. P. 154 l. 11 et 10 du bas : « le languedocien... avait conservé l'*a* » posttonique ; ce n'est vrai que pour la région montpelliéraine et lodevoise. P. 234-5 : si Aubanel de Nimes appelle *languedocien* son parler natal, ce n'est pas une raison pour que M. Ripert prenne à son compte cette expression dialectologiquement fausse. P. 236 l. 18,19 : le niçard n'est pas un « dialecte mélangé de provençal et d'italien », mais un provençal d'une remarquable pureté, sauf des *gallicismes* assez nombreux et quelques emprunts à l'italien ; il n'est pas plus « difficile à comprendre pour un Provençal » que le parler de Cannes ou que celui de Forcalquier ; ce qui a fait illusion à M. R., c'est uniquement la

grafie de Rancher, calquée sur l'usage italien. Une illusion analogue au sujet du cévenol de La Fare (p. 265 l. 6) est inexplicable : Roumanille insère dans *Li Prouvençalo* des pièces en parlers encore bien plus différents de l'avignonnais (v. p. 415 l. 13 du bas) ; cf. mon *Essai de sint. des parl. prov. mod.*, p. 12-15.

Je suis très flatté que M. R. cite fort aimablement mon *Ourtougràfi prouvençalo* (p. 457 n. 21), un peu moins qu'il me fasse voisiner avec un esprit aussi fumeux que Damase Arbaud, et je crois que son exposé aux p. 451-6 gagnerait à être condensé et précisé ; tous les passages où il est question de grafie (p. 236, 309, 406, 416, 437) sont à revoir et à mettre au point : spécialement, l'expression d'« ortografe fonétique » est tout à fait inexacte, et les grafies de Gelu ne sont pas plus logiques ou plus simples que les usages français sur lesquels elles sont calquées.

P. 447 M. R. donne des étimologies de *felibre* qui n'ont qu'un intérêt de curiosité, sans même mentionner l'explication toute naturelle de ce mot par un fait connu depuis 1878 au moins ; v. *R L R* 1914, p. 526-6. En relisant l'*óuvesoun de sant Ansèume* je me suis demandé si les mistérieux *tiroun de la lèi* ne seraient pas d'origine ébraïque comme leurs voisins de rime les *sefer* (*libre*). Mais aucun des spécialistes que j'ai consultés ne connaît de mot ébreu, tel que p. ex. un dérivé de *tora* « Loi, Bible », qui puisse rendre compte de *tiroun*, même avec toutes les altérations imaginables pour un mot étranger et tecnique livré aux multiples asards de la tradition orale.

P. 349 : « Quand on étudie d'un peu près les origines de ce qui devait être le Félibrige, on ne peut s'empêcher de penser que les *Sept* [de Font-Segugno] se sont fait peut-être la part un peu trop belle, et que, sans oublier leurs devanciers (telles préfaces de Mistral sont là pour en témoigner), ils ont cependant donné à la postérité l'impression qu'ils étaient les vrais, les seuls initiateurs d'une littérature provençale qui fût vraiment une littérature, et non plus une rimaillerie patoise. » Même sous cette forme très modérée, le reproche me semble injuste. On peut avoir cette impression dans une certaine mesure quand on lit ces vers des *Prouvençalo* :

Atrouverian dedins li jas,
Cuberto d'un marrit pedas,
La lengo prouvençalo ;

mais la suite présente au public tous les collaborateurs du recueil, parmi lesquels il i a nombre de « devanciers » comme d'Astros et Bellot. D'ailleurs une pièce de vers ne saurait être un abrégé d'istoire littéraire. Non seulement dans des préfaces, mais dans les notes de leurs poèmes, dans les nécrologes de l'*Armana prouvençau*, dans *Moun espelido*, dans tant d'articles de l'*Aiòli* et d'autres jour-

naux, Mistral, ses amis et ses disciples ont exprimé, et cela même quand il s'agissait d'ancêtres péniblement vaniteux et discourtois comme Jasmin ou Gelu, les sentiments qui se condensent dans *Lis Oulivado* (p. 20) :

Ounour à nòstis àvi
Tant sàvi, tant sàvi,
Ounour à nòstis àvi
Qu'avèn pas couneigu !
An viscu,
An tengu
Nosto lengo vivo ;
An viscu,
An tengu
Tant coume an pouscu.

On se demandera ce que peut vouloir dire au juste un mot de la p. 263 sur le cévenol qui « n'a point l'ampleur du gascon ni l'armonie du provençal » et on s'étonnera que dans les pages qui suivent M. R. insiste particulièrement sur une pièce peu significative des *Castagnados*, sans indiquer que des tèmes de *Nerto* et du *Poùèmo dóu Rose* sont annoncés dans *La baumo de las fados*, sans mentionner *La fèsto das morts*, remarquable par l'élévation de la pensée autant que par les qualités de forme coutumières à La Fare : abondance du développement poétique, savoureuse richesse du vocabulaire, virtuosité de la versification. On pourra ésiter à sacrer Gelu « grand poète » et à voir en lui « une sorte de Rousseau provençal » (p. 290) ; quant à ce rapprochement avec Mistral : « Chacun avec son génie propre, ces deux ommes, que l'on peut appeler grands, sont aux deux pôles de la poésie provençale » (p. 312), plus d'un le trouvera *hénaurme*, comme disait Flaubert. Je doute fort que M. R. ait jamais l'idée de comparer le « pôle » marseillais à Omère ou à Virgile, comme il fait pour le maillanais, — ni même à Aristofane ou à Juvénal. Ce qu'il dit d'Omère et de Virgile (p. 531-8, en accord avec son article de la *Grande Revue*, année 1905) est fort intéressant ; neuve et juste me semble l'idée que Mistral est dans un certain sens « plus primitif qu'Omère » (p. 535). Mais pourquoi parler p. 475 du « Virgile de Maillane » ? c'est un cliché qu'une tradition remontant à Alfonse Daudet ne suffit pas à légitimer.

Dans l'analise des œuvres de P. Bonnet (p. 268-270) il n'est pas fait mention du *Tratat dóu roussignòu*, istoire naturelle familière en prose mêlée de vers (Alais, Martin, 1844) : Mistral tenait à bon droit pour la meilleure des productions de B. ce *Tratat* qu'il a republié dans l'*Aiòli* (n°s 31-7). Bourrelly n'est cité (p. 313-5) que pour sa *Vido d'uno gourrino*, où je ne saurais voir comme M. R. des intentions moralisatrices : je n'i ai trouvé que plati-

tude et crudité pornografique, tandis que les manuscrits inédits de B. (à la bibl. Méjanes) contiennent des choses fort « raides », mais verveuses comme le début de la chanson sur Belaud de la Belaudiero (*Cigau e cigalo*, p. 216) et toute la chanson sur Gelu *ibid.* 307).

Petit employé de bureau, Rancher n'est peut-être pas bien à sa place p. 236-7 dans une galerie de « bourgeois » comme d'Astros et Diouloufet. Dans celle des « ouvriers » on pourrait dire un mot de Denis Cassan (v. *Moun espelido*, début du chap. VII) et un autre de F. Guisol (1803-1874), qui est né à Brignoles, mais a vécu à Nice et écrit en niçard des chansons et des comédies, au reste fort insipides comme en général les production des Poncy, Pelabon, Astouin et autres rimeurs méritants seulement comme *àvi*, tandis qu'une autre génération paysanne et ouvrière, avec Charloun Riéu, P. Froment, F. Lescure — M. R. aurait pu marquer ce contraste — saura s'élever à la vraie poésie en bénéficiant de l'œuvre d'épuration et d'assouplissement entreprise par les *Sept* et surtout par Mistral et Roumanille. Je ne suis pas aussi sûr que M. R. que les « réalistes marseillais..... précèdent de trente ans le réalisme français » (p. 271) ; en tout cas, la plupart d'entre eux ne se signalent pas par une « verve » et une « truculence » bien extraordinaires, et mieux que « réalistes » leur conviendrait la désignation consacrée de *troubaire*, que M. R. emploie d'ailleurs p. 275. D'autres précurseurs pourraient être cités, ou plus largement cités, qui ont eu plus de talent et plus d'influence : Fabre d'Olivet (Mistral m'a fait remarquer, quand je commençais mes recherches sur la production littéraire en langue d'Oc, le beau souffle biblique qui anime *La poudestat de Dìu*); Castil-Blaze, de qui Mistral m'a souvent dit tenir l'art de placer, dans les paroles d'une chanson, les accents ritmiques sur les temps forts des mesures musicales ; Vestrepain (1809-1865), le verveux *defensou de la lengo moundino* ; des aïeux plus ou moins lointains et plus ou moins glorieux, d'Espourrins, Goudelin, Belaud de la Belaudiero, « interrupteurs de la prescription », comme je le disais plus aut et, comme Mistral l'a dit dans la langue des dieux, gardiens du « signe de famiho », du « sacramen qu'is àvi joun li fiéu ».

Jules Ronjat.

Kr. Nyrop. — Histoire étymologique de deux mots français (*haricot, parvis*). *Köbenhavn, A. F. Höst og sön*, 1918, 26 p. in-8° (tirage à part des *Historisk-filologiske meddelelser* de *Det kgl. danske videnskabernes selskab*, II, 1).

La première partie de cet intéressant mémoire pose nettement la distinction entre deux mots différents désignant l'un un légume, l'autre un ragoût, et établit pour le premier une étimologie amé-

ricaine déjà admise par Gaston Paris ; quand au second, malgré la note 2 de la page 5, on pourra ne pas rejeter d'emblée lat. *aliquot* proposé par Génin pour expliquer *aricot* (de mouton) et vfr. *haligote* « petit morceau », *haligoter* « mettre en morceaux » : les vieux restaurants de Toulouse connaissent bien un ragoût savoureux nommé *aliguit*.

La seconde montre dans le *v* de *parvis* un continuateur fonétique de *d* intervocalique et rapproche cet exemple de *glaive* < *gladiu*, *bief* < germ. *bed* (plutôt celt. **bedo-*, v. *RLR* 1914, p. 523), v. fr. *nif* < *nīdu*, *muef* < *modu*, *estrif* < germ. *strīθ*. Aux p. 68 et suiv. des *Substrater og laan* dont M. Grammont a rendu compte ici (LX, 118-120), M. Bröndal explique de même la consonne finale de *soif* et conclut que dans les mots de deuxième couche un δ fr. (θ en finale romane) a passé à *v* (*f* en fin.rom.) tandis qu'il s'était amuï dans les mots plus anciens, ex-*é*, *-éo* < *-ātu-*, *-āta* ; mais peut-on voir dans *nif*, *soif* des mots de deuxième couche ? Dans le *Bull. de la Soc. de linguistique de Paris*, t. XXI, p. 80, M. Meillet dit que la spirante dentale δ a été éliminée par des procédés divers, de sorte qu'on ne peut pas poser ici de « loi fonétique » ou règle constante de correspondance. Je me demande si un examen approfondi de tous les exemples connus ne permettrait pas de maintenir les conclusions de M. Bröndal en expliquant les exceptions apparentes par des faits de fonétique sintactique et d'analogie. On pourra s'expliquer de la même façon le *-u* (correspondant à fr. *-f* comme par ex. dans *brèu*, fr. *bref* < *breve*) des formes *créu*, *véu* « croit, voit » signalées depuis longtemps dans divers parlers du Limousin (Chabaneau, *Grammaire limousine*, p. 77, 253-4).

Sur *haricot* et *parvis* on trouvera d'intéressants détails nouveaux dans un mémoire de 56 p. que M. Nyrop vient de publier sous le titre *Etudes de grammaire française* (*Det Kgl. d. vid. selskab*, *hist.phil. medd.* II, 6, 1919). Ce mémoire, que je ne saurais examiner ici à fond, contient en outre de curieux relevés de mots abrégés (spécialement du tipe *C. G. T.* prononcé *Cégété* = *Confédération générale du travail*), de néologismes et d'emprunts nouveaux (surtout dus à la guerre). On aurait pu noter p. 9 et 11 que *piau-piau* désignant en périgourdin le cri du jars et *tin-tin* imitant en provençal le tintement de pièces de monnaie perdent beaucoup de leur valeur onomatopéique à être prononcés en français d'après l'écriture.

Jules Ronjat.

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1919. — *Avignoun*, *Roumanille*, 96 p. in-8°.

Ce volume contient entre autres choses des *cascareleto* bien venues (p. 20, 48, 60, 63, 68, 70, 73), des couplets de facture signés Charloun Riéu (p. 51) et un poème de M. Brunoun Durand

(p. 58) d'une forme sans doute neuve : strofes de quatre vers coupés en deux émistiches de six siliabes, la dernière étant posttonique ; chaque vers d'une strofe a une voyelle tonique différente, mais tous ont la même voy. postton. précédée de la même consonne ou des mêmes consonnes ; ainsi :

I. Ai legi lou libre que, dins la grand plano,
La camèllo blanco porto à Babilouno,
Libre di mistèri, di terrour malino
Que lou desert vaste coungreio à la luno.

IV. Lis esfins d'Egito que lou soulèu usclo
Aqui me moustravon soun esquino masclo,
Aqui poudiéu vèire la ninfo cheresclo
Que caucigo sèmpre l'areno dis isclo.

J. R.

Le Gérant : Paul Hamelin.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

GRÉGOIRE — GODEFROID

Dernièrement, dans une Société dont je faisais partie depuis peu, le président, voulant citer mon opinion, se trompa de nom et dit : « M. *Godefroid* est d'avis... », mais il se reprit tout de suite et corrigea : « M. *Grégoire*... »

Cette confusion ne présenterait rien d'extraordinaire si elle ne se produisait avec une régularité assez surprenante. Dès l'âge d'école, mes souvenirs me rappellent des exemples de la même erreur. Au collège, notre directeur, qui ne nous donnait qu'une heure de cours par semaine, se méprenait chaque fois et remplaçait mon nom par celui de *Godefroid*, ce qui faisait la joie de mes condisciples. Plus tard, à différentes époques, plusieurs personnes auxquelles j'ai été présenté ont substitué spontanément le nom de *Godefroid*.

Des erreurs commises avec autant de constance pourraient ne pas remonter à des causes isolées et disparates ; elles doivent sans doute leur origine à quelque association de même nature chez chacun des individus, et il y a pour le linguiste de l'intérêt à en rechercher les raisons.

Il faut d'abord écarter l'idée d'un rapprochement de noms dû à une ressemblance physique : ma physionomie évoquant l'image d'un M. Godefroid connu de mon interlocuteur, et cette image-ci se superposant à celle-là. L'hypothèse est inadmissible, étant donnés les dates et les milieux très divers où les confusions se sont produites.

Reste l'explication qui apparaît tout de suite comme la seule vraisemblable, à savoir une association verbale, analogue à celle qui entraînerait la substitution du nom de *Lemoine* à celui de *Lemaire*, ou *vice versa :* les trois premiers sons de ces deux noms et leur mode de composition étant les mêmes, la méprise s'explique sans peine. Mais elle semble moins naturelle entre *Grégoire* et *Godefroid*, et l'écart qui sépare ces deux noms ne laisse pas d'intriguer.

On s'attendrait à rencontrer des homonymes plus voisins de *Grégoire*, tels que *Grimard*, *Gevaert* [1], *Grisard*, *Goffart*,

1. Nom flamand assez fréquent même en pays wallon et prononcé *Guévar* ou plutôt *Guévart*, avec un *t* final.

Gérard. On se rend compte immédiatement que ces noms présentent avec *Grégoire* des similitudes phonétiques importantes. Cependant les faits indiquent que *Godefroid* l'emporte sur eux : jamais, à ma connaissance, mon nom n'a été confondu avec *Gevaert*, ni avec *Grimard*, qui, il est vrai, est presque inconnu dans les cantons que j'ai habités. Quant à *Grisard*, *Goffart* et *Gérard*, noms très répandus ici, il arrive que je sois nommé de l'une ou de l'autre de ces appellations, mais cela tient surtout, vraisemblablement, à ce que trois de mes collègues portent ces noms ; cette circonstance particulière ajoute un fort appoint à la ressemblance phonétique des noms et aiguille l'erreur dans le sens indiqué [1].

On peut prétendre inversement, en ce qui concerne *Godefroid*, que les personnes m'ayant nommé ainsi comptaient dans leur entourage quelque connaissance de ce nom : le mot *Godefroid* a pu flotter dans leur mémoire, et ce souvenir a fixé leur choix. Mais comme on l'a dit tantôt, vu la fréquence des confusions et la différence des époques, une pareille coïncidence ne suffirait guère à expliquer tous les cas. Le nom de *Godefroid*, dans notre pays, s'entend du reste moins souvent que ceux cités plus haut.

Il convient donc de chercher la cause d'une sorte de préférence inconsciente dont jouit le nom de *Godefroid*. Pourquoi a-t-il le pas sur les autres?

Représentons-nous d'abord la manière dont nous nous y prenons pour retrouver dans notre mémoire un nom propre qui nous échappe et mettons-nous dans le cas des personnes dont on a signalé les lapsus.

On nous présente un inconnu : à supposer même que son nom ait été distinctement prononcé, et perçu aussi distinctement — deux conditions qui ne se trouvent guère réunies lors des présentations — néanmoins ce nom ne laisse pas en nous une impression profonde. En effet, c'est la personne qui nous intéresse ; le nom propre, en lui-même, importe peu, à moins, cela va sans dire, que le nom ne nous retienne pour quelque raison que ce soit ; par exemple s'il est également le nom de personnes qui font partie de nos relations, auquel cas nous nous y arrêtons pour demander s'il y a parenté ; ou encore s'il s'agit d'un personnage de marque. Son nom, alors, est le signe d'une valeur ; il représente une force, une idée, parfois un défaut, bref une particularité

1. Par un lapsus du même genre, mais tout à fait momentané, un de mes collègues m'a appelé *Foidart*, du nom d'un autre collègue. Un de mes voisins s'est mépris un jour en me donnant le nom d'un voisin commun, *Gillard*.

que nous savons déjà ; le nom n'est pas ignoré de nous ; ce qu'on vient de nous apprendre, c'est à mettre cette appellation sur une physionomie que nous n'avions pas encore rencontrée.

Nous excluons aussi le cas où le nom propre rappellerait une homonymie illustre, telle que *Périer*, *Pasteur*, *Bonnard*. Une homonymie de ce genre provoquerait sur le champ une réflexion frappante et contribuerait à conserver en nous le souvenir du nom. Il en irait de même si, à la suite d'une opération étymologique instantanée, le nom prêtait à une allusion ironique ou contradictoire : par exemple M. *Poinsot ;* M. *Legrand*, alors que la personne est de petite taille, etc...

A part ces occasions, le nom, nous le répétons, n'ayant pas de sens qui lui soit propre, ne nous intéresse pas : c'est la *personne* qui absorbe notre attention ; et nous sommes parfois bien embarrassés si, quelques instants après, un tiers nous demande de lui nommer à notre tour notre nouvelle connaïssance.

Dire que le nom propre entendu pour la première fois nous frappe peu, c'est conclure que l'impression auditive que nous en gardons est vague, peu profonde, et que, seuls, les éléments phonétiques les plus marquants du nom ont la chance d'être perçus, enregistrés et retenus. Quand viendra le moment de reproduire le mot, ces éléments seront aussi les premiers qu'on doit s'attendre à voir réapparaître [1].

Or quels sont, dans le nom qui nous occupe, les éléments phonétiques importants? La réponse n'est pas facile à formuler. Par nous-mêmes, nous ne pouvons distinguer avec assez de certitude ceux des sons du mot qui frappent le plus notre oreille. Un étranger ferait peut-être, sur les mots de notre langue, des remarques d'un caractère plus objectif et plus exact que les nôtres. Encore faudrait-il tenir compte de ses habitudes auditives particulières, habitudes dues à l'usage d'un idiome autre que le français.

D'autre part, on a bien tenté des expériences en vue d'établir les degrés d'audibilité relative des sons : elles se sont bornées à déterminer la distance la plus éloignée à laquelle tel son devient perceptible. Mais dans la conversation, les conditions sont bien différentes, puisque c'est à courte distance que se trouvent les interlocuteurs.

1. Ainsi que me le fait remarquer M. M. Grammont, il n'est pas impossible que, lorsqu'on prononce un nom devant nous, nous en ébauchions mentalement les articulations, au moins les principales, ce qui peut laisser une impression dans notre cerveau.

Il nous reste peut-être un moyen de nous guider dans notre recherche : c'est de nous rappeler les enseignements de la grammaire historique. Les mots du français, eux aussi, ont subi des transformations ; ces changements remontent, dans la généralité des cas, à des erreurs de transmission commises d'une génération à l'autre. Les enfants entendent de la bouche de leurs parents, des personnes de leur entourage, les mots de leur langue, mais ils ne les perçoivent pas toujours avec exactitude et ils ne les rendent pas non plus en toute perfection. De là des écarts qui menacent d'un âge à l'autre l'intégrité des vocables et qui finissent par en diminuer la ressemblance. Cette évolution phonétique des mots s'est faite d'après des tendances qu'on est parvenu à dégager. L'action de ces tendances n'est pas toujours éteinte, et puisque, autrefois, et naguère encore, elles ont reflété le génie de notre langue, il n'est pas téméraire de nous y reporter aujourd'hui, et de nous en inspirer, en prenant les précautions nécessaires.

Voyons donc les constatations historiques qu'on peut songer à appliquer au nom de *Grégoire*.

En français, les consonnes initiales des mots ont été conservées, en général. C'est la preuve, comme on l'a reconnu, que la position à l'initiale constitue une place privilégiée, qui garantit les consonnes contre les altérations sans cesse menaçantes. Des mots tels que *per*, *ferrum*, *bonum*, *collum*, *longum* nous sont restés avec les mêmes consonnes qu'en latin : *par*, *fer*, *bon*, *cou*, *long*. Le *g* latin, il est vrai, étant une vélaire, c'est-à-dire l'une des consonnes les plus instables, n'était pas toujours préservé à l'initiale, sauf quand il était entravé, ainsi qu'on appelle les consonnes suivies non d'une voyelle, mais d'une autre consonne : les groupes *ga*, *ge*, *gi* ont transformé leur occlusive *g* en une consonne à frottement que nous pourrions écrire *j* : *gallina* a donné *géline; gentem*, *gent; gigantem*, *géant*, etc..., tandis que *gratum*, où le *g* était entravé, a conservé cette consonne : *gré ;* de même *grandem*, *grand ; glandem*, *gland*, etc... Si nous appliquons ces renseignements au mot *Grégoire*, nous pouvons conclure que le *g* initial — sinon le groupe entier *gr* — occupe une place bien défendue et a beaucoup de chance d'être conservé.

La voyelle *é* qui suit le groupe *gr* occupe dans le mot une place inaccentuée. Alors que la seconde syllabe *-goire* porte l'accent, la syllabe *Gré-* reste davantage dans l'ombre : on la prononce avec moins d'intensité et elle est plus que l'autre exposée à des changements vocaliques. Le wallon en donne une preuve dans l'adaptation qu'il fait du mot

Grégoire : la première syllabe devient *Gri-*, du moins dans la prononciation vraiment wallonisée ; souvent, en effet, le wallon adopte la forme française, avec la modification courante de l'*é* atone en *è* ouvert, de même qu'il prononce *l'èglise, l'ècole.*

Nous arrivons à la troisième consonne du mot, *g*. Ici encore, et même plus qu'à l'initiale, le *g* était sujet à des transformations, qu'il se trouvât entre deux voyelles ou devant une autre consonne. Entre deux voyelles, *g* a subi le sort général des consonnes, qui toutes se conservent mal dans cette position défavorable : ou bien il se change en un *jod : paganum, payen*, ou bien il disparaît : **Hugonem, Huon ; augustum, août.* Devant consonne, le *g* se transforme aussi dans certains cas en un *jod : frigida*, devenu *froide;* ou bien en la voyelle *u : flegma*, vfr. *fleume* (actuellement *flegme*, prononcé encore *flemme*); ou bien il se confond avec la consonne, pour donner naissance soit au son unique représenté par *gn : agnellum, agneau ;* soit à une *l* dite mouillée : *coagulare* devenu **coaglare, cailler.*

Au moyen âge, il est vrai, le groupe *gw* — c'est celui qui commence la seconde syllabe du mot *Grégoire* (= *-gwar*) — s'est simplifié en perdant le *w* et en gardant le *g :* cf. *guant* correspondant à l'italien *guanto* et devenu *gant; déguerpir*, du germanique *werpan*, équivaut maintenant à *dé-gerpir;* l'*u* après le *g* ne sert qu'à marquer la prononciation occlusive devant la voyelle *e*. Dans le groupe *gw*, et à l'époque mentionnée, le *g* a donc été garanti par le *w* qui le suivait. Mais il s'agit là d'un phénomène lointain, terme de l'adaptation du *w* germanique, qui se transforma d'abord en *gw*, puis en *g*[1]. Dans *Grégoire*, au contraire, le *w* provient de la modification de la voyelle qui suivait le *g*, et ce changement est postérieur à celui du *w* germanique. Les quelques mots où le groupe *gwa* (écrit *goi*) apparaît, l'ont conservé sans modifications : *goître, dégoiser, de guingois.*

D'ailleurs, le *w* de *Grégoire* forme avec la voyelle *a* un groupe qu'il serait imprudent, croyons-nous, de vouloir dissocier. Ce groupe constitue, en effet, l'une des diphtongues les plus usuelles du français ; elle se retrouve dans une foule de mots, auxquels elle donne une physionomie bien nette : *roi, loi, gaulois, moisson*, etc... De plus, dans *Grégoire, wa* occupe la place tonique, celle qui à ce titre surpasse en importance le reste du mot. La voyelle tonique

1. Cette loi n'est plus en vigueur dans les périodes récentes où le *w* germanique est rendu par un *v ;* cf. les emprunts *vaguemestre, vilebrequin, valse, brandevin.*

a toujours résisté mieux que les autres aux changements, et en tout cas, jamais elle n'a disparu, accident qui arrive au contraire fréquemment aux voyelles atones.

Quant au sort de l'*r* finale, il n'est pas inopportun de rappeler que la consonne *r*, telle du moins qu'on l'articule dans les villes et dans la langue littéraire, manque de sonorité : elle consiste en un léger frottement opéré par l'air dans le pharynx, et elle ne fait sur l'oreille qu'une impression très faible. Elle est totalement dépourvue des vibrations énergiques que produisent la pointe de la langue ou la luette dans les deux autres espèces d'*r* les plus répandues [1].

Si nous réunissons les résultats de cet examen, nous constatons une correspondance assez étroite entre les phénomènes historiques et ceux qui ont transformé *Grégoire* en *Godefroid*, en *Grisard* et même en *Gérard*. Le *g* initial a été conservé ; dans *Gérard*, il n'existe qu'en tant que signe orthographique [2]. Le mot *Grisard* montre plus que le *g* ; il a gardé l'*r* du groupe initial. Aucune des trois substitutions ne renferme la consonne médiane *g*. Seul, *Godefroid* présente la diphtongue *wa* qui, avons-nous vu, paraît être un des éléments caractéristiques du mot ; dans les deux autres noms, le groupe *wa* est réduit à la voyelle *a*. Enfin l'*r* finale est conservée dans *Grisard* et dans *Gérard*, mais n'apparaît point dans *Godefroid*.

En résumé, les éléments phonétiques principaux du mot *Grégoire*, la succession respective de ces éléments, la longueur du mot, constitué par deux syllabes [3], ont été respectés. A première vue, *Grisard* et *Gérard* semblent plus fidèles au modèle, mais *Godefroid* l'emporte peut-être sur eux en ressemblance, en tant qu'il possède la partie capitale du mot, c'est-à-dire la diphtongue accentuée de la seconde

1. L'exemple suivant montre la faible sonorité de notre *r*. Récemment, une personne qui se présente à moi, dit : « Je m'appelle *Laurent*. » Ayant mal entendu, à cause du bruit, je répète interrogativement : « *Nohan?* » Au moyen des impressions reçues, j'ai reconstitué sur-le-champ un nom qui contient les éléments de l'autre, sauf la consonne initiale et l'*r* (l'*h*, dans ma prononciation, est nulle). Une *r* roulée m'aurait frappé davantage et aurait peut-être empêché l'erreur.

2. On peut se demander si, dans l'esprit de l'interlocuteur qui confond *Grégoire* avec *Gérard*, l'image écrite du mot n'exerce pas quelque influence. A notre époque, où la langue écrite joue un si grand rôle, ces sortes d'influences doivent être nombreuses. Nous y reviendrons plus loin.

3. *Godefroid* équivaut, cela va sans dire, à *Gotfroi*, l'*e* médian étant muet et le *d* s'assourdissant en *t* devant l'*f*.

syllabe. L'impression acoustique qu'il produit se rapproche le plus de celle de *Grégoire*.

D'autre part, on peut se demander si, dans *Grisard*, l'association des sons *i+s* (=*z*) ne contribue pas à donner au mot une allure sensiblement distincte de celle de *Grégoire*. Le mot *Grégoire* paraît faire sur l'oreille l'impression de sons graves, surtout à cause de la diphtongue *wa*[1]; la voyelle *é* compte, il est vrai, au nombre des voyelles dites claires, mais n'étant pas tonique, elle n'a pas sa pleine valeur. L'*i* de *Grisard* n'est pas accentué davantage ; néanmoins c'est la plus aiguë des voyelles, et son acuité pourrait s'accroître du voisinage immédiat du *z*, dont le sifflement est également aigu. Répétons que le son qui suit l'*s* (=*z*) est un *a* et non pas un *wa*, et l'*a*, même dans la prononciation belge du français[2], l'emporte en acuité sur le groupe *wa*.

Les mots *Grisard*, *Gérard* possèdent tous deux l'*r* finale de *Grégoire*. *Godefroid* en est dépourvu. Cependant ce mot renferme une *r* qui se trouve devant la diphtongue *wa*. Cette place ne fait-elle pas songer aux métathèses de consonnes dont toutes les langues présentent des exemples : *formaticum* a pu devenir en français *fromage*, de même que *vervecem*, en vieux français *berbiz*, s'est changé en *brebis*. L'élément *r* finale de *Grégoire* n'est peut-être pas totalement absent dans *Godefroid*. Il est vrai que l'*r* de *Godefroid* pourrait aussi provenir de l'*r* du groupe initial *Gr*, ou bien être un reflet des deux.

Au reste — et la remarque qui suit doit servir de complément à notre discussion — il serait exagéré d'exiger une correspondance plus considérable entre les noms substitués à *Grégoire* et ce nom lui-même. En théorie, lorsqu'une personne essaye de retrouver le nom propre qu'elle a peu ou mal entendu, le mot qui a le plus de chance de jaillir, c'est celui qui reproduit le plus exactement les éléments phonétiques prédominants du mot. Mais la fidélité de la reconstitution ne va pas jusqu'à créer de toutes pièces un mot nouveau, un nom imaginaire tel que *Griguois*, *Grébois ;* on ne crée pas des noms propres ; si la personne s'exerce un instant à des essais de ce genre, c'est

1. On sait qu'on est en droit d'attribuer aux sons une valeur musicale propre à chacun d'eux, indépendamment de la valeur subjective que notre imagination peut leur donner. Cf., sur cette question, le beau livre de M. M. Grammont, intitulé : *Le Vers français*.

2. Cette prononciation ne connaît que l'espèce d'*a* grave que l'on entend dans le mot *pâte*.

en ayant conscience qu'ils sont erronés ; ils ne servent que d'entraînement à retrouver le nom véritable. Les noms propres, nous le répétons, existent déjà faits ; c'est parmi eux que nous nous sentons obligés de choisir ; le but dernier de nos efforts, lorsque nous cherchons à nous rappeler, est de découvrir, dans la collection des noms usuels, celui que nous avons entendu ou tout au moins le nom qui lui ressemble le plus. En réalité donc, l'image phonétique que nous avons conservée ne se ravive pas toujours telle quelle dans notre mémoire ; elle s'accommode à l'un ou à l'autre des noms que nous connaissons et qui se présentent à nous. Il se produit, non pas une création, mais une sorte d'*adaptation* [1].

Les constatations précédentes passeront peut-être pour banales. Elles nous paraissent cependant mériter d'être faites, car les confusions étudiées constituent une des rares occasions que l'on a de surprendre sur le vif, au moment même où elles opèrent, les lois phonétiques de la langue. D'habitude leur action passe inaperçue, parce que, dans la plupart des cas, elle agit lentement ; il faut une ou plusieurs générations pour qu'on soit frappé de leur effet et qu'on découvre le chemin parcouru. Actuellement, leur influence est encore plus difficile à saisir, car les tendances conservatrices des langues communes contrecarrent l'évolution phonétique. L'école, la caserne, les journaux, l'Académie, etc..., mettent un frein à la transformation toujours menaçante de la langue. Les faits linguistiques qui se produisent à présent ne fournissent donc que des indications peu marquantes, peu nettes, souvent contradictoires, et supposent l'intervention de facteurs hétérogènes. Le phénomène que nous avons signalé pourrait être l'un de ceux où se trahissent d'une manière assez simple, et le plus immédiatement visible, quelques-unes des tendances phonétiques du français contemporain. Il serait à souhaiter que l'on recueillît d'autres exemples de confusions analogues.

On pourrait, dans certains cas, rapprocher ces phénomènes des transformations que subissent les mots d'une langue, lorsqu'ils passent à titre d'emprunts dans un idiome étranger. Ici aussi, le travail du sujet parlant consiste à reproduire le plus exactement le mot entendu. Le résultat dépend d'abord, comme tantôt, de l'image auditive reçue, image conditionnée par la structure phonétique du mot.

1. C'est ce qui justifie la non-conservation de la consonne initiale dans l'exemple cité de *Nohan* substitué à *Laurent*, et dans les cas analogues.

Ainsi l'allemand connaît un dérivé d'une expression française, le substantif *Kickschosereien*, littéralement des « quelques choses », où l'*i* traduit la voyelle *e* atone du français. Cette voyelle, en français même, dans la prononciation familière et dialectale du mot, est déjà à demi fermée : *quékchose*. Elle se rapproche ainsi de l'*i* germanique, dont l'articulation est relâchée et qui n'a pas l'acuité de l'*i* français.

Ensuite, l'exactitude du mot emprunté sera en raison directe du degré de similitude qui existe entre les habitudes phonétiques des deux langues, de celle d'où l'emprunt est tiré et de celle qui opère cet emprunt. Les conditions seront par exemple plus favorables dans les échanges entre langues de même accentuation, telles que l'italien et l'espagnol, ou bien telles que les langues germaniques.

***

Jusqu'à présent, nous avons raisonné en supposant que l'impression laissée dans l'esprit par le nom propre est de nature acoustique. Nous sommes parti du principe que l'on retient et que l'on retrouve plus aisément ce qu'on a le mieux entendu. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà indiqué rapidement, on peut admettre que l'image écrite du mot intervient dans le travail de reconstitution de ce mot.

En ce qui nous concerne personnellement, ce facteur nous paraît peu opérant [1]. Mais les phénomènes semblent se dérouler tout autrement chez certaines personnes. Nous en trouvons une preuve évidente dans une communication que M. M. Grammont a bien voulu nous faire, après lecture de ce travail.

M. Grammont constate que l'impression exercée sur lui par les noms propres est presque tout à fait *visuelle* et à peine auditive. Quand il essaye de se représenter un nom, c'est sous la forme de lettres, et même surtout de lettres majuscules [2], que ce nom lui apparaît. Dans le nom *Gré-*

1. Nous n'osons pas cependant nier tout à fait son action, car nous nous rappelons que parfois, cherchant à retrouver un nom, nous avons dit : Ce nom commence par un *d*, par un *c*, ce qui impliquerait aussi bien une réminiscence de caractère visuel qu'un souvenir d'origine auditive. Ajoutons toutefois que très souvent notre souvenir était erroné : le nom commençait par une tout autre lettre qu'un *d* ou qu'un *c*. Aussi c'est toujours avec méfiance que nous nous hasardons à nous appuyer sur des réminiscences de ce genre.

2. Pour le nom entier et pas seulement à l'initiale.

goire, par exemple, il voit un *g* majuscule, du type ordinaire de l'écriture cursive, plutôt qu'un *g* majuscule d'imprimerie. En même temps, il y voit *oi*, deux *lettres* qui, pour lui, constituent une unité visuelle. Il y entend, il est vrai, une *r ;* il ne la voit pas ; il ne sait lui assigner une forme déterminée : *r* ou R ? C'est l'*r* de la fin du mot qu'il croit entendre. « Peut-être aussi, ajoute-t-il, ai-je l'impression d'un groupe composé de : occlusive plus liquide (le *gr*), mais c'est moins certain que ce qui précède et il est probablement intervenu pour ce dernier point un commencement de réflexion inconsciente. Tout cela justifie parfaitement *Godefroid*. »

Donc, la reconstitution du mot *Grégoire*, d'après M. Grammont, suivrait un processus essentiellement visuel. Quoique le nom en discussion renferme la diphtongue *wa*, M. Grammont n'entend ni *a* ni *wa ;* il n'y *voit* pas non plus le groupe *wa*, quoiqu'il ait l'habitude de l'analyse des sons et de leur transcription phonétique.

Voici deux autres exemples cités par M. Grammont. Le nom propre *Castan*, qui n'est cependant pas rare dans la région de Montpellier, lui revient toujours avec peine. Ce nom lui a d'abord suggéré *Cazes*, puis *Cabane*, deux noms très répandus dans le pays ; il ne s'est guère arrêté à ces mots, puis il a ébauché un *Cas-*, entrevoyant vaguement *Cassagne*, et c'est alors qu'il est arrivé à *Castan*, par un détour, en pensant à une autre personne qui porte le même nom et qu'il connaît depuis plus longtemps. Pendant ce travail de recherche, M. Grammont a vu la syllabe *Ca-*, et il avait peut-être dans l'oreille une vague sifflante attestée par le *z* de *Cazes* et l'*s* de *Cas-*.

Un autre jour, M. Grammont essaye de se rappeler le nom de l'éditeur *Nelson*. Il trouve d'abord *Niel*, puis *Noël*. Il sentait très bien qu'il faisait fausse route. *Noël* surtout le choquait, particulièrement à cause de son tréma, aussi à cause de son *o*, et peut-être de sa nature dissyllabique. Il voyait nettement une N ; quant à *-el*, il ne saurait dire si ce groupe était visuel ou auditif.

On a présenté dernièrement à M. Grammont une personne du nom de *Lombard*. Depuis, ce nom réapparaît sans varier à son esprit sous la forme *Normand*, mais la confusion ne dure qu'un instant. M. Grammont voit dans ces deux noms des lettres majuscules d'imprimerie.

Les affirmations de M. Grammont sont bien nettes. Il *voit* les noms propres qu'on prononce devant lui, et c'est sur l'impression visuelle qu'ils laissent en son esprit qu'il se guide pour les retrouver. Il est à noter que les éléments

phonétiques les plus marquants des noms ne jouent pas de rôle dans les reconstitutions rapportées ci-dessus. Ainsi les syllables finales *-tan* de *Castan*, *-son* de *Nelson* [1], quoique accentuées, n'ont pas été évoquées, fait qui corrobore l'opinion de M. Grammont [2].

A l'appui de cette opinion, on peut aussi alléguer le doublet *Lombard : Normand*, où aucune des lettres ne se prononce de la même manière (sauf l'*r*). Cependant — hormis le cas de M. Grammont qui *voit* le mot *Lombard* sous l'aspect d'un mot imprimé en majuscules — n'existe-t-il pas entre les deux noms une ressemblance *phonétique?* Tous deux renferment une voyelle nasalisée : *om (õ)*, *an (ã)*, de timbre différent il est vrai ; chacun contient une *r* suivant une voyelle orale, *ar*, *or ;* il y a métathèse de la nasalisation et de l'*r*. Les deux parties de ces mots paraissent pivoter autour d'une consonne de même articulation, la labiale *b* et la labiale nasalisée *m :* bref, *Normand* donne l'impression d'un *Lombard* en quelque sorte retourné, où chacun des éléments du dernier nom se retrouve [3], mais dans un ordre inverse. *Lombard* pourrait donc fort bien susciter, rien que pour des raisons *phonétiques*, l'apparition de *Normand*.

Nous avons vu que M. Grammont, à côté de ses impressions visuelles, constate aussi l'existence d'impressions auditives, mais peu importantes. Il signale surtout l'*r* entendue dans *Grégoire*, *Lombard*. Dans le mot *Castan*, il croit avoir eu dans l'oreille l'impression d'une vague sifflante, attestée par le *z* de *Cazes* et l'*s* de *Cas-*. Dans *Nelson*, le groupe *-el* a peut-être été entendu. Ces restrictions n'empêchent pas que la majorité des phénomènes soient de nature visuelle.

On souhaiterait de savoir dans quelle mesure le mode *visuel* de reconstitution des noms est répandu parmi les sujets parlants. Si on le rencontrait fréquemment, le fait serait un exemple frappant de l'influence puissante exercée par l'écriture sur les phénomènes actuels du langage.

Cependant, avant de généraliser, il convient de se rappeler que la mémoire auditive et la mémoire visuelle ne

1. M. Grammont prononce ce nom à la française.

2. Encore faut-il se demander si l'identification finale du nom retrouvé ne repose pas sur l'image auditive que la mémoire a conservée. N'est-ce pas l'oreille qui donne l'*approbatur* définitif, même si la reconstitution dépend des souvenirs visuels?

3. Excepté la consonne initiale.

sont pas également départies à tous les individus[1]. En outre, beaucoup de noms propres entrent dans notre connaissance, non par l'oreille, mais par les yeux : c'est par les livres, surtout par les journaux qu'ils sont transmis. L'image visuelle, en ce qui les concerne, pourrait donc posséder une force plus grande que pour les noms communs. Les cas où l'on cherche à se rappeler un mot de cette dernière catégorie paraissent assez rares : il serait intéressant d'en rassembler des exemples.

Ant. Grégoire.

L'article qui précède était composé depuis longtemps ; les circonstances ont empêché qu'il sortît de presse plus tôt. C'est pourquoi nous ajoutons ci-dessous quelques observations faites ultérieurement et qui auraient dû être fondues avec les précédentes.

Il s'agit d'essais tentés pour retrouver un nom oublié. Les mots mis les premiers sont ceux évoqués tout d'abord, avant de découvrir le nom exact, que l'on cite le dernier et qui est imprimé en *italique*. Les crochets [ ] marquent les mots auxquels l'attention ne s'est arrêtée qu'un instant, parce qu'on avait la conscience immédiate qu'ils étaient totalement erronés.

Bourdouxhe (-douks) > [Boutroux] > *Blondeau*. Le lendemain, même recherche : Bourdouxhe > [Boutroux] > Bruneau > *Blondeau*.

Brouck > Breuer > [Brueys] > [Birck] > *Bruck*.

[Cahors] > [Cajot] > *Compère*.

Les deux derniers noms sont ceux de deux collègues. C'est ce qui explique qu'on ait pu penser à *Cajot* à propos de *Compère*.

Coypel ou Coypeau > [Coysevox] > *Carpeaux*.

1. La mémoire visuelle paraît être particulièrement vive chez certaines personnes. M. Grammont, par exemple, me signale la manière purement visuelle dont il retient les *numéros des adresses* : s'il a vu le numéro sur la porte ou sur un imprimé, il le revoit tel qu'il l'a lu ; si on le lui dit, il se le représente avec des chiffres d'imprimerie : s'il ne l'a vu qu'écrit à la main, il le revoit tel qu'il lui a été écrit. Il a une parente qui habite à l'autre bout de la France et dont il ne connaît le numéro (115) que par les lettres qu'elle lui envoie; il le voit écrit à la main, en chiffres légèrement penchés, avec le 5 particulier de l'écriture cursive; si on lui avait *dit* le numéro, il s'en souviendrait sous la forme 115.

Destexhe > *Darhelet*. Le groupe *xh* se prononce *ks*.

[Dechaîneux] > [Defèchereux] > [Daisomont] > [Dolembreux] > Decharneux > [Daw...] > [Davreux] > [Dawans, prononcé avec un *w* semi-voyelle et une *s* finale] > *Duchâteau*.

Deliége > *Daineffe*.

[Gilkinet] > [Firket] > [Felsenhart] > *Foettinger*, prononcé à la germanique. Les deux premiers noms, si distants du dernier, sont ceux de deux collègues de la personne dont on recherche le nom. Le troisième n'est évoqué que parce qu'on sait que le nom à retrouver est de facture germanique.

Gomzé > *Gazon*.

Haccourt > *Halleux*.

Haust > Hault > Hallet > [Halu] > Hanus, prononcé avec *s* finale > [Hanot] > *Heuse*.

Janson > *Jardon*.

Kil... > [Kufferath] > Kotbus > *Kilgus*, prononcé avec *s* finale.

Neiper > Neiss > *Nève*.

[Pera] > [Sera] > *Riga*. Les deux premiers noms sont ceux de voisins du troisième personnage.

Thiernesse > *Thonnard*. Noms de deux condisciples.

[Viatour] > Viola (la personne étant de type italien donne l'idée de ce nom étranger) > [Virrès] > [Vol...] > J'essaye de me rappeler le nom d'après la physionomie : le nom va arriver ! Frischbier (=— *byé*). Je tiens la finale, je le sens > *Vivier*. — Virrès est évoqué comme étant le nom d'un auteur belge, de même *Vivier* est celui d'un homme de lettres.

Les exemples ci-dessus nous sont personnels ; nous ajoutons quelques exemples qui nous ont été communiqués.

Dewalque > *Defawe* (avec un *w* semi-voyelle).

Korsabad > *Korassan*. La personne avait le sentiment que « c'était un mot vif ».

Schaerbeek (skarbèk) > *Schollaert* (skòlart).

Bontrou > *Bougaux*.

Thonnard > *Thomas*.

Camermer (Kamermèr, avec un *e* muet dans la seconde syllabe) > Camerlein (idem) > *Kitchener* (idem).

Les exemples cités montrent que la consonne initiale est le plus habituellement conservée.

On devine l'influence de l'orthographe à plusieurs indices : le *th* de *Thomas* et de *Thonnard* peut avoir évoqué respectivement les mots *Thonnard* et *Thiernesse*. — Le groupe

orthographique *xh* (=*ks*) de *Daxhelet* a suggéré *Destexhe*. — C'est la notation germanique *k*, et non pas *c*, *q* ou *ch*, qui apparaît dans *Kill...*, *Kufferath*, *Kotbus*, suggérée par le nom *Kilgus*. — La forme diphtonguée de la voyelle dans *Blondeau* a peut-être fait songer à *Bourdouxhe*, *Boutroux*, *Bruneau ;* de même dans *Bontrou* > *Bougaux ;* dans *Dechaîneux*, etc...

L'*h* des mots *Haust*, *Hault*, etc..., étant réellement prononcée dans notre région et marquée par une forte aspiration, il ne peut être question, dans l'apparition de ces mots, d'une influence purement orthographique de l'*h*.

Voici un exemple d'un nom propre commençant par une voyelle : Adolphine > Adelina > *Alvina*.

Nom commun : étant fatigué, je ne me rappelle pas un mot dont j'ai besoin ; je trouve *cagnotte ;* ce n'est pas cela ; enfin, je découvre *mascotte ;* la finale était ici particulièrement marquante.

A. G.

TROIS LEXIQUES

D'ARGOTS MILITAIRES ROMANS

RECUEILLIS PENDANT LA GUERRE

L'argot militaire français, tel qu'il s'est présenté au cours de la dernière guerre, a été l'objet de nombreuses études[1]. Celui des autres nations romanes, belligérantes ou neutres — car les neutres mobilisés ont eu aussi un argot militaire, renouvelé du fait de la guerre mondiale[2] — n'ont pas obtenu le même succès : rien n'a été publié pour le Portugal, presque rien pour la Belgique de langue française et peu de chose pour l'Italie. C'est dans le but de combler cette lacune que nous donnons les trois lexiques suivants.

Les sources auxquelles j'ai puisé sont indiquées en abrégé, par des initiales entre parenthèses, à la suite de chaque mot ou expression : l'explication de ces abréviations figure en tête de chaque section, à l'indication des sources. La traduction du mot est suivie, entre crochets, d'une brève explication étymologique chaque fois que celle-ci est utile et peut être donnée. Les termes sont rangés par ordre alphabétique ; les abréviations par initiales sont classées à la suite, ainsi que les termes dialectaux pour l'Italie. Les mots précédés d'un astérisque m'ont été attestés comme étant en usage avant la guerre.

1. Je renvoie à ce sujet à mon *Argot de la Guerre* (Paris, Armand Colin, 2e éd., 1919), où on trouvera (pp. 28-29, notes) une bibliographie détaillée. A celle-ci, il faut ajouter aujourd'hui le *Dictionnaire de la Langue poilue*, de M. G. Esnault (Paris, 1919).

2. En Suisse notamment. On trouvera une étude intéressante sur l'argot militaire suisse-français pendant la guerre, par L. Granger, suivi d'un petit lexique du langage du soldat genevois, par Henri Mercier, dans une publication de la Société suisse des traditions populaires, *Aus Leben und Sprache des Schweizer Soldaten* (Bâle, 1916).

I. — ARGOT BELGE DE LANGUE FRANÇAISE

Sources. — Presque tous les mots m'ont été fournis par deux correspondants : un certain nombre par M. Charles Gouzée, sous-lieutenant d'artillerie belge (G), qui m'écrivit des lignes de l'Yser le 2 janvier 1917, et la plus grande partie par M. Marcel Moreau, caporal belge, secteur Z. 261, 7e compagnie (M), par lettres des 6 et 8 septembre 1918, en réponse à une note que j'avais fait paraître dans *Notre Belgique*. Les autres sources seront indiquées en leur lieu.

Caractères généraux. — La Belgique avait depuis longtemps une armée de métier, parmi laquelle s'étaient formés de nombreux termes de caserne qu'on retrouve ici *(floche, jasse, piotte, tram, rabat de col, rat de caserne*, etc...). Beaucoup de mots, anciens ou récents, ont été empruntés au flamand, peu ou point altérés [1] ; d'autres expressions ont été traduites de cette langue ; c'est sans doute à l'influence du flamand qu'il faut attribuer certaines formations par apposition (là où le pur français réclamerait la préposition *de)*, comme *corvée Jules, corvée soupe*. Les emprunts au français de France, spécialement à notre argot militaire ancien *(carotte, Jules)* ou récent *(boche, toubib)*, ne sont pas nombreux : fait intéressant à noter, si l'on songe que l'argot militaire suisse-romand a pris à la France une bonne moitié, pour le moins, de son vocabulaire [2]. Dans certains cas, on peut hésiter entre l'emprunt ou la création parallèle *(gros noir, récupérer, repérer)*. Très peu d'emprunts à l'anglais *(djampott)* ou à l'allemand.

Les métaphores sont nombreuses, comme dans tous les langages populaires ; elles portent en général sur des analogies de forme *(chapeau-boule, cigarette, passerelle, périscope*, etc...) Quelques onomatopées *(boum-boum, tut-tut)*, mais beaucoup moins que dans l'argot militaire anglais, qui en a de très expressives. Les expressions ironiques abondent, ainsi que dans tous les argots : signalons les métaphores ironiques *(fumer un cigare, cordonnier, lance-patates*, etc...), l'emploi des contraires *(citation, réclamer le poste)*, les désignations péjoratives relatives aux aliments *(béton armé, eau de vaisselle*, etc...) et aux embusqués ou supposés tels *(défenseurs du dépôt, 3.500 marks*, etc...), les

1. On cherchera au *c* et à l'*f* les mots commençant en flamand par *k* et *v* (prononcé *f*).

2. Cf. l'étude citée dans la note 2 de la page précédente.

formes atténuées pour désigner le vol *(piquer, récupérer)* et les traductions plaisantes des abréviations par initiales : autant de phénomènes qu'on observe, plus ou moins développés, dans le langage de toutes les armées contemporaines de l'Europe centrale ou occidentale.

A

marche en **accordéon**, marche interrompue d'arrêts (M).

antistinquant, masque protecteur contre les gaz asphyxiants (M) [anti, et flam. *stinken*, puer].

B

bastos, homme du corps des transports (M) [d'après la couleur bleue du col, comparée à celle des paquets de cigarettes Bastos].

battre quarante-huit, avoir peur (G) [d'après le nombre de pulsations exagéré — confondu avec les degrés de fièvre — que la peur est censée provoquer].

béton armé, riz à l'eau (G).

blindé, qui a la bourse bien garnie (G).

Boche, Allemand (G).

boum-boum, bombardier (G).

C

c'est encore de la **camelote**, c'en est un qui casse : se dit d'un obus qui éclate (M).

canard à quatre pattes, surnom donné à un capitaine d'après une anecdote (M).

carotte, « filon » de notre poilu (M); avoir la **carotte**, avoir la « fine blessure » (*Musée et Encyclopédie de la Guerre*, 28 février 1917, p. 21); tirer la **carotte**, « tirer au flanc » (M).

carottier, « tire-au-flanc » (M).

castar, gros, fort, syn. du « pépère » de nos poilus (G); *subst.* gaillard, gros homme, gros obus, gros rat (M) [semble une altération de notre argotique *costaud*, peut-être influencé par *castor*].

cavalerie, vermine (M).

chapeau-boule, casque de tranchée (M).

fumer un **cigare**, recevoir la remontrance d'un chef (G).

cigarette, cartouche (M).

citation à l'ordre du jour, punition (M).

claquer, manger (G); **claquer des gardes**, avoir faim (M; chez les poilus : « claquer du bec »).

claqueur, glouton, fort mangeur (G); gourmand (M).

cloppe, f., peur, « frousse » (M); m., poste sans danger (G).
***congé**, permission (M).
cordonnier, médecin (M).
corvée Jules, corvée de latrines (M); — encore un pour la **corvée soupe** : se dit d'un obus qui passe très haut (M).
être **craqué dedans**, être fourré à la « boîte » (G).
en avoir une petite **cuillerée** par dedans, avoir le « cafard » (M) [expression traduite du flamand].

D

défenseurs du dépôt, soldats restant longtemps à l'arrière (M).
djampott, soldat anglais (M) [c.-à-d. pot à confitures, à cause des échanges de confitures contre du pain belge pratiqués par les soldats anglais; angl. *jam*, *pot*].
dum-dum, compagnie disciplinaire (M) [sans doute d'après leur usage de retourner ou de mâcher les cartouches avant de tirer].

E

eau de vaisselle, soupe (M).
éclate! *interj.*, va-t'en au diable (M) [traduit du flamand, cf. *ontploff*].
encaisser, recevoir des obus (M) [de l'argot fr.].
exempt de guerre, blessé dont la blessure entraîne l'incapacité de service (M).

F

faderland, sac de terre (utilisé dans les travaux de retranchement) (M) [du flamand *vaderland*, patrie : les soldats flamands qui travaillaient aux retranchements sur l'Yser disaient qu'ils mettaient la patrie en sacs].
***fetpott**, soldat malpropre (M) [du flamand *vetpot*, pot à graisse].
***floche**, gland du bonnet de police (M); **sans floche**, compagnie disciplinaire [dont l'uniforme ne comporte pas de gland au bonnet] (M).

G

garde-robe, f., havresac (M).
êtes-vous **geerne bij?** se demande ironiquement aux hommes désignés d'office pour une mission périlleuse (M) [l'expression signifie à peu près en flamand : heureux de servir, — réponse d'usage à certaines questions des chefs].

gilet, *dans l'expression ironique :* « si tu en attrapais un pareil dans la poche de ton gilet, tu pourrais réparer ta doublure » : se dit en parlant d'un gros obus qui éclate (M).

gros noir, **gros castar**, gros obus (M).

J

avoir un petit **jardin** sur le ventre, être tué (M).

jas, f., jaquette du soldat (*Notre Belgique*, 15 juin 1918).

***jasse**, m., soldat belge (équivalent de notre « poilu » ; le mot avait, avant la guerre, une valeur péjorative qu'il a perdue ; G, M, *Notre Belgique*, loc. cit.) [du flamand *jas*, qui se prononce *yass;* cf. aussi, dans le canton de Berne, le jeu de cartes du *jas*, dans lequel le *jas* désigne un valet].

L

lance-patates, lance-bombes (M).

M

meilleur ami, fusil (M).

mitrailleuse, f., grand bavard (M).

motje, abri de tranchée, « cagna » (G) [mot flamand].

N

n'éclate pas, lance-bombes (M) [le non éclatement se produisait souvent au début de la guerre].

O

ontploff! *interj.*, va-t'en au diable! (M) [mot flamand].

être à l'**ordonnance**, être zélé (M).

P

***pakker**, arrêter, « ramasser », envoyer à la « boîte » (M, *Notre Belgique*, loc. cit.) [du flamand].

pak-ze-Max, gendarme (M) [du flamand : proprement « arrête les Max », c.-à-d. les soldats].

passerelle, chevron (M).

périscope, officier portant monocle (M).

pilule, m., infirmier [c.-à-d. qui porte les pilules].

***piotte**, m., fantassin belge (G, *Notre Belgique*, loc. cit.) [même racine que « pion » = piéton].

piotte-pakker, gendarme (M, *Notre Belgique*, loc. cit.) [composé à la flamande, « arrête-soldat », avec *piotte* et un verbe flamand; voy. ci-dessus].

piquer, voler, dérober (G, M) [cf. *stekker*].

plata, viande de conserve (G) [Plata].

***plekpot**, soldat malpropre (M) [du flamand : pot à graisse].

polyte, tireur d'élite allemand (G) [Hippolyte, prénom fréquent en Belgique].

prendre un poste, échouer [en parlant d'une tentative de l'ennemi] (M).

preneurs de sous-marins, cavaliers (M) [la cavalerie avait pris un sous-marin échoué].

***prime**, remplaçant [qui recevait jadis une prime de 1.800 francs] (M).

R

***rabat de col**, morceau de viande bouillie (G), mauvaise ration de viande (M); soldat négligent, mauvais clairon (M).

***rat de caserne**, sous-officier de carrière (M).

réclamer le poste : on demande ironiquement s'ils ont « réclamé le poste » aux soldats désignés d'office pour une mission périlleuse et qui grommellent (M).

récupérer, voler, dérober (M) [l'autorité militaire avait ordonné de récupérer les déchets et les métaux].

renfort, vermine (M).

se faire **repérer**, être tué (M).

S

sac : **sac à charbon**, gros obus exhalant une fumée noire (M); ***sac-à paille**, paillasse (M); — mettre la patrie en petits **sacs**, remplir des sacs de terre (M); **sac faderland**, sac de terre (M) [cf. *faderland*].

sauter sur son congé, être privé de sa permission (M).

faire **scofta**, voler, dérober (M).

service sac à paille, repos complet (M).

stekker, voler, dérober (M) [du flamand *stekken*, piquer].

stoufeur, vantard (M) [du flamand, ou de l'angl. *stuff*, qui a pris le sens argotique de « bourrer le crâne »].

T

teinture de piotte, teinture d'iode (G) [attraction homonymique, plus ou moins facétieuse, consécutive à une altération; dans nos contingents du Nord, on a dit : *teinture d'idiode* et *teinture d'idiote*].

tirer son plan, se débrouiller comme on peut (G); — **tirer sur la ficelle**, exécuter un tir d'artillerie (M) [par allusion au tire-feu du 75].

toubib, médecin (G) [de l'arabe, par l'intermédiaire des troupes françaises].

***tram**, lit de camp, paillasse [comparé ironiquement à un tramway] (M).

trois-mille-cinq-cents-marks, hommes des services de transport (M) [on disait ironiquement qu'ils étaient tellement à l'arrière que le Kaiser avait promis une prime de 3.500 marks à qui ramènerait l'un d'eux prisonnier].

tut-tut, hommes des compagnies de réhabilitation (G).

V

vieux paletots, auxiliaires du génie [qui ont gardé longtemps l'ancien uniforme] (M).

ABRÉVIATIONS PAR INITIALES

B. R. I., bataillons de réserve d'infanterie; *traduction plaisante :* bataillons de retraite immédiate (M).

P. P., gendarme [abrév. de *piotte-pokker*] (M).

T. S. F., télégraphie sans fil; *traduction plaisante :* travail sans fatigue (M).

V. D. G., volontaires de guerre; *traduction plaisante :* volontaires de gamelle (M).

II. — ARGOT ITALIEN

Sources. — Deux sources inédites. Les mots d'argot piémontais et une petite liste de mots italiens m'ont été fournis, en octobre 1917, par le jeune lieutenant d'alpins Carlo Couvert, de Suse (province de Turin), fils de mon ami regretté, le docteur Gustave Couvert : engagé volontaire, parti au début au front et blessé au Monte Nero (C). — Le professeur Angelo Giorgini, sous-lieutenant au dépôt de convalescence de Cotignola (province de Ravenne), a noté un certain nombre d'expressions parmi les blessés et malades de différentes régions, soignés dans sa formation sanitaire, de janvier à juin 1918 (G).

J'ai colligé également les principales études publiées sur l'argot de la guerre en Italie. Cette question n'a intéressé les chercheurs et le public italien qu'assez tard — beaucoup plus tard qu'en France — puisqu'il n'a rien paru à ce sujet avant 1917, soit deux ans environ après la déclaration de guerre. On trouve d'abord un très court lexique d'une vingtaine de mots, accompagné d'observations intéressantes, dans le remarquable ouvrage d'Agostino Gemelli (docteur en médecine, père jésuite et major à trois galons), *Il nostro Soldato* (pp. 188-191) : cet ouvrage, conçu dans un esprit scientifique très indépendant, a paru à Milan à la

fin de 1917 ; la majeure partie en avait été publiée en articles dans la revue *Vita e Pensiero*, au cours des mois précédents (source I). — L'écrivain bien connu Giuseppe Prezzolini a consacré, dans le journal bolonais *Il Resto del Carlino*, un article au *Gergo di Guerra* (4 juin 1918), où il expose des vues intéressantes et justes sur les argots ; les mots qu'il cite sont pour la plupart différents des précédents (P) [1]. — *Sempre avanti!* journal des soldats italiens en France (secteur postal 261), a publié, le 2 février 1919, une simple liste d'une trentaine de mots, empruntés presque tous aux deux précédentes. Il en demandait d'autres à ses lecteurs : j'ignore si son appel a été entendu, n'ayant pu me procurer les numéros suivants (S). — Enfin, la contribution la plus importante a été apportée par le professeur Ferrari, le sociologue bien connu, dans la *Rivista di Psicologia*, dont il est le directeur (XV, 1, numéro portant la date de janvier 1919, mais paru ultérieurement, pp. 68-73) : les *Cento voci di gergo italiano di guerra*, que l'auteur a réunies et commentées, sont en partie empruntées à ses devanciers, mais proviennent, pour un grand nombre d'entre elles, d'observations personnelles (F) [2].

Caractères généraux. — D'une façon générale, on doit constater que l'argot n'a pas tenu une place aussi importante, pendant la guerre, dans le langage du soldat italien que dans celui du soldat français [3]. Ainsi s'explique que la question n'ait attiré l'attention qu'assez tard en Italie. Pour être édifié sur ce point, il suffit de comparer la richesse des vocabulaires qui ont paru en France — j'ai réuni facilement plus de deux mille mots ou expressions dans mon *Argot de la Guerre*, et M. G. Esnault' en a recueilli plus encore — à la brièveté des listes publiées en

1. L'auteur m'a indiqué qu'il avait aussi été question de l'argot italien de la guerre dans l'*Astico*, mais sans pouvoir me donner de date, même approximative. On retrouvera les éléments de son article du *Resto del Carlino* dans son anthologie *Tutta la Guerra* (Florence, 1918).

2. Au moment de mettre sous presse, je reçois deux volumes d'un jeune linguiste autrichien, M. Leo Spitzer, dans lesquels on trouvera de nouveaux matériaux sur l'argot militaire italien : *Italienische Kriegsgefangenenbriefe*, Bonn, 1921, et *Die Umschreibungen des Begriffes « Hunger » im Italienischen*, Halle, 1921, (fasc. 68 des *Beihefte zur Zeitschrift fur romanische Philologie)*, d'après des documents de la censure militaire autrichienne.

3. C'est là un fait d'autant plus remarquable que l'Italie est la terre classique des argots : argots de malfaiteurs, de nomades, de professions ambulantes, etc...

Italie, dans lesquelles on retrouve en grande partie les même mots : M. Ferrari a pu à grand'peine atteindre la centaine et, même en y ajoutant les termes dialectaux, je n'ai pas doublé son chiffre. Il est donc certain que dans l'armée italienne l'argot a occupé une place beaucoup plus restreinte qu'en France, en Angleterre ou en Allemagne. Par contre, les différentes unités ayant conservé leur homogénéité régionale, au moins jusqu'à Caporetto (octobre 1917), il a pu se former ainsi une série d'argots dialectaux, greffés chacun sur le dialecte parlé dans tel ou tel corps : on en aura un exemple d'après les quelques exemples piémontais donnés ci-dessous.

Comme en Belgique, comme en France et en Allemagne, l'argot italien a gardé un certain nombre de termes de caserne usités avant la guerre : ceux dont l'antériorité a pu m'être attestée avec certitude sont précédés d'un astérisque. A signaler certains termes dialectaux (*fifa, fiozi...*), fort peu de l'argot des malfaiteurs (*sgnachè*), quelques emprunts au français, assimilés ou non (*corvé, marmitta,* etc...), fréquents surtout, comme de juste, en piémontais (*fil-fer, luis, marmitta...*), et plusieurs traductions ou adaptations d'expressions françaises (*bois de Bologne, imboscato...*). De rares emprunts à l'allemand (*fifaus, kaiser*). Les troupes coloniales étant très peu nombreuses dans l'armée italienne, on ne trouve pas de mots d'outre-mer, tout au plus quelques noms de pays ou d'indigènes (*ascari, beduino, Maroc*)[1]. — Les dérivés sont très nombreux, comme dans toutes les langues romanes. En revanche, les altérations et changements de finales, si nombreux en argot français, sont ici plutôt rares (*austrello, fifaus*), de même les attractions homonymiques plus ou moins facétieuses (*reobarbari, terribile*) ; l'abréviation est exceptionnelle (*riga*, pour *rigore*) ; l'onomatopée peu fréquente (*chichirichi, ta-pum*). — Métaphores très nombreuses, surtout abondantes et imagées, paraît-il, dans les corps méridionaux. Individus désignés d'après une qualité ou l'objet dont ils se servent (*calamaio* ; cf. suprà, *pilule*). Beaucoup d'adjectifs substantivés, comme en argot français. L'ironie, comportant à l'occasion le mépris du danger, est très fréquente (*ballerina, buffa, francobollo, pacco postale,* etc...) Mêmes péjoratifs, tant à l'égard de l'ordinaire (*benzina, maroc, suola*) que des embusqués ; mais à l'égard de ceux-ci, à part un terme très dur (*ammazza-feriti*), elle n'est pas méchante et s'exprime surtout en ter-

1. Il en a été autrement, sans aucun doute, dans le langage des corps italiens qui ont combattu dans les Balkans.

mes railleurs, délicats, voire poétiques *(ciclamini, filugelli, salesiani...)*. Les argots allemands et même français sont beaucoup plus durs. L'argot italien semble également ignorer les termes grossiers, si fréquents ailleurs, et a peu de ces termes macabres *(allievi cadaveri)* chers à l'allemand. Nombre d'expressions assez fines, voire recherchées, demandent une explication détaillée. Quelques créations par réunion d'initiales *(sipe)* et, toujours, des traductions plaisantes d'abréviations.

1° Lexique italien

A

aeroplani (I, F), **areoplani** (G, S, F), carabiniers [d'après leur large bicorne de grande tenue].

allievi cadaveri, élèves de l'Ecole militaire de Modène (F) [proprement : « élèves cadavres » — beaucoup étant morts de leurs blessures[1]].

ammazza-feriti, brancardiers (G) [proprement : « assomme-blessés »].

arrangiarsi, se débrouiller (F) [du français].

ascari, hommes de corvée (I, S, F) [de l'arabe *askar*, soldat mercenaire ; l'Italie a organisé des régiments d'*ascari*, en Erythrée, puis en Lybie].

Austrello, Autrichien (P, S, F) [altération d'*Austriaco*].

avanzare verso le cucine, reculer (F) [proprement : avancer vers les cuisines].

B

ballerina, bombe à percussion formant parachute [comparé à une jupe] (G, F) [proprement : danseuse].

bambino, projectile de gros calibre qui n'éclate pas (S); **bambina**, bombe à percussion formant parachute (P) [proprement : enfant; fillette].

barilotto, gros projectile (I, S, F) [proprement : gros baril].

baule, crétin (F) [proprement : malle; cf. argot franç. « ballot »].

***bè**, infanterie (G) [onomatopée, d'après les anciens sacs en peau de mouton].

beduino, soldat autrichien (C).

1. Telle est l'explication de M. Ferrari. Je me demande si « élèves cadavres » ne signifie pas plutôt « malades », comme en argot militaire français, et si cette appellation, appliquée à des élèves officiers par des soldats du front, n'a pas plutôt une valeur ironique.

benzina, vin (P ; terme d'origine romaine d'après l'auteur).

benzinaro, homme qui boit beaucoup de vin (P).

Bois de Bologne, Bologne (F) [du franç. « bois de Boulogne », avec jeu de mots : Bologne était réputée comme la résidence favorite des embusqués].

braccio destro, adjudant-major (F) [proprement : bras droit, du fr.].

briscole, projectiles de calibre moyen (F) [proprement : coups].

bronzino, médaille de bronze « al valore » (équivalent de notre Croix de Guerre) (G).

patire la **brutta**, souffrir la faim (G) [proprement : la méchante].

***buffa**, l'infanterie [c.-à-d. l'arme ridicule; terme de dérision, subst. verbal de *buffare*, faire le bouffon, mot plutôt archaïque] (G, S, F).

C

caffè, léger reproche (F) [proprement : café].

caffettiera, espèce de grenade à main (F) [proprement : cafetière].

calamaio, officier du commissariat (F) [proprement : encrier].

caldo, (journée) chaude, (endroit) où sévit le bombardement (I, S, F).

fare **camorra**, se faire la part du lion (F) [d'après la Camorra napolitaine].

canterina, mitrailleuse (G) [proprement : chanteuse].

cappella, conscrit (F) [semble l'abrégé du suivant; cf. *riga*.]

cappellone, *conscrit (C, F) ; — carabinier (F).

capra, mitrailleuse (C) [proprement : chèvre].

cara mamma [proprement : chère maman] ; se dit pour un larcin entre camarades, le volé n'ayant plus qu'à s'adresser à sa famille (F) [cf. *scrivere a casa; cara mamma* est le début de la lettre supposée].

carlino, tireur autrichien (G) [dér. de *Carlo*, depuis l'avènement de l'empereur Charles, sur le modèle de *cecchino;* mais le mot est resté localisé, l'italien ayant déjà *carlino* dans un autre sens].

casino, confusion, désordre (équivalent du « pagaye » de notre poilu) (S, F); *par extension*, bataille, combat (P, F ; sens plus récent).

cavalleria, poux (F) [même métaphore qu'en argot belge].

cecchino, tireur autrichien (G, I, S), *plus spécialement* tireur d'élite (F) ; fusil autrichien (C) [dér. de *Cecco*, diminutif de *Francesco*, — c.-à-d. soldat de François-Joseph].

chiacchierona, mitrailleuse (G) [proprement : grosse bavarde].

chicchirichì, bersagliere (G) [onomatopée du cri du coq, d'après les plumes de coq du chapeau].

cicchetto, léger reproche (F) [proprement : petite chique].

ciclamini, embusqués (I, S, F) [cyclamen].

cigni, soldats de bonne famille, bien vêtus et bien nourris, mais peu robustes (S, F) [cygne].

ciurla, **ciurlina**, café (I, S) [proprement : ivre; *formation ironique*].

coccodè, bersagliere (F) [onomatopée; cf. *chicchirichì*].

confetti, petits projectiles (F).

convalescenza, congé de convalescence (F).

***corvé**, corvée (I) [du français].

D

direttissimo, obus de gros calibre (I, S, F; d'abord seulement dans l'expression : *passa il direttissimo*) [proprement : (train) rapide].

F

fante prolungato (G), **fanteria prolungata** (F), grenadier, corps des grenadiers [proprement : fantassin prolongé].

fesso, trompé (P); **far fesso**. tromper (P), faire la bête (F); — **fesserie**, sottises (F) [proprement : fatigué; *origine méridionale*].

***fifa**, peur (F) [mot dialectal de la haute Italie]; — **fifaus**, abri (G, P, F) [de *fifa* et de l'allem. *haus*, d'après *blockhaus*]; — **fifenstrasse**, sentier à l'abri (F) [*fifa* et allem. *strasse*]; **fifone**, peureux (F).

filugelli, embusqués (I, S, F) [proprement : vers à soie].

fiozi, balles autrichiennes (I, S, F) [forme dialectale de *fiocchi*, flocons].

fischiarsi, se passer, se priver (G, P, S, F) [*fischiare*, siffler, a pris depuis longtemps un sens figuré dans le langage familier].

foglioni, balles autrichiennes (I, S, F) [proprement : grosses feuilles].

***francobollo**, sac du fantassin (C, G) [proprement : *timbre-poste*, — formation ironique, d'après le poids].

fronte, masc., front de l'armée [le mot vient du français dans cette acception; *fronte*, partie du visage, est fém. en italien; quelques puristes et le *Corriere della Sera* ont employé *fronte* (de l'armée) au fém.].

G

ghirba, panse, *par extension* vie (*salvare la ghirba, lasciarsi la ghirba*) (G, P, F) [proprement : outre].

giannizzero, (soldat) ordonnance (G, P, S, F) [proprement : janissaire].

giuggiole, petits projectiles (F) [proprement : jujube].

gobbo, soldat autrichien (C) [proprement : bossu, parce qu'il marche courbé pour éviter les balles].

I

imboscato, embusqué (F, etc.) [le mot a pris le sens figuré de l'argot militaire français dès le début de la guerre].

pallottola **intelligente**, balle qui blesse légèrement (S, F).

K

kaiser, chose sans valeur (F) ; *non me ne importa un kaiser*, je ne m'en soucie nullement (S) ; — *parola vergognosa* (P) [de l'allem.].

L

lancia-fregnaccie, lance-bombes (P ; terme romain d'après l'auteur) [proprement : lance-balafres].

lanterna, carabinier (F) [d'après la lanterne qu'il porte la nuit].

lasagne, galons (G) [proprement : sorte de pâte alimentaire rubannée].

mettersi in rapporto con la **lavandaja**, réclamer inutilement (G) [proprement : se mettre en rapport avec la blanchisseuse, — parce qu'il est inutile de réclamer auprès des blanchisseuses].

lavativo, bon à rien (S, F) [proprement : lavement].

lavorare, louer un supérieur en sa présence (F) [proprement : travailler].

M

far della **maffia**, se pavaner (F) [d'après la *Maffia* sicilienne, réputée orgueilleuse ; cf. *camorra*].

mafisc, non (S, F) [semble représenter *ma fischio*, celui-ci au sens argotique ; voy. *fischiarsi*] [1].

vedere il **mago**, rester en arrière (F) [proprement : voir le mage].

marcare male, aller mal (F) [du franç. « marquer mal », détourné de son sens].

1. Cf. l'expression citée par S : *E venuto da fumare? — Mafisc!* (Il est arrivé de quoi fumer? — Mais non!).

marmitta, gros obus (C, P) [de l'argot militaire franç.]; — **marmittone**, projectile de gros calibre (G, I, S, F).

girare la **matricola**, réprimander (F) [proprement : tourner le matricule].

motocicletta, et **m. della morte**, mitrailleuse (F).

Muc, Autrichien (P); **Mucchi**, Autrichiens *ou* Allemands (I, S, F) [de l'expression pop. *muc caprone*, têtu ; cf. *mucca*, vache].

N

naia, bureau du major, intendance (F) [semble une finale amputée du corps d'un mot du type *centinaia*].

il **nemico**, le supérieur (S, F) [proprement : l'ennemi].

O

ombrelline, projectiles de calibre moyen (F) [proprement : ombrelles].

omnibus, projectile de 305 (F).

P

pacchetto di medicazione, planton d'hôpital (F) [proprement : paquet de médication].

pacco postale, projectile d'artillerie (C) [proprement : colis postal] ; **pacco**, projectile de calibre moyen (F).

***pappino**, soldat du service de santé (C) [proprement : garçon d'hôpital].

***pastino**, caporal, sous-officier (C) [proprement : petit repas].

pernacchia, fusil-mitrailleur (G, P, S, F ; d'origine romaine) [terme dialectal signifiant « pet »].

pettegola, mitrailleuse (G) [proprement : bavarde].

piccione, bombe à ailettes (G) [proprement : pigeon].

pillola, balle (F) [proprement : pilule].

pipa, légère réprimande (F) [proprement : pipe].

pizzicare, blesser (F) [proprement : pincer].

porcello, projectile de gros calibre (F) [proprement : pourceau].

portacicche, gibernes (G) [proprement : porte-chiques].

prelevare, faire prisonnier (C).

R

reobarbari, carabiniers (I, S, F) [composition plaisante d'*aero*(*plano*) et de *barbari ;* cf. le premier mot, ci-dessus].

riga, prison de rigueur (G) [abréviation de *rigore*].

S

salesiani, embusqués (I, S, F) [parce que les Salésiens comptaient de nombreux embusqués].

saltare il buco, se passer, « se mettre la ceinture » (F) [proprement : sauter le trou] ; — **saltare il pasto**, dérober amicalement à un camarade (F) [proprement : sauter le repas].

sbattere la stecca (a qualsiasi), passer avant (quelqu'un), par ex. pour une permission (F) [proprement : jeter la baguette].

scalcinato, malade, en mauvais état, abîmé (P, S, F) [proprement : (mur) décrépi].

schizzetti, lance-bombes (I, S, F) [proprement : seringues].

scrivere a casa [proprement : écrire à la maison], se passer de, être privé de (G, P); **far scrivere a casa**, voler amicalement un camarade (F) [cf. *cara mamma*].

sgnaccare in prigione, mettre en prison (F) [*sgnachè*, écraser, en argot piémontais des malfaiteurs].

signorina, bombe à percussion formant parachute (P, S, F) [proprement : mademoiselle; cf. *ballerina*].

silurare, disgracier (équivalent de notre « limoger ») (G, F) [proprement : torpiller; a passé dans la langue courante].

sipe, une espèce de grenade (F) [d'après les initiales de la *Società Italiana* (di) *Prodotti Esplodenti*].

siringa, fusil (C) [proprement : seringue; *dans les corps piémontais*].

sospirante, aspirant (F) [proprement : soupirant, *attraction homonymique facétieuse*].

spazzola, faim, appétit (G) [proprement : brosse].

spazzolino, (soldat) ordonnance (P) [proprement : petite brosse].

strafare, chiper (F) [l'ital. a depuis longtemps *strafare*, faire du zèle, faire avec excès; mais il semble que le mot d'argot militaire ait son origine dans l'offensive autrichienne de 1916 que l'ennemi avait baptisée *Straf-expedition*, « expédition punitive », c.-à-d. pour châtier l'allié infidèle, F].

***suola**, viande de l'ordinaire (C) [proprement : semelle].

sventola, projectile de calibre moyen (F) [subst. verbal de *sventolare*, flotter, claquer au vent].

svirgola, canonnade (F).

svizzero, (soldat) ordonnance (G, S, F) [proprement : suisse, d'après la garde suisse du Vatican; cf. *giannizzero*].

T

***tagliare la corda**, fuir (F) [proprement : couper la corde, — la cause prise pour l'effet; s'appliquait à l'origine aux prisonniers ou aux animaux attachés].

ta-pum, fusillade de l'ennemi (F) [onomatopée].

taschino, officier (S), officier inférieur (F) [proprement : gousset, petite poche... par opposition à la grande].

*la **terribile**, la territoriale (G, F); *il **terribile**, le territorial (G) [jeu de mots analogue à « terrible torial » en argot militaire français].

timido, imbécile (F).

tirarla, faire un mauvais tir (F) [proprement : la tirer].

Tognitt, plur., *expression dialectale du Nord* (I, S, F), **Tognetti** (F), Autrichiens [diminutif d'*Antonio*, qui a pris divers sens péjoratifs dans les argots italiens].

torchiare, punir (C) [proprement : pressurer].

tradotta, fém., train de permissionnaires (G, création officielle dès le début de la guerre) [part. passé de *tradurre*, mener]; — projectile de gros calibre (F) [métaphore du précédent; cf. *direttissimo*].

V

essere fuori **uso**, être inapte (F) [proprement : être hors d'usage].

***vescicante**, sac du soldat (C) [proprement : vésicatoire].

violinare, louer un chef en sa présence (S, F) [proprement : jouer du violon].

marcare **visita**, aller à la visite, et, *par extension*, rester à jeun (F).

ABRÉVIATIONS PAR INITIALES

C. R. I., *Croce Reale Italiana;* trad. plaisante : *Corpo Reale Imboscati*, corps royal des embusqués (F).

P. A., *Parco Automobilistico;* trad. plaisante : *Pelle Assicurata*, peau (c.-à-d. vie) assurée (F).

T. A., *Treno Ausiliario;* trad. plaisante : *Trema Austria*, crains l'Autriche (F).

2° Lexique piémontais (C)

***baioc**, cuisinier militaire, « cuistot » [proprement : sou du pape, *d'où* : objet sans valeur].

***balin**, lit, couche (équivalent de l'ital. *giaciglio*).

***boita**, chambre obscure [d'un mot dialectal du haut Piémont signifiant « cabane », « masure »].

***ciapa-rat**, soldat de l'intendance ou des bureaux; embusqué [proprement : attrape-rat].

***fil-fer**, eau-de-vie [du français, qui a déjà ce sens en argot].

luïs, balle de fusil [proprement : Louis; l'assonance du mot aurait évoqué le sifflement?].

marmita, gros obus, « marmite » [de l'argot militaire franç.].

***maroc**, pain [de l'argot militaire franç.].

***rat**, soldat de l'intendance, des bureaux.

siringa, fusil [proprement : seringue].

***taié la corda**, fuir [cf. *tagliare la corda*].

Les mots *beduino, capra, cecchino, pacco postale, suola* sont également usités en piémontais — avec les différences phonétiques de rigueur — dans le même sens qu'en argot militaire italien (voy. ci-dessus). Dans presque toutes ces expressions, c'est le piémontais qui doit être l'emprunteur.

III. — ARGOT PORTUGAIS

Sources. — La liste qui suit m'a été communiquée en 1919 — à l'exception du mot *serrano*, relevé dans des journaux — par mon éminent ami, J. Leite de Vasconcelos, le linguiste portugais bien connu, qui a noté lui-même les expressions chez les soldats portugais au retour du front.

Caractères généraux. — L'armée portugaise, formée en grande majorité de contingents qui n'avaient fait aucun service militaire, ne paraît guère posséder d'anciens termes de caserne. On trouve naturellement diverses expressions populaires ; les influences dialectales apparaissent à peine. Par contre, comme on pouvait le prévoir, ces soldats, qui ont combattu en France, ont emprunté un certain nombre de termes aux troupes françaises et anglaises avec lesquelles ils étaient en contact : ces mots sont pris tels quels, comme *berta*, altérés comme forme *(arraite)* ou comme forme et comme sens *(camone)*, parfois assimilés *(trincheira)* ou traduits *(chouriça)*; l'emprunt peut donner lieu à des formes doubles, plus ou moins assimilées, suivant le milieu ou l'époque (cf. *arraite* et *raid, chouriça* et *salsicha*, *trincha* et *trincheira)*. — On rencontre quelques abréviations *(artilho)* et des suffixes déformateurs comme dans les argots français et les argots de malfaiteurs italiens *(engenhoca)*. Métaphores assez variées ; on en retrouve une de l'italien, ignorée par le français et l'anglais

(cantadeira, mitrailleuse, it. *canterina) :* elle est spontanée des deux côtés et témoigne d'une certaine analogie de mentalité qui se manifeste par ailleurs ; beaucoup de noms d'animaux (*calcarés*, *cabra*, *porco*). Mêmes formations ironiques que précédemment, spécialement à l'égard des embusqués *(anichado*, *cachapim*, *museu).* Onomatopées très rares *(tarata).*

A

alicates, signaleurs [proprement : pinces, — parce qu'ils portaient des pinces pour raccommoder les fils téléphoniques].

almocreve das pîtas, le Bulletin des renseignements et opérations [*pîta*, mot pop. ayant le sens argotique de « canard », journal].

anichado, embusqué [proprement : niché; cf. *nicho*].

arraite, attaque par surprise; prise faite à l'ennemi; vol [de l'angl. *raid;* voy. ce mot].

artilhos, officiers d'artillerie de liaison dans un bataillon d'infanterie [abréviation d'*artilheiro*].

B

barris de almude, grenades de gros calibre [proprement : grande mesure de grains].

berta, canon allemand de gros calibre [de l'argot franç.].

C

cabra, havresac [proprement : chèvre].

cachapim, soldat des bureaux, de l'intendance; embusqué.

caco, éclat de grenade ou d'obus [proprement : cosse, pelure]; — **caqueirada**, grande quantité d'éclats projetés par l'éclatement d'un projectile [dér. du précédent].

calcarés, mitrailleuse (chez les soldats de la brigade du Minho) [nom dialectal de la caille].

Camone, Anglais [de l'angl. *come on*, viens, — expression dont se servaient les Anglais pour appeler un Portugais].

cantadeira, mitrailleuse [proprement : chanteuse].

cavar, se cacher dans les caves pour éviter le bombardement; *par ext.*, s'enfuir [du franç. cave]; — **cavanço**, fuite désordonnée [dér. de *cavar*].

chouriça, ballon observateur, « saucisse » [proprement : saucisse, — d'après le français; cf. *salsicha*].

copa de meio litro, projectile d'obusier de 55 [proprement : coupe d'un demi-litre].

cortar prego, avoir peur, reculer.

costureira, mitrailleuse lourde [proprement : machine à coudre].

E

engenhóca, soldat du génie [altération d'*engenheiro*].

F

frete (dans l'artillerie), nombre, série de tirs (par ex. *fazer um frete de 20 tiros*).

G

garrafa de litro, projectile allemand de 77 [proprement : carafe d'un litre; cf. *copa de meio litro*].

estar com **gosma**, faire le malade [proprement : être avec la glande, avoir mal aux glandes, — mal de peu d'importance].

grandela, magasin principal du village, où on vendait un peu de tout [d'après les magasins *Grandela* de Lisbonne, les plus importants de la ville].

L

lanzudo, soldat portugais (équivalent de notre « poilu », mais qui ne s'est pas généralisé) [proprement : lancier].

luisa, mitrailleuse légère [de la fabrique anglaise *Lewis*].

M

malta, soldat du front [dans le langage de ceux de l'arrière].

menino, mortier de calibre moyen [proprement : petit garçon].

mobilia, ustensiles et effets que le soldat porte sur son dos [proprement : meubles].

museu, le commandement du bataillon (dans le langage de la tranchée) [proprement : musée].

N

nicho, bureau, emploi de tout repos [proprement : niche].

O

ordenança, grenade [proprement : ordonnance].

P

palmipedes, officiers des quartiers généraux [parce que leurs cols étaient ornés de palmes].

porco, gros mortier.

R

raid, attaque par surprise. Le terme a généralement la forme *arraite*. Voy. ce mot.

rascada, difficulté [du verbe *rascar*, gratter].

recoca, repos, lieu de repos à l'arrière, situation sans danger (*ir para a recoca*, aller au repos).

ridiculos, bulletin des quartiers généraux [d'après un journal satirique de Lisbonne, *Ridiculos*].

S

salsicha, ballon observateur, « saucisse » [d'après le franç.; cf. *chouriça*].

serrano, soldat portugais (équivalent de « poilu »; semble avoir été assez localisé; cf. *lanzudo*, *taráta*) [proprement : habitant de la montagne (*serra*), parce qu'on avait envoyé en France beaucoup de Portugais des montagnes, qu'on jugeait plus à même de supporter le climat].

sinaléfas, officiers signaleurs.

T

***taráta**, soldat portugais [onomatopée, d'après la sonnerie du clairon].

dar *ou* pregar una **teoria**, réprimander (un soldat ou un gradé).

terra de ninguem, espace libre entre les tranchées adverses (équivalent de l'argot franç. « bled », « billard ») [traduit de l'angl. *no man's land*].

tora, tranche de bœuf ou autre viande, qu'on donnait comme ration aux soldats avec la soupe [forme dialectale signifiant « vache stérile »].

tralha, équipement du soldat [proprement : costume].

trincha, **trincheira**, tranchée [du franç.].

ABRÉVIATIONS PAR INITIALES

C. E. P., vin.

Albert Dauzat.

VARIÉTÉS

La source de L'ANGE ET L'ENFANT, de REBOUL.

Dans la notice dédiée à Jean Reboul par la *Grande Encyclopédie*, tome XXVIII [1], qui, bien que non signée, émane de quelqu'un de compétent, on lit, à la page 211, ce passage :

« Ses débuts vraiment littéraires datent de 1828 où, dans « la *Quotidienne*, parut sa belle élégie *l'Ange et l'Enfant*, « qui est restée sa pièce la plus célèbre, et dont l'idée était « empruntée à Grillparzer, le poète autrichien, à moins « que celui-ci ne l'ait empruntée au poète français. »

Laissant pour la suite de ce travail la rectification de la grossière insinuation finale, nous nous contenterons d'observer que l'auteur anonyme, qui cite, à la *Bibliographie* de cet article, la *Notice* du futur archevêque-cardinal de Montpellier sur Jean Reboul, insérée en 1865 en tête des *Dernières Poésies* de celui-ci, ne l'avait sans doute point lue, car, sinon, il y eût trouvé le passage suivant de M. de Cabrières, page XXVIII :

« Dans l'intimité du jeune boulanger, quelques amis, dé« voués au culte des lettres, avaient d'abord deviné et « encouragé son talent... Frappés du ton hardi des *Chan« sons* de leur joyeux commensal, surpris des accents fiers « et généreux que Reboul savait mêler à ses plus gais « refrains, ils l'encouragèrent à composer des pièces plus « en harmonie avec la pente sérieuse de son caractère, avec « les habitudes chrétiennes de son esprit. C'est de leur con« seil que naquit cette élégie célèbre de *l'Ange et l'En« fant*, « louée par toutes les mères », et qui, la première, « a commencé la grande renommée de Reboul. Insérée « d'abord dans un journal de Nimes, par une bienveillante « indiscrétion du vicomte de Brettes, elle parut dans la

1. Paru en fin 1900 : cf. *Bibliographie de la France* du 8 décembre 1900, sous le chiffre 12483.

« *Quotidienne* en 1828[1] et y fut saluée par d'unanimes « applaudissements. »

Antérieurement à ce garant si digne de respect, pour avoir joui de l'amitié personnelle de Reboul et avoir été désigné par lui pour être son exécuteur testamentaire, il ne semble pas que personne ait affirmé la parution de *l'Ange et l'Enfant*, pour la première fois, ailleurs que dans la *Quotidienne*. Le meilleur connaisseur de Reboul et de son œuvre, le Nimois Jules Canonge, auteur de la *Préface*, qu'il signa : *A****, de l'édition de 1842 des *Poésies par Jean Reboul de Nîmes*, préface dont le texte fut revu par Reboul, écrivait, page XIII :

« En 1828, la *Quotidienne* publia et divers journaux répé- « tèrent *l'Ange et l'Enfant* avec d'unanimes éloges. Nul « chant de Reboul n'a trouvé autant d'admirateurs ; la « peinture, la musique et la sculpture se sont inspirées à « l'envi de cette composition d'un sentiment si religieux et « si pur que l'on croit voir, à travers la transparence de « la pensée et des vers, la rayonnante et douce figure de « l'Ange planant avec amour sur le berceau de l'enfant. « M. de Lamartine, étonné, applaudit par une *Harmonie* « et chanta le *Génie dans l'Obscurité*. Reboul répondit, et « ce fut entre les deux poètes un noble échange, une joute « courtoise dignement soutenue. Dans quelques-unes de ces « lignes qui jettent la gloire sur un nom, M. de Chateau- « briand s'est plu à mettre en lumière celui du poète-bou- « langer. »

Cependant, le même Jules Canonge, à douze années de distance et écrivant la nécrologie de Jean Reboul, devait compléter en ces termes ces données sommaires. C'est au numéro 44, du samedi 30 juillet 1864, de la *Semaine des Familles* d'Alfred Nettement que se trouve sa précieuse confession :

« Ce fut pourtant par des compositions du genre badin, « chantées ou lues dans un cercle de joyeux vivants, que, « dès l'année 1820, se manifesta l'éveil de ses facultés poé- « tiques. Comme contraste avec la gravité qui devint, plus « tard, le caractère de son talent, ces productions, chansons « ou satires, sont d'un intérêt piquant à connaître : en lisant « ces vers où la verve comique abonde et que devaient sui-

1. Cette erreur, par tous et partout répétée, était déjà dans l'*Eloge funèbre* de Reboul, par M. de Cabrières (Nimes, Bedot, 1864; deux. éd., *ibid.*, Gervais-Bedot, 1884), où, p. 11, est évoquée l'« année 1828 qui vit naître sa gloire par la publication de *l'Ange et l'Enfant* ».

« vre des chants d'un ton si différent, on se prend d'abord « à réfléchir sur l'incertitude de nos destinées ; puis on se « rassure, en voyant combien le poëte a grandi par les « afflictions ; on accepte avec courage ces vicissitudes à tra- « vers lesquelles l'homme se développe et s'élève aux confins « des grandeurs célestes ; on adore cette loi providentielle « qui, préservant notre âme de l'engourdissement où l'appe- « santissait la continuité des mêmes impressions, la tient « secouée par des chocs divers et la pousse, toujours en « éveil, vers le but divin de la destinée humaine... »

Jules Canonge explique ensuite comment la mort de sa première femme — Marie-Madeleine Michel, née le 4 vendémiaire an IV [1], qu'il avait épousée le 21 novembre 1819 et qui mourut, d'une maladie de langueur, le 25 janvier 1820 — amena, grâce aux sages conseils du poète Roman, qui vivait alors à Nimes, la transformation de son talent, et comment, « purifiée par le feu divin, comme les lèvres d'Isaïe », sa bouche, désormais, ne s'ouvrira plus « que pour instruire la terre et glorifier le ciel ». Puis il continue :

« L'auteur de la *Belle-Fermière*, Mme Périé-Candeille, « vint, quelques années plus tard, s'établir à Nimes ; sa « bonne grâce lui rallia tous les amis des belles-lettres ; son « salon devint pour Jean Reboul un foyer de bienveillance, « une école de goût, un centre de relations distinguées. Là « fut lue, dans toute sa nouveauté, cette ravissante élégie « que devait répéter le cœur de toutes les mères. Communi- « qué par Mme Périé-Candeille à son ami Charles Nodier, « *l'Ange et l'Enfant* fut transmis par lui à la *Quotidienne*, « qui le publia. Nul chant peut-être, à notre époque, n'a « été accueilli par un enthousiasme aussi généralement « senti ; il en est peu dont se soient aussi souvent et aussi « heureusement inspirées la musique, la peinture et sa noble « sœur la sculpture. Frappée du contraste entre le carac- « tère de l'œuvre et la position sociale de l'auteur, la « curiosité publique s'émut ; elle se prit à s'enquérir ; cette « investigation, qui, pour tant d'autres, eût été redoutable, « fut pour Jean Reboul une bonne fortune de plus ; mise « en lumière, sa vie modeste et pure acquit à l'homme les « sympathies conquises par le poëte ; tel est le privilège, « telle est aussi la récompense du bien : il grandit à être « contemplé en plein soleil. Quelques esprits superficiels ne

1. Elle était donc de quelques mois plus âgée que son mari, né le 2 pluviôse an IV, à six heures du matin — soit le 22 janvier 1796 — de Claude Reboul, serrurier, et Gabrielle Tibaut, domiciliés à Nimes, place de la Salamandre.

« virent en Jean Reboul qu'un boulanger qui faisait des « vers ; ce qu'il fallait y voir, ce que prouva la suite de « ses œuvres, c'était un poëte qui faisait du pain... »

On nous dispensera de revenir sur une série de confusions que nous avons réduites à leur vérité chronologique en 1913, dans un travail de la *Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht*, où, aux pages 403-439, est établie documentairement la vérité de toutes ces histoires. Désormais, il est bien établi que la première publication de *l'Ange et l'Enfant* est due au vicomte de Brettes, directeur de l'Enregistrement et des Domaines dans le département du Gard jusqu'en 1830 [1], et que cette publication eut lieu au numéro 24 de la *Quotidienne*, correspondant au samedi 24 janvier 1829. Dans sa lettre d'envoi datée de Nimes, 16 juin *(sic)* 1829, et signée, par un autre erratum du journal : *Vicomte de Britty*, on lit ceci :

« *Au Rédacteur.* Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer « une élégie d'autant plus remarquable qu'elle est l'œuvre « d'un boulanger de cette ville, dont la bonne conduite poli- « tique et privée égalent le talent poétique. Agréez, Mon- « sieur, l'hommage de la considération que votre journal « depuis long-temps m'inspire... »

La pièce, simplement intitulée : *Elégie à une Mère*, est signée : « *Par* LEBOUC, *de Nîmes.* » Mais il n'est point du tout exact que sa septième strophe — elle n'en comprend, dans cette première version, que huit — soit ainsi, selon que le prétendait M. de Cabrières en 1865, libellée :

Que tout soit calme en ta demeure,
Que rien n'en change l'appareil,
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que ton premier sommeil,

puisque, de l'exemplaire de la *Nationale*, nous avons transcrit le vrai texte, qui est :

Que tout soit calme en ta demeure,
Que rien n'en change l'appareil,
Qu'on regarde ta dernière heure,
Ainsi que ton premier soleil.

1. Epoque où le gouvernement de Juillet l'envoya prendre l'air de Rodez, d'où, le 7 mars 1831, il écrit à Reboul au sujet de son ode : *L'Aumône*, vante son « talent modeste et rare, isolé d'ornement superflu » et lui rappelle qu'il fut « l'un de ses admirateurs à Nismes ».

L'erreur commise touchant le patronymique du poète n'allait, d'ailleurs, pas tarder à être rectifiée. Le lundi 9 février 1829, le journal de Laurentie imprimait, en effet, en feuilleton de son numéro 40, l'avis suivant :

« Nos lecteurs se souviennent de la touchante élégie qui « nous a été adressée de Nîmes et que nous avons publiée « avec le sentiment d'étonnement et d'intérêt que devaient « inspirer le nom de l'auteur et sa profession. Ce poète, « bien autrement inspiré que maître Adam, et d'une pureté « de talent bien autrement remarquable, n'a pu souffrir « quelques fautes de copiste qui se sont glissées dans la « publication que nous avons faite de sa petite pièce, et il « nous écrit une lettre que nous nous empressons d'accueil- « lir, avec une copie exacte de ses vers ingénieux. Seule- « ment nous nous permettrons de lui faire remarquer que « l'addition de la dernière strophe dépare, à notre avis, un « morceau si tendrement terminé par le vers : *Pauvre mère,* « *ton fils est mort !* Sous ce rapport, nous nous en tiendrons « à notre première édition et nous désirons que l'amour- « propre du poète ait le courage de nous sacrifier quatre « vers inutiles et dont le rythme même n'est pas en harmo- « nie avec l'ensemble de la pièce...

« Nîmes, le 30 janvier 1829.

« A Monsieur le Rédacteur de *La Quotidienne*,

« Je viens de lire, avec surprise, dans le feuilleton de « *La Quotidienne* du 24, une élégie dont je suis l'auteur, « envoyée par une personne qui m'est absolument incon- « nue, et qui a merveilleusement défiguré mon nom et mes « vers. Comme je tiens à ce que ceux-ci, lorsque quelqu'un, « à mon insu, a la bonté de les rendre publics, paraissent « du moins tels que je les ai faits, et que je ne voudrais « pas, pour tout au monde, m'appeler *Lebouc*, je vous sup- « plie, Monsieur, d'avoir la complaisance d'insérer dans « un de vos numéros la pièce en question, telle qu'elle est « sortie de ma plume, avec mon véritable nom.

« Je suis, Monsieur, etc...

« Jean Reboul [1]. »

1. Suit, dans *La Quotidienne*, le texte de *l'Ange et l'Enfant* tel que le donneront les *Poésies* de 1836, en neuf strophes. Il ne sera plus question de Reboul dans l'organe légitimiste jusqu'au numéro 326, du 22 novembre 1829, où sera publiée la pièce : *L'Arabe et son Coursier*, avec quelques lignes de louange pour Reboul.

Quelle était donc cette strophe finale — M. de Brettes ayant omis d'envoyer aussi la quatrième :

La crainte est de toutes les fêtes...

— qui motivait le refus de la feuille des purs ? Ouvrons la 435e livraison des *Annales de la Littérature et des Arts*, correspondant à la deuxième semaine de février 1829, et au tome XXXIV et dernier de ce périodique qu'a décrit M. Ch.-M. Desgranges[1], nous y trouverons, pages 163-165, la réponse à cette question, et de la propre plume de Mme Périé-Candeille, collaboratrice assidue du recueil. Dans une lettre, datée de Nimes, 22 janvier 1829, la femme du Conservateur du Musée Marie-Thérèse — ainsi s'appelait alors la Maison Carrée ! — et Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, écrivait ce qui suit :

« On a beaucoup parlé du menuisier de Nevers, de *maître* « *Adam*, dont la fameuse chanson bachique a subi tant de « corrections, avant que de prendre place dans un recueil « célèbre. De nos jours, un cordonnier de Paris, *maître* « *François*, s'est distingué par la composition d'une tragé- « die dans laquelle nombre de beautés véritables rachetoient, « dit-on, l'irrégularité du plan, et autres moindres vices « de facture qui en empêchèrent la représentation. C'est « aujourd'hui le tour du *noble* boulanger de Nîmes : noble « de caractère, si jamais il en fut ; doué d'une de ces phy- « sionomies qui promettent à la fois de l'esprit et de « l'âme, il seroit difficile d'imaginer une belle action dont « *Jean Reboul* ne se sentît capable, ni aucune délicatesse « d'esprit étrangère à ce tact si prompt qui lui tient lieu « de *code de politesse*. Jean Reboul ne cherche ni ne fuit le « monde, où il porte, quand il lui plaît, sa naïveté piquante « et son maintien décent ; mais il préfère la retraite, plus « convenable, dit-il, à ses goûts et à son état, auquel il « tient *par respect pour le dernier vœu de sa mère*, et aussi « par amour d'une indépendance modeste, à ses yeux le « premier des biens. La modestie de cet homme estimable « est, en effet, si réelle, que rien ne l'embarrasse autant et

1. *Le Romantisme et la Critique. La Presse littéraire sous la Restauration, 1815-1830* (Paris, *Mercure de France*, 1907). Il est tout à fait exact, comme l'insinuait l'auteur, page 117, que *Le Vieil Amateur* y représentait Ch. Nodier. C'est à lui qu'est adressée la première des *Lettres sur Nîmes*, de Mme Périé-Candeille, insérée au tome XXVIII, 353e livraison, année 1827, des *Annales de la Littérature et des Arts*. Arrivée à Nimes en avril 1827, elle en partit en décembre 1833 pour Paris, où elle mourut le 8 février 1834.

« ne le rend plus malheureux que *les louanges en face*, si « intrépidement soutenues par la prétention et la médio- « crité... Il affirme, il soutient qu'il n'a reçu d'instruction « littéraire que celle qu'il a prise au hasard dans les biblio- « thèques, grandes et petites, autour desquelles sa gentil- « lesse permettoit qu'on le laissât rôder dans son enfance, « et qu'ensuite la lecture de Boileau, de Racine, des ora- « teurs sacrés, et des belles odes de nos jeunes poëtes, a « complété *ses études classiques*. Simple, franc, élevé, sensi- « ble, tel est son caractère, que l'on retrouve dans cette « courte élégie, la meilleure encore, ce nous semble, des dif- « férentes pièces de vers précédemment dérobées à l'indo- « lence de son ambition et à la crainte de ne jamais atteindre les modèles qu'il idolâtre. »

Cette fois, la « courte élégie » apparaissait avec son titre : *L'Ange et l'Enfant*. La strophe 7 était ainsi donnée :

Que personne dans ta demeure
N'obscurcisse ses vêtemens ;
Qu'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers momens.

Quant à la strophe 10, rejetée par la *Quotidienne*, elle y figurait en ces termes :

Que des pleurs mouillent tes paupières,
Je ne blâme point ta douleur ;
Gémir, même sur le bonheur,
Est du nombre de nos misères!

La publication, en 1875, au tome VII des *Comptes rendus de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais* (Alais, 1876, pp. 39-42) du fac-similé du brouillon original de cette pièce célèbre par Gratien Charvet, fixera le curieux sur les diverses modifications apportées par Reboul et il pourra comparer ce texte à celui qu'en redonnera, en 1892, dans la *Revue du Midi* d'août, pages 85-100, l'abbé F. Chapot d'après le manuscrit qu'il tenait du peintre nimois Doze. Mais, parmi les louanges que Mme Périé-Candeille adressait au boulanger merveilleux, il en est une qu'il importe de relever, parce que nous nous sommes accoutumés à n'apercevoir la formation littéraire de Jean Reboul qu'à travers la simplification géniale de Dumas père : *la Bible et Corneille*. C'est celle qui a trait à l'application laborieuse et à la fréquentation de nombreuses bibliothèques par notre poète. Entre autres curieux témoignages à ce sujet, nous citerons ici celui du Genevois, protestant orthodoxe, J. Petit-Senn,

qui eut la bonne fortune de vivre quelques mois, dans l'hiver de 1837, à Nimes, dans l'intimité de Reboul alors à l'apogée de son triomphe. Ce témoignage, recueilli par Adrien Peladan père au numéro du dimanche 31 août 1873 de son journal hebdomadaire nimois *Le Châtiment*, page 90, se rapporte à la première visite faite par Petit-Senn à Reboul, en novembre 1837 :

« Je trouvai le poète dans sa boutique ; il m'attendait « vêtu de noir des pieds à la tête [1] ; il me conduisit de suite « dans sa chambre, située au-dessus de son four, et pour y « arriver, je dus traverser un vaste grenier, où s'élevaient « d'énormes tas de blé autour desquels se dessinaient de « petits sentiers conduisant au seuil de la chambre simple « et proprette de Reboul ; son lit était effectivement entouré « de rideaux blancs ; un grand bureau ouvert étalait aux « regards plusieurs livres ; et, comme il a été impossible à « l'auteur des *Trois Mousquetaires* de ne pas donner au « moins un ou deux crocs en jambe à la vérité dans le récit « de ses *Impressions* de voyage, je vis qu'il avait beaucoup « simplifié la bibliothèque du poète en ne la composant que « des œuvres de Corneille et de la Bible. Non seulement il « avait sur son bureau divers ouvrages de nos auteurs mo- « dernes, mais encore il parlait avec une parfaite connais- « sance de la littérature contemporaine...

« Il me rendait mes visites [2], et je le vois encore arriver « chez moi, son manteau couvrant presque en entier son « visage dont on n'apercevait plus que les yeux : il avait « l'air d'un vrai conspirateur, aussi lui avais-je donné le « nom de *Procida*. Assis près de mon feu de bois d'olivier, « il me récitait admirablement en espagnol les *Romanceros* « dont Corneille avait tiré le *Cid*, me faisait remarquer les « passages presque traduits mot à mot par l'illustre tragi- « que français... »

Or, parmi les nombreuses lectures de Jean Reboul, nulle ne l'avait passionné davantage que celle des périodiques romantiques que contenait la bibliothèque de l'amie de Hugo et de Nodier, dont les vers et les proses émaillent les 442 livraisons des *Annales de la Littérature et des Arts*. Précisément, en cette année 1828, qui est celle de la compo-

1. Reboul venait de perdre une de ses sœurs.

2. L'écrivain et poète suisse logeait au premier étage de la maison de M. d'Albon de Cuny, rue Auguste, en face la *Maison Carrée*. Il est intéressant de noter que l'exactitude matérielle de la description de la chambre de Reboul par Dumas père est attestée également par l'abbé L. Sibour, ami de Reboul, dans *La Quotidienne* du 1er novembre 1836.

sition de *l'Ange et l'Enfant*, de Labouïsse-Rochefort, le « poète de l'hymen », y donnait (t. XXXI, pp. 4-13, 37-43, 68-76) une longue discussion des *Annales Romantiques, recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine*, dont Hugo, d'ailleurs, faisait tous les frais. On sait combien la province s'intéressait alors aux fruits de la Muse du chantre des *Nouvelles Odes* (Paris, 1824), si dévotieusement exaltées par G. de P*** au tome XV (1824) des *Annales de la Littérature et des Arts*, et où, datée d'octobre 1823, se lisait l'ode : *A l'Ombre d'un Enfant*, contenant ces vers :

Oh ! dans ce monde auguste où rien n'est éphémère,
Dans ces flots de bonheur que ne trouble aucun fiel,
Enfant ! loin du sourire et des pleurs de ta mère,
N'es-tu pas orphelin au ciel[1]?

Mais, si les *Annales Romantiques*, dans leurs douze volumes, de 1823 à 1836[2], constituent l'*anthologie* indispensable alors à tout rimeur qui se respecte, pourquoi n'avoir jamais songé à mentionner qu'au volume pour 1825, il s'y trouve, pages 60-61, signée : *Feu Ch. Loyson* et non datée, une pièce intitulée : *L'Enfant heureux. Elégie traduite de l'allemand de M. Grillpattzer (sic)* ? Et, détail plus curieux, ce volume n'est-il pas illustré, au frontispice, d'une très belle vignette, dessinée par Devéria et gravée par Fauchery, qui représente une mère assise près d'un berceau où sommeille un enfant, cependant que la Mort, à l'arrière-plan, le menace de sa faulx ! Comme si l'allégorie n'eût pas suffi, ces vers — qui sont empruntés à *La Mort*, de Mme Amable Tastu —

1. Ed. Hetzel (1880), *Poésie*, I, 389. Voir aussi pp,. 523-532, la longue ballade de juillet 1824 — insérée en 1826 dans les *Odes et Ballades : La Fée et la Péri*, sur la fin :

Et l'enfant hésitait, et déjà moins rebelle, etc...

D'autre part, il ne sera pas superflu de noter qu'au tome XX des *Annales de la Littérature et des Arts*, 253e livraison, E. Géraud, à l'article : *De quelques élégies et de quelques ballades allemandes*, donnait, pp. 259-261, une traduction assez exacte du *Roi des Aulnes*, de Gœthe, déjà imité naguère par Latouche. Or, dans la *Gazette de France* du samedi 21 novembre 1835, un feuilleton d'E. Legouvé dit que *l'Ange et l'Enfant* est « presque le même sujet... que le *Roi des Aulnes*, de Gœthe, mais avec une sensibilité bien plus vraie, une grâce bien plus naïve et surtout un sentiment religieux qui donne bien autrement de profondeur à l'œuvre ». Le *Roi des Aulnes* avait, d'ailleurs, été traduit aussi par Mme E. Panckoucke, en 1825, et le *Moniteur* du 22 mars 1835, page 418, renverra expressément à cette page de son volume comme étant la plus belle.

2. Cf. une description sommaire au *Manuel* de G. Vicaire, I, (1894), col. 78-72.

précisaient le sens du dessin, destiné à illustrer l'imitation de Loyson :

Quand, de la Vie essayant le voyage,
L'enfant sourit à son naissant destin,
La Mort est là ; comme un léger nuage,
Elle apparaît à l'horizon lointain...

En vérité, ç'avait été en l'année 1819 et au tome II du *Lycée Français, ou Mélange de Littérature et de Critique* [1], pages 51-52, qu'avaient paru l'original allemand et son imitation française, sans autre préambule de Ch. Loyson, qui s'était contenté de signer de son nom :

L'Enfant heureux

Elégie imitée de l'allemand de M. Grillpatzer (sic).

Un ange aux plumes argentées,
Au chevet d'un berceau qu'ombrageaient à demi
Les ailes dans les airs mollement agitées,
Planait d'un vol léger sur l'enfant endormi.
L'immortel incliné vers la douce figure,
Où brillait un sourire et d'amour et de paix,
Comme au miroir d'une onde pure,
Croyait voir son image et contempler ses traits.
De cette illusion entretenant l'ivresse,
Vers la couche tranquille il approche, il se baisse.
Oh! combien ce sommeil lui paraît gracieux!
Le pur souffle échappé de ces lèvres de rose
Respire le calme des cieux ;
Sur ce front argenté l'innocence repose,
Et son éclat céleste, en cercle radieux,
Semble briller autour de ces boucles flottantes
Dont l'or, en ondoyans replis,
Voile deux mains éblouissantes
Jointes paisiblement sur un beau sein de lis.
L'immortel souriait, à cette aimable image.
Soudain son front pensif s'est voilé d'un nuage ;
Il détourne les yeux et pousse un long soupir.
Déjà, dans les jours à venir,
Il avait entrevu l'orage

1. *Par une Société de Gens de Lettres. — Dulces ante omnia Musae.* Paris, Bechet aîné, libraire, quai des Augustins, nº 57. L'annonce du *Lycée Français* — *le Globe* de 1819 — est dans la *Bibliographie de la France* du samedi 26 juin 1819. L'imitation de Grillparzer est dans le second cahier du t. II, qui parut à la fin d'octobre 1819 : cf. la *Bibliographie de la France* du samedi 23 octobre 1819.

Qui fait ployer le chêne et brise l'humble fleur.
Il entendait siffler la flèche du malheur,
La flèche au vol mortel, qu'inutile défense,
N'écartent la justice, hélas ! ni l'innocence.
Ces yeux clos doucement allaient s'ouvrir aux pleurs;
Ce sein paisible et pur qu'à peine
Agite en s'exhalant une légère haleine,
Devait être brisé sous le poids des douleurs !
L'esprit céleste, ému d'une sainte tristesse,
Consulte, l'œil aux cieux, l'éternelle sagesse;
Le Tout-Puissant fait signe, et d'un facile effort,
Soulevant dans ses bras l'innocent qui sommeille :
Il presse sa paupière et sa lèvre vermeille ;
« Sois heureux », lui dit-il ; et l'enfant était mort.

On eût pu attendre, semble-t-il, de l'éditeur des *Œuvres choisies de Charles Loyson* [1], Emile Grimaud, quelques éclaircissements sur l'origine de cette imitation de Grillparzer. Mais l'ami d'Edmond Biré — lequel, cette même année 1869, dans *Victor Hugo et la Restauration*, rapportait et réfutait, pages 251-255, un mot légendaire de Hugo sur Loyson — s'est contenté de mettre en note à la page 107 : « Comme le chef-d'œuvre de Reboul, *l'Ange et l'Enfant*, cette élégie est imitée de l'allemand de Grillpatzer » *(sic)*. Et M. Henri Potez, dans son ouvrage, couronné par l'Académie française : *L'Elégie en France avant le Romantisme (De Parny à Lamartine), 1778-1820* (Paris, 1898), de transcrire, page 385 : « Dans le *Lycée* de 1819, il publia, avant Reboul, une imitation de *l'Enfant heureux*, de Grillpatzer » *(sic)*. Rien — même le si précieux travail, oublié de ces historiens de Loyson, publié par A. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation, en 1853 [2] — ne permettant

1. Paris, J. Albanel, 1869. Le P. Hyacinthe, alors carme déchaussé, a donné pour cette édition une lettre pleine de componction, datée de Paris, 2 novembre 1868. Détail notable : Reboul eut, le 4 mars 1852, avec ce même personnage, neveu de Ch. Loyson, un long entretien : cf. Poujoulat, *Lettres de Jean Reboul* (Paris, 1865), p. 247.

2. *Charles Loyson*, dans la *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, t. II, *Première Partie*, Angers, 1853. Voir aussi son article sur Loyson au t. XXXII (1860) de la *Nouvelle Biographie générale Didot*, col. 95-96. Feu L. Séché, dans ses *Annales Romantiques* (t. II, 1905, fasc. 1), ne cite même pas, dans son étude sur Ch. Loyson, l'imitation de Grillparzer. Il avait d'abord publié cette étude dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. CLV, pp. 345-377. C'est à lui, d'ailleurs, que Ch. Loyson doit d'avoir un monument à Château-Gontier : voir le court *écho* des *Débats* du 27 juin 1920, à propos du centenaire de la mort de Ch. Loyson.

d'éclaircir cet obscur problème, de ce qui a vu le jour sur Ch. Loyson, nous en sommes réduit à des hypothèses, par exemple à induire que celui des trois frères du poète, le futur recteur de Pau et père du P. Hyacinthe — ainsi que d'un fils qui fut sulpicien et d'une fille qui fut religieuse — qui, en 1821, inspecteur de l'Académie de Metz, protesta lors de la publication de *Cécilia Delaville*, put bien communiquer à Charles le volume de l'*Aglaja* pour 1819, qui contient *Des Kindes Scheiden*, composé par Grillparzer le 22 octobre 1817, lors de la mort, à l'âge de six ans, de la fille de son cousin Sonnleithner. Nous ne trouvons mention du célèbre *Taschenbuch* dans une revue française qu'au tome XXXVII (1828) de la *Revue Encyclopédique*, où Depping en annonce la quatorzième année, parue à Vienne, en 1827, chez Wallishauser : « Les poëtes autrichiens semblent s'être donné rendez-vous dans cet Almanach, mais leur poésie, à cause de la censure, est pâle et sans éclat. » C'était en ce tome qu'était, en des élégies diverses, déplorée la mort de Beethoven, et que Zedlitz, en mille circonlocutions prudentes, abordait le thème sacrilège du tombeau de Napoléon. Mais, à la Bibliothèque Royale, à Paris, l'on recevait, en 1819, le *Morgenblatt* de Cotta, et cette feuille signalait, dans son numéro 63, du 15 mars 1819, la belle édition d'*Aglaja*, cependant que, dans son numéro 302, du 18 décembre 1818, une lettre de Vienne, en date de novembre 1818, parlait en ces termes du volume pour 1819 de ce fameux recueil : « *Von Taschenbüchern verdient nur die « Aglaje » (sic) einer Bemerkung, die sich sowohl in Rücksicht des Inhalts, als der geschmackvollen Form vorteilhaft auszeichnet. Besondere Erwaehnung gebührt den Kupferstichen von John* » (p. 1208) [1].

Maintenant que les faits matériels ont été reconstitués, la question se pose de la dette véritable de Reboul à l'endroit de Grillparzer, *viâ* Loyson. Que Reboul ait tenu à ce que son originalité ne fût point mise en cause, c'est ce que démontrent des preuves nombreuses, que nous avons réunies au cours de notre longue recherche. *L'Ange et l'Enfant*, point de départ et sommet, tout ensemble, de sa

1. *Aglaja. Ein Taschenbuch für das Jahr 1819. Fünfter Jahrgang* (Wien, Wallishausser [*sic*]). La beauté des cuivres en constitue surtout le charme, mais la matière poétique y est excellente. D'autre part — comme le faisait déjà remarquer E. Beaussire dans la *Revue moderne* du 28 mars 1869, à l'article : *Un Libéral en 1820, Charles Loyson*, p. 369 — le *Lycée* n'a pas laissé de signaler les œuvres de Grillparzer (v. t. V [1820] sur *Sapho*, pp. 54-62, et, ici, on renvoie p. 55, *note*, à Loyson).

gloire, pouvait-il être contesté ? Voici, à ce sujet, choisie entre cent, une anecdote qu'a contée J. Petit-Senn, à l'article cité :

« Un soir que je lui parlais de son premier recueil paru « en 1836 : « Quel dommage, lui dis-je, que je ne sois pas « venu vous voir à Nîmes en 1835 *(sic)*, vous m'auriez lu « *l'Ange et l'Enfant* avant de le faire imprimer, et peut- « être auriez-vous évité, à ma requête, d'y laisser une légère « tache qui altère la pureté de cette poésie si parfaite « d'ailleurs ! » Reboul, à ces mots, bondit sur son siège ; « ses yeux étincelèrent, ses traits énergiques prirent une « expression presque effrayante. « Comment donc, me dit-il « avec un accent méridional qui, dans cette occasion, eut « un redondement *(sic)* inaccoutumé, et qu'y a-t-il donc qui « vous choque dans ces vers, les plus châtiés de mon vo- « lume ? » — « Excusez-moi, mon cher Reboul, si votre « franchise à juger mes œuvres a encouragé la mienne, mais « il semble que votre ange, s'adressant à l'enfant, ne lui « exprime pas bien sa pensée dans cette strophe :

Viens, viens dans les champs de l'espace,
Avec moi tu vas t'envoler,
La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler !

« Peut-on dire *couler* des jours malheureux ? Et ne sont-ce « point de tels jours que l'ange veut épargner à l'enfant ? « Dans ce cas, alors, le mot *subir* me semblait le plus pro- « pre. » Reboul m'avait écouté avec un air consterné. « Je « crois, parbleu, que vous avez raison, » me dit-il après une « longue pause, et, comme je craignais de l'avoir vraiment « affligé : « Tenez, lui dis-je, il faut un bien léger change- « ment pour donner à cette strophe son véritable sens. Ecou- « tez ! » Et, tout de suite, je la corrigeai ainsi :

Viens, viens, dans les champs de l'espace
Avec moi tu vas t'élancer ;
La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais passer.

« Le poète, sans être convaincu que la correction fût la « meilleure qui pût se faire, convint cependant de la jus- « tesse de mon observation et m'assura qu'il y aurait égard, « si son volume arrivait à une cinquième édition et si la « quatrième, alors en vente, s'écoulait entièrement... »

Mais Reboul eut le bon esprit de laisser là la correction suggérée par le littérateur genevois — dont la correspon-

dance inédite avec lui va de 1838 à 1857, époque où il lui envoyait encore des vers, copiés de la main de sa fille, Mme S. Jacquier — et l'édition de 1840 des *Poésies*, « *revue et augmentée par l'auteur* », ne présente aucune altération à un texte désormais consacré. Il fallut que s'écoulassent de longs jours pour — ce sera en 1869, au numéro 11 de sa *deuxième année* — qu'un journal de province, *Le Havrais*, entreprît, dans son ignorance d'une licence poétique justifiée par quantité d'exemples, de corriger ce qu'il croyait être une « faute d'orthographe » :

Charmant enfant qui me RESSEMBLE,

en un bizarre :

Charmant enfant pour qui je tremble! [1]

Mais, dans l'appréciation sentimentale de *l'Ange et l'Enfant*, un facteur légendaire était, assez tôt, intervenu qui, en déplaçant les points de vue de l'observation critique, résolvait, comme *ipso facto*, en faveur de Reboul, le délicat problème de l'originalité. Ce facteur — doublement inexistant, au spirituel et au temporel — était celui de la « paternité ». Dès 1837, J. Petit-Senn s'y était embrouillé. « Reboul, — écrivait-il, — se maria, eut un enfant qu'il perdit, « ainsi que la femme qui le lui avait donné, et, sous le « poids de cette double affliction, exhala son chagrin dans « les premiers vers qu'il fit paraître. » A la mort de Reboul, nous retrouvons la légende qui réapparaît, dans la nécrologie publiée par l'*Indépendance belge*, aussitôt réimprimée par la monarchiste *Union* (numéro du 5 juin 1864) : « Il eut des enfants qui moururent en bas âge, et c'est, « dit-on, l'un de ces deuils de famille qui lui inspira la « touchante élégie de *l'Ange et l'Enfant*, la première poé« sie qui le fit connaître hors de Nimes. » Or, non seulement Reboul n'avait pu avoir d'enfant de sa première femme, mais, remarié dès le 2 août 1820 à une demoiselle Jeanne-Fanny Maignon, qui mourut en mars 1832, sa peine, — confessera M. de Cabrières, page XX, — fut de ne point être « béni de la bénédiction que les patriarches souhaitaient à leurs fils » et, s'il « ne s'exprimait guère sur cette douleur dont, selon la belle image d'un poète ancien, il laissait *couler le sang au dedans*, il en souffrait pourtant, et, dans l'intimité discrète d'un ou deux parents, il a quelquefois trahi sa plainte intérieure ». En dépit de cette pourtant si

1. Voir la discussion à ce sujet dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 mars, 26 avril, 25 mai 1870 et 23 mars 1874.

claire déclaration, la fable continue à fleurir après la mort de Reboul. Elle s'épanouit dans le livre qu'en 1873 l'huissier et poète de Séez, Théodomir Geslain, publie à Paris sous le titre : *La Littérature contemporaine en Province*, et où les pages 144-161 sont consacrées à Reboul. Il y est dit que le poète, ayant perdu ce qu'il avait de plus cher au monde, sa femme et son enfant « encore en bas âge », écrit *l'Ange et l'Enfant* — « la femme personnifiée dans *l'Ange* et venant réclamer son *premier né* » (p. 147) — : œuvre jaillie d'une tête souffrante et « la première expansion de ses doubles chagrins et de ses pleurs » !

Toutefois, et quoi qu'il en soit de ces grossières superfétations, il ne manqua pas, — et du vivant même de Reboul, — de voix isolées pour signaler la redevance du poète. Dès le 1er mars 1835, Xavier Marmier, écrivant, au tome XV de la *Revue de Paris*, un excellent article — partiellement reproduit par la *Gazette du Bas-Languedoc* nimoise (9 avril 1835 — sur trois *Poètes de Province* (Reboul, Ch. Brugnot et A. de Loy) — orientait les curieux vers la recherche d'une possible influence allemande sur le choix du thème de *l'Ange et l'Enfant*. En effet, le directeur de la *Revue Germanique* déclarait, page 312, trouver dans cette pièce une analogie frappante avec « cette douce et poétique idée de Jean-Paul : *que deux anges président à la destinée de l'homme*, l'un qui lui donne la vie par un baiser, l'autre qui la lui reprend — encore par un baiser »... Quatre ans après, un érudit lyonnais — dont il est fort regrettable que la biographie composée depuis longtemps par notre excellent collègue M. M. Roustan n'ait pu paraître — ce F.-Z. Collombet, qui signait aussi : *l'Abbé F. de Palomica*, donnait, au second trimestre de la *Revue du Lyonnais* (t. X), une étude de 60 pages sur Reboul où se lisait, page 207, ce passage : « Son apparition sur la scène remonte à l'année 1828 ; les journaux répétèrent, avec d'unanimes éloges, cette petite pièce de *l'Ange et l'Enfant*, touchante élégie dont le canevas se trouve tout entier dans un poète allemand, Grillparzzer *(sic)*, mais développée sans grâce et sans bonheur... Charles Loyson avait brodé le même sujet, mais en vers très faibles : en vers mêlés, c'est tout dire. Quoiqu'il soit gravé dans la mémoire de bien des gens, nous transcrirons néanmoins le petit drame de M. Reboul — drame qui a pris rang parmi les plus gracieux chefs-d'œuvre de la Muse française au XIXe siècle... » Collombet fit faire de cette belle étude un tirage à part de cent exemplaires (au titre peu équivoque : *J. Reboul de Nimes)* qu'il envoya à ses plus illustres amis et correspondants. D'autre part, Grillparzer n'était plus, à cette épo-

que, complètement inconnu en France, et son voyage de 1836 à Paris et à Londres avait marqué, dans son développement intellectuel, une étape d'élargissement spirituel et de rajeunissement[1]. Collombet lui-même avait de bonnes raisons de connaître le poète autrichien, puisqu'il avait composé, en 1834, une traduction du petit poème de Musée sur *Héro et Léandre*, dont Grillparzer a tiré le thème de sa tragédie de 1831 : *Des Meeres und der Liebe Wellen.* Dans une lettre inédite à Reboul, en date du 3 novembre 1839, il dit : « ... L'*Etude* a été disséminée de part et d'autre. Chateaubriand, La Mennais, Hugo, Dumas, Pellico, etc..., l'ont reçue... » Grâce aux *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, publiées à Paris en 1903 par MM. C. Latreille et M. Roustan, nous savons que Sainte-Beuve aussi l'avait reçue et qu'il en avait même fait tenir un exemplaire à George Sand (p. 212). Et, le 21 décembre 1839, Collombet écrivait à celui dont, la même année, il avait vanté la « longue et poétique » notice sur M. de Fontanes[2] : « Reboul m'a écrit par son compatriote, l'abbé Sibour, nommé à Digne. Il est à peu près content... J'avais adressé la brochure et un *Synésius* à Bérenger ; il m'a répondu par une toute belle et toute charmante lettre, où il juge bien Reboul, et où il lance des bonnes malices contre les poètes catholiques qui n'ont pas pour excuse, dans leurs hérésies, d'être nés sous le ciel d'Aristippe... »

Ainsi mis sur la piste de la source directe de Reboul, Sainte-Beuve tarda à utiliser le précieux renseignement. Dans une étude publiée en 1913 par la *Revue des Langues Romanes*, nous avons réimprimé, page 53, le passage qu'il avait consacré à ce même Reboul, en 1837, dans le numéro du 1er mai de la *Revue des Deux-Mondes* et donné la lettre, jusqu'alors inédite, qu'il adressait au boulanger nimois le 8 juillet de la même année. Il y est tout enthousiasme pour ce « poëte français de l'école des *Méditations* », qui « rêve et s'inspire entre la *Bible* et Corneille, devant un crucifix », et conclut son apologie en exaltant « l'auteur de l'élégie *l'Ange et l'Enfant* », en lequel il découvre « une qualité qui, dès qu'on songe à son point de départ, force d'accorder à l'homme, encore plus qu'au poëte, une estime respectueuse : il a l'élévation à côté de la sensibilité[3]... » Quand

1. Cf. A. Ehrhard, *Franz Grillparzer* (Paris, 1900), p. 46.

2. Voir le compte rendu de Collombet sur les *Œuvres de M. de Fontanes*, parues en deux volumes in-8° chez Hachette, dans la *Revue du Lyonnais*, t. IX (1839), p. 155. Collombet y est tout éloges pour Sainte-Beuve.

3. Article réimprimé au t. III des *Portraits contemporains* (Paris, 1870), p. 65.

il écrivit son article sur Charles Loyson, en 1840, également dans la *Revue* de Buloz, numéro du 15 juin, il ne songea pas davantage à marquer la dette de Reboul à l'endroit de celui en lequel il voyait « un juste intermédiaire entre Millevoye et Lamartine ».

Cet article, inséré en 1846 au tome II des *Portraits contemporains*, y apparaîtra, grâce à l'ingéniosité érudite de Collombet, enfin complété. En une *note* à la page 231 du tome II, on lit : « Outre les articles critiques de Loyson, le *Lycée* publia de lui des vers qui n'ont pas été recueillis ailleurs *(sic!)*. La plus remarquable de ces pièces est — tome II (1819), page 51 — l'élégie imitée de l'allemand de Grillpatzer *(sic)*, *l'Enfant heureux*, dont l'idée refleurie avec grâce a fait depuis le plus frais bouton d'or de la couronne poétique de Reboul. Loyson commençait ainsi — *Sainte-Beuve cite les cinq premiers vers* — et il finissait par ce vers, que tous ceux qui l'ont vu *(sic)* alors ont retenu :

Sois heureux, lui dit-il — et l'enfant était mort. »

Dans la réimpression de 1860, Sainte-Beuve corrigea : *Grillpanzer (sic)* et il est curieux que cette *emendatio in pejus* ait été maintenue au tome III (1870) de la réédition en cinq volumes, « *revue, corrigée et très augmentée* », page 293, *note* 1. Plus curieux encore est le maintien, dans cette réédition, du passage affirmant que la pièce de Ch. Loyson n'a pas été recueillie ailleurs, cela après que Grimaud l'avait réimprimée — comme il réimprimait, page XXIII, *note* **, la note de 1846 sur *l'Enfant heureux* — et que Sainte-Beuve avait consacré à ce recueil un article — inséré, en 1861, au tome XI des *Nouveaux Lundis ;* deuxième édition revue (1874), pages 400-419 — dans le *Moniteur* du samedi 21 novembre 1868 ! En vérité, si Grillparzer avait pu se moquer lui-même de son patronymique lorsqu'il traçait, sous les traits du rédacteur Fixlmüller qui a horreur de son nom, sa propre caricature, il faut avouer qu'il était servi à souhait en France ! Mais il ne faudrait pas croire qu'après Sainte-Beuve, l'équivoque sur les sources de *l'Ange et l'Enfant* eût disparu. Pour un écrivain informé, ou honnête — tel E. Charton dans le *Magasin Pittoresque* de 1865, tome XXXIII, page 120 ; tel encore, en 1866, l'auteur anonyme de l'article : *Reboul*, dans la *Nouvelle Biographie Générale Didot*, tome XLI, page 805, — qui indiquent clairement Grillparzer, combien de plumes s'obstineront à maintenir l'erreur ! Même le bon helléniste que fut l'abbé E. Ragon, agrégé de l'Université et professeur à l'*Institut Catholique* de Paris, redira, en 1886, page 343 de

ses *Morceaux choisis de Prosateurs et Poètes français des* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles*, sous une variante à lui, l'hérésie de tant de littérateurs de son bord : « Une touchante élégie, *l'Ange et l'Enfant*, qu'il composa en 1828, après la mort de sa jeune femme, le rendit tout d'un coup célèbre... » Et lorsque, en 1914, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Reboul, le monarchiste *Journal du Midi* nimois lui dédiera un article, son rédacteur, René de Jensac, tentera de rajeunir les vieux clichés en assimilant « cette petite pièce d'anthologie » — naturellement et sempiternellement « publiée dans la *Quotidienne* en 1828 » ! — au *Vase brisé* de Sully Prudhomme [1] !

Du moins, parmi cet unanime concert d'apologistes ignorants, s'est-il trouvé une voix assez honnête — et c'est sur cette exhumation que nous clorons ce petit travail — pour tenter de dire toute la vérité sur une poésie si étrangement surfaite. Cette voix, c'est celle de Jules Canonge. Les lecteurs du *Mercure* n'ont peut-être pas oublié ce que nous écrivions, à propos de ses missives, dans le numéro du 1er juillet 1912 sur cet écrivain et amateur d'art nimois. Tout récemment, à l'Académie de Nimes, M. le Conseiller à la Cour Michel Jouve, lisant à ses collègues un sien travail : *En souvenir de Canonge* [2], constatait avec mélancolie que, depuis la mort de ce concitoyen si méritant, on n'avait, à cette même Académie, rien fait qui pût perpétuer sa mémoire, et, renvoyant à nos travaux, s'écriait : « C'est dans des *Revues* parisienne, montpelliéraine, girondine, même allemande qu'il faut aller chercher la survivance la plus durable des souvenirs laissés par notre poète : ces notes biographiques, ces cir-

1. Dans *l'Eclair* de Montpellier, M. Jules Véran, parlant du cinquantenaire de Lamartine, découvrira que, « dès 1828, il adressait au poète-boulanger son ode célèbre, *Le Génie dans l'Obscurité*, et sacrait ainsi, peut-on dire, l'auteur de l'*Ange et l'Enfant* » (numéro du 7 mars 1919). De telles erreurs peuvent se pardonner, quand c'est un journaliste (même ancien candidat à l'agrégation) qui les commet. Mais l'on est plus surpris de trouver sous la propre plume de M. Latreille *(Revue d'Histoire Littéraire de la France*, t. XXVII, avril-juin 1920, p. 210 de l'article : *Un Manuscrit de Lamartine)* cette hérésie que le *Génie d'Obscurité* est de 1828, alors que nous avons établi *documentairement* dans notre travail de 1913 *(Zeitschrift* plus haut citée) que tout le raisonnement de M. G. Allais à ce sujet dans son propre travail de 1913 sur *Les Harmonies de Lamartine* était dépourvu de fondement. Voir notre article : *Lamartine et Dumas père parrains littéraires de Jean Reboul de Nîmes*, aux pp. 14 et suivantes, mais surtout p. 23, du tirage à part de 84 pages grand in-8°.

2. Dans la séance du lundi 10 février 1919. V. les *Mémoires*, t. XXXIX, p. 273.

constances de milieu, ces traits particuliers avec lesquels l'érudition contemporaine fait mieux comprendre l'âme et réapparaître la physionomie des disparus ! » Canonge, nous l'avons noté plus haut, avait composé la *notice* de dix-neuf pages mise en tête de la réédition de 1840 des *Poésies* et réimprimée avec celle de 1842. Mais, comme s'il eût honte de cette médiocre compilation — faite en grande partie sur Collombet et l'article de la *Galerie de la Presse*[1] — il la reprit et la compléta dans un fort curieux article inséré au numéro du mardi 2 février 1847 du *Courrier du Gard* et où se trouvent des renseignements qu'il n'a pas fait passer dans la nécrologie de la *Semaine des Familles*. Après avoir déclaré que c'est non seulement « la Bible et Corneille » que lit Reboul, mais encore — ce qu'il n'avait pas noté en 1840 — « Bossuet, les Pères de l'Eglise et des traductions des poètes grecs », il écrit que le pseudo-boulanger — qui, dit-il, est nourri de « fortes études » — possède une « forte mémoire », grâce à laquelle « plus d'une réminiscence des œuvres étrangères vient se mêler à ce qui émane directement du poète, et il arrive au poète de s'y méprendre ». Comme si cette catégorique insinuation n'eût pas suffi, Canonge ajoute un peu plus loin : « Un reproche littéraire plus sérieux que nous avons entendu faire, et auquel la vérité nous force à nous associer, c'est d'avoir publié, sans en indiquer la source, quelques pièces qui ne sont que des imitations, ou même des traductions de poètes étrangers, déjà connus par d'autres traductions, soit en vers, soit en prose. » Mais, tant que vécut Reboul, Canonge, son coreligionnaire et son protégé, était tenu à des égards. Sa situation n'allait pas, d'ailleurs, sans quelques accrocs, délicatement recouverts, mais qui n'en alimentaient pas moins les potins de la ville, et, dès le lendemain de la mort de Reboul, un journaliste du *Courrier du Gard* — dont nous avons raconté les démêlés avec Canonge dans la *Revue du Midi*[2] — Ernest Roussel lui reprochait crûment de se dé-

1. *Galerie de la Presse, de la Littérature et des Beaux-Arts, deuxième série* (Paris, 1840). La notice sur Reboul de ce recueil hebdomadaire — rédigé par L. Huart — est signée : *A*[*ntony*] *D*[*eschamps*]. Elle est en partie plagiée dans Collombet et se trouve à la *Nationale* sous la cote : *L*[9]*n 47*.

2. Voir les années 1911 et 1912 de cet organe, à l'article : *Jules Canonge et Ernest Roussel. Un court épisode de la vie littéraire nimoise au siècle dernier*. L'article du *Courrier* que nous citons est au numéro du 15 novembre 1864. Comme autre témoignage d'une brouille entre Reboul et Canonge, cf. la lettre de Mistral, du 8 janvier 1860, publiée par L.-G. Pélissier, pp. 22-23 du fascicule VI de sa *Collection de textes inédits*, etc... (Paris, Champion, 1910 ; extrait des *Mélanges Wilmotte.)*

clarer « sans façon poète dans la patrie de Reboul ». Aussi fut-ce sans doute avec une certaine « *Schadenfreude* » que le bon Canonge, en 1867, insérait, dans ses *Lettres choisies dans une Correspondance de Poète communiquées à ses Lecteurs par celui qui les a reçues, Jules Canonge* (Paris, Jules Tardieu, 1867, pp. 144-148), la lettre autographe dans laquelle Franz Grillparzer lui annonçait, de Vienne, 10 décembre 1865 — en s'excusant d'être malade et d'écrire très mal le français — l'envoi de « la petite pièce en vers que vous avez pris en affection, quoique j'ai bien peur qu'elle ne soutiendra la bonne opinion dont vous l'honorez ». Cette pièce, tout entière écrite de la main de l'auteur, est aujourd'hui conservée, ainsi que la missive, à la *Bibliothèque Municipale* de Nimes, *manuscrit 492, folio 71.* L'éditeur critique des *Œuvres* de Grillparzer, M. A. Sauer, qui, dans l'édition en vingt volumes, donne la poésie imitée par Ch. Loyson sous le titre : *Des Kindes Scheiden*[1], a, apparemment, ignoré et la lettre de Grillparzer et le sujet même de l'enquête de Canonge. Mais celui-ci, pour mieux mettre en lumière la dépendance de Reboul, eut le bon esprit de publier, dans son petit volume de 1867, une traduction littérale de la pièce de Grillparzer, due à « deux compatriotes » de celui-ci, les époux Merfeld, professeurs d'allemand à Nimes, et particulièrement liés avec notre célibataire. Cette traduction est la suivante :

« *Le retour de l'enfant dans la céleste patrie.*

« Sur le chevet d'un berceau planait avec un doux frémis-
« sement le vol léger d'un ange. Le regard de l'immortel
« s'arrête sur l'enfant endormi. Il croit le voir, gracieux
« fantôme, lui sourire amicalement, comme sa propre image
« dans le miroir des ondes argentées. Charmé de cette illu-
« sion, l'ange s'abaisse ; des pas aériens le rapprochent du
« jeune être qui dort. Quelle douceur dans ce sommeil !
« L'innocence et la paix céleste animent d'un suave frémis-
« sement l'haleine de la bouche et s'épanouissent sur le
« front argenté dont la chevelure, se frisant en boucles
« dorées, rayonne autour de lui comme une auréole ; elles

1. *Grillparzers Sämmtliche Werke* (Stuttgart, 1892-1902), t. I, p. 172. Dans cette édition, dite cinquième, il n'y a pas un mot ni sur Loyson ni sur Reboul. Même dans l'édition des *Briefe und Tagebücher* de Grillparzer, par MM. A. Sauer et C. Glossy, il n'y a rien, pas même la lettre à Canonge. La guerre, qui a rompu toutes relations avec Vienne, ne nous a pas permis de savoir où en était l'édition des *Œuvres* de Grillparzer pour le compte de la ville de Vienne, dont le tome I avait paru en 1909, et qui eût peut-être été plus explicite.

« reposent comme une branche de lys dans ses mains jointes.
« L'ange sourit gracieusement ; mais son visage s'obscur-
« cit tout-à-coup ; sombre, et comme s'il couvait l'enfant
« d'un regard sérieux et profond, en soupirant il se dé-
« tourne ; son esprit embrasse les jours à venir ; il prévoit
« la tempête à laquelle le chêne seul résiste et qui brise les
« fleurs ; il entend bruire la flèche du malheur portant la
« mort dans les âmes, flèche contre laquelle l'innocence et
« le droit ne sont qu'un bouclier fragile. Il voit noyé de
« larmes l'œil qu'aujourd'hui couvre doucement la pau-
« pière, et, brisée, la poitrine qui s'élève maintenant, dou-
« cement palpitante. La pitié saisit l'âme du céleste messa-
« ger ; son regard s'élève ; il interroge, il supplie ; l'Etre
« infini consent. Alors l'ange étreint les frêles épaules ; il
« baise les lèvres convulsives : « Sois heureux, dit-il, ô
« enfant ! » et l'enfant était morte. »

On saura maintenant à quoi s'en tenir, espérons-le, sur cette question, tant controversée, des sources de *l'Ange et l'Enfant*. Nous risquerons-nous, à notre tour, à formuler un jugement sur cette poésie? Xavier Marmier, en 1835, y censurait « de la négligence de style » et trouvait que « l'expression pourrait y être parfois plus juste, ou moins vague », mais consentait à passer sur ces défauts à cause du « sentiment exquis », de la « grâce admirable ». Armand de Pontmartin, qui a écrit, dans le *Correspondant* du 25 juin 1864, vingt et une pages admirables d'enthousiasme intelligent sur Reboul défunt, dira, à trente ans de là : « Ce qui décide ordinairement de ces succès légendaires, acceptés comme article de foi poétique, ce n'est pas la perfection de la forme, c'est le sentiment... Dans *l'Ange et l'Enfant*, le sentiment est, pour me servir d'un mot d'atelier, bien préférable au *rendu* : l'idée est délicieuse, le style est négligé, la forme a vieilli... » En 1873, Th. Geslain, dans son volume paru chez Douniol et cité plus haut, note que la troisième et la cinquième stances — l'une avec une rime à peine suffisante, l'autre avec une rime surabondante — sont les plus négligées et reproche à la dernière d'être trop coupée, encore que d'un effet saisissant à première lecture. Et il ajoute que, si le point culminant de l'élégie est l'exclamation :

Non, non, dans les champs de l'espace,

celle-ci lui rappelle le fameux : *Tout l'Univers ensemble*, de Racine. A son tour, en 1912, M. Gustave Allais, professeur de littérature française à l'Université de Rennes, soumettant *l'Ange et l'Enfant* à un examen critique, le trouve

« un peu surfait » et se sent tenté « de relire telles pages « célèbres où Leconte de Lisle affirme sa haute et hautaine « conception de la *majesté de l'art* et exprime son dédain « pour le goût français *(sic)*, *esclave des idées reçues*, pour « la critique, toujours si bienveillante *à la cohue banale* « *des pseudo-poètes*, pour cette littérature, enfin, qui, sous « prétexte d'enseignement moral, ne tend qu'à *répandre* « *dans le vulgaire, à l'aide du rythme et de la rime, un cer-* « *tain nombre de platitudes qu'elle affuble du nom d'idées* « (Etudes sur *les Poètes contemporains*, dans *Derniers Poè-* « *mes ;* ces études sont de 1864)... » Et, derechef, M. Gustave Allais trouve qu'il n'y a, dans *l'Ange et l'Enfant*, que « la mise en œuvre d'une idée gracieuse [1] ». Or, nous savons maintenant de qui est cette idée. Elle est de Grillparzer. Et n'oublions pas que, si Ch. Loyson, dans son adaptation, fut d'une extrême liberté — n'excluant, d'ailleurs, pas le contresens, à preuve le *dem nur die Eiche steht* rendu par *qui fait ployer le chêne!* — il eut la conscience de fournir au lecteur son modèle dans le texte original et que, par suite, le recours à cet original était chose aisée, en le faisant, comme fit Canonge, traduire. Or, d'une telle traduction, il appert, ainsi qu'on l'a pu voir tout à l'heure, que Reboul est redevable à l'Autrichien et de l'idée générale de sa pièce — l'Ange, messager divin, épargnant à l'Enfant, par un trépas prématuré, la misère de vivre et récompensant des béatitudes célestes l'involontaire sacrifice d'une existence qui s'ignore — et de plus d'un ornement de détail : l'allusion aux « tempêtes » de cette vie, les larmes qui vont mouiller ces « yeux d'azur », l'expédient de la « grâce » concédée par la « Providence », l'essor de l'Ange vers les « demeures éternelles » et, enfin, la variante du mot final, dont la paternité, aussi bien, remonte à Gœthe : le fatidique : *et l'enfant était mort!* Non que Reboul n'ait eu soin de dissimuler adroitement son emprunt. C'est d'abord l'*Elégie à une Mère* du sous-titre, qui a l'air de situer la pièce dans l'espace et dans le temps : *Nimes*, *1828*, et, par suite, d'éloigner, dans la précision du cas concret d'où a jailli l'inspiration immédiate, toute supposition de dépendance lointaine. C'est, ensuite, le changement de sexe de la victime des faveurs célestes qui, en permettant de ne pas mentionner le « sein paisible et pur », le « beau sein de lys » — dont, aussi bien, Grillparzer n'avait soufflé mot! — sauvait le poète d'une choquante incongruité, sans enlever pour

1. *Lamartine et les « Harmonies »*, dans la *Revue des Cours et Conférences* du 30 mai 1912, pp. 334-335.

autant à son gracieux petit drame sa réalité, vivante et saisissable, de romance sentimentale, encore accentuée par la division en quatrains et l'intelligente innovation du monologue de l'Ange...

Mais est-il besoin d'insister davantage? *Habent sua fata libelli.* Un de ces succès de larmes, qui assuraient, grâce aux femmes, la vogue au nom d'un auteur et à ses productions, fit la fortune de Reboul par de petits vers allant au cœur, beaucoup plus qu'à l'esprit. Qui de nous, aujourd'hui, ne trouve un peu fade et surfait ce chromo d'imagerie saint-sulpicienne? Cependant, si périmée que soit la gloire de Jean Reboul — qui bénéficia, à ses débuts, d'un double avantage : celui de la surenchère romantique qui transformait, pour les besoins de la cause, en grands hommes de simples comparses et celui de l'équivoque complaisamment attachée à la qualité du « poète-ouvrier » — il nous semble que, tout compte établi et sa dette à l'endroit de Grillparzer enfin retracée, le poète autrichien, s'il connut jamais — chose peu probable — dans ses détails l'avatar de la pièce par lui dédiée aux mânes de la fillette du *Hofrichter* von Sonnleithner en 1817, n'aurait point eu, en somme, à s'en fâcher outre mesure. Ses vers, en effet, n'eût été l'adaptation de Loyson et, grâce à elle, celle de Reboul, fussent passés parfaitement inaperçus hors du petit cercle d'amis et de famille à qui ils étaient destinés. Or, s'il fallait que nous écrivions sur l'iconographie, la musicographie, les traductions et les imitations de *l'Ange et l'Enfant*, un numéro tout entier de cette *Revue* serait insuffisant! Et, tant de fois, pendant près de dix ans, nous en fîmes l'expérience : dans ce poétique *Jardin de la Fontaine* nimois, que tant de visiteurs, bon an, mal an, parcourent, combien, devant l'académique et froide effigie due au ciseau du sculpteur Bosc, ne s'arrêtent-ils pas un instant et, se remémorant les jours lointains de leur prime jeunesse où, sur les bancs de quelque modeste ou splendide école, ils ânonnèrent, inconscients, l'élégiaque rapsodie, ne se penchent-ils pas, douloureux, comme l'*Ange* qu'évoque un bas-relief du piédestal, sur le berceau de leur enfance périmée pour, dans un retour nostalgique, regretter qu'un séraphin propice ne les ait pas, eux aussi, libérés à temps de l'angoisse de vivre?

CAMILLE PITOLLET.

Paris, 1920.

Traduction italienne de L'ANGE ET L'ENFANT

Dans notre étude sur « *Jean Reboul et l'Italie* », dans le *Bulletin Italien* de 1913, nous citions deux traductions italiennes de la célèbre pièce : *L'Ange et l'Enfant*. L'une, de 1841, émanant du comte Giuseppe Perticari, à Naples ; l'autre, de 1853, due au président de l'Académie des Arcades, à Rome, P. Barola. D'ultérieures recherches nous ont permis de découvrir l'existence d'une version italienne bien plus ancienne que les deux précédentes et restée, selon toute vraisemblance, inédite [1].

Elle a pour auteur un poète fort peu connu, Luigi Vecchi. Nous n'avons pas été à même de découvrir grand'chose sur son compte, si ce n'est que ce fut un professeur d'italien au collège d'Alignan-du-Vent, près Pézenas, poste qu'il avait, cependant, abandonné au printemps de 1837. Une lettre, jusqu'ici inédite, du traducteur polonais de *l'Ange et l'Enfant*, Antoni Labunski, réfugié politique qui fut employé, en 1837 et 1838, aux travaux d'encaissement de la Garonne, nous apprend, à la date du 26 décembre 1836 et de Montpellier, rue du Berger, numéro 3, ceci sur Vecchi, adressé à Reboul :

« ... Les mêmes causes ont retardé la traduction italienne « de M. Luigi Vecchi. C'est moi qui lui ai fait connaître la « plus belle de vos belles poésies, mais l'ayant copiée, avant « mon départ de Toulouse, dans l'*Essai sur la Littérature* « *anglaise*, par Mr de Chateaubriand, je n'ai pu lui commu- « niquer que les six strophes qui y sont insérées ; j'ai connu « les trois autres lors de mon passage à Nîmes, et je me suis « empressé d'en faire part au signor Vecchi. Sa traduction « est déjà achevée, et, si je ne vous l'envoie pas avec la « mienne, c'est que, dans le courant du mois prochain, il la « fera imprimer à Pézenas, avec une *Méditation* de M. de « Lamartine (probablement *Le Lac*), une ou deux fables de « La Fontaine et quelques morceaux détachés de ses pro- « pres poésies ; il a voulu se réserver le plaisir de vous « l'envoyer lui-même... »

1. A la traduction espagnole que nous donnions dans notre travail de 1913, il convient d'ajouter la charmante adaptation du poète et romancier murcien, D. José Selvas y Carrasco, l'un des rédacteurs du fameux *Padre Cobos*, le périodique antilibéral bien connu de l'époque d'Isabel II. On trouvera cette pièce : *La Cuna vacía*, p. 15 du t. II de la petite anthologie de *Poetas contemporáneos* publiée par A. R. Chaves aux nos 62 et 64 de la *Biblioteca Universal* à Madrid.

D'une autre lettre du même, même lieu, 6 février 1837 :

« ... Il est de mon devoir de vous rendre compte de nos « pauvres traductions. Mr Vecchi, professeur au collège « d'Alignan-du-Vent, se trouve sur le point de quitter son « poste et de le changer contre un pareil à Pézenas ; l'incer- « titude dans laquelle il se trouve ne lui permet pas de tra- « vailler à la traduction d'autres chefs-d'œuvre qu'il se pro- « posait de faire imprimer ensemble, et jusqu'au change- « ment de cet état de choses, je ne crois pas qu'il puisse « réaliser son projet. Mais il a voulu vous faire parvenir « plutôt sa traduction ; Mr Alaffre, ex-professeur d'histoire « au même collège, s'est chargé du mot à mot, et c'est sa « lettre que je me fais un plaisir de joindre à la mienne... »

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur,

« Dans la lettre que vous venez d'écrire à Mr Antonl La- « buński, à propos de sa traduction de votre délicieuse élé- « gie *l'Ange et l'Enfant*, vous avez la bonté de lui dire que « vous recevrez avec plaisir la traduction, en italien, de la « même pièce par le professeur L. Vecchi. Ce dernier, ne « connaissant point assez notre langue pour se hasarder à « vous écrire lui-même, me charge de le suppléer ; ce que « je fais avec d'autant plus d'empressement que je consi- « dère un pareil rôle comme un véritable honneur pour moi. « J'y trouve d'ailleurs l'occasion de joindre le témoignage « de mon admiration pour votre beau talent, à celle « qu'éprouvent tous les amis des lettres, et que partage plei- « nement M. Vecchi, qui, bien qu'étranger et parlant peu « notre langue, en sent les beautés et les grâces, comme « pourra vous le prouver sa traduction. Celui-ci, du reste, « se serait déjà hâté de vous envoyer son travail, si, quel- « que mince que soit l'hommage, il n'eût tenu à le rendre « moins indigne de vous, en y joignant quelques autres poé- « sies qu'il va faire imprimer au premier jour. Cependant, « pour répondre au désir, si flatteur pour lui, que vous « avez bien voulu manifester, il vous adresse, en attendant, « sa traduction que je joins ici : c'est pour que vous puis- « siez mieux l'apprécier que j'ai placé sous chaque mot « italien le mot français correspondant [1]. Je crois inutile « d'éclaircir les passages qui, dans une traduction littérale, « doivent paraître bizarres et étranges. Dans la troisième « strophe, par exemple, *du plaisir se tire martyre*, paraît « barbare dans notre langue ; mais on voit sans peine que

1. Nous supprimons ici cet inutile mot à mot.

« ces mots signifient : *du plaisir naît (la) douleur*, etc., etc...
« Permettez-moi, Monsieur, de m'associer, en finissant, à
« Mr Vecchi pour vous prier d'agréer l'offre des sentimens
« respectueux avec lesquels nous avons l'honneur d'être,
« Monsieur,
« Vos humbles et obéissans serviteurs,

« Luigi VECCHI [1],
« B. ALAFFRE.

« Alignan-du-Vent, 11 janvier 1837
(chez Mr Rivière, prop. fonc.). »

L'ANGELO ET IL FANCIULLO

1

Un angel divino
Di volto raggiante
Pareva chè inchino
Di cuna alla sponda,
Mirasse, siccome
Di rivo nell'onda,
L'immagin di se.

2

« *Leggiadro fanciullo,*
« *Che sì mi somigli,*
« *Deh, vieni, gli dice,*
« *Deh, vieni con me ;*
« *E meco felice*
« *Sarai : chè la terra*
« *E indegna di te...*

3

« *Intera allegrezza*
« *Quì mai. Dal piacere*
« *Si tragge martiro ;*
« *Il grido del giubilo*
« *Si cangia in tristezza,*
« *Nè senza sospiro*
« *Si dà voluttà...*

4

« *La pallida tema*
« *E in tutte le feste,*
« *Nè un giorno sereno,*
« *Di calma ripieno,*
« *Dall'urto malleva*
« *D'orrende tempeste*
« *Il dì che verrà.*

5

« *E come! il sospetto,*
« *L'affanno, la cura,*
« *Potrebber la pura*
« *Tua fronte turbar!*
« *L'azurra pupilla*
« *Per lagrime amare*
« *Dovrebbe appassir!*

6

« *Ah! no. Dello spazio*
« *Ne'campi a involarti*
« *Con meco tu vai.*
« *Vuol provido il Nume*
« *Quei dì risparmiarti*
« *Che quivi trarresti*
« *Fra il duolo e il languir.*

1. Signature autographe.

7

« *Nel luogo dove posi*
« *Nessun di dolore*
« *Si cinga la vesta ;*
« *Ma accolga contento*
« *L'estreme tue ore*
« *Siccome il momento.*
« *Che luce ti diè.*

8

« *Sereno ogni fronte*
« *Si mostri. Niun segno*
« *Di funebre avello.*
« *Pel alma innocente*
« *Qual sei di presente,*
« *Di tutti il più bello*
« *E l'ultimo dì.* »

6

Sì disse, e scuotendo
Le bianche sue ali,
Con rapido volo
Ai regni immortali
Levòssi e sparì.
Ahi, povera madre!
Tuo figlio morì!

CAMILLE PITOLLET [1]

1. Il importe, pour en finir avec le thème des versions italiennes de *l'Ange et de l'Enfant*, que nous donnions aussi le texte, jusqu'ici inédit, de l'adaptation qu'en fit, à Nîmes même, le 28 mai 1844, le noble et farouche patriote de Parme — chantre, en une poésie forte et originale, bien que prolixe, des souffrances de l'exil — Jacopo Sanvitale (1781-1867), que l'on range parmi le petit nombre des poètes que l'Emilie a donnés à la première école de poésie patriotique italienne, avec Antonio Peretti, le lyrique à l'élégante tendance moralisatrice. Voici cette pièce, dont nous reproduisons l'original autographe :

Un Angelo dal viso radiante
Fiso pendea sovra dorata cuna*
Maravigliando come fosser tante
Le bellezze mortali accolte in una.
E diceva : « O dolcissima di quante
N' ha questa valle dolorosa e bruna
Desio ti nasca di trovarti innante
A quel Signor che intorno a se ne aduna,
Anzi che'l pianto oscuri occhi sì bei
Vientene meco in ciel, sorella mia,
Che del goder si geme ove tu sei — »
Ella tra mesta e lieta se n'avvia,
Nova Angeletta, e il messagger con lei...
Quella, o povera Madre ! era Maria.

Chez l'immortel Reboul,
ce jour, 28 mai 1844.

JACOPO SANVITALE,
di Parma.

* Corrigé de *chino*.

Enfin, il ne sera sans doute pas inutile de signaler ici que, dans les *Voci della Notte* (Napoli, 1893), d'Elena Zuccaro Radius, plus connue sous son pseudonyme littéraire : *Neera*, se trouve un petit poème en prose sur *La Mort de l'Enfant*, dont voici le début, traduit en français, ainsi que la fin, et que le lecteur pourra comparer à la poésie de Reboul, qui, certainement, l'a inspiré :

« *Dans le berceau tout blanc, l'Enfant s'était éveillé, tournant autour de lui ses pauvres yeux brillants de peur. Depuis combien de jours souffrait-il, depuis combien de jours !*

« *Son petit corps n'était que douleur, il ne respirait qu'à peine. Il appela : Maman ! mais si faiblement que la mère, à demi endormie sur sa chaise, accablée par dix nuits passées ainsi, n'entendit pas.*

« *Un autre entendit, d'en haut, invisible, qui répondit à l'enfant : « Embrasse ta mère, embrasse-la doucement, doucement, pendant qu'elle dort, et viens avec moi ! »*

« *— Comment pourrais-je venir, si mes petites jambes ne me soutiennent pas ? » — « Viens, je te porterai. » — « Je ne veux pas laisser maman ! » — « Ta mère te rejoindra plus tard ! » — « Je ne veux pas laisser mon beau berceau blanc ! » — « Ton beau berceau blanc deviendrait bientôt un lit dur et plein de tristesse... »*

Tour à tour, l'on discute jouets, maison, jardin, puis l'Enfant, admirable philosophe, s'écrie :

« *Il est une flamme prodigieuse, ardente, qui soulève l'âme vers les cimes inexplorées, qui inspire les poètes, réconforte les martyrs, dicte les œuvres les plus saintes. On la nomme Amour. Je voudrais la connaître... »*

A cette demande, un peu imprévue sans doute, l'Ange répond, non moins philosophiquement :

« *Enfant, quand tes restes reposeront sous les violettes du cimetière, arrosées par les larmes de ta mère, une petite flamme sortira des gazons, flamme trompeuse et décevante : c'est l'Amour.* »

L'Enfant ne réplique point, mais, incontinent, passe à la Gloire. L'Ange, lui, suit sa ligne de comparaison et objecte, en vrai naturaliste de l'Empyrée, ceci :

« *Tu verras aussi, des prés humides, s'élever, le soir, avec de vagues apparences, une ombre où se brouilleront les objets voisins ; mais le premier rayon de soleil venu d'en haut dissipera, en le dispersant dans l'air, ce qui n'était que brouillard. Telle est la Gloire.* »

Tour à tour, l'on expédie, selon la même méthode négative, le Bien, les Grandes Entreprises, les Luttes, les Guerres, les Conquêtes, les Combats, qui, tous, conduisent « *au néant* », car — ô Calderón! — « *la Vie est un Songe...* » Et l'Ange engage l'Enfant à mourir, « *dans les bras de l'Amour unique* ». Alors, sa voix s'étant tue et un grand silence s'étant fait dans la chambre :

« *Des ombres légères passèrent devant le berceau, blanches, roses, brunes, riant, pleurant, portant des fleurs en gravissant des calvaires... Elles passèrent, déployant à leur suite un grand voile gris et froid, à travers lequel l'Enfant vit encore une fois le front triste de sa mère, appesantie dans le sommeil.* »

Puis :

« Un frisson de vie souleva le petit corps — la dernière douleur, la dernière déchirure — et l'âme, et la toute petite âme soupira : « Prends-moi ! »

Cette fois, c'est bien fini...

Dans une prochaine étude sur *les Sources et le Thème folkloriques de « l'Ange et l'Enfant » de Jean Reboul*, nous reviendrons documentairement sur toute cette si riche et obscure matière.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

A. Grégoire. — Petit traité de Linguistique, *Paris, Champion* et *Liège, Dessain*, 1915, 150 p. in-16°.

Ce petit livre comble une lacune : il n'existait pas en français de manuel général de linguistique [1].

L'exposition est claire, les idées généralement correctes et les exemples bien choisis.

Quelques critiques :

p. 42, note 1. « L'expression *phonème* » n'est pas « le mot général désignant tant les sons que les bruits ». C'est le terme qui désigne les sons du langage, uniquement, et quels qu'ils soient. La distinction des fisiciens entre sons et bruits, très flottante et très contestable, n'a pas à intervenir en linguistique.

p. 49, § 21. « L'intensité. » Un *p* français est une forte, un *b* français est une douce, mais un *p* français n'est pas par nature plus intense qu'un *b* français. Il n'i a pas de fonème qui soit par nature intense ou non intense. L'intensité est une qualité éventuelle et relative. Un fonème est considéré comme non intense lorsqu'il est émis avec l'intensité moyenne qu'il obtient ors de toute condition spéciale dans le débit ordinaire ; il est dit *intense* lorsque, pour une raison quelconque, son intensité dépasse cette intensité moyenne. Le degré d'intensité d'un fonème donné, dans une circonstance donnée, ne peut être établi qu'en prenant pour point de départ son intensité moyenne ou degré zéro. Dire qu'un fonème est plus intense qu'un autre, c'est comparer leurs degrés d'intensité ainsi établis.

Le *p* allemand auquel l'auteur fait allusion n'est pas directement comparable au *p* français, ce dernier étant une occlusive pure tandis que ledit *p* allemand est une mi-occlu-

1. Le cours postume de F. de Saussure n'a été publié qu'en 1916 (cf. R L R, LIX, p. 402) et n'est pas, à proprement parler, un *traité* de linguistique.

sive, c'est-à-dire la réunion de deux fonèmes différents combinés ensemble.

p. 58 à 67. L'idée que la lecture de ce chapitre laisse sur les lois fonétiques manque de netteté et de justesse. L'auteur i mêle à la question trop de choses, analogie, emprunts, ipocoristiques, formules de politesse, etc., qui auraient gagné à être mises à part. Et il termine malencontreusement son exposé en insistant sur ce point que les fénomènes d'assimilation, de dissimilation, etc., « n'atteignent en général que des mots isolés », ce qui est faux. Cette opinion, il est vrai, est très répandue en Allemagne ; les Allemands n'ont en général pas compris ces fénomènes jusqu'à présent, parce que ceux d'entre eux qui se sont occupés des langues, même quand ils en ont étudié l'istoire et les ont comparées entre elles, n'ont pas pu pour la plupart cesser d'être au fond des filologues à courte vue. Pour la rédaction de ce chapitre M. Grégoire a été submergé par les dissertations des Allemands sur les lois fonétiques. Ils en sont encore à épiloguer sur la légitimité du terme « lois », sur la nature de ces lois ou prétendues telles : discussions oiseuses. M. Grégoire conclut (p. 63) que les lois fonétiques ne sont pas des règles absolues, mais plutôt des *tendances* qui se manifestent dans l'évolution des sons. Il i a là une confusion : ce sont les langues qui possèdent des tendances évolutives. Ces tendances peuvent être entravées ou même annulées par des circonstances diverses avant d'aboutir à un changement fonétique ; lorsqu'elles aboutissent, le changement auquel elles donnent lieu constitue une loi fonétique, les lois fonétiques n'étant que les formules qui constatent la réalisation des tendances. Les filologues, abitués aux règles des grammairiens qui se présentent toujours avec l'escorte d'un nombre illimité d'exceptions, ne veulent pas entendre parler de « règles absolues » : nous leur saurions gré de nous citer un seul exemple d'un *o* indo-européen qui ne soit pas devenu un *a* en indo-iranien.

« Une dernière remarque est nécessaire, ajoute M. Grégoire pour tranquilliser sa conscience que ces questions épineuses ont visiblement bouleversée, les *lois phonétiques* différeront toujours des lois de la nature en un point important : grâce à celles-ci, nous pouvons prédire ce qui arrivera à la matière, quand elle est exposée à des conditions données ; au contraire, nous ne sommes jamais en droit de prétendre avec certitude que l'évolution phonétique d'un son s'opérera de telle manière plutôt que de telle autre » (p. 63). En effet nous pouvons prédire qu'une pierre lâchée du aut d'un balcon tombera sur le sol, à moins qu'elle ne rencon-

tre un obstacle qui l'arrête et l'empêche d'i arriver ; mais nous pouvons tout aussi bien prédire que *corridor*, abandonné à la tendance à la dissimilation, deviendra *colidor*, à moins qu'il ne rencontre un obstacle qui l'en empêche, et qu'il ne deviendra jamais *corridol* ; nous pouvons même prédire que, dans les mêmes conditions, *pruneraie* deviendra *prunelaie* et jamais *pluneraie*. M. Grégoire voudra bien noter que nous empruntons nos prédictions précisément à un des fénomènes (la dissimilation) où il ne voit que des transformations « isolées », c'est-à-dire, pour entrer tout-à-fait dans sa pensée, plus ou moins « fortuites ». Le fortuit ne pouvant pas être prévu, il conviendrait peut-être de remplacer « fortuites » par « nécessaires » : la chute de la pierre est nécessaire, sauf obstacle ; le changement de *pruneraie* en *prunelaie* est nécessaire, sauf obstacle. Nous reviendrons ailleurs sur ces fénomènes pour dissiper les ténèbres dont on les entoure encore.

p. 71. « Il paraît vraisemblable d'attribuer aux poussières du désert, à la crainte de les respirer, la prédilection que les Arabes montrent pour les laryngales ; ces sons, très rauques, sont articulés sans ouvrir grandement la bouche. » C'est une explication de aute fantaisie. Les Parisiens, qui ne redoutent pas les poussières du désert ni même celles des boulevards, ouvrent infiniment moins la bouche que les Arabes pour parler et emploient beaucoup moins d'air, bien qu'ils ignorent les laringales et localisent au contraire l'ensemble de leurs articulations dans la partie antérieure de la bouche. Les Arabes ont dans leur langue diverses aspirations dont ils font un fréquent usage, ce qui les oblige à dépenser beaucoup de souffle et par suite à en reprendre abondamment ; les Parisiens ne connaissent pas d'aspirations. Les langues sont, comme toutes les institutions umaines, plus ou moins perfectionnées, plus ou moins civilisées. Un ouvrier malabile n'accomplit son travail qu'au prix d'efforts superflus et en usant plus de matériaux qu'il n'est nécessaire ; s'il est capable de se perfectionner dans son métier, il arrive à travailler avec aisance, avec économie et sans fatigue inutile. La parole est un travail extrêmement difficile et délicat. A mesure qu'une langue s'affine, elle se débarrasse de ce qu'elle pouvait posséder de rude ou de violent, elle remplace les eurts par des nuances, les saccades par des ondulations, et devient plus riche avec moins de dépense. Une langue qui gaspille du souffle à des aspirations, des efforts à des exclamations, dernier reste du cri animal, est à un degré de civilisation inférieur. Le français, qui est sans aucune espèce de contestation possi-

ble la plus affinée de toutes les langues du monde, ne connaît pas d'aspirations et n'a pas non plus d'exclamations; il possède encore des mots que les grammairiens appellent des interjections, mais ce sont des mots usés : il ne les « exclame » plus. Le français n'avait pas érité d'aspirations du latin, qui les avait perdues dès le siècle d'Auguste ; quand il s'est mis à en articuler sous l'influence des invasions germaniques, il a subi un recul. Il s'en est débarrassé assez vite. L'espagnol et le gascon, qui n'en avaient pas érité non plus, en ont refait par évolution des *f* ; mais le gascon qui les garde encore est à un degré de civilisation bien moins avancé que l'espagnol, qui les a depuis longtemps évincées.

chap. XI. Esquisse de l'istoire de la linguistique. Au début de ce chapitre, l'auteur consacre trop de pages à ce qui est antérieur au XIXe siècle et qui, n'étant pas encore de la linguistique, pouvait être expédié en quelques lignes. Pour la période récente, il ne met pas tout dans son vrai jour. J. Schmidt méritait mieux que la mention de son nom. Le rôle de F. de Saussure ne s'est pas borné à jeter une vive lumière sur le développement des voyelles en indo-européen ; il a surtout été, par ses vues pénétrantes et ses idées générales, un initiateur et un fondateur d'école. Le « Grundriss » de Brugmann n'est pas du tout « l'ouvrage qui rend le mieux compte des tendances linguistiques de la fin du XIXe siècle », car de linguistique il n'en contient pas trace ; c'est un résumé assez bien fait et assez commode de la grammaire comparée des langues indo-européennes, rien de plus. Les personnes qui ont subi trop profondément l'influence des livres allemands confondent volontiers la grammaire comparée avec la linguistique générale (ou linguistique tout court, car il n'i a pas de linguistique particulière) ; les travaux allemands les renseignent fort mal sur la linguistique, car s'il i a des linguistes en France, en Suisse, en Danemark, il n'i en a pas en Allemagne. Le dernier paragrafe de ce chapitre, où il semble que l'auteur va enfin esquisser l'istoire de la linguistique, puisqu'il i parle des « essais de coordination » et des « tentatives de synthèse », est extrêmement défectueux. A le lire, on croirait que la voie a été ouverte par le livre de Wundt intitulé « Die Sprache » ; il n'en est rien. La première édition, parue en 1900, était très médiocre ; dans la seconde l'auteur a fort abilement mis en œuvre des observations qui lui avaient été faites de divers côtés, et il est résulté de cet apport collectif un ouvrage qui occupe une place onorable, mais où le rôle de l'auteur est moins celui d'un initiateur que

d'un vulgarisateur. Ce qui manque, c'est la désignation des savants qui, renversant un dogme de la grammaire comparée, ont déterminé les premières lois fonétiques générales et montré par là qu'une linguistique pouvait être créée, ce sont les travaux qui ont été les principales pierres du nouvel édifice, c'est l'indication que la linguistique, si elle comprend tout le domaine de la grammaire comparée, fonétique, morfologie, sintaxe, etc., étend son domaine bien au delà, qu'elle comporte l'étude générale du langage sous toutes ses formes et tous ses aspects, qu'il i a une linguistique d'art, c'est-à-dire une étude de l'art dans le langage, et même une linguistique de la pensée, la pensée et la manière de la présenter et de l'exprimer étant aujourdui inséparables, l'une commandant et déterminant l'autre continuellement. Des ouvrages importants ont été publiés dans cet ordre d'idées, que M. Grégoire a omis.

Le dernier chapitre, « Les méthodes et les problèmes actuels de la linguistique », appelle une critique analogue : c'est essentiellement des métodes de la grammaire comparée qu'il i est question ; celles de la linguistique générale n'i sont pas exposées.

Maurice GRAMMONT.

A. GRÉGOIRE. — Les sons difficiles de l'anglais, *Liège, Wykmans*, 1918, brochure de 48 pages in-16. — Prix, 1 fr. 50.

Il est extrêmement difficile d'exposer de manière à pouvoir être compris des personnes qui n'ont jamais fait de fonétique en quoi consistent des fonèmes et des articulations qui leur sont inconnus. On peut dire que M. Grégoire i a pleinement réussi.

Aussi son opuscule nous suggère-t-il peu d'observations.

Les principes généraux qui fournissent la clef de la prononciation anglaise et lui donnent son caractère particulier seraient mieux placés en tête de l'ouvrage, comme point de départ, qu'à la fin dans les conclusions. Ces principes sont au nombre de trois ; les voici par ordre d'importance décroissante :

1° La pointe de la langue est reculée dans l'ensemble des articulations, non pas « autant que faire se peut », mais d'environ un centimètre en moyenne par rapport à la position qu'elle occupe en français, particulièrement pour l'articulation des fonèmes que l'on appelle ordinairement

des dentales. Naturellement ce recul n'a pas lieu pour les fonèmes « extrêmes », tels que les interdentales qu'un recul empêcherait de rester des interdentales ;

2° Les lèvres n'exécutent qu'un minimum de mouvements, et en particulier (ce que n'a pas dit l'auteur) la lèvre supérieure reste invariablement et rigidement appliquée contre les gencives et les dents supérieures ;

3° La mâchoire inférieure (fénomène que n'a pas signalé l'auteur) quitte sa position de repos pour se projeter un peu en avant dans l'ensemble des articulations anglaises. En français la mâchoire inférieure ne s'avance que d'une manière à peu près négligeable et uniquement pour une catégorie de fonèmes, à savoir les prépalatales, en particulier pour la spirante prépalatale tipe, le *yod*.

Dans la description fisique et fisiologique des interdentales, il serait bon de dire où passe le souffle. Est-ce entre les bords latéraux de la langue et les joues comme en espagnol, est-ce sur les bords de la couronne, est-ce sur la pointe de la langue?

Dans la note de la page 8, le mot « sonore » est employé avec son sens scientifique, à la page 11 au sens vulgaire.

p. 12. L'*r* final n'est pas remplacé par un « *e* muet », mais par un *e* particulier qui est articulé au point d'articulation de l'*r* anglais ; c'est au fond un *r*, mais dépourvu du vibrement spécifique.

L'*s* demandait à être mentionné, à cause du recul de la pointe de la langue ; l'*s* anglais sonne tout autrement que l'*s* français.

p. 17. *Caoutchouc* peut servir d'exemple français pour illustrer la prononciation de *ch* anglais, mais par *Natchez* qui n'est pas français, ni même *atchim* ; pour le *j* anglais il fallait citer *adjoint*, *adjudant*, non *djinns*, *a giorno*, *giaour*. Au surplus, il faudrait ajouter que l'articulation du *ch* et du *j* anglais est tout autre que celle du *tch* et du *dj* français, puisqu'en anglais la lèvre supérieure reste obstinément abaissée, tandis qu'en français elle se projette en avant, ce qui change totalement le résultat et l'impression acoustique. La même particularité caractérise aussi la prononciation du *sh* anglais comparé au *ch* français; il aurait donc été bon de ne point passer le *sh* sous silence.

p. 29. Le mot français *dossier*, donné pour exemple d'*o* ouvert, a un *o* fermé.

M. G.

L. Gœmans et A. Grégoire. — Petit traité de prononciation française, *Liège, imprimerie Bénard*, 1919, 168 p. in.12.

Outre un traité de prononciation française général à l'usage de tout le monde, Français et étrangers quels qu'ils soient, il serait bon qu'il existât des traités particuliers pour chaque catégorie d'étrangers, classés d'après le groupe de langues auquel ils appartiennent. Nous disons groupe de langues et non pas langue, parce que les défauts et particularités qu'il peut i avoir à corriger sont sensiblement les mêmes pour tout le groupe. Ces traités spéciaux, débarrassés de tout ce qui n'intéresse pas directement le groupe choisi, seraient plus brefs que le traité général et pourraient en même temps développer davantage ce qui concerne non seulement les difficultés que présente le français pour l'ensemble du groupe, mais aussi celles qui sont spéciales à chacune des langues de ce groupe. Ainsi l'on pourrait faire un traité à l'usage des Slaves, convenant également bien, avec l'indication de quelques particularités, aux Russes, aux Polonais, aux Serbes, etc. ; un traité pour les Anglo-Saxons, s'adressant non seulement aux Anglais et aux Américains du Nord, mais encore aux indigènes de la plupart des colonies anglaises, qui ont adopté plus ou moins adroitement les articulations anglaises ; un traité pour les Allemands, de la Prusse orientale à la Suisse allemande ; un pour les Scandinaves, Suédois, Norvégiens, Danois, Islandais ; un pour les Italiens ; un pour les Espagnols et Portugais (Péninsule ibérique et Amérique du Sud); un pour les Orientaux et Extrême-Orientaux. Vouloir faire autant de traités différents qu'il existe de langues étrangères serait une utopie : on se eurterait à une impossibilité matérielle et on entreprendrait une œuvre en somme moins intéressante et moins utile, car les particularités des diverses langues d'un groupe s'éclairent l'une l'autre.

Le petit traité de MM. Gœmans et Grégoire est un des premiers qui s'adresse ainsi à un public particulier. Il ne rentre pas exactement dans le cadre que nous venons d'esquisser puisqu'il est fait pour les Belges d'une manière générale, c'est-à-dire pour des sujets appartenant à deux groupes de langues bien distincts. Cette bizarrerie s'explique par des raisons de librairie et d'administration : ce livre est fait pour les écoles belges. L'inconvénient est d'ailleurs fort mince, car si c'est surtout les articulations flamandes qui ont attiré l'attention de nos auteurs, la

prononciation des Wallons est aussi fortement entachée d'articulations germaniques.

L'exposition est claire et la doctrine généralement correcte. Les articulations fautives sont décrites d'une manière aisément intelligible, et l'on indique des moyens efficaces d'i remédier. Chemin faisant, les auteurs parlent aussi des vices de la parole et de la manière de les corriger. Il est à souaiter que cet ouvrage soit répandu à profusion et pratiqué non seulement dans les Ecoles normales primaires et moyennes pour lesquelles il a particulièrement été fait, mais dans toutes les écoles quelles qu'elles soient, enseignement primaire, secondaire et supérieur. Il est scandaleux que des personnes ayant été à l'école, et aujourdui tout le monde est censé i être allé, il est révoltant que même des professeurs gardent des défauts ridicules comme le zézaiement, le clichement, le nasillement, alors qu'en dix minutes on aurait pu les en débarrasser.

Voici quelques notes que nous avons prises au cours de notre lecture, et que les auteurs pourront utiliser dans la deuxième édition que leur livre mérite et ne manquera certainement pas d'avoir prochainement.

p. 35-36. Il n'i a pas de diftongues en français et *pay (paille)* ne contient pas plus de diftongue que *pal* ou *bac* ; c'est une voyelle suivie d'une consonne dans la même sillabe.

p. 44 à 46. Pour l'accent d'insistance, voir mon *Traité pratique de prononciation française*, p. 139.

p. 47 et 49-50. Dans *at-ta*, *ap-pa*, etc., il n'i a pas un *t* prolongé, un *p* prolongé, mais bien deux *t*, deux *p ;* voir sur ce point mon *Traité*, 2e édition, p. 89.

p. 49. Le *y* final n'est nullement une consonne allongeante; quand la voyelle qui le précède est longue, il n'est pour rien dans sa durée ; on dit *travăille*, *pāille*, comme *cŏte*, *côte*.

p. 51. Ce troisième cas est tout autre chose que les deux précédents ; ici ce sont vraiment des consonnes longues, non des géminées; voir sur ce point dans mon *Traité* le chapitre sur « l'accent d'insistance ».

p. 52 note. Ces termes doivent subsister à côté des autres, car ils désignent une autre qualité. Il i a des sourdes douces, par exemple. Voir plus loin la note sur la page 118.

p. 53. Pour arriver à prononcer les occlusives sourdes sans aspiration, il est plus correct et plus sûr d'apprendre à fermer la glotte.

p. 55 note. *Subside* avec *b* sourd et *s* est plus correct.

p. 56 note. Le *do(t)* méridional et ancien français est tout à fait ridicule à Paris.

p. 60. *Inextinguible* sans *u*.

p. 64. La prononciation *svelte*, etc. avec *z*, bien qu'on l'entende dans certaines parties du midi de la France, est extrêmement choquante. Il faut un *s* plus ou moins sonorisé, mais très nettement *s*, pas du tout *z*.

p. 65, l. 11. Et surtout faire projeter les lèvres en avant.

p. 69, l. 11. *b* à corriger en *v*.

p. 69, l. 15. Ce n'est pas l'*l*, mais l'*lh* des noms méridionaux, qui se prononce *y*.

p. 72, l. 3 du aut. C'est commettre une erreur que de doubler l'*r* du mot *erreur*, et des mots analogues tels que *terreur*, *horreur*, même si l'accent d'insistance intervient.

p. 72, l. 3 du bas. *Svarabhakti* ; inutile d'introduire ce terme rébarbatif dans un manuel fait en grande partie pour les écoles primaires.

p. 72 à 74. L'*r*, *l*, *m*, *n* de ces mots est *chuchoté*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que sourd ou assourdi. L'*essentiel* est de prononcer un *r*, *l*, etc., *explosif* et non implosif.

p. 75, l. 15-18. Même dans ce cas, c'est mauvais et le plus souvent très choquant.

p. 75, l. 5 du bas. Et surtout enseigner à ne pas donner de coup de glotte entre les deux voyelles, mais à faire une liaison vocalique, comme il est expliqué dans mon *Traité*, p. 136.

p. 76. Pour *sexagénaire*, *sexagésime*, *ks* est plus fréquent que *gz*.

p. 78. On dit aussi *l'yole*, *un(e) yole*. *L'iambe*, etc., n'est pas *iʏambe*, mais *yambe* purement; ni *i*, ni *y* de transition. Note 1 erronée, à supprimer. Dans *Briand*, *crier*, etc., il n'i a pas de *y* après l'*i* ; il n'i en a que dans *quiétisme*, *à quia*, qui ont *kü* [1] (et non *kw*).

p. 79, l. 2 du bas. Lire *kwan* et non *kwenne*.

p. 80, l. 3 et 5. Lire *rüer*, *rüons*, *düel*.

p. 80, l. 9. Non, pas du tout de *w* ni d'*ü* de transition dans *s'ébrouer*, *gruau*, etc.

p. 87, l. 9. Ajouter *poigne (pòñ* et *puañ)*, *coignassier (ò)*, *encoignure* (plutôt *ò*).

p. 83 et suivantes. Observation générale sur le vocalisme : Il n'i a pas de voyelles *moyennes* en parisien, mais seulement des voyelles *ouvertes* et des voyelles *fermées*. L'*e* de

1. Par *ü* les auteurs entendent un *ü* consonne.

belle (p. 89) est très nettement ouvert ; il l'est moins que celui de *bête*, l'ouverture augmentant avec la durée, mais il est très loin d'occuper le milieu entre *è (père)* et *é (chanté)*. L'*a* de *pâte* est ouvert et celui de *patte* est fermé, quoi qu'en dise un éminent fonéticien qui, dans ses divers écrits, a changé deux ou trois fois d'opinion sur ce point.

p. 92, l. 5 du bas. *échè* est une ancienne prononciation abandonnée depuis longtemps.

§ 109. C'est un *eu* ouvert bref.

§ 111. Ce sont des *o* très nettement *ouverts*, sauf dans *Vosges*, qui a un *o* fermé long ; *rode* terme tecnique a un *o* ouvert, *rôde* un *o* fermé.

§ 112. Ces mots ont un *o* fermé plus ou moins long, sauf *rhinocéros*, qui a un *o* ouvert bref. On dit *un os* avec un *o* ouvert bref.

§ 113. *Paul* a un *o* ouvert bref.

p. 98, l. 2. Et aussi, *entre autres*, aux langues slaves.

p. 113, l. 6 du bas. La première des deux sillabes ne se termine pas par *plus d'une* consonne ; il i en a au plus *une* qui lui appartient.

p. 114, l. 5. Devant *ry* oui ; devant *ly* non : *at(e)lier*, *bourr(e)lier*, etc.

p. 115, l. 16. Dans *dis-le*, *le* est accentué.

Tout le chapitre sur l'ə est peu satisfaisant ; les règles sont formulées d'une manière un peu gauche qui parfois frise l'erreur. Et qu'est-ce que c'est que des mots pris isolément? C'est une abstraction qui n'existe pour ainsi dire pas dans le langage ordinaire et ne se présente guère que lorsqu'on cite des mots comme exemples. Les règles de la langue réelle ne doivent pas être formulées d'après ce cas très particulier.

p. 117, l. 2 du bas et p. 118. Quand un *b* précède immédiatement et de tout temps dans l'intérieur d'un mot un *s* ou un *t*, il se prononce ordinairement *p* : *apcès*, *opserver*, *optenir*. Mais quand deux consonnes, dont l'une est sourde et l'autre sonore, viennent en contact à l'intérieur d'un mot par la chute d'un *e*, ou, avec ou sans chute d'*e*, de la fin d'un mot au commencement du suivant, la sourde n'est jamais remplacée par la sonore correspondante ni la sonore par la sourde correspondante. L'assimilation est toujours régressive et ne se fait qu'au point de vue de la sonorité : la première des deux consonnes, si c'est une sourde, devient plus ou moins sonore, mais reste une forte et garde exactement son point d'articulation ; si c'est une sonore, elle devient plus ou moins sourde, mais reste une douce et garde

aussi son point d'articulation. Des prononciations comme *métcin*, *pagbot*, *rechton*, *chauvbain*, etc., *chfal*, *chfet*, *chfeu*, *chfille*, etc., sont de véritables monstres en français. Voir sur ce point mon *Traité*, particulièrement aux pages 96 et 97.

p. 123. *Soyons hommes*, avec liaison, est une formule oratoire et livresque ; *il fallait un calculateur* ne se lie pas ; *je suis heureux* ne se lie guère dans la conversation, et même *c'est elle* ne se lie plus dans la conversation familière.

p. 124. On dit dans la conversation, sans prononcer la consonne finale du premier mot : *la mor(t)-aux-rats*, *le Dépi(t) amoureux*, *je sui(s) entré*, *je voulai(s) être*, *il me semblai(t) entendre*, *ils son(t) habillés*, *on peu(t) y apprendre*, *il doi(t) y avoir* et même *il n'y en a pa(s) un*.

p. 124 et 125. Les règles B, C, D sont fausses.

p. 125 E. On dit : *il n'avait jamai(s) été aussi clair*, *il n'est plu(s) en prison*, *diablemen(t) appétissant*, etc.

p. 126. On dit : *il es(t) onze heures*.

p. 161. Le choix de ce morceau pour les liaisons et l'*e* muet me semble aussi maleureux que possible. Koschwitz a eu l'idée incroyable, et qui ne pouvait germer que dans une tête d'Allemand, de codifier la prononciation parisienne d'après celle du nimois Daudet, du charentais Rousselot, du breton Renan, etc. ; il ne faut pas se mettre à sa remorque. Je crois me rappeler que parmi ses sujets il n'i avait qu'un seul parisien, G. Paris (encore n'était-il parisien que d'éducation, mais champenois d'origine).

Maurice GRAMMONT.

Max DEVÉ. — La voix harmonieuse, *Paris*, *Picart* (paru en 1920), 96 p. in-8°.

Ce pseudonime dissimule le nom d'une dame qui, après avoir été la victime de casseurs de voix qui s'intitulaient professeurs de chant, a eu l'énergie de se livrer pendant de longues années à une étude rationnelle du chant, et a eu la force de se constituer une métode personnelle, dont l'application a eu pour premier résultat de rétablir, par un fonctionnement normal des organes, sa santé chancelante. Elle a eu le courage de digérer tout le fatras des anatomistes qui, n'opérant guère que sur le cadavre, ignorent le fonctionnement des organes, et celui des fisiologistes qui, n'exerçant leurs talents que sur des animaux en état de révulsion, n'i voient pas sensiblement plus clair. Elle aurait économisé beaucoup de peine et de temps si elle

s'était adressée de préférence et dès l'abord aux fonéticiens, dont la spécialité est précisément d'étudier le fonctionnement des organes de la voix et les produits de ce fonctionnement.

Quoi qu'il en soit, elle est arrivée à se rendre compte très exactement dudit fonctionnement, et elle a même rectifié avec boneur, sur divers points, les idées généralement reçues ; c'est ainsi, pour n'en citer que deux, qu'elle a exposé avec plus de justesse qu'on ne le fait d'ordinaire le jeu des ariténoïdes, et qu'elle a rendu leurs titres de noblesse aux cordes vocales supérieures, que l'on a pris l'abitude de qualifier dédaigneusement de « fausses » : les cordes vocales supérieures servent pour la production des notes aiguës et les inférieures pour celle des notes graves.

La métode repose sur ce principe : faire rendre aux organes tout ce que permet leur fonctionnement normal et rien d'autre.

Il i a dans ce petit livre, qui est fait dans une certaine mesure de pièces et de morceaux, de l'inexpérience, de la gaucherie, même du verbiage inutile, et la métode ne s'en dégage pas avec toute la netteté désirable ; mais l'auteur nous annonce un second livre qui, nous l'espérons, donnera pleine satisfaction.

Maurice GRAMMONT.

M. BRILLANT. — Les Mystères d'Eleusis, *Paris, La Renaissance du Livre* (sans date, paru en 1920), 192 p. in-18° jésus.

Un des chapitres les plus curieux de l'istoire des religions, écrit d'une plume aisée, par un omme qui possède à fond son sujet et sait vulgariser sa documentation.

M. G.

F. DE SAUSSURE. — Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine (Extrait de « L'Indicateur d'histoire suisse »), *Berne*, 1920, 12 p. in-4°.

Cette étude postume a été publiée et annotée par L. Gauchat. C'est un parfait modèle de recherche toponimique. L'origine du nom de la ville d'Oron était un problème érissé de difficultés en apparence insolubles ; F. de Saussure les a abordées l'une après l'autre et, avec la métode scrupuleuse qui donne une si aute valeur à ses trop rares écrits, il les a toutes résolues d'une manière définitive.

M. G.

B. Sarrieu. — La transcription des mots tirés du grec dans notre vocabulaire scientifique, *Montauban*, 1920, 34 p. in-8°.

Remarques intéressantes sur les différents modes de translation des mots grecs en français, selon les époques et les milieux.

M. G.

A. Meillet. — Sur une édition linguistique d'Homère (*Revue des Etudes grecques*, XXXI, 277).

Article de vulgarisation des plus importants.

M. G.

E. Muret. — Effets de la liaison de consonnes initiales avec *s* finale, observés dans quelques noms de lieu valaisans, *Lausanne*, 1912, 40 p. in-8° (Extrait du *Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande)*.

M. Muret, dont les études sur les noms de lieux sont bien connues et justement appréciées, exploite en ce moment la mine fort riche et presque encore vierge des noms de « lieux dits ». Dans le mémoire que nous avons sous les ieux, il a réuni les noms de lieux dits du Valais, qui avaient primitivement une occlusive initiale, devenue spirante sous l'influence d'un *s* précédent. C'est le fénomène que présente en français le mot *nèfle*, dont la forme est sûrement d'origine dialectale ; mais, exceptionnel en français, il est régulier dans le Valais, et les exemples qu'en donne M. Muret sont très nombreux. Il n'i apparaît pas seulement dans l'intérieur d'un mot, mais aussi à l'initiale, pour peu qu'elle soit précédée ordinairement d'un mot qui se terminait autrefois par *s*. Par là cette étude occupe une place importante dans la fonétique sintactique ; elle intéresse aussi la fonétique générale, car la spirantisation n'est pas limitée au *p*, mais atteint toutes les occlusives sourdes précédées de *s*.

M. G.

I. O. J. Tallgren, R. Oller. — Studî su la lirica siciliana del Duecento. III. Extrait des *Neuphil. Mitteilungen (Helsingfors)*, XVII, 1915, p. 164-188.

II. O. J. Tallgren. — Les poésies de Rinaldo d'Aquino, rimeur de l'école sicilienne du XIIIe siècle. Edition criti-

que. *Helsingfors*, 1917. Extrait des Mém. de la Soc. néophil. de Helsingfors, tome VI (1917).

III. O. J. Tallgren. — F. Hanssen, Gramática histórica de la lengua castellana. Extrait des *Neuphil. Mitteilungen (Helsingfors)*, XVIII (1917), fasc. 5-8, p. 138-156.

Ces trois publications, qui ont vu le jour à Helsingfors de 1915 à 1918, sont le fruit d'un labeur que n'ont pas interrompu les horreurs du grand drame européen. Le dernier opuscule même a été imprimé au milieu de la guerre civile survenue en Finlande à la fin de janvier 1918. L'imprimerie où se publiaient les *Neuphilologische Mitteilungen* a été partiellement détruite, et la plus grande partie des compositions du tome XVIII (1917), dont les fascicules 5 à 8 ont paru vers janvier 1918, et qui attendaient d'être tirés en extraits, ont été détruits par d'aimables bolchevistes. Il faut bien, n'est-ce pas, que le progrès social se manifeste d'une manière concrète! Parmi les extraits signés du nom de M. O. J. Tallgren se trouvaient, outre le compte rendu de la *Gramática histórica de la lengua castellana* de Hanssen, citée ci-dessus, trois autres articles qui n'existent pas sous forme de tirage à part et qu'il faudra lire dans les *Neuphilologische Mitteilungen* : ce sont : p. 89-93 : O. J. Tallgren e E. Ohmann, *Studî su la lirica siciliana del Duecento*, IV, *canzone* : Donna eo languisco ; — p. 112 et suiv. O J. Tallgren, l'Expression figurée adverbiale de l'idée de promptitude : essai pour contribuer à un chapitre de la future Sémantique polyglotte, avec un appendice sur catal. *aviat*, ital. *diviato*, etc...; — p. 168 : Besprechungen : Kr. Nyrop *Kongruens i Fransk*. Ces pertes sont regrettables, car chacun sait combien sont précieuses pour les romanistes les brochures de M. Tallgren, dont je ne sais ce qu'il faut le plus louer : la dextérité et la correction avec lesquelles l'auteur écrit ses articles en français, en espagnol, en italien, ou l'abondance, la sûreté, l'intérêt de la documentation.

Son compte rendu sur la grammaire de Hanssen est important. En ce qui concerne surtout la syntaxe historique de l'espagnol, M. O. J. T. apporte, à l'appui de ses rapprochements ingénieux, un grand nombre d'exemples originaux qu'il a puisés dans des lectures personnelles prodigieusement variées. P. 143. Des tournures, où l'article *lo* se combine avec un adjectif déclinable, *las estrellitas... se parecen a mis penas* en lo largas *a contar*, et dans lesquelles la variabilité de l'adjectif surprend à première vue,

M. T. rapproche avec beaucoup de raison des phrases telles que *esta muchacha nada tiene* romántica (voir encore Pio Baroja, *Cesar o nada*, 114 : *la institutriz no tenía nada de* bonita). P. 144, § 495. Lire : *cela fait plaisir de le voir.* P. 146. Le sens de *llegar* « arriver » n'est-il pas simplement emprunté au langage nautique : *plicare vela*, lorsqu'on parle d'un vaisseau qui entre au port? P. 156, § 737. Qu'il soit permis à un élève de M. E. Bourciez de féliciter M. T. d'avoir placé les *Eléments de linguistique romane* au-dessus de la *Grammaire des langues romanes* de M. Meyer-Lübke en ce qui concerne l'étude historique de la syntaxe. Voilà des vérités qu'on est heureux de lire dans un livre publié par un étranger en un pays où avait tant pénétré l'influence germanique.

Les *Studî su la lirica siciliana del Duecento* continuent la série commencée dans la même revue en 1915, pp. 53-80. Dans l'extrait que j'ai sous les yeux, il y a d'abord la traduction française par M. Tallgren de la première chanson *In gioi mi tengno tuta la mia pena.* Vient ensuite un texte diplomatique avec un texte critique en regard et une traduction française avec commentaire de la chanson sicilienne attribuée à l'empereur Frédéric II et qui commence par ces mots : *De la mia disianza.* Cette étude est due à M. Ragner Oller.

L'édition des poésies de Rinaldo d'Aquino que nous offre M. T. est une œuvre plus importante. C'est une édition critique des poésies de ce rimeur, sur la vie assez mal connue duquel on pourra consulter G. Bertoni, *Il Duecento* dans la *Storia letteraria d'Italia*, éd. Vallardi, p. 70 s. L'édition critique proprement dite des neuf pièces qui sont incontestablement dues à la plume de Rinaldo d'Aquino et des deux pièces d'attribution douteuse s'accompagne pour chaque poème d'une introduction bibliographique développée, où les manuscrits, les éditions, les études utilisées, les questions d'attribution sont mentionnés en détail. Chaque pièce est précédée d'une traduction en français et suivie d'une étude minutieuse sur la versification et la langue. Dans un préambule de 37 pages est exposée la méthode suivie par l'éditeur pour l'établissement de son texte critique.

Les poésies de Rinaldo d'Aquino, comme celles de la plupart des autres rimeurs de la vieille école sicilienne, ne nous sont point parvenues dans des manuscrits contemporains exécutés dans le midi de l'Italie. Suivant M. T., et contrairement à une opinion qui a eu ses défenseurs, elles ont été écrites dans une langue qui doit être considérée comme une langue commune littéraire répandue dans

les cercles cultivés de l'Italie méridionale vers 1240 ou 1250. Elles ne nous sont connues que par des chansonniers italiens, œuvres de copistes toscans qui exécutèrent leurs copies au plus tôt vers la fin du XIIIe siècle. Entre les originaux perdus et les plus anciens manuscrits conservés, il y a des différences linguistiques qui s'expliquent un peu par des raisons chronologiques, mais surtout par des raisons géographiques. L'éditeur s'est attaché à substituer aux toscanismes des versions connues les sicilianismes primitifs reconstitués. Les plus anciens textes que l'on connaisse en ancien sicilien, et depuis quelques années seulement, remontent au XIVe siècle. Ce sont le *Dialogu* de *Sanctu Gregoriu*, édit. de Grassi et de Santis, Palerme, 1913, 1915, et le *Cod. De Cruyllis Spatafora*, édit. de Gregorio, *Zeit. f. rom. phil.* XXIX, 1905. Ces textes anciens et des études modernes telles que celle de Schneegans, *Laute u. Lautentwickelung des sicil. Dialektes*, Strasb., 1888, ont permis à M. T. de constituer un texte critique de la tradition manuscrite archaïsante, où la langue est détoscanisée autant que le permettent les manuscrits, où les rimes et le compte des syllabes, souvent fautifs dans la tradition manuscrite modernisante, sont ramenés à une forme autant que possible correcte.

Ce n'est donc point une transcription phonétique en ancien sicilien que nous offre M. T., mais bien un texte qui, tout en étant aussi rigoureusement traditionnel que n'importe quel autre texte, reproduit d'assez près, avec son coloris de sicilien littéraire, le texte perdu qui a servi d'archétype à tous les manuscrits subsistants. L'éditeur a donc recueilli dans la tradition manuscrite tout ce qu'elle nous a conservé de sicilianismes. Il est parti de ce principe que les copistes successifs ont pu substituer du toscan à du sicilien, mais que le contraire n'a jamais eu lieu. Par suite il ne retient les formes toscanes que dans les cas où elles sont données par tous les manuscrits. Par contre il accueille avec la plus grande faveur toute forme fleurant plus ou moins le sicilien, ne fût-elle donnée que par un manuscrit unique témoignant contre tous les autres. Par exemple le pronom *eo* (sicilien légèrement toscanisé correspondant au pur vieux sicilien *eu*) remplace le pur toscan *io*. De même *meo*, *Deo*, *reo*, *miso* (= sicil. *misu* au lieu de *messo*), *bono* au lieu de *buono*, *lu* au lieu de *lo*, etc...

Telle est la méthode qu'a suivie M. T. pour restituer à la langue du poète son caractère primitivement méridional et insulaire. Quant à la constitution même du texte, au

choix des leçons et des variantes qui n'intéressent pas la linguistique dialectale, l'éditeur a suivi les règles qui sont admises d'ordinaire dans la critique verbale. L'édition qu'il nous offre permettra aux lettrés de goûter dans toute la saveur de leur forme originale les pièces célèbres telles que les plaintes de la jeune fille abandonnée, *Giamai non mi comfortto*, et les autres poèmes moins connus attribués à Rinaldo d'Aquino. Un commentaire littéraire précis et parfois assez fin illustre pour notre plus grand profit chacune de ces chansons. De nombreux rapprochements sont remplis d'intérêt. Dans la pièce VII, les vers 31-4

E altresi finemente
Come Narcisi n sua spera vedere
per se si namorao
quando n l'aiga isguardao

me paraissent une réminiscence très précise de la pièce de Bernart de Ventadorn, *Quant vey l'alauzeta mover :*

qu'aissi·m perdei cum perdet se
lo bels Narcisus en la fon.

Plusieurs manuscrits de cette chanson portent pour *Narcissus* une forme à voyelle finale *-i-* C *Marcesis*, E *Marsilis*, ce qui confirme l'interprétation de Gaspary, *Sicil Dicht.*, 81, lorsqu'il explique l'*-i-* de Narcisi comme un reflet du provençal.

Pour terminer, je féliciterai M. T. de la correction avec laquelle il écrit le français. Parfois néanmoins il emploie certains mots dans un sens qui choque l'usage courant : la *syllabation* est un terme technique qui s'applique non au compte des syllabes dans la mesure du vers mais à la manière de couper les syllabes à l'intérieur d'un mot ou d'un groupe rythmique.

Georges MILLARDET.

GIULIO BERTONI. — Ricerche linguistiche varie. Estratto dagli *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le Provincie Modenesi.* Série V, vol. XI, 1917. *Modena*, 1916.

M. B. étudie tout d'abord un tour qui intéresse à la fois la morphologie et la syntaxe, et qui est répandu dans une partie des dialectes alpins d'Italie. Il s'agit de l'emploi du sujet indéfini *homo* avec un verbe à la troisième per-

sonne du singulier dans le sens d'une première personne du pluriel : *homo portat=portamus.* Souvent le pronom *nos* est préposé à *homo : nos homo portat=nos portamus.* Ex. à Bormio, dans la Haute Valtelline : *nualtri um canta* = ital. *noi altri cantiamo.* Il ne faut pas confondre ce tour avec le type ordinaire *homo portat*=fr. *on porte,* qui a prévalu dans notre langue avec le sens indéfini et dont il y a des exemples en ancien italien, particulièrement au XIIIe siècle. Le tour [*nos*] *homo portat* a été lui aussi usité à l'époque ancienne, comme le montrent pour le vieux milanais des exemples de Bonvesin. Dans les parlers modernes, M. B. relève toute une série d'exemples en indiquant d'une manière précise les localités dont ils sont tirés.

Quant à l'explication du tour, M. B. repousse avec raison celle que suggérait Ettmayer, lorsqu'il partait d'une forme combinée avec le pronom atone de la première personne du pluriel : **pòrtam-nu *portam(m)u*[*um, om*] *pòrta.* L'explication de M. Meyer-Lübke, qui note l'influence de *homo portat* sur *portamus* et qui explique par cette influence le déplacement de l'accent *pòrtem, pòrtom, pòrtum,* est à retenir, et M. B. estime que le *portamus* de l'époque primitive a dû être concurrencé à une époque postérieure, bien que relativement ancienne, par *homo portat.* Les deux tours ont dû coexister à une époque donnée avec un sens très voisin, puis tantôt l'un tantôt l'autre a triomphé suivant les lieux et les temps.

Le tour que M. B. étudie dans les dialectes italiens, et dont il relève des traces dans les dialectes franco-provençaux, d'après l'*Atlas linguistique de la France,* depuis la Savoie jusqu'au Jura et à l'Ain, ne me paraît pas être sans exemple dans le français proprement dit, particulièrement dans le langage populaire et familier :

> On fait ce qu'on peut;
> On n'est pas *des bœufs* !

c'est-à-dire « nous faisons ce que nous pouvons : nous ne *sommes* pas *des bœufs* ». Le pronom *nous* ou *nous autres* peut fort bien, dans le langage familier et vulgaire, être exprimé avant l'indéfini *on :* « nous autres, on n'est pas des riches » !

A la vérité, l'origine du tour me semble devoir être cherchée dans les cas où, pour une raison ou pour une autre, par modestie, par réserve véritable ou affectée, etc..., le sujet parlant a désiré atténuer sa personnalité. L'indéfini *on* remplit admirablement ce rôle : c'est une première per-

sonne, singulière ou plurielle, en quelque sorte estompée. Je note d'ailleurs que *on* supplée aussi, dans des conditions analogues, le pronom de la deuxième personne plurielle ou singulière. Ex. *Avare : Allons, que l'on détale de chez moi. Scapin :* II, 2, *Qu'on se rende au logis*, etc...

Le tour, qui est resté exceptionnel en français et qui n'y est retenu que pour marquer une nuance assez délicate de la pensée, s'est généralisé au contraire sans signification spéciale dans les dialectes italiens considérés par M. B.

L'étude de M. B. sur ce tour syntaxique est suivie de plusieurs notices étymologiques ou sémasiologiques sur le nom de la « hotte de foin » dans la Valmaggia, sur *mollículu* « nombril » [l'extraordinaire variété des formes que revêt le mot « nombril » dans la plupart des dialectes romans, et qui sont si difficiles à expliquer, me semble due non seulement à la constitution phonétique particulière du latin *umbilic(ul)um* — constitution éminemment favorable aux phénomènes d'assimilation et de dissimilation — mais encore à des influences hypocoristiques], sur les représentants de *centenarium* et *sappinus*, sur it. mérid. *mar(u) iddu* « povero lui ! » [où *mar(u)* représenterait lat. *amarum* et n'aurait rien de commun avec le fr. *mar : tant mar i fustes*, contrairement à l'opinion de Salvioni], sur *akuí* [=prov. *cobir*, *encobir*=* *cupire*], sur *bimba* « chèvre de deux ans » [cf. béarn. *bime* « génisse », *bimat* « jeune taureau »], sur *bréND* « triste, honteux » [déverbal de * *verendare* tiré d'un *verenda* (sur *vereor*) dont l'existence dans l'Italie septentrionale a été démontrée par Salvioni : comp. Meyer Lübke, *Rom. etym. Wört.* 9227], sur *ojza* « ongle », sur *sküsüra* « perce-oreille » * *caesoria* [l'ü initial doit être de source ancienne puisque le provençal (Haute-Loire) connaît un mot *esküsúyras* « ciseaux de couturière », ce qui amène M. B. à dériver les formes modernes d'un ancien * *skusoria*. N'y aurait-il pas eu des croisements avec *cossus* et un * *cussus* qu'il faut peut-être supposer pour expliquer le fr. *cusson* (forme secondaire de *cosson*), milan. *küza*, comparer encore *esküsu* « charançon », *Alt. ling. fr.*, 1492 ?]

Georges MILLARDET.

G. BERTONI. — « Kluba, Tubrucus » ed altre note etimologiche alto-italiane. *Modena*, 1916. In-8°, 26 p. Estratto dagli *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le Provincie Modenesi*, serie V, vol. X, 1916.

Dans ces notes notre savant collaborateur fait concourir le mieux du monde pour l'établissement de la vérité éty-

mologique la phonétique, la sémantique et la science qui est depuis quelques années une des branches les plus florissantes de la sémantique et qui est consacrée à l'étude technique des choses et des mots qui les désignent — *Wörter und Sachen*, a-t-on dit outre-Rhin. — De la forme lombarde * *kluba* qui a dû exister en regard de a.h.a. *klobo*, m.h.a. *klobe*, a.m. *kloben* et qui a désigné vraisemblablement un piège, sorte de bâton fendu et tendu de manière à prendre par les pattes les oiseaux qui s'y posent, M. B. tire la forme *g'óva* répandue dans les dialectes de l'Italie septentrionale, en particulier dans la région lombarde. La palatalisation de l'occlusive vélaire s'explique par le contact du *yod* sorti de *l*, et la sonorisation de ladite occlusive est parallèle à celle que l'on observe dans émil. *gära* « blanc d'œuf » *clarea*, moden. *g'òstr claustrum*, etc... M. B. passe en revue différents objets à première vue disparates et qui pourtant sont tous désignés par ce mot *g'ova* ou par des formes voisine *g'oa*, etc... Des reproductions photographiques illustrent le texte et éclairent la démonstration, d'où il ressort qu'une ressemblance purement extérieure et un détail fortuit suffisent souvent à déterminer des déplacements de sens tout à fait importants.

Dans l'article suivant, M. B. revient sur le mot *tubrucus* (Isidore de Séville, P. Diacre), sorte de bas ou de botte de laine épaisse dont on se servait surtout pour monter à cheval. M. B. en tire les formes *travüs*, *travis*, *trauk* de l'Italie septentrionale, qui toutes renvoient à une forme * *trabucus*, dans laquelle l'*a* initial au lieu de *u* me semble s'expliquer aisément par une dissimilation vocalique. Viennent ensuite un certain nombre d'autres notes étymologiques moins développées. Aux exemples que donne M. B. des dérivés de *sternere* qui ont pris le sens de « litière » ou des sens voisins, j'ajouterai v. prov. *sostre* « litière », dans Lunel de Montrech : cf. Mistral *soustre ;* Lespy, Dict. béarn. *sostre* et *sostratge*.

Georges MILLARDET.

F. D'OVIDIO e W. MEYER-LUBKE. — Grammatica storica della lingua e dei dialetti italiani tradotta per cura del Dott. EUGENIO POLCARI. Seconda edizione italiana riveduta. *Milano, Hœpli*, 1919.

Cette nouvelle édition de la traduction que M. E. Polcari a donnée de la grammaire historique de l'italien par d'Ovidio et M. Meyer-Lübke n'apporte aucun changement à la

première édition italienne parue dès 1906. Quelques retouches dans la forme, quelques substitutions de signes diacritiques, voilà, avec les indispensables additions bibliographiques, tout ce que nous apporte de nouveau le présent livre. Les Français que rebutent la lourdeur et l'obscurité de la langue germanique, et que pourchassent de mauvais souvenirs, ceux qui se bercent volontiers aux caresses de la phrase italienne seront reconnaissants à M. Polcari qui les dispense de se pencher sur l'*Italienische Grammatik* et leur épargne d'avoir à fouiller dans le *Grundriss* de Gröber, où l'œuvre capitale du grand romaniste de Vienne, aujourd'hui à Bonn, avait paru tout d'abord. Un index développé des mots cités dans le corps de la grammaire clôture la traduction de M. Polcari et rendra les plus grands services au lecteur.

Georges MILLARDET.

RUFO MENDIZABAL, S. J. — Monografía histórico-morfológica del verbo latino, *Madrid, Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas. Centro de estudios históricos*, 1918. In-8°, 223 p.

Cette étude historique sur la conjugaison latine est une étude de valeur. Claire et bien ordonnée, elle n'en est pas moins véritablement scientifique. Elle est l'œuvre d'un homme qui s'est tenu au courant des progrès modernes de la linguistique et qui connaît les derniers travaux consacrés à la morphologie indo-européenne et latine. M. M. met à profit non seulement les bons ouvrages parus en Allemagne, mais encore les meilleurs et les plus récents travaux dus à des Français : les nombreux articles et les notes de M. A. Meillet, la morphologie historique du latin de M. Ernout, etc... La Monografía de M. Mendizábal est importante non seulement par ses qualités intrinsèques, mais encore parce qu'elle marque une réaction contre les doctrines routinières qui prévalent encore trop souvent dans les exposés de grammaire. L'auteur se propose de seconder les efforts qui se manifestent actuellement dans la Péninsule pour renouveler l'enseignement du latin. « Je n'ignore pas, écrit-il, que ces efforts qui se révèlent dans les grammaires de MM. Suaña, Garriga, etc..., et qui aujourd'hui se manifestent dans les programmes officiels pour l'enseignement du latin, trouvent de l'opposition et qu'il existe un véritable antagonisme entre les partisans des doctrines vieillies et les partisans des théories nouvelles... »

Qu'il soit dit, entre parenthèse, que l'Espagne n'a pas le monopole de la routine en ce qui concerne l'enseignement des langues. Nous possédons chez nous une imposante galerie de vieux tableaux désuets, passés de couleur. Et de ce côté-ci des Pyrénées les bons livres de grammaire ont aussi à lutter contre la foule des ouvrages médiocres que les insuffisances budgétaires des établissements, et d'autres causes encore sur lesquelles il faudra s'expliquer un jour, maintiennent à perpétuité dans nos bibliothèques scolaires...

Mais j'en reviens au livre de M. M., qui s'est appliqué et a réussi à résumer de manière claire et méthodique les principales théories dont le verbe latin a été l'objet. Dans une première partie, il trace une rapide esquisse du système verbal indo-européen [p. 16-80] et ce chapitre préliminaire, qui sort un peu des limites étroites du sujet, n'en est pas moins très utile pour la plupart des lecteurs à qui s'adresse le livre et qui ne sont point en général très versés dans la linguistique indo-européenne. Au surplus, dans cette introduction d'ensemble à l'étude particulière du verbe latin, M. M. a su fort sagement s'abstenir de toutes les hypothèses plus ou moins aventurées qui ont pu séduire certains grammairiens, parmi lesquels des linguistes réputés, tel Michel Bréal (voir son *Essai de Sémantique*). M. M. ne cherche pas à savoir, par exemple, quelle est la plus ancienne notion marquée par les formes verbales, si c'est la notion de personne, celle de temps, celle de mode, etc..., toutes questions purement oiseuses et auxquelles celui qui a été longtemps considéré comme le maître de la linguistique en France a donné des réponses un peu aventurées et sans grand fondement. M. M. se rattache au contraire à l'école réaliste de M. Meillet, chez qui le souci des faits observés historiquement ou reconstitués par la paléontologie linguistique ne fait pas perdre de vue néanmoins l'aspect philosophique des évolutions du langage. M. M. s'en tient à l'examen et à l'interprétation prudente des faits. Les plus graves reproches qu'on puisse lui faire ne sont que quelques rares défauts de plan. A la page 27 par exemple, § 4, il nous est parlé des formes de présents et d'aoristes athématiques et thématiques, sans que, sauf erreur, on ait défini nettement, dans ce qui précède, ces deux expressions dont le débutant a le droit d'ignorer la signification précise.

La seconde partie du volume est consacrée à l'analyse du système verbal latin, qui est considéré tour à tour dans son aspect externe et dans son aspect sémantique. Une rapide synthèse vigoureusement dessinée permet ensuite au lecteur

d'embrasser d'un coup d'œil les grandes lignes du système de conjugaison. Cette synthèse aurait pu être conçue du point de vue chronologique et montrer la succession des innovations morphologiques depuis l'époque italo-celtique (contamination désinentielle aboutissant aux terminaisons *-tur*, *-ntur ;* — emploi comme subjonctif des injonctifs en *-a)*, jusqu'à l'époque italique (fusion de l'optatif et du subjonctif ; — perte de l'élément *-i-* intervocalique des suffixes *-eie-*, *-ie)*, et jusqu'à l'époque latine préhistorique (emploi des formes en *-ndo-* comme gérondif ; impf. subj. en *-rē-* de *-sē- ;* infin. en *-rĕ* de *sĕ*). Beaucoup de détails auraient pu échapper et ne pas trouver place dans cette vue d'ensemble chronologique .M. M. a préféré énumérer rapidement les causes principales qui ont entraîné les altérations particulières du verbe latin, et qui sont les unes d'ordre phonétique, les autres d'ordre purement morphologique, d'autres enfin, ajoute l'auteur, d'ordre « psychologique ». Parmi les premières, il y aurait lieu de reviser ce qui est dit (voir aussi p. 188) relativement à l'action de l'accent d'intensité initiale, en tenant compte des recherches récentes de M. Juret touchant l'influence de la position sur l'évolution du timbre des voyelles brèves en latin, *M. S. L.* XXI, 93 suiv. — Parmi les causes « psychologiques » d'altération et d'innovation morphologiques il conviendrait de faire figurer les cas de ce que j'ai appelé la « sélection morphologique », *Rev. dial. rom.*, 1910, 84-90, et qui consiste : 1° à éliminer les formes dont l'homophonie avec d'autres formes de sens différent et d'emploi plus répandu pourrait être gênante pour la clarté du discours, et 2° à créer des formes nouvelles pour remplacer celles qui ont été éliminées en vertu de la tendance n° 1. Ainsi, en latin, la première personne du subjonctif préhistorique à voyelle thématique longue (type *legēs ;* cf. gr. λύητε) qui devait à l'époque historique être employé comme futur, était normalement * *lego*. Mais cette première personne de futur, se confondant pour la forme avec la première personne de l'indicatif présent, a été, par « sélection morphologique » : 1° éliminée ; 2° remplacée par la première personne du subjonctif en *-ā-* (type *legās)*, d'où *legam*, et aussi par *legem* qui a été essayé à l'époque de Plaute *(accipiem, faciem, sinem*, etc...), mais qui n'a pas prévalu.

Quoi qu'il en soit, l'on ne saurait reprocher à M. M. de petites lacunes de ce genre. Son livre reste un ouvrage sûr, bien informé, bien composé, et il est tout à fait digne d'être comparé aux bons ouvrages que nous devons à la nouvelle

école de linguistes qui font honneur à la science espagnole, science jadis tant décriée, aujourd'hui pleine de promesses et déjà féconde en résultats. Georges MILLARDET.

MIGUEL DE TORO Y GOMEZ. — Nuevo diccionario francés-español y español-francés. Nueva edición. *Paris, Colin.* In-8° de 1200 p.

Voici la deuxième édition de l'excellent petit dictionnaire français-espagnol et espagnol-français publié à la librairie Colin. Des définitions exactes et précises, des traductions fidèles, des explications grammaticales assez détaillées avec mention de l'emploi idiomatique des prépositions et avec indication des formes verbales irrégulières, enfin l'introduction dans le corps du dictionnaire d'un grand nombre de termes hispano-américains *(poroto, macana, galpón, chala, tambo, pulpería, cobija, jagüel, yapa, pucho, redomón, tacho, zoncear,* etc...) dont beaucoup ne figurent pas dans la première édition, font que ce livre, excellent ouvrage élémentaire, n'en est pas moins un bon instrument de travail entre les mains de nos étudiants, voire même de nos professeurs. G. M.

MIGUEL DE TORO Y GOMEZ. — Nuevo diccionario enciclopédico ilustrado de la lengua castellana, 7ª edición. *Paris, Colin.* In-8°.

La septième édition du dictionnaire encyclopédique de Toro y Gómez contient un grand nombre de mots nouveaux relatifs aux inventions modernes, aviation, médecine, etc..., et un millier de mots hispano-américains. L'indication d'un grand nombre de gallicismes et d'incorrections plus ou moins répandus en Espagne et en Amérique, une liste étendue du régime des verbes, enfin un supplément biographique et historique appellent cette nouvelle édition, de dimensions et de format modestes, à rendre beaucoup de services aux personnes qui s'intéressent à la langue et à la littérature espagnoles. G. M.

A. THOMAS. — « Maître Aliboron ». Etude étymologique. *Paris, Typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeur de l'Institut de France, MDCCCCXIX.*

Cette étude lue en séance publique de l'Institut par M. A. Thomas, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres, est un véritable modèle pour les philologues de toutes conditions et de tous pays que tente et que tourmente le démon de la recherche étymologique. Tout d'abord l'auteur s'emploie à donner la signification précise du terme étudié, et cette partie de la tâche, souvent difficile, l'est en particulier en ce qui concerne le mot « Aliboron ». Dans l'esprit du commun des mortels, nos contemporains, « maître Aliboron » est le nom de l'âne. Mais cette signification est en vérité relativement récente : elle a son point de départ dans une espièglerie de La Fontaine. Le bonhomme s'est diverti un jour à coiffer son baudet de ce titre pompeux que l'ancienne langue réservait aux graves philosophes ou aux savants docteurs. De ces variations sémantiques M. A. Thomas donne toutes les preuves circonstanciées, et sa documentation est, comme à l'ordinaire, puisée aux sources les plus sûres et les plus inédites. Mais la sémantique n'est qu'un des aspects de la science étymologique. Non seulement la phonétique, mais encore l'histoire et la critique des textes qui domine l'une et l'autre, en sont des éléments tout aussi indispensables. L'étude de M. Thomas démontre cette vérité d'une manière magistrale. Textes en mains — et textes si probants que le résultat auquel aboutit l'auteur échappe à toute espèce de discussion — M. Thomas établit l'origine première de « maître Aliboron » dont il arrive à reconstituer en quelque sorte, avec l'indication précise du lieu et de la date, le véritable acte de naissance. C'est Jean Scot Erigène qui est bel et bien le père de notre « maître Aliboron ». Ayant à traduire ce vers de Martianus Capella :

Carneadesque parem vim gerat *elleboro*,

l'illustre philosophe irlandais fit un jour le monstrueux contresens de prendre le mot *elleboro* « ellébore » pour le nom d'un philosophe de la secte de Carnéade ! La célébrité du grand humaniste médiéval, la diffusion de son enseignement dans toutes les écoles d'Occident et en particulier en France, firent toute la fortune de « maître Aliboron », grain d'ellébore que la folie des savants et la fantaisie des poètes mua successivement en philosophe et en âne.

Georges MILLARDET.

PERCIVAL B. FAY. — The use of *tu* and *vous* in Molière. Tirage à part de *University of California publications in Modern Philology*, VIII, 227-86. *University of California Press, Berkeley.*

« L'on ne doit dire *tu* qu'à Dieu ou à sa maîtresse », écrivait, si je ne me trompe, le Père Bouhours, jésuite subtil, rompu à toutes les casuistiques, même à la casuistique grammaticale, en un siècle où tout jusqu'au moindre détail était réglé dans les relations mondaines. En choisissant comme sujet d'étude l'emploi de *tu* et de *vous* chez Molière, M. P. B. F. a peut-être obéi à la préoccupation pratique d'éviter aux américains, ses compatriotes et nos contemporains, de placer à faux un *vous* ou un *tu* lorsqu'ils parlent aux français ou aux françaises... Mais il faut bien avouer qu'un sujet de ce genre, bien fait pour tenter la curiosité d'un étranger parlant une langue où le tutoiement est pour ainsi dire ignoré, n'est pas dépourvu d'un certain intérêt pour les français eux-mêmes qui sont curieux de grammaire ou de linguistique. Déjà Voltaire avait noté dans son commentaire sur le *Cid* les effets que Racine a su tirer de l'emploi combiné des *tu* et des *vous*. « L'élégant Racine ne se permet guère le tutoiement que quand un père irrité parle à son fils, ou un maître à son confident, ou quand une amante emportée se plaint à son amant... Mais jamais Achille, Oreste, Britannicus, etc... ne tutoient leurs maîtresses. A plus forte raison cette manière de s'exprimer doit-elle être bannie de la comédie, qui est la peinture de nos mœurs. Molière en fait usage dans le *Dépit amoureux*, mais il s'est ensuite corrigé lui-même. »

Ce jugement de Voltaire sur l'usage de notre grand comique est certainement un peu précipité. L'une des dernières pièces de Molière l'atteste manifestement. Dans la scène troisième de l'acte III des *Femmes savantes*, la conversation de Trissotin et de Vadius, commencée avec le pluriel de politesse, s'achève, lorsqu'elle dégénère en querelle, sur un tutoiement sarcastique et méprisant, et M. P. B. F. signale cette scène avec raison.

Cet exemple montre qu'au XVIIe siècle, comme de nos jours, une cause des variations dans l'emploi des *tu* et des *vous* est l'état émotionnel des interlocuteurs. Cette cause, que M. P. B. F. indique à différentes reprises mais en passant, ne ressort pas assez nettement du plan général de son opuscule. L'auteur répartit sa matière en un certain nom-

bre de chapitres que je cite dans l'ordre : *mari et femme ; enfants aux parents ; père à son fils ; à sa fille ; mère à son fils et à sa fille ; frères et sœurs ; grands-parents à leurs petits-enfants ; oncles ou tantes à leurs neveux ou nièces ; cousins ; beaux-parents à leurs beaux-fils ou belles-filles ; beaux-frères et belles-sœurs ; tuteur à pupille ; maîtres, maîtresses, supérieurs à leurs serviteurs ou inférieurs ; inférieurs ou serviteurs à leurs maîtres ou supérieurs ; autres cas où* tu *est employé ; apostrophes à soi-même ; apostrophes qui ne s'adressent pas à des personnes* (=à des objets ou choses matériels ou immatériels). Du seul examen de cette table des matières ressort cette idée que le degré de parenté et le rapport des conditions sociales sont les principes essentiels qui règlent l'emploi de *tu* et de *vous*. Et pourtant la cause émotionnelle, indépendante de la situation sociale respective des interlocuteurs, était certainement la plus intéressante à étudier. Cette étude n'est qu'effleurée de-ci de-là et notamment dans le paragraphe de la page 273, « autres cas où *tu* est employé ». Sans doute cette cause des alternances du *tu* et du *vous* mériterait d'être suivie d'une manière plus particulière dans le théâtre de Racine. Mais enfin la question demandait aussi un examen systématique chez Molière. Quelles émotions, quelles passions engendrent les changements dans l'emploi du *tu* et du *vous* ? La colère, le dépit, l'exaltation amoureuse, d'autres mouvements encore de l'âme sont en jeu. Le principal intérêt de la question est là, et l'œuvre de Molière aurait quelque chose à nous apprendre sur cette question qui est un petit côté de la linguistique. Car Molière est un grand réaliste : les critiques littéraires répètent souvent cette vérité. Mais jusqu'à quel point est allé son réalisme non seulement dans le domaine de la psychologie et de la peinture des mœurs, mais encore dans celui de la langue prêtée aux personnages suivant leur âge, leur condition sociale, leur état affectif, c'est ce qu'une étude linguistique serrée, à la fois lexicologique et grammaticale, permettrait de discerner.

Il faut savoir gré à M. P. B. F. de nous avoir fourni des éléments classés et ordonnés qui nous préparent à cette étude destinée à nous faire mieux connaître les habitudes de langage du XVIIe siècle et à nous faire admirer en plus complète connaissance de cause l'art objectif de notre grand comique. Et puisque c'est un étranger, et un américain, qui a consacré son temps à ce travail, qu'il en soit d'autant plus vivement remercié.

Georges MILLARDET.

Edmond FARAL. — *Gautier d'Aupais*, poème courtois du XIIIe siècle. *Paris, Champion*, 1919, in-8°, X-32 pp. Collection des *Classiques français du Moyen-Age*.

Le poème de Gautier d'Aupais, dont nous n'avions que l'édition publiée par Francisque Michel en 1835 et les analyses de Barbazan (1779) et de M. Ch.-V. Langlois (1903), est, comme on le sait, une sorte de petit roman courtois en 876 vers, rédigé dans la forme d'une courte chanson de geste, qui nous a été conservé dans le ms. BN fr. 837, où il occupe les folios 344a-348, v° b. De ce texte M. E. Faral nous donne une édition fort commode avec une introduction contenant une analyse, des indications rapides mais précises sur la forme métrique, sur la langue et le lieu d'origine probable (confins de l'Ile de France et de la Picardie : Beauvais, Soissons), sur la date (sans doute le début du XIIIe siècle), sur la personnalité de l'auteur inconnu (vraisemblablement quelque jongleur) et sur le caractère littéraire du poème. Le texte de M. F. reproduit le ms. tel qu'il est, avec ses leçons douteuses ou même visiblement erronées, les corrections étant proposées dans les notes critiques [à la vérité un peu brèves] qui font suite au texte. Un index des noms propres et un glossaire clôturent l'édition P. 16, v. 481. Le sens du vers est plus satisfaisant que ne le pense M. F. (voir notes critiques). Il est inutile de corriger *celee* en *acolee*. Ce vers forme une sorte de parenthèse. L'antécédent du relatif *qu'est desirree*, et non *damoiselle*. Le sens est : « son désir, le valet aurait pu le conserver pour lui en le cachant = *a celee* (ce qui eût été plus prudent que de risquer la colère de la noble demoiselle et même la mort — v. 489 — par sa déclaration faite au mépris de toutes les conventions sociales). P. 18, v. 543. La correction de *n'offrist* en *n'osast* n'est pas indispensable.

G. M.

Louis BRANDIN. — *La Chanson d'Aspremont*, chanson de geste du XIIe siècle, texte du ms. de Wollaton Hall. Tome Ier ; v. 1-6154. *Paris, Champion*, 1919. In-8°, IV-196 pp. Collection des *Classiques français du Moyen-Age*.

M. Brandin publie le premier volume d'une édition de la Chanson d'Aspremont, d'après le ms. de Wollaton Hall, appartenant à Lord Middleton. L'éditeur s'en tient uniquement au texte de ce manuscrit, qui est très bon en général et dont il corrige les rares passages défectueux en se servant des autres manuscrits, notamment de ceux de Paris,

BN fr. 2495 et 25529. Pour le moment, M. B. ne nous donne que le texte des 6154 premiers vers sans aucune étude introductive et sans aucune note. Le second et dernier volume annoncé contiendra, avec la fin de la chanson, une table des noms propres et un glossaire dont il sera rendu compte à leur apparition.

G. M.

L. Vincent. — La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres. *Paris, Champion*, 1916. In-8°, 400 pp.

Mitoyen entre la littérature et la grammaire, ce livre occupe une position assez périlleuse. Les littérateurs pourront lui reprocher d'être consacré trop exclusivement à des recherches verbales. Les linguistes n'accorderont que peu d'importance à des investigations de dialectologie moderne dont l'œuvre d'un romancier fournit le prétexte. En réalité, c'est surtout une question d'art qui est traitée dans cet ouvrage, mais une question d'art qui demande une étude technique de langue : quelle vérité y a-t-il dans la peinture de la vie champêtre de George Sand et en particulier dans le langage prêté à ses paysans?

Pour répondre à cette question, Mlle V. a fait un dépouillement des lexiques, glossaires et notices grammaticales dont le patois berrichon a été l'objet. D'autre part, elle est allée en personne dans le pays qu'habita longtemps George Sand, à Nohant, Saint-Chartier, La Châtre et dans toute la vallée Noire, et s'est documentée sur place. Son travail est donc certainement le plus consciencieux et le plus complet de ceux qu'on a consacrés à la langue et au style rustiques de George Sand. Le sujet avait déjà été traité au moins partiellement par Robert, *Notes et remarques sur la langue des romans champêtres de George Sand* dans *Taal Studie*, 1884-5 ; par Born, *George Sand's Sprache im Romane* « Les Maîtres sonneurs », thèse de Berlin, 1900 ; par Caro, *Syntaktische Eigentümlichkeiten der französischen Bauernsprache*, Berlin, 1891 (en partie consacré à George Sand). Un de mes étudiants, M. Alexandre Schutz, de l'Université de Chicago, avait entrepris un relevé des formes patoises de George Sand, mais son travail est demeuré manuscrit jusqu'à l'heure actuelle. Mlle V. n'a pas eu de peine à faire beaucoup mieux que ses devanciers.

Son volume se compose de deux parties, dont la première est l'interprétation théorique de la seconde. Celle-ci consiste uniquement en listes des mots, des formes grammatica-

les et des tours de syntaxe que l'auteur a relevés chez George Sand et qui lui ont paru caractéristiques du langage berrichon de cet auteur. A propos du vocabulaire, Mlle V. distingue les mots qui ne figurent dans aucun lexique, ceux qui figurent dans des lexiques patois (le *Glossaire du Centre de la France*, du comte Jaubert, et les lexiques plus particulièrement berrichons de Loje, de Labonne, de Tissier, etc...), ceux qui sont communs au patois du Centre et à l'ancien français, ceux qui se trouvent dans les dictionnaires de l'ancien français. Ces deux dernières divisions sont assez arbitraires. — Dans la première partie, l'auteur, s'appuyant sur les résultats de ses dépouillements, s'applique à étudier les procédés littéraires de George Sand, à déterminer quelle part le romancier a faite à la langue rustique, non seulement dans ses romans champêtres, mais encore dans ceux où il met en scène occasionnellement des paysans du Berry : *Valentine* (1832), *Beaux Messieurs de Bois Doré* (1857), *Nanon* (1872). Mlle V. s'attache à reconnaître l'aloi des expressions patoises employées par George Sand et analyse la manière dont le romancier s'en est servi. Elle aboutit à cette conclusion que George Sand a fait appel au patois non point dans un esprit de curiosité puérile, mais par souci de réalisme, « parce que, écrit l'auteur des *Maîtres Sonneurs* dans la préface de ce roman, il m'est impossible de faire parler Etienne Depardieu comme nous sans dénaturer les opérations auxquelles se livrait son esprit ». Pour faire accepter du lecteur le langage un peu particulier des paysans et pour le lui rendre intelligible sans trop grand effort, George Sand a recours à certains artifices. Tantôt elle accompagne son mot patois d'un synonyme : « elle guérissait les blessures, foulures et autres *estropisons* » ; tantôt le mot patois est adroitement enchâssé au milieu d'autres tournures qui l'éclairent : « la grange où l'on serre les jougs, les chaînes, les ferrages et *épelettes* (=ustensiles) de toute espèce ». Souvent le mot patois est plus ou moins francisé : *amignonner* pour *amignouner*. Mais les inexactitudes et les erreurs ne sont pas absentes : Ce mot *traîne*, que le romancier affectionne et emploie dans le sens de « chemin creux », a en réalité, dans la Vallée Noire, le sens de « buisson, haie, fourré épais » [ce mot ne serait-il pas simplement une forme dialectale de fr. *troène*, a. fr. *troine* = franc. *trugila* ?]. Plusieurs de ces inexactitudes sont voulues : G. Sand ne s'est pas interdit même de créer des mots : *champiage*, « ce qui concerne l'état de *champi* », *achetouère*, adj. fém., « qui a la manie d'acheter » ; de créer des expressions figurées : « regarder à pleins yeux », « em-

brasser à plein cœur » ; de créer des métaphores : « ne sachant trop comment avaler le temps ». Il s'en faut d'ailleurs que toutes les comparaisons relevées dans ce chapitre par Mlle V. appartiennent, comme celle-ci le prétend, uniquement au style rustique : « Brulette jeta ses deux bras au cou d'Huriel et s'y tenant attachée comme une vigne à un chêne » est de la plus pure inspiration de français littéraire. Le français littéraire a non seulement exercé son influence sur le vocabulaire, mais encore sur la syntaxe du patois : « c'est un garçon qui ne se plaint ni ne s'écoute » serait en réalité dans la bouche d'un paysan berrichon : « c'te gars, y se piaint pas, y s'acoute pas ». Mais cette accommodation du patois au français était nécessaire. C'est au public français que s'adressaient les romans champêtres, non seulement la *Mare au Diable*, mais même les *Maîtres Sonneurs*. La lecture de ce dernier ouvrage est déjà assez ardue pour qui ne fait point métier de philologue. Il serait injuste de reprocher à George Sand des altérations que rendaient nécessaires le goût même et les besoins du public. Quant aux reproches de certains critiques tels que Gustave Planche, qui jugeait si défavorablement les parties patoises des romans de George Sand et qui prétendait qu'à quelques lieues de Paris on retrouverait tout le berrichon des romans champêtres, Mlle Vincent, par son travail, un peu lourd, un peu confus, mais sérieux et bien documenté, en a fait justice.

Un appendice développé sur le vocabulaire berrichon, avec quelques textes patois notés par l'auteur, pourra être consulté par les dialectologues.

Georges MILLARDET.

FUEROS CASTELLANOS DE SORIA Y ALCALA DE HENARES. Edition et étude de Galo Sánchez. — *Centre d'Etudes historiques. Madrid*, 1919.

Pour la première fois, on publie entièrement le *Fuero de Soria*, « qui nous montre officiellement la vie juridique d'une ville de Castille au XIIIe siècle ». Jusqu'ici on en connaissait seulement des éditions fragmentaires et de médiocre fidélité qui ne tenaient pas compte du manuscrit principal. Galo Sánchez nous le rend dans toute son exactitude dans ce volume, qui est un modèle de probité et de compétence. Il utilise les codes du XIVe siècle et deux groupes de fragments, mêlés, dans une savante combinaison, de variantes. Le *fuero* est suivi d'une étude sur son histoire, ses sour-

ces et son influence. Comme appendice figure le *fuero* d'Alcalá de Henares, apparenté à celui de Soria et de la même époque, mais encore inédit malgré son importance.

Le privilège de Soria est un document de très grande valeur. « Aucun autre n'a eu dans la législation espagnole une aussi grande influence. Cette influence s'est exercée par l'intermédiaire du *fuero* royal. C'est une opinion courante qu'Alphonse X tint compte, en le rédigeant, des *fueros* municipaux. La réalité est bien différente : le noyau de ce *fuero* est constitué seulement par celui de Soria. » Qu'on juge donc de la valeur exceptionnelle du texte que publie Galo Sanchez avec tant de science.

J. G.

CADA CUAL LO QUE LE TOCA et LA VIÑA DE NABOT, comedias de Don Francisco de Rojas Zorrilla, publiées par Américo Castro.

« On a sifflé la comédie de don Francisco de Rojas, *Cada cual lo que le toca*, dit Bauces Caudamo, pour avoir osé représenter un homme qui, en se mariant, trouva sa femme violée par un autre amour. » Le problème posé par cet échec fait aujourd'hui l'attrait de l'œuvre. « Nous nous trouvons, explique son critique, devant un cas d'exaltation de la personnalité d'une femme et sous une forme rare dans notre théâtre. » *Cada cual lo que le toca* devait donc choquer la morale de ses contemporains. C'était une manifestation très avancée d'un courant de pensée qui se révèle parfois dans notre théâtre et qu'on pourrait résumer ainsi : la femme a des droits analogues à ceux de l'homme quant à l'amour — et à l'honneur matrimonial, ajouterait Rojas. Ce que nous pourrions appeler « liberté d'aimer » chez la femme a été étudié par ceux qui ont recherché l'influence du théâtre espagnol chez Molière. Martinenche analyse comme sources de l'*Ecole des Maris* : *El marido hace mujer*, de Antonio Hurtado de Mendoza, et *La discreta enamorada*, *El mayor imposible* et *El acero de Madrid*, de Lope, et dit : « Les ruses de la femme ne nous apparaissent plus comme la marque d'une nature mauvaise éprise d'une malsaine volupté : elles sont la revanche ironique de la faiblesse froissée contre la force brutale. » Le dénouenent de *Cada cual*, conclut Américo Castro, « bouleverse complètement les principes courants de la morale ». L'épouse « se convertit en gardienne de l'honneur matrimonial. Avec la dague du mari faible et irrésolu, elle donne la mort à son persécuteur ». « Dans les œuvres comiques... où les femmes pre-

naient des airs d'indépendance, on n'attaquait pas les fondements de la morale ; surtout, ce qui était tolérable présenté dans le raccourci idéal du comique, ne pouvait pas l'être dans la vision directe et plus profonde du tragique. » C'est pour cela qu'on siffla jadis la comédie. Et c'est pour cela qu'aujourd'hui elle trouvera des lecteurs intéressés.

Elle en trouvera naturellement bien plus que *La viña de Nabot*, auto sacramental publié dans le même volume. L'édition qui a reproduit très fidèlement les copies manuscrites a été faite avec un soin irréprochable. Les commentaires de la fin sont très érudits et très suggestifs, et confirment la solide réputation de leur auteur.

J. G.

Carl Appel. — Provenzalische lautlehre. *Leipzig, O. R. Reisland*, 1918, VIII-140 p. in-8°, avec une carte.

M. Appel a voulu donner un nouveau complément à sa *Prov. chrestomathie*, concis, mais cependant plus développé que le simple relevé de formes aux p. VII-XLI de cet ouvrage. Il traite d'abord des origines de la langue, de ses limites géografiques et de son vocabulaire (p. 21-3, intéressante statistique de la proportion des différents éléments, lat., germ., celt. etc... et formations romanes, chez Bernart de Ventadorn), puis de l'accent, des sons et de leur notation grafique, de l'évolution des voy. toniques et atones, des consonnes en position forte (initiales de mot ou appuyées), moyenne (intervocaliques, i compris les géminées) et faible (finales de mot ou de sillabe), enfin des dissimilations, assimilations, métatèses etc..., croisements et autres actions de l'analogie ; un appendice traite de la langue de *Girart de Rossillon* d'après les fragments insérés dans la *Prov. chrest.*; suivent un index des changements fonétiques avec liste des cartes de l'*Atl. ling. de la Fr.* consultées, un registre alfabétique des mots cités et une bibliografie sommaire (manque une liste des abréviations employées pour désigner divers ouvrages cités, à moins qu'elle ne se cache en quelque recoin de page où je n'ai pu la découvrir).

M. A. suit les pratiques — on ne saurait dire la métode — généralement en onneur chez les filologues et consistant à présenter au lecteur à peu près uniquement des faits bruts sans aucune explication qui mérite ce nom. Son livre n'est guère qu'une suite d'exemples assez commodément classés. On peut considérer ces exemples comme généralement sûrs pour ce qui concerne la langue ancienne ; cepen-

dant *empendre* cité au début du § 64 n'est nullement établi, et *cendre, paistre* ne se trouvent que dans *Girart de Rossillon*, texte de langue mêlée. Mais on ne saurait admettre sans contrôle les faits modernes cités çà et là à titre d'illustration et de comparaison. M. A. ne doit connaître les parlers actuels que par des consultations un peu trop rapides du *Tres. d. Fcl.* et quelques dépouillements âtifs de l'*Atl. ling. de la Fr.* Il semble donner à croire au lecteur que ces parlers n'offrent que *ts* ∾ *c̆* pour représenter le *ch* du v. prov. (§ 23 *in fine*) et croire lui-même que la plupart d'entre eux ont *ts* (§ 44 c). Il donne *tèmple* pour un ex. de traitement savant de *e* devant nasale (§ 28), alors que c'est le traitement normal de l'E., auquel l'O. répond par *-e-* fermé (la limite coïncide à peu près avec le cours du Rône). Il ne doit pas ignorer que lang. gasc. *b* correspond à prov. alp. dauf. auv. lim. *v* ; cependant il voit dans *chabal* un emprunt, à cause de *-b-*, qu'il explique par une adaptation de fr. *cheval* d'après *saber* etc... (comme il s'agit de parlers actuels, il vaudrait mieux noter *sabé)* correspondant à *savoir* etc... (§ 15 *in fine*) : or ce qui décèle l'emprunt (au fr.? ce n'est pas sûr), ce n'est pas *-b-* et non *-v-*, mais *ch-* et non *c-*. Bien qu'il note p. v et vi que les faits dialectaux anciens présentent souvent une concordance étonnante (en quoi étonnante?) avec les faits actuels, notre auteur ne parvient presque jamais à éclairer les uns par les autres ou à rendre compte des mélanges de traits que présente la κοινή (il se borne en général à les présenter comme des variantes offertes par les textes). On lit p. ex. § 41 d que v. prov. *jovne* < *juv(e)ne* est postulé par les tipes modernes *dzwene* etc... : il aurait fallu noter le tipe lim. *jóune*, prov. *jouine* ∾ *joueine* (*-ouei-* développement ultérieur de *-oui-*), continuant v. prov. **joune* et la forme différenciée *joine* ; *dzwene* n'est qu'une forme dialectale à aire peu étendue, résultat de *joueine* dans les parlers qui réduisent *ei* à *e* ; *jovne* est un monstre inversement parallèle à *miia* < *mīca* du § 46 c (corr. *mija*, conformément au traitement limousin, abondamment attesté) : il faut ou garder tels quels les *i*, *u* des mss. ou, si on les interprète, ne pas les interpréter à faux. *Escaun* < *scamnu* n'est pas plus *merkwürdig* (§ 56 a) que n'importe quel autre mot parfaitement régulier en gasc. comme *dauna* < *domna*. Je ne pense pas que l'ipotèse de H. Morf sur l'origine narbonnaise de la κοινή soit à démontrer (§ 2 *in fine*). Je crois avoir prouvé qu'elle ne repose sur rien *(RLR* 1913, p. 533-6). M. A. se rencontre (§ 44 c) avec moi pour observer que même les troubadours

originaires de pays où lat. *c* devant *a* se maintient comme occlusive emploient à peu près constamment *chan*, *chantar*, termes tecniques de la poésie courtoise. Cette indication n'est pas la seule de son espèce : v. mon article précité, et noter en outre que la κοινή littéraire n'admet pas de « pluriels sensibles » : or ces formes existent ou ont laissé des traces partout ors du Limousin et de la Gascogne occidentale et centrale. En résumé, on aperçoit plusieurs bonnes raisons pour conserver au Limousin son *dre de proumierage*, et aucune, à ma connaissance, n'a été dûment alléguée en sens contraire.

Les provençalistes éprouvés remarqueront pour ainsi dire à chaque page de la *Prov. lautlehre* des fautes analogues à celles que je viens de signaler, et tout lecteur un peu linguiste et fonéticien s'étonnera de l'absence générale d'explication des évolutions et de l'insuffisance des rares explications présentées par l'auteur. Une liste de *corrigenda et addenda* serait aussi longue que le volume lui-même, mais il faut bien que je cite quelques ex. pour justifier mon dire.

Quiconque a lu le livre de M. Millardet, *Etudes de dialectol. landaise : le développ. des fonèmes additionnels* se demandera pourquoi M. A. n'en a pas résumé les p. 191-214 au lieu de donner § 33 b un essai d'explication nouvelle (?) de la diftongue dans les continuateurs de *focu* etc..., * *oru* etc..., *folia* etc..., *Deu* etc..., *lectu* etc... : la téorie est confuse, les faits sont trop schématisés, et l'évolution *vīvu* > *viu* > *viéu*, limitée à certains parlers et récente dans la plupart d'entre eux, ne doit pas être mise sur la même ligne que la très ancienne et très générale diftongaison dans les tipes précédents. La diftongaison « facultative » au début du § 33 a est une illusion de filologue qui ne voit que des variantes grafiques au lieu de réfléchir qu'on a pu ésiter et noter p. ex. alternativement *e* et *ie* une voy. dont les segments n'étaient pas encore nettement différenciés ; même confusion entre les lettres et les sons au § 44 a, à propos des consonnes et groupes de cons. admis à l'initiale de mot, p. ex. *l'-*, *my-* résultats finaux de la diftongaison de *le-*, *me-*.

Le traitement des voy. atones (§§ 35-42 d) est exposé conformément au dogme du *nebenton* que professent à peu près tous les romanistes allemands, mais sans tenir un compte suffisant des réalités non métafisiques, à savoir : 1° degré d'aperture des voy. intéressées ; 2° entourage consonantique. Les lecteurs qui ont le temps et le moyen de contrôler constateront que les règles posées, quand on en pose, sont bien souvent infirmées par les exemples qu'on cite. Les autres

penseront qu'ici, comme en matière de diftongaison, tout est « facultatif », ou peu s'en faut.

Au début du § 47 on fait observer que les groupes intervoc. cons. + *r* présentent un traitement parallèle à celui des cons. simples ; mais le § suivant avertit qu'il n'en est pas de même pour cons. + *l*. Cela vient de ce que les ex. vraiment intéressants sont laissés de côté ou mal interprétés. Des traitements sont déclarés savants ou populaires suivant leur fréquence relative : *negre* < *nigru* se dit aujourd'hui presque dans tout le domaine prov., *espatla* ∽ *espala* < *spat(u)la* est panroman, et *role*, *mole* < *rot(u)lu*, *mod(u)lu* présentent la même évolution, bien que, d'après leur sens, ils puissent plutôt n'être pas populaires. On escamote donc **neir* (cf. *flairar* < *flāgrāre*), *nier* (analogique de *-ier* < *-āriu*) et leur descendance actuelle, **espalha* postulé par prov. moderne *espaieto* « aviron en usage sur le Rône » (*Tres. d. Fel.*) et appuyé par les *épailles* des mariniers de la Saône « poutres servant à maintenir un ponton à distance de la rive » (Horluc, *Rev. de filol. franç.* 1905, p 70-1 ; cf. les sens de fr. *épauler*, *-ement*), *rolh* (A. Thomas, *Nouv. essais*, p. 328-330) et *molh* « moyeu de roue ». Certains esprits sistématiques voudraient forcer les faits à entrer dans le cadre d'une téorie déductive. Il me semble que M. A. verse dans l'excès contraire : négliger les faits qui construiraient pour ainsi dire d'eux-mêmes une téorie inductive.

Breviāre, **greviāre*, *leviāre* > *breujar*, *greujar*, *leujar* et prés. ind. 3e pers. du sing. *breja*, *greja* (§ 59 c). Cette observation aurait pu donner la clef du labirinte « facultatif » constitué par *eps* à côté de *eus* < *ipsu*, *capsana* à c. de *caussana* < *cap(i)tiu* + *-āna*, *malapte* à c. de *malaut(e)* < *male hab(i)tu*, *vepda* « sehr eigentümlich » à c. de *veuza* < *vidua* (§§ 41 c, 56 b-d), etc..... Verner a constaté dès 1878 que le germ. commun a sonorisé des consonnes intervocaliques ou les a maintenues sourdes suivant leur position avant ou après la voy. qui portait le ton indo-européen ; dans les mêmes conditions, plusieurs dialectes germ. ouvrent la sifflante en *r* ou la maintiennent ; on a en anglais moderne *exért*, *éxercize* avec *-x-* sonore avant l'accent, sourd après, etc.... (v. Jespersen, *Lehrb. der phonetik*, 2e édit., p. 120-1) : effet de la détente des organes ou économie instinctive de souffle après un effort important, soit, en termes très généraux, économie d'effort ; de là résulte un jeu d'alternances fortement dérangé ensuite par des réfections analogiques. Depuis assez longtemps les roma-

nistes enregistrent des faits tels que roum. *-ăciune* < *-ātiōne* / *-eată* < *-itia*, it. *ragione* < *ratiōne* / *-ezza* < *-itia*, cat. *pairal* « paternel » / *pare* < *patre* sans songer, que je sache, à les rapprocher des faits germ. pour les rattacher à une tendance générale « économie d'effort » pouvant porter sur les vibrations glottales (je ne vois pas d'ex. absolument net limité à ce point), sur l'aperture (ex. roum. pl. aut), sur ces deux points (ex. it. pl. aut), pouvant enfin amener l'allègement d'une suite de fonèmes par suppression d'un de ses éléments (ex. cat. pl. aut). Le v. prov. et les parlers modernes présentent, malgré toutes les réfections analogiques, des vestiges aisément reconnaissables d'anciennes alternances consonantiques du tipe *vernérien* ainsi entendu dans un sens très large. Les faits ne peuvent pas s'expliquer autrement ; notamment, il ne s'agit pas de divergences dialectales, un même parler ayant p. ex. *malate* < *-pte* < *male hab(i)tu* à côté de *dèute* < *dēb(i)tu* ou *rajo* < *rabia* à c. de *grèujo* < **greviat*. La considération des alternances interviendra comme un *leitmotiv* dans le chap. *Consonnes intérieures* de ma grammaire comparée des parlers prov. modernes. Les filologues de l'école « facultativiste » verront peut-être là une obsession, une monomanie, une sorte de *maladie vernérienne* ; les linguistes retrouveront une vieille connaissance, un principe d'explication qui a déjà fait ses preuves ailleurs.

On nous dit § 44 e *in fine* que germ. *sk-* devant *e*, *i* donne v. prov. *esqu-* ; il aurait fallu ici et p. 112, aut de la col. 2, noter la variante du N. attestée notamment pour *esqu-* ∽ *eschivar* et postulée, pour d'autres mots, par les continuateurs modernes : cf. le parallèle sonore *Gui-* ∽ *Giraut* cité § 44 c *in fine*. On aurait pu signaler au moins brièvement ces ex. de répétition et de non-répétition d'une évolution fonétique : germ. *ka*, *ga* traité comme lat. *ca*, *ga* ; *ki*, *gi* comme *ca*, *ga* et non comme *ci*, *gi*.

Une section du livre (§§ 61 a- 63) est dénommée *Unständige erscheinungen der lautveränderung* ; ce titre « facultativiste » est corrigé dans une certaine mesure par un préambule d'après lequel il ne s'agit pas ici de bon plaisir et de asard, mais les causes des fénomènes, nous dit-on, sont trop complexes pour qu'on puisse formuler des règles précises. Aussi, pien présente-t-on dans la suite une série incoérente de dissimilations confondues avec des différenciations et considérées comme des *lapsus linguae*, d'aplologies, d'accommodations et d'assimilations au contact et

à distance, de métatèses, sans tenir aucun compte des travaux des linguistes qui ont réussi à mettre en ordre la plupart des faits de cette nature. Une autre section, *Lautzuwachs und lautschwund* (§§ 64-5) traite pêle-mêle de faits fonétiques et non fonétiques comme l'insertion de *-b-* dans *membrar* < *mem(o)rāre* et la chute de *-l-* dans *empastre* < *emplastre* × *pasta*.

Plusieurs passages portent la marque d'un travail âtif et d'une collation insuffisante des différentes sections. En quoi *solpre* fait-il difficulté à côté de *solfre* (§ 47 *in fine*)? le premier remonte à *sulpur*, et le second à *sulfur* (v. Walde, *Lat. et. wtb.* et Ernout, *Les élém. dial. du vocab. lat.*, p. 28, 75, 233-4). Le développement d'une voy. initiale de mot devant *s* + cons. est latin, et non roman, contrairement à ce qui est dit §§ 44 a, e. On fait remonter *calha* tantôt à lat. *coac(u)la* (§§ 39, 48), tantôt à v. aut-all. *quahtela* (§ 44 e). *Baiar*, *maio* < *bāsiāre*, *mā(n)siōne* apparaissent à deux reprises avec des interprétations différentes qu'on devine tant bien que mal à travers une rédaction obscure : suivant le § 26 *-i-* vaudrait *-ž-* ou une variété de *-ž-*; la fin du § 59 a semble i voir la notation d'un *yod* : c'est la solution juste, comme le montrent les parlers modernes qui présentent ce résultat de l'amuïssement de la sifflante sonore après *yod* ou *i* élément faible de diftongue dans *baisar*, *maiso(n)* (ou *baizar*, *maizo(n)*, si l'on tient absolument à conserver ces grafies malgré mes observations dans *RLR* 1914, p. 521-2 et l'article de M. Meyer-Lübke dans *Zeitsch. f. rom. phil.* 1917, p. 212-5). On lit § 29 que l'*o* ouvert de *or* < **ōru* et de *rot*, *rota* < *ructu*, *-at* est inexpliqué, § 66 e que celui de *sobra* < *sup(e)rat* etc... est dû à une alternance vocalique analogique, et on cherche vainement une note de correction pour cette incoérence, comme pour bien d'autres que je ne relève pas : elles sont trop !

En résumé la *Prov. lautlehre* sera utile, comme recueil de matériaux, au linguiste qui voudra faire une véritable grammaire istorique du vieux provençal, mais on ne voit pas quels services elle pourrait bien rendre au public pour lequel on a entendu l'écrire, étudiants désirant se préparer à la lecture et à l'interprétation des textes, et généralement personnes ayant besoin d'une orientation générale dans un domaine pour elles plus ou moins nouveau.

Jules Ronjat.

Giacomo de Gregorio. — Contributi al Lessico etimologico romanzo con particolare considerazione al dialetto e ai subdialetti siciliani. *Torino, casa editrice Giovanni Chiantore, successore Ermanno Loescher*, 1920, XXXIII-462 p. grand in-8° (t. VII de *Studi glottologici italiani)*.

L'auteur, Sicilien de naissance, connu par des travaux originaux sur des langues fort diverses, notamment sur des idiomes bantous, familier avec l'arabe, qui a joué en Sicile un rôle important, a voulu donner au public le résultat de recherches personnelles qui peuvent, tout en éclairant des faits romans d'ordre général, compléter et rectifier ce qu'on sait ou croit savoir des parlers de son pays natal (p. IX, XXIV-VIII). Son lexique, qui comprend 850 articles, constitue un document important pour une deuxième édition revue et corrigée du *Rom. et. wtb.* de M. Meyer-Lübke.

On lira avec intérêt les considérations des p. XI-XVII sur les changements fonétiques en général et le « principe du moindre effort », tout en se demandant si elles reposent sur une analise parfaitement exacte et complète des conditions fisiologiques et psicologiques dans lesquelles s'opèrent la perception et la reproduction des fonèmes isolés ou groupés. Je crois que tout, ou presque tout, et notamment des antinomies telles que p. ex. gr. η, ω ouverts, lat. *ē*, *ō* fermés, peut s'expliquer par une recherche plus ou moins réussie du moindre effort, par l'exercice du moindre effort réel ou supposé (cf. F. de Saussure, *Cours de ling. générale*, p. 210-1). Il est des cas où l'on a de la peine à discerner quelle est la manière de prononcer qui donne le moins de travail aux organes fonateurs (v. Grammont, *RLR* LX, p. 319, 320), mais quand M. de Gregorio veut voir dans la deuxième mutation consonantique du germanique des fénomènes en opposition avec le principe qu'il discute, une mi-occlusive, « suono doppio », étant substituée à une occlusive, « suono semplice », 1° statiquement, il n'est plus d'accord avec ce qu'il disait dans *Studi glottol. ital.* III, 229-312 *Sur la simplicité de deux articulations prépalatales.....* (cf. V. Henry, *Rev. crit.* 1903, p. 458), 2° istoriquement, il semble méconnaître que l'occlusive était aspirée, donc déjà « suono doppio », si « suono doppio » il i a ; or l'aspiration provenait ici de l'articulation à glotte ouverte, et il i a évidemment moindre effort à ne faire qu'une occlusion buccale au lieu d'une double occl. buccale et glottale ; le résultat final de l'évolution est p. ex. une variété de *t* qui

finit en *s* au lieu de finir en *h* : *s* exige un mouvement articulatoire plus ferme, mais dépense moins de souffle ; enfin il ne faut pas oublier que germ. *t* intervocalique passe en v. aut-all. à une simple spirante de tipe *s*.

Quelques observations de détail :

59ª. M. de G. revient sur l'étimologie de esp. port. *lástima* et verbe *lastimar*, sicil, *lástima*, *gastíma* et verbe *gastimari*, qu'il veut tirer de *asthma* (v. *Studi glottol. ital.* IV, 326), tandis que dans le *Rom. et. wtb.* M. Meyer-Lübke préfère i voir des continuateurs de *blasp(h)ēmāre* (sur la dissimil. de *-p-* v. Grammont, *RLR* 1912, p. 109). Dans la première opinion les verbes sont dérivés des substantifs, *-i-* est anaptictique, et *l-* est l'article agglutiné. Dans la seconde les subst. sont postverbaux, *bl-* > *l-* est un traitement esp. port., et sicil. *lástima* est un emprunt à l'esp. Dans les deux sicil. *g-* est embarrassant[1]. Je pense que les

1. A la fase * *blastimare* le *b* est exposé sans obstacle à l'action de l'*m* et doit subir la même dissimilation que le *p*, d'où * *dlastimare* (le remplacement par une occlusive dentale d'une occlusive labiale délabialisée est parfaitement régulier, cf. périg. *tible* de *pible*); seulement il i a des chances pour que cette nouvelle dissimilation apparaisse sur un domaine moins étendu que la première (le roumain n'i participe pas), parce que le *b* était à une plus grande distance de l'*m* que le *p*. Le fait que ce *b* est initial n'est pas un obstacle à la dissimilation par une intervocalique (cf. *La dissimilation*, p. 40); il était d'ailleurs particulièrement faible comme faisant partie d'un groupe combiné (*La dissimilation*, passim).

Ce * *dlastimare* est devenu obligatoirement et instantanément * *glastimare*, 1° parce que dans la plupart des langues et en particulier dans celles qui nous occupent ici le groupe *dl* devient de lui-même *gl* (cf. *RLR*, LX, 107, *épingle*), 2° parce qu'en même temps que le *b* était délabialisé par l'*m*, son remplaçant normal, *d*, était dédentalisé par le *t*, et remplacé régulièrement par *g* (cf. langued. *guinde*, *guindoun* de *dinde*, *dindoun*). La fase * *dlastimare* est un intermédiaire nécessaire entre * *blastimare* et * *glastimare*; mais c'est une fase dépourvue de durée, et même, peut-on dire, de réalisation : elle n'a jamais pu exister une seconde. Il convient d'ajouter que si la dissimilation du *b* n'a pu avoir lieu qu'une fois, le *t* obtenu, comme l'indiquent et la logique et l'examen des formes attestées, il n'est pas moins certain que les parlers qui ont atteint la fase * *glastimare* sont arrivés à cet état d'un coup et n'ont jamais articulé aucune fase intermédiaire.

* *Glastimare* établi, tout ce que l'on trouvait embarrassant ou obscur devient facile et lumineux. Parmi les divers traitements que peut subir le groupe *gl* initial, celui qui est régulier en espagnol, en portugais et dans divers autres parlers consiste à le réduire à *l* (*lastimar*); un autre, qui n'est pas sensiblement moins répandu et qui est précisément assez commun dans les patois d'Italie, l'allège en laissant tomber l'*l*, d'où sicilien *gastimari*. (M. Grammont.)

différences d'accent peuvent s'expliquer par des réactions réciproques de verbe et de subst., et il me semble que *blasp(h)ēmāre* satisfait mieux au sens. Les spécialistes sont unanimes à reconnaître les traitements populaires lat. *cl-* et *pl-* > esp. *ll-*, port. *ch-*, lat. *gl-* > esp. port. *l-*. Le parallélisme fait attendre *bl-* > *l-* : comment concevrait-on que *bl-* restât intact quand *pl-*, avec une occlusive forte, est si altéré? Mais le seul ex. est précisément *lástima*, et il est douteux. Ne trouverait-on pas un nom de lieu ancien en *L-* < *Bl-*?

Si *bl-* > *l-* est le trait. populaire, devra-t-on tenir pour « savant » un mot tel que *bledo* ∽ *bredo* < *blitu*? Et est-il bien sûr que *pluma*, *clavo* ∽ *cravo* soient « savants », eux aussi? On pourrait aisément multiplier les exemples. Je n'ai pas en ce moment le loisir de faire des vérifications de détail, et je me contente d'indiquer à qui de droit une piste peut-être bonne à suivre : anciennes alternances telles que *ll-* / *cl-* après mot lié finissant sur une consonne, notamment *s-* ; fréquence plus ou moins grande d'emploi au pluriel expliquant l'adoption de *cl-* pour certains mots, de *ll-* pour d'autres. En somme la cons. fin. du mot précéd., qui était généralement une continue, *-s* du plur., *-l* de l'art. *el*, *-n* de l'art. *un* et de la prépos. *en*, etc..., aurait empêché, par différenciation, la perte de l'occlusion dans le premier élément de *cl-* etc... : cf. germ. *sp* (et non * *sf*) < i. -eur. * *sp*, etc..., toscan *havallo*, mais *il*, *un cavallo*. Dans cette ipotèse port. *os cravos* < *(ill)ōs clāvōs*, p. ex., présente un résultat tout autre que *macho* < *masc(u)lu* ; ce sont sans doute des évolutions de dates différentes, comme p. ex. *crātīc(u)la* > fr. *grille* (simple sonorisation après l'art. fém.) opposé à *sacrāmentu* > *sairement* > *serement* > *serment* ; du reste le lien entre un mot accessoire et le mot plein qui suit n'est pas nécessairement aussi étroit que la coésion entre les différentes parties d'un seul mot autonome.

72. *bâdengiân* (*-gi-* avec la valeur usuelle en it.) « aubergine ». Le mot arabe, avec ou sans passage de *â* à *e* très ouvert *(imāla)*, rend immédiatement compte de esp. *berengena*, prov. de l'E. *berenjano* ; la dissimil. de *-d-* en *-r-*, qui ne semble pas avoir attiré l'attention de M. de G., est sans doute arabe ; le tipe en *-r-* a passé en malgache et en swahili (G. Ferrand, *Journal asiatique*, 1903, II, 463). It. *melanzana*, sicil. *milinciana* peuvent en effet s'expliquer par un croisement avec le continuateur de *mēlum* (doublet de *mālum*, gr. μᾶλον ∽ μῆλον); pour les tipes prov. en

mer- ∽ *mel-* (v. *merinjano* au *Tres. d. Fel.*), non cités par M. de G., on remarquera que suivant Mistral la pomme s'appellle *melo* ∽ *mero* dans le dép. des Alpes-Maritimes et que la carte 1055 de l'*Atl. ling.* enregistre *mèra* à Menton (*e* ouvert, *r* doux), *mera* à Fontan (*e* fermé, *r* voisin de *l*). La comparaison avec une pomme est attestée d'autre part en all. : *tollapfel*, *eierapfel*. On peut penser aussi à un croisement avec « melon » : il i a des melons, de forme allongée, à peau lisse, qui ressemblent à des aubergines plus qu'une aubergine ne ressemble à une pomme.

94ᵃ. La *bergamote* est-elle la « poire de Bergame » ou la « poire du seigneur », turc *beg armōdí*? J'ai accepté un peu légèrement la première étimologie dans *RLR* 1914, p. 523. La question a été discutée — parfois aigrement, malgré la douceur du fruit litigieux — entre M. Sainean et M. Baist dans *Bull. Soc. ling.* XII, cij et *Zeitschr. f. rom. phil.* XXX, 315-6, XXXII, 41, XXXIII, 59 et 62. En relisant leurs notices je rencontre des difficultés fonétiques et istoriques qui me font souscrire à l'opinion de M. de G. : croisement entre les deux bases proposées ; quant à la forme du suffixe dans it. *bergamotta*, elle ne constitue pas par elle-même une objection contre la base admise par M. Sainean : on s'étonnera que M. de G. ne semble pas connaître des etniques faits avec des suff. à fonction abituellement diminutive comme *chioggiotto*, *bellunatto* etc... (v. Salvioni, *Rev. de dial. rom.* 1909, p. 100 et 1910, p. 91-3) ; cf. les *Sabrots* etc..., *Sourets* etc... cités par M. Arnaudin dans *Chants pop. de la Grande-Lande*, t. I, p. 384-5, 471, 478-484, 497, *auvergnat*, *rouergat*, *gruissanot*, *lauserot*, etc... (v. *Tres. d. Fel.*, carte III de l'*Atl. ling. de la Fr.*, Krüger, *Rev. de dial. rom.* 1911, p. 146-8).

160. M. de G. a raison de dire que it. *gelso* etc... auraient dû figurer au *Rom. et. wtb.* sous *celsus* et non sous *mōrus*, *-um*, mais il ne parvient pas à me convaincre que sicil. *ciosu* ∽ *chiosu* et pouill. *chiausu* puissent, comme sicil. *céusu*, sortir fonétiquement de *celsu*.

528ᵃ. Πάνορμος > *Palermo* (sicil. *-u*) choque M. de G. à cause de l'accent, de *-l-* et de *-e-* : il propose, en s'appuyant en outre sur des arguments géografiques et istoriques que je ne puis contrôler, παλαιὸς ὅρμος > *παλαί(ο)ρμος avec élimination de -ο- après la diftongue αι, plus résistante que la voy. simple ο élidée dans πέζαργος (πεζός + ἀργός), etc... Il me semble que l'accent a été ramené aux normes latines comme dans τάλαντον > *taléntum*, que *-l-* est le résultat d'une dissimil. régulière (v. Grammont, *La dissimil.*, p. 41, 46) et que

παλαιό- + ὅρμος n'avait pas plus de raisons de devenir * παλαίρμος que πεζό- + ἀρχός de devenir *πέζορχος, — et même moins, puisque, sauf erreur, -αιρ- + consonne n'existe pas en gr. ; donc Πάνορμον > *Panórmu(m)* > * *Palormo* (sicil. *-u*). Quant à *-e-*, M. de G. dit que du xe au xive s. les écrivains arabes appellent la grande ville sicilienne *Balermut*, *Balerm*, *Balarm*. *B-* va de soi, l'arabe n'ayant pas de *p* (cf. *Napoli* > *Nabol*) ; le reste soulève des questions dont M. de G. ne parle pas et dont j'ai demandé la solution au très obligeant arabisant genevois M. Max van Berchem. *Balarm* se trouve notamment dans le dictionnaire géografique de Yāqūt (a. 1225) ; *-u* est possible comme désinence arabe ou représentation de sicil. *-u* ; *-t* ne s'explique d'aucune façon ; *-e* est une prononciation possible, même probable, mais qui ne saurait résulter de textes arabes, ces textes ne notant — quand ils notent les voyelles — que *i*, *a* et *u*, trois timbres très nettement distincts, et les seuls qui aient des fonctions bien définies dans la flexion nominale et verbale. Si l'*-o-* de * *Palormo* ∽ *-u* avait été fermé, les Arabes auraient prononcé *-u-* (cf. *bantalūn* « pantalon ») ; un *-o-* ouvert, fonème au moins peu usuel en arabe, aura été remplacé par *-e-*, sensiblement égal d'aperture, ou par *-a-*, voisin quant au point d'articulation ; ou bien *-e-* est une évolution ultérieure (*imāla*) de *-a-*. En somme *Palermo* ∽ *-u* serait le résultat d'un « court circuit » romano-arabe moins grave que celui dont les effets se sont étendus à peu près à tous les fonèmes de esp. *Beja* < *Pāce* (v. Meyer-Lübke, *Einf. in das stud. der rom. sprachw.*, 2e éd., p. 142).

637. Sicil. *ribbisi* est, suivant M. de G., une adaptation de it. *ribes*, la groseille étant très peu cultivée en Sicile ; ces mots et le nom arabe de la groseille seraient empruntés aux langues scandinaves. Le second point étonne ; le contraire semble évident à Falk et Torp, qui dans leur *Dan.-norw. et. wtb.* donnent dan. norv. *ribs*, suéd. dialectal *rips* pour empruntés à l'arabe, sans expliquer les raisons d'un emprunt et sans citer — pas plus que M. de G. — le mot arabe. A première vue on donnera raison à Falk et Torp. Mais la démonstration demande quelques détails qui dépasseraient le cadre de ce compte-rendu. Je pense en faire ultérieurement l'objet d'une notice étimologique.

702. Sicil. *sarvietta* et *salvietta*, ce dernier emprunté de l'it., qui est lui-même un arrangement de fr. *serviette*, « dérivé irrégulier de *servir* », attesté dès le xive s. (*Dict. gén.*). Pour *serviette* au lieu de *-*ette* on pourrait penser à l'influence de *assiette*, mais les dates auxquelles les mots en

question sont attestés avec les sens intéressés ici ne se prêtent pas très bien à cette ipotèse. Le dict. de la *Crusca* ne donne pas d'ex. de *salvietta* antérieur à 1661. Je pense que *sal-* peut s'expliquer par l'intervention de *salvare* « protéger » : cf. *salvaroba* « garderobe », *salvapunta* « protègepointe d'un crayon ». *Serviette* est attesté en all. dès 1510 ; c'est probablement par l'all. que ce mot a pénétré en tchèque, *servít, -ítek*, et en polonais, *serweta, -tka ;* la géografie et l'istoire font ésiter à tenir pour dû à l'it. le tipe russe *salfetka.*

Jules Ronjat.

Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet. — Bibliographie linguistique de la Suisse romande, tome second. *Neuchâtel, Attinger frères,* 1920, xii-416 p. in-8°.

« Cette publication, établie avec le plus grand soin à tous les points de vue, rendra des services de premier ordre à tous les romanistes », écrivais-je en signalant le t. Ier dans notre vol. de 1913, p. 113. Le t. II (et dernier, nous informe-t-on p. i) clôt dignement une œuvre de solide érudition et de belle *pietà di patria.* Je ne verrais guère qu'un reproche à lui adresser : il est imprimé — en tipografie d'ailleurs fort élégante — sur un papier dont beaucoup de feuilles boivent trop l'encre ordinaire, ce qui est désagréable pour les lecteurs qui ont besoin de l'annoter. Mais ce n'est pas la faute des auteurs ; c'est une conséquence indirecte de la guerre européenne, comme aussi la durée de l'impression. Le t. Ier date de 1912 ; on a commencé le t. II en 1914 ; en 1916 et 1919 on a publié les p. 1-224 (chap. iii et iv) et 265-359 (chap. vi) sous forme de coupures brochées avec titres et tables des matières, de sorte que le vol. complet contient de copieuses additions ; cela n'a aucun inconvénient, grâce à l'excellent *index* terminal, qui rend facile toute recherche, et à la disposition de la table initiale donnant les pages d'additions en regard des pages correspondantes du texte ordonné par chapitres. Finalement la publication comprend les divisions suivantes :

Titre, table des matières, *errata* et avant-propos (p. i-xii) ; chap. iii (les chap. i et ii composent le t. Ier), Istoire et grammaire des patois, subdivisé en 1. Suisse romande. Généralités. Travaux d'ensemble ou relatifs à plusieurs cantons (p. 1-33), 2-7. Cantons de Vaud, Fribourg, Valais, Genève, Neuchâtel et Berne (p. 33-71) ; chap. iv, Lexicografie patoise : A. Glossaires et collections de mots, 1. Suisse

romande (p. 72-80), 2-7. Vaud etc... (p. 81-105), 8. Nomenclatures spéciales, flore, faune, poissons et pêche, vie alpestre, industrie laitière et économie rurale, mots tecniques et nomenclatures diverses, sobriquets (p. 105-131) ; B. Etudes lexicografiques et étimologiques, 1. Généralités. Travaux d'ensemble (p. 131-4), 2. Groupes sémantiques. Onomasiologie (p. 134-157), 3. Géografie linguistique (p. 158-170), 4. Emprunts à l'allemand (p. 171-4), 5. Argot (p. 175-6), 6. Mots isolés. Etimologies (p. 176-192) ; C. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1. Istorique. Organisation. Marche des travaux (p. 193-7), 2. Enquête lexicografique (p. 197-201), 3. Matériaux recueillis, pour l'ensemble et par cantons (p. 201-222), 4. Publications (p. 222-4) ; chap. V, Français provincial, 1. Caractéristiques et appréciations du parler romand. Prononciation. Emploi des provincialismes. Le français à l'école (p. 225-234), 2. Glossaires et études lexicografiques. Recueils de provincialismes et de locutions vicieuses (p. 234-243, mots anciens ; 243-263, période moderne), 3. Textes (p. 263-4) ; chap. VI, noms de lieux et de personnes : A. Noms de lieux, ouvrages généraux, bibliografie critique, matériaux, sources principales, ortografe, noms bilingues, études toponimiques, étimologies (p. 265-322) ; B. Noms de personnes, prénoms, noms de famille (p. 322-344) ; C. Enquête du *Glossaire des patois de la Suisse romande* sur les noms de lieux et de famille, matériaux recueillis de l'usage officiel, de la tradition écrite et de la trad. orale (p. 344-359) ; additions au chap. III-VI et aux mentions de comptes-rendus (p. 360-388) ; répertoire alfabétique (p. 389-416).

Le total des livres, brochures, articles et généralement imprimés et manuscrits mentionnés monte à 1395, et il i a peut-être autant de comptes-rendus cités à la suite des ouvrages qu'ils examinent. C'est un travail vraiment formidable : on n'a pas seulement catalogué tout cela ; on l'a lu attentivement, et on l'apprécie avec infiniment de goût et de compétence, — avec, aussi, l'indulgence due aux amateurs de bonne volonté et la rigueur qui est de mise à l'endroit des *celtomanes* impénitents (v. p. ex. p. 299, n° 2084) ainsi que des professionnels dont la métode est peu correcte ou l'information insuffisante (ces deux défauts sont éminemment cumulables, comme le montre l'article de M. Krepinský sur *Le changement d'accent dans les patois gallo-romans* justement critiqué p. 361, n° 2366 ; on aurait pu citer le compte-rendu de M. Grammont dans *RLR* 1914, p. 497).

P. 179, n° 1617 : « Puitspelu, *Le peuplier dans les langues romanes*... Les patois du Midi de la France réclament comme base non l'abituel *pōpulus*, mais un *pīpulus*, dont l'origine reste obscure. » Je crois (cf. *RLR* 1913, p. 540) que les tipes prov. *pible* et *pibo(l)*, franco-prov. *pïblo* (variante avec voy. labialisée *püblo*) et *pivo* < *-ol* sont le produit tout naturel d'une dissimilation vocalique renversée (tonique par posttonique) sous l'influence d'un suffixe reconnu ou, plus généralement, d'une terminaison usuelle de mot ; cf. pour des faits analogues concernant les consonnes M. Grammont, *La dissimil. consonantique*, p. 92, et noter que dans un état très ancien, non attesté par les textes, le prov. a dû distinguer *-o* de *-e*, comme le franco-prov. le fait encore aujourd'ui.

On remarquera les beaux *fac-simile* qui font face aux p. 1 (titre des *Recherches*... d'Elie Bertrand, Genève, 1758, le plus ancien ouvrage connu sur les langues de la Suisse), 76 (une page du *Glossaire* de Bridel, ms. avec adjonctions de la main de Favrat) et 243 (*Remarques* de Poulain de la Barre sur le français de Genève, titre et fragment de la préface).

La dernière page de la couverture annonce comme étant sous presse : *Tableaux phonétiques suisses romands*. Relevés comparatifs d'environ 600 mots dans 62 patois romands. *Veguen veni!*

Jules Ronjat.

Kr. Nyrop. — Etudes de grammaire française : 6. Analogies syntaxiques. 7. Contaminations syntaxiques. 8. Néologismes. 9. Monter le coup. 10. Une question d'accord. *Köbenhavn*, 1920, 31 p. in-8° (extrait des *Historisk-filologiske meddelelser* de *Det kgl. danske vidneskabernes selskab*, III, 1).

Mémoire extrêmement intéressant, à lire par (ou pour?) tous les romanistes. J'ésite entre les deux prépositions : croisement (ou contamination) de *lu par*... et de *intéressant pour*... Chacun pourra observer des faits semblables dans son langage écrit ou parlé et dans ce qu'il lit ou entend, et souscrira aux vues de M. Nyrop sur l'importance des contaminations, de l'analogie et généralement des fénomènes associatifs en sintaxe. Le n° 9 vise une ésitation grafique entre *coup* et *cou* qui reflète un véritable croisement ou — fait en somme du même ordre — une étimologie populaire ;

pour 10 (verbe au pluriel avec sujets couplés par *avec*, et cas du même genre), c'est un bel exemple d'analogie, nouveau, à ma connaissance, en français littéraire. En ces matières comme pour les néologismes, M. Nyrop est très *latitudinaire*, aux antipodes du purisme des écoles. Ses explications de détail sont généralement excellentes ; je n'en vois guère qu'une à critiquer, au moins dubitativement, — et encore est-elle empruntée à M. Philipot (p. 31) : « A ces confusions » (*monter le cou(p)* etc...) « ajouter le commandement militaire *Autant!* (pour faire recommencer un exercice mal fait) ; 99 fois sur 100 j'ai vu ce commandement transcrit par *Au temps!* ce qui est absurde, car il n'est pas question ici de ritme, de *temps*, et *autant* signifie « la même chose, une seconde fois ». Je n'en suis pas sûr. Quand je faisais mon volontariat, il i a trente-uit ans, tous mes camarades, moi-même, et les gradés inférieurs, cultivés ou non, interprétaient (interprétions ? encore un croisement sintaxique), comme M. Philipot, « autant ». Plus tard, un officier de mes amis, très instruit et fort curieux de vieilleries militaires, m'a dit que ce commandement, qui ne figure dans aucun règlement moderne, s'était maintenu dans l'usage comme une survivance de règlements anciens, dans lesquels il était écrit *Au temps!* et qu'une variante fort usitée autrefois était *Au temps et mieux!* prononcé en liant l'*-s*. On sait que certains exercices se divisent (ou se divisaient) en *temps*, parfois subdivisés eux-mêmes en *mouvements*. Avant de déclarer « absurde » *Au temps!* il aurait fallu vérifier les grafies officielles ; on aurait pu aussi rechercher comment ce commandement s'exprime dans des langues qui ne se prêtent pas à l'omofonie avec « autant », et d'autre part en mieux pénétrer le sens exact, plus compliqué que cela ne peut sembler au premier abord. Supposons p. ex. qu'on ait commandé *Tête à droite!* à des soldats placés en ligne, et 1° que les ommes n'aient pas tourné la tête assez vite, bien ensemble, etc... ; 2° que (*a*) les uns l'aient tournée à droite, les autres à gauche, que (*b*) d'autres encore, ayant entendu *A droite!* aient pivoté sur leurs talons suivant un angle de 45° vers la droite, et que (*c*) d'autres peut-être, plus inattentifs, n'aient rien entendu ou rien compris et soient purement et simplement restés en place. Dans le premier cas on commandera *Fixe !* les soldats remettront la tête dans sa position ordinaire et seront en place pour recommencer le mouvement au commandement de *Tête à droite!* Dans le second cas, pour faire reprendre la position primitive il faudrait commander *Fixe !* au groupe *a*, *A gauche front !* au

groupe *b*, et rien du tout au groupe *c* [1]. Or cela est impraticable. On pare à cette difficulté par un commandement dont le sens naturel semble bien devoir être « (revenez) au temps, à la position primitive ». Ce commandement ne fait pas immédiatement recommencer un mouvement qui a été mal exécuté à un commandement tel que *Tête à droite!* il replace les ommes dans la position voulue pour recommencer le mouvement à un nouveau commandement *Tête à droite!*

Jules RONJAT.

MIQUÈU DE CAMELAT. — Mourte e bibe. *E. Marrimpouey yoen, emprimayre à Pau*, 1920, XVI-251 p. in-8°.

Aucun poète gascon n'avait encore, à ma connaissance, construit une œuvre de cette ampleur. M. Camelat a voulu donner en neuf chants une sorte de *Légende des siècles* aquitaine, — donc beaucoup plus développée que la provençale au ch. IV de *Calendau*. Il feint que des félibres de l'*Escole Gastou-Fèbus*, partis pour gravir le pic du Midi d'Ossau sous la conduite de leur *capdau* Adrien Planté, veillent toute une nuit à entendre les principaux d'entre eux conter sept épisodes significatifs, de la prise de Sos par les Romains à la bataille de Muret. Ainsi la Gascogne marche de défaite en défaite :

> Permou, coum l'arrasim, be-ns troulhen dens lous segles ?.....
> E la Gascougne que coumence à 'sta bençude

(ch. II, p. 20) ; mais elle se relève par la poésie à la voix de Mistral (ch. IX, les félibres redescendent pour entendre le discours du Maître au château de Pau, 27 mai 1901).

On sentira dans toute cette composition un éco prolongé de la pensée mistralienne :

> Tout acò, troubaire, es tiéu : te le doune en apanage.....
> E tout ço que soun iue tèn, sènso ges paga de taio,
> O, tout ço que soun iue tèn ,
> A bèl èime i' apartèn

(*Isclo d'or*, *L'Amiradou*, p. 98, 100) ;

1. J'imagine ces situations d'après de vieux souvenirs militaires; elles ne sont peut-être pas conformes aux règlements de manœuvre actuels, mais elles font, je pense, bien comprendre ce que je veux dire, et un lecteur averti n'aura pas de peine à les mettre *à auteur* (= *au courant* en stile civil).

..... lou regrèt di conquisto perdudo.
Mai en que bon lou regrèt, se di rèire
Pòu recoubra la terro souleiouso
En l'embrassant de soun regard alabre !
Es-ti besoun d'espaso que fouguejon
Pèr s'empara dè ço que l'iue nous mostro ?

(*Pouèmo dóu Rose*, ch. II, laisse XVI).

La forme, certain biais abrupt et concis de voir et de rendre les choses, est influencée aussi par *Rose*, et ce procédé convient fort bien au *gascon sec et nerveux*, tel que le caractérisait déjà Montaigne. Pour la coupe libre des vers (v. *RLR* LX, 357-9), je ne sais s'il i a imitation directe de *Rose* ou simple rencontre ; au reste M. C. n'emploie pas les vers blancs. La *dicho de Mistrau* est en vers libres ; les récits des félibres sont en vers de dix sillabes à rimes féminines et masculines croisées, librement coupés (comme l'étaient déjà les vers à rimes plates de la pièce en cinq actes *Gastou-Fèbus* publiée à Pau, éd. de la *Bouts de la Terre*, 1914) sauf dans un passage lirique au ch. VIII, p. 206-8, où prédomine la césure à la cinquième sillabe ; les discours de Planté et tout ce qui introduit ou commente les récits sont en strofes *a* b *a* b *ccc* de vers de douze sillabes à coupe libre.

Bien que peu littérale, la traduction française est précieuse pour l'intelligence de termes béarnais *escarriès* du vocabulaire méridional commun que M. C. a prodigués au cours de son poème.

Mourte e bibe aura sans doute plusieurs éditions comme *Beline*, et ce sera l'occasion de développer certaines notes istoriques et d'en ajouter de nouvelles : plus d'un lecteur aimerait par exemple à être au moins brièvement renseigné sur Gondovald dont la geste fait le tème du ch. III.

Le titre est commenté par la date de la *Santo-Estello* de Pau, 27 mai 1901, et par l'épigrafe empruntée à Balaguer :

Morta diuhen qu'es,
mes jo la crech viva,

qui rappelle l'exergue de notre blason au soleil disparaissant dans la mer : *S'es escondutz, mas non es mortz.*

Jules RONJAT.

ARMANA PROUVENÇAU PÈR LOU BÈL AN DE DIÉU E DÓU BISSÈST 1920. — *Avignoun, Roumanille*, 96 p. in-8°.

J'ai surtout remarqué dans ce volume deux pièces excellentes de J. d'Arbaud (p. 21, 79, la seconde déjà publiée

dans l'*Aiòli* n° 319 et dans *Vivo Prouvènço*! n° 37), une jolie chanson de Charloun Riéu (p. 53), un sonnet bien venu de M. Jouveau (p. 61), un curieux poème de F. de Baroncelli aux Indiens des Etats-Unis qui ont pris part à la guerre (p. 81), quelques proverbes bien sonnants (p. 41), deux récits du cicle illustre de *Renard* arrangés par Talerasso (p. 43, 59) et des *cascareleto* réussies (p. 63, 85, 92).

J. R.

F. Sarran. — Petite grammaire gasconne (dialecte armagnacais), première partie. *Auch, impr. F. Cocharaux*, 1910, 45 p. in-8°.

Des circonstances diverses ont retardé jusqu'en 1920 la parution de ce petit livre, presque entièrement imprimé en 1920, et la deuxième partie [1] est ajournée à des temps meilleurs. L'auteur, élève de L. Couture et savoureux écrivain en langue gasconne, a entendu faire œuvre tout à fait élémentaire. Le langage décrit n'est pas seulement l'*armagnacais* (*-gais* ne serait-il pas plus correct ?) d'Auch, Nogaro, etc...; les formes données intéressent presque tout le département du Gers.

Quelques passages appellent des corrections : p. 8, le gaulois n'était pas la langue de toute l'Aquitaine avant la conquête romaine ; p. 10 on annonce qu'on notera *n* mouillé par *nh*, mais p. 27, 40 on écrit *megne* « mienne », *gn'a* « il i a » (*gn* est à préférer en raison de composés comme *enhanga* « embourber » avec *n* de *en* suivi de *h* de *hango*) ; p. 11, gasc. *pan* ne se prononce pas avec la nasale de fr. *pan* ; p. 15, *caballum* n'a pas besoin d'astérisque ; p. 30, l'imparf. subj. de « avoir », noté *aoussei* etc..., devrait avoir *au-* comme l'ind. *auèi* etc... (imparf.), *auoui* etc... (passé simple) ; p. 41, *tau milhou* « tant mieux » n'est pas une corruption de *tant m.* ; le premier élément est probablement *tau* « pour le » ; p. 42, *soubiran* est **superiānu* (avec *-i-* de *superior*), et non *superānu* (mettre un astérisque), qui est devenu *soubran* comme *superāre* > *soubra*.

M. S. donne aux romanistes un précieux répertoire de faits, — dont certains auraient dû être localisés avec plus de précision. Voici ceux qui m'ont le plus frappé par leur

1. Sintaxe et prosodie; la première contient de brèves notions préliminaires (istoire, géografie, prononciation et ortografe) et des formes rangées par « parties du discours ».

nouveauté — pour moi — ou intéressé comme compléments de choses déjà connues : p. 10, évolution de *ü* vers *œ* aux environs de Samatan ; p. 19, *l'arrìu* < *(il)lu rīvu* devenu (où?) *la rìu* fém.; p. 26-7, formes de possessifs et fermeture de *-o-* par *n-* (*nouste* « notre ») en Bas-Armagnac comme en Béarn etc...; p. 18, art. plur. *lous* ∽ *lus* et alternance de fonétique sintactique *-s* / *-i* ; p. 22, sens de *acet* opposé à *aquet* et à *aqueste*, et tipes sans voy. init. *cet*, *quet*, *queste* (Bas-Armagnac), *-o-* dans les numéraux *dès-o-sèt*, *-oeit*, *-nau* ; p. 36, conjug. de *ha*, *boule*, *bese* « faire, vouloir, voir » ; p. 14 n. 1, article *lou* évincé aux environs de Lombez par *le* d'un parler tenu pour socialement supérieur.

Jules Ronjat.

ERRATA

P. 135 l. 2, *enguenot(t)*, corr. *engueno(t)* ; l. 6, chef genevois de Besançon, corr. chef genevois Bezançon ; l. 31, *chèvo*, corr. *chevo*.

TABLE DES MATIÈRES

TOME LX

ARTICLES DIVERS

ANGLADE (J.). — Rigaut de Barbezieux..... 201
CALMETTE (J.) et E.-G. HURTEBISE. — Correspondance de la ville de Perpignan *(suite)*..... 57
CASTETS (F.). — Li romans dou Lis..... 5
DAUZAT (A.). — Trois lexiques d'argots militaires romans..... 387
GARCIA DE DIEGO (V.). — Sobre el castellano *chaparrón*. 153
GRÉGOIRE (A.). — Grégoire-Godefroid..... 373
MILLARDET (G.). — Le parler de Labouheyre..... 73
MILLARDET (G.). — Variétés..... 97
MILLARDET (G.). — Gascon *craste* « fossé »..... 137
PITOLLET (C.). — Variétés..... 311
PITOLLET (C.). — La source de « L'ange et l'enfant » de Reboul..... 407
PITOLLET (C.). — Traduction italienne de « L'ange et l'enfant »..... 430

BIBLIOGRAPHIE

1° Comptes rendus :

ANGLADE (J.). — Brochures diverses (MILLARDET)..... 127
ANGLADE (J.). — Grammaire élémentaire de l'ancien français (MILLARDET)..... 130
APPEL (C.). — Provenzalische Lautlehre (RONJAT)..... 469
BAUDRILLART (A.). — Une campagne française (PITOLLET)..... 175
BERTONI (G.). — Italia dialettale (RONJAT)..... 189

BERTONI (G.). — Ricerche linguistiche varie (MILLARDET) 452
BERTONI (G.). — « Kluba, Tubrucus » (MILLARDET) 455
BLOCH (O.). — Les parlers des Vosges méridionales. — Atlas linguistique des Vosges méridionales. — Lexique français-patois des Vosges méridionales (GRAMMONT) 121
BRIEFE FRIEDRICHS DES GROSSEN AN THIERIOT (PITOLLET) 159
BRONDAL (V.). — Substrater og laan i romansk og germansk (GRAMMONT) 118
BRUNEAU (Ch.). — Etude phonétique des patois d'Ardenne. — La limite des dialectes champenois, wallon et lorrain en Ardenne. — Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne (RONJAT) 189
BRUNEL (C.). — Bertran de Marseille, La vie de sainte Enimie (CASTETS) 155
CALLAIS (J.). — Die Mundart von Hattigny und die Mundart von Ommeray (RONJAT) 190
CAMELAT (M. DE). — Mourte e bibe (RONJAT) 484
CHAMBERLAIN (H.-S.). — Quelques brochures (PITOLLET) 161, 346
CLÉDAT (L.). — Dictionnaire étymologique de la langue française (GRAMMONT) 99
CLÉDAT (L.). — Manuel de phonétique et de morphologie historique du français (GRAMMONT) 104
DAUZAT (A.). — L'argot de la guerre (GRAMMONT) 321
DEVÉ (M.). — La voix harmonieuse (GRAMMONT) 447
FAY (P.-B.). — The use of *tu* and VOUS in Molière (MILLARDET) 462
FIAUX (L.). — La Marseillaise (PITOLLET) 332
GABRIEL (J.). — Gramática ideológica (MILLARDET) 128
GAUCHAT (L.) et JEANJAQUET (J.). — Bibliographie linguistique de la Suisse romande (RONJAT) 480
GŒMANS (L.) et GRÉGOIRE (A.). — Petit traité de prononciation française (GRAMMONT) 443
GRAMMONT (M.). — Traité pratique de prononciation française (RONJAT) 186
GRÉGOIRE (A.). — Petit traité de linguistique (GRAMMONT) 437
GREGORIO (G. DE). — Contributi al Lessico etimologico romanzo (RONJAT) 475
HAWKINS (R.-L.). — Maistre Charles Fontaine (CASTETS) 354
HAERINGEN (C.-B. van). — De germaanse inflexieverschijnselen phoneties beschouwd (GRAMMONT) 315

ICAZA (F.-A. DE). — El Quijote durante tres siglos (PITOLLET)..... 340
JEANROY (A.). — Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux (MILLARDET)..... 331
JEANROY (A.). — Bibliographie sommaire des chansonniers français du Moyen-Age (MILLARDET)..... 331
LABORDE (J.). — Il y a toujours des Pyrénées (PITOLLET)..... 175
LASSERRE (P.). — Frédéric Mistral (RONJAT)..... 355
LEVI (A.). — Le palatali piemontesi (MILLARDET).... 157
MEILLET (A.). — Les langues dans l'Europe nouvelle (GRAMMONT)..... 323
MENDIZABAL (R.). — Monografia histórico-morfológica del verbo latino (MILLARDET)..... 457
MERLANT (J.). — Alfred de Musset, morceaux choisis (GRAMMONT)..... 108
NYROP (K.). — Histoire étymologique de deux mots français (RONJAT)..... 370
NYROP (K.). — Etudes de grammaire française (RONJAT)..... 482
OVIDIO (F. D') e W. MEYER-LUBKE. — Grammatica storica della lingua e dei dialetti italiani (MILLARDET)..... 456
RIPERT (E.). — La versification de Frédéric Mistral (GRAMMONT)..... 318
RIPERT (E.). — La renaissance provençale (RONJAT)... 355
RUETSCHI (B.). — Die präfixbildung im patois von Blonay (RONJAT)..... 135
SARRAN (F.). — Petite grammaire gasconne (RONJAT)... 486
TALLGREN (O.-J.), R. OLLER. — Studî su la lirica siciliana del Duecento (MILLARDET)..... 449
TALLGREN (O.-J.). — Les poésies de Rinaldo d'Aquino (MILLARDET)..... 449
TALLGREN (O.-J.). — F. Hanssen, Gramática histórica de la lengua castellana (MILLARDET)..... 450
TAPPOLET (E.). — Zur etymologie von *huguenot*. — L. GAUCHAT. — *Eidgenossen-Huguenots* (RONJAT).. 134
TERRACHER (A.). — Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois. — Appendices. — Atlas (RONJAT)..... 190
THOMAS (A.). — « Maître Aliboron » (MILLARDET)..... 460
TUTTLE (E.-H.). — The Romanic Vowel-System (MILLARDET)..... 125
VINCENT (L.). — La langue et le style rustiques de George Sand (MILLARDET)..... 465
VINCENT (J.). — Frédéric Mistral (RONJAT)..... 355

2° Ouvrages annoncés sommairement :

ALMANACHS EN LANGUE D'OC, 197. — ARMANA PROUVENÇAU, 371, 485. — BOLLETI DEL DICCIONARI DE LA LLENGA CATALANA, 324. — BRANDIN, 464. — BRILLANT, 448. — BRUNOT, 116. — CADA CUAL LO QUE LE TOCA, 468. — CHENOT, 321. — COMEDIA FAMOSA DE LAS BURLAS VERAS, 354. — CORTÉS, 125. — DOS ROMANCES DEL SIGLO XVI, 353. — FARAL, 464. — FUEROS CASTELLANOS, 467. — FUEROS LEONESES, 124. — GRÉGOIRE, 441. — HARRISSON, 115. — LANGFORS, 355. — LEITE DE VASCONCELLOS, 321. — MEILLET, 449. — MEUNIER, 115. — MURET, 449. — PITOLLET, 115. — RIPERT, 321. — ROBERT, 115. — SALVIONI, 189. — SARRIEU, 449. — SAUSSURE, 448. — TALLGREN, 126. — TEATRO ANTIGUO ESPANOL, 124. — TERREBASSE, 197. — THOMAS, 320. — TORO Y GOMEZ, 460.

Correspondance..... 198

Errata..... 487

FL. 15-5-59

PC
2
R4
t.60

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY